3 1761 01799532 5

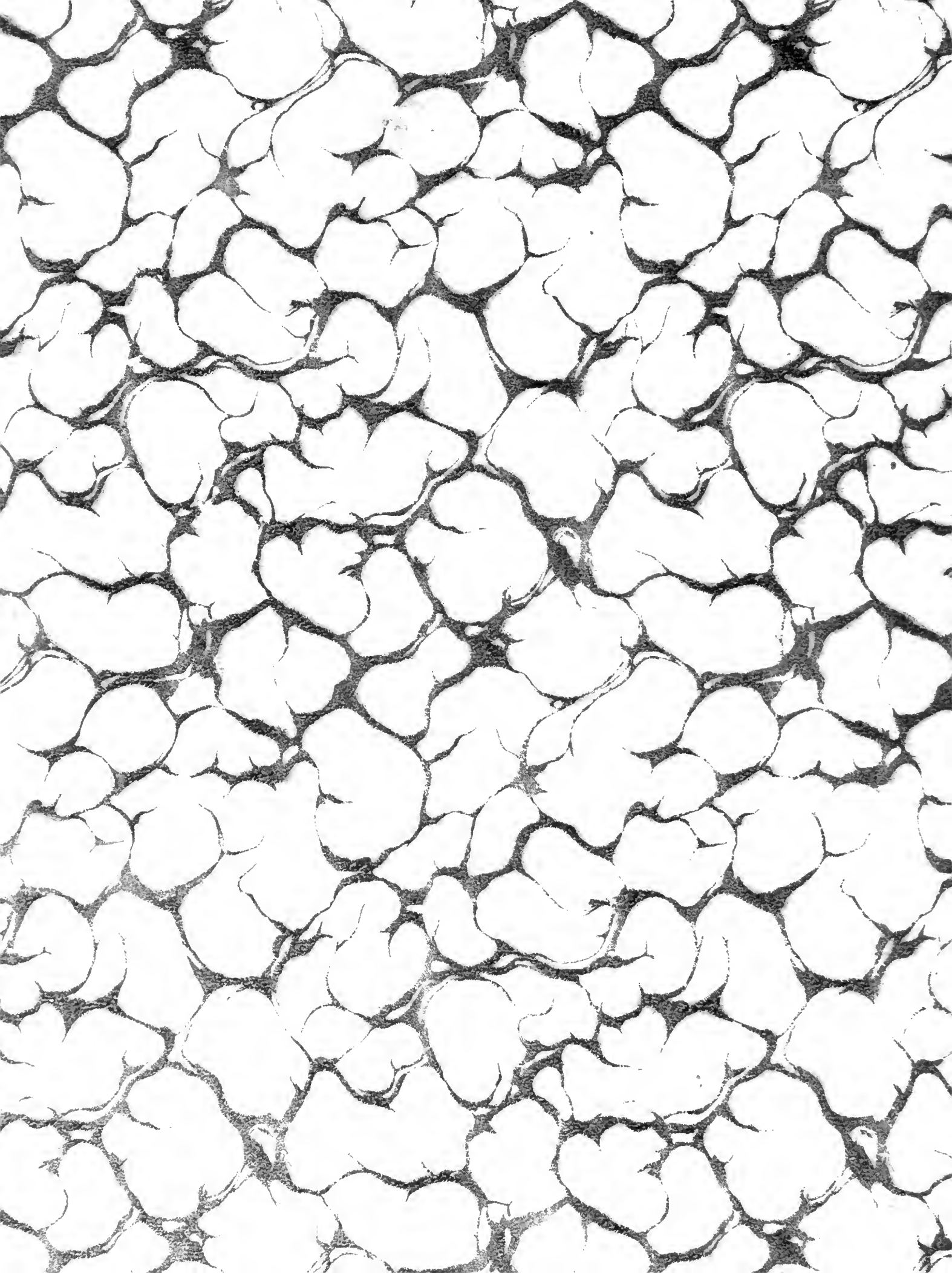

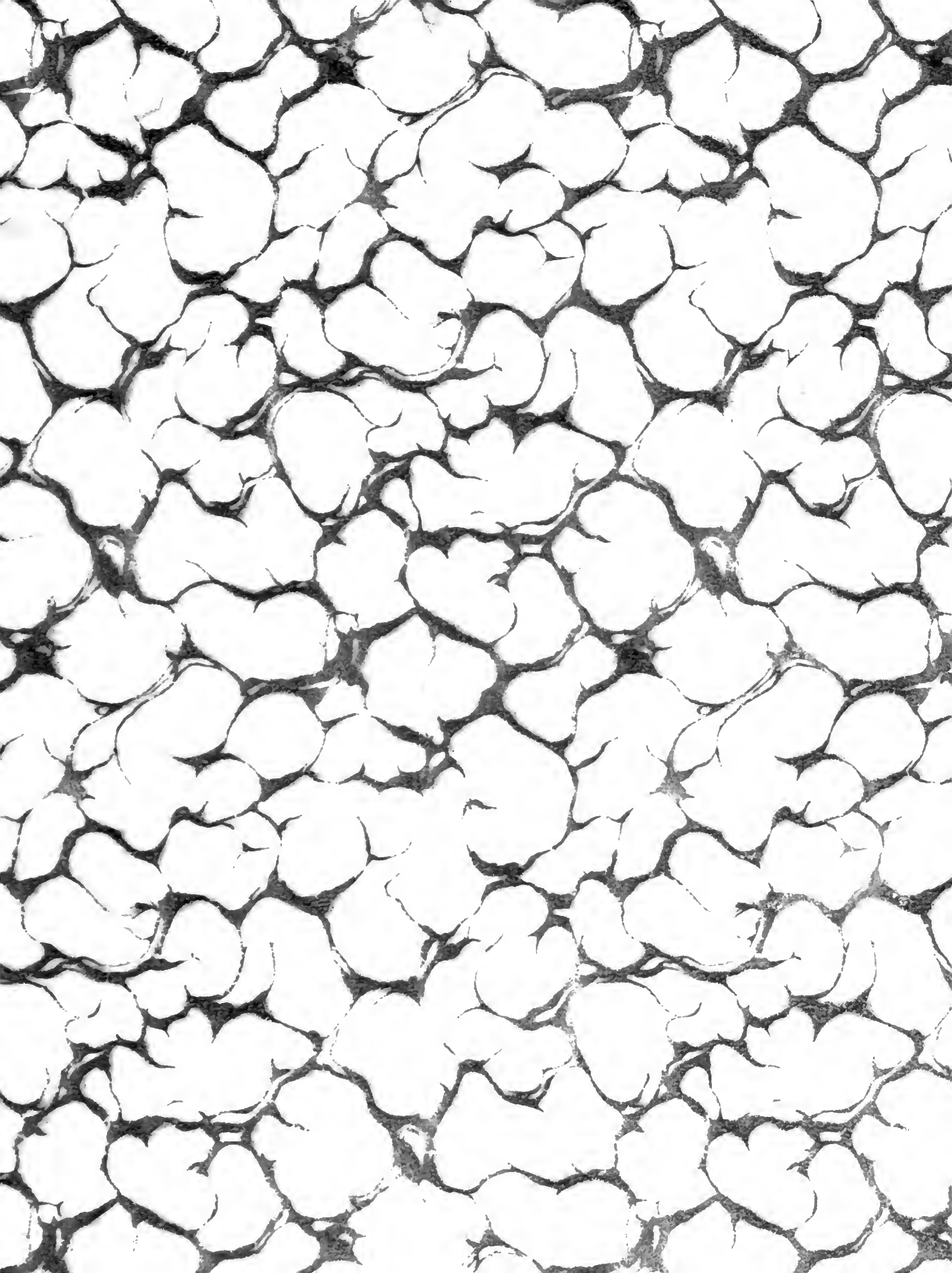

ÉTAT ACTUEL

DE

LA PAIRIE DE FRANCE,

OU

NOTICES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES,

PRÉSENTANT

La carrière politique de tous les membres de la chambre des Pairs, l'origine, les alliances, les services et les illustrations de leurs familles, et les emplois ou dignités civiles et militaires des personnes qui de nos jours en représentent les diverses branches; avec la désignation des armoiries, et l'indication des monuments historiques où ces familles ont déjà été mentionnées.

EXTRAIT

DE L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DES PAIRS DE FRANCE,

DES GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME ET DES MAISONS PRINCIÈRES DE L'EUROPE.

PAR M. le Chr DE COURCELLES,
Généalogiste honoraire du Roi.

TROISIÈME LIVRAISON.

N—Z.

Extraite du t. VIII de *l'Histoire Généalogique.*

PARIS,
M. DCCC. XXVI.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15, DERRIÈRE L'ODÉON.

Nota. La *première livraison*, extraite du t. VI *de l'Histoire Généalogique*, comprend les *Notices* des lettres A à E; la *seconde livraison*, extraite du t. VII, les *Notices* des lettres F à M, et la *troisième livraison*, extraite du t. VIII, les *Notices* des lettres N à Z. Ces trois livraisons sont indivisibles, et, en souscrivant pour la première, on s'engage à retirer les autres dans les bureaux de M. de Courcelles, rue de Sèvres, n° 111, faubourg Saint-Germain.

CS
587
C752
1824
v.3

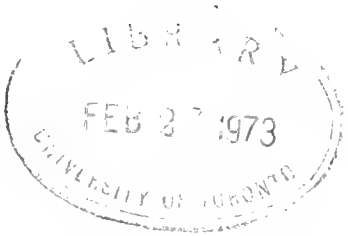

PAIRS DE FRANCE.

MOLÉ, (Louis-Mathieu, *comte*), fils d'Édouard-François-Mathieu Molé de Champlâtreux, né le 5 mars 1760, président au parlement de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 20 avril 1794, et de N.... de Lamoignon, fille du garde-des-sceaux de France, est né en 1780. La révolution paraissant lui avoir fermé sans retour une carrière dans laquelle ses aïeux avaient illustré leur nom pendant près de trois siècles, il dirigea, vers la culture des lettres et de l'histoire, des études qu'il avait faites avec succès pour la magistrature; et, dès l'âge de 26 ans, il fit paraître, au commencement de 1806, ses *Essais de morale et de politique*, ouvrage empreint du cachet d'une longue maturité, et sur lequel M. de Fontanes a fait un rapport avantageux dans le *Journal des Débats*. Le 18 février de cette année, M. Molé fut admis auditeur au conseil d'état, section de l'intérieur; puis on le nomma maître des requêtes ordinaire au même conseil. Il devint successivement préfet du département de la Côte-d'Or le 10 novembre 1807, conseiller-d'état et directeur-général des ponts et chaussées les 18 février et 2 octobre 1809, comte de l'empire en la même année, ensuite officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Le 20 novembre 1813, il succéda au duc de Massa dans la dignité de grand-juge ministre de la justice, dont il remplissait les fonctions, par *interim*, depuis le 24 juin précédent. Cette dignité n'ayant pas été conservée lors de la réorganisation du ministère par le roi en 1814, le comte Molé cessa dès-lors de prendre part aux affaires publiques. Lors du débarquement de Buonaparte, en mars 1815, il signa, comme membre du conseil municipal de Paris, l'adresse que ce conseil présenta au roi. Porté sur la liste des pairs que Buonaparte créa le 2 juin suivant, le comte Molé s'excusa par une lettre datée de Plombières, de ne pouvoir prendre part aux délibérations de cette chambre. A son retour à Paris, il fut appelé à siéger au conseil-d'état : mais il refusa de signer la déclaration promulguée par cette compagnie, le 25 juin. Le comte Molé fit plus, il quitta la séance, afin qu'il ne fût même pas permis de soupçonner qu'il eût pris aucune part à une mesure par laquelle on prétendait légitimer l'usurpation du trône des Bourbons en faveur de

17 août 1815.

Buonaparte. Louis XVIII récompensa cette conduite, si digne d'un magistrat qui naguères était encore le premier organe de la justice. Ce monarque, à son retour, appela le comte Molé à la chambre haute et au conseil-d'état les 17 et 24 août 1815. Le 9 juillet précédent, S. M. l'avait confirmé dans les fonctions de directeur-général des ponts et chaussées. Devenu ministre de la marine et des colonies le 12 septembre 1817, le comte Molé s'est démis de ce ministère le 29 décembre 1818, et a été nommé le même jour ministre d'état, membre du conseil-privé.

Guillaume Molé, riche habitant et échevin de la ville de Troyes, qui, de concert avec Jean l'Esguisé, évêque de cette ville, et son beau-frère, en chassa les Anglais sous le règne de Charles VII, et mourut en 1459, a été la souche de cette illustre famille, laquelle a formé les trois rameaux suivants:

I. Les *seigneurs* DE VILLY-LE-MARÉCHAL, DE MONTABERT, DE VILLEMORON, etc., branche éteinte, en 1678, dans la personne de Pierre-François Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, capitaine au régiment de Navarre, tué au combat de Saint-Denis, en Hainaut. Il était fils de Claude Molé, V^e^ du nom, seigneur de Villy-le-Maréchal, de Roncenay, de la Coste, de Pellemonstier, etc., maître-d'hôtel ordinaire du roi;

II. Les *seigneurs* DE JUSANVIGNY, DES HAYES et DE VITRY-SUR-SEINE. Nicolas Molé, seigneur de Jusanvigny, 3^e^ fils de Jean Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, (celui-ci fils de Guillaume, premier auteur de la famille), et de Jeanne de Mesgrigny, vint s'établir à Paris, où il fut reçu conseiller au parlement en 1517. Il eut trois femmes: 1° Jeanne *Hennequin;* 2° Jeanne *Charnolue*; 3° Jeanne *de la Grange-Trianon.* De la première il laissa Nicolas, dont on va parler, et de la troisième Édouard Molé, auteur de la troisième branche. Nicolas Molé, seigneur de Jusanvigny, fut intendant-général des finances. Édouard, son fils unique, mort en 1654, conseiller au parlement de Paris, n'a aussi laissé qu'un seul fils, Jean Molé, seigneur de Jusanvigny, président aux enquêtes, décédé en 1658, le dernier rejeton mâle de cette branche;

III. Les *seigneurs* DE LASSY, DE CHAMPLATREUX, DE LUZARCHES, etc., *marquis* DE MÉRY-SUR-DISE. Édouard Molé, chef de cette branche, nommé par le roi Henri IV, en 1602, président à mortier au parlement de Paris, après avoir exercé les fonctions de procureur-général pendant la ligue, et décédé le 17 septembre 1616, fut père du célèbre Mathieu

Molé, seigneur de Lassy et de Champlâtreux, né en 1584, décédé le 3 janvier 1656, après avoir rempli les fonctions de président aux requêtes du palais pendant quatre ans, de procureur-général au parlement pendant vingt-sept ans, de premier président pendant dix ans, et de garde-des-sceaux pendant cinq ans, fonctions dans lesquelles il a déployé, à des époques très-orageuses, un des caractères les plus beaux et les plus historiques de la magistrature française (1). Il eut, entr'autres enfants, 1° Édouard Molé, abbé de Saint-Paul de Verdun, nommé, le 22 mai 1647, évêque de Bayeux, sacré le 14 février 1649, et décédé le 6 avril 1652; 2° Jean, qui a continué la descendance; 3° François Molé, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, maître des requêtes en 1657, mort le 5 mai 1712, à l'âge de 87 ans; 4° Mathurin Molé, chevalier de l'ordre de Malte, chef d'escadre, décédé le 23 août 1657.

Jean Molé, seigneur de Champlâtreux, maître des requêtes en 1643, conseiller-d'état, intendant de justice et président à mortier en 1657, mort subitement le 6 août 1682, eut pour fils aîné Louis Molé, seigneur de Champlâtreux, président à mortier au parlement de Paris en 1682, décédé le 3 janvier 1709, père de Jean-Baptiste Molé, seigneur de Champlâtreux et de Lassy, pourvu de la même charge en 1709. Celui-ci mourut subitement le 5 juin 1711, laissant Mathieu-François Molé de Champlâtreux, marquis de Méry-sur-Dise, (aïeul du comte Molé, pair de France), né le 30 mars 1705, conseiller aux conseils d'état et privé, nommé, le 1er mars 1731, président à mortier au parlement de Paris, puis premier président en septembre 1757, charge dont il s'est démis en 1763, en faveur de M. de Maupeou, qui depuis fut chancelier de France. Il est décédé en 1793, ayant eu pour enfants Édouard-François-Mathieu Molé, dont on a parlé plus haut, et Marie-Gabrielle-Félicité Molé, née le 18 mars 1740, mariée, le 30 août 1756, avec Louis-Joseph-Timoléon, duc *de Cossé*, mort sans enfants le 29 août 1759.

ARMES : *Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chefde deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent*, qui est de MOLÉ; *aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable*, qui est DE MESGRIGNY.

MOLITOR, (Gabriel-Jean-Joseph, *comte*), maréchal de France, est 9 octobre 1823.

(1) On trouve une excellente Notice sur Mathieu Molé dans le t. XIX, pp. 284 à 295 de la *Biographie universelle, ancienne et moderne*. Le comte Molé, pair de France, a fait imprimer la Vie de ce magistrat, son cinquième aïeul, en tête de la 2e édition, (1809), de ses *Essais de morale et de politique*.

né à Hagange, près Thionville, en Lorraine, le 7 mars 1770. Entré avec le grade de capitaine dans le 4e bataillon de la Moselle, le 25 août 1791, il fit la campagne de cette année à l'armée du Nord, et celle de 1792 à l'armée de la Moselle. Son instruction et sa belle conduite lui méritèrent le grade d'adjudant-général, auquel il fut promu le 10 septembre 1793. Employé momentanément à l'armée des Ardennes, il en revint avec un corps de troupes qu'il conduisit à l'armée de la Moselle, où il finit la campagne de 1793, et fit toute celle de 1794. Il commanda, sous le général en chef Hoche, une brigade à l'attaque des lignes de Kayserslautern, où il enleva la position d'Erleberg à la droite de l'armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick. A la bataille de Werdt, le 23 décembre 1793, il contribua à la prise des retranchements de Freischweiler, où le général Hotze perdit 24 pièces de canon et 1200 prisonniers. Le lendemain l'adjudant-général Molitor força la position de Lamperlosch, action dans laquelle les Prussiens laissèrent 600 hommes sur le champ de bataille. Le 26 du même mois, il commanda l'une des colonnes qui forcèrent les lignes de Weissembourg, après la bataille sanglante de Geisberg, dont le déblocus de Landau fut le résultat immédiat. Employé aux armées de la Moselle, du Rhin et du Danube, pendant les années 1795, 1796, 1797 et 1798, l'adjudant-général Molitor prit part à toutes les opérations de ces campagnes sous les généraux Pichegru, Kléber, Moreau et Jourdan, et fut grièvement blessé dans une attaque sur Mayence le 4 novembre 1795. Créé général de brigade le 30 juillet 1799, et envoyé à l'armée d'Helvétie, le général Masséna le détacha dans les petits cantons dont il s'empara, après avoir battu et repoussé les Autrichiens à Schwitz, à Muttenthal et à Glaris, et leur avoir pris quatre pièces de canon. Le général Molitor soutint avec sa brigade un combat des plus opiniâtres, pendant huit jours consécutifs, à Glaris, à Netsthall (1) et à Nœffels, les 25, 26, 27, 28, 29

(1) Le combat soutenu à Netsthall a été l'un des plus beaux faits d'armes de cette campagne. Les 1200 hommes que commandait le général Molitor, attaqués par 1200 Suisses et 5 bataillons autrichiens, et sur le point d'être forcés dans leur position par le manque de poudre, remportèrent la victoire en lançant d'énormes quartiers de rocs sur leurs ennemis déconcertés, dont ils complétèrent la déroute par une charge à la baïonnette. Ce succès inespéré assura au général Molitor la possession de la vallée de Glaris, et facilita beaucoup les opérations du général Masséna, en isolant le général Hotze du maréchal Soworow.

et 30 septembre, 1er et 4 octobre 1799, contre un corps de l'armée de Soworow, qu'il poursuivit jusqu'aux glacis du Mont-Panix, dans l'Oberland, après lui avoir pris toute son artillerie de montagne, et lui avoir tué ou blessé 3000 hommes (1). Employé, en 1800, à l'armée du Rhin, sous les généraux Moreau et Lecourbe, le général Molitor effectua le passage de ce fleuve, le 1er mai, entre Stein et Diesenhoffen; et, débarquant le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers, il culbuta tout ce qui voulut résister. Le 3 du même mois, il battit l'aile gauche de l'armée autrichienne, retranchée à Stockach, et lui fit 3500 prisonniers. Le surlendemain, le général Molitor tourna et repoussa le même corps ennemi à la bataille de Moëskirch, enleva la ville de ce nom à la baïonnette, et contribua puissamment au gain de la bataille. Détaché immédiatement après sur la droite de l'armée française pour contenir le prince Reuss dans le Tyrol, à son arrivée il attaqua et reprit Bregentz sur la Wertach, le 12 juin, livra une suite de combats où il sut toujours conserver l'avantage, et termina ses opérations dans le Tyrol par l'attaque et la prise du camp retranché de Feldkirch et des ligues grises le 13 juillet suivant. Le courage et l'habileté qu'il avait déployés dans cette expédition importante et difficile lui valurent le grade de général divisionnaire le 6 octobre de la même année 1800, à l'âge de 30 ans. Il finit la campagne dans la haute Bavière, en s'opposant aux mouvemens du général Hiller. Après le traité de Lunéville, qui mit fin à la guerre de la seconde coalition, le général Molitor fut appelé au commandement de la 7e division militaire (Grenoble), où il est resté jusqu'à la reprise des hostilités en 1805. A cette époque, il fut mis à la tête de la division d'avant-garde de l'armée d'Italie, sous le maréchal Masséna, prit une part active à toutes les opérations de cette armée, et se distingua aux combats de Véronnette et de Vago, livrés le 29 octobre 1805, et dans lesquels le général Molitor enleva deux pièces de canon aux Autrichiens. Le lendemain, 30 octobre, jour

(1) Dans l'une de ces dernières affaires, le général Molitor avait marché au secours de quelques troupes que le régiment de Kerpen attaquait dans le Klon-Thall. Ce régiment formait l'avant-garde de l'armée de Soworow. Sommé de se rendre prisonnier de guerre par ce maréchal, Molitor, voulant donner à l'ennemi le change sur sa position désespérée, osa lui-même sommer Soworow de mettre bas les armes; et, avec moins de 1300 hommes, il eut la gloire de lutter, sans se laisser entourer, contre une masse de 15000 Russes, et l'honneur de faire échouer le second plan d'attaque du vainqueur de Novi.

de la bataille de Caldiéro, sa division, opposée à l'aile droite de l'armée ennemie, commandée par l'archiduc Charles, résista à tous les efforts des Autrichiens, et parvint à les repousser après des attaques très-meurtrières. Le 3 novembre suivant, le général Molitor, marchant sur Vicence, soutint plusieurs combats partiels dans lesquels il fit 800 prisonniers. Le 4, il culbuta l'ennemi retranché à San-Pietro-in-Giu, et lui fit 900 prisonniers. Employé en Dalmatie après la paix de Presbourg, il remplit dans ce pays les fonctions de gouverneur-général civil et militaire, réunissant à l'administration publique le commandement des forces de terre et de mer. Le général Molitor attaqua et repoussa l'escadre russe qui assiégeait Lezina, et débloqua cette île, où il fit 300 Russes prisonniers de guerre. Il reprit ensuite l'île de Cursola, et termina cette campagne par le déblocus de Raguse, qu'il effectua, le 6 juillet 1806, avec 1700 hommes seulement, à la suite d'une action où il battit et chassa du pays 10,000 Monténégrins et 3000 Russes. Cette brillante affaire lui valut d'abord le cordon de grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 28 juillet (1), puis la décoration de chevalier de l'ordre de la Couronne-de-Fer. En 1807, il marcha des côtes de l'Adriatique sur les bords de la mer Baltique, attaqua les Suédois, le 13 juillet, à Damgarten, força le passage de la Recknitz, enleva les positions de Lobnitz et de Redebas, et poursuivit l'ennemi jusque sous les murs de Stralsund. Il commanda alors la gauche de l'armée qui fit le siége de cette forteresse, et pénétra le premier dans la place. Devenu commandant en chef de l'armée d'occupation de la Poméranie suédoise, le général Molitor remplit les fonctions de gouverneur-général civil et militaire de cette province jusqu'à la fin de 1808. Dans le cours de cette année, il fut promu au titre héréditaire de comte, affecté à un majorat de 30,000 livres de rente, et reçut le cordon de commandeur de l'ordre militaire de Charles-Frédéric de Bade, dont il porte aujourd'hui la grand'-croix. Employé sous le maréchal Masséna en 1809, le comte Molitor fut détaché avec sa division, après la bataille d'Eckmühl, dans la direction de l'Inn. Il arrêta les progrès d'un corps d'armée autrichien, commandé par le général Hiller, et dégagea, au combat de Neumarkt, le 24 avril, la division bavaroise de Wrède, qui se trouvait fortement compromise. Le 19 mai, il effectua le passage du Danube à Ebersdorff, et s'établit dans l'île de Lobau, après en avoir chassé les

(1) Il était commandant de la même légion depuis le 14 juin 1804.

Autrichiens. Le surlendemain, jour de la bataille d'Essling, le comte Molitor soutint seul, avec sa division, et pendant plusieurs heures, le premier choc de l'armée ennemie à Gross-Aspern, et concourut au gain de cette mémorable bataille, disputé pendant deux jours avec un acharnement égal de chaque côté. Il coopéra à la victoire de Wagram, le 6 juillet de la même année, en soutenant pendant une grande partie de la journée les efforts désespérés du centre de l'armée autrichienne, près du village d'Aderka. En 1810, le comte Molitor fut chargé du commandement en chef dans les villes anséatiques. Il passa en Hollande l'année suivante; devint gouverneur du palais de Strasbourg, et ensuite grand-cordon de l'ordre de la Réunion, le 26 janvier 1813. Il resta chargé du commandement, en Hollande, jusqu'à l'ouverture de la campagne de cette année. A cette époque, le général Molitor approvisionna toutes les places, jeta des garnisons dans le Helder, Naarden, Gorcum, Bois-le-Duc, Bergop-Zoom, Utrecht, l'île de Gorée; et, à la tête d'un faible corps de mauvaises troupes, il disputa le terrain pied-à-pied à une armée nombreuse, bien aguerrie, et que favorisait encore l'insurrection des Hollandais. Enfin il prit part aux combats de l'île de Bommel et de Bois-le-Duc. Employé sous le duc de Tarente en 1814, il combattit aux affaires de la Chaussée, de Châlons-sur-Marne et de la Ferté-sous-Jouarre, et commanda ensuite le 11e corps d'armée jusqu'à la fin de la campagne. Après l'abdication de Buonaparte et le rétablissement des Bourbons, le comte Molitor fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et nommé inspecteur-général d'infanterie les 1er et 27 juin 1814. Le 21 janvier 1815, il reçut la grand'-croix de la Légion-d'Honneur. Pendant les *cent-jours*, il organisa et commanda, dans la 5e division militaire, les gardes nationales mobiles, qu'il conduisit ensuite en Alsace, mit en état de défense toutes les places et forteresses des départements du Haut et du Bas-Rhin, et fit partie de la chambre des Pairs créée par Buonaparte, le 2 juin 1815. Le comte Molitor a cessé ses fonctions de gouverneur du palais de Strasbourg au second retour du roi. En 1818, il a été reporté sur le tableau des inspecteurs-généraux de l'infanterie, et placé, en 1823, à la tête du 2e corps de l'armée des Pyrénées, commandée par Monseigneur, duc d'Angoulême. Le comte Molitor occupa successivement Tudella, Sarragosse et toute la partie méridionale de la Catalogne; se porta ensuite sur la rive droite de l'Ebre, et marcha sur Valence dont il prit possession, après avoir forcé Ballestéros à lever le siége de Sagonte. Poursuivant avec vigueur ce général ennemi, son avant-garde,

commandée par le général Bonnemain, atteignit et culbuta l'arrière-garde de l'armée constitutionnelle à Algemisi le 14 juin, et enleva le même jour la tête de pont d'Alcira sur le Jucar. A cette époque, et depuis l'entrée du comte Molitor dans le royaume de Valence, son corps d'armée s'était emparé de 102 pièces d'artillerie de bronze, outre beaucoup de pièces de fonte, et 15 milliers de poudre. Le 7 juillet, il entra dans Murcie, poussant toujours avec vivacité l'armée ennemie. Le 13, il s'empara de la forteresse de Lorca, et il fut nommé, le 24, commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Le lendemain, le comte Molitor dispersa à Guadix la cavalerie constitutionnelle. Il occupa Grenade le 27; et, le 28, il remporta à Campillo un avantage qui acheva de ruiner les espérances de Ballestéros. Ce général demanda alors à entrer en négociation, et, le 4 août 1823, il fit avec le comte Molitor une convention en vertu de laquelle lui et le reste de son armée, montant à 7000 hommes de vieilles troupes, reconnurent l'autorité de la Régence. Ballestéros fit en outre donner l'ordre aux gouverneurs des places de Carthagène, Alicante, Pampelune, Saint-Sébastien, Peniscola, Mouzon, Venasque, etc., de se soumettre à la même autorité. Cette expédition heureusement terminée, le comte Molitor marcha, de concert avec Ballestéros, contre le général en chef Riégo, qu'ils poursuivirent jusque dans les montagnes des Alpujarres. Louis XVIII, pour récompenser les services du général Molitor dans cette dernière guerre, l'a créé pair et maréchal de France le 9 octobre 1823, et le roi Ferdinand lui a donné dans le même mois la grand'-croix de l'ordre de Charles III. Son corps d'armée a pris possession des forts et de la ville d'Alicante les 1^er^ et 2 novembre de la même année. Le maréchal Molitor a reçu, en 1824, de l'empereur Alexandre, le grand-cordon de l'ordre de Saint-Wladimir de la première classe. Il a, entr'autres enfants :

1°. N.... baron Molitor, sous-préfet de l'arrondissement d'Épernay (Marne);

2°. N.... Molitor, lieutenant des hussards de la garde royale, chevalier de la Légion-d'Honneur, marié, par contrat signé par le roi le 9 février 1825, avec Jenny *Thouvenet*.

ARMES : *De gueules, à la colonne d'or, accostée de deux épées d'argent, garnies d'or, surmontées chacune de cinq branches de laurier de sinople, aboutées en forme d'étoile; au franc canton d'azur, chargé d'une épée d'argent, garnie d'or.* Supports : deux lions affrontés.

5 mars 1819. MOLLIEN, (François-Nicolas, *comte*), est né à Rouen le 28 février 1758. Entré avant la révolution dans la carrière administrative, il rem-

plissait les fonctions de premier commis des finances, lorsqu'en 1784 on lui confia le renouvellement du bail de la ferme générale. De 1790 à 1799, il rentra dans la vie privée; mais la persécution troubla longtemps le repos qu'il avait espéré trouver dans la retraite; et, de 1793 à 1794, M. Mollien, atteint par l'absurde et odieuse loi des suspects, subit une longue détention. La révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) fut marquée par ses résultats, sinon comme le terme de la longue anarchie qui déchirait la France, du moins comme un frein puissant qui devait la contenir. A cette époque, une foule d'hommes recommandables furent appelés à la direction des affaires publiques. M. Mollien fut nommé l'un des trois administrateurs de la caisse d'amortissement. Plus tard (le 20 juillet 1801), la direction suprême de cet établissement lui fut confiée. Il devint conseiller-d'état en 1804, puis ministre du trésor public le 27 janvier 1806. Chargé pendant treize ans de l'administration des deniers de l'état, M. Mollien a rempli avec distinction cette longue et épineuse carrière, et les hommes de tous les partis, versés dans les connaissances financières, se sont plu à rendre justice à la sagesse de ses vues, à son désintéressement et à son habileté. Il avait présidé, en 1803, le second collége électoral de Paris. Le 18 novembre 1807, il fut autorisé à accepter et à porter la grande décoration de l'ordre royal de Hollande. Il fut créé comte de l'empire l'année suivante, et décoré de l'ordre de l'Éléphant de Danemark en 1811, puis de la grand'croix de la Légion-d'Honneur le 6 avril 1813. Le 20 mars 1815, le comte Mollien qui, depuis la restauration, était resté sans fonctions, fut rappelé à celles de ministre du trésor par Buonaparte, qui le nomma en outre membre de la chambre héréditaire instituée par lui le 2 juin de cette année. Ces nominations furent annulées lors du second retour de Louis XVIII. Ce monarque, par ordonnance du 5 mars 1819, a appelé le comte Mollien à la chambre des Pairs. Quelque temps après, S. M., sur la présentation de cette chambre, l'a nommé président de la commission de surveillance près les caisses d'amortissement et des consignations. La comtesse Mollien, son épouse, née PETIT DU TILLEUL, a été dame du palais de l'impératrice Marie-Louise.

ARMES : *D'azur, à dextre une gerbe liée d'argent, à sénestre trois chevrons d'or l'un sur l'autre, et en chef trois étoiles du même.*

DE MONACO, (*prince*), voyez GRIMALDI. 4 juin 1814

DE MONBADON, (*comte*), voyez LA FAURIE. 4 juin 181

17 août 1815.

MONNIER, (Jean-Charles, *comte*), né à Cavaillon, le 22 mars 1758, s'enrôla, le 14 juillet 1789, dans la garde nationale parisienne, et y servit jusqu'au 1er juillet 1792, époque à laquelle il passa, avec le grade de sous-lieutenant, dans le 7e régiment d'infanterie. Le 30 octobre de cette année, il fut adjoint à l'état-major de l'armée de l'intérieur, puis à celui de l'armée d'Italie le 3 février 1793. Le 9 juillet suivant, on lui donna le grade d'adjudant-général chef de bataillon. Il se trouva en cette qualité à la prise de Saorgio, le 29 avril 1794, puis à celle de la redoute de Feldi. Promu au grade d'adjudant-général chef de brigade, le 14 décembre de la même année, il continua d'être employé à l'armée d'Italie. Sa conduite à la bataille de Lodi, le 15 mai 1796, fut citée avec éloge dans le rapport que Buonaparte adressa au directoire exécutif, en lui recommandant particulièrement cet officier supérieur. Il fit avec une égale distinction la campagne de 1797, et fut créé général de brigade le 23 mai de cette année, en considération des services qu'il avait rendus le 14 janvier précédent, à la bataille de Rivoli, où, à la tête de sa demi-brigade, il avait chassé la colonne ennemie du général prince de Lusignan des hauteurs de Monte-Popilo et de Monte-Brunisi, d'où elle tenait en échec les derrières de l'armée française. Employé dans le Tyrol successivement sous les généraux en chef Masséna et Joubert, puis à l'armée de Rome, sous le général Championnet, il força, le 8 décembre 1798, la forteresse de Civitella, boulevard des Abruzzes, de capituler après 18 heures d'investissement. Le 23 du même mois, le général Monnier attaqua, en avant de Spoltore et de Monte-Silvano, les avant-postes napolitains, qu'il repoussa jusque dans Pascara, et, d'après l'ordre du général Duhesme, somma la garnison de cette importante place de se rendre prisonnière de guerre, ce qu'elle effectua sur la menace de livrer immédiatement le premier assaut. Le 13 janvier 1799, il battit un corps nombreux d'insurgés en avant d'Isernia, et livra aux flammes un village où ceux-ci appuyaient leur gauche : il se distingua ensuite dans le combat sanglant, à la suite duquel les Français restèrent maîtres de la ville d'Isernia, où chaque maison avait soutenu un assaut. Le 20 du même mois, journée la plus meurtrière de toute cette campagne, le général Monnier fut chargé de l'une des principales attaques de la ville de Naples, où avait éclaté la plus violente insurrection. Il enleva au pas de charge et à la baïonnette l'artillerie des Lazzaronis, et s'avança jusque sur la place Capuana. Là, un coup de feu, qui lui traversa l'épaule droite jusqu'à la mâchoire gauche, le mit hors de com-

bat. A peine guéri de cette blessure, le général Monnier fut chargé de la défense d'Ancône et du littoral de l'Adriatique, comprenant les trois départements du Trento, du Musone et du Metanro. Le choix d'un chef expérimenté et plein de résolution importait à l'honneur de nos armes dans un pays presque entièrement insurgé, et où le peu d'habitants que la présence des troupes avait soumis, n'attendait qu'une occasion pour trahir et massacrer les Français. Réduit à un corps de trois ou quatre mille hommes, le général Monnier, par son activité et son audace, non-seulement intimida long-temps ses nombreux ennemis, mais encore enleva d'assaut sept villes de son gouvernement qui s'étaient révoltées, et défit tous les corps insurgés qu'il rencontra durant cette expédition : elle lui coûta vingt jours de combats, dans lesquels sa brigade fit une marche de 400 milles. Aux insurgés se joignirent bientôt les forces réunies de l'Autriche, de la Russie et de la Porte Ottomane. Resserré, pressé vivement de toutes parts, le général Monnier fut bientôt contraint de se renfermer dans Ancône, que bombardait par mer une escadre de huit vaisseaux de ligne et de six frégates russes et turques, sous les ordres de l'amiral Woinowich. Abandonné à ses faibles ressources, le général Monnier soutint en homme supérieur un siége régulier de 105 jours, et fit voir par son inconcevable activité et par la hardiesse et le succès de ses nombreuses entreprises, comment un chef habile et déterminé sait se créer des moyens de défense, et se faire admirer par ses ennemis eux-mêmes. Sa garnison, réduite à 1500 hommes, privée de vivres, de munitions et même d'artillerie (elle était toute démontée), obtint les honneurs de la guerre le 16 décembre 1799, et rentra en France aux frais de l'empereur d'Allemagne (1). Buonaparte, alors premier consul, combla le général Monnier d'éloges, et récompensa sa belle conduite par le grade de général divisionnaire, et par une armure complète d'honneur, qui lui furent décernés les 6 et 29 mars 1800. Échangé contre le prince de Lusignan, il alla commander une division d'avant-garde à l'armée de réserve, passa la Sésia et le Tésin les 27 et 31 mai 1800, chassa le général Laudon, retranché avec 7000 hommes, du village de Turbigo le 2 juin, et fut ensuite chargé de l'investissement du château de Mantoue. Le 14 du même mois, il commanda

(1) Dans l'un des articles de la capitulation d'Ancône, le général Frœlich, voulant donner au général Monnier une marque de sa considération particulière, lui accorda une garde d'honneur composée de 15 cavaliers et de 30 carabiniers montés.

l'une des deux divisions du centre, sous le général Desaix, à la bataille de Marengo, et concourut, avec le général Carra-Saint-Cyr, à la prise de Castel-Ceriolo et au mouvement qui décida le succès de cette grande journée. Le général Monnier fut ensuite envoyé pour commander à Bologne. Lors de l'insurrection de la Toscane, il marcha sur Arezzo, qu'il fit canonner le 18 octobre 1800, et qu'il emporta le lendemain par escalade, et à la suite d'un combat où 1500 insurgés furent passés au fil de l'épée. Le général Monnier fit ensuite démolir la citadelle et les remparts de la ville. Ayant rejoint l'armée du général Brune sur le Mincio, il prit une part très-active, le 25 décembre, à la bataille de Pozzolo, où le village de ce nom fut successivement pris et repris quatre fois sur l'ennemi par les généraux Monnier, Gazan, Watrin et Colli. Le général Monnier marcha ensuite sur Vérone, qu'il attaqua le 12 janvier 1801, et dont il fit la garnison prisonnière de guerre après cinq jours d'un feu terrible. Il continua de servir jusqu'à la paix de Lunéville. Plus tard, ayant refusé son adhésion à l'établissement du pouvoir impérial, il encourut la disgrâce de Buonaparte, et cessa d'être employé. Louis XVIII le rappela au service le 12 juin 1814, le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur les 29 juillet et 23 août, et lui accorda le titre de *comte* le 31 décembre de la même année. Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, le général Monnier fut choisi par le roi pour commander l'armée royale du Midi, sous les ordres de S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême. Il est devenu grand-officier de la Légion-d'Honneur le 3 avril, et pair de France le 17 août de la même année, et est décédé à Paris dans la nuit du 29 au 30 janvier 1816. L'état des services de ce général porte qu'il a fait onze campagnes, et pris de vive force onze villes de guerre et trois citadelles rendues à discrétion. N'ayant pas laissé d'enfants, sa pairie s'est éteinte en sa personne.

ARMES : *Coupé, au* 1 *d'azur, à la couronne murale de sable, adextrée d'une épée antique d'argent et sénestrée d'une ancre du même; au* 2 *de gueules, au cavalier armé de toutes pièces d'or, ayant l'épée en arrêt.* Cri de guerre : IO LA DIFESI.

5 mars 1819. DE MONS, (*comte*), voyez BEKER DE BAGERT.

4 juin 1814. DE MONT, (Joseph-Laurent, *comte*), d'une famille noble originaire du pays des Grisons, est né à Sartrouville, le 28 septembre 1747, d'un père qui servait dans les Suisses de la garde du Roi. Entré au service après la paix de Versailles, comme cadet gentilhomme dans le régiment

suisse de Vigier le 1er janvier 1764, il y fut nommé sous-lieutenant le 12 novembre 1768, lieutenant le 3 juin 1781, sous-aide-major, puis aide-major les 28 février et 26 mai 1782. Il y remplissait à l'époque de la révolution le grade de capitaine, et était décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis. Après avoir fait les premières campagnes comme chef de bataillon, il fut créé adjudant-général chef de brigade, et employé en cette qualité à l'armée de Moreau, sur le Rhin, l'Iser et le Danube, en 1796, puis sous les ordres de Jourdan en 1797. Le 20 avril de cette dernière année, il fit partie du second embarquement de l'armée française de Rhin-et-Moselle, lors du passage du Rhin à Kehl, où il fut blessé. Le 26 mars 1798, l'adjudant-général de Mont enleva de vive force les deux ponts de Reichenau, que les Autrichiens tentèrent vainement jusqu'à trois fois de reprendre à la baïonnette; et, après avoir tourné l'ennemi dans la vallée de Disenti, il enleva deux pièces de canon et deux drapeaux, et força tout ce qu'il y avait de troupes dans Reichenau de mettre bas les armes. Il fut créé général de brigade le 5 février 1799, puis commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Il servait à cette époque au camp de Bruges. Appelé à la grande armée d'Allemagne, sa conduite distinguée à la bataille d'Austerlitz, où il fut dangereusement blessé, lui valut le grade de général de division le 21 décembre 1805, et l'honneur d'être appelé, le 19 mai 1806, dans le sénat conservateur. En 1807, le comte de Mont fut chargé d'organiser dans le département de la Manche douze compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale mobilisée, pour la défense des côtes et de la ville de Cherbourg; et, le 20 mars de cette année, on le nomma commandant de la 3e légion de réserve de l'intérieur. Il prit part aux principales affaires de la campagne de 1809, contre l'Autriche, et eut un cheval tué sous lui, le 22 avril, à la sanglante bataille d'Eckmühl. Cette guerre terminée, le comte de Mont vint reprendre sa place au sénat. Envoyé à Strasbourg, lors de la funeste expédition de Russie, il se trouva bloqué dans cette place par les alliés en 1813, revint à Paris au mois de mai 1814, et fut créé pair de France le 4 juin suivant. Le comte de Mont est décédé le 8 mai 1826. Sa pairie s'est éteinte en sa personne.

ARMES : *De gueules, à la licorne d'or, issante du bas de l'écu, et surmontée de deux grenades éclatantes du même émail.* Supports : deux licornes. Devise : LOYAL.

DE MONTALEMBERT, (Réné-Marc-Marie-Anne, *marquis*), *baron* et *pair*, fils unique de Jean-Charles, marquis de Montalembert, chevalier 5 mars 1819.

de l'ordre de Saint-Lazare et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel de cavalerie, brigadier-général au service du gouvernement britannique pendant l'émigration, décédé à la Trinité en 1809, et de Marthe-Joséphine de Commarieu, est né à Paris au mois de juillet 1777. Émigré avec sa famille en 1791, il entra fort jeune au service de la Grande-Bretagne, en qualité de cornette dans le premier régiment des gardes à cheval. Peu de temps après, il fut attaché à l'état-major et envoyé en Égypte. Parvenu au grade de capitaine, M. de Montalembert suivit, en 1804, son régiment aux Grandes-Indes, et en revint avec le grade de major en 1808. A cette époque, il fut attaché à l'état-major de l'armée du duc de Wellington, et fit sous les ordres de ce général les campagnes de 1808 et 1809 en Portugal et en Espagne. A son retour en Angleterre, il fut compris dans l'armée d'expédition de l'île de Walcheren, et promu au grade de colonel en 1811. Au mois d'avril 1814, M. de Montalembert a eu le bonheur d'être le premier individu qui a annoncé officiellement, de la part du prince régent (aujourd'hui Georges IV), à S. M. Louis XVIII, alors résident à Hartwell, son rétablissement sur le trône de France. Le roi d'Angleterre, en considération des services de M. de Montalembert, et de ceux rendus par son père, lui a conféré le titre de *baron*. Rentré au service de France, en mai 1814, Louis XVIII le conserva dans son grade de colonel, et le nomma second secrétaire d'ambassade à Londres. Il fut décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis et de celle d'officier de la Légion-d'Honneur le même jour, 24 août 1814. Lors des événements du 20 mars 1815, le roi le chargea d'une mission particulière auprès de S. A. R. *Madame*, duchesse d'Angoulême, à Bordeaux. Il revint une seconde fois dans cette ville maritime, au mois de juin, avec trois frégates et plusieurs bâtiments de transport, chargés d'armes, de munitions et d'effets d'équipement pour les royalistes du Midi. Cette petite expédition, dont la direction avait été confiée à M. de Montalembert, eut pour résultat d'accélérer la soumission du général Clausel. Au mois de septembre suivant, le marquis de Montalembert retourna à Londres comme premier secrétaire de l'ambassade de France; et, en juillet 1816, le roi le nomma son ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à la cour de Wurtemberg. Il a été désigné, en 1819, pour l'ambassade de Danemark, après sa nomination à la pairie, du 5 mars de cette année. Le marquis de Montalembert a été chargé, en 1826, d'une nouvelle mission diplomatique. Il a épousé,

en 1809, Élise-Rosée FORBES, demoiselle anglaise, issue d'une bonne et ancienne famille. Leurs enfants sont :

1°. Charles-Forbes de Montalembert, né le 29 mai 1810;
2°. Jacques-Marc-Arthur de Montalembert, né le 6 août 1812;
3°. Élise-Rosalie-Clara de Montalembert, née le 29 août 1814.

La maison de Montalembert, d'ancienne chevalerie de l'Angoumois, et répandue successivement en Poitou, en Limosin, en Bretagne, en Périgord et en Agenais, a pris son nom du château de Montalembert, chef-lieu d'une seigneurie et paroisse considérable située sur les confins de l'Angoumois, à une lieue de la rive droite de la Charente, et à deux lieues S. O. de Civray. Ce château et cette terre étaient possédés, dès l'an 1050, par les premiers auteurs de cette maison. Comme sa généalogie doit être insérée incessamment dans l'un des volumes de l'*Histoire Généalogique*, nous croyons inutile de nous étendre ici sur les nombreuses branches qu'elle a formées, et qui toutes se sont illustrées par leurs services et leurs alliances, et ont constamment tenu rang parmi la haute noblesse dans toutes les provinces où elles se sont établies.

ARMES : *D'argent, à la croix ancrée de sable.* Supports : une autruche et un singe. Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

DE MONTALIVET, (*comte*), voyez BACHASSON. 5 mars 1819.

DE MONTBAZON, (*duc*), voyez DE ROHAN. 4 juin 1814.

DE MONTEBELLO, (*duc*), voyez LANNES. 17 août 1815.

DE MONTESQUIOU, (François-Xavier-Marc-Antoine, *abbé-duc*), est né au château de Marsan en 1757. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il fit d'excellentes études, et fut nommé, en l'année 1785, agent-général du clergé. Les talents qu'il déploya dans l'exercice de cette place importante lui ayant réuni les suffrages du clergé de Paris, il fut élu député de son ordre aux états-généraux du royaume en 1789. La sagesse et la modération de ses principes le firent appeler deux fois à la présidence de l'assemblée nationale les 5 janvier et 28 février 1790; et, lorsqu'il cessa ses fonctions, cette assemblée lui vota des remercîments publics pour l'impartialité et l'habileté avec lesquelles il les avait remplies. M. l'abbé de Montesquiou se fit remarquer parmi les orateurs qui s'opposèrent avec moins de succès que de talents et de persévérance, à la vente des biens du clergé, à l'émission ruineuse des assi- 17 août 1815.

gnats, aux persécutions dont on abreuvait les ministres du culte, et particulièrement ces religieux que l'intolérance politique expulsait de leurs cloîtres, sans permettre que des vieillards sans secours et sans asile pussent du moins mourir dans la retraite qu'ils s'étaient choisie. M. de Montesquiou, continuant de voter avec le côté droit, signa la protestation du 12 septembre 1791; et, pendant la session de l'assemblée législative, où il n'a pas siégé, il resta à Paris, honoré de la confiance du roi et des princes. Sorti du royaume après les massacres de septembre 1792, il se réfugia en Angleterre, et ne revint en France, avec l'agrément du roi, qu'après la révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Lorsque Buonaparte, se flattant d'obtenir des princes de la maison de Bourbon leur renonciation au trône de France, moyennant une forte indemnité pécuniaire, eut provoqué de la part de ces princes, et notamment de Louis XVIII, cette réponse noble et fière que l'histoire a déjà consacrée, ce fut à M. l'abbé de Montesquiou que le roi confia la mission de la transmettre à l'homme auquel elle ôtait tout espoir de légitimer son autorité, et de la maintenir autrement que par la force et la victoire. Peu de jours après, M. de Montesquiou reçut un ordre d'exil pour la ville de Menton, dans la principauté de Monaco; mais, comme il n'avait dans ce pays aucun moyen d'existence, on eut honte de persécuter un homme d'un caractère aussi honorable, et sa tranquillité cessa d'être troublée. Après la chute de Buonaparte, M. l'abbé de Montesquiou fut nommé, le 16 avril 1814, membre du gouvernement provisoire, puis, le 13 mai suivant, ministre-secrétaire d'état au département de l'intérieur. Il fut l'un des commissaires nommés par Louis XVIII pour la rédaction de la Charte constitutionnelle, et on lui en a attribué la plus grande partie. Excepté de l'amnistie promulguée par Buonaparte, lors des évènements de mars 1815, il se retira en Angleterre, et revint après la seconde restauration. A cette époque, et malgré la médiocrité de sa fortune, la situation déplorable où se trouvait la France ne lui permit pas d'accepter l'indemnité de 100,000 francs que Louis XVIII avait accordée à chacun de ses ministres. Le département du Gers l'élut député, et le roi le créa pair de France le 17 août 1815, puis ministre d'état, membre du conseil privé le 19 septembre suivant. Il a été nommé membre de l'Académie française lors de la réorganisation de cette compagnie en 1816, et créé commandeur des ordres du Roi en 1820. Par ordonnance du 30 avril 1821, le titre de *duc* a été attaché à sa pairie, qui, par une autre ordonnance du 12 septembre 1817, a

été substituée à Raimond-Aimeri-Philippe-Joseph, vicomte de Montesquiou-Fezensac, son neveu.

XXI. Marc-Antoine, comte DE MONTESQUIOU, baron d'Aubiet et d'Aignan, père de l'abbé-duc de Montesquiou, fut nommé capitaine au régiment de la Marine, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De son mariage avec Catherine DE NARBONNE-LARA, sœur de Jean, duc de Narbonne, ministre de la guerre sous Louis XVI, et de François de Narbonne-Lara, évêque d'Évreux, sont issus :

1°. Philippe-André-François, dont l'article suit;

2°. François-Xavier-Marc-Antoine, abbé-duc de Montesquiou, pair de France, dont on va parler plus haut;

3°. François-Joseph, comte de Montesquiou-Fezensac, né à Saint-Arroman, près Mirande (Gers), le 20 mars 1757, capitaine dans le régiment Royal-Piémont, cavalerie, puis sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi le 20 décembre 1782, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, retraité en 1817, comme maréchal-de-camp et lieutenant-commandant des gardes-du-corps;

4°. Jeanne-Anne de Montesquiou-Fezensac;

5°. Jacquette-Philippine de Montesquiou-Fezensac.

XXII. Philippe-André-François, comte DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, né au château de Marsan (Gers) le 30 avril 1753, fut connu du vivant de son père sous le nom de *vicomte de Montesquiou*. Entré au service comme sous-lieutenant dans le régiment Royal-Vaisseaux, il obtint ensuite une compagnie de dragons dans le régiment de Lorraine, et fut nommé colonel en second du régiment de Lyonnais, infanterie, le 15 avril 1780. Sa justice et la fermeté de son caractère surent maintenir la discipline dans ce corps au milieu de l'insubordination que les manœuvres des révolutionnaires avaient introduite dans l'armée. Créé maréchal-de-camp par Louis XVI le 6 octobre 1791, il fut envoyé en cette qualité à Avignon en 1792, et mit fin aux désordres qu'y exerçaient des bandes marseillaises, en les forçant de se retirer. Dans la même année, le roi le choisit pour commander la partie du sud de Saint-Domingue. Il y maintint l'ordre et la tranquillité, et le respect dû à l'autorité royale, malgré les intrigues des commissaires Polverel et Sonthonax, qui, favorisant l'insurrection des noirs, provoquèrent le massacre des blancs et tous les excès qui désolèrent les diverses parties de cette malheureuse colonie. Dès que le comte de Montesquiou eut appris le meurtre de Louis XVI, il quitta le commandement; mais les commissaires républicains le firent arrêter et emprisonner dans un vaisseau, qui, aussitôt que la mer serait devenue libre, devait le ramener en

France, pour être traduit à la barre de la convention. Les croisières anglaises n'ayant pas permis de mettre à la voile de tout un an, le comte de Montesquiou subit cette longue détention à bord du même navire, et rejeta toutes les offres qui lui furent faites dans le but de lui faire reprendre le service pour le parti républicain. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre (27 juillet 1794), il passa aux États-Unis d'Amérique, et ne rentra en France qu'après le licenciement du corps de Condé, où il était allé faire les dernières campagnes jusqu'en 1801. M. de Montesquiou y vécut dans la retraite jusqu'à l'époque du rétablissement de la maison de Bourbon. Louis XVIII le créa lieutenant-général de ses armées et commandeur de la Légion-d'Honneur les 22 juin et 29 juillet 1814, et l'appela au commandement du département du Gers. Le comte de Montesquiou conserva ce commandement jusqu'à l'époque de l'invasion de Buonaparte en mars 1815. Après le second retour du roi, il a présidé le collége électoral du Gers, et a été compris dans l'ordonnance qui, en 1817, a statué sur la retraite des officiers-généraux âgés de plus de 50 ans. Il a pour fils unique le vicomte de Montesquiou, qui suit.

XXIII. Raimond-Aimeri-Philippe-Joseph, vicomte DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, né en 1784, entra au service en 1804, dans le 5e régiment de ligne, et fit les campagnes de 1805 et 1806, contre l'Autriche et la Prusse, cette dernière en qualité de lieutenant attaché à l'état-major du maréchal Ney, qu'il suivit en Espagne pendant la campagne de 1807. Il revint à la grande-armée d'Allemagne en 1809, et se trouva à la sanglante bataille de Wagram, alors attaché comme aide-de-camp, avec grade de capitaine, au maréchal Berthier, prince de Neufchâtel. Devenu chef d'escadron, il fit partie, en 1812, de l'expédition de Russie, et fut nommé colonel du 4e régiment de ligne après la bataille de la Moskowa. Sa conduite pendant la retraite de Moscou fut citée avec éloge, et lui mérita le grade de général de brigade le 4 mars 1813. Compris dans la capitulation de Dresde, il fut fait prisonnier, ainsi que la garnison de cette place, et il ne rentra en France qu'après la restauration. Louis XVIII le créa commandeur de la Légion-d'Honneur le 29 juillet 1814. Il n'accepta aucunes fonctions pendant les *cent-jours;* et, après le second retour du roi, il fut de nouveau employé dans son grade. L'ordonnance royale du 12 septembre 1817 l'a appelé à succéder à la pairie de M. l'abbé-duc de Montesquiou, son oncle. Celle du 5 novembre suivant l'a nommé aide-major-général de la garde royale. Il a été créé com-

mandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 mai 1825, et il est aujourd'hui porté sur le tableau des lieutenants-généraux disponibles. Le vicomte de Montesquiou-Fezensac a épousé mademoiselle CLARKE, fille du premier lit de Henri-Jacques-Guillaume Clarke, duc de Feltre, pair et maréchal de France, ministre-secrétaire d'état au département de la guerre, etc., etc.

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, (Anne-Pierre-Élisabeth, *comte*), né à Paris le 31 septembre 1764, fut pourvu, le 5 décembre 1779, de la survivance de la charge de premier écuyer de *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), exercée par son père, et entra au service en 1781, comme sous-lieutenant dans le régiment Dauphin, dragons. Le comte de Montesquiou resta étranger aux événements de la révolution, et vécut dans la retraite jusqu'à l'époque du couronnement de Buonaparte. Appelé quelque temps après à siéger au corps-législatif, il fut choisi, le 16 septembre 1808, pour présider la commission des finances. Lorsque le prince de Talleyrand fut promu à la dignité de vice-grand-électeur, M. de Montesquiou lui succéda dans celle de grand-chambellan le 29 janvier 1809. Dans le cours de la même année, il fut autorisé à accepter et à porter la grande décoration de l'ordre de la Couronne de Saxe. Le 18 janvier 1810, il fut élu candidat à la présidence du corps législatif en remplacement de M. de Fontanes, devenu sénateur. Le 4 avril, il fut décoré de la grand'-croix des ordres de Saint-Léopold d'Autriche et de Saint-Joseph de Wurzbourg, et peu de temps après, il fut nommé chevalier de ceux de Saint-Hubert de Bade et de la Couronne de Bavière. Le comte de Montesquiou a présidé le corps-législatif pendant les sessions de 1810, 1811 et 1813. Le 5 avril de cette dernière année, il fut admis dans le sénat-conservateur; et, par décret du 26 décembre, on l'envoya dans la 15e division militaire (Rouen), pour y organiser les moyens de salut public. Il devint aide-major-général de la garde nationale parisienne le 4 janvier 1814. Après la chute de Buonaparte, Louis XVIII le créa pair de France le 4 juin, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 5 octobre de la même année. Le 6 janvier de l'année suivante, il fut promu au titre de grand-officier de la Légion-d'Honneur, de laquelle il avait été nommé commandeur le 20 juin 1811. Au mois de mars 1815, Buonaparte, ayant momentanément ressaisi le pouvoir, rappela le comte de Montesquiou-Fezensac à toutes les fonctions qu'il avait naguère remplies près de sa personne, et le comprit, le 2 juin, dans sa chambre des pairs. Après les *cent-jours*, il s'est

retiré dans l'une de ses terres, située dans le département de la Sarthe, et y a vécu éloigné des affaires publiques jusqu'au 5 mars 1819, époque à laquelle Louis XVIII l'a rappelé à la chambre héréditaire. Le comte de Montesquiou-Fezensac a été créé grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 4 novembre 1826. Il a épousé N..... LE TELLIER DE LOUVOIS, sœur de madame la duchesse de Doudeauville, et fille de Charles-François-César le Tellier de Louvois, marquis de Montmirail et de Crusy, brigadier des armées du roi, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, membre honoraire de l'Académie des sciences, et de Charlotte-Benigne le Ragois de Bretonvilliers. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

1°. Anatole, baron, puis comte de Montesquiou, adjudant-commandant et aide-de-camp de Napoléon, autorisé, le 4 avril 1810, à porter la décoration de l'ordre de Saint-Léopold d'Autriche. Le 3 février 1811, il a prêté serment en qualité de chambellan de l'empereur. Il a été nommé officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Louis les 23 mars et 30 août 1814, puis chevalier d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans au mois de décembre 1817. Il a épousé, en 1807, N.... *de Montesquiou*, sa cousine-germaine, fille du comte Henri de Montesquiou;

2°. Alfred de Montesquiou, nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 30 mai 1825. Il a épousé N... *Perron*, fille du général Perron, qui s'est illustré dans l'Inde par la résistance qu'il a opposée aux Anglais.

XIX. Anne-Pierre, marquis DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, né le 17 octobre 1739, fils unique de Pierre, comte de Montesquiou (1), lieute-

(1) Pierre, comte de Montesquiou, était frère aîné de Pierre-Paul de Montesquiou, comte d'Artagnan, brigadier d'infanterie des armées du roi, décédé le 25 novembre 1751, laissant d'Anne-Élisabeth *Filleul de Pierrefitte*, son épouse, 1° Paul-Joseph de Montesquiou-Fezensac, comte d'Artagnan, né le 7 août 1727, nommé sous-lieutenant aux gardes-françaises en 1752; 2° Louis de Montesquiou-Fezensac, chevalier d'Artagnan, ancien seigneur haut-justicier d'Artagnan, de Gensac, de Barbachin, d'Andosse, de Mazonches, etc., nommé successivement deuxième enseigne de la compagnie de Gauville au régiment des gardes-françaises le 5 avril 1750; premier enseigne de la compagnie de Lannoy le 17 novembre 1754; chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 7 mai 1765; lieutenant au même corps le 8 février 1767; breveté colonel d'infanterie le 9 mai 1771; capitaine en second dans la compagnie d'Aldart (grenadiers) le 31 août 1777; reçu chevalier de l'ordre de Saint-Lazare le 20 juillet 1779, et créé brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, et maréchal de camp le 9 mars 1788. Le roi l'a nommé officier de la Légion-d'Honneur le 3 octobre 1814, puis lieutenant-général de ses armées et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er novembre 1815.

nant-général des armées du roi, gouverneur du fort Louis, sur le Rhin, et de Gertrude-Marie-Louise de Bombarde de Beaulieu, entra dans les mousquetaires en 1754. Il passa ensuite dans les chevau-légers de la garde, et devint successivement gentilhomme de la manche de M. le duc de Bourgogne, colonel dans le corps des grenadiers de France, puis colonel du régiment Royal-Vaisseaux le 20 février 1761, brigadier des armées du roi le 20 avril 1768, enfin, en 1771, premier écuyer de *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), qui l'honorait d'une bienveillance particulière. En 1777, le marquis de Montesquiou ayant supplié Louis XVI de lui permettre, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, de joindre à leur nom celui *de Fezensac*, comme le nom véritable et originaire de leur maison, S. M., après s'être fait rendre compte des titres par lesquels le marquis de Montesquiou prouvait sa descendance d'Aimeri, comte de Fezensac en 1050, en reconnut l'authenticité (1), et en conséquence

(1) Le marquis de Montesquiou ayant voulu depuis mettre sous les yeux du public les preuves de sa généalogie, elles furent rassemblées par M. Chérin, généalogiste et historiographe des ordres du Roi, et ensuite soumises à l'examen de D. Merle, D. Clément et D. Poirier, religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, de M. de Bréquigny, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et belles-lettres, et de MM. Bejot, Garnier et Dacier, de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, (le dernier aujourd'hui membre de l'Académie française). Ces savants ont déclaré, le 13 février 1784, que les preuves imprimées de la généalogie de la maison de Montesquiou, qui avaient été extraites par M. Chérin de cinq cartulaires et de titres originaux authentiques, ainsi que de plusieurs ouvrages imprimés, en étaient extraites avec fidélité. Enfin, par un certificat particulier, du 29 mars 1784, M. Chérin a déclaré que sur les extraits des mêmes preuves il avait composé la généalogie de la maison de Montesquiou, remontant par les comtes de Fezensac jusqu'à la seconde race des ducs héréditaires de Gascogne. (*Art de vérifier les dates*, édition in-folio de 1784, t. II, p. 271, et nouvelle édition in-8°, t. IX, 1818, p. 298.)

Plusieurs historiens des dix-septième et dix-huitième siècles avaient déjà porté le même témoignage sur l'illustre origine de la maison de Montesquiou, entr'autres Arnauld Oihenart, dans son ouvrage ayant pour titre : *Notitia utriusque Vasconiæ*, Paris, in-4°, 1638, 1656, p. 490; D. de Brugelles, camérier et doyen de Simorre, dans sa *Chronique du diocèse d'Auch*, in-4°, Toulouse, 1746, p. 514; Expilly, dans son savant *Dictionnaire des Gaules de la France*, t. IV, p. 845, in-fol., 1766, et l'abbé Vély, dans son *Histoire de France*. Deux généalogies manuscrites, l'une du célèbre André du Chesne, conservée à la Bibliothèque du Roi, l'autre de l'abbé le Laboureur, insérée au vol. 54 des généalogies, fol. 87, et au vol. 208 des Mélanges, fol. 453, du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, constatent la même origine, qu'ont aussi rappelée dans leurs ouvrages, en s'appuyant de l'autorité d'Oihenart, plusieurs généalogistes, tels que MM. du Fourny et Chazot de Nantigny.

autorisa tous les membres de la maison de Montesquiou à joindre à ce nom celui de Fezensac, et l'aîné à s'appeler le comte *de Fezensac*. (Voyez la *Gazette de France* du 12 novembre 1777, n° 91.) Le marquis de Montesquiou-Fezensac fut créé maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et, le 2 février 1783, chancelier garde-des-sceaux des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, puis chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1784. A la mort de M. de Coetlosquet, évêque de Limoges, le marquis de Montesquiou devint son successeur à l'Académie française, et sa réception eut lieu en présence de Gustave III, roi de Suède. Député aux états-généraux en 1789, par la noblesse de la vicomté de Paris, il fut l'un des premiers membres de son ordre qui se réunirent au tiers-état. A la fin de la session, il fut employé à l'armée du Midi en qualité de maréchal-de-camp. Plus tard, il en prit le commandement en chef; et, à la tête de cette armée, il conquit la Savoie entière en peu de jours, dans le mois de septembre 1792. Partisan de la monarchie constitutionnelle, il chercha, par le crédit que lui avaient acquis ses succès militaires, à rallier le parti des Girondins à la cause du trône; mais, décrété d'accusation sous un prétexte étranger à ses principes politiques, il quitta l'armée pour se soustraire à l'exécution de ce décret, et se retira en Suisse. En 1795, le marquis de Montesquiou obtint le rapport du décret et sa radiation de la liste des émigrés. Rentré en France à cette époque, il se retira à Paris, où il mourut le 30 décembre 1798. (*Dict. historique des Généraux français*, t. VIII, 1823, pp. 5, 6 et 7.) Il avait épousé, le 16 avril 1760, Jeanne-Marie Hocquart, (sœur de la comtesse de Cossé et de la marquise de la Bouexière), et fille de Jean-Hyacinthe Hocquart, et de Marie-Anne Gaillard de la Bouexière. De ce mariage sont issus:

1°. Anne-Pierre-Élisabeth, comte de Montesquiou-Fezensac, pair de France, mentionné plus haut;

2°. Henri, comte de Montesquiou-Fezensac, né le 3 janvier 1768. Peu de temps avant la révolution, il obtint la survivance de la charge de capitaine-colonel de la compagnie des Suisses de la garde de M. le comte d'Artois. Il devint chambellan de Napoléon en 1809, membre du corps législatif pour la session de 1813, et officier de la Légion-d'Honneur le 2 novembre 1814. Le comte Henri de Montesquiou est aussi grand'-croix de l'ordre du Mérite civil, *dit* de la Couronne de Bavière. Il a, entr'autres enfants :

A. N.... de Montesquiou-Fezensac, mariée avec Jean-Thomas *Arrighi*, duc de Padoue, lieutenant-général;

B. N.... de Montesquiou-Fezensac, épouse du comte Anatole *de Montesquiou*, son cousin-germain;

3°. Anne-Louise-Hyacinthe-Augustine de Montesquiou-Fezensac, née en 1761.

Les avantages qui placent la maison de Montesquiou au rang des plus considérables de la Guienne, sont une ancienneté de plus de huit siècles, de riches et nombreux domaines, des alliances constamment pures et presque toujours illustres, une existence toute militaire et telle que pouvaient la donner la fortune et le vasselage des hauts barons, enfin, dans des temps postérieurs, la réunion des hautes dignités de l'église, de la cour et des armées. Quant à l'extraction des barons de Montesquiou de la seconde race des ducs héréditaires de Gascogne, attestée par le double témoignage des chartes et des chroniques, et reconnue par une décision royale que rappelle et confirme un arrêt du parlement de Paris du 31 juillet 1783, la splendeur d'une telle origine, dont la preuve est une des rares exceptions de notre histoire, élève cette maison au niveau de toutes celles qui peuvent authentiquement se glorifier d'avoir pour souches les plus anciennes et les plus illustres races comtales et souveraines.

Nous allons présenter succinctement le tableau des ancêtres des comtes de Fezensac, diplomatiquement reconnus comme les auteurs des barons de Montesquiou, et établir leur descendance *féminine* de la première race de nos rois.

1. Clotaire II, roi de Soissons en 584, puis de toute la France en 613, décédé en 628, avait pour père Chilpéric Ier, assassiné en 584, pour aïeul Clotaire Ier, et pour bisaïeul le grand Clovis, mort en 511. Clotaire II laissa deux fils, Dagobert I, qui a continué la première race de nos rois, laquelle a régné jusqu'en 752, et Charibert, dont on va parler.

2. Charibert, roi de Toulouse en 630, décédé en 631, laissa de *Giséle*, sa femme, fille d'Amand, duc des Gascons, entr'autres enfants, Boggis, qui suit.

3. Boggis, duc d'Aquitaine en 637, mourut en 688, laissant de sainte *Ode*, sa femme :

4. Eudes ou Odon, duc d'Aquitaine en 688, décédé en 735, père, par *Valtrude*, son épouse, fille du duc Walchigise, de trois fils, dont l'aîné suit.

5. Hunald, duc d'Aquitaine en 735, tué devant Pavie en 774, fut père de Waifre, qui suit.

6. Waifre, duc d'Aquitaine, par la démission de son père, en 745, assassiné en 768, laissa *d'Adèle*, sa cousine, fille de Loup Ier, duc de Gascogne, Loup II, qui suit.

7. Loup II, duc de Gascogne, fut mis à mort pour avoir battu l'arrière-garde de Charlemagne à Roncevaux en 778. Il eut pour successeur son fils aîné, Adalric, qui suit (1).

(1) Loup II eut pour second fils Loup-Sanche, duc de la Gascogne citérieure en 778. Sanche-Sancion, second fils de Loup-Sanche, fut élu comte de Navarre en 836, par les grands du pays, et Garcie-Ximenès, son petit-fils, prit le titre de roi de Navarre en 861. Les descendants de celui-ci ont formé, en 1035, trois branches : 1° les *rois de Navarre*, qui n'ont régné que jusqu'en l'année 1076; 2° les *rois de Castille*, éteints le 30 juin 1109; 3° et les *rois d'Aragon*, éteints, le 7 septembre 1134, en la personne d'Alfonse Ier, roi d'Aragon, de Castille et de Léon.

8. Adalric, duc de Gascogne, fut aussi mis à mort par ordre de Louis le Débonnaire en 812, pour s'être révolté à l'occasion de la nomination de Liotard, au comté de Fezensac, que Charlemagne avait démembré de la Gascogne, et pour avoir attaqué l'armée royale, à son retour de l'Espagne, dans les défilés de Roncevaux.

9. Centule, second fils d'Adalric, périt au dernier combat de Roncevaux, livré par son père en 812. Il eut pour fils Loup Centule, qui suit.

10. Loup-Centule, duc de Gascogne, en 812, avec Scimin, son oncle, fut privé de son duché en 819, pour s'être révolté contre Louis le Débonnaire. Loup-Centule, et Scimin qui l'avait secondé et qui partagea sa disgrâce, ont été les derniers ducs héréditaires de Gascogne, issus du sang royal de Clovis. Après leur expulsion, ce duché a été gouverné, jusqu'en 872, par des ducs amovibles. Loup-Centule laissa en France ses deux fils, Donat-Loup, établi comte de Bigorre en 820, et décédé sans postérité, et Centulfe Ier, à qui Louis le Débonnaire donna la vicomté de Béarn en 819 (1), et ce même duc se retira en Espagne auprès d'Alfonse le Chaste, roi des Asturies et de Galice, qui le pourvut d'un gouvernement en Castille. Loup-Centule avait aussi une fille, dont on va parler.

11. N...., qui avait suivi son père en Castille, fut mariée avec un comte de ce pays. (D. Martenne, *Premier Voyage littéraire*, part. 2, p. 4; *Art de vérifier les dates*, nouv. édition in-8°, 1818, t. IX, pp. 240, 242.) De ce mariage est issu Sanche Ier, surnommé *Mittara*, qui suit.

SECONDE RACE DES DUCS HÉRÉDITAIRES DE GASCOGNE.

12. Sanche Ier, surnommé *Mitarra*, c'est-à-dire *le Montagnard*, petit-fils, suivant Oihenart, du duc Loup-Centule, fut appelé de Castille par les Gascons vers l'an 872. Il les gouverna souverainement sans vouloir reconnaître l'autorité des rois de France, en quoi il fut imité par ses successeurs.

13. Sanche II, duc de Gascogne, surnommé *Mittara* comme son père, avec lequel les chroniques pourraient l'avoir confondu, eut pour fils Garcie-Sanche, qui suit.

14. Garcie-Sanche, dit *le Courbé*, duc de Gascogne en 904, laissa *d'Honorate*, ou *Amuna*, sa femme, 3 fils:

15. Sanche-Garcie, duc de Gascogne.

16. Guillaume Sanche, duc de Gascogne en 977, épousa Urraque *de Navarre*, fille du roi Garcie Ier.

17. SancheGuillaume, duc de Gascogne, succéda, en 1010, au duc Bernard-Guillaume, son frère aîné, et mourut le 4 octobre 1032, ne laissant que 2 filles, mariées dans les maisons *de Barcelonne et d'Angoutême*. En lui s'est éteinte la seconde race des ducs héréditaires de Gascogne.

15. Guillaume-Garcie, comte de Fezensac en 920, décédé vers l'an 960, laissa 3 fils, dont le dernier, Fredelon, fut apanagé du comté de Gaure.

16. Otton ou Eudes, comte de Fezensac en 960, fils aîné du comte Guillaume-Garcie, eut pour fils et successeur :

17. Bernard-Otton, comte de Fezensac, fondateur du monastère de Saint-Lourcy et du prieuré de Montaut. Il laissa :

18. Aimeri Ier, comte de Fezensac en 983, souscripteur, vers l'an 1030, de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Pé de Generest, fut père de 2 fils :

19. Guillaume, surnommé *Astanove*, comte de Fezensac en 1032, père d'Aimeri II.

20. Aimeri II, dit *Forton*, comte de Fezensac en 1068 et 1087 (2).

19. Raimond-Aimeri, baron de Montesquiou, marié avec Auriane *de la Mothe*.

20 Arsieu ou Aisieu, baron de Montesquiou, en 1068 et vers 1096.

16. Bernard Ier, comte d'Armagnac en 960, eut pour fils :

17. Géraud, surnommé *Trencaléon*, comte d'Armagnac, qui laissa :

18. Bernard II, dit *Tumapater*, cte d'Armagnac en 1020 et 1061, époux *d'Ermengarde*

19. Gérand II, comte d'Armagnac en 1073. Sa postérité, dont quelques rameaux naturels ou légitimes se sont perpétués, a gouverné l'Armagnac jusqu'en 1245.

15. Arnaud-Garcie, comte d'Astarac en 937 et 975, eut pour fils :

16. Arnaud, comte d'Astarac, bienfaiteur de l'abbaye de Simorre, laissa de *Talaise*, sa femme, 4 fils, dont le dernier, Odon, mourut archevêque d'Auch.

17. Guillaume, comte d'Astarac, en 1012, ép. une proche parente, dont il eut:

18. Sanche Ier, comte d'Astarac, en 1040, vivant encore en 1085. Il laissa :

19. Bernard Ier, comte d'Astarac, vivant en 1142. Ses descendants ont gouverné ce comté jusqu'en 1511 (3).

17. Bernard, surnommé *Pélagos*, comte de Pardiac, en 1025, épousa *Marquèse*.

18. Otger Ier, dit *de Montlezun*, comte de Pardiac, en 1088, ép. *Amanène*, dont il eut :

19. Guillaume, comte de Pardiac en 1155 et 1142. Ses descendants ont gouverné ce comté jusqu'en 1402 (4).

---

(1) Centulfe Ier fut la souche des vicomtes de Béarn, éteints le 17 juillet 1134.

(2) Aslanove II, fils aîné d'Aimeri II, et son successeur au comté de Fezensac, mou-

On voit par ce tableau que Raimond-Aimeri, premier baron de Montesquiou, qualifié frère de Guillaume, surnommé Astanove, comte de Fezensac, dans une charte du cartulaire d'Auch, antérieure à l'année 1096, et père d'Arsieu de Montesquiou, était très-proche parent de Sanche-Guillaume, dernier duc de Gascogne de la race de Sanche Mitarra. Il l'était au même degré de Bernard II, comte d'Armagnac, de Sanche Ier, comte d'Astarac, et d'Otger Ier, comte de Pardiac.

Raimond-Aimeri, premier baron de Montesquiou et d'Angles, frère puîné de Guillaume Astanove, comte de Fezensac, eut pour fils, comme nous l'avons déjà remarqué, Arsieu ou Aissieu, baron de Montesquiou, qualifié dans la charte citée plus haut, du cartulaire d'Auch, antérieure à l'année 1096 : *Arsivus de Montesquivo filius videlicet Raymundi Aimerici, fratris comitis Guillelmi Astanovæ*, et rappelé dans une charte de l'année 1145, passée long-temps après sa mort, sous le nom d'Arsieu le Vieux de Montesquiou, et avec la qualité de cousin (*cognatus*) de Forton, comte de Fezensac. Cette même charte fait mention

---

rut à la première croisade, en 1098, et ne laissa qu'une fille, Azaline, nommée aussi Adalmure, deuxième femme d'Arnaud-Bernard, frère puîné de Géraud II, comte d'Armagnac. Géraud III, petit-fils de ce dernier, et fils du comte Bernard III, réunit le comté de Fezensac à celui d'Armagnac, vers l'an 1140, après la mort sans postérité de la comtesse Béatrix, fille unique du comte Arnaud-Bernard, son grand-oncle.

(2) Arnaud, troisième fils de Bernard IV, comte d'Astarac, mort en 1291, eut en apanage, selon D. Villevieille, la terre de Mezamat, ou Mazamet, près Castelsarrazin. Il épousa Jeanne *de Fodoas*, et transmit le nom et la seigneurie de *Mezamat*, à sa postérité, qui subsistait encore sous ce nom à l'époque de la révolution. (*Art de vérifier les dates*, t. IX, p. 342.) Nous observerons, sur cette assertion de D. Villevieille, admise par les bénédictins, qu'au treizième siècle, et à plus forte raison à la fin de ce siècle, les noms étant fixés dans les familles (à l'égard des apanages et non des substitutions qui ont toujours été en vigueur), il est étonnant que celle de Mezamat, qu'on dit issue des comtes *d'Astarac*, n'en ait pas retenu le nom, et ait suivi un usage depuis long-temps tombé en désuétude, en ne prenant que le nom du fief dont on dit qu'elle a été apanagée.

Une famille, dont l'extraction des comtes d'Astarac paraît beaucoup plus certaine, puisqu'elle en a toujours porté le nom et les armes, est celle des barons de Marestang et de Fontrailles, éteints le 15 juillet 1677, dans la personne de Louis d'Astarac, marquis de Marestang et de Fontrailles, sénéchal d'Armagnac. Tous les biens de ce seigneur avaient été assurés, par donation du 4 mars de la même année 1677, à la maison de Rochechouart-Faudoas, qui les a recueillis à sa mort.

(3) Dominique, fils *naturel* d'Arnaud-Guillaume III, comte de Pardiac, mort en 1333, a été la tige de toutes les branches actuelles de la maison de *Montlezun*.

de Bertrand, baron de Montesquiou, fils et successeur d'Arsieu, depuis lequel la filiation est établie par un grand nombre de titres. La postérité de Bertrand de Montesquiou s'est successivement subdivisée en diverses branches dans l'ordre que nous allons suivre.

I. Les *barons* DE MONTESQUIOU, éteints au XVI^e^ degré, vers l'année 1580. Anne, héritière de la baronnie de Montesquiou, en transmit la propriété à Fabien *de Montluc*, qu'elle avait épousé le 9 janvier 1570. Ce mariage avait réuni les deux branches de Montesquiou et de Montluc, qui sortaient de la même tige. De la première étaient issus : Bernard, surnommé Lobat de Montesquiou, évêque de Tarbes depuis l'année 1141 jusqu'en 1175; Pierre de Montesquiou, évêque d'Albi en 1254, créé cardinal par le pape Innocent IV, et décédé en 1262; Pictavin de Montesquiou, évêque de Bazas, puis de Maguelonne en 1334, passé sur le siége d'Albi le 27 janvier 1338, créé cardinal par Clément VII le 17 décembre 1350 et décédé le 1^er^ février 1355; Ayssin II, baron de Montesquiou et d'Angles, chambellan du roi Charles VII en 1435; Jean II, baron de Montesquiou, sénéchal des vallées d'Aure et de Magnoac en 1529, père de François de Montesquiou, gentilhomme de la maison du duc d'Anjou et capitaine des Suisses de sa garde, décédé le dernier rejeton de cette branche aînée (1);

II. Les *seigneurs* DE POYLOBON, sortis de la branche précédente au XIII^e^ degré (à compter de Raimond-Aimeri), ont eu pour auteur Bertrand III de Montesquiou, vivant en 1502, troisième fils de Bertrand II^e^, baron de Montesquiou, et de Gausionde de Castelbajac, et étaient représentés, au XX^e^ degré, en 1770, par Guillaume de Montesquiou, seigneur de Poylobon, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment d'Auch, frère puîné de Henri-Jacques de Montesquiou de Poylobon, sacré évêque de Sarlat le 17 septembre 1747, et élu député à l'assemblée du clergé de France en 1755;

III. Les *seigneurs-barons* DE MARSAC, DE DEVÈZE, etc., ont eu pour auteur, au XII^e^ degré, en 1426, Roger de Montesquiou, troisième fils de Ayssin, baron de Montesquiou, et de Gaillarde d'Espagne de Montespan.

(1) Ce fut cet officier qui, dans les guerres civiles du règne de Charles IX, poussa l'aveuglement ou plutôt la férocité de son zèle jusqu'à tuer de sang-froid le prince de Condé, (Louis I^er^ de Bourbon), chef des religionnaires, sur le champ de bataille de Jarnac, quoique ce prince, criblé de blessures et ayant une jambe cassée, se fût rendu prisonnier au capitaine d'Argence, le 13 mai 1569.

Cette branche s'est éteinte à la cinquième génération dans la personne de Jean de Montesquiou, baron de Marsac, seigneur de Devèze, de la Barthe, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, sénéchal et gouverneur de Rouergue, lequel de son mariage avec Éléonore *de Lauzières-Thémines-la-Capelle*, contracté le 30 octobre 1581, n'a laissé qu'une fille, Marguerite de Montesquiou, qui a porté les biens de sa branche à son mari, Benjamin *d'Astarac*, baron de Fontrailles et de Marestang, qu'elle avait épousé le 11 janvier 1596 (1);

IV. Les *seigneurs* DE MARSAN et DE LA SERRE, *barons* D'AUBIET et D'AIGNAN, *comtes* et *ducs* DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, *pairs de France*, etc., descendent de Barthelemi de Montesquiou, chevalier, frère puîné de Roger de Montesquiou, tige de la branche précédente. Nous avons donné plus haut l'état actuel de celle de Marsan, première branche existante de la maison de Montesquiou.

V. Les *seigneurs* D'ARTAGNAN, *comtes* DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, *pairs de France*, ont eu pour auteur, au XIII^e^ degré, en 1483, Manaud de Montesquiou, second fils de Barthelemi de Montesquiou, seigneur de Marsan, et d'Anne de Galard de l'Isle-Boson. Paul de Montesquiou, fils de Manaud, servit en qualité d'écuyer Henri II d'Albret, roi de Navarre, et fut père de Jean de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, enseigne d'une compagnie au régiment des gardes-françaises. Joseph de Montesquiou, comte d'Artagnan, petit-fils de Jean, servit aussi dans les gardes-françaises. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi le 23 décembre 1702, puis chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 3 juin 1724. Son cousin-germain, Pierre de Montesquiou d'Artagnan, fut de même créé lieutenant-général des armées du roi le 3 janvier 1696, et successivement maréchal de France le 20 septembre 1709, et chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1724. Celui-ci est décédé le 12 août 1725. Henri II de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, frère aîné du maréchal de Montesquiou, a continué sa branche. Il a eu, entr'autres enfants, 1° Paul de Montesquiou, comte d'Artagnan, brigadier des armées du roi, père de M. le chevalier d'Artagnan, aujourd'hui lieutenant-général des armées du roi, et chef de sa branche; 2° Louis, comte de Montesquiou, créé brigadier de cavalerie en 1719, sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires en 1729, et enfin maréchal de camp le 1^er^ août 1734. Il est décédé

(1) Cette branche portait : *Parti, au* 1 DE MONTESQUIOU; *au* 2 D'ALBRET, qui est *de gueules plein.*

le 21 janvier 1737, sans postérité; et 3° Pierre, comte de Montesquiou, lieutenant-général des armées du roi, aïeul de M. le comte de Montesquiou-Fezensac, pair de France; dont l'article a été porté plus haut, p. 19;

VI. Les *seigneurs* DE TARASTEIX, près Tarbes, éteints à la 3e génération, au mois de janvier 1775, ont eu pour auteur Antoine de Montesquiou d'Artagnan (XVIIe degré), capitaine au régiment de Gramont, mort en 1720, 3e fils de Henri Ier de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, et de Jeanne de Gassion;

VII. Les *seigneurs-barons* DU FAGET D'AURIAC, DE FAGES, etc., substitués aux nom et armes *de Sainte-Colombe* (1), descendent de Jean, dit Galardon de Montesquiou, nommé, en 1507, écuyer de Jean d'Albret, roi de Navarre, puis premier gentilhomme de sa chambre, cinquième fils de Barthelemi de Montesquiou, seigneur de Marsan, et d'Anne de Galard de l'Isle-Boson. Cette branche a toujours suivi la carrière des armes et a rempli des charges distinguées à la cour des rois de Navarre, et à celle de nos rois depuis la réunion de la Navarre à la couronne. Elle est divisée en plusieurs rameaux établis, l'aîné en Périgord, et les autres en Languedoc. L'héritière du premier en a porté les biens dans la maison de Hautefort-d'Ajac, en 1700;

VIII. Les *seigneurs-barons* DE SAINTRAILLES (2) ont eu pour auteur, au XVe degré généalogique, Bernard de Montesquiou, seigneur de la Motte et de Cumont, écuyer ordinaire de l'écurie du roi Charles IX, et capitaine d'une compagnie des vieilles bandes françaises en garnison à Metz en 1572, puis mestre-de-camp des mêmes bandes, et capitaine des gardes du roi de Navarre, troisième fils d'Imbert de Montesquiou, seigneur de Gelas, et de Madeleine, dame de Sainte-Colombe. Bernard eut une nombreuse postérité. Quatre de ses fils, Amanieu, Joseph, Jean-Jacques et Odet de Montesquiou formèrent quatre rameaux, dont le dernier s'est éteint en 1702; les trois autres existaient en 1730 (3);

---

(1) Cette branche porte : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 DE MONTESQUIOU; *aux* 2 *et* 3 *d'azur, à* 3 *colombes d'argent posées* 2 *et* 1, *et un croissant un même en chef,* qui est DE SAINTE-COLOMBE. (Voyez un fragment rectificatif sur cette branche dans le t. V, pp. 231 à 233 du *Dictionnaire universel de la Noblesse,* in-8°.)

(2) Cette branche portait : *Ecartelé, au* 1 *de gueules plein; au* 2 *d'argent, au lion de gueules; au* 3 DE MONTESQUIOU; *au* 4 *d'argent, à la croix de gueules.*

(3) Une famille *de la Boulbène* se prétendait issue de l'un de ces rameaux de la branche

IX. Les *seigneurs* DE PRÉCHAC, éteints, au XVIII^e^ degré, le 25 juillet 1715, en la personne de Daniel de Montesquiou, seigneur de Préchac et de Galias, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, sénéchal d'Armagnac et gouverneur de Schelestadt, descendaient de Mathieu de Montesquiou (XIII^e^ degré), seigneur de Salles, de Bernet, de Cambeville, de Bonrepos, etc., cinquième fils de Barthelemi de Montesquiou, seigneur de Marsan, et d'Anne de Galard de l'Isle-Boson, sa seconde femme;

X. Les *seigneurs* DE MASSENCOMME (1), *barons* DE LA GARDE, *seigneurs* DE MIREMONT et DE SAINT-MARTIN, ont eu pour auteur Odon ou Odet de Montesquiou, vivant en 1300 et formant le VII^e^ degré généalogique, fils puîné de Raimond-Aimeri III, baron de Montesquiou, et de Longue de Montaut, sa seconde femme. Odet ayant épousé, le 15 mai 1318, Aude *de Lasseran*, dame de Massencomme et de Montluc, il fut stipulé, par une clause expresse du contrat de ce mariage, que les enfants qui en naîtraient porteraient le nom et les armes *de Lasseran* (2). Cette branche existait en 1780;

XI. Les *seigneurs* DE MONTLUC ont été formés, au VIII^e^ degré, par Guillaume-Arnaud de Lasseran-Massencomme, seigneur de Montluc, qui testa en 1371, second fils d'Odon de Montesquiou, et d'Aude de Lasseran, dame de Massencomme et de Montluc. Il fut le quatrième aïeul de François de Lasseran-Massencomme, seigneur de Montluc, qui eut pour fils 1° Blaise de Lasseran, *dit* de Montluc, créé maréchal de France en 1574, et décédé en 1577, après avoir porté les armes pendant 54 ans pour le service de quatre rois. Ce maréchal a publié des

---

de Saintrailles. Elle a été déboutée de cette prétention par un arrêt du parlement de Paris, du 31 juillet 1783, qui fit défense à MM. de la Boulbène de prendre désormais le nom et les armes de Montesquiou. Dix membres de cette famille existaient en 1772, entr'autres François, Joseph, Jean-Henri-Jean, garde-du-corps du roi, et Joseph-Nicolas, garde-marine. Jean-Henri de Montesquiou-la-Boulbène, prêtre, vicaire-général du diocèse d'Aire, a péri victime du tribunal révolutionnaire de Paris le 25 juillet 1794. Cette famille écartelait : *aux* 1 *et* 4 DE MONTESQUIOU; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, à la croix d'argent.*

(1) Ou *Mansincome*, ainsi qu'on l'écrit de nos jours, terre située à deux lieues de Condom.

(2) La maison *de Lasseran* portait : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de deux tours d'or.*

Commentaires fort estimés (1); 2° Jean de Lasseran-Massencomme, sacré évêque de Valence et de Die en 1553. Il s'acquit dans ses ambassades en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Pologne et à Constantinople, la réputation d'un habile négociateur. Ce prélat mourut à Toulouse le 12 avril 1579, laissant un fils naturel nommé Jean de Montluc, seigneur de Balagny, qui fut légitimé au mois de janvier 1567. Celui-ci devint l'un des principaux chefs militaires du parti de la ligue; mais ayant fait son accommodement avec le roi Henri IV, ce monarque le créa prince de Cambray, puis maréchal de France le 20 novembre 1593. Il fut dépouillé de sa principauté par les Espagnols en 1595, et mourut en 1603 (2); 3° et Joachim de Lasseran, *dit* le jeune Montluc, prince de Chabanais, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de la chambre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, lieutenant de roi en Piémont et gouverneur d'Albi, mort sans postérité en 1567.

Le maréchal de Montluc (Blaise de Lasseran-Massencomme) avait eu, entr'autres enfants : 1° Pierre-Bertrand *dit* le capitaine Perrot de Montluc, seigneur de Caupène, gentilhomme de la chambre du roi. Ce seigneur, ayant conçu le projet d'établir une place de guerre dans l'endroit qu'il trouverait le plus convenable sur les côtes des royaumes de Mozambique et de Melinde, pour servir de retraite aux Français qui faisaient le commerce de l'Afrique et des Indes orientales, arma trois gros vaisseaux et quelques bâtiments de transport qu'il fit monter par 1200 hommes de guerre. Mais, assailli par une violente tempête, il fut jeté sur les côtes de Madère; et, lorsque ses gens mirent pied à terre pour faire de l'eau, ils furent reçus à coups de canon par les Portugais. Indigné de cette violation du droit des gens et des traités existants entre la France et le Portugal, Montluc fit débarquer 800 hommes, enveloppa les aggresseurs, dont aucun n'échappa, et, se portant de suite sur

(1) Le maréchal de Montluc portait pour armoiries : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au loup d'or,* qui est de la ville de SIENNE ; *aux 2 et 3 d'or, au tourteau de gueules,* qui est DE MONTESQUIOU-MASSENCOMME.

(2) Le maréchal de Balagny portait : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au loup rampant d'or; aux 2 et 3 d'or, au tourteau de gueules; sur le tout d'or, à 3 lionceaux d'azur, lampassés et couronnés de gueules.*

On trouve le détail des services et campagnes des trois maréchaux de Montesquiou, de Montluc et de Balagny, dans les t. VII, pp. 471 à 480, et t. VIII, pp. 1 à 17 du *Dictionnaire historique des Généraux Français,* par M de Courcelles.

Madère, força et saccagea cette ville; mais, grièvement blessé à l'attaque d'une église où une partie de la garnison s'était retranchée, il mourut peu de jours après, en 1568, et fut enterré dans l'église des Cordeliers de la même ville. Il laissa deux fils, Blaise de Montluc, héritier du maréchal son aïeul. Il fut tué à la défense d'Ardres en 1596; et Charles de Montluc, seigneur de Caupène, tué pendant le même siége peu de jours avant son frère. Henri III l'avait nommé chevalier de ses ordres. Il ne laissa qu'une fille, Susanne de Montluc, dame de Montsalès, épouse, en 1606, d'Antoine *de Lauzières*, marquis de Thémines; 2° Jean de Montluc, commandeur de l'ordre de Malte, et colonel de 30 enseignes d'infanterie. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé à l'évêché de Condom en 1571; mais ses infirmités ne permirent pas qu'il fût sacré, et il s'en démit en 1581 ; 3° et Fabien de Montluc, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 lances, et gouverneur de Pignerol, tué à Nogaro, en Guienne, en 1573, en voulant forcer une barricade. Il eut pour fils — Adrien, seigneur de Montluc et de Montesquiou, prince de Chabanais, comte de Carmain, baron de Saint-Félix, etc., maréchal-de-camp, conseiller-d'état, capitaine de 100 hommes d'armes, gouverneur et lieutenant-général au pays de Foix, créé chevalier des ordres du Roi par lettres des 10 mars 1613 et 16 décembre 1626, mort à Paris, le dernier de sa branche, le 22 janvier 1646. Jeanne de Montluc et de Foix, sa fille unique, princesse de Chabanais, comtesse de Carmian, dame de Montesquiou et de Saint-Félix, porta toutes ces terres, par mariage, dans la maison *d'Escoubleau de Sourdis.*

Adrien de Montluc avait eu, avant son mariage, deux fils *naturels*, 1° Marc-Antoine, *bâtard* de Montluc de Montesquiou, né de Françoise *de Rioupéroux*, légitimé au mois de mai 1632. Ses lettres furent vérifiées au mois de juillet 1661; 2° et Jean-Jacques, *bâtard* de Montluc de Montesquiou, né d'Anne *Guette*, qui fut aussi légitimé par lettres du mois de mai 1632.

On peut consulter, sur la maison de Montesquiou, le t. VII, p. 262, de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, où la généalogie, quoiqu'incomplète, est rapportée avec détail; — *Moréri*; — le *Dictionnaire de la Noblesse*, par la Chesnaye des Bois, in-4°, t. X, pp. 325 à 345; — le *Dictionnaire des Gaules de la France*, par l'abbé Expilly, in-fol., t. I, p. 285, et t. III, p. 3; et tous les dictionnaires historiques anciens et modernes.

ARMES : *Parti, au* 1 *de gueules plein*, qui est D'ALBRET ; *au* 2 *d'or, à* 2 *tourteaux*

de gueules en pal, qui est DE MONTESQUIOU. Couronne princière sur l'écu, et couronne de duc sur le manteau. Le comte de Montesquiou, pair de France, porte : *d'or à deux tourteaux de gueules.* Couronne princière sur l'écu et couronne de comte sur le manteau. Supports : deux griffons.

DE MONTHOLON-SÉMONVILLE, (*le comte*), voyez HUGUET DE SÉMONVILLE.

4 juin 1814. DE MONTMORENCY, (Anne-Charles-François, *duc*), premier baron chrétien et premier baron de France, chef des nom et armes de sa maison, est né le 28 juillet 1768. Il entra jeune au service dans le régiment Colonel-Général, dragons, que commandait le duc de Luynes, et suivit toute sa famille en émigration. Après avoir fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, il résida successivement à Hambourg et à Munster, et ne rentra en France qu'en 1801. Quelques années après, il accepta le commandement de la garde nationale du département d'Eure-et-Loir, et fut nommé, le 8 janvier 1814, major-général de la garde nationale de Paris, place que Louis XVIII lui a conservée à la restauration. Il est devenu pair de France, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur les 4 et 27 juin et 5 septembre de la même année, puis officier de ce dernier ordre le 19 août 1823. Le duc de Montmorency a épousé, le 2 juin 1788, Anne-Louise-Caroline GOYON DE MATIGNON, née à Naples le 23 mai 1774, fille de Louis-Charles-Auguste Goyon, comte de Matignon, et de Marie-Élisabeth-Émilie le Tonnellier de Breteuil. Madame de Montmorency a été nommée dame du palais de l'impératrice les 10 février 1806 et 24 février 1810. De ce mariage sont issus :

1°. Anne-Louis-Raoul-Victor, baron de Montmorency, né à Soleure, en Suisse, le 14 décembre 1790. Il entra au service en 1806, dans un régiment de hussards, devint aide-de-camp du maréchal Davout, et ensuite officier d'ordonnance de Napoléon, qui le nomma son chambellan le 21 novembre 1813. Le roi l'a créé chevalier, puis officier de la Légion-d'Honneur les 28 août 1814 et 23 mars 1815. Depuis cette dernière année, il est aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, et il a été décoré de l'ordre de Saint-Louis. Le baron de Montmorency a actuellement rang de colonel de cavalerie. Il a épousé Euphémie *de Harchies,* veuve du comte Thibaut de Montmorency, son oncle, et fille de N..., marquis de Harchies, et de N...., comtesse de Plettenberg;

2°. Anne-Élisabeth-Laurence de Montmorency, née le 7 avril 1802, mariée, le 6 septembre 1819, avec Théodore-Paul-Alexandre-Démétrius, prince *de Bauffremont,* lieutenant-colonel de cavalerie, aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, etc. ;

3°. Anne-Louise-Alix de Montmorency, née le 13 octobre 1810.

XXV. Anne-Léon, II^e^ du nom, duc DE MONTMORENCY, premier baron chrétien et premier baron de France, prince souverain d'Aigremont, baron libre de l'Empire et des deux Modaves, comte de Gournay, de Tancarville et de Creuilly, marquis de Seignelay et de Crèvecœur, connétable héréditaire de Normandie, père de M. le duc de Montmorency qui précède, naquit le 11 août 1731, et fut d'abord, jusqu'en 1767, connu sous le nom de *marquis de Fosseux*. Entré au service dans les mousquetaires en 1746, il se trouva au siége de Namur et à la bataille de Raucoux en la même année. On le nomma lieutenant-colonel de cavalerie et guidon des gendarmes de la Reine le 20 janvier 1747. Il combattit à Laufelt le 2 juillet de cette année, et servit au siége de Maëstricht au mois d'avril 1748. Devenu mestre-de-camp de cavalerie et capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine le 1^er^ juin, il commanda cette compagnie aux camps de Clostersevern et de Zell en 1757, au combat de Sundershausen, à la prise de Cassel et de toute la Hesse, et à la bataille de Lutzelberg en 1758. Le roi le reçut chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 3 avril de cette année. Il se trouva, en 1759, à la bataille de Minden, puis, en 1760, aux affaires de Corback et de Warbourg, et à la bataille de Clostercamps. Créé brigadier de cavalerie le 20 février 1761, il fut employé en Allemagne dans ce grade pendant cette campagne et la suivante, et fut déclaré, au mois de mai 1763, maréchal-de-camp, à prendre rang du 25 juillet 1762. Il se démit alors de la compagnie des gendarmes de la Reine, et fut nommé menin de M. le Dauphin. Le duc de Montmorency a émigré en 1790, et est décédé à Munster le 1^er^ septembre 1799. Il avait épousé 1°, le 27 janvier 1761, Marie-Judith DE CHAMPAGNE, morte le 23 mai 1763; 2°, le 6 octobre 1767, Anne-Charlotte, duchesse DE MONTMORENCY, aujourd'hui duchesse douairière. Il a eu pour enfants;

Du premier lit :

1°. Marie-Anne de Montmorency, né en 1762, décédé au château de Brosse, en Berry, le 20 septembre 1765;

Du second lit :

2°. Anne-Charles-François, duc de Montmorency, pair de France, dont l'article a été porté plus haut;

3°. Anne-Louis-Christian, dont on parlera ci-après;

4°. Anne-Joseph-Thibaut, comte de Montmorency, né le 15 mars 1773. Il émigra avec sa famille en 1790; et, après avoir fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, il passa, à la solde de la Grande-Bretagne, dans les régiments à cocardes blanches, et fit partie des officiers royalistes qui, en 1795, accompagnèrent le comte, aujourd'hui duc de Damas, et le duc de Choiseul Stainville, chargés à Hambourg des ordres de S. A. R. *Monsieur* (aujourd'hui S. M. Charles X), pour le comte de Puisaye. Il partagea leur naufrage sur les côtes de Calais, leur longue captivité et leur déportation sur la frontière de la Hollande. Rentré en France en 1801, le comte Thibaut de Montmorency y vécut dans la retraite jusqu'aux évènements du 30 mars 1814. A cette époque, il se rallia aux principaux royalistes de la capitale, qui décidèrent le mouvement qui se manifesta en faveur du retour des Bourbons. Le roi l'a créé chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et l'a nommé colonel de la 12e légion de la garde nationale parisienne. Le comte Thibaut de Montmorency est mort sans enfants, le 21 octobre 1818, d'une chute de sa voiture dont le cheval avait pris le mors aux dents. Euphémie *de Harchies*, sa veuve, s'est remariée au baron Raoul de Montmorency, son neveu;

5°. Anne-Charles-Louis de Montmorency, comte de Gournay, né le 8 décembre 1782, décédé sans postérité le 20 juillet 1814;

6°. Anne-Louise-Madelaine-Élisabeth de Montmorency, née le 8 août 1771, mariée, le 29 mai 1781, avec Louis-François-Auguste, duc *de Rahan-Chabot*, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi;

7°. Anne-Éléonore-Pulchérie de Montmorency, née le 1er novembre 1776, mariée avec Victor *de Rochechouart*, comte de Mortemart, alors gouverneur du palais de Rambouillet, fils de Victurnien-Bonaventure-Victor *de Rochechouart*, marquis de Mortemart, pair de France, lieutenant-général des armées du roi.

XVI. Anne-Louis-Christian, prince de Montmorency-Tancarville, grand d'Espagne de première classe, né le 27 mai 1769, était, à l'époque de la restauration, chef de la deuxième légion de la garde nationale de Rouen. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 8 juillet 1814, puis inspecteur-général des gardes nationales du département de la Seine-Inférieure, avec le grade de maréchal-de-camp, le 29 janvier 1815. Lorsqu'il apprit le débarquement de Buonaparte au mois de mars suivant, le prince de Montmorency se mit à la tête d'un corps de cavalerie, élite de cette garde mobilisée; mais la rapidité de l'invasion de l'usurpateur, favorisée par la défection des troupes réglées, ne lui permit pas de rendre ses services utiles à la cause légitime. Il resta sans fonctions pendant les *cent-jours*. Lors du retour de *Madame*, duchesse d'Angoulême, le prince de Montmorency eut l'honneur de recevoir cette princesse, de concert avec le duc de Castries, lors de son débarquement à Dieppe, le 26 juillet 1815. L'ordonnance royale du même

jour désigna le prince de Montmorency pour présider le collége électoral de l'arrondissement d'Yvetot (Seine-Inférieure). Ce collége l'a élu en la même année membre de la chambre des députés, où il n'a pas cessé de siéger jusqu'aujourd'hui (1827). Il a épousé, le 6 septembre 1797, Marie-Henriette DE BEC-DE-LIÈVRE DE CANY, fille d'Anne-Louis-Roger de Bec-de-Lièvre, comte de Cany, maréchal des camps et armées du roi, et d'Élisabeth-Marie Boutren d'Hattenville. De ce mariage sont issus :

1°. Anne-Christian-Marie-Gaston de Montmorency, né le 4 mai 1801 ;

2°. Anne-Philippe-Marie-Christian de Montmorency, né le 25 mai 1806, décédé à l'école d'équitation de Saumur en décembre 1826 ;

3°. Anne-Charlotte-Marie-Henriette de Montmorency, née le 28 août 1798, mariée, le 27 octobre 1817, avec Désiré-Emmanuel-Delie-Louis-Michel-Timoléon *de Cossé*, comte de Brissac, chef d'escadron, officier de la Légion-d'Honneur, alors gentilhomme d'honneur de S. A. R. le duc de Berry, aujourd'hui lieutenant-colonel, aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux ;

4°. Anne-Sidonie-Joséphine-Marie de Montmorency, née le 17 décembre 1799, mariée, en juin 1819, avec M. le comte *de la Châtre ;*

5°. Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née le 24 avril 1803.

ARMES : *D'or, à la croix de gueules, cantonnée de* 16 *alérions d'azur.* Couronne princière sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Tenants : deux anges. Devise : DIEU AYDE AU PREMIER BARON CHRESTIEN. Légende : ΑΠΛΑΝΟΣ.

DE MONTMORENCY, *duc* DE LUXEMBOURG, (Charles-Emmanuel-Sigismond), pair et premier baron de France, lieutenant-général des armées du roi, est né à Paris le 27 juin 1774. Il émigra, en 1791, avec son père, et fit, comme son aide-de-camp, la campagne de 1792 à l'armée des princes. Passé l'année suivante au service du Portugal, il devint colonel du régiment d'Evora, cavalerie, qu'il commanda à l'avant-garde de l'armée portugaise pendant la campagne de 1801. Après la restauration, le duc de Luxembourg fut créé pair de France et chevalier de l'ordre de Saint-Louis les 4 et 27 juin 1814, et nommé capitaine de la 3e (aujourd'hui 4e) compagnie des gardes-du-corps du roi, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Pendant les *cent-jours*, le duc de Luxembourg accompagna le roi à Gand. S. M. le nomma lieutenant-général de ses armées, et son ambassadeur extraordinaire au Brésil les 31 octobre et 5 décembre 1815. Il arriva à Rio-Janeiro, capitale de cet empire, le 31 mai 1816, et fut de retour au mois de novembre de la même année. Il est devenu chevalier des ordres

4 juin 1814.

du Roi le 30 septembre 1820, et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Le duc de Luxembourg n'est pas marié.

XXVI. Anne-Charles-Sigismond DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, appelé d'abord marquis de Royan, puis duc de Piney-Luxembourg, naquit le 15 octobre 1737. Il fut successivement colonel au corps des grenadiers de France en 1758, colonel du régiment de Montmorency (qui prit depuis le nom de *Hainaut*) en 1761, brigadier d'infanterie le 22 janvier 1769, maréchal de camp le 1er mars 1780, et lieutenant-général des armées le 12 décembre 1784. Membre de l'assemblée des notables en 1787, puis député de la noblesse du Poitou aux états-généraux en 1789, il fut élu président par les assemblées de cet ordre, lorsqu'on délibéra sur cette question: la noblesse se réunira-t-elle au tiers-état? Louis XVI avait désiré cette réunion. Ce fut en cette qualité de président que, dans une audience, le 7 juin de la même année, il exposa au roi les motifs du refus de son ordre à toute réunion. « La noblesse, dit-il, » forte de sa considération, de ses immenses richesses et des talents de » plusieurs de ses membres, est sûre de jouer un rôle dans l'assemblée » nationale, où elle sera reçue avec transport. Mais quelles suites cette » réunion peut avoir pour le trône! L'opinion publique et les droits de » la nation décernent à ses représentants une telle puissance, que l'au- » torité royale elle-même demeure comme nulle en sa présence. Ce » pouvoir sans bornes existe dans les états-généraux; mais leur division » en plusieurs chambres enchaîne leur action et conserve la vôtre. Réu- » nis en une seule, ils ne connaissent plus de maître: divisés en trois, » ils sont vos sujets. Le déficit des finances, l'insubordination de l'ar- » mée, abattent votre conseil; mais, Sire, il vous reste encore votre » fidèle noblesse. Elle a le choix de partager avec ses co-députés le » pouvoir suprême, ou de mourir pour défendre votre prérogative: son » choix ne sera pas douteux; elle mourra, mais en mourant elle frap- » pera de nullité les opérations d'une assemblée incomplète, puisqu'un » tiers de ses membres aura été livré à la fureur du peuple ou au fer » des assassins. » Ce discours, où respire la noble franchise et le dévouement des temps chevaleresques, et où les causes de la décadence et de la chute du pouvoir royal étaient exposées d'une manière si frappante, si prophétique, ne changea point la résolution de Louis XVI. Ce bon prince était loin d'accepter le sacrifice généreux que lui offrait sa noblesse, lui qui plus tard, dans des extrémités dont sa royale et pa-

ternelle bonté lui avait ôté la prévoyance, ne consentit jamais à ce qu'une goutte de sang fût versée pour sa cause. D'ailleurs Louis XVI jugeait la réunion des ordres indispensable au maintien de la paix et à l'unité de vues dans les délibérations. Il répondit au duc de Luxembourg, que sa volonté était que cette réunion s'effectuât sur-le-champ, et elle eut lieu dans la journée même. Le duc de Luxembourg donna sa démission le 20 août suivant. Émigré en 1791, il fit à l'armée des princes la campagne de 1792, à la suite de laquelle il passa en Portugal. Il est décédé dans la capitale de ce royaume le 13 octobre 1803. Il avait épousé, le 9 avril 1771, Madelaine-Susanne-Adélaïde DE VOYER D'ARGENSON DE PAULMY, grand'-croix de l'ordre de Malte, nommée dame du palais de la reine en 1774, née à Dijon le 25 janvier 1752, et décédée à Altona le 22 février 1813, fille d'Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, ministre d'état, commandeur des ordres du Roi, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, chancelier de la reine, lieutenant-général de la province d'Alsace, etc., etc., et de Susanne Fyot de la Marche. De ce mariage sont issus :

1°. Anne-Henri-Renier-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, premier baron chrétien de France, né le 16 février 1792. Il a émigré avec sa famille, et s'est marié, à Bruxelles, le 21 octobre 1793, avec Marie-Anne-Pauline-Désirée *de Lannoy*. Le duc de Châtillon est décédé sans postérité avant son père, et sa veuve s'est remariée avec Antoine-Raimond, comte de Bérenger, pair de France ;

2°. Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg, pair de France, dont on a parlé plus haut ;

3°. Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde de Montmorency-Luxembourg, née le 29 avril 1773, mariée, le 14 mai 1788, avec Anne-Pierre-Adrien *de Montmorency-Laval*, duc de Laval, pair de France ;

4°. Marie-Madelaine-Charlotte-Henriette-Émilie de Montmorency-Luxembourg, née le 13 avril 1778, mariée à Lisbonne, au duc *de Cadaval*, de la maison de Bragance.

ARMES : DE MONTMORENCY ; *la croix chargée d'un écusson d'argent, au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or, ayant la queue fourchée, nouée et passée en sautoir.* La couronne princière est sommée de trois casques que surmontent trois couronnes ducales. Le 1er à dextre, contourné au tiers, a pour cimier une tête de chien de chasse ; celui du milieu, taré de front, a pour cimier un paon rouant ; le 3e, taré au tiers à senestre, est sommé d'une sirène qui se peigne et se mire. Tenants : deux génies. Devise : DIEU AYDE AU PREMIER BARON CHRESTIEN.

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, *duc* DE BEAUMONT, (Anne- 4 juin 1814.

Christian), *prince* DE TINGRY, fils unique de Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont, prince de Tingry, marquis de Breval, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, capitaine des gardes-du-corps de S. M., décédé en 1787, et d'Éléonore-Josèphe-Pulchérie des Laurents de Saint-Alexandre, sa troisième femme, est né le 22 juin 1767. A l'âge de 20 ans, il succéda à son père dans la charge de capitaine de la 3e compagnie française des gardes-du-corps du roi, et dans le titre héréditaire de duc de Beaumont. Jusqu'alors il avait été connu sous le nom de *prince de Luxembourg*, et avait été créé brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. L'état de sa santé ne lui permit pas d'exercer long-temps ses fonctions de capitaine des gardes-du-corps. Il se retira dans sa famille et échappa à la tourmente révolutionnaire. Lors du retour des Bourbons, il fut créé lieutenant-général et pair de France le 4 juin 1814. Le duc de Beaumont est décédé à Paris le 14 mars 1821, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 21 janvier 1787, avec Anne-Marie DE BEC-DE-LIÈVRE DE CANY, sœur de madame la princesse de Montmorency, deux fils et deux filles :

1°. Anne-Édouard-Louis-Joseph, dont l'article suit ;
2°. Anne-Charles-Maurice-Marie-Hervé de Montmorency-Luxembourg, né le 9 avril 1804 ;
3°. Anne-Albertine-Josèphe-Marie de Montmorency-Luxembourg, née en 1790, mariée, le 1er juin 1808, avec Marie-Louis-Eugène, comte *de Bethune de Saint-Venant*, marquis de Lens, comte de Montgommery, vicomte de Lierres et baron de Sully ;
4°. Marie-Élianne de Montmorency-Luxembourg.

XXVI. Anne-Édouard-Louis-Joseph DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, *duc* DE BEAUMONT, pair de France, *prince* DE LUXEMBOURG, né le 9 septembre 1802, est attaché à l'ambassade de France en Espagne. Il a été nommé, au mois d'octobre 1823, chevalier surnuméraire de l'ordre de Charles III.

ARMES : DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG. Tenants : deux anges. Couronne de prince sur l'écu. Devise et légende comme à la page 35.

juin 814. DE MONTMORENCY-LAVAL, *duc* DE LAVAL, (Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph), premier baron chrétien, fils de Gui-André-Pierre, duc de Laval-Montmorency, maréchal de France, grand'-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé en 1798, et de Jac-

queline-Hortense de Bullion de Fervaques, naquit le 22 janvier 1747, et fut connu du vivant de son père sous le nom de *marquis de Laval.* Il fit ses premières armes dans l'expédition contre l'île de Corse en 1766, et s'y distingua d'une manière particulière à l'attaque d'un poste ennemi. Il était à cette époque capitaine dans le régiment de Berry. Il fut nommé gouverneur du château de Compiègne en survivance, puis gouverneur du pays d'Aunis et mestre-de-camp du régiment de Bourbonnais. Passé avec ce corps aux États-Unis d'Amérique, le marquis de Laval fit, sous les ordres du comte de Rochambeau, toutes les campagnes qui amenèrent l'indépendance de ces colonies. Louis XVI le créa brigadier de ses armées le 5 décembre 1781, puis maréchal-de-camp le 13 juin 1783, et lui accorda le titre et les honneurs de *duc* le 13 juillet de cette dernière année. Attaché dans son grade à l'inspection de l'infanterie, il fut pourvu, peu de temps avant la révolution, du gouvernement de la principauté de Sedan; émigra immédiatement après les princes, en 1790, et fit, comme simple volontaire dans les grenadiers de la légion de Mirabeau, la première campagne de 1793, au corps de Condé. La perte de son troisième fils, Achille de Montmorency, blessé mortellement dans une action d'avant-garde, détermina le duc de Laval à quitter le corps de Condé. Il prit le commandement d'un régiment de grenadiers à cocardes blanches (1), qui fut mis à la solde anglaise; et, lorsque ce régiment fut licencié à Constance, en 1795, il passa momentanément, avec le corps de Condé, au service de la Russie, et ne quitta ce corps qu'à sa dissolution définitive, en 1801. Rentré en France à cette époque, le duc de Laval y vécut dans la retraite jusqu'au rétablissement des Bourbons. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin 1814, puis lieutenant-général de ses armées et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 août de la même année. Le duc de Laval est décédé le 31 mars 1817. Il avait épousé, le 30 décembre 1764, Marie-Louise-Mauricette DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, fille de Joseph-Maurice-Annibal de Montmorency-Luxembourg, comte de Luxe. De ce mariage sont issus :

1°. Gui-Marie-Anne-Louis de Montmorency, marquis de Laval, né le 25 août 1766, capitaine au régiment du Roi, dragons, marié, le 28 mai 1784, avec Pau-

(1) C'était l'un des 7 régiments, destinés, lors de leur formation, à former le noyau d'une armée royale dans la Vendée.

line-Renée-Sophie *de Voyer de Paulmy d'Argenson,* et décédé sans postérité le 12 février 1786;

2°. Anne-Pierre-Adrien, dont l'article suit;

3°. Achille-Jean-Louis de Montmorency-Laval, né le 25 juin 1772, reçu chevalier de Malte de minorité le 18 mai 1782, mort à Manheim, le 20 septembre 1793, d'une blessure qu'il avait reçue à la défense du camp retranché de Bodenthal, à l'avant-garde de l'armée de Condé;

4°. Eugène-Alexandre, marquis de Montmorency-Laval, né le 20 juillet 1773. Émigré avec sa famille, en 1790, il a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, puis celle de 1793, au corps de Condé, en qualité d'aide-de-camp du comte, depuis maréchal de Vioménil. Sa conduite à l'attaque des lignes de Weissembourg lui mérita le grade de colonel de dragons. En 1795, il passa à la solde britannique comme capitaine de grenadiers au régiment de Montmorency, que son père avait formé en Allemagne. Ce régiment ayant été licencié près de Constance, le marquis de Montmorency fut de nouveau attaché comme aide-de-camp du comte de Vioménil, commandant alors l'armée russe dans les îles de Gersey et de Guernesey. Il revint en Russie avec cette armée, et, comme son père, quitta le service russe. Le marquis de Montmorency alla prendre les ordres du roi à Mittau, et de là retourna à Londres, où il a séjourné jusqu'en 1801. A cette époque, il rentra en France, et y vécut dans la retraite jusqu'à la chute de Buonaparte. Le gouvernement provisoire, établi avant l'arrivée de Louis XVIII, le chargea de diverses missions importantes. Après avoir fait reconnaître l'autorité légitime dans une partie de la Normandie, il alla s'embarquer à Calais pour Douvres, et de là il revint avec le roi. Ce monarque, sur la demande du prince de Condé, décora le marquis de Laval de la croix de l'ordre de Saint-Louis. Le 14 juin 1814, celui-ci fut promu au grade de maréchal-de-camp. Il donna, sous les ordres du maréchal de Vioménil, de nouvelles preuves de son dévouement en mars 1815, parcourut ensuite la Vendée et la Normandie, et facilita l'entreprise hardie du duc d'Aumont, débarqué à Aromanches, avec une poignée de volontaires royaux. En 1816, le marquis de Laval a été employé sous le maréchal de Vioménil, dans la 13e division militaire. Il est aujourd'hui porté sur le tableau des maréchaux-de-camp en disponibilité. Il est marié, sans enfants, avec N.... *de Béthune-Sully,* veuve du comte de Béthune-Charost. (*Dictionnaire historique des Généraux Français,* t. VIII, pp. 66 à 70.)

XXIV. Anne-Adrien-Pierre DE MONTMORENCY-LAVAL, *prince,* puis *duc* DE LAVAL, pair de France, premier baron chrétien, grand d'Espagne de la première classe, duc de San-Fernando-Luys, chevalier de la Toison d'Or, et lieutenant-général des armées du roi, est né à Paris le 29 octobre 1768. Il entra de bonne heure au service dans le régiment des chasseurs d'Alsace, commandé par le vicomte de Noailles. Émigré à Trèves, en 1790, avec la duchesse de Laval, sa mère, et ses frères, le prince de Laval fit la campagne de 1792 à l'armée des princes,

et passa ensuite avec le grade de capitaine de grenadiers dans le régiment de Montmorency, à la solde de S. M. Britannique, dont le duc de Laval, son père, était colonel. Après le licenciement de ce corps, il fut incorporé dans un régiment anglais, qu'il suivit en Italie et en Corse. Revenu bientôt après en Angleterre, le prince de Laval conçut le dessein de parcourir les divers états de l'Europe, pour en étudier l'administration, les lois et le gouvernement, et y puiser des notions politiques qui, plus tard, l'ont appelé aux premières fonctions de la diplomatie. L'éducation solide et brillante de ce jeune seigneur, son bon goût et ses nobles manières lui rendaient d'autant plus facile l'accès de cette nouvelle carrière, que la restauration lui ouvrit. Louis XVIII le nomma, au mois de décembre 1814, son ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Madrid. L'accueil qu'il reçut de Ferdinand VII fut d'autant plus honorable, que plus d'une fois, durant la captivité de ce prince à Valençay, M. Adrien de Laval qui, dès 1801, était rentré en France, avait formé le projet de l'enlever de son château, et n'y avait renoncé que par suite d'obstacles qui eussent rendu cette entreprise trop périlleuse pour l'auguste captif. Le prince de Laval avait été promu au grade de maréchal-de-camp le 8 octobre 1814. Il continua de résider en Espagne avec le même caractère d'ambassadeur jusqu'en 1820. Le 30 septembre de cette année, le roi le créa chevalier de ses ordres, et le nomma, le 9 janvier 1822, ministre d'état, membre du conseil privé. Au mois de juillet suivant, le duc de Laval fut appelé à l'ambassade de Rome, vacante par la démission de M. le duc de Blacas, et il occupe encore de nos jours cette ambassade. Il a épousé, le 14 mai 1788, Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, fille d'Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, et de Marie-Susanne-Adélaïde de Voyer d'Argenson de Paulmy. De ce mariage sont issus :

1°. Gui-Anne-Marie-Louis-Henri-Adalric de Montmorency-Laval, prince de Laval, né le 13 janvier 1796, capitaine dans le régiment des chasseurs du Morbihan, décédé à Ischia, près Naples, au mois d'août 1819 ;

2°. Charlotte de Montmorency-Laval, mariée, en 1817, avec Gustave, marquis *de Levis-Mirepoix*, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, aide-de-camp du maréchal duc de Reggio, et commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur ;

3°. Marguerite de Montmorency-Laval.

DE MONTMORENCY-LAVAL, *vicomte*, puis *duc* DE MONTMOREN- 17 août 1815.

CY, (Mathieu-Jean-Félicité), cousin-germain du duc de Laval, dont la notice précède, et fils aîné de Mathieu-Paul-Louis de Montmorency-Laval, vicomte de Laval, puis comte de Montmorency, (troisième fils du maréchal duc de Laval-Montmorency), gouverneur de Compiègne, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Catherine-Jeanne Tavernier de Boullogne, est né le 20 juillet 1767. Au sortir du collége du Plessis, où le jeune Mathieu de Montmorency s'était fait remarquer par les études les plus brillantes, il entra au service dans le régiment d'Auvergne, commandé par son père, et fit dans ce corps toutes les campagnes qui ont amené l'indépendance des États-Unis d'Amérique. A son retour en France, il obtint la survivance de la charge de capitaine des gardes de Mgr. le comte d'Artois, (aujourd'hui S. M. Charles X). Appelé, en 1789, comme grand-bailli d'épée du bailliage de Montfort l'Amaury à présider l'assemblée de la noblesse de ce bailliage, tenue pour l'élection des députés aux états-généraux du royaume, le vicomte de Montmorency, quoiqu'âgé seulement de vingt-deux ans, réunit la pluralité des suffrages, et une dispense d'âge lui fut accordée pour remplir le mandat que lui avaient mérité la droiture de ses sentiments, la générosité de son caractère, et son amour pour le bien public. L'époque de la convocation des états-généraux devait être celle d'une grande épreuve pour la France. La réforme de quelques abus, annoncée comme indispensable par des esprits éclairés, faisait sentir à la majorité des Français le besoin d'une constitution en même temps forte et libérale, et telle que celle promulguée après 25 ans de malheurs par l'auguste auteur de la charte. Mais la minorité, moins convaincue des avantages que frappée des dangers de toute modification du pacte social, montra dans son opposition une persévérance égale au zèle des réformateurs. De là cette lutte si fatale pour le peuple, pour la monarchie, et même pour les nombreuses factions qui se sont momentanément débattues sur ses ruines, et qui toutes ont préféré s'anéantir que de s'entendre. Si dans l'âge d'une longue expérience, acquise au prix des plus douloureux sacrifices, Mathieu de Montmorency a cru devoir à sa propre conscience et à la noble franchise de son caractère, la rétractation formelle des erreurs politiques de sa jeunesse, ce désaveu ne doit porter que sur l'excès d'un zèle qui d'ailleurs n'a jamais cessé d'être celui d'un homme de bien, dévoué à sa religion, à son roi et à son pays, mais qui, dans les circonstances, n'était pas celui d'un homme sage et éclairé. En effet, en votant

dans l'assemblée nationale les lois qui abolissaient les distinctions hiérarchiques, M. de Montmorency, qui croyait ne donner qu'un exemple de quelques sacrifices particuliers au profit du plus grand nombre, était loin de prévoir qu'il se laissait entraîner, au préjudice du trône, dans une fausse et funeste application de la constitution américaine, où tant de brillantes hypothèses de J.-J. Rousseau paraissaient se réaliser. Tel a été l'écueil où devait échouer la prévoyance d'un grand nombre de personnages, dont la pureté des intentions était connue, mais qui, séduits par la doctrine d'une perfectibilité indéfinie, se sont dirigés dans les débats qui ont servi de prélude à la révolution, plutôt par la philanthropie de leurs vues, ou un patriotisme exagéré, que par la prudence et les lumières. Toutefois M. de Montmorency ne tarda point à ouvrir les yeux sur le résultat immédiat du système qu'il avait adopté. Les outrages prodigués à la famille royale, la haine et la fureur du peuple provoquées comme le plus saint des devoirs contre le clergé et la noblesse, et contre tout ce qui, par les talents et la fortune, jouissait de la considération et du crédit, lui découvrirent l'abîme immense vers lequel des factieux entraînaient la monarchie française et le repos de l'Europe. Ce fut alors que M. de Montmorency se retira en Suisse, à l'issue d'une campagne qu'il venait de faire comme aide-de-camp du maréchal Luckner. Madame de Staël lui offrit l'hospitalité dans son château de Copet, sur les bords du lac de Genève, et ce fut pendant son séjour chez cette femme célèbre qu'il apprit la mort de son frère puîné, Anne-Pierre de Montmorency-Laval, tombé sous la hache révolutionnaire le 17 juin 1794. Le sentiment d'une telle perte fit une forte impression sur son âme, et y fortifia les seuls principes dans lesquels il pût trouver des consolations. Le désir de revoir sa famille le ramena en France vers la fin de l'année 1795, après le 13 vendémiaire. Il fut arrêté à Paris le 26 décembre, mais on lui rendit la liberté peu de jours après. Depuis lors, M. de Montmorency s'est constamment tenu éloigné des affaires publiques, et il fit de l'étude des sciences et des lettres, et surtout du soulagement des malheureux, l'unique occupation de sa vie. Quoique appelé plus tard par la confiance royale aux premières fonctions de l'état, son nom n'a pas cessé de figurer comme l'un des principaux appuis des associations de bienfaisance et de charité de la capitale et du royaume, et la haute administration publique n'a point ralenti son zèle pour des fonctions plus modestes, ni fait oublier dans le ministre d'état l'humble et vertueux administrateur des hôpitaux,

des sourds et muets, et des aveugles, dont l'humanité et l'infatigable prévoyance ont laissé des souvenirs si honorables pour sa mémoire. A l'époque où la publicité des opinions de madame de Staël attira sur celle-ci les persécutions de Buonaparte, M. de Montmorency, fidèle à la reconnaissance et à l'amitié, se rendit auprès d'elle en 1811. Ce fut l'unique prétexte de son exil, et de la surveillance active à laquelle il fut soumis après son rappel. Immédiatement après l'entrée des alliés à Paris, le vicomte de Montmorency, qui déjà se trouvait à Nancy près de *Monsieur*, lieutenant-général du royaume, en qualité d'aide-de-camp de ce prince, accompagna S. A. R. lors de son entrée dans la capitale; et quelques jours après, il fut nommé chevalier d'honneur de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Il suivit cette princesse à Bordeaux pendant l'interrègne des *cent-jours*, s'embarqua pour Londres avec elle, et se rendit ensuite à Gand pour prendre les ordres du roi. Après la seconde restauration, le vicomte de Montmorency fut créé pair de France le 17 août 1815. Il avait été promu au grade de maréchal-de-camp le 14 juin 1814. Il devint gouverneur du château royal de Compiègne en 1818. Le 12 décembre 1821, il fut nommé à la direction du département des affaires étrangères. Il assista, avec M. de Châteaubriand, au congrès de Vérone, et fut créé *duc* le 17 décembre 1822. Le 28 du même mois, il se démit du ministère des affaires étrangères, et fut créé le même jour ministre d'état, membre du conseil privé. Appelé, le 3 novembre 1825, par l'Académie française, pour remplir la place vacante par le décès du comte Bigot de Préameneu, les talents, les vertus et les nobles qualités de M. de Montmorency, qui avaient déterminé le choix du premier corps savant de l'Europe, fixèrent bientôt celui de la sollicitude royale; et, lorsque S. M. eut résolu de donner un digne instituteur à l'héritier présomptif de la couronne, ce fut M. le duc de Montmorency que S. M. appela aux importantes fonctions de gouverneur de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, le 11 janvier 1826. La mort de ce seigneur, frappé d'une apoplexie foudroyante dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, le 24 mars de la même année, n'a pas permis qu'il réalisât le vœu de son roi (1) et l'attente de la France. M. le duc de Doudeauville a rendu hommage à sa mémoire dans la séance

(1) Lorsque Charles X reçut la nouvelle de la mort de M. de Montmorency, S. M. daigna exprimer ainsi ses regrets : « Il y a deux personnes en moi, le roi et l'homme, » et je ne sais lequel est le plus affligé. »

de la chambre des Pairs du 28 mars, et M. Guiraud, son successeur à l'Académie française, a prononcé son éloge dans la séance du 18 juillet de la même année (1). Le duc Mathieu de Montmorency était grand'-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie, et grand-cordon de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie. Il avait épousé, le 12 août 1788, Pauline-Hortense D'ALBERT DE LUYNES, née le 1er janvier 1774, fille de Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, et de Guionne-Élisabeth-Joséphine de Montmorency-Laval. De ce mariage est issue :

Élisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval, mariée, le 4 février 1807, avec Louis-François Sosthènes, vicomte *de la Rochefoucauld*, maréchal des camps et armées du roi, aide-de-camp de S. M., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de la Légion-d'Honneur, etc., etc., fils de M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi.

ARMES : DE MONTMORENCY ; *la croix chargée de cinq coquilles d'argent*, avec les deux devises de la maison.

Pour ne point nous répéter ici relativement à l'origine, l'ancienneté et les illustrations de la maison de Montmorency, la première du royaume depuis l'extinction des comtes grands vassaux, et antérieurement la première de l'ancien duché de France, nous renvoyons le lecteur à la Notice que nous avons déjà insérée dans le t. II de l'*Histoire généalogique des Pairs*, Notice à laquelle celle-ci doit servir de complément pour l'état actuel de cette maison.

DE MONT-ORIENT, (*comte*), voyez VERNIER. 4 juin 1814.

DE MOREL-VINDÉ, (Charles-Gilbert, *vicomte*), issu d'une ancienne famille noble, originaire du Cambrésis (2), est né à Paris le 20 janvier 1759. Destiné par son père, président en la cour des aides, à la carrière de la magistrature, il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1778. Partisan d'une sage et prudente réforme, il adopta avec modération les principes constitutionnels, et fut nommé, en 1790, membre de l'un des 17 août 1815.

(1) Voyez *le Moniteur* des 29 et 30 mars, 19 avril et 30 juillet 1826, colonnes 396, 397, 400, 401, 545 et 1120, et le *Journal des Débats* du 26 mars de la même année.

(2) La généalogie de cette famille, avec toutes ses branches, est établie t. II, pp. 48 à 71 du *Dictionnaire universel de la Noblesse de France*, par M. de Courcelles, in-8°, 1820. Voyez aussi quelques notes additionnelles et rectificatives à la page 487 de ce même volume, et le t. III, p. 491.

six tribunaux de Paris. Il donna des preuves de son humanité et de son attachement pour le roi lors du mouvement insurrectionnel du 28 février 1791, en sauvant huit royalistes arrêtés au château des Tuileries et exposés à la vindicte populaire, pour avoir enfreint les ordres du général La Fayette, lorsque celui-ci eut si ignominieusement renvoyé du château tous les sujets fidèles qui, au bruit du danger dont la famille royale paraissait menacée, étaient accourus pour défendre les jours de Louis XVI. Après l'arrestation de ce prince à Varennes, M. de Vindé donna sa démission; et, loin des affaires publiques, il se livra tout entier à son goût pour les lettres et pour les sciences, particulièrement pour celles relatives à l'économie rurale, où sa brillante fortune lui permit de faire de nombreux et utiles essais. Quelques délassements littéraires formaient les intervalles de ces occupations plus sérieuses, qui lui ont mérité l'honneur d'être nommé, dès 1808, correspondant de l'Institut pour l'Académie royale des sciences, et successivement membre ou associé des sociétés d'agriculture de Paris, Versailles, Lille, Caen, Toulouse, etc. Après le rétablissement de la maison de Bourbon, il fut créé chevalier de la Légion-d'Honneur le 6 décembre 1814, et pair de France le 17 août 1815. En 1818, le vicomte de Morel-Vindé a été compris au nombre des membres du conseil royal d'agriculture, à sa formation. Il a publié, I. *Morale de l'enfance*, 1790, in-16, dixième édition, 1824 (1); II. *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*, mise à la portée de tout le monde, et comparée avec les vrais principes de toute société, Paris, 1790, in-8°; III. *Des Révolutions du globe*, conjecture formée d'après les découvertes de Lavoisier sur la décomposition et la recomposition de l'eau, Paris, 1797, in-8°; IV. *Primerose*, Paris, 1797, in-16, roman réimprimé plusieurs fois; V. *Clémence de Lautrec*, roman, Paris, 1798, 2 vol. in-12; VI. *Modèle d'un bail à ferme*, in-fol., Paris, 1799; VII. *Zélomir*, roman, in-16, 1801; VIII. *Mémoire sur les dangers de la loi qui défend l'exportation des béliers mérinos*, 1807, in-8°; IX. Un grand nombre de *Mémoires* sur l'éducation des mérinos et sur l'agriculture; X. *Essai sur les constructions rurales économiques*, un vol. in-fol., Paris, 1825, etc. Le vicomte de

(1) Indépendamment de ces dix éditions, il y a eu de nombreuses contrefaçons de cet ouvrage, annoncé par les journaux du temps comme l'un des plus intéressants de ceux qui ont été publiés sur la même matière.

Vindé a épousé, le 1er mai 1780, Marie-Renée-Élisabeth CHOPPIN D'ARNOUVILLE, dont il a eu :

Claire-Marie Morel de Vindé, mariée, au mois de janvier 1800, avec Claude-Hypolite *Terray*.

ARMES : *D'azur, à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois glands versés du même; au chef d'argent, chargé d'une aigle au vol abaissé de sable.* Supports et cimier : trois licornes. Devise : NESCIT LABI VIRTUS.

DE MORETON, *comte* DE CHABRILLANT, voyez DE LA CROIX DE SAINT-VALLIER.

DE MORTEMART, (*duc*), } voyez DE ROCHECHOUART. 4 juin 1814.
DE MORTEMART, (*marquis*), } 17 août 1815.

MORTIER, *duc* DE TRÉVISE, (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph), 4 juin 1814 et 5 mars 1819. *baron* et *pair*, est né à Cambray en 1768. On lui destinait, en 1791, une lieutenance dans le régiment des carabiniers; mais, avant qu'il eût rejoint ce corps, on le fit passer avec le grade de capitaine dans le premier bataillon des volontaires nationaux du département du Nord, le 1er septembre de la même année. Le 28 avril 1792, il commanda sa compagnie à l'affaire de Quiévrain, où il eut un cheval tué sous lui, et ensuite aux batailles de Jemmapes, de Neerwinde et de Pellemberg, et aux siéges de Namur et de Maëstricht. Il se fit remarquer par sa bonne contenance, à la tête de 150 hommes, lors de l'évacuation du camp de Famars, puis à la bataille de Hondtschoote le 7 septembre 1793; contribua avec son bataillon à la prise du poste retranché d'Esquelbeke sur les Anglo-Hanovriens, et se signala, le 16 octobre suivant, lors du déblocus de Maubeuge, à la prise du village de Dourlers, qui fut pris et repris trois fois dans la même journée, et où il fut blessé d'un coup de mitraille. Le même jour, le capitaine Mortier fut promu au grade d'adjudant-général. Il combattit encore à Mons, à Bruxelles, à Louvain et à Fleurus; au passage de la Roër le 5 octobre 1794, et au siége de Maëstricht, où il prit par capitulation le fort Saint-Pierre; enfin au passage du Rhin à Neuwied sous le général Marceau. Employé à l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1796, et placé à la tête des avant-postes de l'avant-garde aux ordres du général Lefebvre, il prit part aux combats des 31 mai et 1er juin sur l'Acher et la Sieg, et à celui d'Altenkirken le 4 de ce dernier mois; força le passage de la Nidda pendant la bataille de Friedberg; enleva, le 4 juillet, les hauteurs de Wildendorff, après

un combat opiniâtre qui fit tomber 2000 Impériaux en son pouvoir, et s'empara de Giessen le 8. Cinq jours après, il somma, au nom de Kléber, le général Wartensleben d'abandonner aux Français la ville de Francfort-sur-le-Mein, au moyen d'une capitulation, que ce général autrichien accepta le même jour. Le 22 du même mois de juin, l'adjudant-général Mortier s'empara de Gemmunden, où il fit un grand nombre de prisonniers, et s'empara de 15 bateaux chargés de bombes et de boulets; occupa Schweinfurt le 23, et obligea le comte de Wartensleben de se replier de Wurzbourg sur Bamberg. Il fut cité honorablement par Kléber dans le rapport du combat d'Hirscheid, du 6 août. Le lendemain, l'adjudant-général Mortier, après une heure de combat, chassa 1200 fantassins ennemis et 600 chevaux de la position d'Hermanstadt. Le 11, il contraignit le fort de Rothemberg, où se trouvaient 60 bouches à feu et 2000 fusils, de capituler. Le 30 décembre, il arrêta avec l'électeur de Mayence la convention en vertu de laquelle cette ville fut occupée par les Français. Après la paix de Campo-Formio, l'adjudant-général Mortier prit le commandement du 23ᵉ régiment de cavalerie. Il fut employé comme général de brigade dans la campagne de 1799. Le 25 mars, il enleva de vive force le village de Lieptingen, et, dans la même journée, exécuta plusieurs charges vigoureuses à la tête de quelques régiments de cavalerie. Détaché en avant d'Offembourg avec un corps de 2 à 3000 hommes, après la retraite de l'armée du Danube, il sut, par d'habiles manœuvres et le plus grand sang-froid, contenir les efforts d'un ennemi bien supérieur par le nombre et les ressources. Devenu général divisionnaire le 25 septembre 1799, il alla en cette qualité commander une division de 6000 hommes à l'armée d'Helvétie, et enleva de vive force, au passage de la Limath, le village de Wollishoffen, malgré la vive résistance des Russes. A Mutten, il eut l'honneur, avec la seule division qu'il commandait sous Masséna, de résister à tous les efforts du corps du prince de Rosemberg, qui formait presque la moitié de l'armée russe, et de forcer ce corps, après une action des plus meurtrières, à abandonner sa position. Après cette affaire, le général Mortier fut employé à la poursuite de l'ennemi, qu'on contraignit d'évacuer entièrement le territoire helvétique. Il prit part ensuite aux opérations dans le pays des Grisons, le Voralberg et le Tyrol, contre les Autrichiens. Le général Mortier quitta l'armée d'Helvétie pour aller prendre le commandement de la 2ᵉ division de l'armée du Danube. Un arrêté du 29 mars 1800 l'ayant appelé au commandement

des 15e et 16e divisions militaires, il se rendit à Paris, chef-lieu de ce commandement, et y resta jusqu'à la reprise des hostilités contre l'Angleterre. A cette époque, il fut mis à la tête d'une division qui se trouvait en Hollande, quitta Nimègue pour se porter sur le Hanovre le 15 avril 1803, traversa le Wahal, marcha contre les troupes hanovriennes qui se concentraient dans les comtés de Diepholtz et de Hoya, et prit de telles dispositions qu'après quelques affaires assez peu importantes, le feld-maréchal Walmoden signa à Sublingen, le 3 juin, une convention qui ouvrit aux Français tout l'électorat de Hanovre, et leur livra les embouchures du Weser et de l'Elbe. Une seconde convention, du 4 juillet suivant, fit mettre bas les armes à toute l'armée hanovrienne. Après cette expédition, le général Mortier revint à Paris; il y fut nommé l'un des quatre commandants de la garde consulaire, et eut sous son commandement l'arme de l'artillerie. Il reçut le bâton de maréchal de France le 19 mai 1804, devint chef de la seconde cohorte de la Légion-d'Honneur, et fut créé grand-officier de cet ordre le 14 juin de la même année. Quelque temps après, il fut décoré de l'ordre de Christ de Portugal. En 1805, le maréchal Mortier commanda à la grande armée d'Allemagne un corps d'armée, à la tête duquel, après la prise d'Ulm, il traversa le Danube à Lintz, et manœuvra sur la rive gauche de ce fleuve, pour intercepter le passage à l'ennemi. Enveloppé par près de 30,000 Russes dans l'étroit défilé de Diernstein, et n'ayant que 4,600 hommes à leur opposer, il se fit jour à la baïonnette, et, secondé par l'intrépide major Henriod, après deux actions des plus sanglantes à Loiben, le 11 novembre 1805, il eut la gloire de repousser jusque derrière la Krems cette armée formidable, qui s'était flattée de lui faire poser les armes, et qui, au lieu d'un succès facile, laissa près de 6000 hommes hors de combat et 3 officiers généraux sur le champ de bataille, et abandonna aux Français 6 drapeaux, 5 pièces de canon et plusieurs milliers de fusils. Mortier fut chargé de couvrir Vienne pendant la marche de Buonaparte vers la Moravie. Pendant la campagne de 1806, il commanda le 8e corps de la grande armée, composé de troupes gallo-bataves, soumit toute la Hesse électorale, et entra dans Hambourg au mois de novembre. Lors de l'armistice signé à Charlottembourg le 16 de ce mois, Mortier se trouvait maître des embouchures de l'Elbe et du Weser, occupait Hanovre et pressait le siége des places de Hameln et de Nieubourg. Dès qu'on eut repris les hostilités, ce maréchal s'avança par le Mecklenbourg vers la Poméranie suédoise, s'empara de plusieurs places maritimes et de

quelques postes retranchés, et investit la ville de Stralsund, dont il commença le siége au mois de février 1807. Il repoussa toutes les sorties de la garnison, et battit les Suédois à Anklam, le 16 avril. Son corps, formant la gauche de l'armée, donna de nouvelles preuves de sang-froid et de fermeté à la bataille de Friedland, le 13 juin suivant. Ce fut vers cette époque que le maréchal Mortier fut créé duc de Trévise, avec une dotation de 100,000 fr. de rentes, assise sur les domaines de l'électorat de Hanovre. Nommé grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 2 février 1808, et passé à l'armée d'Espagne en la même année, il concourut, à la tête du 5e corps, au mémorable siége et à la prise de Sarragosse, marcha ensuite en Castille, et gagna, le 18 novembre 1809, la sanglante bataille d'Ocana, où 30,000 Français mirent en déroute 60,000 Espagnols. Le duc de Trévise seconda ensuite les opérations du maréchal Soult contre Badajoz, fut chargé des opérations du siége de Cadix, et remporta une nouvelle victoire sur les Espagnols à la Gebora le 19 février 1811. Appelé en 1812, pour commander la jeune garde dans l'expédition en Russie, le duc de Trévise, après l'occupation de Moscou, fut nommé gouverneur du Kremlin, qu'il fit sauter, le 23 novembre, lorsqu'il reçut l'ordre d'effectuer sa retraite pour suivre le mouvement de la grande armée. Poursuivi dans sa marche par des forces supérieures, et attaqué au passage de la Bérézina, le duc de Trévise fit tout ce que permettaient les circonstances pour sauver les troupes qu'il avait sous ses ordres. Après cette désastreuse retraite, il alla à Francfort-sur-le-Mein réorganiser la jeune garde, qu'il commanda pendant la campagne de 1813, aux batailles de Lutzen, Bautzen, Dresde, Wachau, Leipzick et Hanau, ainsi qu'à toutes les affaires importantes de la campagne de 1814, en France, et notamment à la défense de Paris. Après le rétablissement des Bourbons, le duc de Trévise fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire du roi dans la 16e division militaire (Lille), dont il fut ensuite nommé gouverneur. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France les 2 et 4 juin 1814. Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, et du passage du roi à Lille, le maréchal Mortier, qui connaissait l'esprit de la garnison, supplia S. M. de ne point séjourner dans cette ville, et offrit de l'escorter jusque hors des remparts, afin d'imposer aux soldats par sa présence. Créé membre de la chambre des Pairs formée par Buonaparte, le 2 juin, et chargé d'inspecter les places frontières de l'Est et du Nord, le maréchal Mortier, au second retour du roi, cessa de siéger à la chambre haute; mais il y

fut rappelé par l'ordonnance royale du 5 mars 1819. Le roi l'avait pourvu du gouvernement de la 15e division militaire (Rouen) dès le 10 janvier 1816; et, la même année, il avait été élu membre de la chambre des députés, où il a siégé jusqu'en 1818, pour l'arrondissement de Cambray. (*Dict. histor. des Généraux Français*, t. VIII, pp. 97 à 108.) Le duc de Trévise a été créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 24 août 1820, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825. Caroline Mortier de Trévise, fille du maréchal, a épousé, par contrat signé par le roi le 7 mars 1819, M. le comte *de Rumigny*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi près la cour de Suède.

Un neveu de M. le duc de Trévise, Hector Mortier, a été nommé secrétaire d'ambassade à Madrid, en 1823, et créé, vers la fin de cette année, chevalier surnuméraire de l'ordre espagnol de Charles III.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au buste de cheval de sable, celui du 1er quartier contourné; aux 2 et 3 d'azur, aux dextrochère et senestrochère d'or, armés de toutes pièces, et tenant une épée d'argent.* Couronne ducale sur l'écu et couronne de baron sur le manteau.

MOUNIER, (Claude-Philippe-Édouard, *baron*), fils de Jean-Joseph Mounier, député du tiers-état de la sénéchaussée de Grenoble aux états-généraux du royaume en 1789, et l'un des plus célèbres défenseurs de la monarchie constitutionnelle à l'assemblée constituante (1), est né à Grenoble le 2 décembre 1784. Émigré avec son père en 1790, il le suivit dans les divers pays où celui-ci séjourna jusqu'à son retour en France en 1801. Le chef du gouvernement le nomma auditeur au conseil-d'état le 11 février 1806, et l'attacha en cette qualité à la section de l'intérieur. Cette nomination eut lieu quinze jours après la mort de M. Mounier, 5 mars 1819.

(1) M. Mounier, élu président de l'assemblée constituante le 28 septembre 1789, démissionnaire le 8 octobre suivant, par suite des attentats du 5, émigra à Genève et ensuite à Berne, puis en Angleterre et en Allemagne. Rentré en France en octobre 1801, il fut nommé, l'année suivante, préfet du département d'Ille-et-Villaine, et conseiller-d'état en 1805, et il est décédé le 26 janvier 1806. Une Notice intéressante a été consacrée à ce législateur éloquent par M. le marquis de Lally-Tolendal dans le t. XXX, pp. 310 à 325, de la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, publiée par M. Michaud, Paris, in-8°, 1821 ; Notice reproduite en partie dans le t. XIV, pp. 204 à 212 de la *Biographie nouvelle des contemporains*, in-8°, 1824. Ces deux ouvrages font mention de divers écrits politiques publiés par M. Mounier, soit en France, soit pendant son séjour à l'étranger.

père, et fut le premier gage de l'estime et des regrets que Napoléon avait témoignés à son fils à cette occasion. Il devint secrétaire du cabinet de l'empereur en 1809, et successivement maître des requêtes le 23 août 1810, intendant des bâtiments de la couronne le 12 décembre 1813, place que le roi lui a conservée en 1814 et qu'il occupe encore de nos jours; enfin conseiller-d'état attaché au comité de législation le 24 août 1815. En 1817, il a présidé la commission mixte de liquidation des créances étrangères, et a fait partie, en 1818, de l'ambassade française au congrès d'Aix-la-Chapelle. Le roi l'a créé pair de France le 5 mars 1819, et l'a nommé, le 20 février 1820, directeur-général de l'administration départementale et de la police, place qu'il a conservée jusqu'au renouvellement du ministère. Il a été décoré de la croix de commandeur, puis de celle de grand-officier de la Légion-d'Honneur les 1er juin 1818 et 1er mai 1821.

ARMES : *de sinople, au sautoir d'or, cantonné aux trois premiers cantons de trois roses, et en pointe d'un meunier* (poisson) *en fasce, le tout d'or.*

DE MOUSTIER, (*marquis*), voyez DE LA FOREST.

17 août 1815. DE MUN, (Jean-Antoine-Claude-Adrien, *marquis*), fils unique d'Alexandre-François, comte de Mun, en Bigorre, et d'Arblade-Comtal, en Armagnac, lieutenant-général des armées du roi, grand'-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé le 16 mars 1816, et d'Élisabeth-Charlotte Helvétius, fille du célèbre auteur de ce nom, est né le 19 décembre 1773. Il a été reçu, au mois de novembre 1788, surnuméraire dans les gardes-du-corps du roi, et a été successivement nommé membre du conseil-général du département de Seine-et-Marne en 1800 et pour les années suivantes, membre de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 30 novembre 1814, et pair de France le 17 août 1815. Il a obtenu du roi, le 20 décembre 1817, des lettres-patentes portant institution de majorat, au titre héréditaire de marquis et pair; a été nommé, le 12 octobre 1820, président du collége électoral du même département de Seine-et-Marne, puis, le 8 mai 1821, officier de la Légion-d'Honneur. Le marquis de Mun a épousé, le 23 février 1805, Henriette-Émilie-Ferdinande D'URSEL, fille de Wolfgang-Joseph-Léonard-Vital, duc d'Ursel et d'Hobocque, prince d'Arches et de Charleville, comte du Saint-Empire, maréchal héréditaire de Brabant, chambellan de l'empereur d'Autriche, etc., et

de Marie-Flore-Françoise-Auguste-Caroline, princesse d'Arenberg. De ce mariage sont issus :

1°. Adrien-Alexandre-Adélaïde-Henri, comte de Mun, né le 17 octobre 1817, appelé à la pairie ;
2°. Adrienne-Alexandrine-Alix de Mun, née le 22 mars 1806 ;
3°. Antonine-Flore-Émilie de Mun, née le 29 octobre 1809.

La maison de Mun, d'ancienne chevalerie de Bigorre, a pris son nom d'un domaine seigneurial et d'un ancien château situés dans la viguerie de Goudon, à quatre lieues de Tarbes, qu'elle a possédés jusqu'à la fin du 17e siècle, et dont elle remontait la possession non interrompue au-delà d'Austor Ier, seigneur de Mun, chevalier, né vers l'an 1180, souscripteur, en 1208, avec Fortels de Mun, son frère, d'un accord passé entre Comte-Bon, seigneur d'Antin, en Bigorre, et Raimond-Suc d'Antin, son fils, et les religieuses de Berdoues, au diocèse d'Auch. (*Cartulaire de Berdoues*, fol. 179, verso.)

La postérité d'Austor Ier, seigneur de Mun, s'est constamment alliée aux maisons illustres des pays de Bigorre, d'Armagnac et de Comminges; elle a suivi avec distinction la carrière des armes, et s'est divisée en plusieurs branches dont les filiations sont établies, avec tous leurs développements, dans le t. III de l'*Histoire généalogique des Pairs de France et des principales familles nobles du royaume*, auquel nous renvoyons le lecteur, pour ne pas nous répéter ici.

ARMES : *L'écu en bannière d'azur, au monde d'argent, cintré et croisé d'or.* Supports : un lion et un griffon. Devise : NIL ULTRA.

DU MUY, (*comte*), voyez DE FÉLIX D'OLIÈRES. 17 août 1815.

N.

DE NARBONNE-PELET, (Raimond-Jacques-Marie, *comte*, puis *duc*), né en 1773, fils de François-Bernard, comte de Narbonne-Pelet, lieutenant des vaisseaux du roi au département de Toulon, et petit-fils, par Marie-Éléonore de Narbonne-Pelet, sa mère, baronne de Fontanès, de Combas, etc., de François-Raimond-Joseph-Hermenigilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melgueil-Bermond, appelé le vicomte de Narbonne, lieutenant-général des armées du roi, et de sa première femme Marie-Diane-Antoinette de Rosset de Fleury, fille du duc de Fleury, 17 août 1815.

pair de France, et petite-nièce du cardinal de Fleury, ministre d'état, a émigré avec sa famille en 1791. Le roi l'a créé pair de France le 17 août 1815, et a attaché le titre de *duc* à sa pairie par ordonnance du 31 août 1817. En la même année, il a été nommé ambassadeur de France près S. M. le roi des Deux-Siciles, et il a résidé en cette qualité à Naples jusqu'à la fin de l'année 1821. Il est devenu ministre d'état, membre du conseil privé le 9 janvier 1822, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825. Madame la duchesse de Narbonne, son épouse, fille de M. le duc DE SÉRENT, pair de France, l'a rendu père de plusieurs enfants, entr'autres, du comte Aimeric de Narbonne-Pelet, nommé gentilhomme de la chambre du roi le 26 novembre 1820.

La maison de PELET, qui, depuis près de 200 ans, a fait précéder son nom de celui DE NARBONNE, est, d'après le témoignage des chartes et des historiens, une des plus anciennes et des plus considérables du Languedoc. On la voit depuis le onzième siècle, et sans interruption, intervenir dans toutes les affaires politiques et militaires de cette province, concourir avec les comtes et les grands à la fondation de divers monastères, et les doter de ses bienfaits, contracter ses alliances avec les premières maisons du pays, enfin soutenir constamment, par ses services et l'étendue de ses possessions, l'antique splendeur de son origine.

Avant de discuter ici l'opinion des auteurs qui font descendre la maison de Pelet des vicomtes de Narbonne de la première race, nous croyons devoir dire un mot sur la nature des preuves généalogiques pour les temps antérieurs au 12ᵉ siècle.

Ces preuves sont *littérales* ou *morales*. Les premières s'établissent sur titres portant filiation expresse; les secondes ne font que *présumer* la filiation; mais cette présomption ne saurait constituer la preuve morale, si elle ne se fondait sur l'identité de nom, de pays et de possessions. Ces cas exceptés, il ne peut plus y avoir preuve, mais seulement *tradition*. Dans les 15ᵉ et 16ᵉ siècles, la preuve *testimoniale* a remplacé la *morale*. Mais alors même, c'est-à-dire vers 1450, qui eût pu attester des faits passés depuis l'an 900 jusqu'en l'an 1200? Les titres qui pourraient éclaircir les ténèbres de cette longue période sont si rares, que pour beaucoup d'illustres familles la preuve littérale ne s'établit qu'en deçà de 1200. Il a donc bien fallu pour les temps antérieurs admettre la preuve morale, la seule qui puisse renouer la chaîne des événements, si souvent interrompue par l'absence des titres. Aussi, quelqu'insuffisante que puisse paraître cette preuve pour des époques plus fécondes en

monuments, il n'est pas moins vrai qu'aux yeux du savant et du critique, elle est souvent l'unique fondement de notre histoire et de notre chronologie, et que sans elle un grand nombre de faits, consacrés comme vérités irréfragables, ne seraient encore que des hypothèses traditionnelles. C'est en nous conformant à ces maximes, adoptées et suivies par les historiens les plus graves, qu'après avoir réfuté l'opinion des auteurs qui font descendre la maison de Pelet des vicomtes de Narbonne, nous indiquerons la source plus certaine où cette maison paraît avoir puisé son illustre origine.

Catel, auteur des *Mémoires sur l'Histoire de Languedoc,* est le premier qui ait avancé que la maison de Pelet descendait des anciens vicomtes de Narbonne; et cette opinion, propagée par l'historien des *Grands-Officiers de la Couronne,* et les compilateurs qui l'ont suivi, énoncée même dans des jugements de M. de Besons, intendant de Languedoc, a dû d'autant plus s'accréditer, que la maison de Pelet, trompée par la même apparence, s'était déterminée, vers 1650, à relever le nom et les armes de Narbonne. Les difficultés qui s'élevaient contre cette tradition n'étaient cependant pas faciles à aplanir. Il fallait expliquer comment Bernard, surnommé Pelet, unique héritier de Raimond II, vicomte de Narbonne, avait, en lui supposant des enfants, renoncé à la moitié de sa vicomté en faveur de ses cousins-germains, ses cadets dans l'ordre généalogique; comment, en admettant même cette renonciation, Bernard Pelet n'avait pas au moins transmis à sa postérité quelques portions des autres domaines de son père, domaines qui étaient immenses, puisqu'indépendamment de la moitié de la vicomté de Narbonne, Raimond II avait eu, par le partage fait en 1067 avec les vicomtes Bernard et Pierre, ses frères, la moitié de tout ce qui avait appartenu à Raimond Ier, son aïeul, à la vicomtesse Richarde, sa femme, à Bérenger, père de Raimond II, et à Garsinde, épouse de Bérenger, dans les comtés de Beziers, Lodève, Albi et Nismes, dans les lieux de Beaucaire et d'Argence, dans les comtés de Roussillon, de Girone et de Razès, dans la châtellenie de Pierre-Pertuse, dans les comtés de Carcassonne, de Gévaudan et de Rouergue, etc.; enfin comment le chef d'une race aussi puissante avait abandonné tout à coup la ville de Narbonne, séjour ordinaire de tous les membres de sa famille, pour aller résider à Alais, et avait rompu toutes relations avec ses plus proches parents, aux chartes desquels il aurait cessé de concourir, contre l'usage de ces temps reculés. Lorsque tout paraît attes-

ter l'extinction de la branche aînée de la maison de Narbonne, par la transmission naturelle et non contestée de tous ses domaines dans la branche cadette, il nous semble que la seule analogie du nom d'une famille avec un surnom pris par l'héritier de la maison de Narbonne, n'est pas suffisante pour faire naître une présomption d'origine commune. Aussi le savant auteur de l'*Histoire générale de Languedoc*, D. Vaissète, à qui la noblesse de cette province a l'immense obligation d'avoir jeté le plus grand jour sur une multitude de faits douteux ou inconnus, a-t-il regardé comme destituée de fondement l'opinion de Catel et des autres généalogistes.

Il est constant que la maison de Pelet descend d'un seigneur puissant, nommé *Bernard Pelet*, vivant au XI^e^ siècle. Mais dans ce même siècle vivaient aussi deux autres seigneurs, d'une origine également illustre et portant les mêmes nom et surnom de *Bernard Pelet*. L'un de ces trois seigneurs est Bernard surnommé Pelet, chevalier, seigneur d'Anduse, en 1020; le second est Bernard *Pelet*, vivant vers l'an 1036, et le troisième est Bernard surnommé Pelet, fils de Raimond II, vicomte de Narbonne, vivant en 1067 et 1077. C'est pour avoir ignoré l'existence contemporaine de ces trois Bernard Pelet, que Catel et ses successeurs ont fait descendre, sans examen, la maison de Pelet du fils de Raimond II, vicomte de Narbonne.

Dans la Notice que nous avons insérée au VIII^e^ volume de l'*Histoire généalogique*, sur les premiers vicomtes héréditaires de Narbonne, nous avons expliqué les raisons qui nous ont fait considérer cette maison comme éteinte, et regarder comme erronée la tradition qui y rattachait celle de Pelet. Nous essayerons d'ajouter ici la preuve matérielle à la preuve morale.

Nous avons démontré que Garsinde de Carcassonne, mère de Bernard Pelet, n'avait pas été mariée plus tôt que l'année 1050 (1), et il est très-probable que le vicomte Raimond II l'a épousée trois ou quatre ans plus tard. En admettant cependant la première époque comme certaine, il s'ensuivrait que Bernard Pelet, étant le second des fils connus de Raimond II et de Garsinde de Carcassonne (en ne comptant pour rien les filles ou les autres garçons qui ont pu naître avant lui et mourir en bas âge), n'a pas vu le jour avant l'an 1052. Il importe ici de faire une observation remarquable, et qui se vérifie à chaque degré de la

(1) Adélaïde de Carcassonne, sa sœur cadette, ne fut mariée que dix-sept ans plus tard à Guillaume-Raimond, comte de Cerdagne.

généalogie des vicomtes de Narbonne; c'est que l'héritier présomptif de la vicomté ne se mariait que dans un âge où cette succession était présumée devoir infailliblement lui échoir, comme de 25 à 35 ans par exemple : aussi voit-on toujours ces vicomtes s'allier à d'illustres veuves ou à de riches héritières. Cependant, admettons que Bernard Pelet se soit marié à 20 ans, et que le fils qu'on lui donne, Raimond Pelet, soit né immédiatement et le premier, c'est-à-dire vers l'an 1073, parviendrait-on à persuader que ce serait ce même Bernard Pelet, âgé seulement de 23 ans en 1096, qui, à cette époque, aurait été choisi par le comte Raimond de Saint-Gilles pour commander en second le onzième corps des croisés à la Terre-Sainte, avec Isarn, comte de Die (mort sexagénaire et sans enfants en 1116), Gérard Ier, comte de Roussillon en 1102 (il était marié et avait déjà plusieurs enfants en 1096), Guillaume IV, seigneur de Montpellier, dont la mère, Ermengarde de Melgueil, avait été mariée vers l'an 1056, suivant D. Vaissète, à Guillaume III de Montpellier, enfin Guillaume-Amanieu II, sire d'Albret, dont le père, Amanieu Ier, était mort d'une chute de cheval en 1060? Raimond de Saint-Gilles, qui s'était adjoint tous ces chefs, avait 54 ans lorsqu'il entreprit la première croisade. Il est donc hors de vraisemblance que Raimond Pelet, choisi par ce prince pour diriger une partie de l'armée chrétienne, n'ait eu que 23 ans, lorsque tout démontre au contraire que son choix était tombé sur des chefs mûris par l'expérience et une longue habitude des armes; encore faudrait-il, pour que Raimond Pelet, comme fils de Bernard de Narbonne, surnommé Pelet, eût 23 ans révolus en 1096, que le concours précipité des mariages et des naissances eût eu lieu comme on en a admis à toute force la possibilité. Ainsi, défaut de successibilité dans des domaines immenses et dans un titre héréditaire qui donnait le rang de prince, non identité de domicile et de possessions, absence persévérante de toutes relations de famille, tout, jusqu'à l'ordre chronologique, se refuse au système adopté par Catel et par l'auteur de l'*Hist. des Grands-Offic. de la Couronne.* Et, comme ce système ne reposait que sur une ressemblance de nom, ainsi que cette discussion le prouve avec la dernière évidence, nous allons, d'après D. Vaissète, indiquer le véritable auteur de la maison de Pelet, et, autant que nous le pourrons, jeter quelque jour sur son origine.

Parmi les seigneurs du Languedoc, jadis vassaux immédiats du roi (*vassi dominici*), lesquels, à l'exemple des ducs, des comtes et des vicomtes, s'attribuèrent la haute juridiction et la suzeraineté dans leurs

fiefs, les plus considérables, selon D. Vaissète, étaient les seigneurs d'Uzès, Montpellier, l'Isle-Jourdain, Alais, Sauve, Anduse, Sommières, etc. (*Hist. gén. de Languedoc*, t. I, p. 587; t. II, p. 506.) Il paraît même que les ducs et les comtes, pour s'affermir dans l'usurpation des droits régaliens, secondèrent ces seigneurs lorsque ceux-ci s'affranchirent de l'hommage envers la couronne. La puissance de ces seigneurs était telle, qu'ils faisaient la guerre aux comtes et aux vicomtes. Les uns et les autres s'imposaient des obligations réciproques par les traités; et les mariages qu'ils contractaient mutuellement, achèvent de démontrer qu'il n'existait originairement entre ces seigneurs et les maisons comtales d'autre distinction que celle de la richesse et de l'étendue des domaines. Il en devait être ainsi; car la plupart des seigneuries que nous venons de citer n'étaient que des apanages donnés à des cadets des comtes et des vicomtes, lorsque les aînés de ceux-ci se furent transmis à titre de patrimoine les bénéfices dont ils n'avaient que l'administration et le gouvernement à vie. C'est ainsi, d'après le témoignage de D. Vaissète, que la maison d'Anduse peut être regardée comme une branche apanagée des premiers vicomtes de Nismes.

Maintenant, si nous examinons la situation topographique de la terre d'Alais, voisine de celles d'Anduse et de Sauve, si nous observons que la ville d'Alais (1), ancien berceau de la maison de Pelet, a été possédée indivise pendant plus de 200 ans par les Pelet et les d'Anduse (2), sans

(1) La ville et baronnie d'Alais, siége d'un évêché suffragant de Narbonne, située sur le Gardon, au pied des Cévennes, et distante de 9 lieues de Nismes, était d'un tiers plus considérable que la ville et baronnie d'Anduse, et plusieurs seigneuries possédées par la maison de Pelet, relevaient de la première de ces deux baronnies. Il paraît que, lors du partage d'Alais entre la maison d'Anduse et celle de Pelet, le titre de baron fut également indivis. C'est ce qu'on peut inférer d'un accord passé, au mois de mai 1238, entre Raimond Pelet, co-seigneur d'Alais, et Bernard d'Anduse, co-seigneur de la même ville, au sujet de la préséance. Par cet acte, il fut statué que le plus âgé des deux co-seigneurs d'Alais précéderait le plus jeune.

(2) Les plus anciennes chroniques font mention de la terre d'Alais comme faisant partie du domaine de la maison d'Anduse; et cette terre fut aussi la première possession de la maison de Pelet. On lit dans le *Recueil des anciens poètes*, conservé dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi (n^os^ 7225 et 7698), à l'occasion du troubadour Gaucelm Faydit, qui vivait dans le XII^e^ siècle, « Que sa femme était née dans un bourg fort ri» che appelé Alest (c'est-à-dire Alais), dans la marche de Provence, de la seigneurie » d'un honnête baron, nommé Bernard d'Anduse. »

qu'on puisse supposer qu'un domaine aussi considérable soit entré par une dot de l'une des deux maisons dans l'autre, enfin si, à des présomptions aussi fortes, nous réunissons l'identité des noms et surnoms, nous aurons acquis par une preuve morale aussi complète que peut le permettre l'obscurité des temps, la presque certitude que la maison de Pelet est elle-même une branche apanagée de la maison d'Anduse, et qu'elle a eu pour souche commune avec elle les vicomtes héréditaires de Nismes de la première race. C'est ce que nous allons chercher à établir, en autorisant nos inductions par celles du savant D. Vaissète.

I. Almerade, vicomte DE NISMES en partie, regardé par D. Vaissète comme l'auteur de la maison d'Anduse, était, d'après le concours des temps et des lieux, fils de Bernard Ier, vicomte de Nismes en 918, et frère puîné du vicomte Aton Ier, et de Bernard, qui était évêque de Nismes en 949. (*Hist. générale de Languedoc*, t. II, p. 378.) Comme ce prélat, d'après la remarque de D. Vaissète, a été désigné par des auteurs comme *frère d'un seigneur d'Anduse*, il s'ensuit que ce seigneur n'est autre chose qu'Almerade, qui, indépendamment de cette terre, dut avoir aussi en partage celles d'Alais et de Sauve, les plus anciennes possessions connues de la maison d'Anduse. Almerade eut, entr'autres enfants (1) :

1°. Séguin, qualifié *vicomte* dans un plaid tenu à Nismes par Raimond II, comte de Rouergue et marquis de Gothie, le 7 juillet 971 ;

2°. Bernard Ier, qualifié frère du vicomte Séguin, et présent avec lui au plaid de Nismes en 971. (*Ibid.*, pp. 101, 102; *Preuv.*, col. 123.) D'après D. Vaissète, il n'est pas différent de Bernard, seigneur d'Anduse et de Sauve, et probablement d'Alais en partie, qualifié *prince d'Anduse*, titre auquel Pierre, son petit-fils, ajouta celui de *marquis d'Anduse*, sans doute parce que les châteaux d'Anduse et de Sauve étaient situés sur les marches ou frontières des comtés de Nismes et de Maguelonne. (*Ibid.*, pp. 10, 27, 140, 160.) Bernard Ier épousa 1° Ermengarde; 2°, avant l'an 1010, Garsinde, vicomtesse *de Beziers*, et d'Agde, domaines qu'elle avait portés en dot à son premier mari Raimond, comte de Carcassonne, dont elle avait eu deux fils, Pierre, qualifié comte d'Agde, et Guillaume, comte de Beziers, qui partagèrent leurs possessions vers l'an 1036, comme nous le remarquerons plus tard. Bernard, seigneur d'Anduse, est nommé dans une

(1) Almerade paraît avoir laissé une nombreuse postérité, divisée, dès l'an 1000, en plusieurs rameaux, sous les noms d'Anduse et de Sauve.

charte de l'abbaye de Saint-Sauveur de Conques de l'année 1002. Il se qualifie Bernard *Pelet*, chevalier, et ne prend que ce seul nom dans une donation que lui, la *comtesse* Garsinde (1), sa femme, et ses fils, Fredol, Geraud, évêque, Almerade, Raimond et Bermond, firent à l'église cathédrale de Nismes en 1020. Bernard I, surnommé Pelet, seigneur d'Anduse, mourut peu de temps après dans un âge avancé. La comtesse Garsinde, sa veuve, fonda le monastère de Saint-Pierre de Sauve, au diocèse de Nismes, vers la fin de l'année 1029. (*Ibid., Preuv.*, col. 160, 183, 192.) Ses enfants furent;

Du premier lit :

A. Fredol d'Anduse, évêque du Puy dès l'an 1016;

B. Geraud d'Anduse, évêque de Nismes dès l'an 1015;

C. Almerade d'Anduse, qui eut pour femme *Enor*, avec laquelle il est nommé dans une donation qu'ils firent au monastère de Saint-Guillem-du-Désert vers l'an 1049;

Du second lit :

D. Raimond de Sauve, mort sans enfants;

E. Bermond de Sauve, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Guillem-du-Désert en 1042. (*Ibid., Preuv.*, col. 201.) Il a continué la maison d'Anduse, laquelle a conservé le surnom de *Bermond*;

3°. N.... d'Anduse, probablement Raimond (2), dont nous allons parler.

II. N.... ou Raimond d'Anduse, seigneur en partie d'Alais et de plusieurs autres fiefs considérables dans les diocèses de Nismes, de Maguelonne et de Mende (3). Il épousa, vers l'an 1000, une dame nommée N.... *Blitgarde*, présumée descendue des vicomtes de Beziers, et parente de Garsinde, vicomtesse de Beziers et d'Agde. Blitgarde vécut jusqu'après l'an 1036. Elle était veuve alors, et avait, entr'autres enfants, un fils nommé Bernard I^er^, qui suit.

III. Bernard Pelet, premier du nom, co-seigneur d'Alais, naquit vers le commencement du onzième siècle. Ce seigneur, regardé par D. Vaissète comme l'auteur de la maison de Pelet, eut des différents avec Pierre

(1) Elle conserva toujours ce titre, comme veuve en premières noces d'un comte.

(2) Cette présomption se tire de l'usage assez ordinaire qui faisait transmettre au petit-fils le nom de son aïeul.

(3) Un acte d'environ l'an 1198, fait voir que la petite ville de la Canourgue, à trois lieues S. de Marvéjols, en Gévaudan, et à quatre lieues O. de Mende, était également possédée indivise par les maisons d'Anduse et de Pelet.

de Carcassonne, comte d'Agde, fils de Raimond Ier, comte de Carcassonne, et de la vicomtesse Garsinde de Beziers. C'est ce qu'on apprend d'un partage fait, vers l'an 1036, entre ce comte Pierre et Guillaume, comte de Beziers, son frère. Après que les lots respectifs eurent été réglés, le comte Guillaume s'engagea à aider le comte Pierre, son frère, contre Bernard Pelet, *fils de Blitgarde*. Cette clause nous a donné lieu de croire que le différent qui existait entre Bernard Pelet et Pierre de Carcassonne, comte d'Agde, avait pour objet quelque bien de famille que Pierre réclamait du chef de sa mère Garsinde, vicomtesse de Beziers et d'Agde, et que probablement Bernard Pelet détenait du chef de Blitgarde, sa mère. (*Ibid.*, p. 169; *Preuves*, col. 198, 199.) Nous avons prouvé plus haut que, dans une charte de l'an 1020, où Bernard, seigneur d'Anduse, figure avec toute sa famille, il n'avait pris que le seul surnom de Bernard *Pelet*, tandis que dans les chartes antérieures il avait toujours le nom de Bernard, seigneur d'Anduse. L'identité du surnom (1) nous autorise à croire que Bernard Pelet, premier du nom, co-seigneur d'Alais, neveu, et peut-être filleul de Bernard, seigneur d'Anduse, n'est pas différent de *Bernard d'Anduse*, qui, l'an 1037, fut témoin avec Bérenger de Sauve, Raimond de Sauve, et Guillaume, son frère, à une charte par laquelle Adélaïde, veuve de Pierre-Rostaing de Sauve, et fille d'Ermessinde de Marvéjols, et ses enfants Bertraud de Sauve, Aldiaz, *dite* d'Aigremont, Rixende, Adélaïde et Gilberge de Sauve, firent donation à l'abbaye de Saint-Guillem du Désert, de tous les honneurs (droits et priviléges) qu'ils possédaient en la paroisse de Saint-Marcel de Vailhan, au diocèse de Beziers. (*Ibid.*, *Preuves*, col. 201.) Le commencement du onzième siècle étant l'époque où les noms commencèrent à se fixer dans les familles, Bernard Ier transmit à ses descendants le surnom de *Pelet*, comme le cinquième fils de Bernard Ier, seigneur d'Anduse, a transmis à sa postérité le nom de *Bermond*. Bernard Pelet eut, entr'autres enfants, Raimond Ier qui suit.

IV. Raimond Pelet, premier du nom, surnommé *le Croisé*, co-seigneur d'Alais, né vers le milieu du onzième siècle, s'acquit beaucoup d'illustration dans la première croisade commencée en 1096. Il commanda en second le onzième corps de l'armée chrétienne, avec Isnard,

(1) Pelet, en latin *Peletus*, c'est-à-dire, revêtu d'une fourrure que la haute noblesse portait par-dessus la cuirasse et la cotte d'armes.

comte de Die, Gerard de Roussillon, Guillaume de Montpellier et Guillaume-Amanieu d'Albret. Raimond Pelet concourut à la défaite du sultan Soliman sous les murs de Nicée le 16 mai 1097, puis au gain de la bataille d'Antioche le 28 juin 1098. L'année suivante, Raimond Pelet, assisté du vicomte de Turenne, s'empara de la ville d'Antarados, sur la Méditerranée, après une seule journée d'attaque, et quoique le vicomte et lui n'eussent alors sous leurs ordres, pour cette expédition, qu'un détachement de 100 cavaliers et de 200 hommes de pied. Raimond Pelet est cité par les historiens comme l'un des chefs qui montèrent à l'assaut de Jérusalem, le 14 juillet 1099, immédiatement après le comte de Toulouse, et qui contribuèrent à la prise et à la délivrance de cette cité sainte. (*Hist. générale de Languedoc*, par D. Vaissète, t. II, pp. 291, 296, 301, 310, 316, 317, 318, 319, 321.) Les exploits de Raimond Pelet à la Terre-Sainte sont consignés dans la *Chronique* de Raimond *de Agiles* (ou d'Azille); et dans la *Guerre sacrée*, par Guillaume de Tyr, auteurs contemporains qui eux-mêmes ont pris part aux événements de cette guerre; dans les *Gesta Dei per Francos*, et dans plusieurs autres ouvrages. L'an 1112 fut l'époque du retour d'un grand nombre ds croisés de la Palestine. On ignore si Raimond Pelet fut de ce nombre, ou s'il mourut à la Terre-Sainte. Il paraît du moins certain qu'il ne vivait plus en 1118 (1). Il laissa, entr'autres enfants:

1°. Bernard Pelet, co-seigneur d'Alais, l'un des barons ou fendataires de Bernard-

(1) En effet, Bernard-Aton IV, vicomte d'Albi, de Nismes, de Beziers et d'Agde, étant sur son départ pour aller combattre les Maures d'Espagne, fit, le 7 mars 1118 (*v. st.*), un testament militaire, par lequel il disposa en faveur de sa femme et de ses enfants, de ses immenses domaines. Ce vicomte nomme ses vassaux dans ce testament, et, entr'autres, Bernard d'Anduse, Bernard Pelet et Guillaume de Montpellier. (*Histoire générale de Languedoc*, t. II, p. 380; *Preuves*, col. 403, 404.) Cette charte de 1118 et la donation faite en 1120, par Bermond Pelet à l'église de Conques, prouvent que Raimond Ier n'existait plus à ces époques. Ainsi c'est très-gratuitement que l'historien des *Grands-Officiers de la Couronne* et ceux qui l'ont suivi sans examen ont fait vivre ce Raimond Ier jusqu'en 1143. Ils l'ont confondu avec son fils, qui, d'après l'acte de 1118, devait être le puîné, mais qui, ayant eu seul des enfants, a continué la descendance. Cet acte est encore remarquable en ce que, sans désigner explicitement la ville d'Alais, que possédaient en commun Bernard d'Anduse et Bernard Pelet, le rapprochement immédiat des noms de ces deux seigneurs indique assez qu'il s'agit de cette seigneurie, qui, alors et jusqu'en 1694, faisait partie du diocèse de Nismes, et relevait de l'ancien comté d'Agde.

Aton IV, vicomte de Beziers, d'Alby et d'Agde en 1118. Il paraît être mort peu d'années après, sans postérité. (*Histoire de Languedoc,* t. II, p. 380);

2°. Raimond II ou Bermond, qui a continué la descendance;

3°. Pierre Pelet, qui engagea quelques biens-fonds à l'église de Beziers, entre les mains d'Arnaud de Levezon, évêque de cette ville, en 1118. (*Ibid.,* p. 390; et *Gallia Christiana,* t. VI, col. 519.)

V. Raimond II, ou plutôt Bermond PELET, co-seigneur d'Alais après son frère aîné, naquit vers l'année 1090. Par une charte donnée à Alais, au mois de juillet 1120, en présence de Guiraud de Vabres, de Geoffroi de Saint-Bonnet, et de Raimond-Ard, et Jourdain de Castelnau, Bermond Pelet et sa femme *Agnès*, firent don à l'abbaye de Sainte-Foi-de-Conques de l'alleu et de l'église de Saint-Pierre de Malves. Il paraît par cette charte que Bermond Pelet était récemment marié, car il n'y fait pas mention de ses enfants, comme c'était l'usage. L'an 1131, il donna au commandeur de *Gap-Francez* le mas de *Salz;* et, conjointement avec la même Agnès, son épouse, il fit deux donations à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, dans le mois de mars des années 1140 et 1143. (*Archives du Grand-Prieuré de Saint-Gilles; — Hist. générale de Languedoc*, t. II, pp. 382, 439; *Preuves*, col. 412; — *Gallia christiana*, t. VI, col. 519.) Raimond I^er^ mourut peu de temps après, ayant eu, entr'autres enfants: N....

1°. Bernard II, qui suit;

2°. Raimond Pelet, rappelé comme défunt dans une charte de son frère de l'an 1148.

VI. Bernard PELET, II^e^ du nom, co-seigneur d'Alais, confirma les donations faites par ses père et mère à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et les accrut par la cession de divers biens-fonds situés à Alais, suivant une charte de l'année 1148. Il était devenu comte de Melgueil (1) par son mariage contracté, en 1145, avec Béatrix, comtesse DE MELGUEIL, veuve, en 1144, de Raimond-Bérenger, comte de Provence, et fille unique et héritière de Bernard III, comte de Melgueil, et de Guillemette de Montpellier. DE MELGUEIL d'argent, au chef de sable.

A partir du degré de Bernard, II^e^ du nom, la filiation de la maison de Pelet est bien établie, soit dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* (t. VII, pp. 781 à 792), soit dans Moréri et les auteurs qui

(1) Bertrand Pelet, fils de Bernard II, céda ce comté, en 1174, à Raimond, comte de Toulouse, son beau-frère.

ont écrit postérieurement. Ses descendants se sont alliés aux plus grandes maisons du Languedoc, et ont formé les branches suivantes :

I. Les *seigneurs-barons* D'ALAIS, *seigneurs* DE CAUMONT D'OLS, DE ROUSSON, DE BOUCOIRAN, DE CASTELNAU, DE LASCOURS, etc., dont les biens sont passés par mariage dans la maison de Châteauneuf-Randon, vers l'an 1435;

II. Les *seigneurs* DE LA VÉRUNE, *barons* DE MONTPEYROUX, *vicomtes* DE CABANES, etc., formés en 1359, par Raimond Pelet, V^e^ du nom, seigneur de la Vérune, et éteints en 1598;

III. Les *barons* DE COMBAS, DE MONTMIRAT, DE FONTANÈS, et *vicomtes* DE NARBONNE-PELET, éteints en 1774 dans la personne de Louis-Henri, marquis de Narbonne-Pelet, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour S. M. dans les provinces de Saintonge, Aunis et Angoumois, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, décédé sans enfants le 26 avril 1774. Cette branche avait été formée, en 1532, par Jacques Pelet, 2^e^ fils de Pons Pelet, seigneur de la Vérune, et d'Alix de Guers de Castelnau;

IV. Les *seigneurs* DE CANNES, branche *ducale* actuelle DE NARBONNE-PELET. Elle a eu pour auteur Hercule Pelet, seigneur de Cannes, né en 1607, décédé en 1672, lieutenant-colonel de cavalerie, 4^e^ fils de Pierre Pelet, baron de Combas, et de Catherine Deydier de Puymejan ;

V. Les *seigneurs* DE MORETON, en Dauphiné, *marquis* et *comtes* DE NARBONNE-PELET. Cette branche, formée vers l'an 1590, par Vital Pelet, second fils de Louis I^er^, baron de Combas, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri III, et de Georgette de Barthélemy de Grammont, était représentée, à l'époque de la révolution, par François-Raimond-Joachim, marquis de Narbonne-Pelet, né au mois d'avril 1762, fils unique de Jean-François, comte de Narbonne-Pelet-Fritzlar, lieutenant-général des armées du roi, grand'-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Charlotte-Philippine de Narbonne-Pelet de Salgas;

VI. Les *seigneurs-barons* DE SALGAS, qui ont eu pour auteur Guillaume Pelet, prieur de Lunel, auquel son père, Guillaume Pelet, seigneur de la Vérune, légua 1000 moutons d'or par son testament du 18 septembre 1433. Ce Guillaume Pelet ayant quitté l'état ecclésiastique,

se maria, le 12 avril 1441, avec Antoinette *de Planque*, dame de la Carrière, et leur postérité s'est continuée jusqu'à nos jours, et a repris le nom de Narbonne depuis l'année 1750 environ.

ARMES : *Ecartelé, au* 1 *de gueules, à la croix vidée, clechée et pommetée d'or,* qui est DE TOULOUSE ; *au* 2 *parti d'argent, au lion de gueules,* qui est DE BERMOND D'ANDUSE, *et d'or, à l'ours en pied de sable, allumé de gueules, ceint d'une épée et d'un baudrier d'argent,* qui est DE BERMOND DE SOMMIÈRES ; *au* 3 *de gueules, au léopard d'or,* qui est DE RODEZ ; *au* 4 *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de* 16 *alérions d'azur,* qui est DE MONTMORENCY ; *sur le tout parti d'argent, au chef de sable et à la bordure de gueules,* qui est DE PELET, et *de gueules, au demi-vol d'argent,* qui est D'ALAIS. Supports et cimier : trois ours de Bermond-Sommières. Couronne ducale sur le manteau. Devise : *Non enim sine causa gladium portant.*

DE NEUFCHATEL, (*prince*), voyez BERTHIER. 4 juin 1814.

NEY, *duc* D'ELCHINGEN, (Michel), *prince* DE LA MOSKOWA, né à Sarre-Louis, en Lorraine, le 10 janvier 1769, entra fort jeune au service comme simple hussard dans le régiment Colonel-Général, et il y était sous-officier à l'époque de la révolution. Il fit avec distinction les campagnes de 1792 et 1793, fut promu au grade de capitaine en 1794, et fut attaché comme aide-de-camp au général La Marche. Kléber, ayant remarqué ce jeune officier, le fit nommer adjudant-général chef d'escadron, et l'employa avec succès à la tête des partisans de son armée. En 1795, Ney se signala dans les combats livrés sur la Lahn par l'armée de Sambre-et-Meuse. A la bataille d'Altenkirchen, le 4 juin 1796, il s'empara des magasins militaires de Dierdorff et de Bendorff, puis de ceux de Montabaur à la fin de cette journée, et se rendit maître du village d'Obermesch, le 9 juillet, après plusieurs charges de cavalerie. Le 26 du même mois, Ney, à la tête de 100 cavaliers, se présente devant Wurtzbourg, évacué par les Autrichiens, mais défendu encore par 2000 hommes du prince régnant. Il somme le gouverneur de rendre sur-le-champ la place; celui-ci, intimidé, capitule, et le jour même les Français occupent Wurtzbourg. Dans le mois suivant, Ney fut cité pour deux brillantes affaires d'avant-garde, à Burg-Eberach, et à Forcheim, qui se rendit sur sa sommation le 10 août. Ce fut dans cette dernière action que Kléber le créa général de brigade sur le champ de bataille, grade que Ney avait eu la modestie de refuser en 1795. Lorsque la division Colaud se porta sur la Salzbach, le général Ney, à la tête de l'avant- 4 juin 1814.

garde, débusqua les Autrichiens retranchés dans un bois, qu'il enleva à la baïonnette : il eut un cheval tué sous lui dans cette action. Il s'empara du fort de Rothembourg, contribua à la victoire de Neuwied et au gain du combat de Dierdorff, où il délogea l'ennemi du village, et soutint pendant près de quatre heures, avec 500 hussards seulement, tous les efforts d'une réserve de 6000 Impériaux. Il attaqua et prit de vive force l'importante position de Giessen; mais les Autrichiens, honteux d'avoir cédé à des forces si inférieures, se rallièrent à Steinberg et tinrent tête aux Français. Ney soutint le combat jusqu'à la nuit, espérant être appuyé; mais, en voulant sauver une pièce d'artillerie, il fut fait prisonnier par les Impériaux. Le général Hoche, qui estimait sa valeur, demanda et obtint son échange, et le fit nommer général de division. Employé en cette qualité à l'armée du Rhin, Ney battit, à Francfort-sur-le-Mein, un corps ennemi, et s'empara de Manheim le 2 mars 1799. Au mois de mai suivant, à la tête de la cavalerie de l'armée d'Helvétie, il contribua, par une habile diversion, à la victoire de Zurich. Dans le sanglant combat qui suivit cette bataille, et qui fut livré sur la ligne de la Thur, par suite du secours que l'archiduc Charles amena aux Russes, le général Ney fit des prodiges de valeur à la tête de l'avant-garde, reçut deux blessures et eut deux chevaux tués sous lui. Il déploya la même valeur lors de l'attaque de Manheim par l'archiduc Charles. Commandant l'armée du Rhin par *interim*, et jusqu'à l'arrivée du général Lecourbe, il fit faire avec succès diverses reconnaissances entre Seltz et Mayence, s'empara de Francfort, puis de Hochstædt de vive force, et passa la Nidda. Pourvu ensuite du commandement de l'aile gauche, il s'empara de Manheim, marcha en Souabe contre le corps du prince de Schwarzenberg, soutint à Lauffen, le 4 octobre, un combat meurtrier contre un corps considérable que l'archiduc Charles conduisait au siége de Philisbourg, et fut grièvement blessé en entrant dans Stuttgard. Au commencement de l'année suivante, 1800, le général Ney prit encore par *interim* le commandement de l'armée du Rhin jusqu'à l'arrivée de Moreau. Le 3 mai, après avoir concouru au gain de la bataille de Moeskirch, il harcela l'ennemi dans sa retraite, le mit en désordre et lui fit 1800 prisonniers. Il enleva le village de Kirchberg le 5 juin, et, sept jours après, il battit les Autrichiens près de Gannershausen. A la bataille de Hohenlinden, le 3 décembre, il se jeta, avec les généraux Richepanse et Grouchy, dans le défilé de Malembott, où fut passé au fil de l'épée ou fait prisonnier de guerre tout ce qui s'était engouffré dans le

bois environnant. L'habileté et le sang-froid du général Ney furent souvent cités dans les bulletins de la campagne suivante, au pays des Grisons, et particulièrement à la journée du 1er décembre 1801. Rentré en France à la paix, le premier consul lui fit don d'un sabre d'honneur. En octobre 1802, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire près la république helvétique. Il reçut le bâton de maréchal de France le 19 mai 1804, et fut créé grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 2 février 1805, et nommé chef de la 7e cohorte de cette légion. Il commandait l'un des corps de l'armée du camp de Boulogne; lors de la reprise des hostilités avec l'Autriche. Il marcha en Allemagne, traversa le Rhin, marcha en Souabe, et décida la victoire d'Elchingen le 14 octobre 1805. Le titre de *duc d'Elchingen* fut la récompense d'un service aussi important. Après la capitulation d'Ulm, Ney, à la tête de 30,000 hommes, se porta dans le Tyrol, s'empara des forts de Scharnitz et de Neustarck, occupa Hall et Inspruck, et, harcelant sans relâche l'archiduc Jean dans sa retraite, défit son arrière-garde au pied du mont Brenner le 17 novembre. Après les préliminaires de paix qui suivirent la victoire d'Austerlitz, le maréchal Ney occupa la Carinthie avec son corps d'armée. En 1806, après avoir concouru par sa valeur et son habileté au gain de la bataille d'Iéna, il bombarda Magdebourg, et, quoique cette redoutable forteresse fût défendue par 22,000 hommes de garnison, parmi lesquels on comptait 20 généraux, 800 officiers et 2000 artilleurs, il la força de capituler, et fit prisonnière de guerre toute cette garnison, qui remit en son pouvoir 54 drapeaux, 5 étendards, 800 pièces de canon, et un matériel immense. Il entra ensuite à Berlin, et, continuant ses opérations, il se porta sur Thorn, d'où il chassa les Prussiens, et où il établit ses quartiers d'hiver. Attaqué par toute l'armée russe, qui, au commencement de 1807, avait espéré le surprendre, il la repoussa, après lui avoir fait éprouver une perte considérable. Ce maréchal prit une part très-active au succès des batailles d'Eylau et de Friedland les 8 février et 14 juin. Passé en Espagne après la paix de Tilsitt, il soumit Logrono, sur la rive droite de l'Ebre, au mois d'octobre 1808, battit les Espagnols à Lérin, s'empara de Soria le 22, et poursuivit les colonnes de Castanos dans leur retraite sur Valence et Madrid. Le 1er décembre, le maréchal Ney opéra sa jonction avec l'armée du centre, entre Alcala et Guadalaxara. Il continua de servir en Espagne en 1809 et 1810, et se montra toujours digne de la brillante réputation qu'il s'était acquise en Alle-

magne. Appelé au commandement du 3e corps de la grande-armée (1), lors de l'expédition de Russie, le maréchal Ney forma la gauche à l'attaque de Smolensk, où il enleva diverses positions aux Russes, qu'il repoussa jusque dans les glacis de la place, les attaqua avec audace et les mit en déroute à Volontina, et se couvrit de gloire, le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskowa, où il commanda le centre de toute l'armée. Ney y mérita le surnom de *brave des braves*, qui lui fut décerné par Napoléon, avec le titre de *prince de la Moskowa*. Il fut placé à la tête de l'arrière-garde lors de la fatale retraite de Moscou. Enveloppé à Krasnoï, le 17 novembre, par des forces considérables, et n'ayant sous ses ordres que 6000 hommes exténués de fatigues et de besoin, il n'hésita pas à commencer, par une attaque impétueuse, cette sanglante action que le général Wilson a surnommée la *bataille des héros*. Mais, après des efforts inouïs, renonçant à l'espoir de passer sur le corps à une multitude toujours croissante, il conçoit un dessein non moins glorieux, celui de sauver sa faible troupe par un de ces mouvements que les hommes supérieurs savent seuls combiner dans les circonstances extrêmes. Dès que les ombres de la nuit environnent les deux armées, il s'avance rapidement sur le Dnieper, fait jeter dans le fleuve ses canons, ses bagages, et sa propre voiture, surprend le passage du Dnieper, se fait jour à travers une nuée de cosaques qui l'entourent et le harcèlent, et parvient à rejoindre à Orscha, le 19 novembre, le gros de l'armée, dont il avait été séparé pendant 36 heures, et où régnaient les plus vives alarmes sur sa destinée et sur celle des braves qui, à travers mille périls, venaient d'échapper à une mort que la faim, le froid et d'autres calamités rendaient presque inévitable. Ney continua de former l'arrière-garde pendant le reste de la retraite. Dans les nombreuses occasions où il eut à lutter contre les avant-gardes ennemies, et notamment au passage de la Bérézina, où il sauva les débris de l'armée française, il montra constamment un sang-froid, une activité, une résolution supérieurs à tous les obstacles, enfin *une âme trempée d'acier*, suivant l'expression de Buonaparte. Après avoir rallié et réorganisé à Hanau les faibles débris d'une armée naguère si formidable, Ney rentra en campagne en 1813. Les occasions de se signaler ne lui manquèrent point; elles le trouvèrent toujours le même; mais aux batailles de Lutzen, de

(1) Ce corps présentait un effectif de 37,400 hommes, dont 2400 de cavalerie.

Bautzen et de Dresde, livrées les 2 et 21 mai, et 27 août, il surpassa peut-être l'idée qu'on avait eue jusqu'alors de ses talents et de son courage. A Buntzlau, il culbuta le corps russe de Sacken, puis, avec deux corps d'armée, il força le passage de la Neiss. Cependant quelques retours brillants, mais passagers, de la fortune, ne pouvaient rétablir l'équilibre entre les forces numériques de Buonaparte et celles d'une coalition à la tête de laquelle marchaient tous les souverains du Nord, et que grossissait chaque jour la défection des princes et même des rois qui jusqu'alors avaient marché sous la bannière du conquérant français. Le résultat d'une lutte où les alliés présentaient des ressources décuples de celles de leurs adversaires, abandonnés et souvent trahis, ne pouvait pas rester long-temps douteux. La victoire même devint funeste aux Français, par le manque de cavalerie qui les privait toujours d'en recueillir le fruit, et alors la perte irréparable des hommes n'était compensée pour eux par aucun avantage. Le maréchal Ney qui, jusqu'à la dernière campagne, n'avait assisté et pris part qu'à une longue série de succès, ne devait point échapper à l'épreuve d'une fortune contraire. Nommé pour remplacer le duc de Reggio dans le commandement en chef des 4e, 7e et 12e corps qui, par suite de la perte de la bataille de Gross-Béeren (23 août), avaient échoué dans leur mouvement sur Berlin, Ney fut battu à Juterbock ou Dennewitz, le 6 septembre (1), par les forces réunies du prince royal de Suède (Bernadotte) et du général prussien Bulow. Hors d'état, par l'infériorité de ses forces, de tenir tête à l'ennemi, le duc d'Elchingen se replia sur Torgau, où il rallia ses troupes. Quelques jours après, il marcha sur Dessau, d'où il chassa les Suédois; puis, après un mouvement sur la rive gauche de la Mulde, il reparut tout-à-coup devant Dessau et en expulsa 6000 Prussiens, auxquels il enleva 3 pièces de canon. Après avoir combattu aux deux journées de Leipzick les 18 et 19 octobre, le maréchal Ney fit, avec les débris de l'armée, la retraite sur la rive gauche du Rhin. Ce maréchal se trouva à toutes les actions importantes de la campagne de France, particulièrement aux batailles de Brienne, de la Rothière, de Montmirail, de

(1) Cette bataille fut long-temps indécise, et elle n'aurait eu que des résultats peu importants sans la défection de deux divisions saxonnes, qui, en passant à l'ennemi, causèrent une secousse et un désordre immense dans le 7e corps. Nous eûmes dans cette journée 10,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, et on nous enleva 25 pièces de canon et 17 caissons. L'ennemi perdit 7000 hommes, dont environ 6000 Prussiens.

Craonne, de Laon et de Châlons-sur-Marne, les 23 et 31 janvier, 10 et 13 février, et 7 et 9 mars 1814. Il se trouvait auprès de Buonaparte à Fontainebleau, lorsque celui-ci reçut l'annonce officielle de sa déchéance, prononcée par le sénat. Le maréchal Ney joignit ses conseils à ceux des autres officiers-généraux, qui, pour mettre un terme aux maux qui accablaient la France, engagèrent Buonaparte à donner son abdication. Dès l'arrivée de S. M. Louis XVIII, le duc d'Elchingen fut nommé membre du conseil de guerre établi près de la personne du roi: il reçut la croix de l'ordre de Saint-Louis, fut créé pair de France le 4 juin 1814, et fut appelé au commandement en chef du corps royal des cuirassiers, dragons, chasseurs et chevau-légers lanciers de France, puis au gouvernement de la 6e division militaire. Ici finit la carrière glorieuse d'un des plus habiles capitaines qui restaient à la France après tant de triomphes et de désastres. L'histoire, qui aimerait à couronner le terme d'une vie jusqu'alors si pleine de services éclatants et d'actions honorables, n'a plus à retracer qu'une faiblesse coupable et une catastrophe malheureuse..... Dès que Louis XVIII fut informé de l'invasion de Buonaparte, le maréchal Ney, alors paisible dans sa terre des Coudreaux, près Châteaudun, reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ dans son gouvernement. Ce maréchal passe par la capitale, va renouveler entre les mains du roi son serment de fidélité; et, plein des intentions les plus conformes à son devoir, il arrive à Besançon, chef-lieu de son gouvernement. Jusqu'au 12 mars 1815, la conduite du duc d'Elchingen ne démentit point la confiance que le roi avait placée dans sa fidélité et son courage; mais, dans la nuit du 12 au 13, deux émissaires de l'usurpateur arrivent à Lons-le-Saulnier, son quartier-général. Ney, que la mauvaise disposition de ses troupes a déjà ébranlé, se laisse persuader que la cour de Vienne prête les mains aux projets ambitieux de Buonaparte. Oubliant qu'il ne doit qu'à son épée ses honneurs et sa fortune, un faux sentiment de reconnaissance et d'enthousiasme pour un homme qui a conjuré et qui appelle encore tous les fléaux sur sa patrie, lui fait fouler aux pieds le serment qu'il vient de prêter à son roi légitime, et le lendemain il arbore les couleurs de la rébellion. Les bulletins de la courte et terrible campagne de 1815 ont consigné les inutiles exploits du duc d'Elchingen à la bataille de Waterloo. Traduit devant la chambre des Pairs, le 11 novembre de la même année, comme ayant violé ses serments et trahi son roi, il a été condamné à la peine de mort le 6 décembre suivant. Il l'a subie le

lendemain avec beaucoup de fermeté, et a commandé lui-même le peloton qui lui a porté le coup mortel. Son corps fut remis à sa famille, qui lui a fait ériger un tombeau dans le cimetière du P. Lachaise. (*Dictionnaire historique des Généraux français*, t. VIII, pp. 173 à 184; — *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. XXXI, p. 196.) Le maréchal Ney avait épousé, au mois de juillet 1802, mademoiselle AUGUIÉ, dont il a laissé quatre fils.

ARMES : *D'or, à l'écusson d'azur, enclos dans un orle du même, accosté de deux mains tenant deux badelaires adossés de sable ; à la bordure d'azur, et au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

DE NICOLAÏ, (Aymard-Charles-Marie-Théodore, *comte*, puis *marquis*), né en 1779, fut préservé, par son extrême jeunesse, de la proscription dans laquelle toute sa famille fut enveloppée. Séparé, par l'échafaud révolutionnaire, de son père et de son frère aîné, il fut élevé dans la retraite sous les yeux de sa mère, et ne prit du service qu'après la chute du gouvernement impérial. Au mois d'avril 1814, il entra dans la garde nationale à cheval de Paris; et, dès qu'on eut reçu la nouvelle de l'invasion de Buonaparte, il se réunit aux volontaires royaux, et, après le 20 mars 1815, se rendit auprès de Mgr., duc d'Angoulême, dans le midi. Au second retour du roi, le comte de Nicolaï fut créé pair de France le 17 août 1815, et le titre de *marquis* fut attaché héréditairement à sa pairie, par l'ordonnance royale du 31 août 1817. Dès l'année précédente, il avait été compris au nombre des membres du conseil d'inspection et de perfectionnement de l'école Polytechnique. Il est chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et a épousé N..... DE LÉVIS, fille de Pierre-Marc-Gaston, duc de Lévis, pair de France, chevalier des ordres du Roi, etc., et de N.... Charpentier d'Ennery. 17 août 1815.

La maison de Nicolaï, dont un généalogiste du dernier siècle (1) remonte l'ancienneté et la filiation à l'année 1279, s'est acquis beaucoup d'illustration dans la magistrature, à partir de l'année 1506, époque depuis laquelle la charge de premier président de la chambre des comptes de Paris est devenue comme héréditaire dans cette famille. Elle a formé plusieurs branches, dont l'une, celle des barons de Sa-

(1) Louis-Pierre d'Hozier, dans le V^e^ registre, 2^e^ partie de l'*Armorial général de France*, in-fol. 1764.

bran, seigneurs de Cauvillargues, Val-Ouvières, Bagnols, etc., a été maintenue en Languedoc, au diocèse d'Uzès, par M. de Besons, intendant de cette province, le 14 mars 1670. Celle des seigneurs marquis de Goussainville et d'Ivor, en l'Isle de France, se subdivise aujourd'hui en deux branches, lesquelles ont eu pour auteur commun :

Jean-Aymard DE NICOLAÏ, marquis de Goussainville, seigneur d'Ivor, avocat-général, puis premier président de la chambre des comptes, en 1680 et 1686, décédé le 6 octobre 1737, à l'âge de 80 ans. Il avait épousé 1°, le 26 juin 1690, Marie-Catherine LE CAMUS, décédée le 11 mai 1696; 2°, le 25 novembre 1705, Françoise-Elisabeth DE LAMOIGNON, morte le 27 avril 1733. Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Antoine-Nicolas de Nicolaï, né le 10 octobre 1691, reçu conseiller au parlement de Paris en 1712, puis premier président de la chambre des comptes en survivance le 12 mai 1717, mort célibataire le 15 juin 1731;

2°. Marie-Catherine-Élisabeth de Nicolaï, morte sans avoir été mariée le 12 octobre 1717;

Du second lit :

3°. Aymard-Jean, qui a continué la descendance;

4°. Antoine-Chrétien, chevalier de Nicolaï, né le 12 novembre 1712. Il fut reçu chevalier de l'ordre de Malte, entra au service en 1729, et parvint successivement par tous les grades militaires jusqu'à ceux de maréchal-de-camp le 13 août 1744, lieutenant-général des armées le 10 mai 1748, et maréchal de France le 24 mars 1775. Il est mort sans enfants au mois de mars 1777 (1);

5°. Aymard-François-Chrétien-Michel de Nicolaï, né le 23 janvier 1721, chanoine de l'église métropolitaine de Paris en 1739, prieur-commendataire de Sainte-Catherine-de-la-Couture de Paris, aumônier de madame la Dauphine, et agent-général du clergé en 1745. Il a été sacré évêque de Verdun le 16 juin 1754, et est décédé en 1769;

6°. Marie-Élisabeth de Nicolaï, née le 8 janvier 1704, mariée, le 3 février 1723, avec Louis-Charles *de la Chastre*, comte de Nançay, brigadier d'infanterie des armées du roi, tué à la bataille de Parme le 29 juin 1734;

7°. Françoise-Christine de Nicolaï, née le 15 février 1708, mariée, le 9 juillet 1725, avec Michel *de Forbin*, marquis de Janson, maréchal-de-camp, décédé le 27 juillet 1740;

8°. Christine-Louise de Nicolaï, née le 8 mars 1711, morte le 4 avril 1716.

---

(1) Les services et campagnes du maréchal de Nicolaï sont mentionnés t. VIII, pp. 184, 185 et 186, du *Dictionn. historique des Généraux français*, par M. de Courcelles.

Aymard-Jean DE NICOLAÏ, marquis de Goussainville, seigneur d'Osny, né le 3 avril 1709, entra au service comme officier dans le régiment du Roi, infanterie, en 1721. Il passa, avec le grade de capitaine, dans le régiment de Noailles, et fut nommé, le 15 août 1727, colonel d'un régiment de dragons de son nom. Il quitta le service à l'époque de la mort de son frère aîné, fut reçu conseiller au parlement de Paris, le 3 août 1731, et devint premier président de la chambre des comptes, en survivance, le 18 octobre de la même année. Le marquis de Goussainville est entré en exercice le 5 avril 1734, par suite de la démission de son père. De son mariage, contracté le 16 mars 1733, avec Madelaine-Charlotte-Guillelmine-Léonine DE VINTIMILLE DU LUC, des comtes de Marseille, morte le 13 août 1767, sont issus :

1°. Aymard-Charles de Nicolaï, né le 9 septembre 1734, mort le 9 décembre 1754;

2°. Aymard-Charles-François de Nicolaï, marquis d'Osny, né le 28 juin 1736, devint colonel de dragons en 1761, et colonel de la légion royale en 1764. Il quitta le service et fut nommé successivement président à mortier au parlement de Paris en 1771, et président au grand-conseil en 1774. Le marquis de Nicolaï a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 28 avril 1794, comme ayant cherché à émigrer pour se rendre à Bruxelles. Il n'a point eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 10 avril 1764, avec Marie-Catherine *l'Evêque de Gravelle;*

3°. Aymard-Claude de Nicolaï, né le 5 août 1738, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris en 1758, vicaire-général du diocèse de Verdun, pourvu, en août 1766, de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Viconte, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Coutances, sacré évêque de Béziers le 13 octobre 1771, et mort en déportation;

4°. Aymard-Edme de Nicolaï, marquis de Goussainville, né le 14 juin 1744, décédé en 1760;

5°. Aymard-Charles-Marie, qui a continué la BRANCHE AINÉE, et dont l'article suit;

6°. Aymard-Pierre-Georges, auteur de la SECONDE BRANCHE, dont on parlera plus bas;

7°. Madelaine-Élisabeth de Nicolaï,
8°. Jeanne-Armandine de Nicolaï, } mortes sans alliances;

9°. Armandine-Marie-Antoinette de Nicolaï, née le 22 septembre 1742, mariée, le 7 janvier 1761, avec François-Jacques-Tannegui *le Veneur*, comte de Tilliéres, brigadier de dragons le 3 janvier 1770, maréchal des camps et armées du roi le 1er mars 1780;

10°. Aymardine-Marie-Antoinette de Nicolaï, non mariée.

BRANCHE AINÉE.

Aymard-Charles-Marie DE NICOLAÏ, né le 14 août 1747, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 20 juin 1767, et succéda à son père, en la charge de premier président de la chambre des comptes en 1768. M. de Nicolaï a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 7 juillet 1794. Il avait épousé, le 27 avril 1768, Philippine-Léontine POTIER DE NOVION, décédée le 17 janvier 1820, fille d'André Potier, marquis de Novion, président à mortier au parlement de Paris, et de Marie-Philippe Tachereau de Baudry. De ce mariage sont issus :

1°. Aymard-Pierre-Léon de Nicolaï, né le 10 juillet 1770, mort sur l'échafaud révolutionnaire, trois jours après son père, le 10 juillet 1794 ;

2°. Aymard-André-Louis-Auguste de Nicolaï, né le 12 janvier 1775 ;

3°. Aymard-Cristian, comte de Nicolaï, né en 1777, chambellan de Napoléon, son ministre plénipotentiaire près la cour de Bade en 1811, puis à celle de Carlsruhe en 1813, et créé grand'-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril de cette dernière année. Il a cessé ses fonctions diplomatiques en 1814, et a fait momentanément partie de la chambre haute créée par Buonaparte le 2 juin 1815 ;

4°. Aymard-Charles-Marie-Théodore, comte, puis marquis de Nicolaï, pair de France, dont l'article a été porté au commencement de cette notice ;

5°. Aymard-Scipion de Nicolaï, qui, après avoir été auditeur au conseil-d'état, quitta la carrière diplomatique pour suivre celle des armes. Il fut employé dans l'expédition de Russie, et nommé, le 6 juillet 1812, gouverneur de la place de Wilna ;

6°. Armandine-Marie-Léontine de Nicolaï, née le 23 mai 1772 ;

7°. Armandine-Aglaé-Gabrielle-Louise de Nicolaï, née le 8 novembre 1773.

SECONDE BRANCHE.

Aymard-Pierre-Georges, marquis DE NICOLAÏ, né le 23 août 1752, entra, en 1767, dans les mousquetaires, d'où il passa officier dans un régiment de dragons en 1770. Désirant profiter pour son instruction de l'état de paix où se trouvait la France, il demanda à être attaché à l'ambassade de Suède, et il se trouvait à Stockholm au moment de la révolution de 1772. Quelque temps après son retour en France, le marquis de Nicolaï fut nommé colonel en second du régiment de Brie, infanterie. Il reçut ensuite la croix de l'ordre de Saint-Louis, et devint colonel le 3 juin 1779. Il commandait à Bayonne le régiment d'Angoumois, infanterie, lorsqu'il sortit du royaume en 1791. Créé maréchal-de-camp le 1er mai de cette année, le marquis de Nicolaï fit la campagne de 1792 à l'armée des princes. Le roi l'a créé lieutenant-général de

ses armées en 1814, et il est décédé au mois de mars 1824, laissant, entr'autres enfants :

1°. N...., marquis de Nicolaï, préfet du département de la Doire (Piémont), en 1813, nommé à la préfecture de l'Arriège le 10 juin 1814, puis à celle de l'Aisne le 12 juillet 1815. En 1820, il a présidé le collége électoral de ce département et a été élu député pour les sessions de 1820, 1821, 1822 et 1823. Le marquis de Nicolaï a été réélu pour la chambre septennale en 1824, et a été créé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 mai 1825. Il avait épousé N.... *de Lameth*;

2°. Raimond, comte de Nicolaï, qui a présidé, en 1823, le collége électoral du 4e arrondissement du département de l'Aisne : il est marié;

3°. Paul, baron de Nicolaï, conseiller-d'état de l'empereur de Russie, et son ministre à Londres, où, en 1818, il a accompagné le grand-duc Nicolas. Il a reçu, en la même année, la décoration de première classe de l'ordre de Sainte-Anne, et a été nommé ministre de Russie à Stockholm en 1820. Il a épousé Alexandrine-Simplicie, princesse *de Broglie-Revel*, fille d'Auguste-Joseph de Broglie, prince de Revel, et de Françoise-Louise-Angélique de la Brousse de Verteillac.

ARMES : *D'azur, au levrier d'argent, colleté d'un collier de gueules, bordé, bouclé et cloué d'or.* Supports : deux levriers semblables à celui de l'écu, ayant leurs têtes contournées. La couronne de marquis, posée sur l'écu, est surmontée d'un casque taré de front, ayant pour cimier une tête de maure au naturel.

DE NOAILLES, (Jean-Louis-Paul-François, *duc*), né le 26 octobre 1739, fut d'abord connu sous le nom de *comte d'Ayen*. Il entra au service en 1752, dans les gardes-du-corps. Au mois de janvier 1755, il fut pourvu du gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, et de la charge de capitaine des chasses en survivance, puis breveté duc d'Ayen, au mois de mars suivant. Dans la même année, il fut nommé colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, (dragons de Noailles), que le maréchal duc de Noailles, son bisaïeul, avait levé à ses frais pendant la guerre de la succession d'Espagne. M. le duc d'Ayen fit, à la tête de ce corps, les quatre dernières campagnes de la guerre de *sept ans*, et fut créé brigadier de cavalerie le 25 juillet 1762. La survivance de la charge de capitaine des gardes-du-corps lui avait été assurée dès l'année 1759. La paix de 1763 le rendit à des loisirs qu'au milieu des devoirs d'une existence élevée, il savait consacrer à l'étude des sciences. Il publia plusieurs Mémoires très-estimés, sur la chimie et la physique expérimentale, et dressa une carte de l'Allemagne, connue sous le nom de Chauchard, son aide-de-camp, la seule qu'on ait consultée dans toutes les guerres dont ce pays a été depuis le théâtre. Il devint successivement 4 juin 1814.

maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or le 23 avril 1780, inspecteur-général d'infanterie, de cavalerie et de dragons, lieutenant-général des armées du roi, le 1er mars 1784; puis, en 1789, membre du conseil de guerre formé sous le ministère du maréchal de Ségur. Le duc d'Ayen avait été employé en Bretagne, à l'époque de la rupture avec l'Angleterre. Émigré en Suisse en 1791, il revint à Paris, lorsqu'il apprit que les jours de Louis XVI étaient menacés, et se trouva près de ce prince aux journées des 9 et 10 août 1792. Le triomphe des factieux, scellé par la captivité du meilleur des princes, ayant ôté au duc d'Ayen tout espoir d'être utile à la cause monarchique, il se retira de nouveau en Suisse, dans le pays de Vaud, où il échappa aux tempêtes politiques qui ont bouleversé la France pendant 25 ans. Il succéda au titre héréditaire de duc de Noailles que portait le maréchal duc de Noailles, son père, à la mort de celui-ci, arrivée le 22 août 1793. Rappelé dans sa patrie par la restauration du trône des Bourbons, il fut compris, comme l'un des anciens pairs du royaume, au banc des ducs et pairs, dans l'ordonnance royale du 4 juin 1814. Le duc de Noailles était membre de l'Académie royale des Sciences. Il est décédé le 26 octobre 1824 (1), sans postérité masculine, et sa pairie est passée au comte Paul de Noailles, son petit-neveu. Il avait épousé, 1°, le 4 février 1755, Henriette-Anne-Louise D'AGUESSEAU, dame de la principauté de Tingry, en Boulonnais, et de la seigneurie de la Grange-Bléneau, en Brie, mise en possession du tabouret chez la reine, le 12 mars suivant, et morte victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 22 juillet 1794. Elle était fille de Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau, seigneur de Fresne, conseiller-d'état, prévôt-maître des cérémonies des ordres du Roi, et d'Anne-Louise-Françoise du Pré, dame de la Grange-Bléneau; 2°, N..., comtesse DE GOLOWKIN, morte sans enfants en 1823. Du premier mariage sont issus :

1°. Anne-Jeanne-Baptiste-Pauline-Adrienne-Louise-Catherine-Dominique de Noailles, née le 11 novembre 1758, qui a péri sur l'échafaud révolutionnaire le 22 juillet 1794. Elle avait été mariée, le 19 septembre 1773, avec Louis-Marie, vicomte *de Noailles*, son cousin, second fils du maréchal de Mouchy ;

2°. Marie-Adrienne-Françoise de Noailles, mariée avec Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert *Motier*, marquis de la Fayette, lieutenant-général des armées du roi;

3°. Françoise-Antoinette-Louise de Noailles, née le 3 septembre 1763, mariée 1°, le 28 novembre 1779, avec Scipion *de Grimoard de Beauvoir*, marquis du Roure,

(1) *Voyez* le *Moniteur* des 10 novembre 1824, col. 1469, et 5 février 1825, col. 144.

officier au régiment des gardes-françaises, mort sans enfants en 178..; 2° avec N...., comte *de Thézan;*

4°. Anne-Pauline-Dominique de Noailles, née le 22 juin 1766, mariée, le 12 mai 1783, avec Joachim, marquis *de Montagu;*

5°. Angélique-Françoise-d'Assise-Rosalie de Noailles, née le 1er août 1767, mariée avec Théodule, marquis *de Grammont*, en Franche-Comté, ancien membre de la chambre des députés.

DE NOAILLES, (Paul, *duc*), petit-neveu du feu duc de Noailles, et son successeur à la pairie, y avait été substitué par le roi, le 12 janvier 1823, et avait dès-lors été autorisé à porter le titre de *duc d'Ayen.* Il a épousé N.... *de Rochechouart-Mortemart*, et a pris séance à la chambre des pairs le 5 février 1827.

XVI. Louis, duc DE NOAILLES et d'Ayen, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi. capitaine de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi, né le 21 avril 1713, fils aîné du célèbre Adrien-Maurice, duc de Noailles, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi et de la Toison-d'Or, ministre d'état sous la régence, puis président du conseil des finances, décédé le 24 juin 1766 (1), et de Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné de Maintenon, est mort à Saint-Germain-en-Laye, le 22 août 1793. Il avait épousé, le 25 février 1737, Catherine-Françoise-Charlotte DE COSSÉ-BRISSAC, morte victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 22 juillet 1794, avec la duchesse d'Ayen, sa belle-fille, et la vicomtesse de Noailles, sa petite-fille. De ce mariage sont issus :

1°. Jean-Louis-Paul-François, duc de Noailles, pair de France, dont l'article a été mentionné plus haut;

2°. Emmanuel-Marie-Louis, dont on va parler;

3°. Adrienne-Catherine de Noailles, née le 24 décembre 1741, mariée, le 20 juin 1755, avec René-Mans *de Froulay*, comte de Tessé, grand d'Espagne de la première classe, 1er écuyer de la reine, créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et lieutenant-général des armées du roi les 26 mai 1776 et 1er mars 1784, fils de René-Marie de Froulay, marquis de Tessé, brigadier des armées du roi, et de Marie-Charlotte de Béthune. La comtesse de Tessé est morte en décembre 1813;

(1) Les services et campagnes d'Adrien-Maurice, duc de Noailles, de Paul, duc de Noailles et d'Ayen, et de Philippe, duc de Mouchy, ses fils, enfin d'Anne-Jules, duc de Noailles, père d'Adrien-Maurice, tous quatre maréchaux de France, sont rapportés t. VIII, pp. 187 à 210 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*, par M. de Courcelles.

4°. Philippine-Louise-Catherine de Noailles, née le 14 septembre 1745, mariée, le 24 juin 1763, avec Louis-Antoine-Armand *de Gramont*, duc de Lesparre, puis de Gramont, pair de France, marquis de Monchy et d'Humières, mort sans postérité à Toulouse en 1790. Sa veuve ne lui a survécu qu'une année, et est décédée à Paris.

XVII. Emmanuel-Marie-Louis, marquis DE NOAILLES, né le 12 décembre 1743, fut nommé gouverneur de Vannes et d'Auray en décembre 1762, envoyé et ministre plénipotentiaire à Hambourg en 1768, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare le 16 décembre 1769, premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, frère du Roi, le 22 janvier 1773, puis successivement ambassadeur près les états-généraux des Provinces-Unies, à Londres et à Vienne, en 1783, et fut créé brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 1er février 1784. En 1793, peu de temps après son retour de Vienne, le marquis de Noailles fut jeté dans les cachots de la terreur, et il ne recouvra sa liberté qu'au 9 thermidor (27 juillet 1794). Retiré depuis cette époque à sa terre de Maintenon, il y est décédé au mois de septembre 1822, à l'âge de 79 ans. Il avait épousé, le 11 décembre 1762, N..... DE HALLENCOURT DE DROMESNIL, fille de Charles-François-Gabriel de Hallencourt, marquis de Dromesnil, maréchal des camps et armées du roi, et de Jeanne-Edmée de Boullongne, sa seconde femme. De ce mariage sont issus:

1°. Jean-Paul-François de Noailles, comte d'Ayen, né le 24 juin 1773, qui a eu de N.... *le Couteulx du Molay*, son épouse :

Paul, comte de Noailles, puis duc d'Ayen en 1823, duc de Noailles, pair de France le 26 octobre 1824. (*Voyez* p. 77.)

2°. Victor, comte de Noailles, né en 1779, qui a épousé N.... *Dusuc de Saint-Affrique*, dont est issu :

Maurice de Noailles.

4 juin 1814. DE NOAILLES, *prince-duc* DE POIX, (Louis-Philippe-Marc-Antoine), chevalier né et grand'-croix de l'ordre de Malte, naquit à Paris le 21 novembre 1752. Il fut nommé, le 2 septembre 1767, gouverneur et capitaine des chasses de Versailles, Marly et dépendances; puis, en 1774, colonel en second du régiment de Noailles, dragons, qui avait été levé aux frais d'Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, son bisaïeul, pendant la guerre de la succession d'Espagne. Dans la même année 1774, il fut pourvu de la survivance de la charge de capitaine des gardes-du-corps du roi, et fut créé brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, chevalier de la Toison-d'Or en 1785, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Le prince de Poix fut l'un des officiers de la

maison du roi qui montrèrent le plus de chaleur et de zèle pour la défense de Louis XVI, lors de l'attaque du château des Tuileries, le 10 août 1792. Échappé à la proscription, il passa en Angleterre, et ne rentra en France qu'en 1800. Le prince de Poix avait succédé à son père, en 1794, dans la grandesse d'Espagne de première classe. Le roi le créa pair de France le 4 juin 1814, et lieutenant-général de ses armées le 8 août suivant, et le nomma gouverneur de Versailles et de Trianon. Il est décédé à Paris, le 15 février 1819 (1). Il avait épousé, le 9 septembre 1767, Anne-Louise-Marie DE BEAUVAU, fille unique de Charles-Juste, prince de Beauvau-Craon et du Saint Empire, maréchal de France, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du Roi, capitaine des gardes-du-corps de S. M., et de Marie-Sophie-Charlotte de la Tour-d'Auvergne-Bouillon, sa première femme. De ce mariage sont issus:

1°. Charles-Arthur-Jean-Tristan-Languedoc, dont l'article suit;

2°. Antonin-Claude-Dominique-Juste, comte de Noailles, né à Paris le 25 août 1777. Il fut chambellan de Napoléon. Lors du retour de Louis XVIII, en 1814, le comte Juste de Noailles fut nommé ambassadeur du roi en Russie, et résida à Saint-Pétersbourg jusqu'en 1818. Le roi l'avait créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et commandeur de la Légion-d'Honneur le 13 août 1814. Il a présidé, en 1821, le collége électoral du 2e arrondissement de la Meurthe, et, en 1824, le grand collége de ce département, qui l'a nommé député à la chambre septennale. A la mort de son père, le comte de Noailles hérita de la grandesse d'Espagne d'après la renonciation de son frère aîné, le duc de Mouchy. Le comte Juste de Noailles a été créé chevalier des ordres du Roi en 1825. Il a épousé Françoise-Xavier-Mélanie-Honorine *de Talleyrand-Périgord*, nièce du prince de Talleyrand, dame d'atours de *Madame*, duchesse de Berry, et fille d'Archambaud-Louis-Joseph, duc de Talleyrand-Périgord, lieutenant-général des armées du roi, et de Madelaine-Henriette-Sabine Olivier de Senozan-Viriville, morte victime du tribunal révolutionnaire. De ce mariage sont issus:

A. Charles-Philippe-Henri de Noailles, né le 9 septembre 1808;

B. Charles-Antonin de Noailles, né le 13 mars 1810;

C. Amédée-Adélaïde-Louis de Noailles, né le 9 octobre 1811;

D. Angélique-Léontine-Sabine de Noailles, née le 13 mai 1819.

Charles-Arthur-Jean-Tristan-Languedoc DE NOAILLES, *duc* DE MOUCHY, aujourd'hui *prince-duc* DE POIX, pair de France, chevalier né et grand'-croix de l'ordre de Malte, est né à Paris le 14 février 1771. Au sortir de l'École militaire, il servit sous le vicomte de Noailles, son oncle, colonel du régiment des chasseurs d'Alsace. Il émigra en 1791,

(1) *Voyez* le *Moniteur* du 28 février 1819, colonne 242.

fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et passa en Angleterre après le licenciement. Le duc de Mouchy rentra en France en 1800. Il a présidé, en 1815, le collége électoral du département de la Meurthe, qui l'a nommé son député. Louis XVIII l'a créé successivement colonel et chevalier de Saint-Louis en 1814, maréchal-de-camp le 31 mai 1815, et lieutenant-général le 17 mai 1816. Il est devenu prince-duc de Poix, pair de France et capitaine des gardes-du-corps du roi, le 15 février 1819, après la mort de son père. Le 2 mai suivant, il a été reçu chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, dans la salle du trône, par Louis XVIII, au nom de S. M. C., et il a été nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre 1820, et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. De son mariage avec mademoiselle DE LA BORDE DE MÉRÉVILLE, le prince-duc de Poix a eu pour fille unique :

Charlotte-Marie-Antoinette-Léontine de Noailles, aujourd'hui veuve du comte Alfred *de Noailles*.

XVI. Philippe, comte DE NOAILLES, marquis, puis duc de Mouchy, prince de Poix, marquis d'Arpajon, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres et des états de Languedoc, né le 7 décembre 1715, second fils d'Adrien-Maurice, duc de Noailles, pair et maréchal de France, ministre-d'état, chevalier des ordres du Roi, et de Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné de Maintenon, fut nommé successivement grand d'Espagne de la première classe, sur la cession de son père, par brevet du 20 janvier 1741, chevalier de l'ordre de Malte pour lui et ses fils aînés à perpétuité, comme substitué aux privilèges de la maison d'Arpajon, par bulle du grand-maître de cet ordre, du 28 septembre de la même année ; fut créé brigadier des armées du roi le 20 février 1743, maréchal-de-camp le 2 mai 1744, ambassadeur en Espagne en 1746, chevalier de la Toison-d'Or le 27 mai de la même année, lieutenant-général des armées le 10 mai 1748, grand'-croix de l'ordre de Malte le 16 novembre 1750, ambassadeur extraordinaire en Sardaigne le 9 août 1755, puis à Parme, chevalier des ordres du Roi le 7 juin 1767, et maréchal de France le 24 mars 1775. Ce général s'était acquis beaucoup d'illustration dans toutes les campagnes, à partir du siége de Kehl en 1733, en Allemagne, en Italie, en 1735, en Bavière et sur le Danube en 1742, sur le Rhin en 1743, à la bataille de Dettingen, puis à celle de Fontenoy en 1745, de Raucoux en 1746, et de Lawfelt en 1747, à la conquête de l'électorat de Hanovre en 1757, à la bataille de Crewelt en 1758, et à celle de Minden en 1759. Le maréchal de Mouchy donna les preuves les plus touchantes

de son dévouement à Louis XVI, dans la journée du 20 juin 1792. Il a péri avec sa femme, sur l'échafaud révolutionnaire, le 27 juin 1794. Il avait épousé, le 27 novembre 1741, Anne-Claudine-Louise D'ARPAJON, dame d'honneur de la reine, et grand'-croix de l'ordre de Malte, fille unique et héritière de Louis, comte d'Arpajon, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de la Toison-d'Or, chevalier héréditaire de l'ordre de Malte (1), gouverneur de la province de Berry, gouverneur particulier et grand-bailli d'épée des villes de Bourges, Issoudun et Arpajon, etc., et de Charlotte le Bas de Montargis. Le maréchal de Mouchy, outre deux fils morts en bas âge, a eu de ce mariage :

1°. Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles, prince-duc de Poix, pair de France, dont l'article est porté p. 78 ;

2°. Louis-Marie, dont l'article suit ;

3°. Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles, née le 23 août 1745, dame du palais de la reine, mariée, le 16 décembre 1760, avec Emmanuel-Céleste-Augustin *de Durfort*, duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant-général des armées, mort à Londres en 1800, fils d'Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi et de l'ordre de la Toison-d'Or, premier gentilhomme de la chambre de S. M., et de Louise-Maclovie-Céleste de Coetquen, sa seconde femme.

XVII. Louis-Marie, vicomte DE NOAILLES, né le 17 avril 1756, colonel du régiment du Roi, dragons, le 17 avril 1779, puis colonel des chasseurs d'Alsace, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Malte, et de l'association de Cincinnatus, député aux états-généraux en 1789, maréchal-de-camp à l'armée du Nord en 1792, puis, en novembre 1801, dans l'expédition de Saint-Domingue, où il servit avec beaucoup de distinction sous les généraux Leclerc et Rochambeau. Lors de l'évacuation de cette colonie, en 1804, le vicomte de Noailles commandait le quartier du môle Saint-Nicolas. Après avoir mis en sûreté, à Saint-Iago de Cuba, une partie des bâtiments de l'évacuation du môle, il repartit sur la goëlette *l'Expédition*, dans le but de se rallier au général Ferraud, dans la partie espagnole de Saint-Domingue. Attaqué par un

(1) Ce privilége avait été accordé, le 30 mai 1645, à son aïeul, Louis, duc d'Arpajon, pair de France, par le grand-maître Jean-Paul Lascaris, pour avoir amené à ses frais 2000 fantassins et 200 gentilshommes au secours de Malte, menacé par les Turcs. Tous les fils aînés du chef de la maison sont reçus chevaliers de Malte en naissant, et grand'-croix à l'âge de 16 ans.

bâtiment anglais pourvu d'une artillerie bien supérieure à la sienne, il donna le signal de l'abordage, et fut renversé d'un coup de pique en y montant lui-même un des premiers. On voulut emporter le vicomte de Noailles pour lui donner des secours, mais ne voulant point abandonner le poste d'honneur, il continua de donner ses ordres et d'encourager l'équipage, et mourut de ses blessures. Les deux bâtiments se séparèrent; la goëlette *l'Expédition* était tellement avariée, qu'elle périt peu d'heures après, avec tout ce qui avait survécu à ce combat (1). Le vicomte de Noailles avait épousé, par contrat signé par le Roi et la famille royale, le 19 septembre 1773, Anne-Jeanne-Baptiste-Pauline-Adrienne-Louise-Dominique DE NOAILLES, sa cousine, fille de Jean-Louis-François-Paul, duc d'Ayen, depuis duc de Noailles, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de la Toison-d'Or, et de Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau. De ce mariage sont issus:

1°. Louis-Joseph-Alexis, dont l'article suit;

2°. Alfred-Louis-Dominique-Vincent de Paule, comte de Noailles. Il fut attaché en 1804 à la mission de Ratisbonne, sous M. le comte Portalis. Il quitta la diplomatie pour embrasser l'état militaire pendant la campagne de 1805, terminée par la bataille d'Austerlitz. Il fut attaché alors au maréchal Berthier comme officier d'ordonnance. Il servit ensuite dans le 2e régiment de chasseurs, fut rappelé auprès du prince de Neufchâtel, en qualité d'aide-de-camp, et fit toute la campagne de Prusse, terminée par la paix de Tilsitt. Ayant suivi ce maréchal en Espagne, le comte de Noailles fut fait prisonnier, près de Gironne, au moment où il portait au général Saint-Cyr des dépêches du quartier-général impérial. Il demeura entre les mains des Espagnols pendant six mois, après lesquels il fut échangé. Il suivit le prince de Neufchâtel dans la campagne qui se termina par la paix de Presbourg. A cette époque, le comte de Noailles fut chargé de plusieurs missions. Il a fait, dans le même état-major, la campagne de Russie, et a péri, le 27 novembre 1812, au passage de la Bérésina. Il avait épousé Charlotte-Marie-Antoinette-Léontine *de Noailles*, fille du duc de Mouchy. De ce mariage est issue une fille :

Anne-Marie-Cécile de Noailles;

3°. Marie-Euphémie-Cécile de Noailles, mariée avec Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier, marquis *de Saint-Georges de Vérac*, pair de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

XVIII. Louis-Joseph-Alexis, comte DE NOAILLES, né à Paris le 1er juin

(1) *Moniteur* du 31 juillet 1820, colonne 1185, en note.

1783, fut persécuté à diverses époques, et notamment, en 1809, incarcéré comme suspect d'avoir conspiré pour le rétablissement de la maison de Bourbon. Forcé de s'expatrier en 1811, il se réfugia d'abord en Suisse, se rendit en Angleterre auprès du roi, et parcourut ensuite l'Allemagne, la Russie et la Suède, chargé par les princes français de diverses missions importantes. Après en avoir rendu compte à S. M. Louis XVIII, à Hartwell, le comte Alexis de Noailles rejoignit, en 1813, le quartier-général du prince de Suède, auquel il fut alors attaché comme aide-de-camp. Il fut envoyé en Bohême, près des empereurs d'Autriche et de Russie après la bataille de Gros-Beeren (août 1813), puis vers le maréchal Blucher, pendant sa marche sur Halle. Il se trouva à la bataille de Leipzick, et fut décoré dans cette campagne de plusieurs ordres. Après avoir assisté à la bataille de Brienne, il se rendit à Dijon dans l'espoir d'exciter un mouvement en faveur de la maison royale. Le comte Alexis de Noailles rejoignit ensuite S. A. R. *Monsieur*, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, à Vesoul, accompagna ce prince à Nancy, et le précéda à Paris, où il fut nommé son aide-de-camp, avec grade de lieutenant-colonel de cavalerie. Le comte de Noailles fut nommé, le 22 avril 1814, commissaire du roi dans la 19e division militaire, et fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, le 17 août de la même année. Ambassadeur du roi au premier congrès de Vienne, le comte de Noailles y signa les actes de cette assemblée, contre l'invasion de Buonaparte, ainsi que le traité du 12 juin; il alla ensuite rejoindre Louis XVIII à Gand, et précéda S. M., à Paris, au mois de juillet 1815. A cette époque, il fut choisi par le roi pour présider le collége électoral du département de l'Oise. Ce département et celui du Rhône l'élurent en même temps membre de la chambre des députés. Il a été nommé ministre-d'état, membre du conseil privé le 19 septembre de la même année 1815, a présidé, en 1818 et en 1824, le collége électoral de la Corrèze, et sept fois le conseil-général de ce même département, qui l'a élu député à la chambre septennale en 1824. Le comte Alexis de Noailles, breveté colonel d'état-major, a été nommé aide-de-camp du roi à l'avénement de S. M. Il a épousé Cécile DE BOISGELIN, veuve de Gabriel-Raymond, comte de Bérenger, tué à la bataille de Dresde en 1813, et fille de Bruno-Gabriel-Paul, marquis de Boisgelin, pair de France, et de Cécile-Marie-Antoinette-Gabrielle de Harcourt-Beuvron. De ce mariage sont issus :

1°. Alfred de Noailles; 2°. Adrien de Noailles; 3°. Marie de Noailles.

« L'ancienneté de la maison de Noailles, l'étendue de ses posses-» sions, les services signalés qu'elle a rendus à l'église et à l'état, dans » les guerres d'outre mer contre les infidèles, et dans le royaume, contre » les Albigeois et ses autres ennemis (1), et les alliances illustres qu'elle » a formées, sont les titres qui lui assurent un rang distingué dans la » noblesse du royaume. Elle a pour chef Raymond, seigneur de Noail-» les (2), bienfaiteur, en 1023, de l'abbaye de Saint-Martial de Limo-» ges (3). Les cartulaires des autres monastères du Limosin représen-» tent ses descendants figurant dans les siècles suivants avec les vi-» comtes de Limoges, et avec les maisons de Turenne et de Ventadour. » Hugues, seigneur de Noailles, étant sur son départ pour la Terre-» Sainte avec le roi saint Louis, en 1248, substitua à l'infini la terre » de Noailles à ses descendants mâles, et cet acte est devenu dans sa » maison une loi héréditaire, qui démontre la certitude de son origi-» ne (4). Ce seigneur épousa Luce *de Comborn*, qui appartenait par des » degrés prochains aux comtes de Champagne et de Périgord, et aux » sires de Beaujeu et de Baugé, et de ce mariage est issue une pos-» térité nombreuse qui embrasse dans ses alliances les premières races » du royaume. » (Eloge de la maison de Noailles, par M. de Beaujon, généalogiste des ordres du Roi, mis à la suite des preuves pour l'ordre du Saint-Esprit du maréchal de Mouchy, et conservé dans le IIe vol. p. 416, des *Registres manuscrits du cabinet des ordres de S. M.*, aux archives de M. de Courcelles.)

ARMES : *De gueules, à la bande d'or.* Couronne de prince sur l'écu et couronne de duc sur le manteau. Supports : deux lions.

17 août 1815. DE NOÉ, (Louis-Pantaléon, *comte*), né en 1731, entra jeune au service militaire, avec grade de lieutenant dans le régiment de Dauphiné, et devint successivement capitaine de cavalerie au régiment de la Vieuville (incorporé en 1761, sous le nom de Sainte-Aldegonde, dans celui de la Reine), guidon des gendarmes d'Orléans en 1757, enseigne

(1) Sentence du Conservateur des priviléges de l'Université de Bordeaux, du 7 mai 1506. (*Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.*)

(2) La terre de Noailles, qui a donné son nom à cette illustre maison, était la seconde seigneurie de la sénéchaussée de Brives. Le château de Noailles est distant d'une lieue de cette dernière ville.

(3) Titres de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. (*Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.*)

(4) Arrêt du parlement de Paris du 24 mars avant Pâques 1528. (*Ibid.*)

des gendarmes d'Aquitaine le 5 novembre 1758, guidon de ceux de Berry le 4 avril 1760, colonel du régiment Royal-Comtois le 1er février 1762, brigadier d'infanterie le 20 avril 1768, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Le comte de Noé avait fait toutes les campagnes de la guerre *dite* de sept ans. Il émigra en 1791, et rentra en France en 1801. Il a vécu dans la retraite jusqu'à l'époque où il fut nommé membre du conseil-général du département des Hautes-Pyrénées. Il fut appelé ensuite au commandement de la garde d'honneur de ce département. Louis XVIII l'a créé lieutenant-général de ses armées en 1814, et pair de France le 17 août 1815. Le comte de Noé est décédé à Paris, le 26 février 1816, laissant pour fils unique et héritier de sa pairie, issu de son mariage, contracté le 10 février 1776, avec Charlotte DE NOÉ, sa nièce à la mode de Bretagne:

Louis-Pantaléon-Jude-Amédée, COMTE DE NOÉ, né au château de l'île de Noé, (Gers), le 28 octobre 1777. Il a émigré, et est entré au service britannique dans l'Inde. En 1800, il a fait partie de l'expédition anglaise partie du Bengale pour aller combattre en Égypte l'armée française d'Orient (1). Le comte de Noé a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1814, gentilhomme de la chambre du roi le 24 avril 1821, et officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825. Il est aussi décoré de l'ordre du Croissant de Turquie.

« La maison de Noé réunit à une ancienneté remontée à plus de 700 » ans des possessions considérables, des services militaires, de grandes » charges et des alliances illustres qui lui donnent des parentés avec » plusieurs maisons souveraines de l'Europe. Tels sont les titres qui » marquent son rang entre les races les plus considérables du royaume. » Elle doit l'avantage de prouver une si haute antiquité à ses bienfaits » envers la cathédrale de Toulouse et les abbayes de Lézat, de Bonnefons, » de Feuillans, de Grandselve et autres, dont les cartulaires ont con- » servé la mémoire de ses premiers auteurs. Elle a pris son nom d'une » terre située dans le Haut-Languedoc, terre qu'elle a constamment pos- » sédée jusqu'en l'année 1309, époque à laquelle elle en sortit par do- » nation, et depuis 1359, qu'elle rentra dans la maison de Noé par un » mariage, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Elle a pour auteur cer-

(1) Le comte de Noé a publié des *Mémoires* sur cette expédition, in-8°, Paris, 1826, ouvrage plein de faits curieux et d'observations importantes non-seulement sur l'Égypte, mais encore sur les immenses possessions anglaises de l'Inde.

» tain, Pons, qui fut présent, en 1048, à la consécration de l'église de » Montaut, près de Noé. » (Mémoire, signé le 2 mai 1775, par M. Chérin, généalogiste des ordres du Roi, et envoyé à M. le comte de Vergennes, pour être mis sous les yeux de S. M., le 12 juin 1780. Ce mémoire est transcrit, pp. 384, 385, 386, 387, 388 et 389 du IIe volume des *Manuscrits du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit,* conservés dans les archives de M. de Courcelles.)

La maison de Noé s'est divisée au commencement du dix-huitième siècle en deux branches existantes à l'époque de la révolution. Elles ont eu pour auteur commun :

XVIII. Roger, marquis DE NOÉ, IVe du nom, chevalier, baron de l'Isle, et en cette qualité, l'un des quatre premiers barons de l'Armagnac, gouverneur et sénéchal des quatre vallées d'Aure, de Magnoac, de Nestès et de Barousse, décédé après l'année 1700, laissant du mariage qu'il avait contracté, en 1666, avec Jeanne DE POUY DE MARIGNAC, fille de Jean de Pouy, seigneur de Marignac, et d'Anne de Narbonne:

1°. Marc-Roger, qui a continué la branche aînée dont on va parler;

2°. Urbain de Noé, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine et primatiale d'Auch, prieur de Saint-Maurice de Senlis, député à l'assemblée générale du clergé de France tenue en 1735;

3°. Louis, comte de Noé, qui a formé la seconde branche par suite de son mariage avec Anne-Élisabeth *de Bréda,* dont sont issus :

A. Louis-Pantaléon, comte de Noé, pair de France;

B. Anne-Charlotte de Noé, épouse de Jean-François-Gabriel, comte *de Polastron*.

XIX. Marc-Roger, marquis DE NOÉ, ondoyé le 2 février 1673, baron de l'Isle, sénéchal et gouverneur des quatre vallées, sur la démission de son père, le 17 janvier 1700, était à cette époque officier au régiment des Gardes-Françaises. Il devint ensuite colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, commandant de la province de Guienne, brigadier des armées du roi et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le marquis de Noé mourut le 13 octobre 1733, laissant de Marie-Charlotte COLBERT DE SAINT-MARS, qu'il avait épousée le 26 avril 1714, et qui était fille de N.... Colbert de Saint-Mars, seigneur de la baillie de Cheuse et de la châtellenie de la Grimenaudière:

1°. Jacques-Roger, dont l'article viendra;

2°. Louis, vicomte de Noé, qui servit d'abord dans la marine royale, et fut lieu-

tenant, puis capitaine de vaisseau. Il quitta le service maritime pour passer colonel réformé à la suite du régiment d'Orléans, cavalerie. Devenu colonel à la suite du régiment de Noé, commandé par son frère en 1757, il lui succéda en 1761; et, lorsque ce régiment fut incorporé dans celui de Bourbon en 1762, le vicomte de Noé en fut nommé mestre-de-camp-lieutenant, avec grade de brigadier de cavalerie du 25 juillet de cette année. Il était gouverneur-maire de la ville de Bordeaux et chambellan du duc d'Orléans, lorsqu'on le créa maréchal-de-camp le 3 janvier 1770. Le vicomte de Noé vivait encore en 1791. Il avait épousé Madelaine-Élisabeth-Flavie *de Cohorn de la Palun*, fille de Louis-Alexandre de Cohorn, seigneur de la Palun, et de Jeanne-Lucrèce de Silveriane de Camaret. De ce mariage est issu :

Charles-Louis, vicomte de Noé, né le 24 février 1754;

3°. Marc-Antoine de Noé, né le 25 avril 1726, grand-vicaire de l'archevêché d'Albi, abbé de Simorre, sacré, le 12 juin 1763, évêque de Lescar, et nommé commandeur des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare en 1779;

4°. Dominique, chevalier de Noé, mestre-de-camp de cavalerie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis;

5°. Thérèse-Charlotte de Noé, épouse de Jacob-Joachim *de Labay*, comte de Viela;

6°. N.... de Noé, religieuse-carmélite à Toulouse;

7°. N...., dite *mademoiselle de Noé*, morte sans alliance.

XX. Jacques-Roger, marquis DE NOÉ, baron de l'Isle, gouverneur et sénéchal des quatre vallées, l'un des quatre premiers barons de l'Armagnac, fut successivement cornette, capitaine, major et lieutenant-colonel du régiment Dauphin-Étranger, cavalerie, (incorporé dans celui de Dauphin en 1761). En 1758, il leva un régiment de cavalerie de son nom (qui fut incorporé dans celui de Bourbon en 1762); et fut créé brigadier de cavalerie le 20 février 1761, mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Orléans, cavalerie, le 27 avril suivant, puis maréchal-de-camp le 3 janvier 1770. Le marquis de Noé vivait encore en 1791. Il avait épousé, en 1746, Jacquette DE TAFFANEL DE LA JONQUIÈRE, fille de N..... de Taffanel, marquis de la Jonquière, chef d'escadre des armées navales. Il n'a eu que deux filles :

1°. Charlotte de Noé, mariée 1° avec Ambroise-François-Joseph *Dulcène*, marquis de Boisse, maréchal des camps et armées du roi; 2°, par contrat passé au château de l'Isle de Noé, le 10 février 1776, avec Louis-Pantaléon, comte *de Noé*, son oncle à la mode de Bretagne, décédé pair de France et lieutenant-général des armées du roi;

2°. Angélique de Noé, épouse de N...., marquis *de Barbotan*.

ARMES : *L'écu en bannière losangé d'or et de gueules.* Supports : deux léopards lionnés.

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

NOMPÈRE DE CHAMPAGNY, *duc* DE CADORE (Jean-Baptiste), *baron* et *pair*, né à Roanne, en Forez, en 1756, entra au service comme cadet dans la marine royale, et il remplissait le grade de major de vaisseau au commencement de la révolution. Député de la noblesse du Forez aux états-généraux en 1789, M. de Champagny fut l'un des premiers de son ordre qui passèrent dans la chambre du tiers-état. On le nomma secrétaire le 16 février de la même année. En 1790, il prit la défense du comte d'Albert de Rions, chef d'escadre, attaqué à la barre de l'assemblée nationale pour sa conduite ferme et courageuse à Toulon, lors des mouvements insurrectionnels qui avaient failli éclater dans cette ville, et vota pour qu'il fût déclaré que cet officier avait bien mérité du roi et de la nation. M. de Champagny s'occupa particulièrement des modifications et améliorations qu'exigeait notre législation maritime. Lors de la clôture des travaux de l'assemblée constituante (30 septembre 1791), il se retira dans une terre qu'il possédait en Forez, et où il fut arrêté comme noble et suspect, et incarcéré en 1793. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, (27 juillet 1794), M. de Champagny rentra de nouveau dans la vie privée, et ne fut tiré de sa retraite qu'après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Buonaparte, placé à la tête du pouvoir exécutif comme premier consul, appela M. de Champagny au conseil-d'état, et l'attacha à la section de la marine, le 24 décembre 1799. Le 20 juin 1801, il fut nommé ambassadeur près l'empereur d'Autriche, et remplit pendant quatre ans cette mission importante, que rendaient difficile les événements militaires qui avaient précédé sa nomination. Pendant son absence, le collége électoral de la Loire l'élut, en 1803, candidat au sénat conservateur. Il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, puis ministre de l'intérieur le 1^er^ juillet suivant. Le portefeuille de ce ministère fut confié par *interim* à M. Portalis, ministre des cultes, jusqu'au retour de M. de Champagny de Vienne. Celui-ci devint grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 1^er^ février 1805, et ministre des relations extérieures le 9 août 1807. M. de Champagny conserva jusqu'en 1811 le portefeuille de ce ministère, dans lequel il prit part à des actes d'une haute importance, tels que les négociations relatives au système con-

tinental adopté par Buonaparte contre l'Angleterre, et à l'occupation de l'Espagne et du Portugal, le traité du 5 mai 1808, par lequel le roi Charles IV cédait ses états à Napoléon, le mariage de celui-ci avec l'archiduchesse Marie-Louise, etc. L'Empereur Alexandre lui envoya l'ordre de Saint-André de Russie, en la même année 1808. Le duché de Cadore avait été érigé par un décret du 30 mars 1806; M. de Champagny en fut investi par Buonaparte au mois d'août 1808, et reçut le grand-cordon de l'ordre de Saint-Léopold d'Autriche en 1810. Devenu ministre d'état le 21 avril 1811, le duc de Cadore fut nommé, le 9 septembre de la même année, intendant-général de la couronne, en remplacement de M. Daru, puis grand-chancelier de l'ordre de la Réunion, le 18 octobre suivant. Il fut appelé dans le sénat le 5 avril 1813, et remplit auprès de Marie-Louise et du conseil de régence les fonctions de secrétaire-d'état. Le duc de Cadore fut nommé chef de légion de la garde nationale parisienne, le 8 janvier 1814. Il accompagna à Blois l'impératrice Marie-Louise; et, ayant envoyé son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, il fut créé pair de France par S. M. Louis XVIII, le 4 juin de la même année. Pendant les *cent-jours*, le duc de Cadore reprit ses fonctions d'intendant des domaines de la couronne, et fut nommé pair par Napoléon. Compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, il a été rappelé à la chambre des Pairs le 5 mars 1819. Le duc de Cadore a présidé le collége électoral du Loiret en 1820. Il est contre-amiral en retraite, commandeur de l'ordre impérial de la couronne de Fer, grand'-croix des ordres de la Fidélité de Bade et du grand-duc de Hesse, chevalier des ordres de Saint-Hubert de Bavière, de l'Aigle Noir de Prusse, de la Couronne de Saxe et de l'Aigle d'Or de Wurtemberg, et grand'-croix de l'ordre de Saint-Joseph de Toscane. Il a épousé Victoire Hue de Grosbois, nommée dame d'honneur de la princesse Pauline le 27 septembre 1805, et décédée le 4 février 1821. De ce mariage sont issus trois fils et quatre filles :

1°. N.... Nompère de Champagny, marquis de Cadore, marié, en 1824, avec N.... *le Lièvre de la Grange*, fille de François-Adélaïde-Blaise le Lièvre, marquis de la Grange et de Fourilles, lieutenant-général des armées du roi, et de N.... de Talhouet;

2°. François Nompère de Champagny, comte de Cadore, né à Vienne le 10 septembre 1804, tenu sur les fonts de baptême par l'empereur d'Autriche;

3°. Napoléon Nompère de Champagny;

4°. N.... Nompère de Champagny, épouse de N.... *Chaillou*, nommé préfet du département de l'Ardèche en 1810;

5°. N.... Nompère de Champagny, décédée épouse d'Emmanuel, baron *Camus du Martroy*, conseiller-d'état en service extraordinaire, ancien préfet du département de l'Allier;

6°. N.... Nompère de Champagny, mariée avec M. *de Mérona*, ancien secrétaire de légation à La Haye;

7°. N.... Nompère de Champagny, épouse de N.... *Mesnard*, comte de Chouzy, chambellan de l'hôtel du roi.

Le duc de Cadore a pour neveu M. le vicomte de Champagny, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, créé officier, puis commandeur de la Légion-d'Honneur, les 17 mars 1815 et 14 juin 1820, colonel du 6e régiment d'infanterie de la garde royale, et ancien aide-de-camp de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, à l'armée du Midi.

La famille Nompère de Champagny est originaire du Forez; ses titres prouvent sa filiation depuis Jean Nompère, qualifié *noble homme* dans son testament du 4 septembre 1540. Tous ses descendants ont suivi sans interruption jusqu'à nos jours la carrière militaire.

ARMES : *D'azur, à trois chevrons brisés d'argent.* Supports : deux licornes.

O.

25 décembre 1823. D'ORGLANDES, (Nicolas-François-Camille-Dominique, *comte*), *baron* et *pair*, est né à Argentan, le 10 février 1767, du mariage contracté, le 12 octobre 1765, entre Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes, seigneur du Mesnil-Jean et de Sainte-Marie, et Marguerite-Etienne-Françoise-Louise du Four de Cuy. Nommé, après la restauration, inspecteur-général des gardes nationales de l'Orne, et chevalier de la Légion-d'Honneur, il a présidé pendant plusieurs années le collége électoral de ce département, qui l'a élu et réélu membre de la chambre des députés de 1815 à 1823. Le roi l'a créé pair de France le 23 décembre de cette dernière année, et il est gentilhomme honoraire de la chambre de S. M., depuis le 24 avril 1821.

La terre seigneuriale et paroissiale d'Orglandes, située dans le Côtentin, à deux lieues au sud de Valognes, a été le berceau de la maison d'Orglandes, dont les nombreux rameaux florissaient dans la Nor-

mandie aux douzième et treizième siècles, et se sont alliés aux plus grandes maisons de cette province. M. Clérot, membre de l'Académie de Rouen, et auteur de la *Bibliothèque armoriale de la province de Normandie* (1), avait fait d'importantes recherches sur la maison d'Orglandes. Elle était, suivant les conjectures très-probables de ce généalogiste, une branche apanagée de l'ancienne maison *de Reviers*, barons de Nehou et comtes de Devon (2), que le P. du Monstier, dans son *Neustria Pia*, fait descendre de Gerfaste, frère de la princesse Gonnor, épouse de Richard Ier, duc de Normandie.

Richard de Reviers, créé comte de Devon par Henri, roi d'Angleterre, reçut de ce prince l'île de Wight et l'église de Christ. Richard en pourvut Pierre d'Orglandes, auquel il donna plus tard l'église de Surinam, dans la même île. Le même Pierre d'Orglandes, abbé de Surinam, et Geoffroi d'Orglandes furent présents, en 1125, à une charte, par laquelle Richard de Reviers fonda une collégiale de cinq prébendes au château de Nehou. Cette fondation fut transportée en 1135, par le comte de Devon, à l'abbaye de Montebourg; et, dans la même année, il ratifia le don que Jourdain d'Orglandes, seigneur d'Urville et de Saint-Remy (3), avait fait à cette abbaye des dîmes de Saint-Remy de Denneville, conformément aux intentions d'Asceline d'Urville, sa tante, qui avait embrassé la vie religieuse.

De Geoffroi d'Orglandes, chevalier, mentionné dans la charte de 1125, sont provenues plusieurs branches, dont les deux principales sont :

Les *seigneurs barons* DE PRÉTOT-ORGLANDES, DE QUEVILLY et DE SAINT-JEAN-SUR-COESNON, éteints en 1649;

Les *barons*, puis *comtes* DE BRIOUZE, branche que représente aujourd'hui M. le comte d'Orglandes, pair de France.

ARMES : *D'hermine, à six losanges de gueules.* Couronne de comte sur l'écu et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux griffons. Cimier : un levrier. Devise : CANDORE ET ARDORE.

ORILLARD, *comte* DE VILLEMANZY, (Jacques-Pierre), entra dès 4 juin 1814.

(1) Ouvrage inédit, qui se trouvait, en 1775, dans la bibliothèque de M. de Pontcarré, ancien président au parlement de Normandie.

(2) La terre d'Orglandes relevait de la baronnie de Nehou, et la maison de Reviers portait : *D'argent, à six losanges de gueules.*

(3) Cette branche d'Urville s'est éteinte peu de temps après l'année 1350.

sa jeunesse dans la carrière de l'administration militaire, et fit sous M. de Rochambeau, en qualité de commissaire des guerres, les campagnes des États-Unis d'Amérique. A son retour en France, il conserva son activité, et fut employé dans la première guerre de la république, comme commissaire ordonnateur. Fait prisonnier en Alsace par les Autrichiens, en 1793, il ne recouvra sa liberté qu'en 1796. Il rendit dans les mêmes fonctions d'importants services à l'armée d'Italie, sous le général Buonaparte, et devint successivement chef de la comptabilité au ministère de la guerre le 14 novembre 1799, inspecteur-général aux revues, et chef des bureaux de la liquidation au ministère de la guerre, les 7 février et 25 octobre 1800. Il fut nommé, le 16 juillet 1804, président du collége électoral du département d'Indre et Loire, qui le choisit, en la même année, pour candidat au sénat conservateur. M. de Villemanzy fut attaché à la grande armée lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche, et fut nommé, au mois de novembre 1805, directeur-général des contributions levées en Allemagne. Il prêta serment comme sénateur le 14 décembre 1809, fut créé comte de l'Empire en la même année, et nommé, en 1810, commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. Commissaire extraordinaire dans la 16e division militaire en décembre 1813, le comte de Villemanzy envoya, en avril 1814, son adhésion aux actes du gouvernement provisoire. Les 4 juin et 23 août de la même année, il fut créé pair de France et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Le comte de Villemanzy, après le second retour du roi, a présidé le département d'Indre et Loire au mois de juillet 1815. S. M. l'a choisi, en 1816, pour présider la commission chargée de la surveillance de la caisse d'amortissement, et pour faire partie du conseil d'administration de l'hôtel royal des Invalides. Il a été nommé grand'-croix de l'ordre de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825, et il est décoré de la grand'-croix de l'ordre du Mérite civil *dit* de la Couronne de Bavière. Le comte de Villemanzy a eu de mademoiselle Baudon, son épouse:

N..... Orillard de Villemanzy, épouse de Théodore *de la Bonninière*, comte de Beaumont, né le 19 octobre 1791, chef d'escadron au 2e régiment de dragons, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, autorisé, par ordonnance du roi du 12 mai 1824, à ajouter à son nom celui de son beau-père, et à s'appeler *de Beaumont de Villemanzy*. (Bulletin des Lois, n°. 668, p. 261.)

Armes : *Ecartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 d'argent, au*

chevron de gueules, accompagné en chef de trois pommes de pin de sable et en pointe de trois tourteaux mal ordonnés de gueules; au 3 d'or, à la tour de sable; au 4 d'azur, au pélican d'argent, surmonté d'un soleil d'or.

D'ORVILLIERS, (*marquis*), voyez TOURTEAU. 17 août 1815.

D'OSMOND, (René-Eustache, *marquis*), lieutenant-général des armées du roi, est né le 17 décembre 1751. Il était, en 1780, colonel en second du régiment d'Orléans, cavalerie, et gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans. Nommé ambassadeur et ministre plénipotentiaire de France à La Haye, le marquis d'Osmond remplissait encore cette mission à l'époque de la révolution. Appelé pour succéder à M. de Ségur, dans l'ambassade de Russie, au mois d'avril 1791, il donna sa démission à la fin de la même année, et fit un long séjour dans les pays étrangers. Louis XVIII lui donna le grade de lieutenant-général de ses armées le 22 juin 1814. Au mois d'octobre suivant, le marquis d'Osmond se rendit à Turin, en qualité d'ambassadeur de France près S. M. le roi de Sardaigne (1). Il a été créé pair de France le 17 août 1815, et nommé, au mois de novembre de la même année, ambassadeur près le cabinet Britannique. Il a rempli cette mission à Londres jusqu'au mois de janvier 1819. Le marquis d'Osmond a épousé, en 1778, Éléonore DILLON, fille de Robert Dillon, chevalier, seigneur de Terrefort. De ce mariage sont issus : 17 août 1815.

1°. Rainulphe, comte d'Osmond, lieutenant-colonel de cavalerie, menin de M. le dauphin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, créé, le 16 juillet 1815, officier de la Légion-d'Honneur. Il a servi à l'armée royale du Midi, comme capitaine-adjoint à l'état-major et aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, qui le chargea d'une mission à Turin, et auquel il rapporta la déclaration de Vienne du 13 mars 1815. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 23 novembre 1817, mademoiselle *Caroillon des Tillières*;

2°. Charles, comte d'Osmond, qui a servi comme officier d'ordonnance du général Donnadieu dans la guerre d'Espagne, et a été créé chevalier de la Légion-d'Honneur au mois d'août 1823.

Charles-Eustache OSMOND, comte d'Osmond, né le 22 octobre 1718, épousa, par contrat passé au fort Dauphin, île de Saint-Domingue,

(1) La correspondance diplomatique du marquis d'Osmond, relative à l'usurpation de Buonaparte, et interceptée par les agents de celui-ci, a été publiée dans le *Moniteur* du 18 avril 1815, col. 441, 442.

le 12 octobre 1750, Élisabeth CAVELIER DE LA GARENNE, fille d'Antoine-Pierre Cavelier de la Garenne, et d'Anne de Pardieu de Croislet. De ce mariage sont issus :

1°. René-Eustache, marquis d'Osmond, pair de France, dont on a parlé plus haut ;

2°. Antoine-Eustache, baron d'Osmond, né à Saint-Domingue le 6 février 1754, sacré, le 1er mai 1785, évêque de Comminges, sur la démission de son oncle, Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond de Médavy. Émigré en 1791, il rentra en France après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), fut pourvu de l'évêché de Nancy en 1801, puis nommé, en 1810, à l'archevêché de Florence. Les événements de 1814 l'ayant forcé de quitter l'Italie, il reprit l'administration de l'évêché de Nancy, et mourut le 27 septembre 1823. Il avait été aumônier du prince Louis Buonaparte ;

3°. Marie-Joseph-Eustache, vicomte d'Osmond, né le 6 mai 1756, nommé, le 23 avril 1781, colonel en second du régiment de Cambrésis, puis colonel du régiment de Neustrie, infanterie, qu'il commandait à Schelestadt en 1791, époque à laquelle il sortit de France pour émigrer. Louis XVIII l'a nommé commissaire extraordinaire dans la 22e division militaire (Tours), en mai 1814. S. M. l'a promu au grade de lieutenant-général de ses armées le 22 juin suivant, et l'a créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er mai 1821 ;

4°. Eustache d'Osmond, ecclésiastique ;

5°. Anne-Élisabeth-Rose-Joséphine d'Osmond, mariée, le 19 février 1786, avec N...., *comte d'Argout*, capitaine de dragons.

« On peut placer la maison d'Osmond (1) au nombre de celles qui, » sans avoir pris leur nom d'une terre, tiennent un rang distingué dans » la noblesse. Elle a soutenu cet avantage par ses emplois, ses services » et ses grandes alliances. Masseville et Marcel, historiens de la province » de Normandie, apprennent qu'en 1020 un homme de qualité de la » même province (*lisez* un gentilhomme), qu'ils nomment Drengot Os- » mont, s'expatria et se retira en Italie pour éviter le ressentiment du » duc Richard II, dont il avait tué en duel le favori, Guillaume Re- » postel. Quatre de ses frères et plusieurs autres gentilshommes l'y sui- » virent. Ils justifièrent par leurs exploits, auprès des princes de ce pays, » l'opinion que ceux-ci avaient des Normands. En récompense de leurs

(1) Ce n'est que depuis 1750 environ, que la maison d'Osmond a adopté le *d* qui termine son nom. Antérieurement elle l'écrivait *Osmont*, sans aucune variation dans les titres.

» services, ces princes leur accordèrent pour leur résidence un can-» ton où ils bâtirent la ville d'Averse, qui fut possédée par la famille » d'Osmond.

» Comme d'autres auteurs ne s'accordent pas sur le nom de ce sei-» gneur, et qu'ils le nomment Osmont Drengot et Godefroy Drengot, » et que le défaut de titres à cette époque ne permet pas d'appuyer le » sentiment des deux premiers, sans le rejeter ni l'approuver, nous » nous bornerons aux faits prouvés par les titres et les livres manus-» crits du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, qui font connaître cette » maison depuis;

» Raoul *Osmont*, qui fut témoin d'une sentence rendue par l'évêque » d'Angers, le 5 des ides de septembre 1185, entre les chanoines de » Saint-Maimbeuf et Morel de Vaubernon.

» La filiation est certaine depuis Jean *Osmont*, écuyer, seigneur de » la Roque, sénéchal de Lisieux, mort avant le 15 décembre 1396. » (*Preuves de la maison d'Osmond*, faites au cabinet des ordres du Roi, par-devant M. Berthier, généalogiste de S. M., par *interim*, conservées t. VI, pp. 1 à 9 des *Registres manuscrits du cabinet du Saint-Esprit*, aux archives de M. de Courcelles.)

ARMES : *De gueules, au vol d'hermine*. Supports : deux licornes. Cimier : un hibou. Devise : NIHIL OBSTAT.

OUDINOT, *duc* DE REGGIO, (Charles-Marie), né à Bar-sur-Ornain le 25 avril 1767, s'enrôla, en 1781, dans les dragons de Médoc, où il servit jusqu'en 1787. A cette époque, il rentra dans ses foyers. Une émeute populaire ayant éclaté à Bar-sur-Ornain, au mois de juillet 1789, il se rallia aux amis du bon ordre qui marchèrent contre les séditieux, les désarmèrent et livrèrent les plus coupables à la justice. Lorsque la France eut déclaré la guerre à l'Autriche, en 1792, le jeune Oudinot fut nommé, par le choix de ses concitoyens, chef du 3e bataillon de volontaires nationaux du département de la Meurthe. Chargé, avec ce corps, de la défense du château de Bitche, il repoussa, au mois de septembre, l'avant-garde de l'armée prussienne jusqu'au camp d'Hornbach, lui prit un drapeau et fit 700 prisonniers. Cette première action donna l'idée la plus avantageuse de la valeur de cet officier. Au combat de Saverne, livré au mois d'octobre suivant, il soutint le choc d'une colonne ennemie, et la contint dans la plaine de Neuvillers. Dans la nuit suivante, le chef de bataillon Oudinot attaqua cette colonne, 4 juin 1814.

lui prit 2 canons et fit 200 prisonniers. Attaqué lui-même par l'armée ennemie, quoiqu'il ne fût secondé que par le 33ᵉ régiment de ligne, il se jeta dans la montagne de Saint-Jean, repoussa pendant 48 heures les efforts des Prussiens, et, dégagé enfin par un secours assez considérable, il contribua à repousser l'ennemi avec perte. L'expérience et le sang-froid qu'il avait déployés dans ces diverses affaires lui valurent le grade de colonel du 2ᵉ régiment d'infanterie, (ci-devant Picardie), auquel il fut promu le 2 octobre 1793. Le 25 novembre, il commanda ce corps à la bataille de Buxweiler, où, placé à l'avant-garde, il harcela les Prussiens pendant l'espace de trois lieues, et s'empara de magasins considérables. Le lendemain, il nettoya les bois de Haguenau, enleva les deux redoutes qui les flanquaient, et concourut à une reconnaissance, dans laquelle le général de division Burcy fut tué et le colonel Oudinot grièvement blessé d'un coup de feu à la tête. Toujours employé à l'avant-garde, et destiné à soutenir ou exécuter les entreprises les plus périlleuses, Oudinot se fit beaucoup d'honneur dans le combat du 2 juin 1794, perdu par l'armée française. Assailli par 10,000 hommes, il contint leurs efforts pendant dix heures d'une lutte opiniâtre, et n'effectua son mouvement rétrograde que lorsque les progrès de l'armée ennemie sur les autres points lui eurent ôté tout espoir d'être secouru par la division dont son régiment faisait partie. Enveloppé et harcelé sans relâche par six régiments de cavalerie prussienne, il ne se borna pas à repousser les attaques et à mépriser les sommations de ses nombreux adversaires : il reparut au camp de Pirmassens, après 48 heures de marche, ramenant non-seulement son matériel intact, mais encore 8 drapeaux et 14 pièces de canon que les Français avaient abandonnés dans leur retraite précipitée. Cette belle conduite du colonel Oudinot fut mise à l'ordre du jour de l'armée, et son nom donné ce jour-là pour mot de ralliement. Le directoire lui conféra le grade de général de brigade le 14 du même mois de juin. Dans le mois suivant, il marcha sur Trèves, fit 400 prisonniers à Wasserbilich, puis, s'étant jeté dans de légères embarcations sur la Moselle, tourna, par une manœuvre hardie, les redoutes qui défendaient le pont de Trèves dont il s'empara. Le lendemain, il entra dans la ville ; mais, en exécutant une charge de cavalerie, son cheval s'abattit sous lui et il eut le bras fracassé, de manière à ne pouvoir pas continuer activement son service à l'avant-garde. Pendant sa convalescence, il commanda à Trèves. Le 13 septembre 1795, le général Oudinot rejoignit l'armée de Rhin et Moselle. Chargé de la défense de

Neckerau, il y fut attaqué dans la nuit du 18 octobre, et fait prisonnier à la suite d'un combat opiniâtre, dans lequel il avait été blessé de trois coups de sabre. Échangé peu de temps après, il rejoignit l'armée à Pfortzheim, occupa successivement Nordlingue, Donawerth et Neubourg, où il fit des prisonniers, et forma le siége d'Ingolstadt, d'où le général la Tour, accouru avec des forces supérieures, le força de se retirer avec perte, au mois d'août 1796. Le général Oudinot fut blessé dans ce combat d'une balle à la cuisse et de quatre coups de sabre. Au combat d'Ettenheim, où on le vit charger l'ennemi, quoiqu'ayant le bras en écharpe, il fit poser les armes à un bataillon autrichien et s'empara de quelques cavaliers. Le 25 janvier 1798, le général Oudinot monta le premier à l'assaut de la tête de pont de Manheim, et s'en rendit maître. Employé à l'armée d'Helvétie en 1799, il passa le Rhin au gué de Haag, près Werdenberg, le 6 mars. Assailli sur la rive droite du fleuve par le général Hotze, qui espérait l'isoler du reste de l'armée, le général Oudinot soutint un combat des plus acharnés. Dès qu'il eut épuisé toutes ses munitions, il se précipita à la baïonnette sur les nombreux bataillons ennemis, les culbuta sur tous les points, et les poursuivit jusque sous les retranchements de Feldkirch. 4 pièces de canon et 1000 prisonniers tombèrent au pouvoir du général Oudinot. Celui-ci eut ordre, les 14 et 22 mars, d'attaquer ces retranchements. Mais le général Hotze s'y était tellement fortifié, qu'on dut renoncer à cette entreprise. Le 25 mars, l'armée française passa le Rhin pour se porter sur la Suisse. Le 28, Oudinot attaqua et prit de vive force la ville de Constance, dont chaque rue fut le théâtre d'un combat d'autant plus sanglant que cette ville était défendue par les émigrés réunis aux Impériaux. Dès qu'il fut resté maître de cette place, il s'y établit et répandit ses troupes le long du Rhin et sur le lac de Constance. Le brevet de général divisionnaire lui fut accordé le 12 avril de la même année. Le 19 mai, à la tête de l'avant-garde, il chargea vivement les Impériaux au moment où ils prenaient position à Winterthur. Le 25, il enleva trois fois la ville de Frauenfeld, après une action à la suite de laquelle l'ennemi, poursuivi pendant plus de trois lieues, perdit environ 3000 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Lorsque l'archiduc Charles attaqua en personne le camp retranché de Zurich, le 4 juin 1799, le général Oudinot, à la tête des 3e et 4e divisions, résista en première ligne aux efforts de l'armée autrichienne, et reçut dans la poitrine une balle qui le mit hors de combat. Aussitôt qu'il fut rétabli de cette blessure, il alla reprendre

le commandement de la 4e division sur la Linath, et prit part, le 15 juillet, à l'attaque des retranchements de Gotzis. Peu de jours après, Masséna l'appela aux fonctions de chef d'état-major-général de son armée. Oudinot fut blessé de nouveau d'un coup de feu à l'attaque de Schwitz le 14 août 1799. Le 25 septembre, il s'empara d'un faubourg de Zurich, après avoir fait enfoncer la porte de Baden à coups de canon, et poursuivit l'ennemi jusqu'au-delà du Rhin. Dans les journées suivantes, ce général compléta la défaite des Russes devant Schaffhausen et Constance. Il continua de remplir les fonctions de chef de l'état-major-général de Masséna, lorsque celui-ci eut passé au commandement de l'armée d'Italie. Il prit part aux opérations de la belle défense de la ville et du territoire de Gênes. Le 16 avril 1800, accompagné d'un seul officier de son état-major, il traversa, sur une frêle embarcation, les croisières anglaises, et porta au général Suchet l'ordre d'attaquer l'ennemi le 19 du même mois, afin de tenter un dernier effort pour se réunir à Masséna. Le général Oudinot resta auprès de Suchet pendant cette glorieuse, mais inutile tentative; il suivit ce même corps d'armée dans son mouvement rétrograde vers le comté de Nice, et prit part à la belle défense du Var. Après la bataille de Marengo, Masséna ayant réuni sous son commandement les deux armées de réserve et d'Italie, le général Oudinot lui fut adjoint comme chef de l'état-major-général. Il remplit les mêmes fonctions sous le général en chef Brune en 1800 et 1801. Au passage du Mincio, le 26 décembre 1800, une batterie ennemie foudroyait la division Boudet, qu'une colonne formidable chargeait en même temps avec fureur. Un seul moment d'hésitation pouvait compromettre le succès de cette journée. Oudinot, à la tête d'une poignée de braves, s'élance sur un gros de cavalerie qu'il met en déroute; de là il marche droit à la batterie, se précipite sur les pièces, et, secondé par son état-major, sabre ou disperse les canonniers et tout ce qui veut opposer quelque résistance. Cet acte de sang-froid électrise toute l'armée. En un moment le désordre et l'effroi succèdent à l'assurance et à l'audace dans les bataillons autrichiens, et bientôt ceux-ci n'espèrent plus de salut que sur l'autre bord de l'Adige. La conduite du général Oudinot lui valut un sabre d'honneur et le don d'une des pièces de canon qu'il avait enlevées à l'ennemi. Chargé d'apporter à Paris les préliminaires de paix signés à Trévise, Oudinot fut employé après cette mission dans l'inspection-générale de la cavalerie. On le créa successivement grand-officier et grand-cordon de la Légion-d'Honneur les 14 juin 1804

et 6 mars 1805. Il commanda au camp de Boulogne une division de 10,000 grenadiers qu'il conduisit en Allemagne en 1805; passa le Rhin à Kehl le 25 septembre, puis le Danube à Donawerth le 8 octobre, et contribua le même jour au succès du combat de Wertingen, ensuite à celui du combat d'Amstetten le 3 novembre. Le 13 de ce mois, le général Oudinot traversa la ville de Vienne, et se porta immédiatement sur le pont du Danube, que l'ennemi avait miné de toutes parts. Son audace et la rapidité avec laquelle il franchit ce passage périlleux imposèrent aux troupes qui défendaient la rive droite du fleuve, et qui mirent bas les armes. Oudinot, grièvement blessé le 15 novembre, en poursuivant les Impériaux à la suite du combat de Gunterdorff, avait été transporté à Vienne. Dès qu'il eut appris qu'une action générale allait avoir lieu, et terminerait peut-être la campagne, il alla rejoindre ses grenadiers, et assista, au corps de réserve, à la bataille d'Austerlitz le 2 décembre. Les bulletins de la grande-armée ont consigné les regrets énergiques exprimés à Buonaparte par la division du général Oudinot, de n'avoir pu participer d'une manière active au succès de cette grande journée. La réserve entière, forte de 20,000 hommes, n'avait pas brûlé une amorce. Après la signature de la paix, Oudinot fut chargé de prendre possession des principautés de Neufchâtel et de Valengin, cédées par la Prusse. Sa conduite noble, équitable et désintéressée lui concilia l'affection et l'estime des habitants, qui, lors de son départ, voulant lui donner un témoignage public de leur reconnaissance, l'inscrivirent sur les registres matricules des citoyens de Neufchâtel, et lui offrirent une riche épée portant cette inscription : *la ville de Neufchâtel au général Oudinot*, 1806. Au mois d'octobre de cette année, une nouvelle coalition de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre se forma contre la France. Oudinot marcha avec la grande-armée, entra à Berlin le 25 du même mois, et concourut ensuite aux opérations militaires en Pologne. Le 17 mars 1807, il décida, par une charge vigoureuse, la victoire remportée sur le corps russe du général Essen à Ostrolenka. Ce fut peu de jours après cette affaire que Napoléon, pour récompenser les longs et honorables services de ce général, lui conféra le titre de *comte* affecté à une dotation d'un million de francs. Employé avec ses grenadiers au mémorable siége de Dantzick, Oudinot contribua puissamment, le 15 mai 1807, à la défaite d'un corps de 20,000 Russes et Prussiens, qui, sous les ordres du général Kaminski, espérait forcer le camp français et se

jeter dans la place. Le comte Oudinot eut un cheval tué sous lui dans cette action, qui fut suivie, au bout de neuf jours, de la reddition de Dantzick : cette ville avait soutenu cinquante-un jours de siége. Le 14 juin, Oudinot prit encore part à la défaite des généraux Beningsen et Korsakow à Friedland, action dans laquelle sa division résista pendant long-temps aux efforts réitérés de 80,000 Russes. Il devint, après la paix de Tilsitt, gouverneur de la ville et citadelle d'Erfurth, et reçut la décoration de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe en 1808. Lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche, en 1809, il fut mis à la tête d'un corps de 12,000 grenadiers et chasseurs de vieilles troupes tirées de l'armée d'Espagne, et de 2000 chevaux : ce corps fut placé à l'avant-garde de l'armée française. Le 19 avril, Oudinot battit un détachement du 6e corps de l'armée autrichienne, commandé par le général Scheibler, et s'empara du village de Pfaffenhoffen. Le 30, il occupa la place de Ried, où il fit 1500 prisonniers, et où d'immenses approvisionnements tombèrent en son pouvoir. Il contribua, le 3 mai, au succès brillant remporté à Ebersberg, occupa Vienne le 13, et, en exécution de la capitulation signée le 12, fit mettre bas les armes à la garnison, constituée prisonnière de guerre. Il combattit à Enzersdorff le 4 juillet de la même année ; et, le 6, il fit des prodiges de valeur à la sanglante bataille de Wagram, où son corps formait le centre de l'armée française. Ce fut à la suite de cette bataille que le général Oudinot reçut le bâton de maréchal de France, et le titre de *duc de Reggio*. Chargé, en 1810, d'occuper militairement la Hollande à la tête d'un corps de 20,000 hommes, le maréchal Oudinot sut concilier les devoirs que lui imposait cette mission avec les égards dus au roi Louis, frère de Napoléon. Ce prince montrait beaucoup de répugnance à sacrifier les intérêts de son peuple à la politique prohibitive de Buonaparte. Celui-ci, las de réitérer des ordres qui condamnaient le commerce hollandais à périr dans ses ports, envoyait cette armée pour lui en garantir l'exécution. Le roi Louis, blessé dans sa dignité et son indépendance, préféra abdiquer le pouvoir que de se courber docilement sous les volontés despotiques de son frère. Ce fut dans des circonstances aussi difficiles que le duc de Reggio prit l'administration civile et militaire de la Hollande. Il y déploya une habileté, une justice et un zèle qui ajoutèrent à tous les titres qu'il s'était acquis depuis 18 ans sur les champs de bataille, des souvenirs plus doux et non moins durables, ceux de l'estime et de la reconnaissance de tout un peuple. Il en reçut d'honorables té-

moignages à son départ d'Amsterdam (1); et, six ans plus tard, le roi des Pays-Bas, voulant joindre à la gratitude des Hollandais une marque particulière de sa considération pour le maréchal Oudinot, lui envoya le grand-cordon de ses ordres, en 1816, avec une lettre flatteuse sur la sagesse et la douceur de son administration. Appelé au commandement du 2e corps de la grande-armée lors de l'ouverture de la campagne de Russie, en 1812, le duc de Reggio remplit pendant deux mois les fonctions de gouverneur civil et militaire de la ville de Berlin. Il marcha ensuite à la tête de son corps, composé de 30,000 fantassins et de 2400 cavaliers; passa le Niémen le 23 juin et la Wihia le 24, canonna et força à battre en retraite le corps de Wittgenstein à Deweltowo le 28, occupa Awanta et Dunabourg les 4 et 13 juillet, fit raser, le 23, tous les ouvrages du camp retranché de Drissa, abandonné par les Russes, et alla prendre position d'abord à Polotsk, et ensuite derrière la Drissa. Attaqué, le 1er août, à Oboïarszina, par le comte de Wittgenstein, le maréchal Oudinot bat l'ennemi à plate couture, le culbute en partie dans la Drissa, lui enlève 14 pièces de canon et 13 caissons, et lui fait plus de 2000 prisonniers. Informé que le feld-maréchal russe avait reçu des renforts considérables, le duc de Reggio se replia de nouveau sur Polotsk. Le 17 septembre, il fut attaqué une seconde fois dans cette position. Blessé par un biscayen, il céda momentanément le commandement de ses troupes au général Gouvion Saint-Cyr, qui conduisait le 6e corps. Celui-ci bat le comte de Wittgenstein à Dunabourg le 18 septembre; mais il fut lui-même grièvement blessé le 19 octobre. Alors, le maréchal Oudinot, dont la blessure était à peine cicatrisée, vint reprendre le commandement du 2e corps, qui se trouvait considérablement réduit par suites des combats meurtriers qu'il avait livrés ou soutenus dans cette campagne. Les 24 et 26 novembre, le duc de Reggio remporta quelques avantages sur les Russes, qui harcelaient vivement les débris de l'armée française. Le 28, troisième jour depuis lequel s'effectuait le passage de la Bérézina, fut l'époque d'une terrible bataille dans laquelle le maréchal Oudinot rivalisa de sang-froid et d'héroïsme avec les ducs d'Elchingen, de Bellune et de Trévise. Blessé par une balle qui lui traversa la poitrine, le duc de Reggio fut transporté à Plettchitzoni, à quatre lieues du champ

(1) Les magistrats d'Amsterdam lui firent don d'une épée d'un grand prix, et firent construire sous son nom une caserne dont le duc de Reggio fut invité à poser la première pierre.

de bataille; mais bientôt après, une trentaine d'officiers et de soldats qui l'avaient escorté eurent à soutenir, dans la maison même où il s'était arrêté, un siége de quatre heures contre 5 escadrons de cosaques. La belle résistance de cette poignée de braves donna le temps à l'avant-garde de l'armée française de dégager le maréchal Oudinot. A l'ouverture de la campagne de 1813, il prit le commandement du 12e corps de la grande-armée, présentant un effectif de 18,000 hommes, et contribua aux victoires remportées les 20 et 21 mai à Bautzen et à Wurschen. Dans ces deux actions, dont l'une ne fut que la suite de l'autre, le 12e corps, placé dans la direction où toute l'armée ennemie cherchait à pénétrer, résista pendant trente heures à tous les efforts des Russes Le 23, les corps de Tauenzien et de Kleist cherchant à se frayer un passage à Hoyerswerda, à travers le corps du duc de Reggio, celui-ci les battit et les repoussa jusqu'à Lukau. Ce maréchal fut moins heureux dans l'attaque de cette dernière position, qu'il dirigea sans succès le 1er juin. Il fut nommé au commandement en chef des 4e, 7e et 12e corps, qu'il eut ordre de diriger sur Berlin. Ces trois corps formaient une masse de 51 mille combattants, la plupart bavarois, saxons, wurtembergeois et autres alliés de la confédération rhénane. Un armistice, conclu le 4 juin et prolongé jusqu'au mois d'août par le congrès de Prague, suspendit le mouvement du maréchal Oudinot, et dut ébranler beaucoup le dévouement de tout ce qui n'était pas Français sous ses drapeaux. Ce fut dans ces conjonctures que le duc de Reggio continua sa marche sur Berlin, après la rupture de l'armistice. Il se trouva bientôt en présence du prince royal de Suède (Bernadotte), qui s'avançait à la tête de 120 mille combattants. L'échec éprouvé à Gross-Beeren, le 23 août, par le 7e corps, obligea le maréchal Oudinot à faire sa retraite sur Bareuth. Le prince de la Moskowa, envoyé par Napoléon pour prendre le commandement en chef des 3 corps d'armée, essaya de reprendre l'offensive: mais il fut encore plus maltraité à Juterbock, le 6 septembre. Le duc de Reggio, à la tête du 12e corps, qu'il forma en bataillons carrés, couvrit la retraite du maréchal Ney. Le 20 du même mois, il livra un combat sanglant, à la suite duquel il resta maître des positions qui facilitaient aux troupes le passage des marais de Trébin. Dans les sanglantes journées de Wachau et de Leipzick, des 16, 17 et 18 octobre, le duc de Reggio commanda deux divisions de la garde impériale, qui firent payer chèrement la victoire aux alliés. Lors de la retraite de Leipzick, il fut placé à la tête de l'ar-

rière-garde. Mais, étant tombé dangereusement malade avant d'arriver à Hanau, il fut obligé de céder son commandement. Le maréchal Oudinot avait été transporté presque mourant à Bar-le-Duc. Après quelques mois d'une pénible convalescence, il se rendit à Paris, et fut appelé au commandement d'un faible corps d'armée. Il le dirigea avec sa valeur accoutumée dans toutes les actions importantes de cette campagne, dont il partagea les succès si variés, notamment aux affaires de Brienne, de Champ-Aubert, de Nangis, de Bar et de la Ferté-sur-Aube. Après la restauration, Louis XVIII le nomma colonel-général des grenadiers et chasseurs royaux, et le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et pair de France, les 1er et 4 juin 1814. Il commandait à Metz le corps des grenadiers et des chasseurs royaux de France, à l'époque de l'invasion de Buonaparte. Le duc de Reggio amena ces troupes jusqu'à Troyes, pour les diriger ensuite contre l'usurpateur. Mais, malgré ses efforts, elles suivirent l'exemple de la défection des autres corps. Le maréchal Oudinot n'accepta aucun des emplois que lui fit offrir Buonaparte pendant les *cent-jours*. Il reprit ses fonctions à la chambre héréditaire, après le second retour du Roi, devint ministre-d'état, membre du conseil privé le 5 octobre 1815, et dans le même mois commandant en chef de la garde nationale parisienne, en remplacement du général Dessolle, et l'un des majors-généraux de la garde royale. Le 10 janvier 1816, le duc de Reggio fut nommé gouverneur de la 3e division militaire, puis créé grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, et inspecteur général des gardes nationales du département de la Seine, les 1er juillet et 23 décembre de la même année. Au mois de juillet 1817, il alla sur la frontière recevoir le roi de Prusse, qui, à son arrivée à Paris, lui donna le grand-cordon de l'Aigle-Noir. S. M. Louis XVIII l'a créé chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 septembre 1820. Appelé, en 1823, au commandement du 1er corps de l'armée des Pyrénées, sous les ordres de S. A. R. Mgr, duc d'Angoulême, le duc de Reggio occupa successivement Tolosa, Burgos, Valladolid, et enfin Madrid, dont le prince généralissime lui donna le commandement avec celui des provinces environnantes. La prudence et la fermeté de ce maréchal ont préservé la capitale de l'Espagne d'une réaction sanglante; et, quoiqu'il n'ait pu prévenir un trop grand nombre de vengeances personnelles, il a du moins sauvé Madrid de la conflagration générale dont cette ville était menacée. En la même année 1823, le roi Ferdinand VII l'a décoré de la grand'-croix de l'ordre de Charles III;

et, au commencement de la suivante, l'empereur Alexandre lui a fait remettre le grand-cordon de l'ordre de Saint-Wladimir de première classe. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. VIII, pp. 273 à 286.) Le maréchal duc de Reggio a de son mariage avec mademoiselle DE COUCY, dame d'honneur de S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, issue d'une famille noble et ancienne de la province de Champagne, plusieurs enfants des deux sexes. L'aîné de ses fils, Victor, *comte*, puis *marquis* OUDINOT, a fait les campagnes de 1810 et 1811 en Portugal. Il a été nommé colonel des hussards du Nord, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, les 27 avril et 13 août 1814, commandeur de la Légion-d'Honneur, et gentilhomme de la chambre du roi, les 18 mai et 26 septembre 1816, colonel du 1^er^ régiment des grenadiers de la garde royale, et écuyer cavalcadour de S. M. en 1821, maréchal-de-camp le 25 février 1824, et enfin commandant de l'école de cavalerie de Saumur le 17 novembre de la même année. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 20 mars 1820, mademoiselle *Minguet*, dont il a plusieurs enfants.

ARMES : *Parti, au 1 de gueules, à 3 casques d'argent, tarés de profil; au 2 d'argent, au lion de gueules, tenant de la pate dextre une grenade de sable, enflammée de gueules.* Supports : deux lions. L'écu timbré d'un casque ouvert, taré de front, orné de ses lambrequins, et sommé de la couronne ducale.

P.

5 mars 1819. DE PANGE, (*marquis*), voyez DE THOMAS.

24 septembre 1821. PASQUIER, (Étienne-Denis, *baron*), né à Paris le 22 avril 1767, fit ses études au collége de Juilly, et embrassa la carrière de la magistrature. Il était pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Paris au commencement de la révolution. Rentré alors dans la vie privée, il n'exerça aucunes fonctions pendant nos orages et nos dissensions politiques. Buonaparte, qui cherchait à environner de tous les hommes de bien, de tous les talents recommandables, le nouveau pouvoir qu'il avait créé, nomma M. Pasquier maître des requêtes au conseil-d'état le 11 juin 1806, et successivement baron en 1809, conseiller-d'état le 8 février 1810, officier de la Légion-d'Honneur, procureur-général du conseil du sceau des titres, et enfin préfet de police le 14 octobre de la même année. M. Pasquier remplissait encore cette

place lors des événements qui replacèrent la maison de Bourbon sur le trône. Le 22 mai 1814, il prêta serment entre les mains du roi pour la place de directeur-général de l'administration des ponts et chaussées, et, le 5 juillet suivant, il fut nommé conseiller-d'état en service extraordinaire. M. Pasquier conserva ces deux places jusqu'à l'apparition de Buonaparte, en mars 1815. Il se tint éloigné des affaires publiques pendant les *cent-jours*. Louis XVIII, le lendemain de son retour à Paris, le nomma ministre de la justice et garde des sceaux le 9 juillet 1815, et lui confia par *interim* le portefeuille du ministère de l'intérieur. Il devint, les 19 et 28 septembre suivant, ministre-d'état, membre du conseil privé, et grand'-croix de la Légion-d'Honneur, et fut élu député par les départements de la Seine et de la Sarthe. Le baron Pasquier a été réélu par le premier de ces départements, de 1816 à 1821, et il a été nommé président du collége électoral de la Mayenne. Il fut de nouveau pourvu, à la place de M. Barbé de Marbois, le 19 janvier 1817, du ministère de la justice, et de la garde des sceaux. Il donna sa démission le 30 décembre 1818. S. M. lui exprima dans cette circonstance la satisfaction qu'elle avait de ses services. Le baron Pasquier fut appelé au ministère des affaires étrangères le 19 novembre 1819, et créé chevalier commandeur des ordres du Roi le 30 septembre 1820, puis pair de France le 24 septembre 1821. M. le duc Mathieu de Montmorency l'a remplacé, le 14 décembre suivant, au ministère des affaires étrangères. Le baron Pasquier a épousé Anne-Jeanne-Sophie DE SERRE DE SAINT-ROMAN, veuve en premières noces de Claude-Sophie du Pin de Rochefort, chevalier, capitaine au régiment de Jarnac, dragons, et fille d'Étienne de Serre de Saint-Roman, chevalier, comte de Frégeville, baron de Merueys, de Combret, de Montlaur, de Saillans, etc., maître en la chambre des comptes de Paris, et de Jeanne-Susanne le Noir du Breuil.

Nous connaissons de cette famille :

I. Louis PASQUIER, élu échevin de la ville de Paris en 1671. (*Armorial gravé de la ville de Paris*, par Beaumont, p. 73.) Il eut, entr'autres enfants :

II. Denis PASQUIER, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Paris, marié avec Marie-Anne LANDRIN, laquelle, étant veuve, consentit avec ses deux fils une constitution de rente au profit de Philippe Jouhannin, par acte passé

devant Meunier, notaire au châtelet de cette ville, le 14 mai 1728. Denis Pasquier a eu, entr'autres enfants :

1°. Louis-Pasquier, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France au département d'Orléans;

2°. Denis-Louis, dont on va parler;

3°. Marie-Anne Pasquier, épouse de Guillaume *Prévost de la Janès*, conseiller aux bailliage et siége présidial d'Orléans.

III. Denis-Louis PASQUIER, chevalier, reçu, le 30 décembre 1718, conseiller au parlement de Paris, première chambre des enquêtes, sous-doyen en 1754, doyen de la grand'-chambre en 1778, mort en 1782, a laissé, de N.... GAULTIER, son épouse, entr'autres enfants :

IV. Étienne PASQUIER DE COULANS, né en 1736, reçu, le 21 avril 1758, conseiller au parlement de Paris. Opposé aux doctrines révolutionnaires, il a été condamné à mort le 21 avril 1794, pour avoir pris part aux arrêtés du parlement de Toulouse, des 25 et 27 septembre 1790. Il a laissé d'Anne-Thérèse GAUTHIER, son épouse, entr'autres enfants :

1°. Étienne-Denis, baron Pasquier, pair de France, dont l'article est porté plus haut, p. 104;

2°. Jules Pasquier, nommé successivement président du collége électoral de l'arrondissement du Mans, (Sarthe), le 12 novembre 1809, sous-préfet de la Flèche le 19 juillet 1810, préfet de la Sarthe le 22 avril 1814, maître des requêtes le 1er janvier 1816, directeur-général de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations le 1er juillet 1818, et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a été substitué à la pairie du baron Pasquier, son frère aîné, par l'ordonnance qui a institué cette pairie le 24 septembre 1821.

ARMES : *De gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un buste de licorne du même.*

On trouve encore du nom de Pasquier :

Mathieu Pasquier, reçu conseiller au parlement de Paris en 1314, et Jacques Pasquier, reçu maître des requêtes de l'hôtel du roi en ;

PASQUIER, seigneurs de la Villeblanche et du Portail, famille qui a été maintenue à la recherche de Bretagne, le 30 avril 1669, sur preuves remontant à Raoul Pasquier, sieur de la Villeblanche, vivant en 1513. *D'argent, à trois têtes de daim de sable ;*

PASQUIER DE FRANCLIEU, en l'Isle de France, famille dont l'*Armorial général de France*, registre II, 2e partie, établit la filiation depuis

Charles Pasquier, écuyer, sieur de Frauclieu, archer, puis homme d'armes des ordonnances du roi, dans la compagnie de MM. de Montmorency, vivant en 1540. *D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux têtes de maure au naturel, tortillées d'argent, et en pointe de trois fleurs appelées paquerettes d'or, terrassées du même, celle du milieu supérieure.*

Pasquier, seigneurs de Valgrand, en Champagne, famille qui a été maintenue par l'intendant de cette province en 1668, en prouvant sa noblesse et sa filiation depuis Florent Pasquier, seigneur de Valgrand, secrétaire du roi, vivant en 1596, et décédé conseiller-d'état. *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

Pasquier, seigneurs de Bussy, puis de Balansac, en Saintonge.

I. Étienne *Pasquier*, né à Paris en 1529, avocat-général en la chambre des comptes, décédé le 29 août 1615, s'est rendu célèbre dans la république des lettres, particulièrement par ses *Recherches sur la France*, qui lui ont mérité des lettres de noblesse le 2 mars 1574, lettres registrées le 4 juin 1580. Il a eu pour enfants :

1°. Théodore Pasquier, lequel succéda à son père dans la charge d'avocat-général en la chambre des comptes, et fut marié 1° avec Geneviève *Mangot*; 2° avec N... *Coeffier*. Il eut de sa première femme :

A. N.... Pasquier, seigneur de la Louvière, gentilhomme ordinaire de la reine-mère;

B. N.... Pasquier, épouse du sieur *de Mauléon*, en Brie;

C. Claude Pasquier, dame de Villeny, en Brie;

D. Charlotte Pasquier, épouse de François *Honoré*, et mère de Madelaine-Françoise Honoré, femme de François de Châtillon, seigneur de Boisrogues, en Loudunois, mort en 1662;

2°. Nicolas Pasquier, sieur de Mainsat, puis de Balansac, reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 11 avril 1595. Il était alors marié avec Susanne *Brémond d'Ars*, fille de Jean Brémond, écuyer, seigneur de la châtellenie de Balansac, en Saintonge, de la Madelaine et de Faurejac, en Angoûmois, et de Louise de la Forêt. Il a eu, entr'autres enfants :

Jeanne Pasquier, mariée, le 15 juin 1620, avec Josias *de Donissan*, écuyer, seigneur de Donissan et de Citran, mestre-de-camp du régiment de Bordelais, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et premier jurat noble de la ville de Bordeaux;

3°. Jean Pasquier, capitaine au régiment de Champagne, tué à l'armée. Il n'avait pas été marié;

4°. Gui, dont l'article suit ;

5°. N.... Pasquier, femme de N.... *de Saint-Étienne,* lieutenant-général des armées de l'empereur d'Allemagne.

II. Gui Pasquier, sieur de Bussy, reçu, le 21 novembre 1598, auditeur en la chambre des comptes de Paris, et échevin de cette ville en 1614, épousa Marie *Rouillé*, fille de Jean Rouillé, et de Marguerite Gobelin. Ses enfants furent :

1°. Étienne Pasquier, sieur de la Ferlandière, près Melun, mort religieux carme déchaussé ;

2°. Jean Pasquier, sieur de la Louvière, mort sans enfants ;

3°. François, dont l'article suit ;

4°. Gui Pasquier, capitaine au régiment de Saint-Luc, tué au siége de Corbie ;

5°. Marguerite Pasquier, mariée avec Jacques *Favereau,* conseiller en la cour des aides de Paris ;

6°. Marie Pasquier, femme de Jean *Benard,* sieur de la Forteresse, conseiller secrétaire du roi ;

7°. Catherine Pasquier, épouse de Jacques *Hebert.*

III. François *Pasquier*, sieur de Bussy, maître-d'hôtel ordinaire du roi, épousa Marguerite *Hebert,* sœur de Jacques, et fille de Vincent Hebert, doyen des conseillers en la cour des aides, et de Madelaine Héron. Il en eut quatre filles :

1°. Claude Pasquier, femme d'Antoine *Favereau,* seigneur de Balansac, son cousin-germain ;

2°. Anne Pasquier, épouse de Jean-Pierre *de la Roque,* marquis de Gravelines ;

3°. Catherine Pasquier, }
4°. Marie Pasquier, } mortes sans alliances.

Pasquier, seigneurs de Blein, en Picardie. Cette famille remonte à Jean Pasquier, prévôt de Montdidier, et lieutenant-général de Corbie, anobli par lettres patentes du 6 novembre 1591, registrées en la cour des aides le 14 octobre 1609. De cette famille descendait Louis Pasquier, chevalier de l'ordre du Roi et des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, gouverneur du fort de Saint-François de Berghes, en Flandre, marié avec Françoise-Louise *Langlantier*, et père de: — Louise Pasquier, laquelle épousa, le 6 janvier 1698, Charles *le Vasseur,* seigneur d'Armanville, sous-brigadier des gardes-du-corps du roi. *D'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef de deux croissants, et en pointe d'une étoile, le tout du même.*

du Pasquier, seigneurs de Viremont, de la Villette, etc., barons de

Dommartin, famille ancienne, originaire de Franche-Comté, où est située la terre dont elle a tiré son nom. Elle a eu plusieurs chevaliers de l'ordre de Saint-Georges, et plusieurs chanoinesses au noble chapitre de Migette. *D'azur, à la bande engrêlée d'or, accompagnée de deux croisettes recroisettées et fichées du même.*

4 juin 1814.

DE PASTORET, (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, *comte*, puis *marquis*), est né à Marseille, en 1756. Destiné par sa famille à la carrière de la magistrature, après avoir achevé ses études d'une manière aussi solide que brillante, il fut reçu conseiller en la cour des aides de Paris, en 1781. A des talents oratoires distingués, M. de Pastoret réunissait déjà des connaissances profondes en littérature et en histoire. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ayant proposé, en 1784, la solution de cette question : *Quelle a été l'influence des lois maritimes des Rhodiens sur la marine des Grecs et des Romains, et l'influence de la marine sur la puissance de ces deux peuples?* M. de Pastoret remporta le prix, et fut reçu, en 1785, dans le sein de cette Académie. Un nouveau prix fut proposé l'année suivante, et remporté par le jeune récipiendaire. En voici le sujet : *Zoroastre, Confucius et Mahomet, considérés comme sectaires, législateurs et moralistes*, (2e édit. 1787). M. de Pastoret a été reçu maître des requêtes le 17 décembre 1788. L'année suivante, il publia : *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*; enfin, en 1790, son *Traité des lois pénales*, (2 vol. in-8°,) remporta le prix accordé par l'Académie Française à l'ouvrage le plus utile. Dans le mois de décembre de cette année, le roi Louis XVI désigna M. de Pastoret pour ministre de sa maison, en remplacement de M. de Saint-Priest; mais il n'accepta pas, et ce fut M. de Lessart qui fut appelé à remplir ce ministère, le 26 janvier 1791. Le 30 de ce mois, M. de Pastoret fut élu président de l'administration du département de Paris, puis syndic le 14 février suivant, et enfin député à l'assemblée législative, qui, dès l'ouverture de la session, l'appela à la présidence. M. de Pastoret s'y montra constamment opposé, par principes et par caractère, à toutes les mesures extrêmes, notamment à celles prises contre les émigrés et contre les prêtres qui n'avaient point adhéré à la constitution civile du clergé, enfin à tous les envahissements de la représentation nationale et du pouvoir judiciaire, sur les attributs de l'autorité royale. La persévérance avec laquelle il demanda la mise en jugement des auteurs de l'attentat du 20 juin 1792, fut un ti-

tre qui le fit comprendre dans la proscription du 10 août suivant; mais il eut le bonheur d'y échapper, et de traverser, non sans périls, le régime de la terreur. Au mois d'octobre 1795, lors de la mise en activité de la constitution de l'an III, M. de Pastoret fut élu député au conseil des cinq-cents par le département du Var. Il y soutint les mêmes principes de justice et de modération qu'il avait professés à l'assemblée législative, et opposa toute l'autorité de son expérience et de son talent aux mesures intolérantes, provoquées par le directoire contre la liberté individuelle et la liberté de la presse, et contre ce que la religion et l'amour de l'ordre offraient alors de plus malheureux et de plus respectable. Le 17 juin 1796, M. de Pastoret fut élu secrétaire du conseil des cinq-cents. Appelé souvent à porter la parole dans les délibérations, il indiqua une foule d'abus et de nombreuses lacunes dans les lois promulguées depuis la révolution. Il ne laissait échapper aucune occasion de démasquer la tyrannie du directoire; aussi fut-il compris dans la proscription du 18 fructidor an V, (4 septembre 1797). Après un séjour de trois ans en Suisse, il revint en France avec autorisation de séjourner à Dijon, sous la haute surveillance de l'autorité. Au mois de février 1801, il fut nommé membre du conseil-général des hospices, et successivement professeur de droit naturel et des gens au collége de France en 1804, président de la société philantropique, professeur de législation à la faculté des lettres le 1^er^ juillet 1809, sénateur le 14 décembre suivant, membre du comité de consultation de la Légion-d'Honneur le 14 novembre 1810, du grand-conseil d'administration du sénat le 26 décembre 1812, et du conseil d'instruction publique le 17 février 1815. M. de Pastoret, ayant adhéré aux actes du gouvernement provisoire, relatifs à la déchéance de Buonaparte et au rétablissement de la maison de Bourbon, avait été créé pair de France le 4 juin 1814. Après les *cent-jours*, il présida le collége électoral du département du Var. Le roi, lors de la réorganisation de l'Institut, en 1816, a conservé M. de Pastoret au nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et, par ordonnance de 20 décembre 1817, a attaché à sa pairie le titre héréditaire de *marquis*. En 1820, il a remplacé M. de Volney à l'Académie Française (1). Il est devenu successivement vice-président de la chambre des Pairs le 26 mai 1821, grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823,

(1) Son discours de réception, prononcé le 24 août 1820, est inséré dans le *Moniteur* du 7 septembre suivant, colonne 1235.

conseiller-d'état en service extraordinaire le 26 août 1824, chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825, et ministre-d'état membre du conseil privé le 29 octobre 1826. Le marquis de Pastoret n'a pas cessé de prendre une part très-active à tous les travaux de la chambre héréditaire. Indépendamment des ouvrages que nous avons déjà cités plus haut, on a encore de lui : — IV. *Éloge de Voltaire*, 1779, in-8°, sujet qui avait été mis au concours; — V. *Tributs offerts à l'Académie de Marseille*, 1782, in-18; — VI. *Élégies de Tibulle*, traduction nouvelle avec des notes et les meilleures imitations en vers français, 1783, in-8°; — VII. *Discours en vers sur l'union qui doit régner entre la Magistrature, la Philosophie et les Lettres*, 1785, in-8°; — VIII. *Ordonnances des rois de France*, t. XV, XVI et XVII, 1811, 1814 et 1820, in-fol., travail dont M. de Pastoret avait été chargé par l'Institut; — IX. Avec D. Brial et MM. Daunou et Ginguené, *Histoire littéraire de France*, t. XIII, 1814, in-4°, ouvrage commencé par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; — X. *Histoire de la Législation*, 4 vol. in-8°; — XI. *Mémoire sur l'instruction criminelle chez les Athéniens*, lu à l'Académie des Inscriptions, le 28 juillet 1820. Le marquis de Pastoret a épousé mademoiselle ROUILLÉ DE L'ÉTANG, dont il a eu :

1°. Amédée, comte de Pastoret, auditeur au conseil-d'état, puis sous-préfet de Corbeil le 7 avril 1813. Passé à la sous-préfecture de Châlons-sur-Saône dans les premiers jours de janvier 1814, il se mit à la tête des habitants de son arrondissement, et, donnant l'exemple de la résistance et du courage, il chargea avec intrépidité et dispersa un corps d'éclaireurs ennemis. Après la restauration, il fut nommé maître des requêtes le 5 juillet 1814, et fut attaché au comité de législation. Il est devenu gentilhomme de la chambre du roi le 26 novembre 1820, et commandeur de la Légion-d'Honneur le 3 août 1824. Le comte de Pastoret est en outre commissaire du roi près la commission du sceau de France, et membre de l'Académie des Beaux-Arts;

2°. Maurice de Pastoret, né en 1798, décédé le 13 novembre 1817.

ARMES : *D'or, à la barre de gueules, chargée d'un berger d'argent, son chien couché sur une terrasse du même, et ayant la tête tournée vers le berger.* Supports : deux levriers. Cimier : une main de justice. Devise : BONUS SEMPER ET FIDELIS.

PELET, de la Lozère, (Jean, *comte*), *baron* et *pair*, né à Saint-Jean du Gard, en 1759, était, à l'époque de la révolution, avocat au parlement de Provence. Partisan sage et modéré des principes réformateurs, il fut élu, en 1791, président du directoire du département de la Lozère, puis, au mois de septembre suivant, député à l'assem- 5 mars 1819.

blée législative. Il a fait partie ensuite de la convention nationale, dont il a été nommé président le 24 mars 1795. Il déploya dans cette place beaucoup de sang-froid lors de l'insurrection populaire du 12 germinal an III (1er avril 1795), et provoqua la réforme totale de la constitution de 1793, qui était devenue le cri de ralliement des jacobins. Peu de temps après, M. Pelet se rendit en Catalogne, pour rappeller à la subordination quelques parties des troupes françaises, et pour entamer une négociation avec l'Espagne. Le double objet de cette mission fut rempli avec un entier succès. Le nom de M. Pelet figure parmi ceux des citoyens courageux qui, au 13 vendémiaire, (5 octobre 1795), armèrent les sections de Paris, pour renverser la tyrannie conventionnelle. Le dévouement et l'intrépidité d'un général avide de parvenir, fit échouer cette entreprise. Cependant M. Pelet eut le bonheur d'échapper à la proscription, où furent enveloppés plusieurs hommes recommandables. Réélu au conseil des cinq-cents par 71 départements à la fois, il y demeura fidèle aux principes de modération et de justice qui n'avaient pas cessé de diriger sa conduite politique. Il fut appelé, le 19 juin 1796, à la présidence de cette assemblée. Nommé préfet du département de Vaucluse le 4 mars 1800, il pacifia, par des mesures conciliatrices, les dissensions funestes qui depuis dix ans agitaient ce département. Le 14 septembre 1802, M. Pelet fut nommé conseiller-d'état. Il fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et attaché, le 10 juillet suivant à la police générale, ayant dans ses attributions le 2e arrondissement, qui comprenait tout le midi de la France. Vers la fin de cette année, il présida le collége électoral du département de la Lozère. Il fut nommé commissaire extraordinaire dans la 9e division militaire le 26 décembre 1813, puis conseiller-d'état le 5 juillet 1814. Au mois de juin 1815, il remplit par *interim* les fonctions de ministre de la police générale. Le second retour du roi le rendit à la vie privée. Le comte Pelet a été compris dans la promotion à la pairie faite par Louis XVIII le 5 mars 1819. Son fils aîné :

N....., baron Pelet, né en 1785, a été nommé auditeur au conseil-d'état, section de la guerre, le 18 février 1806. Il occupait, à l'époque de la restauration, la place d'administrateur-général des forêts de la couronne. Le roi l'a nommé maître des requêtes les 5 juillet 1814 et 20 janvier 1819, et préfet du département de Loir-et-Cher le 24 février

de cette dernière année, place qu'il a remplie jusqu'en 1823. Il est chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

ARMES : *D'azur, à 3 bandes d'or, la dernière surmontée d'un lionceau d'argent; à la bordure de sinople et au franc canton d'azur, chargé d'une chaîne de 3 monts d'argent, mouvants du bas de l'écu, et surmontés d'un soleil d'or.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

PELET DE NARBONNE, *voyez* DE NARBONNE-PELET.

LE PELETIER, *marquis* DE ROSANBO, (Louis), *vicomte* et *pair*, est né à Paris en 1778. Séparé de toute sa famille par l'échafaud révolutionnaire, son extrême jeunesse fut sans doute l'unique motif qui l'exclut du funeste et dernier sacrifice payé par ses plus proches parents à la religion et à la monarchie; car à quel autre titre le tribunal de sang qui étendait un crêpe funèbre sur toute la France, eût-il épargné le petit-fils du vertueux Malesherbes, lorsqu'il frappait du même coup cet illustre magistrat, son aïeul, le président de Rosanbo, son père, sa mère, sa sœur (1) et le comte de Châteaubriand, son beau-frère? La révolution, en supprimant les parlements, avait aussi fermé sans retour à M. de Rosanbo une carrière dans laquelle ses ancêtres s'étaient acquis un nom recommandable depuis plus de trois cents ans, et où ses vertus privées (2) et ses lumières lui promettaient un rang distingué. Il vécut dans la retraite jusqu'au rétablissement du trône légitime. Lorsque, pendant l'interrègne des *cent-jours*, on lui demanda son vote sur l'acte additionnel promulgué par Buonaparte, M. de Rosanbo exprima de la manière la plus énergique son dévouement iné- 17 août 1815.

(1) Un poète célèbre rappelle ainsi ce malheur :

« Trois générations en un jour ont péri. »

(DELILLE, poème de *la Pitié*.)

(2) On rapporte de M. de Rosanbo un trait de délicatesse religieuse et de désintéressement que nous ne croyons pouvoir nous dispenser de citer :

Pendant sa minorité, son tuteur avait remboursé les créanciers de sa famille en assignats, qui alors perdaient beaucoup de leur valeur. M. de Rosanbo, devenu majeur, appela ces mêmes créanciers, et leur dit : « Mon tuteur a peut-être fait son devoir; je » vais faire le mien, en vous indemnisant de toute la perte que vous avez éprouvée sur » votre paiement en assignats. » Et environ 150,000 francs d'indemnité furent comptés à ces créanciers.

branlable à la maison de Bourbon (1). Louis XVIII l'a nommé, en juillet 1815, président du collége électoral du Finistère, et l'a créé pair de France le 17 août suivant. Un majorat au titre de vicomte a été attaché à sa pairie par ordonnance du 31 août 1817. Le marquis de Rosanbo a présidé, en 1823, le collége électoral du département du Nord. De son mariage avec Henriette-Geneviève D'ANDLAU, décédée à Paris le 5 mai 1826, sont nés :

1°. Ludovic le Peletier, comte de Rosanbo, marié, le 27 juin 1825, avec Élisabeth-Aglaé *de Mesnard*, née le 17 avril 1807, fille de Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de Mesnard, pair de France, premier écuyer de S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, et de miss Sarah Mason. De ce mariage est issu :

Henri-Charles-Louis le Peletier de Rosanbo, né le 26 août 1826, tenu sur les fonts de baptême par Mgr le duc de Bordeaux et par *Madame*, duchesse de Berry ;

2°. N.... le Pelletier de Rosanbo, épouse de Charles, marquis *de Mac-Mahon ;*

3°. Pauline le Pelletier de Rosanbo ;

4°. Madelaine le Peletier de Rosanbo.

Louis LE PELETIER, IV° du nom, chevalier, seigneur de Rosanbo, né le 2 septembre 1747, reçu, le 31 août 1765, conseiller au parlement de Paris, puis, le 12 novembre suivant, président à mortier, mort victime du tribunal révolutionnaire de Paris, avec son épouse, son beau-père, sa fille et son beau-fils, le 22 avril 1794, avait épousé, le 30 mai 1769, Marguerite DE LAMOIGNON, fille de Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, ministre-d'état, l'un des défenseurs de Louis XVI, et de Marie-Françoise Grimod de la Reynière. De ce mariage sont issus :

---

(1) Voici dans quels termes est conçue la note qu'il publia à ce sujet :

« C'est attenter à la liberté publique que d'interdire aux Français le droit de manifester le cri de leurs cœurs *, qui rappelle l'antique et légitime famille des Bourbons sur le trône de France, qu'elle a occupé si glorieusement et si paternellement pendant plus de 800 ans; et j'ai d'autant plus besoin de dire ce que je pense à cet égard, que je suis intimement convaincu que la France ne peut avoir ni repos ni bonheur que par le retour de son roi, si justement appelé *le Désiré*. J'ai hérité de mon père ces sentiments d'amour et de fidélité inviolables à mes légitimes souverains; ma signature est le garant de ce que j'exprime. *Signé* LE PELETIER DE ROSANBO, petit-fils de Lamoignon-Malesherbes. »

* Le vote ne pouvait s'exprimer sur les registres que par les seuls mots *oui* ou *non*.

1°. Louis le Peletier, V^e^ du nom, marquis de Rosanbo, pair de France, dont il a été parlé plus haut;

2°. Aline-Thérèse le Peletier de Rosanbo, mariée, en 1787, avec Jean-Baptiste-Auguste, comte de *Châteaubriand* et de Combourg, (frère aîné de M. le vicomte de Châteaubriand). Ils sont morts sur l'échafaud le 22 avril 1794.

La famille le Peletier est originaire du Maine, et a pour premier auteur Julien le Peletier, bailli de Touvois, vivant en 1508. Elle subsiste en trois branches connues sous les noms *de Rosanbo*, *de Saint-Fargeau* et *d'Aunay*. Elle a donné deux contrôleurs-généraux des finances, ministres-d'état, en 1683 et 1729; plusieurs présidents à mortier, et premiers présidents au parlement de Paris, présidents et maîtres des requêtes, intendants de provinces, conseillers-d'état, etc, etc.; et, en 1691, un directeur-général des fortifications du royaume, membre du conseil de régence en 1715.

ARMES : *D'azur, à la croix patée d'argent, chargée au centre d'un chevron de gueules, qu'accompagnent sur la traverse de la croix deux molettes d'éperon de sable, et sur le pied une rose de gueules, boutonnée d'or.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de vicomte sur le manteau.

PELLETIER, *comte* DE LA GARDE, (Auguste-Marie-Balthazar-Charles), *baron* et *pair*, émigra avec sa famille en 1791. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il prit du service en Russie, et fut d'abord aide-de-camp du marquis d'Autichamp, son parent, ensuite major-général, puis chambellan de l'empereur Alexandre. Rentré au service de France après la restauration, et créé maréchal-de-camp le 14 février 1815, le roi le nomma au commandement militaire du département du Gard. Il déploya beaucoup de sang-froid et de courage dans l'émeute populaire qui s'éleva à Nismes au mois de novembre de la même année; mais, pendant qu'il tâchait de rétablir l'ordre, un grenadier de la garde nationale de Nismes lui tira, presque à bout portant, un coup de pistolet dont il fut blessé au point d'être forcé de renoncer à la carrière militaire. Lorsque l'assassin du comte de la Garde eut été arrêté, en 1816, ce général fit les plus généreux efforts pour le soustraire à la juste sévérité des lois. Le roi le nomma son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Munich en juillet 1816, et le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 18 août 1819, puis officier de la Légion-d'Honneur le 1^er^ mai 1821. Passé en la même qualité de ministre de France à la cour de Madrid, en 1821, le comte de la Garde a quitté

12 février 1823

cette capitale par ordre du roi, en janvier 1823, et a été élevé à la pairie et créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 12 février suivant. Il est l'un des gentilhommes honoraires de la chambre de S. M. Il a épousé, par contrat signé par le roi, le 18 septembre 1825, Élisa DE BEAUMONT D'AUTICHAMP.

Joseph PELLETIER, marquis de la Garde, ancien capitaine de dragons, ancien page du roi Louis XV, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, syndic de la noblesse du Gapençois, émigra en 1791, et servit à l'armée des princes sous les ordres de M. le duc de Bourbon. Il a deux fils :

1°. Louis Pelletier, comte de la Garde, reçu, ainsi que son frère Auguste, chevalier de Malte de minorité le 19 juin 1784;

2°. Auguste-Marie-Balthazar-Charles Pelletier, comte de la Garde, pair de France, dont la notice précède.

La famille Pelletier est originaire du comtat Venaissin. Sa généalogie remonte par filiation à Claude Pelletier, père de Cathelin et aïeul de Léon Pelletier, qui servit en Provence dans la compagnie d'hommes d'armes du comte de Suze, en l'arrière-ban convoqué sous François Ier, en 1515.

ARMES : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent; au chef d'or, chargé d'un lambel de cinq pendants de sable.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

4 juin 1814. PÉRÉ, (Antoine-François, *comte*), président du tribunal criminel des Hautes-Pyrénées en 1791, fut nommé par ce département député au conseil des anciens, puis successivement membre de la commission intermédiaire de cette assemblée le lendemain du 18 brumaire an VIII (10 novembre 1799), sénateur le 24 décembre suivant, membre du conseil d'administration du sénat en 1804, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin de la même année, comte en 1809, et pair de France le 4 juin 1814. Il a pour fils :

N...., vicomte Péré, nommé, le 22 mai 1805, sous-préfet d'Argelès (Hautes-Pyrénées), fonction qu'il a remplie jusqu'en 1815.

ARMES : *D'argent, au poirier arraché de sinople, fruité de trois poires d'or.*

4 juin 1814. DE PÉRIGNON, (Dominique-Catherine, *comte*, puis *marquis*), né à Grenade-sur-Garonne le 31 mai 1754, entra au service à l'âge de 18 ans comme sous-lieutenant dans le corps des grenadiers royaux de Guienne;

il y devint aide-major; et, lorsqu'à la paix de 1783, on licencia ce corps, il fut attaché au comte de Preissac en qualité d'aide-de-camp. Nommé, en 1791, député de la Haute-Garonne à l'assemblée législative, il quitta bientôt après ces fonctions civiles pour aller prendre, comme lieutenant-colonel, le commandement d'une légion à l'armée des Pyrénées Orientales (1). Chargé, à la tête de l'avant-garde, de commencer l'attaque du mas de Serre, le 17 juillet 1793, il donna dans cette action des preuves d'une rare intrépidité, en ramenant à la charge sa colonne que la cavalerie espagnole avait dispersée, et qui, électrisée par son exemple, contribua par des prodiges de valeur au succès de cette journée. Nommé général divisionnaire le 23 décembre 1793, peu de temps après avoir mérité sur le champ de bataille le grade de général de brigade, il marcha, à la tête de 2000 grenadiers, sur le camp espagnol de Peyrestortes, qu'il enleva de vive force, après un combat très-meurtrier, dans lequel il fut atteint d'un coup de baïonnette à la cuisse. Employé à la même armée sous le général du Gommier, en 1794, il enleva le village retranché de Montesquiou qui couvrait l'aile droite de l'armée espagnole, attaqua le camp de Boulon, et força les retranchements de l'ennemi, qui laissa en son pouvoir son artillerie, ses magasins et ses bagages. Le général Pérignon, poursuivant sa marche, franchit les Pyrénées, s'opposa au ravitaillement de Bellegarde, poussa devant lui les Espagnols jusqu'à la Jonquière, où il les battit complètement le 7 juin, et commença dès-lors l'investissement de Bellegarde, qui capitula peu de temps après. Le général Pérignon donna de nouvelles preuves d'expérience et d'audace, le 18 novembre suivant, à la sanglante bataille de la Montagne-Noire, où périt le général du Gommier. Pérignon lui succéda dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées Orientales. Deux jours après, ce général vengea d'une manière éclatante la perte de du Gommier, en remportant la victoire d'Escola : 200 bouches à feu et tout le camp espagnol tombèrent en son pouvoir. Trois généraux ennemis, au nombre desquels se trouvait le comte de la Union, général en chef, avaient péri dans cette bataille. Pérignon investit immédiatement l'importante forteresse de Figuières, qui capitula le 27 novembre de la même année. La garnison, forte de 10,000 hommes, posa les armes, et les Français s'emparèrent de plus de 200 bouches à feu, ainsi

(1) De cette légion, que Pérignon avait formée, sont sortis trois maréchaux de France, Bessières, Lannes et Pérignon.

que de 200 milliers de poudre et d'immenses approvisionnements qu'ils trouvèrent dans la place. Ce brillant succès n'était que le prélude d'une conquête plus glorieuse encore. L'abondance des neiges qui rendaient alors les chemins presqu'impraticables, ne fut point un obstacle à la marche de Pérignon. Il s'avance vers la ville de Roses, que ravitaillait sans cesse une flotte ennemie. Outre l'avantage qu'avait cette place de pouvoir braver les lenteurs d'un siége régulier, elle était dominée et défendue par le fort de la Trinité, surnommé le *Bouton de Roses*, poste qui, par sa situation sur une montagne très-élevée au bord de la mer, était réputé inexpugnable. La destinée de Roses était donc renfermée dans cette forteresse. Pérignon, à qui rien ne paraît impossible avec des troupes endurcies à toutes sortes de privations et de fatigues, et animées par la victoire, fait tailler dans le roc un sentier de trois lieues de long. Son artillerie, hissée sur un pic élevé de 2000 toises au-dessus du niveau de la mer, et plongeant sur le fort de la Trinité, qu'elle domine avec avantage, ne tarde pas à détromper l'ennemi sur sa fausse sécurité. Cependant l'Espagnol opposa une résistance égale à sa surprise, et ce ne fut qu'après quinze jours de tranchée ouverte que Pérignon put enlever d'assaut et l'épée à la main, le premier sur la brêche, le fameux Bouton de Roses; encore la garnison ennemie parvint-elle à se replier dans la ville, protégée comme elle l'était par le feu des remparts. Cette action eut lieu dans la nuit du 6 au 7 janvier 1795. Le 3 février suivant, Roses tomba au pouvoir du général Pérignon. Après la signature du traité de Bâle (22 juin suivant), ce général fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Madrid. Le 19 août 1796, il conclut avec le prince de la Paix, à Saint-Ildephonse, un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne. A son retour de l'ambassade de Madrid, pendant laquelle il avait été comblé de marques de distinctions de la part du roi Charles IV, le général Pérignon passa à l'armée d'Italie, et commanda l'aîle gauche des Français à la bataille de Novi le 17 août 1799. Pérignon fut blessé grièvement et fait prisonnier de guerre, en essayant, par d'héroïques efforts, de couvrir la retraite de l'armée. Le grand-duc Constantin daigna honorer son malheur et son courage des plus touchantes marques de considération et d'intérêt. Échangé en 1801, il fut appelé au sénat conservateur et pourvu, en 1804, de la sénatorerie de Bordeaux. Il reçut le bâton de maréchal de France le 18 mai de la même année, fut nommé grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 2 février 1805, et passa, en 1806, au

gouvernement de Parme et de Plaisance. En 1808, le maréchal Pérignon alla remplacer Jourdan dans le commandement en chef des troupes au royaume de Naples, et il fut créé, en la même année, grand'-croix de l'ordre des Deux-Siciles. En 1814, le maréchal Pérignon quitta Naples, lorsqu'il vit Joachim Murat se déclarer contre la France. S. A. R. *Monsieur* (aujourd'hui Charles X) le nomma, à son arrivée, commissaire extraordinaire du roi dans la 1re division militaire. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France les 1er et 4 juin 1814, puis le pourvut du gouvernement de la 10e division militaire. Ce maréchal se trouvait dans sa terre de Montech, près Toulouse, lors de l'invasion de Buonaparte. Il se concerta alors avec M. le baron de Vitrolles, commissaire du roi, pour organiser les moyens de résistance dans le Midi. Les progrès de l'usurpateur ayant déconcerté toutes les mesures prises par les hommes fidèles, le maréchal Pérignon se retira dans ses propriétés, et resta étranger à tous les événements des *cent-jours*. Le roi l'a nommé gouverneur de la 1re division militaire et commandeur de l'ordre de Saint-Louis les 10 janvier et 3 mai 1816. Le titre de marquis a été attaché héréditairement à la pairie de ce maréchal le 31 août 1817. Il est décédé à Paris le 25 décembre 1818. Le lieutenant-général, comte Ricard, et le comte Boissy d'Anglas, pairs de France, ont rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la haute-chambre du 20 février 1819. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. VIII, 1823, pp. 331 à 338; *Moniteur* du 25 février 1819, col. 230.) Il a eu, de Catherine-Hélène GRENIER, son épouse, décédée au château de Montech le 28 octobre 1816, à l'âge de 53 ans, entr'autres enfants :

1°. Jean-Baptiste-Joseph-Sophie de Pérignon, tué à la bataille de Friedland le 14 juin 1807. Il n'avait pas été marié;

2°. François-Henri, dont l'article suit;

3°. Léopold, comte de Pérignon, admis, en 1823, parmi les pages de Charles X;

4°. Octavie de Pérignon, mariée, au mois de mai 1826, avec Joseph, comte *Rogniat*, lieutenant-général des armées du roi, grand'-croix de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

François-Henri, *marquis* DE PÉRIGNON, pair de France, chef d'escadron, chevalier de la Légion-d'Honneur, nommé gentilhomme de la chambre du roi le 26 novembre 1820, est né au château de Montech le 23 janvier 1793. Il a fait, avant la restauration, plusieurs campagnes en Allemagne, en Pologne et en Russie. En 1821, il a accompagné M. le duc

de Gramont, ambassadeur extraordinaire au couronnement de Georges IV, roi d'Angleterre.

ARMES : *D'azur, au belier d'argent, passant sur une terrasse du même, accorné d'or, et portant sur la tête une croix de Lorraine du même émail.* Supports : à dextre un chevalier armé de toutes pièces ; à senestre un lancier.

17 août 1817. PERRIN (Claude-Victor), *duc* DE BELLUNE, né à la Marche, en Lorraine, en 1766, entra au service en 1781, dans le 4e régiment d'artillerie, où il remplissait le grade d'officier à l'époque de la révolution. Employé au siége de Toulon, en 1793, il fut chargé le 17 décembre, du commandement de l'une des deux colonnes qui enlevèrent d'assaut la redoute de l'Eguillette. Le commandant *Victor* (1) fut promu au grade de général de brigade à l'issue même de cette action, dans laquelle il avait été grièvement blessé de deux coups de feu. Passé, après sa guérison, à l'armée des Pyrénées-Orientales, il contribua, le 26 mai 1794, à la prise du fort Saint-Elme, et, le 20 novembre, au gain de la bataille d'Escola, en s'emparant des retranchements de Saint-Clément et d'Espolla. Le général Victor commanda sa brigade dans toutes les actions importantes du siége de Roses, enleva à la baïonnette la position retranchée de Borghetto dans la nuit du 2 au 3 octobre, et contribua, les 22, 23 et 24 novembre, à la sanglante défaite des Austro-Sardes à Loano et sur le Tanaro, ainsi qu'à la réduction du général Provera, dans le château de Cossaria, le 14 avril 1796, enfin le 16 du même mois, à la déroute du corps de Wukassowich, à Dégo. Chargé, le 6 août, de l'attaque du camp retranché que l'ennemi commençait à établir devant Peschiera, le général Victor culbuta les troupes des généraux Bayalitsch et Liptay, et s'empara de 12 pièces de canons. Il se fit beaucoup d'honneur dans les combats des 3 et 4 septembre sur l'Adige, et s'empara de Roveredo, à la baïonnette. Le 11, il compléta, avec sa brigade, l'investissement de Porto-Legnago, qui capitula le 13. Le 14, il se distingua au combat de la Favorite, et fut blessé le lendemain à l'attaque du bourg Saint-Georges. Le 16 janvier 1797, le général Victor commanda les 16e et 57e demi-brigades au second combat de la Favorite et de Saint-Georges. Sur le premier point, il contribua à contenir et à repousser le feld-maréchal Wurmser, et sur le second, à faire mettre bas les armes à 5000 Autrichiens commandés par Provera. La

(1) Il a été connu sous ce nom jusqu'à l'époque où il a été créé duc de Bellune.

brillante conduite du général Victor, dans ces deux dernières actions, fut notée dans le rapport de Buonaparte au directoire, et le grade de général de division, demandé pour lui par le vainqueur de Mantoue, lui fut accordé le 10 mars de la même année. Il s'était avancé dans la Romagne à la tête de 7500 hommes, avait contribué, le 4 février, à la défaite des troupes du pape sur le Senio, et s'était emparé d'Ancône, le 9 de ce mois, après avoir fait mettre bas les armes à 1400 hommes qui en défendaient les fortifications extérieures. Appelé, après la paix de Campo-Formio, au gouvernement de la Vendée, la sagesse de son administration et la modération de ses mesures rétablirent le calme dans cette malheureuse contrée. Dans les derniers mois de 1798, le général Victor marcha avec sa division en Lombardie, et prit part à la réduction du Piémont. Il la commanda aux batailles livrées les 26 mars, 5 avril et 12 mai 1799, à Sainte-Lucie, à Villa-Franca et à Alexandrie, ainsi qu'aux sanglantes affaires des 17, 18 et 19 juin sur la Trebbia, où il fut blessé, et à la suite desquelles sa division, formant l'arrière-garde de l'armée, soutint, le 20, un combat glorieux contre l'avant-garde de Soworow près de la Nura. Cette division ne se fit pas moins d'honneur au sanglant combat de Fossano le 4 novembre. Après avoir contribué aux succès remportés sur le Tesin et sur le Pô, en mai 1800, le général Victor, à la tête de 6 bataillons, décida la victoire de Montebello le 9 juin; et, le 14, il commanda sa division en première ligne à la bataille de Marengo, où sa conduite glorieuse lui mérita un sabre d'honneur. Le même motif lui fit décerner le commandement de l'armée gallo-batave, qu'il a conservé jusqu'à la paix d'Amiens. Il fut nommé alors ambassadeur de France près le roi de Danemark, et reçut le grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 6 mars 1805. Lors de la rupture avec la Prusse, le général Victor partit de Copenhague pour se rendre à la grande-armée, où il fut nommé chef de l'état-major-général du maréchal Lannes. Il se distingua aux batailles d'Iéna et de Pultusk les 14 octobre et 26 décembre. Chargé, au mois de janvier 1807, de la conduite du siége de Dantzick, le général Victor, se rendant à Stettin, accompagné d'un seul aide-de-camp, fut enlevé, sur la route, par un détachement de cavalerie ennemie. Il fut presqu'aussitôt échangé, et fut chargé du siége de Graudentz, sur la Vistule. Le 14 juin, en l'absence du maréchal Bernadotte, le général Victor commanda le 1er corps de la grande-armée à la bataille de Friedland, et il reçut le bâton de maréchal de France le 11 juillet suivant. Après la paix de Tilsitt, il fut chargé, pendant 15

mois, du gouvernement de la Prusse, où il sut se concilier l'estime générale. En 1808, Napoléon le créa duc de Bellune. Commandant le 1er corps de la grande-armée en Espagne, il remporta, les 10 et 11 novembre, une victoire signalée à Espinosa de los Monteros, sur l'armée de Black, qui perdit plus de 22,000 hommes tués, noyés ou faits prisonniers de guerre. Le maréchal Soult compléta la destruction de cette armée ennemie. Le 30 du même mois, le duc de Bellune enleva le fameux défilé de Sommo-Sierra, défendu par 13,000 Espagnols et 16 pièces de canon, et il concourut, le 2 décembre, à l'attaque et à la prise de Madrid. Le 10 janvier 1809, il se porta de Tolède à la rencontre du duc de l'Infantado, qu'il mit en déroute près d'Uclés le 18, après lui avoir pris 40 pièces d'artillerie et fait plus de 10,000 prisonniers. Son corps s'étant avancé sur la frontière de l'Estramadure espagnole, il attaqua près Medellin, le 28 mars, l'armée du général Cuesta, à laquelle il enleva 19 pièces de canon, un grand nombre de drapeaux et plus de 7000 prisonniers, indépendamment de 12,000 hommes qu'elle laissa sur le champ de bataille. Cependant, malgré ce brillant avantage, l'arrivée des troupes anglo-portugaises ne permit pas au corps du duc de Bellune de poursuivre sa marche victorieuse. Il dut même songer à se concentrer entre le Tage et la Guadiana. Attaqué, le 22 juillet, devant Talavera de la Reyna, ce maréchal pour ne pas s'engager dans une lutte trop inégale, fit replier son avant-garde et évacuer la ville. Il se dirigea alors sur Tolède, où, le 25, son corps fit sa jonction avec les troupes de Joseph Buonaparte. Au passage de la Guadiana, le 26 juillet, l'avant-garde du duc de Bellune fit replier en désordre celle de Cuesta; et, le lendemain, il rejeta sur la rive droite de l'Alberche, un corps anglais qui s'était avancé pour couvrir la retraite des Espagnols sur Talavera. Le maréchal Victor se distingua à l'affaire du 28; mais l'impéritie de Joseph Buonaparte rendit impuissants les efforts de la valeur française. L'armée anglo-portugaise et espagnole avait conservé toutes ses positions. Forte de 80,000 hommes, elle s'enorgueillissait d'avoir résisté à 42,000 Français, et se préparait, le 29, à prendre l'offensive. Mais Joseph ordonna la retraite sur Madrid. Le duc de Bellune ne le suivit point dans ce mouvement rétrograde, et resta sur l'Alberche pour observer l'ennemi. Après la victoire d'Ocana, où une seule division de son corps avait pu prendre part, il se rapprocha de l'Estramadure, se porta ensuite en Andalousie, et commença le mémorable siége de Cadix, où, pendant trente mois, le duc de Bellune fit échouer toutes les tentatives des alliés, et

couvrit son armée par des fortifications et des retranchements inexpugnables. Le 20 février 1811, il battit 17,000 Anglo-Espagnols qui avaient espéré surprendre son quartier général, et leur prit 3 drapeaux et 4 pièces de campagne. Peu de temps après, le maréchal Victor fut appelé au commandement du 9e corps de la grande-armée en Allemagne. Il fit la campagne de 1812 en Russie, et, dans la funeste retraite, attaqua, avec moins de 24,000 hommes, un corps de 45,000 Russes, le 14 novembre, près de la rivière de Lukholm, lui mit 4000 hommes hors de combat et lui fit 3000 prisonniers. Le 26, avec 15,000 hommes placés sur la rive gauche de la Bérésina, pour protéger le passage des Français, le duc de Bellune paralysa long-temps les efforts de 46,000 Russes, et sa résistance héroïque sauva plusieurs milliers de soldats, dont la Bérésina semblait devoir engloutir la gloire et les malheurs. Lorsque sa faible armée fut réduite au point de ne pouvoir plus combattre, il se replia lui-même vers le pont, encombré de morts, de mourants, de canons et de bagages, et, malgré tant d'obstacles, il réussit à le franchir. Après la réorganisation des débris de la grande-armée, le duc de Bellune eut le commandement du 2e corps, à la tête duquel il combattit à Lutzen, à Wachau et à Léipsick les 2 mai et 16 et 18 octobre 1813. Il commanda ensuite un corps de 6000 fantassins et de 3000 cavaliers destiné à couvrir la frontière depuis Bâle jusqu'à Strasbourg. Après avoir jeté dans Landau, Strasbourg, Brisack, Schelestadt, Huningue et Béfort, 18,500 hommes de nouvelles levées, le duc de Bellune se replia successivement sur la Moselle, la Meuse, l'Ornain et la Marne; soutint, le 29 janvier 1814, de concert avec le duc de Raguse, le sanglant combat de Brienne contre le feld-maréchal Blucher, et, le 1er février, commanda le centre à la bataille de la Rothière, perdue par l'armée française, alors réduite à 36,000 combattants, contre 106,000 alliés. Le 17 février, le duc de Bellune battit le comte de Pahlen au village de Mormant; et, le même jour, il culbuta la division bavaroise du général Lamotte près de Valjouan. Le succès de ces deux actions valut aux Français 16 pièces de canon et 3000 prisonniers, et força le prince de Schwarzenberg à se replier sur la rive gauche de la Seine. Commandant l'avant-garde à la bataille de Craône, le 7 mars, le duc de Bellune, après avoir franchi un ravin défendu par 60 pièces de canon, fut frappé par une balle qui le mit hors de combat. Louis XVIII, après son retour, le nomma, en juillet 1814, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et gouverneur de la 2e division militaire. Lors de l'invasion de Buonaparte

en 1815, et après la défection des troupes qu'il conduisait vers Paris, ce maréchal se retira à Châlons, d'où il alla joindre le roi en Belgique. Il rentra avec S. M. au mois de juillet, fut créé pair de France le 17 août, et nommé, le 6 septembre, l'un des quatre majors-généraux de la garde royale. Il devint gouverneur de la 16e division militaire le 10 janvier 1816, puis, le 3 mai suivant, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, dont il fut nommé grand'-croix le 24 août 1820. Il fut créé chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre de la même année, commandant extraordinaire des 6e 7e et 19e divisions militaires au mois de mars 1821, enfin, le 14 décembre, ministre-secrétaire-d'état au département de la guerre. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. IX, pp. 422 à 430.) Le duc de Bellune fut nommé, le 23 mars 1823, major-général de l'armée des Pyrénées, fonctions que remplissait alors et que continua de remplir le comte Guilleminot. Le principal but de la mission de ce maréchal était la réorganisation du matériel de l'armée. Aussitôt que ce but fut rempli, le duc de Bellune revint à Paris, et il y était de retour le 14 avril. Le 19 octobre suivant, il fut remplacé au ministère de la guerre par M. le baron de Damas; il fut nommé, le même jour, ministre d'état, membre du conseil privé, et ambassadeur à Vienne. Le duc de Bellune a été décoré, dans le même mois, de la grand'-croix de l'ordre de Charles III et du collier de la Toison-d'Or. Il est aussi commandeur de l'ordre impérial de la Couronne-de-Fer. L'un de ses fils, Charles de Bellune, est décédé le 15 mars 1827.

ARMES : *Parti, au 1 d'azur, au dextrochère armé de toutes pièces d'argent, son brassard cloué d'or, tenant une épée d'argent, garnie d'or, et mouvant du flanc dextre; au 2 d'or, au lion de sable; à la fasce de gueules, brochante sur le lion.*

17 août 1815. DE PÉRUSSE, *comte* D'ESCARS, (François-Nicolas-René), né le 13 mars 1759 (1), entra au service en 1773 et fut nommé, le 19 octobre 1779, mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Artois, dragons, qu'il commandait en chef à Metz en 1790. Dès l'année 1774, il avait été attaché à la personne de M. le comte d'Artois, en qualité de gentilhomme d'honneur. Il était alors connu sous le nom de *chevalier d'Escars*. Dé-

(1) Fils unique de Louis-Nicolas de Pérusse, marquis d'Escars, né le 8 juin 1724, colonel du régiment de Normandie en 1753, brigadier des armées du roi le 10 février 1759, maréchal-de-camp le 20 avril 1768, et lieutenant-général le 1er mars 1784, émigré en 1791, mort en 1795, après 61 ans de service, et de Marie d'Artaguette.

puté de la noblesse de Châtellerauld aux états du royaume en 1789, il signa toutes les protestations de la minorité contre les innovations révolutionnaires consacrées par la majorité de l'assemblée constituante; et, à la fin de l'année 1790, il se rendit à Turin auprès de M. le comte d'Artois, dont il fut nommé capitaine des gardes. Ce prince chargea le comte d'Escars de plusieurs missions importantes, et entr'autres, en 1792, d'aller secrètement à Paris prendre les ordres de Louis XVI. Au retour de cette mission, le comte d'Escars accompagna MONSIEUR, comte d'Artois, à Pétersbourg, à Copenhague, à l'Isle-Dieu, à Londres et à Edimbourg. Lorsque les évènements de 1813 eurent annoncé la chute prochaine de Buonaparte, le comte d'Escars suivit S. A. R. MONSIEUR en Allemagne et à Bâle, et fut envoyé par ce prince à Troyes, au quartier-général des monarques alliés. Il entra à Paris avec MONSIEUR le 12 avril 1814, fut nommé successivement commandant de la brigade des carabiniers de S. A. R., lieutenant-général des armées et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis les 20 mai, 22 juin et 23 août de la même année, et capitaine des gardes de MONSIEUR le 1^er^ janvier 1815. Il accompagna ce prince pendant l'interrègne des *cent-jours*, fut nommé pair de France le 17 août 1815, gouverneur de la 4^e^ division militaire le 7 septembre suivant, puis de la 14^e^ le 4 novembre 1818, en remplacement de M. le duc de Feltre, reçut le collier des ordres du Roi le 20 septembre 1820, et mourut à Paris le 30 septembre 1822, honoré de l'estime et des regrets du prince au service duquel il avait consacré sans interruption 48 années de sa vie (1). Le comte d'Escars avait épousé Étiennette-Charlotte-Émilie DE LIGNY, fille de Charles-Adrien, comte de Ligny, chevalier, seigneur de Charmel, de Courtenay, etc., mestre-de-camp de cavalerie, et d'Élisabeth-Jeanne de la Roche-Fontenilles de Rambures. De ce mariage sont issus :

1^e^. Amédée-François-Régis, dont l'article suit ;

2^e^. Élisabeth-Geneviève-Justine de Pérusse d'Escars, mariée, au mois de juillet 1808, avec Alexis-Henri *de Lancrau*, comte de Bréon, maréchal-de-camp, gentilhomme honoraire du roi, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

---

(1) M. le duc de Fitz-James a rendu un hommage public à sa mémoire dans la séance de la chambre des Pairs du 12 février 1823. (*Voyez* le *Moniteur* du 20 du même mois, col. 201.)

Amédée-François-Régis DE PÉRUSSE, *duc* D'ESCARS, né à Chambéry le 30 septembre 1790, a été connu du vivant de son père sous le nom de *vicomte d'Escars*. Nommé colonel, aide-de-camp et gentilhomme d'honneur de Mgr, duc d'Angoulême, en 1814, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 10 août de la même année, il fut employé sous les ordres de ce prince à l'état-major de l'armée du Midi, en 1815, et en commanda l'avant-garde qui, le 30 mars, en avant de Montpellier, repoussa les troupes du général Debelle. Le vicomte d'Escars fut promu au grade de maréchal-de-camp quatre jours après cette affaire. La défection des troupes ayant obligé Mgr, duc d'Angoulême, à s'embarquer à Cette le 16 avril, le vicomte d'Escars suivit le prince en Espagne et rentra en France avec S. A. R. Le 30 septembre 1822, il a succédé à la pairie de son père et au titre de comte. Employé à l'armée d'Espagne en 1823, il a été nommé commandant supérieur du grand quartier-général à Madrid; a commandé avec la plus grande distinction la deuxième colonne d'attaque à la prise du Trocadéro le 31 août, et a été créé successivement grand-officier de la Légion-d'Honneur et commandeur de l'ordre de Saint-Louis les 1er septembre et 18 novembre, et lieutenant-général des armées du roi au mois de décembre de la même année. Le roi de Sardaigne lui a donné, en 1824, la grand'-croix de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et le titre de *duc* a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance de S. M. Charles X du 30 mai 1825. Le duc d'Escars est marié avec mademoiselle DU BOUCHET DE SOURCHES DE TOURZEL, et a des enfants.

François-Marie DE PÉRUSSE, marquis d'Escars, grand-oncle de M. le duc d'Escars, dont l'article précède, était né le 8 octobre 1709. Entré au service dans les mousquetaires au mois d'octobre 1726, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de Toulouse le 16 mars 1719, et la commanda aux siéges de Gerra d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan en 1733, à ceux de Tortone et de Novarre, ainsi qu'aux batailles de Parme et de Guastalla en 1734, enfin, l'année suivante, aux siéges de Reggio, de Reveré et de Gonzague. Devenu colonel du régiment de Santerre, infanterie, le 16 avril 1738, le marquis d'Escars le commanda en Westphalie, en Bohême et en Bavière en 1741, 1742 et 1743, puis en Piémont à la prise de Nice et des retranchements de Villefranche et de Montalban, aux siéges du château Dauphin, de Demont, de Coni, ainsi qu'à la bataille de la Madona del-Ulmo en 1744, aux siéges d'Acqui, de Sarravalle, de Tortonne, à la prise

de Pavie, au combat de Refudo, aux siéges d'Alexandrie, de Valence, d'Asti et de Casal en 1745. Le marquis d'Escars fut créé brigadier d'infanterie le 1er mai de cette année. Un bataillon de son régiment ayant été fait prisonnier de guerre à Asti, le 4 mars 1746, il alla compléter ce corps en Dauphiné. Campé à Briançon en mai 1747, il prit part, le 19 juillet suivant, à l'attaque des retranchements du col de l'Assiette, où il commanda la colonne de gauche. Le marquis d'Escars continua de servir en Italie jusqu'à la paix, et fut créé maréchal-de-camp le 10 mai 1748. La lieutenance-générale du gouvernement du Limosin lui fut transmise à la mort de son père le 1er septembre 1754. Il fut employé à l'armée d'Allemagne en 1757. Après avoir combattu à la bataille d'Hastembeke, et contribué à la prise de Minden et de Hanovre, le marquis d'Escars rentra en France au mois de novembre. Le 16 mai 1758, il fut nommé menin de M. le dauphin, père de Charles X. Il se trouva, la même année, à la bataille de Crewelt, et mourut en 1759. (*Chronologie historique militaire*, par Pinard, in-4°, t. VII, p. 300.) Il avait épousé Émilie Fitz-James, dame du palais de la reine, fille du célèbre Jacques Fitz-James, maréchal-duc de Berwick, pair d'Angleterre, duc de Liria et de Xerica, au royaume de Valence, duc de Warty ou de Fitz-James en France, chevalier des ordres du Roi, grand d'Espagne de la première classe, etc., et d'Anne Bulkeley, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-François-Marie de Pérusse, comte d'Escars, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, incorporé depuis dans Penthièvre, brigadier de cavalerie le 3 janvier 1770, maréchal-de-camp le 1er mars 1780, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1784, premier maître-d'hôtel des rois Louis XVI et Louis XVIII, lieutenant-général des Haut et Bas-Limosin, lieutenant-général des armées du roi, mort à Londres, sans postérité au mois d'avril 1814 ;

2°. Jacques-François de Pérusse, vicomte d'Escars, capitaine de vaisseau, tué le 12 avril 1782, commandant *le Glorieux*, dans le combat livré par le comte de Grasse aux Anglais dans les mers de l'Inde ;

3°. Jean-François, dont l'article suit ;

4°. Françoise-Émilie de Pérusse d'Escars, veuve de Louis-Joseph *Pâris de Montmartel*, marquis de Brunoy, qu'elle avait épousé en 1767.

Jean-François de Pérusse, baron, comte, puis duc *d'Escars*, né à Paris le 13 novembre 1747, fut destiné à l'ordre de Malte. Après avoir servi pendant quelque temps dans la marine, il prit le service de terre, et fut nommé, en 1774, mestre-de-camp commandant des dragons

d'Artois. Il devint, en 1783, maître-d'hôtel du roi en survivance, et successivement brigadier de dragons le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Émigré avec les princes français, en 1790, LL. AA. RR. l'envoyèrent, l'année suivante, auprès de Gustave III, roi de Suède, dont il sut se concilier l'estime. Il remplit ensuite diverses autres missions diplomatiques, entr'autres à Berlin, où l'accueil qu'il reçut de l'héritier du grand Frédéric l'engagea, avec l'agrément des princes, à prendre du service en Prusse. Rappelé à la cour de Louis XVIII à la restauration, le comte d'Escars fut créé lieutenant-général des armées le 22 juin 1814, et premier maître-d'hôtel de S. M. le 23 août suivant, place que la mort de son frère aîné avait laissée vacante. Il a été créé *duc* au mois de mars 1816, et est mort sans postérité au château des Tuileries le 9 septembre 1822. Le duc d'Escars avait épousé 1°, le 5 mai 1783, Pauline DE LA BORDE, fille du riche banquier de ce nom, morte en 1792; 2°, en 1797, Rosalie-Marguerite-Marie-Thérèse DE RANCHER DE LA FERRIÈRE, veuve d'Alexandre-Roger-François du Pouget, marquis de Nadaillac, et fille de François-Michel-Antoine, marquis de Rancher, chevalier, baron de la Ferrière, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, et d'Odille-Hélène-Thérèse Testu de Balincourt.

La maison de Pérusse d'Escars est assez illustre par sa haute ancienneté, ses nombreux services et ses belles alliances pour n'avoir pas besoin d'une tradition qui la fasse descendre de prétendus princes souverains de Pérouse en Italie. Elle tire son nom du château et de la terre seigneuriale de Pérusse, situés dans la province de la Marche, à huit lieues de Limoges, et relevants du comté de Poitou. Cette terre n'avait pas le titre de vicomté, et les possesseurs ne portaient pas le titre de vicomtes, comme on l'a avancé sans fondement. Les seigneurs de Pérusse n'avaient rien qui les distinguât des autres maisons d'ancienne chevalerie de la Marche; mais ils y tenaient un rang distingué dès le commencement du onzième siècle, comme on en peut juger par la charte d'une donation faite, en 1027 (1), à l'abbaye de Saint-Étienne

(1) Cette charte de 1027 est le premier monument qui fasse connaître la maison de Pérusse d'une manière certaine. On a cité à la place, et sous la même date de 1027, un traité passé entre les *comtes de Paris et d'Orléans* et garanti par Aimeri de Pérusse, chevalier, et Robert de Pérusse, son fils, damoiseau. Une pareille citation se réfute d'elle-même. On ajoute qu'Aimeri épousa Yolande de Lusignan, Robert, Jeanne d'Armagnac, Foucher, fils de Robert, Humberge de Limoges, Gérard, Constance de Foix, Louis, Marie d'Albret en 1148, Jean, Isabeau de Couserans, etc. Toutes ces alliances

de Buxeuil, en Poitou, entre les mains de Jourdain de Laron, évêque de Limoges, par une dame nommée *Tetsalga*, donation souscrite par Aimeri et Constance de Pérusse (*de Peruza*), immédiatement après Aimeri de Rochechouart et Aimeri de Nieul. (*Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guienne*, par Besly, in-fol., p. 283.)

La seconde charte où se trouve mentionnée la maison de Pérusse est de l'année 1076. Elle est relative à Gui, abbé de Solignac, au diocèse de Limoges, et fut souscrite par Foucher de Pérusse. (*Gall. Christ.*, t. II, col. 570.)

Cette maison, dont était Bertrand de Pérusse, chanoine noble de l'insigne chapitre de Saint-Julien de Brioude en 1161, s'est subdivisée en plusieurs branches dans l'ordre qui suit :

I. Les *seigneurs, barons,* puis *comtes* d'Escars, par érection de l'année 1561, *barons* d'Aixe, de Beaufort, etc., dont les biens, en vertu d'un testament du 20 mars 1625, sont passés dans la troisième branche dont nous allons parler. Celle-ci a fourni un grand-maréchal de l'église, Arnoul de Pérusse, seigneur d'Escars, à qui le pape Innocent IV donna ordre, en 1359, de faire bâtir les murs d'enceinte de la ville d'Avignon. Audouin III de Pérusse, chevalier, seigneur d'Escars, fils aîné d'Arnoul, était, en 1381, conseiller et chambellan du roi Charles VI, charge que Gautier de Pérusse, son fils aîné, remplit également auprès de Charles VII. Geoffroi de Pérusse, baron d'Escars, petit-fils d'Audouin IV, frère puîné de Gautier, fut conseiller et chambellan de Henri II, roi de Navarre; et, lorsque ce prince eut été fait prisonnier avec François Ier à la bataille de Pavie, en 1525, Geoffroi de Pérusse et Pierre Brays, chevalier du pays de Foix, se rendirent ses ôtages, et prêtèrent trente mille écus d'or pour sa rançon. Jacques de Pérusse, Ier du nom, baron d'Es-

sont imaginaires, et même l'existence de quelques-uns de ces degrés est fort douteuse. Mais, à partir d'Audouin de Pérusse, seigneur de Saint-Bonnet et de la Coussière, qui épousa, en 1281, Marguerite de Ségur, et par lequel l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. II, p. 228, commence la généalogie, cette maison s'est alliée successivement avec celles de Ventadour, de Pompadour, de Montclar, de Montberon, de Salignac-Fénélon, de Roquefeuil, de Lansac, de Pierre-Buffière, d'Arpajon-Lautrec, de la Tour-Turenne, de Caumont, de l'Isle-Jourdain, de Longwy, de Bauffremont, de Beauville, du Châtelet, de Hautefort-Montignac, de Ferrières-Sauvebœuf, de Cazillac, de Voisins, d'Aubusson, de Montpezat, de Montal, de Montlezun, de Comminges, de Bourbon-Malause, de Crussol d'Uzès, de Lastic, d'Abzac, de Bouneval, de Rochechouart, de Levis, de Clermont-Chates, de Lasteyrie du Saillant, de Boisseul, de Bourdeilles, de Bourbon-Carency, de Maure, de Stuer-Caussade, d'Amanzé, etc.

cars, fils de Geoffroi de Pérusse, fut conseiller-d'état, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi et de 200 chevau-légers, sénéchal des pays de Marsan, Tursin et Gabardan, et favori du roi François Ier. François de Pérusse, son fils aîné, premier comte d'Escars, conseiller aux conseils d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, lieutenant-général au gouvernement de Guienne, gouverneur de Périgord en 1567, fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la première promotion, le 31 décembre 1578. Il refusa, par attachement pour Henri IV, les dignités de maréchal et d'amiral de France et l'érection de sa terre d'Escars en duché-pairie que lui avaient proposées le roi Henri III et la ligue. Son fils, Jacques, comte d'Escars et de Beaufort, fut nommé conseiller aux conseils d'état et privé, et capitaine de 50 hommes d'armes à son retour d'Allemagne où il avait été envoyé pour ôtage du roi Henri III, en 1476, à Jean-Casimir, duc de Bavière. Il fut aussi (nommé mais non reçu) chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et mourut sans postérité, ainsi que son frère Charles de Pérusse, baron d'Aixe, puis comte d'Escars, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, et conseiller aux conseils d'état et privé, dernier rejeton de cette branche, décédé le 6 août 1626;

II. Les *seigneurs* DE MERVILLE, *barons* DE LA ROQUEBROU, DE CARBONNIÈRES et D'AVAILLES, *marquis* DE MONTAL et DE MERVILLE, éteints vers le milieu du dix-huitième siècle, avaient eu pour auteur Jacques II de Pérusse d'Escars (1), seigneur de Merville, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, conseiller aux conseils d'état et privé, grand-sénéchal de Guienne, gouverneur du château du

(1) Charles de Pérusse d'Escars, (frère aîné de Jacques II), évêque de Poitiers en 1564, puis évêque-duc de Langres, pair de France en 1569, reçut dans la ville de Metz les ambassadeurs de Pologne, qui vinrent offrir au roi Charles IX leur couronne pour le duc d'Anjou, son frère, en 1573. Il fut créé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1579, et mourut en 1614, doyen des évêques de France. Son frère puîné d'un second lit, Annet de Pérusse d'Escars, prit possession de l'évêché de Lizieux le 3 mai 1585, et fut l'un des plus zélés partisans de la ligue. Ne voulant point reconnaître Henri IV, il se réfugia à Rome près de Pie V, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance. Clément VIII le créa cardinal-prêtre le 5 juin 1596. Son mérite l'ayant fait rentrer dans les bonnes grâces de Henri IV, ce prince, en 1606, l'engagea à rester à Rome, où il s'était rendu pour les élections des papes Léon XI et Paul V, sous le titre de *comprotecteur* de France, et le nomma à l'évêché de Metz le 23 mai 1608. Il y fit son entrée le 16 juin 1609, et mourut au château de Vic le 19 avril 1612. Son tombeau, surmonté de sa statue, se voyait dans l'église cathédrale de Metz.

Ha de Bordeaux, chevalier (nommé mais non reçu) de l'ordre du Saint-Esprit, troisième fils de Jacques Ier de Pérusse, seigneur d'Escars, et d'Anne de l'Isle-Jourdain, sa première femme. François de Pérusse d'Escars, fils aîné de Jacques II, lui succéda dans la charge de grand-sénéchal de Guienne, et mourut en 1606. Jacques III, marquis de Montal et de Merville, fils de François, fut aussi grand-sénéchal de Guienne et gouverneur du château du Ha, et fut tué à Paris au mois de février 1631;

III. Les *barons* DE CAUBON, devenus *comtes* D'ESCARS le 6 août 1626, *marquis* DE PRANSAC, *comtes* DE SAINT-BONNET, *marquis*, *comtes*, puis *ducs* D'ESCARS, seule branche existante de cette maison, dont le premier rameau s'est éteint en 1822, ont eu pour auteur François d'Escars, Ier du nom, baron de Caubon, de Ségur et d'Aixe, quatrième fils de Jacques II de Pérusse d'Escars, seigneur de Merville, et de Catherine de Béraut, sa première femme;

IV. Les *seigneurs marquis* DE LA MOTHE, éteints au milieu du dix-huitième siècle, descendaient d'Annet, marquis d'Escars, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Honfleur, mort en 1692, troisième fils de François de Pérusse d'Escars, Ier du nom, baron de Caubon et de Ségur, et de Françoise de Veyrières;

V. Les *seigneurs* DE SAINT-BONNET, DE SAINT-YBAR, etc., ont eu pour auteur, vers l'an 1480, Jean de Pérusse d'Escars, second fils d'Audouin de Pérusse, IVe du nom, chevalier, seigneur d'Escars, de Saint-Bonnet, d'Allassac, etc., et d'Hélène de Roquefeuil, et se sont éteints vers le commencement du dix-huitième siècle;

VI. Les *seigneurs* DE FIALEX, DU QUEYROUX, etc., éteints vers l'année 1740, descendaient de Jacques de Pérusse, *dit* d'Escars, troisième fils de Léonard Ier, seigneur de Saint-Bonnet, et de Catherine de Jougnac, morte en 1610;

VII. Les *seigneurs* DE LA VAUGUYON, *princes* DE CARENCY, éteints en 1595, et dont les biens sont passés par mariage dans la maison de Stuer de Caussade, qui les a portés dans celle de Quelen du Broutay, en Bretagne, avaient eu pour auteur Gautier de Pérusse d'Escars, baron de Saint-Germain-sur-Vienne, conseiller et chambellan du roi Charles VII, sénéchal du Périgord et de la Marche, et premier chambellan du duc de Bourbon, troisième fils d'Audouin de Pérusse, IVe du nom, chevalier, seigneur d'Escars, et d'Hélène de Roquefeuil. Fran-

çois de Pérusse d'Escars, fils unique de Gautier, fut conseiller et chambellan du roi François Ier en 1531, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, chevalier d'honneur et premier écuyer de la reine Éléonore d'Autriche, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, lieutenant-général et commandant pour le roi en Lyonnais, Dauphiné, Savoie et Piémont. Il fut père de Jean, *dit* d'Escars, prince de Carency, comte de la Vauguyon, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1578, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, lieutenant-général des armées du roi, mort le 21 septembre 1595.

ARMES : *De gueules*, *au pal de vair*. Tenants : deux sauvages appuyés sur leurs massues. Cimier : un dextrochère tenant une épée. Légende : SIC PER USUM FULGET. Devise : FAIS QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA.

5 mars 1819. PICOT, *marquis* DE DAMPIERRE, (Charles-Jacques-Pierre), né à Paris le 29 juin 1779, et reçu chevalier de Malte de minorité le 7 octobre 1780, a fait plusieurs campagnes, entr'autres celle de Russie en qualité d'aide-de-camp du général Dessolle, son beau-frère, auquel il resta attaché comme colonel lorsque celui-ci fut nommé major-général de la garde nationale de Paris. Le marquis de Dampierre a été successivement créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 5 novembre 1814, officier de la Légion-d'Honneur le 6 janvier 1815, et pair de France le 5 mars 1819.

Augustin-Henri-Marie PICOT, marquis de *Dampierre*, né à Paris le 19 août 1756, était sous-lieutenant au régiment des gardes-françaises en 1788. Bientôt après il quitta ce corps, et servit comme officier-supérieur dans les régiments de Chartres et des chasseurs de Normandie. Ayant manifesté des opinions conformes aux nouveaux principes que la révolution allait consacrer, il fut nommé, en 1790, président du département de l'Aube, et alla ensuite faire la première campagne à l'armée du Nord, en qualité de colonel du 5e régiment de dragons. Envoyé à l'armée de Champagne avec un secours de 4000 hommes qu'il conduisit à Dumourier, il commanda une division à l'affaire de Valmy, et se distingua à la bataille de Jemmapes le 6 novembre 1792, ainsi qu'aux affaires qui suivirent la levée du siége de Maëstricht. Le 4 avril 1793, il remplaça Dumourier dans le commandement en chef de l'armée. Il déploya de grands talents et beaucoup d'activité et d'énergie pour couvrir la frontière du Nord, inondée par les légions ennemies. A peine eut-il fait

ses dispositions pour retrancher sa faible armée dans le camp de Famars, dont il s'était emparé, qu'il dirigea, le 6 mai, une attaque sur l'Escaut, repoussant jusqu'à Quievrain et Valenciennes tout ce qui voulut résister; mais son centre, accablé par toutes les forces ennemies, ayant fléchi, ce général donna le signal de la retraite et rentra dans son camp. Dans une seconde attaque générale qui eut lieu le lendemain, le général Dampierre eut la cuisse emportée en chargeant à la tête d'une des colonnes d'attaque, et mourut le lendemain. La convention nationale lui a décerné des honneurs publics, et récemment son buste a été placé dans la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1818 (1). Le marquis de Dampierre avait épousé mademoiselle Picot de Combreux, sa parente, fille de Jacques-Achille Picot, marquis de Combreux, seigneur de Sury-aux-Bois, etc. (2), ancien officier-supérieur au régiment des gardes-françaises, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, décédé le 4 novembre 1777. De ce mariage sont issus :

1°. Jacques Picot de Dampierre, colonel, qui servit avec distinction dans la campagne d'Italie en 1800. Il contribua dans une charge à enlever le village de Marengo, pendant la bataille de ce nom, et prit part ensuite aux opérations de l'armée dans le Tyrol. Devenu adjudant-général, il accompagna le général Leclerc dans l'expédition de Saint-Domingue, et y mourut en 1802;

2°. Charles-Jacques-Pierre Picot, marquis de Dampierre, pair de France, dont l'article a précédé;

3°. Auguste-Louis Picot, comte de Dampierre, reçu chevalier de Malte de minorité le 1er février 1781. Il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur le 1er juillet 1814, et nommé, le 11 août suivant, colonel de cavalerie et sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Luxembourg. Précédemment il avait fait plusieurs campagnes, soit comme officier dans un régiment de chasseurs, soit dans le grade de major de hussards. Il a épousé, par contrat signé par le roi le 7 décembre 1817, mademoiselle *de Prondre de Guermante;*

4°. Auguste-Philippe-Henri Picot, comte de Dampierre, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, nommé colonel de cavalerie le 28 juil-

---

(1) Voyez la Notice consacrée au marquis de Dampierre, t. VIII, pp. 366 à 370 *du Dictionnaire historique des Généraux Français*, in-8°, 1823.

(2) Neveu de Jacques-François Picot de Combreux, grand'-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandant des vaisseaux de la Religion, ambassadeur extraordinaire de son ordre près du roi des Deux-Siciles en 1759, et chargé des affaires de la cour de France près le grand-maître, mort à Malte le 3 septembre 1771.

let 1819, et aide-major des gardes-du-corps de *Monsieur*. Il a épousé, par contrat signé par le roi le 2 août 1818, mademoiselle *de Barbançois*;

5°. N.... Picot de Dampierre, mariée, en 1802, avec Jean-Joseph-Augustin, marquis *Dessolle*, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, ministre-d'état, chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

La famille Picot, établie en Champagne depuis plusieurs générations, et agrégée à l'ordre de la noblesse depuis la fin du quinzième siècle, a pour auteur Macé Picot, originaire de Bourges, notaire-secrétaire du roi, lequel, avec Marguerite *Bourdin*, sa femme, fille de Jacques Bourdin, sieur de Villaines, acquit la terre d'Amboile, près Boissy-Saint-Léger. Leur fils aîné, Christophe Picot, fut reçu notaire-secrétaire du roi avant le mois de mai 1496. Les descendants de celui-ci ont formé plusieurs branches, entr'autres 1° les *barons*, puis *marquis* DE DAMPIERRE; 2° les *seigneurs* DE CHASTENAY; 3° les *barons* DE SAINT-BRICE et DE COUVAY; 4° les *seigneurs*, puis *marquis* DE COMBREUX. Toutes ces branches se sont distinguées par leurs services et leurs alliances.

ARMES : *D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois falots du même, allumés de gueules; au chef du dernier émail.* Tenants : deux sauvages appuyés sur leurs massues. Devise : NULLUS EXTINGUIT.

4 août 1821. DE PIERRE, *comte* DE BERNIS, (François), archevêque de Rouen, né à Nismes le 29 novembre 1752, fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique; et, dès qu'il eut terminé ses études au séminaire, il fut appelé à Rome auprès du cardinal de Bernis, son oncle, ambassadeur de France près le Saint-Siége. Promu à l'épiscopat à l'âge de 29 ans, sous le titre *in partibus* d'évêque d'Apollonie, il fut sacré par Pie VI, en présence du sacré collége, le 10 décembre 1781. Au commencement de l'année suivante, M. de Bernis fut envoyé en France par le cardinal son oncle, archevêque d'Alby, pour exercer en son nom les fonctions épiscopales dans ce diocèse : il en fut nommé coadjuteur en 1784, avec le titre *in partibus* d'archevêque de Damas. En cette qualité, il fut successivement membre d'une assemblée du clergé, député des états de Languedoc à la cour, pour présenter au roi, selon l'usage, les cahiers des demandes de la province, membre des deux assemblées de notables de 1787 et 1788, et enfin député du clergé aux états-généraux du royaume en 1789. Il signa les protestations de la minorité contre les actes de l'assemblée nationale, et particulièrement la décla-

ration contre le décret du 13 avril 1790, et l'exposition des principes sur la constitution civile du clergé. Emigré à la fin de la session, il se réfugia à Rome auprès du cardinal de Bernis ; et, lorsque ce prélat mourut, en 1794, M. de Bernis lui succéda dans le titre d'archevêque d'Alby. Peu de temps après, l'empereur de Russie, Paul Ier, lui offrit un asile à sa cour, et le nomma commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Après la mort de ce monarque, M. de Bernis rentra en France, et il vécut jusqu'à la restauration dans un domaine près de Nismes, qu'un parent de son nom lui avait légué. Après la rentrée des Bourbons, Louis XVIII le désigna pour l'archevêché de Lyon ; mais, des circonstances particulières ayant empêché que les bulles d'institution à cet archevêché lui fussent expédiées, il fut transféré au siége de Rouen au mois d'octobre 1819. Le roi l'a créé pair de France le 4 août 1821, et il est décédé à Paris le 3 février 1823. Ce prélat réunissait à de grandes qualités et de profondes lumières toutes les vertus épiscopales. Mgr l'archevêque de Sens a honoré sa mémoire d'un juste hommage dans la séance de la chambre des Pairs du 25 du même mois de février. (*Moniteur* du 8 mars 1823, col. 275, 276.)

La maison DE PIERRE florissait dès le milieu du onzième siècle parmi celles des premiers feudataires des comtes souverains de Melgueil. Elle possédait alors de riches domaines, entr'autres la ville, terre et baronnie de Ganges (1), qui paraît avoir été le berceau de son origine, ou du moins l'apanage de l'un de ses premiers auteurs vers l'an 1000, et qu'elle a conservée jusque vers l'an 1350.

Cette maison a répandu, par ses alliances et ses illustrations personnelles, un tel éclat dans le Languedoc durant les onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, que deux maisons considérables, celles des barons de Pierrefort et des seigneurs d'Hérail, ont tenu à honneur d'adopter héréditairement son nom et ses armoiries, en renonçant à ceux qu'elles avaient jusqu'alors portés.

Pierre *de Pierre*, baron de Ganges, vivait vers l'an 1050. Il avait pour frère, suivant l'Histoire du Languedoc, par le savant D. Vaissète, Guillaume de Pierre, qui accompagna, en 1096, Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, à la première croisade, et qui servait, en 1098, au siége d'Antioche. Ce fut le chapelain de ce seigneur qui découvrit le fer de

(1) Ganges, en latin *Agantlcam*, était l'une des dix-neuf baronnies de Languedoc qui donnaient à leurs possesseurs le droit d'assister aux états de cette province.

la lance dont J.-C avait été percé. Cette découverte releva le courage des Croisés, et leur fit prêter serment de ne point abandonner la Terre-Sainte qu'ils ne l'eussent entièrement affranchie du joug des infidèles. Pierre de Pierre ne vivait plus le 9 des calendes d'octobre 1106, époque à laquelle Raimond et Pons de Pierre, ses fils, seigneurs de Ganges, confirmèrent l'échange que leur père avait fait avec l'église de Saint-Pierre de Ganges, et donnèrent cette église, avec toutes ses dîmes, biens-fonds et droits seigneuriaux, à Gautier, évêque de Maguelonne. Ce fut Pons de Pierre qui continua la lignée de sa maison, laquelle s'est divisée en plusieurs branches, savoir :

I. Les *barons* DE GANGES, dont l'héritière porta les biens par mariage dans la maison *de Pierrefort* au milieu du quatorzième siècle. Les enfants de cette dame relevèrent le nom et les armes de Pierre, que leur postérité a portés jusqu'à son extinction dans la maison d'Hérail. Anne de Pierre (Pierrefort), fille de Jean de Pierre, baron de Ganges, de Pierrefort, d'Hierle, etc., (qui vendit la baronnie de Castries à Guillaume de la Croix le 19 avril 1495), et de Françoise de Chalançon, épousa, le 25 novembre 1508, Pierre *d'Hérail*, seigneur de Buzaringue, en Rouergue. Leur fils, René d'Hérail, devenu héritier de sa nièce, en prit le nom et les armes, et porta le nom *de Pierre* : mais il vendit la baronnie de Ganges à Baltazar de Saint-Étienne, seigneur de Saint-Martial. Jeanne de Saint-Étienne, sa petite-fille, porta la baronnie de Ganges dans la maison de Vissec de la Tude, en 1629, par son mariage, avec Jean de Vissec de la Tude, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII et maréchal-de-camp. Leur fils, Charles de Vissec de la Tude, a obtenu, en 1675, l'érection de la baronnie de Ganges en marquisat ;

II. Les *seigneurs* DES PORTS et D'ARÈNES, formés, au V^e^ degré, par Guillaume de Pierre, vivant en 1245, écuyer du roi Philippe le Bel et châtelain d'Aiguesmortes, et fils de Pons de Pierre, II^e^ du nom, seigneur de Ganges, de Molières, de Brissac, etc. Cette branche était représentée, au XVIII^e^ degré, par Pons-Simon-Frédéric de Pierre, comte de Bernis, successivement lieutenant au régiment de Brissac, capitaine dans celui de Montcalm, cavalerie, aide-maréchal-général de la cavalerie de l'armée du Bas-Rhin, colonel au corps des grenadiers de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié à Paris, le 15 octobre 1755, avec Marie-Hélène-Hyacinthe *de Narbonne-Pelet de Salgas*, morte, le 11 avril 1756, sans postérité ;

III. Les *seigneurs* DE LA LOUBATIÈRE, *comtes* et *vicomtes* DE BERNIS, branche formée, au XVII^e^ degré, par Pons-Simon de Pierre, I^er^ du nom, capitaine de dragons au régiment de Languedoc, second fils d'Antoine de Pierre, seigneur des Ports, et de Louise de Villars. Son petit-fils :

XVIII. Pons-Simon DE PIERRE, II^e^ du nom, vicomte de Bernis (1), seigneur de la Loubatière, reçu page du roi en la grande écurie, au mois de juillet 1764, et successivement colonel du régiment de Vermandois, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier d'infanterie le 1^er^ janvier 1784, maréchal-de-camp le 9 mars 1788, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare en la même année, a émigré en 1791, et est décédé lieutenant-général des armées du roi. Il avait épousé à Rome, le 6 mai 1776, (mariage béni par le cardinal de Bernis), N..... DU PUY-MONTBRUN, fille aînée du marquis du Puy-Montbrun, mestre-de-camp de cavalerie. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entr'autres :

XIX. Jacques-René-Philippe-Hippolyte DE PIERRE, comte de Bernis, né le 23 juillet 1780, reçu chevalier de Malte de minorité. Il se trouvait à Malte lors de la soumission de cette île à Buonaparte. Il a été créé chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur à la restauration, et officier supérieur des gardes-du-corps de MONSIEUR, qui, lors du débarquement de Buonaparte, le chargea d'une mission dans le midi près S. A. R. Mgr, duc d'Angoulême. Après avoir suivi ce dernier prince à son passage en Espagne, il débarqua à Aiguesmortes, en juin 1815, comme commissaire extraordinaire du roi, chargé de soulever les départements de la Lozère et du Gard, contre l'usurpateur. Cette mission, qui fut remplie avec un entier succès, lui valut l'honneur d'être nommé député à la chambre de 1815, par le département du Gard, puis inspecteur-général des gardes nationales de la Lozère, le 8 avril 1816. Député de ce département en 1821, 1822 et 1823, il a présidé en cette dernière année le collége électoral de la Lozère, qui l'a élu député à la chambre septennale. Le comte de Bernis a été nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 9 janvier 1824;

IV. Les *seigneurs* DE SAINT-MARCEL, *barons* DE CHATEAUNEUF, créés

(1) Il avait un frère puîné, François de Pierre, et deux sœurs, Françoise-Renée et Anne-Françoise de Pierre, tous légataires, le 24 août 1757, de dame Anne-Renée d'Arnaud de la Cassagne, leur mère, veuve de François de Pierre, chevalier, seigneur de la Loubatière.

marquis DE PIERRE-BERNIS en 1751, ont eu pour auteur, au XII^e^ degré, Bertrand de Pierre, III^e^ du nom, vivant en 1540, second fils de Jean de Pierre, seigneur de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien de Colombiers, etc., et de Jeanne de Molette de Morangiès. Cette branche vient de s'éteindre en 1823, en la personne de M. le comte de Bernis, pair de France, archevêque de Rouen, neveu de François-Joachim de Pierre de Bernis, né au château de Saint-Marcel le 22 mai 1715, reçu chanoine-comte de Brioude le 1^er^ décembre 1739, l'un des 40 de l'Académie Française au mois de décembre 1744, et chanoine et comte de Lyon le 18 juillet 1749, nommé ambassadeur de France à Venise en octobre 1751, ministre plénipotentiaire à Madrid en septembre 1755, et en cette qualité signataire du traité de Versailles le 1^er^ mai 1756, conseiller-d'état le 27 juin suivant, ministre-d'état le 2 janvier 1757, secrétaire-d'état au département des affaires étrangères au mois de juin de la même année, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 14 mai 1758, créé cardinal le 2 octobre suivant, sacré archevêque d'Alby le 3 août 1764, et nommé, en 1769, ambassadeur à Rome, où il est décédé le 2 novembre 1794.

ARMES : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion du même, lampassé et armé de gueules.* Couronne de marquis. Cimier : un lion issant, tenant une épée. Devise : ARMÉ POUR LE ROI.

4 juin 1814. DE LA PLACE, (*marquis*), créé grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825, et décédé le 5 mars 1827, voyez DE LAPLACE.

4 juin 1814 et 5 mars 1819. DE PLAISANCE, (*duc*), voyez LEBRUN.

4 juin 1814. DE POIX, (*prince-duc*), voyez DE NOAILLES.

4 juin 1814. DE POLIGNAC, (Armand-Jules-François, *duc*), marquis de Mancini, prince de Fenestrange, né le 7 juin 1745, fut d'abord connu sous le nom de *comte Jules de Polignac* (1). Il fut nommé successivement

(1) Son père, Melchior-Armand, *marquis* DE POLIGNAC, né le 1^er^ février 1717, nommé, le 10 février 1738, colonel du régiment Dauphin, cavalerie, dont il se démit en 1742, premier écuyer de M. le comte d'Artois (aujourd'hui S. M. Charles X) en 1773, chevalier des ordres du Roi le 2 février 1777, et mort dans la révolution, était neveu du célèbre cardinal Melchior de Polignac, archevêque d'Auch, prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, membre de l'Académie Française, ministre plénipotentiaire de France en Pologne, à Rome, à Utrecht, etc., décédé le 20 novembre 1741, à l'âge de

mestre-de-camp-lieutenant du régiment du Roi, cavalerie, en 1770, premier écuyer de la reine en survivance du comte de Tessé, le 23 août 1776, duc héréditaire, avec les honneurs du Louvre, par brevet du 20 septembre 1780, brigadier de cavalerie le 5 décembre 1781, directeur-général des postes, relais et messageries de France le 30 novembre 1785, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il avait acquis à titre d'engagement, du domaine royal, le 4 juin 1782, la baronnie de Fenestrange, moyennant 1,200,000 l. versées au trésor royal, aliénation que révoqua l'assemblée constituante le 11 février 1791, par un décret qui prononçait la réunion de Fenestrange au domaine public sans restitution de la somme payée par le duc de Polignac. Celui-ci a épousé, le 7 juillet 1767, Gabrielle-Yolande-Claude-Martine DE POLASTRON, fille de Jean-François-Gabriel, comte de Polastron, gouverneur de Castillon en Médoc, grand-sénéchal du comté d'Armagnac, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 27 juin 1794, et de Jeanne-Charlotte Hérault, sa première femme. La duchesse de Polignac, nommée gouvernante des enfants de France en 1782, a été honorée de la confiance et de l'attachement de la reine Marie-Antoinette. Elle a partagé et adouci les chagrins dont cette princesse était abreuvée jusqu'au jour où, par l'ordre exprès du roi et de la reine, elle dut s'éloigner de

---

81 ans, et cousin-germain de Camille-Louis-Apollinaire de Polignac, né à Paris le 31 août 1745, vicaire-général du diocèse d'Auxerre, sacré, le 8 août 1779, évêque de Meaux, émigré en 1791, et démissionnaire de son évêché en 1802, par suite du concordat, décédé à Paris le 26 octobre 1821. Le marquis de Polignac avait épousé 1°, le 16 novembre 1738, Diane-Adélaïde-Zéphirine MANCINI-MAZARINI, fille de Jacques-Hippolyte, marquis de Mancini, et d'Anne-Louise de Noailles; 2° N..... Il a eu;

Du premier lit :

1°. Armand-Jules-François, comte, puis duc de Polignac, pair de France;

2°. Philippe-Jules-François, comte de Polignac, né le 1er janvier 1747. Il a émigré et s'est établi en Russie;

3°. Diane-Françoise-Zéphirine de Polignac, née le 14 octobre 1746;

4°. Diane-Louise-Augustine de Polignac, née le 12 août 1748, vivante à Saint-Pétersbourg en 1817;

Du second lit :

5°. Louis-Armand, comte de Polignac, marquis de Chalençon, ancien colonel au service de Russie, actuellement écuyer cavalcadour du roi. Il est marié.

la cour, et chercher, par une prompte sortie du royaume, à se soustraire à la fureur populaire. Forcée d'obéir à la volonté de la reine, et comblée par elle des plus touchantes marques de regret et d'affection, la duchesse de Polignac, son époux et sa famille quittèrent Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789, et se retirèrent en Suisse, puis à Vienne, en même temps que M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé, et leurs enfants. Le duc de Polignac fut dès-lors accrédité par les princes français auprès de l'empereur d'Autriche. La duchesse son épouse, que les malheurs de la reine avaient plongée dans un accablement mortel, ne survécut que peu de jours à la nouvelle de la fin tragique de cette princesse; et, digne de justifier par la bonté de son cœur et l'élévation de ses sentiments la faveur de celle qui, sur le trône comme dans les fers, ne lui donna jamais d'autre nom que celui de *son amie* (1), elle la suivit dans la tombe le 9 décembre 1793, à l'âge de 44 ans. Le duc de Polignac, après la mort de Louis XVI, fut confirmé par Louis XVIII dans les fonctions d'agent diplomatique de S. M. près la cour de Vienne, et nommé premier écuyer de Monsieur (aujourd'hui S. M. Charles X). Il se rendit ensuite à Saint-Pétersbourg, où l'impératrice Catherine II, touchée des malheurs de sa famille, de son dévouement et de sa fidélité, lui fit don d'un domaine considérable situé dans l'Ukraine. En 1802, le duc de Polignac rejoignit en Écosse S. A. R. Monsieur. Il revint bientôt après en Russie, et se fixa à Saint-Pétersbourg lors de la guerre de 1812. Louis XVIII l'a créé pair de France le 4 juin 1814, et il est décédé à Saint-Pétersbourg le 21 septembre 1817. De son mariage sont issus :

1°. Armand-Jules-Marie-Héraclius, dont l'article viendra ;

2°. Auguste-Jules-Armand-Marie, dont l'article sera rapporté après celui de son frère aîné ;

3°. Melchior, comte de Polignac, né en 1781, qui, sorti de France avec sa famille, en 1789, n'y est rentré qu'à l'époque de la restauration. Il fut alors nommé aide-de-camp de Mgr, duc d'Angoulême, puis maréchal-de-camp le 4 juillet 1814. Lors de l'invasion de Buonaparte, il fut employé à l'état-major de l'armée

---

(1) On remarque ces expressions pleines de sensibilité dans la dernière lettre de Marie-Antoinette :

« J'avais des amis ; l'idée d'en être séparée pour jamais, et leurs peines sont un des » plus grands regrets que j'emporte en mourant; qu'ils sachent du moins que jusqu'à » mon dernier moment j'ai pensé à eux. »

du Midi, sous les ordres de S. A. R., s'embarqua à Cette avec le prince, pour l'Espagne, et l'accompagna à son retour en France. Il est aujourd'hui l'un des menins de M. le Dauphin, gouverneur du château de Fontainebleau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur depuis le 13 juillet 1823, pendant la campagne d'Espagne, où il avait suivi S. A. R. le prince généralissime;

4°. Louise-Gabrielle-Aglaé de Polignac, mariée, le 11 juillet 1780, avec Antoine-Louis-Marie *de Gramont*, alors duc de Guiche, aujourd'hui duc de Gramont, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, capitaine de la seconde compagnie des gardes-du-corps et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Elle est morte à Édimbourg en 1804.

Armand-Jules-Marie-Héraclius, *duc* DE POLIGNAC, pair de France, né en 1771, a été connu jusqu'à l'époque où il a succédé à son père (1817), sous le nom de *comte Armand de Polignac*. Il était officier de hussards à l'époque de la révolution. Émigré avec sa famille, en 1789, peu de jours après avoir échappé, par sa présence d'esprit et par le secours du jeune et malheureux Sombreuil, son ami, à la fureur d'un groupe de jacobins, il épousa, en Italie, en 1790, Ida-Johanna-Seina DE NIVENHEIM, fille du baron de Nivenheim, d'une famille noble hollandaise. Il alla ensuite joindre les princes français à Coblentz, et il fit les campagnes depuis 1792 jusqu'en 1801, à la tête d'un régiment qui portait son nom. Après le licenciement du corps de Condé, le comte Armand de Polignac se rendit en Angleterre, auprès de *Monsieur*. En 1804, il prit part à la conjuration de Georges Cadoudal, et fut condamné à mort à Paris le 10 juin. Par décret du 21, cette peine fut commuée pour le comte de Polignac, et pour sept autres conjurés, à la détention dans la forteresse de Ham, et à la déportation à la paix générale. Après 8 années de captivité à Ham, au Temple et à Vincennes, le comte Armand de Polignac obtint la permission de rétablir sa santé dans une maison du faubourg Saint-Jacques. Lui et son frère le comte Jules de Polignac s'y lièrent avec le général Malet, dont la tentative, pour faire proclamer les Bourbons, n'eut pas un plus heureux résultat. Néanmoins MM. de Polignac, ne désespérant point du triomphe de la cause royale, ne cessèrent d'entretenir des relations avec les principaux chefs des comités royalistes du midi et de l'intérieur de la France. Étant parvenus à s'échapper au mois de janvier 1814, ils se rendirent à Vesoul, auprès de MONSIEUR, lieutenant-général du royaume, qui leur donna des pouvoirs pour agir au nom du roi. Le comte Armand de Polignac, attaché dès-lors à MONSIEUR comme premier écuyer, précéda

à Paris les souverains alliés, et fut, conjointement avec son frère Jules, l'un des premiers qui, dans la matinée du 31 mars, arborèrent le drapeau blanc. Il fut créé maréchal-de-camp le 4 juin de la même année. En 1815, le département de la Haute-Loire l'a élu membre de la chambre des députés. Il est devenu duc de Polignac, pair de France le 21 septembre 1817, officier de la Légion-d'Honneur le 24 août 1820, premier écuyer du roi le 26 septembre 1824, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825. Le duc de Polignac a présidé le collége électoral du département de la Haute-Loire en 1823 et 1824. Son épouse, décédée le 27 mai 1819, l'a rendu père de plusieurs enfants des deux sexes.

ARMES : *Fascé d'argent et de gueules.* Couronne ducale sur l'écu et sur le manteau. Supports : Deux griffons. Devise : SACER CUSTOS PACIS.

17 août 1815. DE POLIGNAC, (Auguste-Jules-Armand-Marie, *prince*), *comte* et *pair*, né le 14 mars 1780, a été connu, jusqu'en 1822, sous le nom de comte *Jules de Polignac.* Émigré en 1789 avec sa famille, il passa successivement de la Suisse en Allemagne, en Russie, puis en Angleterre, où MONSIEUR, comte d'Artois, l'attacha à sa personne en qualité d'aide-de-camp. Ayant participé, avec le comte Armand, son frère, à la conjuration de Georges Cadoudal, il fut condamné à deux années de détention (1), à l'expiration desquelles il devait être placé sous la haute surveillance du gouvernement. Après avoir rejoint S. A. R. MONSIEUR, lieutenant-général du royaume, à Vesoul, il accompagna le prince à son entrée à Paris, fut nommé, le 22 avril 1814, commissaire du roi dans la 10e division militaire, puis maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, les 4 juin et 16 août de la même année. Nommé d'abord ministre plénipotentiaire à la cour de Munich, le comte Jules de Polignac reçut des instructions qui, changeant sa direction, l'appelèrent à Rome, au mois de janvier 1815, avec le même caractère. L'objet de sa mission était d'obtenir du souverain pontife l'augmentation des diocèses en France, et le rétablissement d'anciens prélats dépossédés,

(1) On sait quelle preuve touchante de dévouement fraternel il a donné, en entendant prononcer la peine de mort contre le comte Armand de Polignac. Le noble et généreux sacrifice de sa vie, qu'il offrait pour sauver celle de son frère, ou du moins pour partager son sort, n'a pas moins contribué à fléchir Buonaparte, que les prières et les larmes de la comtesse de Polignac, sa belle-sœur.

soit par la révolution, soit par les restrictions du concordat de 1801. Au mois de mars suivant, le comte de Polignac suivit le roi à Gand, d'où S. M. l'envoya, en qualité de commissaire extraordinaire, sur la frontière de la Savoie, pour rallier les royalistes et les diriger vers l'armée du Midi sous les ordres de S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême. Il remplit cette mission avec beaucoup de zèle; mais, s'étant trop avancé dans les lignes de l'armée des Alpes, il fut fait prisonnier; cependant il parvint à s'échapper. Après avoir contribué à la reddition de Grenoble, par les intelligences qu'il avait pratiquées dans cette place, il fut pourvu de lettres de service qui lui attribuaient les pouvoirs les plus étendus, en Provence et en Dauphiné, pour faire prendre toutes les mesures nécessaires au maintien de ces provinces dans l'obéissance au roi. Après le second retour de Louis XVIII, il fut nommé pair de France le 17 août 1815, et successivement officier de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1821, *prince* par ordonnance royale du 30 juillet 1822, ambassadeur de France à Londres en 1823, grand'-croix de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, et enfin chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1826. Il a épousé 1°, le 6 juillet 1816, mademoiselle CAMPBELL, d'une illustre famille d'Écosse, morte le 23 mai 1819; 2° mademoiselle PARKINS, d'une famille noble anglaise, veuve, depuis 1823, du comte César de Choiseul. Du premier mariage sont issus un fils et une fille :

ARMES : *Fascé d'argent et de gueules.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau. Supports : deux griffons. Devise : SACER CUSTOS PACIS.

La maison qui fait le sujet de cette notice, et qui a formé depuis 400 ans la seconde race des vicomtes de Polignac (1), portait originairement le nom DE CHALENÇON, qu'elle avait pris de la possession d'une baronnie considérable, située dans le Velay, à 5 lieues N.-N.-E. du Puy, et à 8 S. de Montbrison, et qui se composait anciennement de sept mandements ou châtellenies. Son premier auteur connu est: Ebrard, seigneur-baron *de Chalençon*, vivant au milieu du onzième siècle. Il est rappelé dans une charte de Guillaume de Baffie, évêque de Clermont, (qui gouverna cette église de 1095 à 1101), par laquelle ce prélat donna au monastère de Soucillanges l'église et le lieu de Viverols, ainsi que

(1) Une Notice généalogique a été consacrée, dans le t. VIII de l'*Histoire des Pairs de France*, aux vicomtes de Polignac ou de Velay de la première race, connus depuis l'an 886, et éteints, à la XVIII^e^ génération, en 1421.

la terre du Puy, et en outre un marché qui se tenait autrefois à Usson, et que Guillaume de Baffie avait acquis d'Ebrard de Chalençon, et transféré à Viverols. (*Gall. Christ.*, t. II, *Instrumenta*, col. 79.)

Pons, seigneur-baron *de Chalençon*, est compris, dans la Chronique de Raimond *de Agiles*, ou d'Azille, chanoine de l'église de Puy, et chapelain de Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, au nombre des seigneurs et chevaliers qui accompagnèrent ce prince à la première croisade en 1096.

Bertrand *de Chalençon*, évêque du Puy en 1198, avait succédé sur ce siége à Odillon de Mercœur. Il obtint du roi Philippe Auguste, en 1212, la confirmation des anciens priviléges de son église, à laquelle ce monarque en accorda de nouveaux en 1213. Bertrand de Chalençon mourut le 21 décembre de cette année, et fut inhumé dans l'abbaye de Bellecombe, fondée par sa famille. (*Gall. Christ.*, t. II, col. 708, 773; *Hist. de Languedoc*, t. III, p. 153.)

Étienne *de Chalençon* fut élu évêque du Puy par le chapitre de cette église en 1220, et sacré, le 15 juillet 1222, par le pape Honorius III. Ce prélat était alors en guerre avec Pons, baron de Montlaur, qu'il prit les armes à la main, et renferma dans les prisons de son évêché. Cependant un accord fut conclu entre eux, au mois d'août de cette année, par la médiation de Gui, comte de Forez. Pons de Montlaur fut condamné à payer 400 marcs d'argent de dédommagement envers l'église du Puy, et à faire hommage à l'évêque Étienne de Chalençon. Celui-ci vécut jusqu'en 1231. (*Gall. Christ.*, t. II, col. 711, 712, 713; *Hist. de Languedoc*, t. III, p. 310.)

I. Bertrand, baron DE CHALENÇON, Ier du nom, frère de Pons *de Châlençon*, doyen du noble chapitre de Brioude en 1233, se rendit garant, en 1245, de la dot d'Agnès de Polignac, mariée avec Héracle de Montlaur, fils d'Héracle, seigneur baron de Montlaur, en Vivarais. (*Hist. de Languedoc*, t. III, p. 461.) Il eut, entr'autres enfants :

1°. Bertrand II, dont l'article viendra;

2°. Guillaume de Chalençon, chanoine de l'église du Puy en 1257;

3°. Pons de Chalençon, marié, vers l'an 1260, avec N.... dame *de Chassignolles*, près Brioude, dont il eut :

A. Ébrard de Chalençon, seigneur de Chassignolles en 1300. Il avait épousé, en 1297, N.... *Aycelin de Montaigu*, fille de Pierre Aycelin, seigneur de Bressolie, près Billom, et de N.... Flotte de Revel, fille de Pierre Flotte, seigneur de Revel, chancelier de France. De ce mariage sont issus :

a. Hugues de Chalençon, seigneur de Chassignolles, vivant en 1340, père de :

I. Guillaume de Chalençon, damoiseau, seigneur de Chassignolles, qui rendit hommage, en 1398, pour l'hôtel seigneurial de Puyhaut, près de Gouzon, en Bourbonnais. Il eut pour fils :

Jean de Chalençon, seigneur de Chassignolles, marié, vers l'an 1425, avec Jeanne *de Saint-Nectaire*, qui l'a rendu père de deux filles (1);

aa. Alix de Chalençon, dame de Chassignolles et de Pertus, mariée avec Gilbert *de Montmorin*, seigneur de Rillac et de Pérignat. Elle vivait encore en 1500;

bb. Catherine de Chalençon, *dite* de Chassignolles, mariée, vers l'an 1450, avec Jean, seigneur *de Montboissier;*

II. Ebrard I de Chalençon, chanoine du noble chapitre de Saint-Julien de Brioude en 1372;

b. Gilles de Chalençon, chanoine de Clermont en 1337;

c. Étienne de Chalençon, prieur du prieuré de Cabrespine, au diocèse de Rodès, en 1342;

B. Guillaume de Chalençon,
C. Étienne de Chalençon, } chanoines du Puy en 1303 et 1309;

D. Hugues de Chalençon, chanoine et chantre de l'église de Clermont en 1311. Il fut l'un des plénipotentiaires nommés par le roi Charles le Bel pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre. Elle fut signée le 31 mai 1325;

E. Antoine de Chalençon, fort-doyen de Brioude en 1333.

II. Bertrand, II^e^ du nom, baron DE CHALENÇON, chevalier, seigneur de Saint-Paul, de Beaumont, de Craponne, etc., avait déjà succédé à son père en 1253. Il fit hommage pour ses terres en 1263, fut nommé, en 1291, tuteur de Jean, comte de Forez, et vivait encore en 1295. Il avait eu d'Aigline, dame DE BEAUMONT, près Brioude, son épouse :

1°. Bertrand III, qui suit;

2°. Pons de Chalençon, syndic du chapitre de Saint-Julien de Brioude en 1283, et fort-doyen en 1331.

III. Bertrand DE CHALENÇON, III^e^ du nom, chevalier, seigneur de Beaumont, décédé avant son père, avait épousé, en 1279, Guyotte DA-

(1) Jean de Chalençon vivait encore en 1450, et portait les armoiries de Chassignolles, savoir : *De gueules, à trois têtes de lion d'or.* Cimier : un cerf issant. Cri : CHASSIGNOLLES.

MAS DE COUSAN, fille de Gui Damas, seigneur baron de Cousan, vicomte de Châlons-sur-Saône, etc., et de Dauphine de Lavieu, dame de Saint-Bonnet (1). Ils eurent, entr'autres enfants :

1°. Guillaume Ier, dont l'article suit;

2°. Hugues de Chalençon, chanoine de Brioude en 1313.

IV. Guillaume, Ier du nom, baron DE CHALENÇON, chevalier, seigneur de Beaumont, de Craponne, etc., émancipé par son aïeul en 1295, et investi par lui des domaines de sa maison, épousa en la même année Clémence DE LA ROCHE-EN-RENIER, fille de Guigues, seigneur de la Roche-en-Renier, et de Dauphine de Montboissier. Elle eut en dot 2000 livres tournois, et vivait avec son mari le 9 août 1313. Leurs enfants furent :

1°. Guyot, dont l'article suit;

2°. Guillaume de Chalençon, chanoine du Puy. Après la mort de Jean de Champdorat, évêque du Puy, décédé le 15 septembre 1356, le chapitre désigna Guillaume de Chalençon pour lui succéder; mais ce fut Jean du Jaurens qui fut élu.

V. Gui, *dit* Guyot, baron DE CHALENÇON, et des états du Velay, damoiseau, seigneur de Beaumont, de Craponne, de Saint-Paul, etc., fut marié, en 1327, avec Isabeau, dauphine D'AUVERGNE, fille de Jean, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, et d'Anne de Poitiers-Valentinois. Il rendit hommage pour ses terres de Chalençon et de Saint-Paul en 1333, et fut père de :

1°. Guillaume II, qui suit;

2°. Alix de Chalençon, mariée 1° avec Armand, baron *d'Alègre*, qui mourut au mois d'août 1361; 2° avec Imbert *du Peschin*. Elle ne vivait plus en 1385.

VI. Guillaume, IIe du nom, baron DE CHALENÇON, chevalier, seigneur de Beaumont, etc., contribua, en 1359, à chasser les Anglais qui, sous leur chef Robert de Canolle, avaient pénétré dans l'Auvergne par le Comtat. Il servit, en 1362, au siége du château de Salgues, en Gévaudan, sous le maréchal d'Audenehan; sous le duc de Berry en Limosin, en 1370; puis en Auvergne l'année suivante sous le connétable du Gues-

(1) Dauphine de Lavieu, ayant épousé en secondes noces Gui, seigneur de Bresse et de Baugé, a eu — Sibylle, dame de Bresse et de Baugé, pays qu'elle porta en dot à Amé ou Amédée V, comte de Savoie, son mari, duquel Bertrand III, baron de Chalençon, était beau-frère.

clin; enfin sous le duc d'Anjou en Agénais et en Guienne en 1374. (*Hist. de Languedoc*, t. IV, pp. 303, 315, 345, 347, 351.) Guillaume II, baron de Chalençon, rendit hommage pour le château et la seigneurie de Beaumont le 18 octobre 1398. Il avait épousé 1° en 1349, Walpurge DE POLIGNAC, fille de Jean de Polignac, baron de Randon, et sœur d'Armand IX et d'Armand X, successivement vicomtes de Polignac; 2° le 27 août 1378, Catherine, dame DE LA MOTTE-SAINT-JEAN, veuve de Jean I^er^, *dit* Lourdin, seigneur de Saligny. Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Pierre, dit Armand XI, qui suit;

2°. Marguerite de Chalençon, mariée, le 8 octobre 1367, avec Louis I^er^, baron *de Joyeuse*, dont elle fut la première femme;

3°. Béatrix de Chalençon, mariée, en 1372, avec Agne *de la Tour*, II^e^ du nom, seigneur d'Oliergues;

4°. Isabelle de Chalençon, mariée, en 1382, avec Guigon-Guérin, seigneur *du Tournel;*

Du second lit :

5°. Guillaume de Chalençon, prévôt de l'église du Puy en 1413. Il prit possession du siége épiscopal de cette ville le 23 septembre 1418, reçut, en 1419, Louis, roi de Jérusalem et de Sicile, et Yolande, reine d'Aragon, puis, le 15 juillet 1840, le dauphin Charles (Charles VII), et mourut le 25 novembre 1443. (*Gallia Christ.*, t. II, col. 731, 732);

6°. Isabeau de Chalençon, femme d'Armand, seigneur *de la Roue.*

VII. Pierre, baron DE CHALENÇON, *dit* Armand XI, vicomte DE POLIGNAC, chevalier, seigneur de Beaumont, servait en Languedoc, en 1391, sous le maréchal de Sancerre, avec 9 écuyers sous sa charge, ensuite au voyage du Mans sous le duc de Bourbon, en août 1392. Il n'avait pas encore été promu à la chevalerie, et, comme son père vivait, il brisait ses armoiries d'un *lambel.* (*Quittances militaires*). Il est qualifié chevalier dans une procuration du 11 septembre 1413, par laquelle lui et son frère Guillaume de Chalençon, prévôt de l'église du Puy, et Louis de Chalençon, fils de Pierre, se rendirent garants du douaire de Jeanne de Braque, épouse de Jean II, seigneur de Saligny, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne. Dès l'année 1385, Armand IX, vicomte de Polignac, oncle de Pierre, baron de Chalençon, avait, par son testament, appelé ce dernier à recueillir tous les biens de sa maison, à la charge d'en prendre le nom et les armes, dans le cas où Ran-

don, *dit* Armand X, frère puîné et héritier de ce vicomte, viendrait à mourir sans postérité. Celui-ci mourut sans enfants au mois de juin 1421, et alors Pierre de Chalençon prit le nom d'Armand XI, vicomte de Polignac. Mais il ne posséda point la vicomté; car Armand X, son oncle, au mépris de la substitution faite en 1385 par son frère aîné, en avait disposé, par son testament de l'an 1416, en faveur d'Armand de Montlaur, ce qui occasiona un procès, lequel ne fut terminé, au profit de la maison de Chalençon, qu'en 1464. Pierre, *dit* Armand XI, avait épousé Marguerite DE SALIGNY, fille de Jean Ier, seigneur de Saligny, et de Catherine de la Motte-Saint-Jean. De ce mariage sont issus :

1°. Louis, *dit* Armand XII, qui suit;
2°. Isabeau de Chalençon, seconde femme, en 1416, de Louis, surnommé le Grand, baron *de Montlaur;*
3°. Marguerite de Chalençon, épouse d'Urbain, comte *de la Chambre,* en Savoie.

VIII. Louis, baron DE CHALENÇON, *dit* Armand XII, vicomte DE POLIGNAC, chevalier, seigneur de Beaumont, chambellan du duc de Bedfort, régent, en 1420 (1), avait épousé, en 1419, Isabeau DE LA TOUR, fille de Bertrand V, seigneur de la Tour, et de Marie de Boulogne, comtesse d'Auvergne. Il assista, en 1430, au contrat de mariage de Louise de la Tour avec Tristan de Clermont-Lodève, et fut présent aux états de la Basse-Auvergne tenus à Montferrand au mois de février 1438. (*Titre orig. aux archives de M. de Courcelles.*) Il eut de son mariage :

1°. Guillaume, *dit* Armand XIII, dont l'article viendra;
2°. Antoine de Chalençon, chevalier, seigneur de Beaumont, légataire, en 1474, de Jeanne de Chalençon, sa sœur, comtesse de Villars. Il avait épousé, vers l'an 1440, Antoinette, dame *de Rochebaron,* veuve en premières noces de François de Rochebaron, seigneur de Saint-Phal, et fille de Guigon, seigneur de Rochebaron. Leurs enfants furent (2) :

A. Louis de Chalençon, seigneur de Rochebaron, mort sans postérité;
B. Guillaume de Chalençon, chevalier, seigneur de Beaumont et de Rochebaron en 1475. Il rendit hommage, en 1493, pour le château des Plantes,

---

(1) Son sceau, apposé à une quittance militaire du 4 mai 1420, représente un écu *écartelé d'or et de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit fleurs de lys d'or, avec un lambel.* Cimier : une tête d'ours.

(2) Les descendants d'Antoine de Chalençon et d'Antoinette de Rochebaron écartelaient leurs armoiries *aux* 1 *et* 4 DE CHALENÇON; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux tires,* qui est DE ROCHEBARON.

mouvant de la baronnie de Mercœur. Il avait épousé, vers l'an 1480, Catherine ou Madelaine *de Brion*, fille de Pierre de Brion, seigneur du Chaylard, et de Louise d'Estrabonne. Leurs enfants furent :

a. Claude de Chalençon, seigneur-baron de Rochebaron et de Montauroux, seigneur du pays de Livradais, marié, vers l'an 1509, avec Susanne *de la Tour-Montgascon*, fille de Geoffroi de la Tour, II^e^ du nom, seigneur de Montgascon, et d'Anthonie de Polignac-Chalençon. De ce mariage sont nés :

I. François de Chalençon, chevalier, seigneur-baron de Rochebaron, qui épousa, le 11 juillet 1543, Jacqueline *de Levis*, fille de Gilbert II de Levis, comte de Ventadour, baron de la Voute, etc., panetier du roi François I^er^, et de Susanne de Laire, dame de Cornillon. De ce mariage sont issus :

AA. François de Chalençon, vicomte de Rochebaron, marié, avant l'année 1585, avec Marguerite *d'Aumont*, morte en 1626, fille de Jean d'Aumont, VI^e^ du nom, comte de Château-Raoul, baron d'Estrabonne, maréchal de France, et d'Antoinette Chabot, sa première femme. De ce mariage est née :

Antoinette, *dite* de Rochebaron, mariée avec Claude *des Serpents*, comte de Gondras, dont elle eut trois filles ; la première mariée dans la maison de Polignac, et les deux autres dans la maison de la Rochefoucauld ;

BB. Louis de Chalençon, époux de Claude, dame *d'Aubigny*, et père de :

aa. Gaspard de Chalençon, seigneur d'Aubigny, marié, vers 1600, avec Anne *de Rostaing*, fille de Pierre de Rostaing, seigneur de Vauchette, chevalier de l'ordre du Roi, et de Catherine de Seneton ;

bb. Marguerite de Chalençon, alliée, le 13 janvier 1589, avec Jean *de Foudras*, III^e^ du nom, chevalier, seigneur de Rontalon, de Tigny, du Pin, etc., qui testa le 16 octobre 1639 ;

CC. Louise de Chalençon, *dite* de Rochebaron, femme de Tristan *de Taillac*, seigneur de la Margeride ;

DD. Françoise-Susanne de Chalençon, veuve de Marc-Érail *de Pierrefort de la Roue ;*

II. Claude de Chalençon, mariée, le 26 juillet 1526, avec François-Martin, baron *d'Apchier*, seigneur de Vazeilles, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre ;

b. Jeanne de Chalençon, épouse de Jean *de Levis,* seigneur de Lugny, qui fit son testament le 18 octobre 1533;

3°. Bertrand de Chalençon, évêque de Rodez en 1457, par suite de la démission de Guillaume de la Tour d'Oliergues, son oncle. Il mourut à Saint-Paulien le 25 octobre 1501;

4°. Pierre de Chalençon, protonotaire apostolique, vivant en 1474;

5°. Jeanne de Chalençon, dame de la Roche-en-Renier, mariée avec Antoine *de Levis,* chevalier, comte de Villars, dont elle était veuve lorsqu'elle fit son testament en 1474;

6°. Louise de Polignac, femme de Beraud *de Beaufort de Canillac,* vicomte de Valernes en Provence.

IX. Guillaume, baron DE CHALENÇON, *dit* Armand XIII, vicomte DE POLIGNAC, fut mis en possession des biens de la maison de Polignac par arrêt du parlement de Paris, de l'année 1464, et mourut le 12 août 1473, laissant d'Amédée DE SALUCES, son épouse, dame de Caramagne en Piémont, fille de Mainfroi de Saluces, comte de Cardé, maréchal de Savoie, et de Françoise de Montmajour :

1°. Claude, *dit* Armand XIV, vicomte de Polignac, marié, le 12 avril 1469, avec Jacqueline *de Chabannes,* dame d'Onzain, fille d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand-maître de France, et de Marguerite de Nanteuil, comtesse de Dammartin. Il mourut sans postérité en 1509;

2°. Guillaume-Armand, qui a continué jusqu'à nos jours la seconde race des *vicomtes* DE POLIGNAC, connue sous les noms de *marquis* DE CHALENÇON, *barons* DE RANDON, *princes* et *ducs* DE POLIGNAC;

3°. Bertrand de Polignac, qui succéda à son oncle Bertrand de Chalençon dans l'évêché du Puy, et mourut huit jours après lui le 2 novembre 1501;

4°. Jean de Polignac, seigneur de Randans, en Auvergne, gouverneur des villes et châteaux de Livourne et de Petra-Sancta en Italie, qui n'a laissé de Jeanne *de Chambes de Montsoreau,* son épouse, qu'une fille :

Anne de Polignac, dame de Randans et de Beaumont, mariée 1° avec Charles *de Bueil,* comte de Sançerre; 2° avec François II, comte *de la Rochefoucauld,* prince de Marcillac, à qui elle porta les terres de Randans et de Beaumont;

5°. Jeanne de Polignac, mariée, en 1466, avec Jacques Ier, baron *de Tournon,* chevalier, chambellan du roi Charles VIII, chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne, et sénéchal d'Auvergne;

6°. Isabeau de Polignac, femme de Charles *Motier,* seigneur de la Fayette;

7°. Antoinette de Polignac, mariée 1° avec Claude *de Montbel,* comte d'Entremonts; 2° avec Beraud-Dauphin *de Lespinasse* (1), seigneur baron de Saint-Ilpize et de Combronde; 3° avec Hugues *de la Palu,* comte de Varax;

(1) *Voyez* t. II de cet ouvrage, généalogie de la maison DE LESPINASSE, p. 14.

8°. Catherine de Polignac, femme 1° de Jean *de la Tour*, seigneur de Montgascon; 2° de Pierre *d'Urfé*, grand-écuyer de France;

9°. Anthonie de Polignac, mariée, en 1491, avec Godefroi II *de la Tour*, seigneur de Montgascon, frère puîné de Jean, qui précède;

10°. Gabrielle de Polignac, abbesse d'Avesnes.

DE PONTÉCOULANT, (le *comte*), créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825; voyez LE DOULCET. — 4 juin 1814 et 5 mars 1819.

PORCHER DE LISSONNAY, *comte* DE RICHEBOURG, (Gilles), né à la Châtre, en Berry, en 1753, était, à l'époque de la révolution, subdélégué et procureur du roi près le tribunal civil de cette ville. Nommé, en 1791, député suppléant à l'assemblée législative, puis, en 1792, député à la convention nationale, membre du conseil des anciens en 1795, membre du sénat conservateur, enfin pair de France le 4 juin 1814. M. de Richebourg s'est montré, dans toute sa carrière politique, partisan éclairé d'une liberté sage, fondée sur l'amour de l'ordre et le respect des lois. Il avait été nommé, en 1798, administrateur des hospices civils de Paris, emploi qu'il conserva jusqu'au mois de mai 1799, et avait fait partie, au mois de novembre de cette année, de la commission intermédiaire du conseil des anciens. Il était aussi commandeur de la Légion-d'Honneur. Le comte de Richebourg, décédé à Paris le 10 avril 1824 (1), a eu pour successeur à la pairie, son fils: — 4 juin 1814.

Jean-Baptiste, *comte* PORCHER DE RICHEBOURG, né à la Châtre, le 17 décembre 1781, chef d'escadron, nommé, le 5 novembre 1814, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

ARMES : *De gueules, à la main d'argent, surmontée de trois étoiles bien ordonnées du même.* Supports : deux licornes.

PORTAL, (N..... *baron*), né à Montauban, et parent d'Antoine, baron Portal, premier médecin du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, officier de la Légion-d'Honneur, et membre de l'Académie royale des sciences, était adjoint au maire de la ville de Bordeaux, lorsqu'il fut nommé maître des requêtes attaché au conseil-d'état, le 2 juillet 1811. Le 26 décembre 1813, il fut chargé d'accompagner M. le comte Garnier, sénateur, dans la 11e division militaire, (Bordeaux), pour orga- — 15 décembre 1821.

(1) Le comte Boissy d'Anglas a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs le 2 août 1824. (*Moniteur* du 4, page 1086.)

niser des moyens de résistance contre l'invasion des alliés. Le baron Portal, nommé maître des requêtes et chevalier de la Légion-d'Honneur par le roi, les 29 juin et 13 septembre 1814, est devenu successivement directeur en chef de l'administration des colonies le 21 juillet 1815, conseiller-d'état le 24 août suivant, membre de la chambre des députés pour le département de Tarn et Garonne, dont il avait présidé le collége électoral en 1818, et ministre-secrétaire-d'état au département de la marine le 29 décembre de cette année. Le marquis de Clermont-Tonnerre lui a succédé dans ce ministère le 14 décembre 1821. Le baron Portal a été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, pair de France et ministre-d'état, membre du conseil privé, les 24 août et 13 et 15 décembre de la même année. Son frère, Paul Portal, est président du conseil des actionnaires de la banque de Bordeaux.

ARMES : *De pourpre, à la tour d'argent, ouverte de gueules, maçonnée et ajourée de sable, sommée d'une bisse d'or en fasce, et cette dernière d'un caducée d'argent.*

5 mars 1819. PORTALIS, (Joseph-Marie, *comte*), *baron* et *pair*, fils du comte Jean-Étienne-Marie Portalis, ancien ministre des cultes, décédé le 25 août 1807, l'un des hommes d'état les plus illustres des temps modernes, est né à Aix en Provence, le 19 février 1778. En 1793, il vint de Lyon à Paris avec son père, que poursuivait avec fureur la faction qui ensanglantait le midi de la France, et il le suivit dans l'exil, au mois de septembre 1797. Le comte de Reventlau leur offrit un asile dans son château d'Emckendorff, en Holstein. Rentré en France après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), M. Portalis fut nommé commissaire près le conseil des prises le 4 avril 1800. Entré presqu'aussitôt dans la carrière diplomatique, il fit partie de la légation chargée de suivre à Lunéville la négociation de la paix avec l'Autriche, et passa ensuite en Saxe, où il épousa la comtesse DE HOLCK, nièce et pupille du comte de Reventlau. Nommé premier secrétaire près la légation française à Londres, le 18 août 1802, il assista aux conférences d'Amiens au mois d'octobre de la même année. Lors de la rupture avec l'Angleterre, M. Portal fut envoyé à Berlin, pour remplir les mêmes fonctions, le 14 juin 1803, puis à Ratisbonne au mois d'octobre 1804, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près l'électeur archi-chancelier. Le 2 juin 1805, M. Portalis fut choisi pour remplir près de son père les fonctions de secrétaire-général du ministère des cultes. Il devint maître des requêtes en service ordinaire

au conseil-d'état le 11 juin 1806, fut chargé par *interim* du portefeuille du ministère des cultes après la mort de son père, au mois de septembre 1807, et fut nommé successivement conseiller-d'état attaché à la section de l'intérieur le 4 janvier 1808, membre du conseil du sceau des titres le 12 mars de la même année, et directeur-général de la librairie le 12 février 1810. Disgracié et exilé à 40 lieues de Paris, le 5 janvier 1811, à l'occasion du bref adressé par le souverain pontife au cardinal Maury, et qui lui enjoignait de renoncer à l'administration du diocèse de Paris, pour laquelle ce prélat avait abandonné le siége de Montefiascone, M. le comte Portalis n'obtint l'autorisation de revenir à Paris qu'au mois de juin 1813. Au mois de décembre suivant, il fut nommé premier président de la cour royale d'Angers. Louis XVIII le créa conseiller-d'état en service extraordinaire, et officier de la Légion-d'Honneur les 24 et 28 août 1814. En mai 1818, il fut chargé, comme envoyé extraordinaire de France à Rome, des premières négociations relatives au nouveau concordat. Il a été nommé pair de France le 5 mars 1819, puis sous-secrétaire-d'état au ministère de la justice le 21 février 1820. Il a été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, et chargé par *interim*, le 18 juillet suivant, du portefeuille du département de la justice pendant l'absence du garde-des-sceaux; enfin il a été nommé président de chambre en la cour de cassation le 6 août 1824.

Le *baron* PORTALIS, son oncle, a reçu, le 12 février 1820, la décoration de chevalier de la Légion-d'Honneur, « en considération de 34 » ans de fonctions administratives, dans lesquelles il s'était constamment » distingué par des talents supérieurs, et par un honorable dévoue- » ment au bien public. »

ARMES : *Parti, au premier d'azur, à la tour à* 3 *tourelles d'argent, celle du milieu supérieure et sommée d'une tige de* 3 *lys du même émail; au deuxième contre-écartelé, au* 1er *d'argent plein; au* 2 *d'argent, à* 7 *billettes de gueules, posées* 1, 2, 2 *et* 2; *au* 3 *d'azur, au double triangle entrelacé d'argent; au* 4 *d'argent, au mur crénelé de gueules, maçonné d'argent.* Supports : deux lions. Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

DE PRASLIN, (*duc*), voyez DE CHOISEUL. 4 juin 1814 et 21 novembre 1819.

DE PREISSAC, *duc* D'ESCLIGNAC, (Henri-Thomas-Charles), grand d'Espagne de la première classe, grand'-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né en 1763, fils aîné de Charles-Madelaine de Preissac de Marestang, vicomte d'Esclignac, marquis de Fimarcon, comte d'As- 5 mars 1819.

tafort, créé lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780, et de Marie-Charlotte de Varagnes de Gardouch, a émigré en 1791 et a été créé pair de France le 5 mars 1819. De son mariage, dont le contrat fut signé par le roi le 24 octobre 1787, avec N....., princesse DE SAXE, (qui a pris le tabouret chez la reine le 9 janvier 1788), fille de François-Xavier de Saxe, comte de Lusace, mort le 20 avril 1806, (oncle du roi Frédéric-Auguste), et de Claire, marquise Spinozza, sont issus:

1°. N.... duc de Fimarcon, qui suit;
2°. N.... marquis d'Esclignac, officier dans les lanciers de la garde royale;
3°. N.... de Preissac d'Esclignac, mariée avec un seigneur saxon.

N..... DE PREISSAC D'ESCLIGNAC, *duc de Fimarcon*, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel attaché à l'état-major de la 2e brigade des lanciers de la garde royale, a fait avec beaucoup de distinction la campagne d'Espagne, sous Mgr, duc d'Angoulême, et a été créé officier de la Légion-d'Honneur le 1er juillet 1823, puis nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi, le 9 janvier 1824. Il est marié, depuis le mois de janvier 1819, avec Georgine DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, fille de Boson-Jacques, comte de Talleyrand-Périgord, lieutenant-général des armées du roi, et de Charlotte-Louise-Madelaine de Pusigneu.

La maison de Preissac, l'une des plus anciennes et des plus considérables de la Gascogne, a pour premier auteur connu Guillaume-Loup, seigneur de Preissac, au commencement du onzième siècle, qu'on voit figurer parmi les souscripteurs de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Pé de Generest, au diocèse de Tarbes, promulguée en 1030, par Sanche, duc de Gascogne. Les signataires de cette charte, qu'on doit aussi regarder comme les bienfaiteurs de ce monastère, sont nommés dans l'ordre suivant: Garcie-Arnaud, comte de Bigorre, Bernard, comte d'Armagnac, Aimeri, comte de Fezensac, Bernard, comte de Pardiac, Centulle-Gaston, vicomte de Béarn, Fort, vicomte de Lavedan et ses fils Garcie et Guillaume, Guillaume-Dat, vicomte *Sylvanensis*, Guillaume-Odon, vicomte de Montaner, Raimond-Guillaume de Benac, Arnaud Raimond de Batz, Guillaume-Garcie Courte-Épée et Urse, son cousin, Guillaume-Loup, vicomte de Marsan, Arnaud, vicomte d'Acqs, Arnaud d'Aure, Bernard-Raimond de Zamata, Galin d'Auriac, Sanche-Aner de Gasc, Arnaud de Lignac, Garcie-Donat *de Orbeiaco*, Dieudonné-Auriol de Montagnac, Fortanier *de Assoo*, Guil-

laume-Loup de Preissac, Fort-Guillaume *de Avisaco*, Garcie-Forton *de Raso*, etc., etc. (*Gallia Christiana*, in-fol., édition de 1716, t. I, *Instrumenta*, p. 194.)

Loup-Guillaume de Preissac, surnommé *Contrario*, fils de Guillaume-Loup, reçut, vers l'an 1080, à foi et hommage d'Arsieu de Montesquiou, son cousin, une terre située près de la ville d'Auch, en Armagnac, terre qui avait fait partie de l'apanage d'Aimeri de Fezensac, père d'Arsieu. *Contrario* de Preissac fut père d'Odon de Preissac, duquel sont descendues les diverses branches de cette illustre maison.

Gastelier de la Tour, qui, en 1770, a publié la *Généalogie de la maison de Preissac*, dressée sur les cartulaires de la Gascogne, et particulièrement sur les archives du château d'Esclignac, a cru cette inféodation suffisante pour établir la preuve de la consanguinité de la maison de Preissac avec celle de Fezensac, d'autant plus que *Contrario* de Preissac, observe-t-il p. 8, était *cousin* d'Arsieu de Montesquiou. Si cet auteur eût donné cette observation pour une conjecture probable, nous eussions partagé son opinion sans difficulté; mais on a autant de raison pour croire que les seigneurs de Montesquiou et de Preissac n'étaient *cousins* que par leurs mères ou leurs femmes: et, quant à l'inféodation, elle ne diffère en rien de toutes celles qui se faisaient entre personnes étrangères. Gastelier de la Tour appuyait son sentiment de deux autres conjectures qu'il tirait, l'une du nom de *Loup*, porté fréquemment par la maison de Gascogne, que, suivant l'opinion vulgaire, il fait descendre de la maison d'Aquitaine; l'autre de la conformité des armoiries de la maison de Preissac avec celles des comtes de Fezensac. Il est très-vrai que le nom de Loup s'est perpétué pendant plusieurs générations dans la maison de Gascogne; mais, par cette raison même, un grand nombre de barons l'avaient adopté, et nous en pourrions multiplier les exemples. La seule charte de la fondation de l'abbaye de Saint-Pé de Generest en offre deux dans Guillaume-Loup, vicomte de Marsan, et Guillaume-Loup de Preissac. L'induction tirée des armoiries, qui sont *un lion*, est encore plus faible, puisqu'environ 50 ou 60 familles anciennes de Gascogne en portent de semblables.

La Chesnaye-des-Bois, auteur du *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, 1776, t. XI, p. 505, a bien senti le vide de toutes ces conjectures; mais cet auteur, croyant trancher la difficulté, rejette les deux degrés de Guillaume-Loup et de Loup-Guillaume de Preissac, dont l'existence est incontestable, et met à la place du dernier, Bernard, second fils de Guil-

laume Astanove, comte de Fezensac. Il est certain que Guillaume Astanove avait un fils nommé Bernard : mais cette raison ne suffit pas pour en faire descendre la maison de Preissac, surtout lorsque les propres titres de cette maison protestent contre ce système. Aussi le témoignage de la Chesnaye-des-Bois, par rapport à l'origine de la maison de Preissac, n'a-t-il d'autre caractère que celui d'une pure fiction. Au surplus, en ne considérant la maison de Preissac que comme l'une de celles qui représentent encore aujourd'hui les hauts barons de la Gascogne, ce rang, que lui assigne la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Pé de Generest, son ancienneté, ses grandes alliances, et plusieurs siècles d'illustrations historiques, sont des avantages assez rares pour qu'elle puisse être comptée au nombre des premières maisons du royaume.

ARMES : *D'argent, au lion de gueules.* Supports : deux lions.

23 décembre 1823. DE PUYSÉGUR, (*comte*), voyez DE CHASTENET.

Q.

31 octobre 1822. DE QUELEN, (Hyacinthe-Louis, *comte*), né à Paris le 8 octobre 1778, fit ses études au collége de Navarre, reçut la tonsure en 1790, fut promu à la prêtrise en 1807, et devint vicaire-général de l'évêché de Saint-Brieuc. En 1814, le cardinal de Périgord lui confia la direction spirituelle des maisons royales dépendantes de sa juridiction, et le nomma vicaire de la grande-aumônerie en 1815. Lorsque S. E., par suite de l'organisation du clergé de France, eut été appelée au siége archiépiscopal de Paris, elle obtint du roi M. de Quelen pour la seconder dans l'administration de son diocèse. Sacré évêque *in partibus* de Samosate le 28 octobre 1817, M. de Quelen fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris au mois de septembre 1819, puis archevêque de Trajanople, *in partibus*, au mois de janvier 1820, enfin archevêque de Paris le 20 octobre 1821, et pair de France le 31 octobre 1822. Au mois de juillet 1824, il a été élu à la place vacante à l'Académie Française par la mort de Mgr. le cardinal-duc de Bausset. Ce prélat, l'un des plus recommandables de l'église de France, et qui réunit à des talents oratoires très-distingués, les vertus pastorales les plus éminentes, a prononcé plusieurs discours remarquables, entr'autres, l'oraison funèbre de Louis XVI à Saint-Sulpice et à Saint-Roch en 1814, et celle de Mgr. le duc de Berry dans son église métropolitaine en 1820.

La maison de Quelen, d'ancienne chevalerie de la Basse-Bretagne, a pris son nom d'une terre seigneuriale et châtellenie située dans le diocèse de Quimper, et connue autrefois sous le nom de *Duault-Quelen*. Elle établit sa filiation depuis Guillaume de Quelen, époux de Marguerite de la Lande, vivants en 1404, et décédés l'un et l'autre ayant l'année 1433. Ce Guillaume avait probablement pour père Jean de Quelen, qui servait en 1372 et 1378, sous le connétable du Guesclin en Normandie. Lorsqu'en 1379 le roi Charles V crut pouvoir profiter des troubles de la Bretagne pour prononcer la confiscation de ce duché, et sa réunion à la couronne, Jean de Quelen entra dans la confédération de la noblesse et des barons de la province, pour s'opposer à cette mesure, et fut l'un des députés qui passèrent en Angleterre pour inviter le duc à revenir dans ses états. (*Hist. de Bretagne*, t. I, pp. 357, 364.) Le sceau de ce seigneur, apposé à un acte de l'année 1372, représente des *fasces*. L'écu est soutenu par deux sauvages, et a pour cimier : *un arbre*. (Voyez les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Bretagne*, par D. Morice, t. II, planch. XV, n° CCXXXVIII.)

Sept branches de cette maison, connues sous les dénominations de seigneurs du Plessis-Éon, de Kerempont, des Clos, de Kerlabourat, de Lezonnay, de Crécholen, de la Ville-Trial, de la Ville-Glé, de la Ville-Hervé, de Kerhoent, de Châteauriec et de Kerlan, ont été reconnues nobles d'ancienne extraction, et l'aînée maintenue dans la qualité de *chevalier*, par arrêts de la chambre établie pour la réformation de la noblesse de Bretagne des 17 novembre et 10 décembre 1668, 4 février, 15 juin, et 16 août 1669, et 14 octobre 1670. La plupart de ces branches existent encore.

ARMES : *Burelé d'argent et de gueules*. DEVISE : EN-PEB EMSER QUELEN.

DE QUELEN DE STUER DE CAUSSADE, *duc* DE LA VAUGUYON, (Paul-François), fils unique d'Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Stuer de Caussade, créé duc de la Vauguyon en Agénais, pair de France au mois d'août 1758, prince de Carency, marquis de Collonge, en Sarladais, baron de Tonneins en Agenais, seigneur-châtelain de Quelen en Haute-Bretagne, et de Saint-Mégrin en Saintonge, vidame de Sarlat, second baron de Quercy, etc., lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, gouverneur des enfants de France, mort le 4 février 1772, et de Marie-Françoise de Béthune-Charost, est né le 30 juillet 1746, et a été connu du vivant de son père sous les 4 juin 1814.

titres de *marquis* puis *duc de Saint-Mégrin.* Il entra au service en 1758, et fit les dernières campagnes de la guerre de *sept-ans.* Pourvu ensuite du gouvernement de Cognac, il succéda à la pairie le 4 février 1772. Il avait été jusqu'alors attaché à la cour comme l'un des menins de M. le dauphin, depuis Louis XVI. Ce prince, parvenu à la couronne en 1774, nomma le duc de la Vauguyon son ambassadeur près les États-Généraux, à la Haye, le 11 mai 1778. L'objet le plus important de cette mission diplomatique était d'enlever à la Grande-Bretagne une partie de l'influence qu'elle exerçait sur ces états, de concert avec la maison de Nassau. Ce but fut atteint par l'ambassadeur français de manière à lui mériter les remerciements les plus flatteurs de la part des États-Généraux, auxquels M. le duc de la Vauguyon avait garanti la protection de la France. Il devint brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781, et chevalier des ordres du Roi le 1^er^ janvier 1784; passa à l'ambassade de Madrid en la même année, et fut créé chevalier de la Toison-d'Or en 1787, puis maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Appelé au ministère des affaires étrangères, le duc de la Vauguyon ne conserva ce portefeuille que quelques jours; et, après le renouvellement du ministère, il retourna à son ambassade à Madrid. La marche rapide des événements révolutionnaires suspendit bientôt après ses fonctions : mais, quoiqu'on eût prononcé son rappel, il ne quitta la capitale de l'Espagne qu'en 1795, pour rejoindre Louis XVIII à Vérone. Il remplit les fonctions de ministre de ce prince jusqu'au mois de mars 1797. Après avoir séjourné quelque temps à Hambourg, il revint en Espagne, où sa famille s'était réfugiée, et ne rentra en France qu'en 1805. Le duc de la Vauguyon avait été promu au grade de lieutenant-général des armées du roi pendant l'émigration. Au retour de Louis XVIII, il fut nommé pair de France le 4 juin 1814; et, depuis cette époque, et jusqu'en 1822, il n'a pas cessé, malgré son grand âge, de prendre une part très-active aux travaux de la chambre héréditaire, où il a constamment défendu les principes consacrés par la charte. Il a épousé, le 27 avril 1766, Marie-Antoinette-Rosalie DE PONS, dame d'atours, puis dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette, fille de Charles-Armand, vicomte de Pons, comte de Roquefort, brigadier des armées du roi, et de Gabrielle-Rosalie le Tonnellier de Breteuil. La duchesse de la Vauguyon est décédée au mois de janvier 1825. De ce mariage sont issus :

1°. Paul-Maximilien-Casimir de Quelen de Stuer de Caussade, prince de Carency,

né le 28 juin 1768, mort, en 1824, sans enfants, de son mariage avec Constance-Florence *de Rochechouart-Faudoas*, née le 4 mars 1770, fille d'Aimeri-Louis-Roger, comte de Rochechouart, marquis de Faudoas, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et lieutenant-général de l'Orléanais, et de Madelaine-Mélanie-Henriette de Barberie de Courteille;

2°. Paul, dont l'article suit;

3°. Marie-Antoinette-Rosalie-Pauline de Quelen de Stuer de Caussade de la Vauguyon, *mademoiselle de Saint-Mégrin*, née au mois de février 1770, mariée, le 13 mai 1787, avec Alexandre-Emmanuel-Louis, duc *de Bauffremont*, pair de France, prince du Saint-Empire, né en 1773, fils de Joseph, prince de Bauffremont-Listenais, marquis de Mirebeau, vice-amiral de France, et de Louise-Bénigne-Marie-Octavie-Françoise-Jacqueline-Laurence de Bauffremont;

4°. Pauline de Quélen de Stuer de Caussade, *mademoiselle de la Vauguyon*, née au mois de mai 1783, mariée avec N...., prince *de Savoie-Carignan*, lieutenant-général des armées de S. M. Charles X, fils d'Eugène-Marie-Louis, prince de Savoie-Carignan, comte de Villefranche, (frère de l'infortunée princesse de Lamballe), mort le 10 janvier 1785, et de N.... de Mahon.

Paul de Quelen de Stuer de Caussade, *comte de la Vauguyon*, né le 24 février 1777, alla joindre son père en Espagne en 1786, et prit du service dans une légion d'émigrés formée par le marquis de Saint-Simon. Il fit, comme aide-de-camp de ce général, les campagnes de 1794 et 1795, à la suite desquelles il fut promu au grade de capitaine, et continua de servir jusqu'en 1805. Ayant donné sa démission à cette époque, le comte de la Vauguyon rejoignit l'armée française en Allemagne, et combattit comme volontaire à la bataille d'Austerlitz. Nommé ensuite aide-de-camp du grand-duc de Berg, il fit avec ce général les campagnes de 1806, 1807 et 1808, fut créé membre de la Légion-d'Honneur, et chef d'escadron, accompagna à Naples Joachim Murat, et devint colonel-général de l'infanterie de sa garde, et général de brigade. Rentré en France en 1815, le comte de la Vauguyon a été nommé lieutenant-général des armées du roi le 24 juillet 1816, et officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821.

La maison de Quelen, dont descendent les ducs de la Vauguyon, reporte son origine aux anciens vicomtes de Porhoet en Haute-Bretagne. Si l'éloignement des temps et la rareté des monuments ne permettent pas d'établir ce fait d'une manière positive, la nature de ses possessions énoncées dans ses titres domestiques, jointe aux maximes particulières de la province de Bretagne, donnent à ce sentiment la plus forte probabilité. Elle a pris son nom d'une châtellenie située dans la vi-

comté, depuis comté de Porhoet, dont elle relevait nuement, sans aucune charge de rachat, ce qui forme l'un des caractères de la juveignerie, suivant l'article 72 de la coutume de Bretagne, portant que « *L'aîné* » *n'a bail, rachat, vente, ni haute justice sur son juveigneur, à cause de* » *la terre qu'il tient de lui comme juveigneur d'aîné.* » Or, un aveu rendu le premier jour de l'an 1540, de la châtellenie de Quelen, à René, vicomte de Rohan et de Porhoet, porte expressément que cette châtellenie ne doit aucun rachat. Ce titre semble donc énoncer (1), dans les possesseurs de la châtellenie de Quelen, une origine commune avec les anciens vicomtes de Porhoet, d'autant plus qu'à l'exemption du rachat la terre de Quelen joignait le droit de justice en dernier ressort, prérogative réservée aux barons et aux vicomtes (2), de même que celle du partage avantageux, c'est-à-dire suivant l'assise du comte Geoffroi, de l'année 1185, partage qui de tout temps a été observé dans la maison de Quelen.

Eudon de Quelen est nommé dans l'acte d'une vente faite, le 5 novembre 1272, à Alain, vicomte de Rohan, par Guillaume du Chastel. (*Mémoires pour servir à l'hist. de Bretagne*, t. I, col. 1065.)

Jean de Quelen, chevalier, reçut, le jour de la chandeleur 1277, un aveu de quelques héritages mouvants de lui à cause de sa femme, dont le nom est ignoré, et situés dans la paroisse de Quilion, en Porhoet.

Par un acte du 22 novembre 1310, le seigneur de Guemenée s'étant de nouveau rendu vassal du vicomte de Rohan, Hervé de Quelen fut présent à cette reconnaissance de vassalité comme alloué, c'est-à-dire, lieutenant-général de ce vicomte. (*Ibid.*, col. 1233.)

Le mardi avant l'annonciation de la Vierge, en 1338, Conan de Quelen, à la prière d'Amicie de Léon, souscrivit l'acte du partage qu'Hervé de Léon, frère de cette dame, avait fait avec elle. (*Ibid.*, col. 1394.)

Barthélemi de Quelen, vicomte du Broutay, lieutenant-général des armées du roi, épousa, le 29 avril 1653, Marie *de Stuer de Caussade*, sœur de Jacques de Stuer de Caussade, marquis de Saint-Mégrin, tué au combat du faubourg Saint-Antoine à Paris le 2 juillet 1652, et fille

(1) Nous ne l'affirmons point : car M. Chérin, en rapportant toutes ces inductions, avoue qu'elles ne lui paraissent pas assez fortes pour établir une preuve de juveignerie ou d'identité d'origine. (*Mémoire sur la maison* DE QUELEN, registre V, pp. 1 à 27 des *Manuscrits du cabinet des ordres du Roi*, conservé aux archives de M. de Courcelles.)

(2) *Dictionnaire des arrêts*, par Brillon, édit. de 1727, t. III, p. 399.

et unique héritière de Jacques de Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon en Poitou, marquis de Saint-Mégrin en Saintonge, baron de Tonneins, de Villeton et de Grateloup en Agenais, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, grand-sénéchal de Guienne, et de Marie de Roquelaure, fille du maréchal de Roquelaure, et petite-fille de Louis de Stuer de Caussade, comte de Saint-Mégrin, et de Diane d'Escars, princesse de Carency et comtesse de la Vauguyon. Marie de Stuer de Caussade, vicomtesse du Broutay, eut pour fils Nicolas-Barthélemi de Quelen, auquel tous les biens de sa mère sont passés en vertu d'une substitution faite à son profit par Jacques, comte de la Vauguyon, son aïeul maternel, dans le testament que celui-ci fit au mois d'octobre 1670, substitution qui lui imposa, ainsi qu'à ses descendants, l'obligation de relever le nom et les armoiries des maisons *de Stuer et de Caussade.*

ARMES : *Ecartelé, au* 1 *parti d'argent, au sautoir de gueules,* qui est DE STUER; *et d'or, à quatre cotices de gueules,* qui est DE CAUSSADE ; *aux* 2 *et* 3 *d'azur, à* 3 *fleurs de lys d'or; au bâton de gueules, péri en bande et chargé de* 3 *lionceaux d'or,* qui est DE BOURBON-CARENCY ; *au* 4 *de gueules, au pal de vair; à la bordure engrêlée d'argent,* qui est D'ESCARS-CARENCY; *sur le tout d'argent, à* 3 *feuilles de houx de sinople,* qui est DE QUELEN. Couronne de prince sur l'écu et couronne ducale sur le manteau. Devise : AVIZE, AVIZE.

R.

DE RAGUSE, (*duc*), voyez VIESSE DE MARMONT. 4 juin 1814.

DE RAIGECOURT-GOURNAY, (Anne-Bernard-Antoine, *marquis*), 17 août 1815.
né le 10 février 1763, fils de Joseph, marquis de Raigecourt-Gournay, chambellan et aide-de-camp de Charles, duc de Lorraine, et de Louise-Adrienne de Bressey, sa seconde femme, est entré au service comme sous-lieutenant dans le régiment Royal-Allemand le 20 avril 1784. Il a émigré avec sa famille en 1791. Le roi l'a créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et maréchal-de-camp les 10 et 30 août 1814, et l'a nommé pair de France le 17 août 1815. Il a présidé, en 1816, le collége électoral de l'arrondissement de Nancy. De son mariage avec mademoiselle DE VINCENS DE CAUSANS sont issus :

1°. Raoul, comte de Raigecourt-Gournay, sous-lieutenant dans les dragons de la garde royale, marié, par contrat signé par le roi le 20 novembre 1825, avec Lucie *de Leusse;*

2°. N.... de Raigecourt-Gournay, épouse de M. Adolphe *de Lascases.*

La maison de Raigecourt, dont le nom s'orthographiait autrefois *de Ragecourt*, a eu pour berceau une terre seigneuriale située dans le diocèse de Toul, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine. Philippe de Raigecourt, l'un de ses premiers auteurs connus, était, en 1243, maître-échevin de la ville de Metz, charge considérable, et que ses descendants ont long-temps partagée avec la maison de Gournay, l'unique héritière a porté les biens, le nom et les armes de laquelle dans celle de Raigecourt, par mariage contracté, en 1754, avec Louis-Antoine, marquis de Raigecourt et de Spincourt, maréchal-de-camp, aïeul du marquis de Gournay, pair de France. Cette maison a donné plusieurs chambellans, généraux et conseillers-d'état, deux grands-maîtres de l'artillerie, un grand-veneur et un maréchal de Lorraine, et des gouverneurs de Metz, d'Épinal, de Stenay, de Saint-Mihiel et de Bitche, et s'est alliée aux plus illustres maisons de la Lorraine et du Barrois.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, à la tour de gueules*, qui est DE RAIGECOURT; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, à* 3 *tours d'or, couchées en bande*, qui est DE GOURNAY. Tenants : deux sauvages, appuyés sur leurs massues. Devise : INCONCUSSIBILE.

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

RAMPON, (Antoine-Guillaume, *comte*), *baron* et *pair*, né à Saint-Saturnin en Languedoc le 16 mars 1759, entra au service comme volontaire le 14 mars 1775. Il fit, comme lieutenant d'infanterie, la première campagne de l'armée des Alpes, sous le général Montesquiou, en 1792. Ayant joint ensuite l'armée des Pyrénées, au mois de février 1793, il fut créé adjudant-général chef de bataillon sur le champ de bataille de Villelongue, le 5 octobre de la même année, puis colonel le 14 du même mois. Le 24 janvier 1794, le général Rampon fut fait prisonnier de guerre par les Espagnols; mais il revint en France au mois d'août 1795, après la paix de Bâle. Employé à l'armée d'Italie sous le général en chef Buonaparte, il défendit à la tête de 1600 hommes, et avec des circonstances héroïques, la redoute de Monte-Legino, le seul et dernier retranchement de l'avant-garde française que le comte d'Argenteau n'eût point forcé, et, par cette glorieuse résistance, contribua au gain de la bataille de Montenotte, le 12 avril 1796. Le directoire exécutif rendit un hommage public à la valeur et au sang-froid du colonel Rampon, et lui décerna le grade de général de brigade. Il combattit en la même année, à Lonato, Salo, Peschiéra, la Corona et Roveredo, commanda une partie de l'avant-garde au passage de l'Isonso

en 1797, et à la marche dans les Alpes Julieunes, dans la Carinthie, la Styrie et la Carniole. Le 28 janvier 1798, il fit traverser le lac de Genève à la 75ᵉ demi-brigade, et alla s'établir à Lausanne, où se rendit le quartier-général de l'armée française. Après avoir concouru aux opérations militaires dans les cantons de Vaud et de Berne, le général Rampon fut appelé à prendre part à l'expédition d'Égypte. Pendant la bataille des Pyramides, le 21 juillet 1798, ce général, chargé de l'attaque des retranchements et du village d'Embabeh, les enleva au pas de charge et à la baïonnette, et tua ou culbuta dans le Nil environ 4000 Osmanlis (1). Au commencement de 1799, il commanda sa brigade (la 32ᵉ) dans l'expédition en Syrie, et, pendant la bataille du Mont-Thabor, à la tête de ses troupes formées en bataillon carré, il contribua à la défaite de l'armée *dite* des Pachas, dans la plaine de Fouli, le 15 avril. Après la mort du général Bon, (7 mai), il prit le commandement de sa division, et la dirigea sur Tentoura, immédiatement après la levée du siége de Saint-Jean d'Acre, dans toutes les actions duquel le corps du général Rampon s'était fait remarquer. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à la bataille d'Aboukir, livrée le 25 juillet 1799, et combattit à celle d'Héliopolis le 20 mars 1800. Il commanda ensuite le camp retranché pendant le siége d'Alexandrie, et revint en France au mois de novembre 1801, après la capitulation des débris de l'armée française. Ce général, pendant l'occupation de l'Egypte, avait eu le gouvernement du 6ᵉ arrondissement militaire, comprenant les provinces de Damiette et de Manssourah. Ce fut aux nombreux services qu'il avait rendus dans le cours de cette expédition, joints aux titres qu'il s'était acquis à l'estime nationale dans les précédentes campagnes en Italie, qu'il dut l'honneur d'être proposé à la fois, pour une place au sénat conservateur, par le corps-législatif, le tribunat et le premier consul : son admission fut décrétée le 29 décembre 1800. Il devint grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Lors de la troisième coalition formée, en 1805, contre la France, le général Rampon fut chargé de l'organisation et du commandement supérieur des gardes nationales dans les départements de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord et de la Lys. A la première nou-

(1) Deux neveux du général Rampon, (Charles et Jean-Baptiste Rampon), furent cités dans le bulletin de cette journée, pour leur belle conduite à l'affaire d'Embabeh. Tous deux ont été décorés de la croix de l'ordre de Saint-Louis le 11 octobre 1814.

velle du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, en 1809, le comte Rampon se rendit à Anvers, et y forma un camp de défense, dont le maréchal Bernadotte prit ensuite le commandement en chef. Lors de l'invasion de la Hollande, à la suite des désastres de la grande armée à Moscou et à Leipsick, ce général fut de nouveau employé activement à la tête des gardes nationales mobilisées. Les progrès de l'ennemi l'ayant forcé de se jeter dans Gorcum à la fin de 1813, malgré la faiblesse de la garnison et la pénurie de ses moyens de défense, il opposa une résistance longue et vigoureuse, et ne capitula qu'à la dernière extrémité. Il envoya son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, fut créé pair de France le 4 juin 1814, et décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis le 27 du même mois. Ayant siégé à la haute-chambre que Buonaparte avait instituée pendant les *cent-jours*, le comte Rampon fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Celle rendue le 5 mars 1819, l'a rappelé à la pairie, qui a été déclarée personnelle pour lui, avec séance au banc des barons, par autre ordonnance du 25 août 1817. Le comte Rampon a été créé grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825. Il est aussi décoré de l'ordre impérial de la Couronne de Fer.

ARMES : *De gueules, à 3 pyramides d'or, surmontées à senestre d'une redoute d'argent, au-dessus de laquelle est une* M *d'or; au franc canton d'azur, chargé d'un dextrochère d'argent, tenant une épée du même, garnie d'or.* Tenants : deux chevaliers armés de toutes pièces, portant l'un une épée, l'autre une lance. Couronne de comte sur l'écu et couronne de baron sur le manteau.

5 mars 1819 RAPP, (Jean, *comte*), *baron* et *pair*, né à Colmar le 26 avril 1772, s'enrôla dans un régiment de cavalerie le 1^er^ mars 1788, et fit les premières campagnes sur le Rhin, pendant lesquelles il fut blessé quatre fois, et promu au grade de lieutenant dans le 10^e^ régiment de chasseurs. Le général Desaix, ayant eu plusieurs fois l'occasion de remarquer la bravoure de cet officier, le nomma son aide-de-camp. Rapp, après avoir fait en cette qualité les deux campagnes de 1796 et 1797, à l'armée de Rhin et Moselle, accompagna Desaix en Égypte. Il combattit à l'attaque de Sediman le 8 octobre 1798, et s'empara, dans une charge, de quatre pièces de l'artillerie de Mourad-Bey. Ce trait de valeur lui mérita le grade de chef d'escadron; et il obtint de même celui de colonel à la suite d'un combat livré le 3 février 1799, près des ruines de Thèbes, aux Mamelouks de Hassan-Bey, et dans lequel Rapp

avait été grièvement blessé. Il assista à toutes les opérations qui terminèrent la conquête de la Haute-Égypte. La convention d'El-Arisch, signée le 24 janvier 1800, le ramena en France avec le général Desaix. Il était à ses côtés, lorsque ce général fut frappé du coup mortel à Marengo le 14 juin de la même année. Buonaparte choisit alors le colonel Rapp pour l'un de ses aides-de-camp, et le chargea, en 1802, de notifier aux cantons de Berne, de Fribourg, de Schwitz et de Coire, la médiation de la France dans leurs troubles civils, médiation à laquelle ces cantons accédèrent, pour prévenir les résultats d'une intervention armée. Devenu général de brigade le 23 août 1803, puis commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, Rapp commanda à la bataille d'Austerlitz les chasseurs, mameloucks et grenadiers à cheval de la garde, avec le colonel Morland, chargea à plusieurs reprises la garde impériale russe, la mit en déroute, s'empara de son artillerie, et fit de sa main prisonnier de guerre le général-major prince Repnin (1). Ce fait d'armes lui valut le grade de général de division sur le champ de bataille, et le brevet lui en fut donné le 24 décembre 1805. Après avoir séjourné peu de jours au château d'Austerlitz, que Buonaparte lui avait désigné pour se rétablir de ses blessures, il rejoignit le quartier-général, et fut chargé de diverses missions relatives aux opérations militaires: à Gratz, près du général Marmont; à Laybach, près du maréchal Masséna; à Venise, et enfin vers le maréchal Saint-Cyr, dont le corps d'armée marchait sur Naples. Il rejoignit Buonaparte à Munich, et revint avec lui à Paris après le traité de Vienne. Employé dans la campagne contre la Prusse, et toujours attaché à la personne de Napoléon en qualité d'aide-de-camp, le général Rapp poursuivit jusque dans Weimar les débris de l'armée prussienne, à l'issue de la victoire d'Iéna, le 14 octobre 1806, et il eut le bras fracassé d'une balle, le 29 du même mois, en chargeant à la tête d'une division de dragons à la bataille de Golymin (2). Il fut pourvu, jusqu'à son rétablissement, du gouvernement de la place de Thorn. Passé à celui de Dantzick le 2 juin 1807, il

(1) *Voyez* le beau tableau de la *Bataille d'Austerlitz*, peint par Gérard. Le général Rapp y est représenté au moment où, couvert de blessures, le sabre pendant et à moitié cassé, il rend compte à Buonaparte du brillant succès remporté sur l'élite de l'armée ennemie.

(2) « Hé bien, Rapp, lui dit Buonaparte, en le visitant à Varsovie, tu es toujours blessé, et toujours au mauvais bras ? » C'était la neuvième blessure qu'il y avait reçue.

conserva ce gouvernement, avec les pouvoirs militaires les plus étendus, après la paix de Tilsitt, et jusqu'à la rupture avec l'Autriche en 1809. Rapp se distingua à la bataille d'Essling le 22 mai de cette année. Le 10 juin 1810, il reprit son gouvernement de Dantzick, et fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Il accompagna Buonaparte, en 1812, dans l'expédition de Russie, reçut 4 blessures, le 7 septembre, en dirigeant deux divisions à la bataille de la Moskowa, et eut un cheval tué sous lui en contribuant, le 24 octobre, à chasser les Cosaques de Platow du grand quartier-général, établi à Gorodnia, que l'ennemi avait surpris pendant la bataille de Maloiaroslawetz. Lorsque les faibles débris de l'armée française eurent repassé la Bérézina, Rapp reçut l'ordre d'aller se jeter dans la place de Dantzick, qui, dès le mois de janvier 1813, fut investie par l'hetman Platow, et ensuite assiégée en règle par le corps d'armée russe aux ordres du duc de Wurtemberg. Le général Rapp déploya dans la défense de cette place une capacité égale à sa brillante valeur, et ne consentit à capituler, le 29 novembre de la même année, qu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'héroïsme et de l'art (1). Aux termes de cette capitulation, la garnison française, après avoir obtenu les honneurs de la guerre, devait rentrer en France sous la seule condition de ne pas servir jusqu'à son échange; mais cette clause fut violée, et les défenseurs de Dantzick furent conduits à Kiow, dans l'Ukraine. C'est là que Rapp apprit les événements de la restauration. Le 14 juin 1814, il envoya son adhésion aux actes du gouvernement provisoire. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et grand-cordon de la Légion-d'Honneur les 13 et 20 août 1814. Chargé, en mars 1815, du commandement du premier corps d'armée qui devait s'opposer à l'invasion de Buonaparte, la défection des troupes et les progrès rapides de l'usurpation ayant rendu sa mission inutile, il ne résista point aux offres que lui fit l'homme à qui il devait non pas sa gloire, mais sa fortune, et qui, jusqu'à sa chute, l'avait honoré d'une confiance et d'une amitié sans bornes. Il fit partie de la chambre haute créée le 2 juin. Appelé au commande-

(1) On peut voir toutes les circonstances de la belle défense de Dantzick dans le t. XXII, pp. 169 à 185 des *Victoires et Conquêtes des Français*, et dans une Notice fort bien faite sur le général Rapp, par M. de Beauchamp, et insérée t. XXXVII, pp. 98 à 103 *de la Biographie universelle, ancienne et moderne*. Pendant ce siége, Napoléon avait promu le comte Rapp au titre de grand'-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813.

ment en chef de l'armée du Rhin, forte de 18,000 hommes, et chargé de couvrir les frontières de l'Alsace, il dut se replier sur Strasbourg devant 60,000 hommes aux ordres du prince royal de Wurtemberg, avec lequel le général Rapp conclut une suspension d'armes au mois de juillet. Ce fut le prétexte d'une insurrection parmi ses troupes qu'il avait reçu l'ordre de licencier à Strasbourg, et, malgré sa fermeté, il ne put calmer l'effervescence d'une soldatesque à qui de perfides insinuations persuadaient qu'elle était trahie. Rapp se retira en Suisse, où il acheta le château de Wildenstein, en Argovie. Louis XVIII le créa pair de France le 5 mars 1819, et le nomma, le 26 novembre 1820, premier chambellan maître de la garde-robe. Ce prince, connaissant les belles qualités du général Rapp, désirait s'attacher un guerrier qui n'avait dû qu'à son épée, et au caractère le plus franc et le plus honorable, la gloire et la faveur dont il avait été comblé sous le précédent gouvernement. Rapp, jeune encore pour sa patrie, quoique placé par l'opinion publique au rang des meilleurs généraux, ne jouit pas long-temps des dernières récompenses que ses services passés lui avaient méritées. Quelques-unes des nombreuses blessures dont son corps était sillonné s'étant r'ouvertes, il mourut le 8 novembre 1821, à sa terre de Rhenwiller (1). Son fils, Maximilien-Charles-Michel-Maurice-Guillaume-Jean-Théodore, *comte* RAPP, né du mariage qu'il avait contracté avec mademoiselle VANDERBERG, fille de M. Vanderberg, ancien munitionnaire-général, et de Rosalie le Maire, lui a succédé dans ses titres héréditaires. Le général Rapp réunissait à ses décorations françaises les insignes de la Couronne de Fer d'Italie, et les grands'-croix des ordres de la Fidélité de Bade, de Maximilien-Joseph de Bavière, et du Lion-Palatin.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 de gueules, au vol d'argent, surmonté de 3 étoiles du même; au 3 de gueules, au chevalier armé de toutes pièces d'argent, tenant une épée et un bouclier du même, le cheval courant sur une terrasse de sinople; au 4 d'azur, au palmier terrassé de sinople; au crocodile d'argent passant au pied de l'arbre; à senestre un pélican d'argent, tenant en son bec une bisse du même.* Supports : deux sphinx. Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

---

(1) Le comte de Sparre a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs, dans la séance du 27 novembre 1821. (*Voyez* le *Moniteur* du 6 décembre, p. 1643.)

23 décembre 1825. DE RASTIGNAC, (*marquis*), créé officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825, voyez CHAPT.

DE RAUZAN, (*duc*), voyez DE CHASTELLUX.

4 juin 1814. REDON DE BEAUPRÉAU, (Jean-Claude, *comte*), né en 1737, entra, à l'âge de 20 ans, dans l'administration de la marine, sous le ministère du comte de Moras. Après avoir rempli les fonctions de commissaire de la marine dans divers ports de France et des colonies, il fut nommé par Louis XVI, en 1777, sur la proposition de M. de Sartine, contrôleur de la marine à Rochefort. Pendant le ministère de M. le maréchal de Castries, il a été nommé successivement commissaire-général et intendant de la marine à Brest. M. Redon a conservé cette place jusqu'à l'époque de la révolution. Suspect d'attachement et de fidélité envers le gouvernement royal, il fut en butte aux persécutions du régime de la terreur, et incarcéré à Brest, puis à Carhaix, depuis 1793 jusqu'à la fin de 1794. Il fut appelé au ministère de la marine le 6 juillet 1795. L'amiral Truguet le remplaça dans ce département le 5 novembre de la même année. Lors de la formation du conseil-d'état, le 24 décembre 1799, M. Redon fut du nombre des anciens administrateurs que leur expérience et leur adhésion au nouvel ordre de choses produit par la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), y firent appeler; et, comme conseiller-d'état, il fut attaché à la section de la marine. Il devint président du conseil des prises le 4 avril 1800, préfet maritime à Lorient le 20 juillet de la même année, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, sénateur le 5 février 1810, et pair de France le 4 juin 1814. Il est décédé à Paris le 5 février 1815, dans la 77ᵉ année de son âge, laissant cinq enfants, dont l'aîné, le comte Philippe *Redon de Beaupréau*, a été nommé successivement auditeur au conseil-d'état, section de la marine, le 15 juillet 1806, chef de l'administration de la marine au port de Lorient le 22 février 1809, maître des requêtes honoraire et membre de la Légion-d'Honneur les 5 et 11 juillet 1814, commissaire-général-ordonnateur de la marine à Lorient le 29 novembre 1815, intendant de la marine à Toulon, puis à Brest, les 9 juillet et 12 novembre 1817, et enfin commandeur de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825. Il est aussi décoré de l'ordre de Saint-Louis; et, depuis la réorganisation de la marine, il est préfet maritime du premier arrondissement (Lorient).

La pairie du comte Jean-Claude Redon de Beaupréau s'est éteinte en sa personne.

ARMES : *Ecartelé, au 1 échiqueté d'or et d'azur; au 2 d'argent, à l'ancre de sable; au 3 de sable, à la tour d'argent; au 4 d'azur, à l'étoile d'argent.*

DE REGGIO, (*duc*), voyez OUDINOT. 4 juin 1814.

REGNIER, *duc* DE MASSA, (Nicolas-François-Sylvestre), fils de Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa, ministre de la justice sous le gouvernement impérial, mort à Paris le 24 juin 1814 (1), fut connu du vivant de son père sous le titre de *comte de Gronau*, seigneurie prussienne, médiatisée. Il a été nommé successivement auditeur au conseil-d'état, attaché au ministère de la justice, le 13 août 1803, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Salins le 19 octobre 1808, secrétaire-général du conseil du sceau des titres le 16 septembre 1810, et préfet du département de l'Oise le 30 septembre 1813. Maintenu dans ce poste par Louis XVIII, en 1814, le comte de Gronau employa tous ses soins et tout son crédit à affermir ses administrés dans les sentiments qu'ils avaient manifestés pour la dynastie légitime; et, lorsque Buonaparte, dans sa funeste apparition des *cent-jours*, l'eut invité à continuer ses fonctions, il s'y refusa, et donna sa démission. Au second retour du roi, en juillet 1815, le duc de Massa fut appelé à la préfecture du Cher, dans laquelle il fut remplacé le 2 février 1816, sur sa démission, par M. de Villeneuve-Villeneuve. Le 10 juillet de la même année, Louis XVIII l'a créé pair de France sous le titre ducal de Massa, que portait son père, et ses lettres d'institution de pairie héréditaire ont été registrées à la chambre haute et à la cour royale de Paris les 15 janvier et 2 mai 1818. Le duc de Massa a été créé officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Il a épousé N..... MACDONALD, fille aînée de Jacques-Étienne-Joseph-Alexandre Macdonald, duc de Tarente, pair et maréchal de France. 10 juillet 1816.

ARMES : *D'hermine, à la fasce de sable, chargée de trois alérions d'or.*

REILLE, (Honoré-Charles-Michel-Joseph, *comte*), *baron* et *pair*, est né à Antibes, en Provence, le 1er septembre 1775. Entré au service en 1792, comme sous-lieutenant au 94e régiment d'infanterie, il fit les

(1) *Voyez* le t. XXVII, p. 257 *de la Biographie universelle, ancienne et moderne.*

deux premières campagnes en Belgique, et celle du siége et de la réduction de Toulon. A cette époque, Reille était lieutenant d'infanterie et aide-de-camp du général Masséna, qu'il suivit à l'armée d'Italie en 1794. Il se trouva en la même année aux combats et à la prise de Saorgio ; se fit remarquer dans une charge à la bataille de Loano le 23 novembre 1795 ; fut blessé dans l'une des nombreuses actions engagées sur Brenta, et cité dans les rapports de l'armée française parmi ceux qui se distinguèrent particulièrement au passage du pont de Lodi le 10 mai 1796 ; se trouva, le 8 septembre, à la bataille de Bassano, à Caldiero, puis au pont d'Arcole les 15, 16 et 17 novembre, enfin à la bataille de Rivoli et à la prise de la Corona les 12 et 15 janvier 1797. Les grades de capitaine et de chef d'escadron lui furent accordés dans ces deux dernières campagnes. Après la rupture du traité de Campo-Formio, Reille, promu au grade d'adjudant-général, suivit le général Masséna à l'armée d'Helvétie. Il fut chargé de reconnaître toute la ligne du Rhin, depuis les Grisons jusqu'au lac de Constance ; se trouva, les 7 et 22 mars 1799, au combat de Coire, et à l'infructueuse et sanglante attaque des retranchements de Feldkirch, ainsi qu'à la défense des défilés de Lucisterg, forcés par le général Hotze le 14 mai suivant, et à celle du camp retranché de Zurich, le 2 juin de la même année. Au passage de la Limmat à Dietikon, le 25 septembre, l'adjudant-général Reille fut l'un des premiers qui franchirent cette rivière et qui pénétrèrent dans Zurich après la sanglante bataille livrée aux Russes sous les murs de cette place. Il assista aux divers combats livrés à Soworow dans le Muttenthal. Au mois de janvier 1800, Masséna étant passé au commandement en chef de l'armée d'Italie, l'adjudant-général Reille fut chargé de reconnaître les positions qu'occupait cette armée depuis Nice jusqu'au Mont-Cenis. Porteur d'une mission pour le premier consul, il revint à l'armée, alors retirée dans le pays de Gênes, avec les instructions du gouvernement sur les opérations de la campagne, et la promesse d'un prompt secours que Masséna ne reçut point. Le 11 mai, Reille commanda la colonne de droite du corps de Miollis à l'attaque du Monte-Faccio. A celle du Monte-Cretto, le 13, il remplaça le général Spital, blessé et abattu sous son cheval en excitant ses troupes par son exemple. Reille donna dans cette journée des preuves de sang-froid et de valeur. Après le traité d'évacuation du pays de Gênes, signé le 4 juin, il revint en France avec Masséna. Employé sous le général Murat, en 1801, dans l'expédition contre le royaume de Naples, il commanda

à Florence, fut ensuite nommé chef d'état-major d'une armée d'observation, et sous-chef de l'état-major-général de toutes les troupes françaises en Italie. En 1803, il fut employé au camp de Boulogne comme général de brigade, et, peu de temps après, chargé d'une mission militaire en Bavière, en Autriche, à Vérone et à Milan. A son retour, on lui confia l'inspection des troupes revenues de Saint-Domingue, à Nantes, à la Rochelle, aux Sables d'Olonne, à Bordeaux, à Bayonne et à Pau. En 1805, le général Reille commanda en second, sous le général Lauriston, les troupes embarquées à Toulon sur l'escadre de l'amiral Villeneuve. Il se trouva au combat du cap Finistère; et, au retour des débris de l'armée navale combinée de France et d'Espagne, dans la baie de Cadix, il eut ordre de débarquer et de rejoindre la grande armée en Allemagne. Après avoir commandé pendant quelque temps dans la Haute-Autriche, il fut mis à la tête d'une brigade du 5e corps qu'il commanda aux batailles d'Iéna et de Pultusk les 14 octobre et 26 décembre 1806. Quatre jours après cette dernière victoire, à laquelle sa brigade avait particulièrement contribué, Reille fut promu au grade de général divisionnaire, puis nommé chef de l'état-major du maréchal Lannes. Sa belle conduite à l'attaque d'Ostrolenka, le 16 mars 1807, le fit choisir par Buonaparte pour l'un de ses aides-de-camp. Il assista en cette qualité, le 14 juin, à la bataille de Friedland, et signa, le 8 septembre suivant, comme chef d'état-major de l'armée du maréchal Brune, qui s'était emparé de Stralsund, la capitulation en vertu de laquelle l'armée suédoise, aux ordres du baron de Toll, évacua l'île de Rugen. Après la paix de Tilsitt, le général Reille fut nommé commissaire extraordinaire en Toscane, d'où il se rendit, en 1808, en Catalogne (1). Il y prit le commandement d'une division du corps d'armée du général Saint-Cyr, et concourut à la levée du siége de Figuières, sans néanmoins avoir pu jusqu'alors dissiper les rassemblements de miquelets dont les sanglantes incursions portaient la terreur jusque sur les frontières de la France. Sa division et celle du général Pino, chargées du siége de Roses, s'emparèrent de cette importante place le 5 décembre 1808, et la garnison espagnole, forte de 3000 hommes, fut conduite en France. Le général Reille occupa cette ville et celle de Figuières. Informé qu'un corps de

(1) Le général Reille se trouvait à Bayonne, près de Buonaparte, lors des évènements qui amenèrent l'abdication du roi Ferdinand VII, le 6 mai 1808, et il fut momentanément gouverneur du palais du roi Charles IV.

10,000 Espagnols s'avançait sur la frontière, il le prévint par une marche habile, le harcela de toutes parts, et le força à battre en retraite et à se retirer dans les murs de Gironne. Appelé au commandement d'une division à la grande armée, il se distingua, le 6 juillet 1809, à la bataille de Wagram, à la tête des fusiliers et des tirailleurs de la garde. Il passa ensuite en Zélande, avec l'armée destinée à chasser les Anglais, débarqués dans l'île de Walcheren. Cette expédition terminée, le général Reille reçut l'ordre de repasser en Espagne, avec le titre de gouverneur civil et militaire de la Navarre. Le 14 juin 1811, il battit et mit dans une déroute complète, à Sanguesa, le fameux chef de guérillas Mina, qui laissa plus de 600 des siens sur le champ de bataille. Il conduisit ensuite ses troupes au siége de Valence ; et, le 26 décembre, à la tête de sa division, de celle du général Servoli et de la brigade du général Bourke, il contribua puissamment au succès de l'attaque et à la déroute de l'armée de Blacke sous les murs de cette place, qui tomba au pouvoir des Français. Le général Reille alla ensuite commander dans le royaume d'Aragon et en Catalogne jusqu'à la fin de l'année 1812, époque à laquelle il fut nommé au commandement de l'armée de Portugal, forte de 30,000 hommes. Il fut compris, le 3 avril 1813, dans la promotion des grands'-croix de l'ordre de la Réunion. Le 21 juin suivant, il commanda deux divisions à la bataille de Vittoria, où par ses efforts il arrêta long-temps les progrès de l'ennemi. Dès que le duc de Dalmatie eut pris le commandement de l'armée française des Pyrénées, à Bayonne, ce maréchal en confia l'aile droite au général Reille, dont l'expérience et la valeur avaient été si souvent et si utilement éprouvées. Reille la commanda, le 27 juillet, à la bataille de Cubiry, à la suite de laquelle le duc de Dalmatie opéra sa retraite. Il combattit sur la Bidassoa le 31 août; à Saint-Jean de Luz, sur la Nive, et à la bataille de Saint-Pierre d'Irube les 18 novembre, et 10 et 13 décembre 1813; enfin aux batailles d'Orthez et de Toulouse les 27 février et 10 avril 1814. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et grand-officier de la Légion-d'Honneur les 27 juin et 27 juillet de la même année, et signa, le 10 septembre suivant, le contrat de son mariage avec Victorine Masséna, fille du maréchal prince d'Essling. Au retour de Buonaparte, le comte Reille accepta le commandement du 2e corps de l'armée d'observation sur la frontière du Nord, et il fut compris, le 2 juin, dans la nouvelle chambre des Pairs. Le 16, il prit part au sanglant combat des Quatre-Bras, et, le 18, il eut deux chevaux blessés sous lui

à la désastreuse bataille de Waterloo. Après la retraite des débris de la grande armée, le comte Reille couvrit Paris avec sa division, qui fut comprise dans le licenciement général effectué sur la Loire. Il avait été créé grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 14 février 1815, et antérieurement il avait reçu les décorations de commandeur de l'ordre du Mérite militaire de Bavière, et de chevalier de l'ordre des Séraphins de Suède, de Saint-Henri de Saxe, et de la Couronne de Fer. Louis XVIII l'a élevé à la pairie le 5 mars 1819, et l'a nommé gentilhomme de sa chambre le 26 novembre 1820.

ARMES : *De sinople, au centaure d'or, décochant une flèche avec un arc tendu du même.* Supports : deux centaures. Couronne de comte sur l'écu et couronne de baron sur le manteau.

DE REVEL, (*prince*), voyez DE BROGLIE.

RICARD, (Étienne-Pierre-Sylvestre, *comte*), né le 13 décembre 1771, entra au service comme sous-lieutenant le 15 septembre 1791. Il fit avec distinction les premières campagnes, et passa rapidement par les premiers grades jusqu'à celui d'adjudant-commandant, auquel il fut promu à l'armée d'Italie, le 31 décembre 1800, six jours après la bataille de Pozzolo. Il remplissait depuis quelques années les fonctions d'aide-de-camp du général Soult. Il devint général de brigade le 13 novembre 1806, et commandant de la Légion-d'Honneur le 7 juillet 1807, et fut autorisé, le 16 avril 1808, à porter la décoration de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. Après avoir fait d'une manière distinguée la campagne de 1809 contre l'Autriche, le général Ricard passa en Espagne l'année suivante, et en fut rappelé, en 1812, pour commander une brigade dans l'expédition de Russie. Le 4 juillet, il marcha sur Ponievicj et sur Baousk, sauva les magasins de Ponuwicz le 6, à la tête d'un détachement des hussards prussiens de la Mort, et fit 160 prisonniers ; enfin il occupa Dunabourg le 1^er^ août, après en avoir chassé les Russes, qui, en évacuant cette place, lui abandonnèrent 20 pièces de canon et 40 milliers de poudre. Créé lieutenant-général le 10 septembre de la même année 1812, en considération de sa belle conduite à la bataille de la Moskowa, le comte Ricard fut mis à la tête d'une division du premier corps de la grande armée, et rendit d'importants services pendant la funeste retraite de Moscou. Le 18 novembre, sa division, formant l'avant-garde, se trouva en présence de l'armée ennemie. Animée par une courte et énergique allocution du général Ricard, elle enfonça

17 août 1815.

et culbuta jusqu'à trois fois la première ligne des Russes, malgré le feu de mitraille de 50 pièces de canon placées dans une position avantageuse. Le prince Kutusow, dans son rapport à l'empereur Alexandre, ne put refuser un tribut d'admiration à cette conduite d'une poignée de braves réduits aux extrémités les plus cruelles. Le général Ricard et ses deux généraux de brigade Barbanègre et Dufour furent blessés dans cette attaque. Dans la campagne de 1813, il eut sous son commandement la 4e division du 3e corps de la grande armée, sous le prince de la Moskowa. Le 2 mai, il contribua au gain de la bataille de Lutzen, en reprenant sur les Prussiens le village de Kaya, et en résistant pendant long-temps aux efforts que fit le comte de Wittgenstein pour ressaisir cette position importante qu'il considérait comme la clef du champ de bataille, et qui en devint le point décisif, par la défaite de l'armée ennemie. Le comte Ricard fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 10 août suivant. Il finit la campagne en Allemagne, fit la suivante en France, et se trouva à presque toutes les affaires, notamment à celles de la Rothière, de Champ-Aubert, de Montmirail et de Vaux-Champs, les 1er, 10, 11 et 12 février 1813, et à celle de Neuilly-Saint-Front, à la reprise de Reims, au combat de Fère-Champenoise, et à la bataille de Paris les 3, 12, 25 et 30 mars. La chute de Buonaparte ayant ramené la paix et les Bourbons, le comte Ricard fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 2 juin 1814, et appelé au commandement de la 10e division militaire (Toulouse). Sa conduite pendant les *cent-jours* lui a mérité l'honneur d'être élevé à la pairie le 17 août 1815. Il est devenu successivement conseiller-d'état attaché à la section de la guerre le 19 avril 1817, lieutenant-général attaché au corps royal d'état-major le 6 mai 1818, membre du comité de la guerre le 9 janvier 1822, grand'-croix de la Légion-d'Honneur le 2 octobre 1823, et grand'-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne en la même année, à la suite de la campagne d'Espagne, pendant laquelle le comte Ricard a commandé une division du 2e corps de réserve.

ARMES : *Coupé, au 1er parti d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; et d'or, au lion d'azur, adextré en chef d'une étoile du même; au 2 d'azur, à un trophée de sept étendarts d'argent, de gueules et de sable.* Supports : à dextre un lévrier; à senestre un léopard lionné et couronné d'une couronne de comte. Devise : A LA VIE ET A LA MORT.

4 juin 1814. DE RICHEBOURG, (*comte*), voyez PORCHER DE LISSONNAY.

DE RICHELIEU, (*duc*), voyez DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU. 4 juin 1814.

DE RIEL, *comte*, puis *marquis* DE BEURNONVILLE, (Pierre), né à Champignolle, arrondissement de Bar-sur-Aube, le 10 mai 1752, avait été destiné par sa famille à l'état ecclésiastique; mais, entraîné par son penchant pour les armes, il se fit admettre, en 1766, parmi les surnuméraires de la compagnie des gendarmes de la Reine, d'où il passa sous-lieutenant dans le régiment de l'Ile-de-France en 1775. Il y remplit successivement les fonctions de sous-aide-major-capitaine et d'aide-major, commandant la place de Saint-Denis (île Bourbon), et les milices de la colonie, enfin le grade de major, et fut blessé deux fois dans trois campagnes qu'il fit sous le bailli de Suffren, de 1779 à 1781. Après avoir commandé pendant quelque temps encore les milices de l'île Bourbon, une injustice le força de repasser en France, où elle fut réparée par la croix de l'ordre de Saint-Louis, et par le grade de colonel-lieutenant de la compagnie suisse de la garde ordinaire de Mgr le comte d'Artois (aujourd'hui S. M. Charles X). La guerre ayant éclaté en 1792, Beurnonville fut appelé par le maréchal Luckner pour remplir auprès de lui les fonctions d'aide-de-camp-colonel; et, le 13 mai de la même année, le roi l'éleva au grade de maréchal-de-camp. Créé lieutenant-général le 22 août suivant, pour sa belle conduite en avant du camp de Maulde, il fut employé avec ce grade à l'armée de Dumourier, et commanda, le 20 septembre, à la bataille de Valmy, un corps de 4,000 hommes, avec lequel il contint et repoussa constamment les efforts que fit le comte de Clerfayt pour entamer la droite de l'armée française. L'activité incroyable du général Beurnonville dans cette action décisive, lui fit donner par ses soldats le surnom d'*Ajax français*. Ce général conduisit l'armée du Nord au secours de Lille, dont il fit lever le siége, et ensuite dirigea l'avant-garde de Dumourier, lorsque celui-ci entreprit l'invasion de la Belgique. Il s'empara de 5 pièces de canon sur les Autrichiens à la bataille de Jemmapes le 6 novembre. Trois jours après, il remplaça le général Kellermann dans le commandement en chef de l'armée de la Moselle. Il attaqua sans succès le camp retranché de la Montagne Verte le 5 décembre; enleva à la baïonnette le village de Pellingen, et les hauteurs de Wavren et de Harum les 13, 14 et 15 du même mois, et soumit tout le territoire situé entre la Sarre et la Moselle. Appelé au ministère de la guerre, le 4 février 1793, le 4 juin 1814.

général Beurnonville, qui désirait prendre une part active aux événements militaires, se démit presqu'aussitôt de ce département; mais il en accepta de nouveau le portefeuille le 4 mars suivant. Son ministère fut signalé par d'importantes améliorations, par les nombreux renforts qu'il dirigea dans peu de mois sur la frontière, et par la célérité avec laquelle il pourvut à l'approvisionnement et à l'état de défense des places fortes. Désigné par la convention nationale pour aller réorganiser l'armée française en Belgique, après la perte de la bataille de Neerwinde, il fut accompagné dans cette mission par les commissaires chargés d'arrêter Dumourier dans son camp, à Saint-Amand. Mais celui-ci, informé par des avis secrets qu'on en voulait à sa tête, constitua prisonniers le général Beurnonville et les quatre commissaires, et les livra comme otages au général Clerfayt. Beurnonville subit une longue et dure captivité à Olmutz jusqu'au 3 novembre 1795. Le 27 décembre suivant, il eut l'honneur d'être échangé à Bâle contre S. A. R. Madame (aujourd'hui madame la Dauphine). A son retour en France, il fut nommé général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il réorganisa, et où, par ses soins et quelques exemples d'une juste sévérité, il parvint à rétablir l'ordre et la discipline. Il repoussa toutes les attaques de l'armée autrichienne, et, dirigeant ensuite quelques opérations sur le Rhin, il força à la retraite un corps ennemi de 10,000 hommes. Moreau ayant obtenu le commandement en chef des trois armées réunies du Nord, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, Beurnonville fut placé à la tête de la première, forte d'environ 40,000 hommes, et destinée, comme réserve, à couvrir les opérations des deux autres. Le 28 septembre 1796, il remplaça le général Jourdan dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, et seconda les opérations de la célèbre retraite du général Moreau. Au mois d'avril 1797, Beurnonville, dont la santé était considérablement altérée, fut remplacé par le général Hoche, et il se retira alors dans ses foyers. Après la journée du 18 fructidor an v (4 septembre 1797), il fut chargé du commandement en chef de l'armée française de Hollande; mais il s'en démit deux mois après. On le chargea, en 1798, de l'inspection générale des frontières et de leur mise en état de défense. Aussitôt après l'établissement du gouvernement consulaire (novembre 1799), il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin, où, pendant un séjour de 2 ans, il rendit sa mission remarquable par son esprit de conciliation et son habileté. Beurnonville passa ensuite à Madrid avec le titre d'ambassa-

deur. Il devint grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, sénateur au mois de février 1805, puis comte de l'Empire. Après la déchéance de Buonaparte, le comte de Beurnonville fut choisi pour l'un des membres du gouvernement provisoire. Louis XVIII le nomma ministre-d'état, pair de France et grand'-croix de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur les 4 juin et 22 juillet 1814. Il accompagna le roi à Gand pendant les *cent-jours*. Cet acte de fidélité à la cause légitime le fit mettre hors la loi, et fit sequestrer ses biens par Buonaparte. Le 26 juillet 1815, il fut nommé par le roi pour présider le collége électoral de la Moselle; puis, le 19 septembre, il fut compris au nombre des membres du conseil privé. Louis XVIII le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis et l'éleva à la dignité de maréchal de France les 3 mai et 3 juillet 1816, et, par ordonnance du 31 août 1817, lui conféra le titre de *marquis*. Le maréchal de Beurnonville fut encore nommé chevalier-commandeur des ordres du Roi le 30 septembre 1820. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. VIII, pp. 485 à 492.) Il mourut le 23 avril de l'année suivante (1), sans laisser d'enfants, ni d'un premier mariage qu'il avait contracté dans l'Inde, ni de sa seconde femme, mademoiselle DE DURFORT, fille de Félicité-Jean-Louis-Étienne, comte de Durfort, décédé ambassadeur de France à Venise, et d'Armande-Jeanne-Claude de Béthune. La maréchale de Beurnonville s'est remariée, en 1825, avec N...., baron de Fremiot.

DE RIEL, *baron* DE BEURNONVILLE, (Étienne), neveu du maréchal, nommé successivement colonel du 19e régiment d'infanterie légère en 1812, colonel du régiment du Roi, infanterie légère, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis les 20 mai et 13 août 1814, colonel du 6e régiment d'infanterie de la garde royale le 6 septembre 1815, maréchal-de-camp le 7 novembre 1816, et commandeur de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820, a été appelé à succéder à la pairie du marquis de Beurnonville, son oncle, pour la posséder héréditairement au titre de *baron* par ordonnance royale du 24 avril 1821. Il est aide-de-camp de Mgr le Dauphin.

ARMES : *D'azur, au lion couronné d'or, lampassé, armé et couronné de gueules,*

(1) Le maréchal Macdonald, duc de Tarente, a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs le 12 juin 1821. (Voyez le *Moniteur* du 3 juillet de cette année, pp. 976, 977.)

ayant la queue fourchée et passée en sautoir, et tenant une épée d'argent, garnie d'or. Tenants : deux sauvages appuyés sur leurs massues.

4 juin 1814. DE RIGAUD, *comte* DE VAUDREUIL, (Joseph-Hyacinthe-François de Paule), né à Saint-Domingue le 2 mars 1740, fils de Joseph-Hyacinthe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur et commandant en chef des îles françaises sous le vent de l'Amérique, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie-Claire-Françoise Guyot de la Mirande, fut nommé successivement guidon des gendarmes de Berry le 3 mai 1759, enseigne des gendarmes d'Aquitaine le 4 avril 1760, sous-lieutenant des chevau-légers d'Orléans le 20 février 1761, puis des gendarmes écossais en 1764, et fit avec beaucoup de distinction la guerre de *sept-ans* en qualité d'aide-de-camp du maréchal prince de Soubise. Le comte de Vaudreuil, devenu mestre-de-camp-lieutenant du régiment Dauphin, dragons, en 1770, avait reçu le brevet de brigadier le 3 janvier de cette année. Le 1^er^ mars 1780, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, puis reçu chevalier des ordres du Roi le 1^er^ janvier 1784. Honoré, par ses brillantes qualités, de la confiance et de l'attachement de Mgr le comte d'Artois, il sortit de France avec ce prince en juillet 1789, et il n'est rentré qu'avec le roi, en 1814. S. M. l'a créé pair de France et lieutenant-général de ses armées les 4 juin et 9 septembre 1814, et l'a pourvu du gouvernement du Louvre. Le comte de Vaudreuil est décédé à Paris, le 17 janvier 1817 (1). Il était académicien libre de la classe des beaux-arts de l'Institut, et avait été nommé, en 1780, à la charge de grand-fauconnier de France. Il a laissé un fils, héritier de sa pairie, ancien capitaine des lanciers de la garde royale, nommé gentilhomme d'honneur de S. A. R. *Monsieur* le 13 janvier 1818, puis gentilhomme honoraire de la chambre du Roi le 26 septembre 1824.

La maison de Rigaud de Vaudreuil, dont le nom a brillé avec tant d'éclat dans nos fastes maritimes, sous les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, est l'une des plus illustres et des plus anciennes du Languedoc. Elle possède depuis plus de 600 ans la terre et baronnie de Vaudreuil, au diocèse de Lavaur, et figure dans les chartes depuis le milieu du onzième siècle. Dans le siècle suivant, l'un de

(1) M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs le 9 décembre 1817. (Voyez le *Moniteur* du 11 de ce mois, p. 1361.)

ses membres était chevalier de l'ordre du Temple, et en cette qualité il reçut chevalier du même ordre, en 1130, Raimond-Bérenger, comte de Provence. Plusieurs branches de cette maison subsistent encore en Languedoc et en Saintonge, indépendamment de celle qui est en possession de la pairie. Sa généalogie est insérée avec beaucoup de développements et d'exactitude dans le sixième registre de l'*Armorial-général de France*, in-fol. 1768, par Louis-Pierre d'Hozier (1).

ARMES : *D'argent, au lion couronné de gueules* (2).

DE RIQUET, *marquis* DE CARAMAN, (Victor-Louis-Charles), fils aîné de Victor-Maurice, comte de Caraman, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant en chef en Provence, en 1789, mort à Paris le 24 janvier 1807, à son retour d'émigration, et de Marie-Anne-Gabrielle- 17 août 1815.

(1) Il y a dans cet article, d'ailleurs plein de recherches, deux citations qui annoncent peu de critique. La première est tirée de Borel, auteur des *Antiquités de Castres*, qui cite un abbé Rigaud, vivant en 879, sous Louis-le-Bègue, comme appartenant à la noble famille des Rigaud. M. d'Hozier ignorait-il qu'à cette époque il n'y avait que des noms de baptême, et que cet abbé s'appelait Rigaud, comme son prédécesseur Pierre ou Jean ? Il est vrai que le nom de la maison de Vaudreuil est également patronimique ; mais il n'est pas présumable qu'elle le tienne d'un abbé. La seconde citation est ce prétendu vieil adage de la province de Languedoc :

Les Hunauds, les Levis et les Rigauds
Ont chassé les Visigoths ;
Les Lévis, les Rigauds et les Voisins
Ont chassé les Sarrasins.

Les Visigoths, dont la puissance dans les Gaules a cessé en 531, et dont l'empire en Espagne a été anéanti par les Sarrasins en 711, sont ici pour la rime ; mais l'ancienneté de la maison de Rigaud et le rang qu'elle a toujours tenu dans sa province sont une présomption qu'elle n'a pas dû rester étrangère aux événements qui ont amené l'expulsion des Sarrasins de la Septimanie, en 1018. A l'égard des maisons de Lévis et de Voisins, originaires de l'Ile de France, comme elles ne se sont établies en Languedoc qu'à la suite de la croisade contre les Albigeois, en 1214, un semblable anachronisme était plus que suffisant pour passer au moins sous silence un dicton qui nécessairement n'a pas eu l'origine et l'autorité qu'on lui donne, en le présentant comme la tradition d'une province qui doit connaître sa chronologie et son histoire.

(2) Cette maison a long-temps ajouté : 8 *écussons de gueules, chargés chacun d'une fasce d'argent, et posés en orle.*

Josèphe-Françoise-Xavier d'Alsace de Hennin-Liétard, princesse de Chimay et du Saint-Empire, est né le 24 décembre 1762. Émigré en 1791, il a rempli diverses missions diplomatiques pour le roi et les princes français, en Allemagne et en Russie. Louis XVIII la créé maréchal-de-camp le 4 juin 1814. Au mois de septembre suivant, S. M. l'a nommé son ambassadeur à Berlin, et l'a appelé à la pairie le 17 août 1815. Le marquis de Caraman fut nommé à l'ambassade de Vienne, le 2 mars 1816. Le 29 juin de cette année, le roi de Prusse, par une lettre datée de Charlottembourg, et exprimant dans les termes les plus honorables l'estime que ce prince avait pour les qualités privées et les talents du marquis de Caraman, lui conféra la grand'-croix de son ordre royal de l'Aigle rouge (1). Il assista au congrès de Carlsbad, en 1817 et 1818, et, dans cette dernière année, il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne. Louis XVIII l'a créé lieutenant-général de ses armées et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 septembre 1820. Il a été présent au congrès de Layhach, en 1821, et a reçu, aux mois de juin et d'août de cette année, les grands'-croix des ordres de Saint-Etienne de Hongrie, de Saint-Ferdinand et du Mérite des Deux-Siciles. Comme plénipotentiaire de la cour de France, le marquis de Caraman a assisté aux congrès de Vienne et de Vérone, en 1822. Il remplit encore de nos jours l'ambassade de Vienne. Il a épousé, par contrat passé devant Brichard, notaire à Paris, les 29 et 30 juin et 1er juillet 1785, Joséphine-Léopoldine-Guislaine DE MÉRODE, décédée le 12 février 1824, fille de Philippe-Maximilien-Matthias-Werner, comte de Mérode et du Saint-Empire, marquis de Westerloo, grand d'Espagne de la première classe, et de Marie-Joséphine, comtesse de Lannoy et du Saint-Empire. De ce mariage sont issus :

1°. Victor-Marie-Joseph-Louis, dont l'article suit ;

2°. Georges-Joseph-Victor de Riquet, comte *Georges de Caraman*, nommé secrétaire de la légation française à la Haye au mois de juillet 1815, puis premier secrétaire d'ambassade à Londres en juillet 1816. Le comte Georges de Caraman a fait partie, en 1818, de l'ambassade française à Aix-la-Chapelle. Présenté à Louis XVIII par le marquis de Caraman, son père, le 15 octobre de cette année,

(1) La lettre de S. M. prussienne au marquis de Caraman est imprimée dans le t. IV de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, généalogie de la maison DE RIQUET DE CARAMAN, p. 36. Nous renvoyons le lecteur à ce volume pour l'origine et les illustrations de cette maison, afin de ne pas nous répéter dans cette Notice.

S. M. le décora de sa main de la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur. Au mois d'octobre 1819, il a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le roi de Wurtemberg, à Stuttgard, où il remplit encore cette mission. Il a été créé officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825. Il a épousé, le 11 juillet 1822, mademoiselle *de Grenonville*;

3°. Adolphe-Frédéric-Joseph-Marie-Victor de Riquet, comte *Adolphe de Caraman*, non marié;

4°. Auguste-Charlotte-Louise de Riquet de Caraman, mariée, le 28 octobre 1817, avec Emmanuel-Louis-Marie *de Guignard*, vicomte de Saint-Priest, maréchal des camps et armées du roi, premier tranchant et cornette blanche de la couronne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc.

Victor-Marie-Joseph-Louis DE RIQUET, comte *Victor de Caraman*, a fait avec distinction les campagnes de Prusse et de Hollande, comme officier d'artillerie. Devenu capitaine d'ordonnance, il se fit remarquer au combat et à la bataille de Craone, les 6 et 7 mars 1814. Louis XVIII l'a nommé lieutenant-colonel de l'artillerie de la garde et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le comte Victor de Caraman est aujourd'hui colonel du régiment d'artillerie à cheval de la garde royale, et commandeur de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, de la promotion du 1er mai 1821. Il a épousé, par contrat passé devant Moisant, notaire à Paris, le 14 mai 1810, Marie-Anne-Gabrielle-Joséphine-Françoise DE RIQUET DE CARAMAN, sa cousine-germaine, fille de Maurice-Gabriel-Joseph de Riquet, comte Maurice de Caraman, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur-général de cavalerie, commandeur des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, membre de la chambre des députés, etc., et d'Antoinette-Elisabeth-Rose-Joséphine Hugues de la Garde. De ce mariage sont nés:

1°. Victor-Antoine-Charles de Riquet de Caraman;

2°. Rosalie-Marie-Joséphine de Riquet de Caraman.

ARMES: *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys du même, défaillante à dextre, et florencée d'argent, et en pointe de trois roses du même*, qui est DE RIQUET DE CARAMAN; *aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'or*, qui est D'ALSACE. Couronne princière sur l'écu, et couronne de marquis sur le manteau. Tenants: deux anges. Devise: JUVAT PIETAS.

DE RIVIÈRE, (Charles-François *marquis*, puis *duc*), issu d'une noble et ancienne famille établie en Bourbonnais dès l'année 1407, et petit-fils du vicomte de Rivière de Riffardeau, officier au régiment Royal-la-Marine en 1745, puis aide-de-camp du prince de Carignan en 1748, 7 août 1815.

naquit à la Ferté-sur-Cher en 1765 (1). Entré pensionnaire à l'école militaire en 1778, il en sortit en 1780, pour passer officier dans le régiment des gardes françaises. Il suivit les princes en émigration, et eut l'honneur d'être chargé par LL. AA. RR. de diverses missions qui le ramenèrent plusieurs fois en France. M. de Rivière les remplit avec autant de zèle que de bonheur, malgré la peine de mort qu'il encourait et comme émigré, et comme agent des princes. Après avoir rejoint l'armée de LL. AA. RR., et avoir fait la campagne de 1792, il fut nommé colonel par S. M. Louis XVIII, puis, en 1795, aide-de-camp de *Monsieur*, comte d'Artois, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. En la même année 1795, le marquis de Rivière se rendit à Belleville, au camp de Charette, à l'effet de concerter avec ce général royaliste les mesures à prendre pour seconder le débarquement que *Monsieur*, comte d'Artois, voulait effectuer sur les côtes de la Bretagne. Le marquis de Rivière essaya en même tems de réconcilier Stofflet avec Charette, et il remit à ces deux chefs les brevets et décorations que leur envoyait S. A. R. au nom de Louis XVIII. Après être retourné en Angleterre et avoir rendu compte au roi de sa mission, il s'embarqua avec *Monsieur* pour une expédition dont le résultat fut l'occupation momentanée de l'île Dieu. Il eut ordre, lorsque ce prince retourna en Angleterre, de rester dans la Vendée, d'où il ne revint à Londres qu'au mois de novembre 1795, avec des dépêches de Charette, et après avoir échappé à de nombreux dangers. Au mois de janvier 1804, le marquis de Rivière s'associa au général Pichegru, à Georges Cadoudal et à trente-deux autres royalistes dévoués qui passèrent en France avec le dessein de renverser le gouvernement consulaire pour rétablir celui des Bourbons. Cette conjuration ayant été découverte, le marquis de Rivière fut arrêté le même jour que MM. Jules de Polignac et du Pré de Saint-Maur, et condamné à la peine de mort le 10 juin de la même année (2). Cependant sa

(1) Le duc de Rivière a eu trois sœurs, l'aînée, mademoiselle de Rivière de Riffardeau, dame du marquisat de Paudy, non mariée ; la seconde, épouse du marquis *du Chesneau*, officier au régiment des gardes-françaises; et la troisième, épouse de M. *du Pré de Saint-Maur*, fils de l'ancien intendant de Bordeaux.

(2) On avait trouvé, suspendu sur la poitrine du marquis de Rivière, un portrait de S. A. R. *Monsieur*, comte d'Artois. Interrogé sur ce gage précieux de la confiance et de l'attachement du prince, M. de Rivière déclara hautement le reconnaître, et souhaita aux descendants de celui qui gouvernait alors la France, s'ils tombaient un jour dans le malheur, des serviteurs aussi dévoués qu'il avait juré de l'être à la dynastie des Bourbons.

famille obtint sa grâce par l'intercession de l'épouse du premier consul, et la peine de mort fut commuée en celle de la déportation, après une détention préalable de quatre ans dans le fort de Joux, en Franche-Comté. Sa captivité fut prolongée jusqu'en 1810. Lorsqu'à la suite des désastreuses campagnes de Moscou et de Leipzick les souverains alliés pénétrèrent en France pour renverser le despotisme de Buonaparte, le marquis de Rivière accompagna S. A. R. *Monsieur*, qui, pour récompenser son dévouement (1), l'attacha à sa personne comme son premier aide-de-camp, et le créa maréchal-de-camp le 28 février 1814. La croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis lui fut donnée par S. M. Louis XVIII le 11 septembre de la même année, et il fut pourvu du commandement de la 21e division militaire. Désigné, au mois de février 1815, pour l'ambassade de Constantinople, il attendait à Marseille un vent favorable pour se rendre à sa destination, lorsqu'il apprit l'invasion de Buonaparte. Monseigneur, duc d'Angoulême, qui se trouvait alors dans le midi de la France, conféra des pouvoirs très-étendus au marquis de Rivière, qui fit tous ses efforts pour faire soulever le pays en faveur de la cause royale. Il suivit en Espagne S. A. R., qui l'avait promu, le 30 mars, au grade de lieutenant-général des armées du roi. Le 24 juillet suivant, le marquis de Rivière fut nommé gouverneur de la huitième division militaire, et bientôt après il fit arborer le drapeau blanc à Toulon, dont la population était dans une exaltation extrême contre les troupes que le maréchal Brune commandait pour Buonaparte. Créé pair de France le 17 août de la même année 1815, et confirmé le 29 dans le grade de lieutenant-général, le marquis de Rivière fut appelé, en novembre, au commandement de la vingt-troisième division militaire (la Corse). Sa prudence et sa fermeté dissipèrent les troubles insurrectionnels qui désolaient cette île. Le roi lui envoya la grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816. Peu de jours après, il remit le commandement de la Corse au général Willot, et se rendit, comme ambassadeur de France, à Constantinople. Il fut créé chevalier-commandeur des ordres du roi le 30 septembre 1820, et nommé, peu de temps après, et lors de son retour de l'ambassade de Constantinople, capitaine des gardes de S. A. R. *Monsieur*.

(1) Le marquis de Rivière avait été, pendant l'émigration, du petit nombre de ceux qui, indépendamment du sacrifice de leurs vies, avaient été assez heureux pour pouvoir offrir ce qu'ils avaient pu sauver de leur fortune à leurs princes exilés.

devenus, depuis la mort de Louis XVIII, 5e compagnie des gardes du corps de S. M. Charles X. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. IX, pp. 2 à 6.) Le marquis de Rivière, créé officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, et duc héréditaire avec application de ce titre à sa pairie le 30 mai 1825, a été nommé par le roi, le 10 avril 1826, gouverneur de la personne de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux (1). M. le duc de Rivière est marié avec mademoiselle DE LA FERTÉ DE MEUNG, dont il a trois enfants :

1°. Charles de Rivière, né le 1er juillet 1812;
2°. Louis de Rivière, né à Constantinople le 8 juillet 1817, (filleul de S. M. Louis XVIII et de madame la Dauphine);
3°. Adrienne de Rivière, née le 12 juillet 1814.

ARMES : *Palé d'argent et d'azur; au chevron de gueules, brochant sur le tout.*

4 juin 1814. ROBERT, *marquis* DE LIGNERAC, *duc* DE CAYLUS, (Joseph-Louis), né à Paris le 29 janvier 1764, fils d'Achille-Joseph Robert, marquis de Lignerac, grand-bailli d'épée, lieutenant-général et commandant pour le roi dans la Haute-Auvergne, sous-lieutenant des gendarmes de Provence en 1767, et de Marie-Odette de Lévis de Châteaumorand, sa première femme (2), fut créé grand d'Espagne de la première classe et titré duc de Caylus en 1783, puis nommé, après la mort de son père, grand-bailli d'épée, et lieutenant-général pour le roi dans la Haute-Auvergne. Il a été créé maréchal-de-camp à prendre rang du 30 avril 1793, et successivement appelé à la pairie et nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 4 juin 1814, inspecteur-général d'infanterie, puis officier de la Légion-d'Honneur le 17 mars 1815. Le duc de Caylus a obtenu les entrées de la chambre du roi au mois de décembre 1818, et est décédé le 23 juillet 1823. Il avait épousé 1°, le 4 avril 1784, N.... DE MAILLY, présentée le 23 mai suivant, et fille d'Alexandre-Louis, marquis de Mailly, et d'Adélaïde-Marie de la Croix de Castries; 2° par contrat signé par le roi le 28 mars 1819, N.... LE LIÈVRE DE LA GRANGE, fille de François-Adélaïde-Blaise le Lièvre, marquis de la Grange et de Fourilles, lieutenant-géné-

(1) Voyez le *Moniteur* du 19 avril 1826.

(2) Le marquis de Lignerac épousa en secondes noces Marie-Charlotte *de Crussol d'Uzès*, qui était veuve de lui en 1790.

ral des armées du roi. De ce second mariage est issu un fils, héritier de la pairie.

La maison Robert de Lignerac est ancienne et illustre. Il y a peu d'apparence qu'elle ait porté originairement le nom *de Mure*, comme quelques généalogistes l'ont avancé sans preuves ni présomptions raisonnables. Le nom de cette maison est patronimique. Celui de Lignerac lui vient de la possession d'une baronnie située dans la Marche-Limosine, possession qui remontait à près de quatre siècles à l'époque de la révolution.

G. *Robert* était, en 1275, commandeur de l'hôpital du Pojolar, en Quercy, de l'ordre des Templiers.

Jean *Robert*, l'un des douze conseillers laïcs au parlement de Paris, établis par le roi Philippe le Bel, fut nommé maître des requêtes de l'hôtel de ce prince en 1289.

Adémar *Robert*, évêque de Lisieux en 1361, transféré à Arras en 1368, et à Boulogne-sur-Mer en 1371, avait été créé cardinal en 1342. Il devint archevêque de Sens en 1378, et mourut le 25 janvier 1384. Il était fils d'Adémar *Robert*, seigneur de Saint-Jal en Limosin. Son frère, Bertrand *Robert*, avait été appelé au siége épiscopal de Montauban le 25 janvier 1380. Celui-ci fit son testament l'an 1401. Leur neveu :

Pierre *Robert*, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, chanoine des églises de Paris et de Chartres, maître des requêtes de l'hôtel, et trésorier des finances, décédé le 11 février 1396, était fils puîné de Bertrand Robert, seigneur de Saint-Jal, et frère d'autre Bertrand Robert, chevalier, seigneur de Saint-Jal et de Cingé.

L'aïeul du feu duc de Caylus était guidon des gendarmes de la garde et brigadier des armées; son bisaïeul également brigadier des armées; son cinquième aïeul maréchal-de-camp; et son sixième aïeul capitaine des gardes de la reine Isabeau de Bavière, et gouverneur d'Aurillac.

ARMES : *Un écusson d'argent, à 3 pals d'azur,* qui est de ROBERT : cet *écu placé dans un autre d'azur, chargé de 3 étoiles à 6 rais d'or et ayant un chef du même,* qui est de TUBIÈRES DE CAYLUS. Supports : deux lions. Devise : DUM SPIRO, SPERO. L'écu sommé d'un casque ouvert de front, orné de ses lambrequins et surmonté de la couronne ducale.

DE LA ROCHE-AYMON, (Antoine-Charles-Étienne-Paul, *comte*), né 17 août 1815.

le 28 février 1772, était à peine entré au service lorsque la révolution éclata. Émigré avec sa famille, il a fait, à l'armée des princes, puis au corps de Condé, toutes les campagnes jusqu'au licenciement définitif effectué en 1801. A cette époque, le comte Charles de la Roche-Aymon passa au service de Prusse et parvint au grade d'adjudant-commandant sous le prince Henri, frère du roi actuel Frédéric-Guillaume III, qui honorait M. de la Roche-Aymon d'une faveur particulière. Après avoir fait avec distinction plusieurs campagnes contre Buonaparte, il reçut la décoration de l'Aigle-Rouge de première classe. Rappelé en France par la restauration du trône des Bourbons, il fut créé maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 24 août 1814, et pair de France le 17 août 1815. En 1816, le comte Charles de la Roche-Aymon a commandé dans le département de la Loire, puis, en 1817, dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, et il a été employé jusqu'en 1822 dans l'inspection-générale de la cavalerie. Il avait été créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. Désigné par le roi, le 29 janvier 1823, parmi les officiers-généraux destinés à servir sous les ordres de S. A. R. Mgr, duc d'Angoulême, à l'armée d'Espagne, le comte de la Roche-Aymon commanda la première brigade de la division du général Donnadieu, remporta quelques avantages sur les Espagnols à Manreza, dans le mois de juin, et s'empara de vive force de Molin del Rey le 9 juillet. Le prince généralissime le promut au grade de lieutenant-général vers la fin du même mois. Le 7 août suivant, il prit le commandement de la division du général Donnadieu, qui, à la fin des opérations, a occupé la Catalogne. Le comte de la Roche-Aymon a publié plusieurs ouvrages sur l'art militaire et l'organisation des troupes. Il est marié et a plusieurs enfants.

XXI. Antoine-Louis-François, *comte*, puis *marquis* DE LA ROCHE-AYMON, aïeul du précédent, et chef de la branche aînée de sa maison, naquit le 15 novembre 1714. Il fut nommé successivement enseigne, puis lieutenant au régiment de la Reine les 3 et 11 mai 1732, cornette au régiment de Clermont le 1er juin 1733, capitaine d'une compagnie le 13 décembre 1734, et colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (depuis régiment de Hainaut) le 15 janvier 1745, sur la démission du comte de Stainville (depuis duc de Choiseul). Il s'était trouvé aux siéges de Kehl et de Philisbourg, à l'attaque des lignes d'Etlingen, en 1733 et 1734, à l'affaire de Clausen en 1735, à la bataille de Dettingen

en 1743, et aux siéges de Menin, de Courtray, d'Ypres et de Furnes, en 1744. Il commanda son régiment à l'armée d'Italie, en 1746, et se trouva au secours de Valence, à la prise d'Acqui, de Ponzone, de Terzo et de Montaboni, aux combats de Plaisance et du Tidon, et à la défense de nos frontières, en Provence. Après avoir campé pendant plusieurs mois à Tournoux et à Barcelonnette sur le Var, en 1747, le marquis de la Roche-Aymon marcha, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, au secours de Vintimille, et se trouva, en octobre, aux deux combats livrés sous les murs de cette place. Créé brigadier le 10 mai 1748, il fut employé au camp de Valence en 1755, marcha en Allemagne l'année suivante, et combattit à la bataille d'Hastembeck, ainsi qu'à la prise de Minden et de Hanovre en 1757. Employé à la défense de la ville et du château de Harbourg, le comte de la Roche-Aymon fut cité honorablement pour sa belle conduite pendant ce siége. Harbourg capitula le 30 décembre. La garnison ne pouvant plus porter les armes pendant le reste de la guerre, le comte de la Roche-Aymon se retira en Languedoc jusqu'à la paix. Le roi, en considération des services qu'il avait rendus dans cette campagne, lui accorda une pension de 3000 livres sur le trésor royal le 10 mai 1758. Il jouissait déjà d'une semblable pension pour ses services antérieurs, depuis le 10 août 1754. Créé maréchal-de-camp le 20 février 1760, il s'est démis alors du régiment de la Roche-Aymon, a été choisi par le roi Louis XVI, au mois de mai 1775, pour être l'un des quatre otages de la sainte-ampoule, au sacre de S. M. à Reims, le 11 juin suivant, et a été reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1776. Le marquis de la Roche-Aymon a été créé lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780 (1), et il mourut en 1790. Il avait épousé à Paris, le 20 août 1749, Françoise-Charlotte Bidal d'Asfeld, morte au château de Mainsat le 5 décembre 1769, fille de Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, maréchal de France, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur des ville et citadelle de Strasbourg, et directeur-général des fortifications du royaume, et d'Anne le Clerc de Lesseville, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1°. Antoine-Charles-Guillaume, dont l'article suit ;

2°. Guillaume-Marie, vicomte de la Roche-Aymon, né le 27 juillet 1753. Il entra

(1) C'est à cette époque qu'il a pris le titre de marquis, que portait son père.

dans les chevau-légers de la garde du roi le 26 novembre 1768, fut nommé, le 4 mai 1771, capitaine réformé dans le régiment de la Reine, dragons, puis, en 1773, capitaine dans celui de Montecler (depuis *Monsieur*), et successivement gentilhomme d'honneur de M. le comte d'Artois le 16 septembre de la même année, gouverneur de la ville de Fécamp en 1775, colonel en second du régiment de Ségur le 28 novembre 1777, colonel-commandant du régiment de Foix en 1784, maréchal-de-camp le 9 mars 1788, lieutenant-général le 30 août 1814, et gentilhomme d'honneur de *Monsieur* le 1er janvier 1815. Il a fait, à l'armée des princes et au corps de Condé, les campagnes de l'émigration, et est décédé à Paris le 14 avril 1824. Madame la vicomtesse de la Roche-Aymon, son épouse, lui a survécu;

3°. Antoinette-Françoise-Claudine de la Roche-Aymon, née le 13 juin 1750, mariée, le 3 janvier 1771, avec Philippe-Louis-Christophe-Innocent, vicomte *de Narbonne*, aujourd'hui duc de Narbonne-Lara, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du roi, fils aîné de Jean-François, comte, puis duc de Narbonne-Lara, grand d'Espagne de la première classe, maréchal-de-camp, commandant pour le roi dans le Haut-Languedoc, premier gentilhomme de la chambre de l'infant D. Ferdinand, duc de Parme et de Plaisance, etc., et de Françoise de Chaslus, dame d'atours de *madame Adélaïde*. La duchesse de Narbonne-Lara (née de la Roche-Aymon) a été l'une des dames pour accompagner la même princesse.

XXII. Antoine-Charles-Guillaume, marquis DE LA ROCHE-AYMON, né le 31 mai 1751, est entré au service dans les gardes du corps, compagnie de Noailles, le 2 novembre 1767, et a été fait capitaine au régiment de Noailles, cavalerie, le 10 septembre 1769. Il fut nommé successivement menin de Mgr le Dauphin (depuis Louis XVI), le 1er mai 1770, colonel du régiment provincial de Périgueux, le 1er mai 1773, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Navarre le 24 février 1774, brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, maréchal-de-camp le 9 mars 1788, et lieutenant-général le 13 août 1814. Le marquis de la Roche-Aymon, émigré en 1791, a fait toutes les campagnes à l'armée des princes et au corps de Condé, jusqu'en 1801, s'est retiré alors à Hambourg, et n'est rentré en France qu'après la restauration. Du mariage qu'il a contracté, le 3 janvier 1771, avec Colette-Marie-Paule-Hortense-Bernardine DE BEAUVILLIERS-SAINT-AIGNAN, nommée dame du palais de la reine en septembre 1775, et fille de Paul-Louis, duc de Beauvilliers, pair de France, brigadier de cavalerie, mestre-de-camp d'un régiment de son nom, et d'Auguste-Léonine-Olympe-Nicolle de Bullion de Fervaques, sa première femme, sont issus :

1°. Antoine-Charles-Étienne-Paul, comte de la Roche-Aymon, dont l'article est rapporté plus haut;

2°. Casimir, comte de la Roche-Aymon, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Émigré avec sa famille, il a servi en Prusse jusqu'à l'époque de la restauration. Louis XVIII l'a nommé colonel au corps royal d'état-major le 15 novembre 1814, et successivement chef de l'état-major de la 2e division de cavalerie de la garde royale le 5 juillet 1817, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis au mois d'octobre 1823, dans la campagne d'Espagne. Enfin S. M. Charles X l'a créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 8 juin 1825. Il est marié;

3°. Antoinette-Hippolyte-Pauline de la Roche-Aymon, née le 9 septembre 1773, mariée avec N...., comte *de Goyon-Matignon*, préfet du département de Seine-et-Marne, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur. Elle est décédée à Melun le 19 juillet 1825.

La maison DE LA ROCHE-AYMON tire son nom de l'ancienne terre seigneuriale de *la Roche* et d'un château du même nom, chef-lieu de cette seigneurie, dont les ruines, encore existantes, attestent la splendeur originaire et la haute ancienneté de ses possesseurs. Cette terre, située au bord d'une petite rivière qui descend des montagnes du pays de franc alleu dans celui de Combrailles, est demeurée fief libre et indépendant jusqu'au milieu du 13e siècle, temps vers lequel les seigneurs de la Roche (1), pour s'assurer un appui contre le fléau des guerres qui désolaient l'Auvergne et les pays environnants, se soumirent volontairement à l'hommage envers les sires de Bourbon, dont ils devinrent les premiers vassaux (2).

---

(1) Ce fut aussi à partir du milieu du treizième siècle que les seigneurs *de la Roche* ont ajouté le nom patronimique *Aymon*, que leurs auteurs avaient fréquemment adopté, à celui de leur principale terre, et se sont surnommés *de la Roche-Aymon*. Nous observerons à cet égard que c'est contre les règles de la langue que des auteurs ont copulé ces deux noms, en écrivant *de la Rocheaymon*. Il est vrai qu'on écrit *la Rochefoucauld*, sans égard à l'étymologie, quoiqu'on doive orthographier *la Roche-Bernard*, *la Roche-Guyan*, etc. Mais, quand même on écrirait *la Rochebernard*, *la Rocheguyon*, etc., comme on écrit *la Rochefoucauld*, aucun de ces noms ne présenterait l'hiatus qu'on remarque dans celui de *la Rocheaymon*. Si cet usage prévalait, il amènerait inévitablement, par la suite des temps, la suppression de la lettre finale du mot de la Roche, et la corruption du nom, qu'on écrirait alors *la Rochaymon*.

(2) Vers le même temps où les seigneurs de la Roche-Aymon se rendirent vassaux

On peut consulter pour les alliances, les services et les illustrations de cette maison, dont les nombreux rameaux se sont successivement étendus dans le Bourbonnais, l'Auvergne, la Marche, le Limosin, le Périgord et le Berry, l'Histoire généalogique qu'en a publiée, en 1776, M. l'abbé d'Estrées, ouvrage in-fol. plein de recherches et savamment digéré, quoique présentant quelques inexactitudes et beaucoup d'omissions, défauts qu'on doit moins reprocher à l'auteur qu'à la nature même de ce genre d'ouvrages, où il reste toujours à explorer. Quelques-unes de ces inexactitudes et de ces omissions sont indiquées dans une Notice imprimée, t. II, pp. 247 à 251 du *Dictionnaire universel de la noblesse*, par M. de Courcelles, Notice sur laquelle on trouve un supplément, t. V, pp. 443 et 444 du même ouvrage.

ARMES : *De sable, semé d'étoiles d'or, au lion du même, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout.* Supports : deux licornes.

Quelques branches portaient l'écu *semé de molettes d'éperon*, et d'autres, l'écu *semé de trèfles*, au lieu *d'étoiles*.

4 juin 1814. DE ROCHECHOUART, *duc* DE MORTEMART, (Casimir-Louis-Victurnien), né à Paris le 20 mars 1787, émigra avec sa famille en 1791; et, élevé en Angleterre, il revint en France avec sa mère en 1801. Entré au service en septembre 1803, dans les gendarmes d'ordonnance, commandés par M. le comte de Ségur, il passa sous-lieutenant au premier régiment de dragons le 10 février 1806, et fit les campagnes en Prusse, en Pologne, en Autriche et en Russie; se trouva aux combats de Pultusk et de Golymin, à la bataille d'Heilsberg et à celle de Friedland, où il donna des preuves de sang-froid et de fermeté, en repoussant les attaques des Russes, fut nommé successivement membre de la Légion-d'Honneur le 1er octobre 1807, lieutenant au 25e régiment de dragons et aide-de-camp du général Nansouty les 2 et 10 mars 1809, enfin capitaine au même corps le 26 juillet suivant. M. de Mortemart combattit aux journées de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. Nommé officier d'ordonnance le 12 février 1811, et chargé de faire l'inspection des côtes de la Hollande et du Danemark, il rejoignit Napoléon à Posen, après avoir

---

des sires de Bourbon, ils adoptèrent des armoiries presque semblables à celles de leurs suzerains. Antérieurement la maison de la Roche-Aymon portait des armoiries qui ne différaient de celles des vicomtes d'Aubusson, (*d'or, à la croix ancrée de gueules*), que par un lambel de 5 pendants.

rempli cette mission, et fit la campagne de 1812 en Russie, pendant laquelle il reçut le titre de baron d'empire, avec une dotation de 2000 francs de revenu en Belgique. M. de Mortemart, échappé aux désastres de la fatale retraite de Moscou, rentra en France avec une santé tellement délabrée, qu'il ne put prendre part qu'aux derniers événements de la campagne suivante. Il combattit à Leipsick et à Hanau. Sa conduite, dans cette dernière bataille, lui mérita la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur le 30 novembre 1813. Il rentra en France avec l'armée. Dans la campagne de 1814, il fut chargé de présenter à Marie-Louise les drapeaux pris sur les alliés aux affaires de Champ-Aubert, de Nangis et de Montereau. Après la restauration, Louis XVIII le nomma pair de France et capitaine-colonel des cent-suisses de la garde, place que possédait, à l'époque de la révolution, le duc de Brissac, son aïeul maternel. Il fut aussi créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1814. Au 20 mars 1815, le duc de Mortemart escorta les princes jusqu'à Béthune, où la maison militaire du roi fut licenciée. Peu de temps après, il rejoignit Louis XVIII à Gand, et rentra avec S. M. au mois de juillet. Il réorganisa alors sa compagnie des gardes à pied ordinaires du corps du roi, présida le collége électoral du département de la Haute-Vienne, et fut créé major-général de la garde nationale de Paris et maréchal-de-camp les 14 octobre et 22 novembre 1815, et successivement commandeur de la Légion-d'Honneur le 22 janvier 1816, chevalier de la Toison-d'Or le 8 septembre 1817, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 17 août 1822, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825. Il est marié.

XXIV. Victurnien-Jean-Baptiste-Marie DE ROCHECHOUART, prince de Tonnay-Charente, puis *duc* DE MORTEMART, pair de France, naquit le 8 février 1752. Il entra dans le corps de l'artillerie en 1768; fut nommé, le 20 mars 1774, colonel du régiment de Lorraine, infanterie, et successivement brigadier d'infanterie et maréchal-de-camp les 1er janvier 1784 et 9 mars 1788. Député de la noblesse des bailliages de Guéret et de Sens aux états-généraux du royaume, en 1789, il se démit de ces fonctions en 1790, émigra en 1791, et, après avoir fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, passa en Angleterre, où le roi Georges III l'accueillit avec bienveillance. Commandant un corps de Français émigrés à la solde britannique, le duc de Mortemart revint sur le continent dans l'automne de 1794, fit partie, en 1795, des troupes débarquées à

Guernesey, et passa, en 1796, en Portugal, où il servit jusqu'en 1802. Son régiment ayant été licencié à cette époque, il rentra en France. Le 26 mars 1812, il fut nommé membre du conseil-général du département de la Seine, et mourut le 14 juillet de la même année. Le duc de Mortemart cultivait les lettres. Il a laissé inédits plusieurs ouvrages d'un ordre supérieur, tels qu'un poëme de *Joseph en Égypte*, et une traduction du *Paradis perdu* de Milton, ainsi que quelques poésies légères. Il avait épousé 1°, le 11 juin 1772, Anne-Catherine-Gabrielle DE HARCOURT DE LILLEBONNE, morte le 11 avril 1778, fille unique de François-Henri, duc de Harcourt, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la province de Normandie, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et garde de l'oriflamme de France, et de Françoise-Catherine-Scholastique d'Aubusson-la-Feuillade; 2°, le 28 décembre 1782, Adélaïde-Pauline-Rosalie DE COSSÉ-BRISSAC, décédée le 2 février 1818, fille unique de Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, pair et grand-panetier de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, gouverneur de Paris, massacré à Versailles au mois de septembre 1792, et d'Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini, fille du duc de Nivernais. Le duc de Mortemart a eu pour enfants;

Du premier lit :

1°. Aimé-Amable-Victurnien de Rochechouart, né et mort les 4 et 18 avril 1778;

2°. Anne-Victurnienne-Henriette de Rochechouart-Mortemart, née le 7 mai 1773, première femme, par contrat du 18 janvier 1789, d'Auguste-Philippe-Louis-Emmanuel, duc *de Croy*, pair de France, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, etc. Elle est décédée le 10 juillet 1806;

3°. Emma-Natalie-Victurnienne-Henriette de Rochechouart-Mortemart, née le 23 juin 1774, décédée en 1824, seconde femme de Charles-Paul-François *de Beauvilliers*, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Buzançais, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du roi;

4°. Catherine-Victurnienne-Victorine de Rochechouart-Mortemart, née le 4 juin 1776;

Du second lit :

5°. Aimeri-Jules-Victurnien de Rochechouart, né le 30 janvier 1785, mort le 14 février suivant;

6°. Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, dont l'article a été mentionné plus haut;

7°. Plusieurs autres enfants.

DE ROCHECHOUART, *marquis* DE MORTEMART, (Victurnien-Bonaventure-Victor), oncle du duc actuel de Mortemart, et frère puîné de Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, dont on vient de parler (1), est né à Everly le 28 octobre 1753. Il entra au service avec son frère aîné dans le corps de l'artillerie (école de Strasbourg), au mois d'octobre 1768, fut nommé en 1771, capitaine dans le régiment de Navarre, puis dans celui de Lorraine, dont son frère aîné était mestre-de-camp. Il devint colonel en second du régiment de Brie en 1778, colonel-commandant du régiment de Navarre au mois de mai 1784, et maréchal-de-camp le 1er mars 1791. Après avoir siégé, pour la noblesse du bailliage de Rouen, parmi la minorité de l'assemblée constituante, il émigra, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes français, et, après cette campagne, prit un commandement dans le corps de Français émigrés à la solde anglaise, levé par le duc de Mortemart, son frère, qu'il accompagna sur le continent en 1795, dans l'île de Guernesey en 1796, et en Portugal, d'où la paix d'Amiens lui permit de rentrer en France en 1802. En 1809, il fut nommé, sur le choix presqu'unanime de ses concitoyens, membre du conseil-général du département de la Seine-Inférieure. Ce furent les seules fonctions qu'il remplit jusqu'au rétablissement du trône légitime. Louis XVIII l'a créé lieutenant-général de ses armées et pair de France les 3 mars et 17 août 1815. Le marquis de Mortemart est décédé le 16 janvier 1823 (2). Il avait épousé, le 14 avril 1779, Adélaïde-Marie-Céleste DE NAGU, fille de Charles-Gabriel, marquis de Nagu, brigadier des armées du roi, et d'Adélaïde-Louise du Hamel de Melmont. De ce mariage sont issus : 17 août 1815.

1°. Victor-Louis-Victurnien, qui suit;

2°. Françoise-Zoé-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, née le 10 juin 1787.

(1) Le duc et le marquis de Mortemart avaient eu deux frères et une sœur; 1° Victurnien-Eléonor-Élisabeth de Rochechouart, comte de Mortemart, né à Paris le 1er février 1755, mort sans postérité; 2° Victurnien-Henri-Elzéar de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né à Paris le 11 juillet 1756, nommé à l'âge de 26 ans capitaine de vaisseau, après s'être emparé, avec une seule frégate, du vaisseau de guerre anglais *l'Argos*. Il est mort célibataire le 28 mars 1783; 3° Victurnienne-Delphine-Natalie de Rochechouart-Mortemart, née le 25 janvier 1759, mariée, le 7 janvier 1777, avec Bonabes-Jean-Catherine-Alexis, marquis *de Rougé*, mestre-de-camp en second du régiment d'Auxerrois, infanterie, décédé le 9 juillet 1783.

(2) Voyez le *Moniteur* des 22 janvier et 20 février 1823, pp. 86 et 201.

XXV. Victor-Louis-Victurnien DE ROCHECHOUART, *comte*, puis *marquis* DE MORTEMART, né le 12 août 1780, émigra avec sa famille en 1791. Rentré en France au printemps de l'année 1799, il épousa, en 1801, Anne-Éléonore-Pulchérie DE MONTMORENCY, sœur du duc et du prince de Montmorency. Elle fut nommée dame du palais de l'impératrice le 10 février 1806. Le comte de Rochechouart, son époux, fut pourvu, en 1808, du gouvernement du palais de Rambouillet, et créé membre de la Légion-d'Honneur en 1809. Il a présidé, en 1819 et 1820, l'une des sections du collége électoral du département de la Seine-Inférieure, puis le conseil-général de ce département en 1824. Il avait alors succédé aux titres héréditaires de son père. Il est devenu successivement officier, commandeur et grand-officier de la Légion-d'Honneur, les 20 décembre 1820, 22 mai 1825, et 29 octobre 1826.

La maison de Rochechouart est du petit nombre de celles qui, indépendamment des grandes illustrations religieuses et politiques, ont l'avantage de représenter encore le sang de quelques-uns des anciens grands feudataires de la couronne. Tous les historiens (1), dont le témoignage unanime est confirmé par les chartes, reconnaissent pour son premier auteur Aimeri I^er^, surnommé *Ostofrancus*, cinquième fils de Gérard, vicomte de Limoges en 963, et de Rothilde de Brosse, et frère d'Almodie, comtesse de la Marche, puis duchesse de Guienne. Aimeri, ayant été apanagé de la ville et vicomté de Rochechouart, située près de la Vienne et de la source de la Charente, en prit le nom qui passa à sa postérité. Il est qualifié *prince d'Aquitaine* dans une charte de l'an 1018, par laquelle lui, *Eve*, sa femme, et Aimeri, leur fils, donnèrent la moitié de l'église de Nieul à l'abbaye d'Uzerche.

Aimeri II, vicomte de Rochechouart, eut d'Ermessinde *de Champagnac*, 1° Aimeri III, dont on va parler; 2° Hildegaire, seigneur de Champagnac, qualifié vicomte dans la charte d'une donation qu'il fit, en 1100, à l'abbaye d'Uzerche, avec le concours *d'Arsinde*, sa femme, et de Pierre et Aimeri, leurs enfants; 3°. Rotberge, femme d'Archambaud, vicomte *de Comborn*.

---

(1) Adémar de Chabanais et Geoffroi, prieur du Vigeois, qui écrivaient dans les onzième et douzième siècles; André du Chesne, l'abbé le Laboureur, les auteurs de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, ceux de l'*Art de vérifier les Dates*, et les généalogistes des ordres du Roi.

Aimeri III, vicomte de Rochechouart en 1073, laissa quatre fils d'Alpaïs *de Salagnac*, son épouse. L'aîné fut :

Aimeri IV, vicomte de Rochechouart, qu'on voit figurer parmi les chevaliers de la première croisade en 1096. Sa postérité s'est successivement divisée en plusieurs branches, dans l'ordre qui suit :

I. Les *vicomtes* DE ROCHECHOUART, dont un rameau a possédé pendant trois générations la principauté de Chabanais. Jean de Rochechouart, fils du vicomte Jean Ier, fut nommé successivement évêque de Conserans en 1358, puis de Saint-Pons de Thomières en 1360, archevêque de Bourges en 1382, et transféré à Arles en 1390. Il mourut le 13 septembre 1398, ayant été, dit-on, promu au cardinalat. Anne, vicomtesse de Rochechouart, dame de Tonnay-Charente, héritière de sa branche, ayant épousé, le 21 août 1470, avec l'agrément du roi Louis XI, et du duc de Guienne, son frère, Jean *de Pontville*, vicomte de Brulhois, sénéchal de Saintonge, leurs enfants et descendants ont relevé le nom et les armes de Rochechouart, et ont été connus sous les dénominations de *vicomtes de Rochechouart* et *barons du Bâtiment*. Cette seconde race des vicomtes de Rochechouart existait encore à l'époque de la révolution;

II. Les *seigneurs* DU BOURDET et DE CHAROST, qui ont eu pour auteur, au XIVe degré généalogique, Jean de Rochechouart, seigneur d'Ivoy, du Bourdet et de Malvoisine, chambellan de Jean, duc de Berry, second fils de Jean II, vicomte de Rochechouart, conseiller et chambellan du roi Charles VI et du duc de Berry, et d'Ænor de Mathefelon. Geoffroi, fils aîné de Jean de Rochechouart, fut père de Jacques de Rochechouart, seigneur du Bourdet, conseiller et chambellan de Louis XII, et gouverneur d'Issoudun, décédé en 1501, laissant deux fils. Gui et Bonaventure de Rochechouart, tous deux morts sans postérité;

III. Les *seigneurs barons* DE CHANDENIER, puis DE LA TOUR, en Auvergne, formés, au XVe degré, par Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur de Jars, d'Ivoy, de Malvoisine et de Bréviande, chambellan du roi Louis XI, second fils de Jean, auteur de la branche qui précède. François de Rochechouart, son fils aîné, seigneur de Chandenier, Javarzay, etc., chambellan du duc d'Orléans, depuis Louis XII, sénéchal de Toulouse, gouverneur du comté d'Asti et du duché de Gênes, puis de la Rochelle et du pays d'Aunis, ambassadeur en Allemagne près Maxi-

milien, roi des Romains, en 1506, ensuite à Venise en 1514, mourut le 4 décembre 1530. Christophe, fils aîné de François, a continué la branche de Chandenier, laquelle s'est éteinte, au XXI^e^ degré, dans la personne de François de Rochechouart, marquis de Chandenier, nommé, en 1642, premier capitaine des gardes-du-corps du roi, et décédé le 14 août 1696, (il avait un frère, abbé de Montiers Saint-Jean, qui lui survécut jusqu'en 1710), fils de Jean-Louis de Rochechouart, baron de Chandenier et de la Tour en Auvergne, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1619, décédé en 1635, et de Louise de Montberon;

IV. Les *seigneurs* DE SAINT-AMAND ont eu pour auteur, au XVII^e^ degré, en 1529, Antoine de Rochechouart, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan de François I^er^, sénéchal de Toulouse et de l'Albigeois, gouverneur de Lomagne et de Rivière-Verdun, et lieutenant-général au gouvernement de Languedoc en 1536, second fils de François de Rochechouart, baron de Chandenier, et de Blanche d'Aumont. Il épousa au château de Faudoas, le 25 octobre 1517, Catherine de Faudoas-Barbazan, fille de Béraud IV, baron de Faudoas, *dit* de Barbazan et d'Estaing, et de Jeanne de Cardaillac. Il fut stipulé au contrat que les enfants mâles issus de ce mariage seraient substitués à tous les biens de la maison de Faudoas, sous la condition d'en porter le nom et les armes. Cette branche s'est divisée en deux rameaux, dont l'aîné s'est éteint le 29 septembre 1696, en la personne de Jean-Paul de Rochechouart-Barbazan-Astarac, marquis de Faudoas et de Fontrailles, fils unique de Jean-Roger, marquis de Faudoas, premier baron chrétien de Guienne, et de Marguerite de Bossost d'Espenan. Du second rameau descend la branche suivante;

V. Les *barons* DE CLERMONT et DE LESCURE, *marquis* et *comtes* DE ROCHECHOUART, branche aînée actuelle, ont été formés au XIX^e^ degré, en 1599, par Jean-Louis de Rochechouart, troisième fils de Jacques, baron de Faudoas et Montegut, chevalier de l'ordre du Roi, et de Marie Izalguier, baronne de Clermont. Cette branche était représentée, à l'époque de la révolution, par:

XXIV. Aimeri-Louis-Roger DE ROCHECHOUART, comte de Faudoas, de Clermont et d'Aureille (1), né le 15 novembre 1744, fils de François-

(1) Neveu 1^e^ de Jean-François-Joseph de Rochechouart de Faudoas, né le 28 jan-

Charles, comte de Rochechouart, marquis de Faudoas, premier baron chrétien de Guienne, comte de Clermont et baron des états de Languedoc, lieutenant-général des armées du roi, ministre plénipotentiaire de France près l'infant duc de Parme en 1754, gouverneur et lieutenant-général pour le roi des ville et duché d'Orléans, et des pays Orléanais, Chartrain, de Sologne, de Dunois, de Vendomois, de Blésois, etc., ainsi que des ville et château d'Amboise en 1757, créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1759, mort le 25 août 1784, et de Marie-Françoise de Conflans d'Armentières, dame de madame la Dauphine. Il fut nommé successivement colonel du régiment de Navarre, infanterie, le 1er mars 1778, brigadier le 1er mars 1780, maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, gouverneur et lieutenant-général de l'Orléanais après la mort de son père en 1785. Député, en 1789, par la noblesse de Paris, aux états-généraux du royaume, le comte de Rochechouart

---

vier 1708, abbé de Châteaudun le 15 août 1731, sacré, le 15 octobre 1741, évêque-duc de Laon, pair de France, comte d'Anisy, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Remi de Reims en 1745, nommé cardinal en 1756, grand-aumônier de la reine Marie-Anne Leczinska en 1757, ambassadeur de France à Rome en la même année, prélat-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1762, décédé à Paris le 20 mars 1777; 2° de Roger, baron de Rochechouart, né le 22 octobre 1713, créé capitaine de vaisseau le 1er janvier 1746; 3° de Jean-Louis-Roger, marquis de Rochechouart, né le 1er février 1717, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Péronne, puis commandant en chef en Provence, menin de M. le Dauphin, reçu chevalier des ordres du Roi le 13 juin 1775, et décédé à Paris le 13 mai 1776; 4° et de Pierre-Paul-Étienne, vicomte de Rochechouart, né en 1724, nommé capitaine de vaisseau en 1757, puis lieutenant-général des armées navales, et décédé en émigration.

Le comte Aimeri-Louis-Roger de Rochechouart avait deux sœurs : 1° Diane-Adélaïde de Rochechouart-Faudoas, l'une des dames de madame la Dauphine, mariée, le 12 avril 1751, avec Louis-Marie-Florent, comte *du Châtelet-Lomont*, menin de M. le Dauphin, ministre plénipotentiaire à Vienne en 1761, chevalier des ordres du Roi le 1er mai 1764, créé *duc du Châtelet* le 2 février 1777, et lieutenant-général des armées le 1er mars 1780, nommé gouverneur de Toul en 1782, puis colonel du régiment des gardes-françaises en 1788, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 13 décembre 1793, victime de son dévouement au roi lors de l'attaque du château des Tuileries, le 10 août 1792. La duchesse du Châtelet, sa veuve, a partagé son sort le 22 avril 1794, pour avoir fait passer des secours à son fils, émigré; 2° Zéphirine-Félicité de Rochechouart-Faudoas, mariée, le 8 octobre 1755, avec Jacques-François, marquis *de Damas d'Antigny*, brigadier des armées du roi. Elle fut nommée dame de *Madame*, et mourut à Paris le 18 novembre 1773.

fut l'un des premiers de son ordre qui se réunirent au tiers-état, et il mourut au mois de juillet 1791. Il avait épousé, le 10 octobre 1764, Madelaine-Mélanie-Henriette DE BARBERIE DE COURTEILLE, fille de Jacques-Dominique de Barberie de Courteille, conseiller-d'état, intendant des finances, et de N.... Savalette de Magnanville, sa première femme. De ce mariage sont issues :

1°. Madelaine-Mélanie-Henriette de Rochechouart-Faudoas, née le 14 octobre 1765, mariée, le 6 août 1781, à Louis-Marie-Céleste *d'Aumont de Rochebaron*, alors marquis, aujourd'hui duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, etc., etc. ;

2°. Diane-Adélaïde de Rochechouart-Faudoas, née le 11 octobre 1767, morte en juin 1776.

VI. Les *seigneurs* DE JARS, DE BREVIANDE, etc. Cette branche a eu pour auteur, au XVI^e^ degré, Jean de Rochechouart, second fils de Jean, seigneur d'Ivoy et de Malvoisine, et d'Anne de Chaudenay, dame de Chandenier. Son fils, Guillaume de Rochechouart, seigneur de Jars et de Breviande, chevalier de l'ordre du Roi, premier maître-d'hôtel du roi Henri II, fut gouverneur des personnes des fils de France, qui furent les rois Charles IX et Henri III, et François de France, duc d'Alençon. Sa postérité s'est divisée en deux branches, dont l'aînée s'est éteinte, au mois d'avril 1670, dans son arrière-petit-fils, François de Rochechouart, *dit* le commandeur de Jars, que le cardinal de Richelieu, dont il avait encouru la haine, avait fait condamner à mort le 10 novembre 1633, après une longue captivité à la Bastille, et qui, monté sur l'échafaud, avait reçu des lettres de grâce. (*Mém. de madame de Motteville*, t. I, p. 65) ;

VII. Les *seigneurs* DE MONTIGNY, DE LA BROSSE, DU MONCEAU, etc., ont été formés, au XIX^e^ degré, par Louis de Rochechouart, chevalier de l'ordre du Roi, fils de François de Rochechouart, I^er^ du nom, seigneur de Jars, maître-d'hôtel du roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et d'Anne de Bérulle, sa seconde femme. Isaac-Louis et Joseph, ses petits-fils, ont formé deux branches, dont l'aînée, celle de Montigny, existait à la Martinique en 1770. La seconde fut la suivante :

VIII. Les *seigneurs* DE FONTAINE-BEAUDAN et DE LA SAUSSAYE, représentés avant la révolution par :

XXIV. Louis-Pierre-Jules-César, *comte Jules* DE ROCHECHOUART, sei-

gneur de Montigny, né le 12 février 1755 (1), capitaine au régiment du roi, cavalerie, fils de Joseph-Louis-Michel de Rochechouart, capitain au régiment de Navarre, et de Marie-Anne-Élisabeth d'Aldar de Melleville. Il épousa, le 13 juillet 1775, Anne-Françoise-Élisabeth-Armide Durey de Morsan, et mourut à Orléans le 3 novembre 1801, ayant eu, entr'autres enfants :

1°. Louis-Pierre-François-Victor, *comte Victor* de Rochechouart, né le 15 septembre 1776, émigré en 1791;

2°. Marie-Louis-Philippe-Auguste de Rochechouart, né le 4 octobre 1777;

3°. Auguste-Louis-Victor-Léon, qui suit.

XXV. Auguste-Louis-Victor-Léon, comte de Rochechouart, émigra avec sa famille en 1791. Ayant fait son éducation militaire en Russie, il entra au service de cette puissance. Il fit, comme général-major, les campagnes de 1812, 1813 et 1814. Lorsque les Russes occupèrent Paris, le 31 mars de cette dernière année, le comte de Rochechouart fut appelé au commandement de cette ville. Au retour de Louis XVIII, il passa au service de France, avec le grade de maréchal-de-camp, le 14 juillet 1814, fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 22 août suivant, suivit le roi à Gand pendant l'interrègne des *cent-jours*, et, après le retour de S. M., fut nommé de nouveau commandant de la place de Paris le 15 novembre 1815, poste dans lequel le comte de Wall l'a remplacé le 30 décembre 1822. Le comte de Rochechouart avait été nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 22 avril 1821, et officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai suivant. Il a épousé mademoiselle Ouvrard, fille de Julien Ouvrard, fournisseur-général des armées, etc. ;

IX. Les *seigneurs*, puis, en 1650, *ducs* de Mortemart (première branche ducale de ce nom), *pairs de France*, *princes* de Tonnay-Charente, *grands d'Espagne de la première classe*, éteints le 21 décembre 1743, après avoir donné un maréchal de France (2) et trois généraux des ga-

(1) Frère de Rosalie-Sabine de Rochechouart, née le 6 décembre 1768, mariée, le 6 mai 1782, avec Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de *Vignerot du Plessis-Richelieu*, duc de Chinon, puis de Fronsac, enfin duc de Richelieu, pair de France, ministre-d'état, président du conseil des ministres sous le roi Louis XVIII, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., décédé le 17 mars 1823.

(2) Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, vice-roi de Sicile, mort le 15 septembre 1688. On a donné une Notice sur sa vie militaire, t. IX, pp. 10 à 14 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*. Il était frère de la marquise de Montespan.

lères de France, un lieutenant-général des armées, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., et avoir rempli pendant 400 ans les principales charges de la cour et les emplois les plus distingués dans les armées, avaient eu pour auteur, au IX^e^ degré, en 1256, Guillaume de Rochechouart, seigneur de Mortemart, de Salagnac, de la Perusse, etc., second fils d'Aimeri VIII, vicomte de Rochechouart, et de Marguerite de Limoges. Cette branche a fourni trois prélats à l'église de Saintes, savoir, Gui de Rochechouart, élu le 1^er^ mai 1426 à cet évêché, qu'il gouverna jusqu'en 1460; Louis de Rochechouart, son neveu, qui en fut pourvu sur sa démission en 1460, et qui mourut en 1505, après avoir résigné le même siége, le 10 août 1492, en faveur de Pierre de Rochechouart, son neveu, mort dès l'année 1503. Albin et Aimeri de Rochechouart, neveux de Pierre, ont été sucessivement évêques de Sisteron, le premier avant le 16 décembre 1543, le second avant l'année 1576;

X. Les *comtes* DE MAURE, *branche ducale actuelle* DE MORTEMART, *pairs de France*, *princes* DE TONNAY-CHARENTE, *marquis* D'EVERLY, *barons* DE BRAY-SUR-SEINE, etc., ont été formés, au XXII^e^ degré, par Jean-Baptiste de Rochechouart, comte de Maure, en Bretagne, puis duc de Mortemart, pair de France en 1743, second fils de Louis de Rochechouart, I^er^ du nom, duc de Mortemart, pair de France, général des galères, et de Marie-Anne Colbert de Seignelay. Nous avons donné, pp. 192, 193, l'état actuel de cette branche;

XI. Les *seigneurs*, puis *marquis* DE MONTPIPEAU, sortis de la première branche de Mortemart, au XVIII^e^ degré, par René de Rochechouart, second fils d'autre René, baron de Mortemart, et de Jeanne de Saulx-Tavannes, se sont éteints le 29 août 1741;

XII. Les *seigneurs marquis* DE BONNIVET, DE TONNAY-CHARENTE, etc. Aimé de Rochechouart, frère puîné de René, auteur de la branche précédente, a formé celle de Bonnivet, éteinte en la personne de Gabrielle de Rochechouart, dame de Tonnay-Charente, mariée, le 25 juillet 1682, avec Jules-Armand *Colbert*, marquis de Blainville, grand-maître des cérémonies de France, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville d'Ulm, décédé le 13 août 1704.

Il y a eu aussi une branche bâtarde, *dite* des seigneurs *de la Motte et de Fricourt*, formée par François de Rochechouart, fils naturel de

François II de Rochechouart, seigneur de Jars; mais cette branche paraît s'être éteinte dans le milieu du dix-huitième siècle.

ARMES : *Fascé nébulé d'argent et de gueules*. Couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Supports : deux griffons de sable, colletés chacun d'un collier de gueules, bordé d'argent. Devise : ANTE MARE UNDÆ.

DE ROCHE-DRAGON, (*marquis*), voyez MACDONALD.

DE LA ROCHEFOUCAULD, (François-Alexandre-Frédéric, *duc*). 4 juin 1814.
Voyez dans ce tome VIII[e] de l'*Histoire des Pairs de France*, la généalogie de la maison DE LA ROCHEFOUCAULD, pp. 63 à 68.

M. le duc de la Rochefoucauld est décédé à Paris le 27 mars 1827 (1). Son fils aîné, François de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, lui a succédé dans ses titres héréditaires. Mademoiselle Fanny-Marie-Blanche-Françoise de la Rochefoucauld, fille de M. le duc d'Estissac, aujourd'hui duc de la Rochefoucauld, pair de France, a épousé, par contrat signé par le roi le 25 février 1826, M. le comte *de Montaut*.

DE LA ROCHEFOUCAULD, *duc* DE DOUDEAUVILLE, (Ambroise-Polycarpe), ministre de la maison du roi, ministère dont il s'est démis le 30 avril 1827. 4 juin 1814.

DE LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS, (Jean, *baron*), lieutenant-général. 17 août 1815.
(*Voyez* pour ces deux articles la même généalogie de la maison de LA ROCHEFOUCAULD, pp. 112, 113, 129, 130.)

DE LA ROCHEJAQUELEIN, (*marquis*), voyez DU VERGIER. 17 août 1815.

DE ROHAN-GUÉMENÉ, *duc* DE MONTBAZON et DE BOUILLON, 4 juin 1814.
(Charles-Alain-Gabriel, *prince*), prince du Saint-Empire, est né à Versailles le 18 janvier 1764. Nommé capitaine à la suite des carabiniers le 25 mai 1783, il émigra en 1791, et s'attacha au service de l'empereur d'Autriche, dans les armées duquel il est passé par tous les grades jusqu'à celui de feld-maréchal-lieutenant, qu'il remplit de nos jours. S. M. Louis XVIII l'a rétabli, le 4 juin 1814, dans la possession de la 3[e] pairie laïque du royaume, dont ses ancêtres avaient joui depuis l'érection du comté de *Montbazon* en duché-pairie, du mois de mai 1588, jusqu'à l'époque de la révolution. Le 1[er] juillet 1816, le duc de Montbazon a été mis en possession du duché de Bouillon (2), par représentation de Marie-Louise-

(1) M. le comte Mollien a rendu hommage à sa mémoire, dans la séance de la chambre des Pairs du 18 avril suivant. Voyez le *Moniteur* du 20 avril, p. 623.

(2) Cette ancienne souveraineté, qu'avaient possédée la maison de la Marck depuis

Henriette-Jeanne de la Tour-d'Auvergne, son aïeule, sœur du dernier duc de Bouillon, (Godefroi-Charles-Henri, décédé le 7 février 1812). Il a épousé, le 29 mai 1781, Louise-Aglaé DE CONFLANS D'ARMENTIÈRES, morte le 6 mai 1819, fille de Louis-Gabriel, marquis de Conflans d'Armentières, lieutenant-général des armées du roi, et de Marie-Jeanne-Antoinette Portail de Vaudreuil. De ce mariage est issue :

Berthe, princesse de Rohan-Guémené, née le 4 mai 1782, mariée avec Louis-Victor-Mériadec, prince Victor *de Rohan-Guémené*, son oncle, feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche.

XXIV. Hercule-Mériadec DE ROHAN, duc de Montbazon, pair de France, prince de Guémené (1), comte de Montauban, baron de Coupvray, du Verger, etc., (bisaïeul du duc de Montbazon qui précède), naquit le 13 novembre 1688, et fut connu, jusqu'en 1717, sous le nom de *comte de Rochefort*, puis jusqu'en 1727, époque de la mort de son père, sous celui de prince *de Montbazon*. Le 4 mars 1718, il fut pourvu de la charge de guidon des gendarmes de la garde, dont il se démit au mois de mars 1726. Le duc de Montbazon est décédé le 21 décembre 1757. Il avait épousé, le 4 août 1718, Louise-Gabrielle-Julie DE ROHAN-SOUBISE, fille d'Hercule-Mériadec, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubise et de Maubuisson, marquis d'Annonay, de Saint-Geran, etc., comte de la Voute, de Tournon, de Roussillon, etc., lieutenant-général des armées du roi, et d'Anne-Geneviève de Levis-Ventadour, sa première femme. De ce mariage sont issus :

1°. Jules-Hercule-Mériadec, dont l'article viendra;

2°. Louis-Armand-Constantin, *chevalier de Rohan*, puis *prince de Montbazon*, né le 19 avril 1730, qui entra au service dans la marine. Au mois de mai 1758, ayant sous son commandement le vaisseau *le Raisonnable*, il soutint un combat contre un vaisseau anglais auquel se joignirent cinq autres vaisseaux de la même nation, et ne se rendit qu'après une défense vigoureuse, qui dura plus de deux heures. Il devint successivement chef d'escadre au mois d'octobre 1764, gouverneur et lieutenant-général des îles-sous-le-vent de l'Amérique le 2 février 1766, lieutenant-général des armées navales en 1769, et vice-amiral de France le 11 mars

---

l'an 1484 jusqu'en 1588, et celle de la Tour-d'Auvergne depuis cette dernière époque jusqu'à celle de son extinction, en 1812, et dont la population s'élève à 16,000 âmes, a été placée sous la suzeraineté du roi des Pays-Bas, par l'acte du congrès de Vienne.

(1) L'érection en principauté de cette terre est du mois de septembre 1570; celle de Montbazon en comté, de l'année 1547.

1784. Le prince de Montbazon a péri sur l'échafaud révolutionnaire le 24 juillet 1794. Il n'a pas laissé d'enfants du mariage qu'il avait contracté avec Gabrielle-Rosalie *le Tonnellier de Breteuil*, veuve en premières noces, depuis le 21 mai 1770, de Claude-Armand, vicomte *de Pons*, comte de Rochefort, et fille de François-Victor le Tonnellier de Breteuil, marquis de Fontenay-Trésigny, ministre-secrétaire-d'état au département de la guerre, et de Marie-Anne-Angélique Charpentier d'Ennery;

3°. Louis-René-Édouard, prince *Louis de Rohan*, né le 25 septembre 1734, nommé coadjuteur de Strasbourg le 29 novembre 1755, sacré, le 18 mai 1760, évêque de Canope *in partibus*, et reçu, en 1761, l'un des 40 de l'Académie française. En 1771, il fut nommé ambassadeur extraordinaire près l'empereur et l'impératrice Marie-Thérèse, puis, à son retour, grand-aumônier de France et prélat-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 1er novembre 1777. Le prince Louis de Rohan a été créé cardinal le 2 juin 1778. Il est devenu évêque et prince de Strasbourg le 11 mars 1779 (1), abbé de Saint-Waast le 7 juillet 1780, proviseur de Sorbonne et administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il se démit de la grande-aumônerie au mois de juillet 1786, et se retira d'abord dans son abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, puis dans celle de Marmoutier, près Tours. On lui permit de rentrer dans son diocèse en 1788. Il fut député du clergé du grand-bailliage de Haguenau aux états-généraux en 1789. Le prince Louis de Rohan sut racheter les écarts de sa vie politique par le zèle avec lequel il s'opposa aux doctrines révolutionnaires, et à l'adoption de la constitution civile du clergé, et par les nombreux services que, comme évêque et comme prince de l'Empire, il n'a pas cessé de rendre, avec autant de persévérance que de désintéressement, aux émigrés français, et particulièrement au corps de Condé. Il se démit de son évêché lors du concordat en 1801, et passa dans les sentiments les plus édifiants le reste d'une vie très-orageuse, qu'il termina à Ettenheim le 16 février 1803. (Voyez les *Mémoires du baron de Besenval*, ceux de *madame Campan* et les *Mémoires de l'abbé Georgel*);

4°. Ferdinand-Maximilien-Mériadec, prince *Ferdinand de Rohan*, né le 7 novembre 1738, grand-prévôt du chapitre de Strasbourg, abbé commendataire des abbayes de Mouzon et du Mont-Saint-Quentin, tréfoncier de l'église de Liége, sacré archevêque de Bordeaux le 18 avril 1770, et nommé, en 1781, archevêque-duc de Cambray;

5°. Charlotte-Louise, princesse de Rohan, née le 12 mars 1722, mariée en Espagne, le 28 octobre 1737, avec Philippe-Victor *Fiesque*, prince de Masseran, grand d'Espagne de la première classe, marquis de Crèvecœur, chevalier de la Toison-d'Or, grand-croix de l'ordre de Charles III, capitaine-général des ar-

(1) Époque du décès, à Paris, du cardinal de Rohan, son oncle (le prince Louis-Constantin), qui était évêque-prince de Strasbourg et landgrave d'Alsace depuis l'année 1756. Il avait servi dans sa jeunesse et était capitaine de vaisseau dans le temps où il embrassa l'état ecclésiastique.

mées de S. M. Catholique, premier capitaine des gardes, et ambassadeur extraordinaire à Londres;

6°. Geneviève-Armande-Élisabeth, princesse de Rohan, née le 18 novembre 1724, morte abbesse de l'abbaye de Marquette, au diocèse de Tournay.

XXV. Jules-Hercule-Mériadec, prince DE ROHAN-GUÉMENÉ, duc de Montbazon, pair de France, né le 25 mars 1726, colonel du régiment de Rohan le 26 mai 1745, brigadier d'infanterie le 22 décembre 1748, maréchal-de-camp le 1er avril 1759, lieutenant-général le 25 juillet 1762, décédé en émigration, avait épousé, le 19 février 1743, Marie-Louise-Henriette-Jeanne DE LA TOUR-D'AUVERGNE, fille de Charles-Godefroi de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon et d'Albret, vicomte de Turenne, grand-chambellan de France, et de Marie-Charlotte Sobieska, princesse de Pologne. De ce mariage est issu :

XXVI. Henri-Louis-Marie DE ROHAN, *prince de Guémené,* né le 31 août 1745. Il fut nommé en survivance, au mois de septembre 1767, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, et devint successivement grand-chambellan de France le 20 août 1775, brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 1er janvier 1784. Le prince de Guémené est décédé en émigration, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 15 janvier 1761, avec Victoire-Armande-Josèphe, princesse DE ROHAN-SOUBISE (1), fille de Charles, duc de Rohan-Rohan, pair et maréchal de France, prince de Soubise et d'Épinoy, ministre-d'état, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, (décédé le dernier de sa branche le 4 juillet 1787), et d'Anne-Thérèse, princesse de Savoie-Carignan, sa seconde femme :

1°. Charles-Alain-Gabriel, prince de Rohan-Guémené, duc de Montbazon, pair de France, dont l'article est à la page 201 ;

2°. Louis-Victor-Mériadec, titré *comte de Saint-Pol*, puis *prince Victor de Rohan,* né le 20 juillet 1766, qui a émigré en 1791, et est passé au service d'Autriche, où, après avoir fait, avec beaucoup de distinction, les campagnes des diverses coalitions contre la France, il est devenu feld-maréchal-lieutenant des armées de S. M. I. et R., qui l'a créé prince de l'empire d'Autriche en 1808. Il a épousé sa nièce, Berthe, princesse *de Rohan-Guémené,* fille du duc de Montbazon, pair de France ;

3°. Jules-Armand-Louis, *prince Louis de Rohan,* né le 20 octobre 1768, général-

(1) Nommée, en 1767, gouvernante des enfants de France en survivance, charge dont elle s'est démise en 1783.

major au service d'Autriche, marié, le 23 juillet 1800, avec Catherine, princesse *de Courlande*, duchesse régnante de Sagan, fille de Pierre, duc de Courlande, et d'Anne, comtesse de Médem. Catherine de Courlande, divorcée le 7 mars 1805, s'est remariée 1°, le 5 mai suivant, avec Wasili, prince Trubetzkoi, dont elle a été séparée en 1806 ; 2°, le 8 octobre 1819, avec Charles-Rodolphe, comte de Schulenbourg ;

4°. Charlotte-Victoire-Josèphe-Henriette, princesse de Rohan, née le 17 novembre 1761, morte le 15 décembre 1771 ;

5°. Marie-Louise-Joséphine, princesse de Rohan, née le 13 avril 1765, mariée, le 12 juillet 1780, avec Charles-Louis-Gaspard, prince *de Rohan-Rochefort*.

BRANCHE DE ROCHEFORT.

XXIV. Charles, prince DE ROHAN-ROCHEFORT, né le 7 août 1693, cinquième fils de Charles III de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, prince de Guémené, et frère puîné d'Hercule-Mériadec, duc de Montbazon, dont on a parlé p. 202, fut nommé maréchal-de-camp le 18 octobre 1734, puis lieutenant-général des armées le 13 février 1743, et gouverneur de Nismes, et mourut le 25 février 1766. Il avait épousé, le 23 septembre 1722, Eléonore-Eugénie DE BETHISY DE MÉZIÈRES, morte à Saverne le 29 août 1767, fille d'Eugène-Marie de Bethisy, marquis de Mézières, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur d'Amiens et de Corbie, et d'Éléonore Sutton d'Oglethorp. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Jules-Armand, dont l'article viendra ;

2°. Eugène-Hercule-Camille, *prince Camille de Rohan-Rochefort*, né le 6 avril 1737, abbé de Humblières, au diocèse de Noyon, chanoine de Strasbourg et tréfoncier de l'église de Liége. Le 27 mai 1765, il fit profession dans l'ordre de Malte, où il avait été admis de minorité le 28 avril 1739, devint général des galères de cet ordre en 1767, et fut nommé législateur de la langue de France le 24 novembre 1776. Comme il avait servi dans le régiment de Poitou, avec rang de colonel de l'année 1761, il fut créé brigadier d'infanterie le 3 janvier 1770, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Émigré en 1791, il est devenu général-major, puis feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche, et commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse ;

3°. Éléonore-Louise-Constance-Eugénie, princesse de Rohan-Rochefort, mariée en Espagne, le 3 juillet 1742, avec Jean-Guillaume-Augustin, comte *de Mérode* et du Saint-Empire, marquis de Westerloo, grand d'Espagne de la première classe. Elle est morte en 1791 ;

4°. Louise-Julie-Constance, princesse de Rohan-Rochefort, née le 28 mars 1734, reçue chanoinesse à Remiremont le 10 décembre 1742, puis mariée, le 30 octobre 1748, avec Charles-Louis *de Lorraine*, comte de Brionne, grand-écuyer

de France, chevalier des ordres du Roi, décédé le 28 juin 1761, fils de Louis de Lorraine, prince de Lambesc, comte de Brionne et de Braine, grand-sénéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur de l'Anjou, etc., et de Jeanne-Henriette-Marguerite de Durfort-Duras.

XXV. Charles-Jules-Armand, prince DE ROHAN-ROCHEFORT, né le 29 août 1729, successivement colonel d'un régiment de son nom en 1745, brigadier d'infanterie le 23 janvier 1756, maréchal-de-camp le 20 février 1761, gouverneur de Nîmes et de Saint-Hippolyte en 1766, et lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780, mort en émigration, avait épousé, les 20 et 24 mai 1762, Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée D'ORLÉANS-ROTHELIN, fille d'Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur du Port-Louis, et de Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Mériadec, prince de Rohan-Rochefort, né le 16 novembre 1763, décédé le 21 octobre 1764;
2°. Charles-Louis-Gaspard, qui suit ;
3°. Louis-Camille-Jules-Guetehnoc, *prince Jules de Rohan-Rochefort*, né le 16 avril 1770, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 10 juin 1794;
4°. Charlotte-Louise-Dorothée, princesse de Rohan-Rochefort, née le 25 octobre 1767 ;
5°. Clémentine, princesse de Rohan-Rochefort, mariée avec N.... *de Gaudechart*, marquis de Querrieu.

XXVI. Charles-Louis-Gaspard, prince DE ROHAN-ROCHEFORT, né le 1er novembre 1765, a épousé, le 12 juillet 1780, Marie-Louise-Joséphine, princesse DE ROHAN-GUÉMENÉ, sœur du duc de Montbazon, pair de France, dont il a eu :

1°. Camille, prince de Rohan-Rochefort, né le 7 septembre 1801 ;
2°. Benjamin, prince de Rohan-Rochefort, né le 13 juin 1804, marié, le 3 octobre 1825, avec Stéphanie, princesse *de Croy-Dulmen*, née le 5 juin 1805, fille d'Auguste-Philippe-Louis-Emmanuel, duc de Croy, prince du Saint-Empire, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, et d'Anne-Victurnienne-Henriette de Rochechouart-Mortemart ;
3°. Herminie, princesse de Rohan-Rochefort, née en 1785, mariée, le 8 novembre 1809, avec Gabriel-Joseph *de Froment*, baron de Castille ;
4°. Armande, princesse de Rohan-Rochefort, née en 1787, mariée avec N.... *de Pierre*, marquis de Bernis ;
5°. Gasparine, princesse de Rohan-Rochefort, née le 27 septembre 1800, mariée, le 7 janvier 1822, avec Henri XIX, prince *Reuss de Greitz*, né le 1er mars 1790.

Il existe trop de monuments publics qui attestent la splendeur de la maison de Rohan et son illustre extraction des anciens ducs de Bretagne, pour qu'on se croie dans l'obligation de reproduire ici une série de faits aussi universellement constatés. Il nous suffira de dire que c'est à raison de son origine souveraine, reconnue depuis plus de 700 ans, et dans une foule de circonstances importantes par les ducs de Bretagne eux-mêmes, que les membres de cette maison jouissaient à la cour de France, avant la révolution, du rang et des honneurs de *princes étrangers;* et que sous les rapports politiques, par le nombre et la grandeur de ses illustrations, elle est, parmi les premières familles de France, celle qui doit être placée immédiatement après la maison de Montmorency.

ARMES : *De gueules, à neuf macles d'or.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau.

DE ROHAN-CHABOT, *duc* DE ROHAN, (Alexandre-Louis-Auguste), *prince de Léon,* titré de *cousin,* né le 3 décembre 1761, fut nommé, en 1785, colonel en second du régiment d'Artois, infanterie. Émigré en 1791, il a été créé maréchal-de-camp le 1er juin 1795; puis, après la restauration, compris dans la formation de la chambre des Pairs comme représentant l'un des dignitaires des anciennes pairies du royaume. Jusqu'à cette époque (4 juin 1814), il avait été connu sous le nom de prince de Léon. Il est devenu premier gentilhomme de la chambre du roi le 29 mars 1815, en remplacement du duc de Fleury, décédé. Le duc de Rohan est mort le 8 février 1816. Il avait épousé, par contrat signé par le roi le 29 mai 1785, Anne-Louise-Madelaine-Elisabeth DE MONTMORENCY, fille d'Anne-Léon, duc de Montmorency, premier baron de France, prince souverain d'Aigremont, et d'Anne-Françoise-Charlotte de Montmorency-Luxembourg, sa seconde femme. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants: 4 juin 1814.

1°. Louis-François-Auguste, dont l'article suit;

2°. Alexandre-Louis-Fernand, comte *de Rohon-Chabot,* prince de Léon, nommé successivement colonel d'état-major et chevalier de l'ordre de Saint-Louis les 10 août et 1er novembre 1814, aide-de-camp du duc de Berry, puis gentilhomme d'honneur et aide-de-camp du duc de Bordeaux, colonel des hussards de la garde, et officier de la Légion-d'Honneur le 30 avril 1821, marié, par contrat signé par le roi le 19 mai 1817, avec Joséphine *de Gontaut-Biron,* fille de Charles-Michel, vicomte de Gontaut-Biron, marquis de Saint-Blancard, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Joséphine de Montaut de Noailles, gouvernante de LL. AA. RR.

Mgr le duc de Bordeaux et *Mademoiselle*, et aujourd'hui duchesse de Gontaut. De ce mariage sont nés plusieurs enfants ;

3°. Adélaïde-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, dame pour accompagner S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, mariée, le 23 novembre 1812, avec Aimé-Charles-Zacharie-Élisabeth *de Gontaut-Biron*, comte Charles de Gontaut, colonel de cavalerie et membre de la chambre septennale pour le département de l'Orne.

XXII. Louis-François-Auguste DE ROHAN-CHABOT, *abbé-duc* DE ROHAN, prince de Léon, né à Paris le 29 février 1788, a succédé aux titres héréditaires de son père le 8 février 1816. Son épouse, N.... DE SÉRENT, petite-fille de M. le duc de Sérent, étant décédée sans enfants le 10 janvier 1815, à la suite d'un accident affreux (le feu avait pris la veille à ses vêtements), le duc de Rohan embrassa l'état ecclésiatique en 1819, reçut la prêtrise en 1822, et fut nommé chanoine honoraire de la métropole et vicaire-général du diocèse de Paris.

XVIII. Louis DE ROHAN-CHABOT, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, comte de Porhoët et de Moret, marquis de Blain, de Saint-Aulaye, etc., trisaïeul de M. l'abbé-duc de Rohan, fut baptisé au Louvre le 4 novembre 1652. Il était le seul fils survivant de Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, puis duc de Rohan, pair de France, par son mariage contracté, le 15 juin 1645, avec Marguerite, duchesse et vicomtesse de Rohan (1). Louis de Rohan-Chabot prêta serment comme duc et pair le 12 mai 1689, et mourut le 17 août 1727. Il avait épousé à Saint-Cloud, le 28 juillet 1678, Marie-Elisabeth DU BEC DE VARDES, morte à Paris le 27 mars 1743, fille unique de François-René du Bec,

(1) Fille unique et héritière de Henri II, vicomte de Rohan, prince de Léon, comte de Porhoët, (dernier rejeton de la branche de Gié), créé duc de Rohan, pair de France au mois d'avril 1603, qui, comme généralissime des religionnaires de France, a joué un si grand rôle dans les guerres civiles de son temps. Cette branche de Gié, cadette de celles de Montbazon, de Rochefort et de Soubise, avait recueilli, en 1527, la vicomté de Rohan, principal domaine de la maison, la principauté de Léon et le comté de Porhoët, par suite d'un mariage contracté, le 27 septembre 1515, par Pierre II de Rohan, seigneur de Gié, (3e fils du maréchal de Gié), avec Anne de Rohan, héritière de la branche aînée.

Marguerite, duchesse de Rohan, avant son mariage avec Henri Chabot de Saint-Aulaye, avait successivement refusé la main des ducs de Weimar et de Nemours, et de Robert, fils puîné de l'électeur palatin Frédéric, et décédé en 1682 général au service de la Grande-Bretagne.

marquis de Vardes et de la Bosse, comte de Moret, gouverneur d'Aiguesmortes, capitaine des cent-suisses de la garde ordinaire du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., et de Catherine Nicolaï de Goussainville. Ses enfants furent :

1°. Louis-Bretagne-Alain, qui a continué la branche aînée, et dont l'article suit ;

2°. Gui-Auguste, auteur d'une seconde branche, aujourd'hui ducale de Rohan, depuis l'extinction de la première. La postérité de Gui-Auguste sera mentionnée après celle de son frère aîné ;

3°. Charles-Annibal de Rohan-Chabot, comte de Jarnac-sur-Charente, né le 14 janvier 1687, colonel d'infanterie, marié, le 19 juin 1715, avec sa parente, Marie-Anne-Louise *Chabot de Jarnac*, héritière de la branche aînée de sa maison, et veuve de Paul-Auguste de la Rochefoucauld-Montendre. Il mourut sans postérité ;

4°. Marie-Marguerite-Françoise, *mademoiselle de Rohan*, née le 25 décembre 1680, mariée, le 12 mai 1700, avec Louis-Pierre-Engilbert, comte *de la Marck*, de Schleiden et du Saint-Empire, avoué héréditaire du marquisat de Franchimont, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, fils de François-Antoine, comte de la Marck et du Saint-Empire, et de Charlotte de Wallenrode. Elle mourut le 28 janvier 1706 ;

5°. Anne-Henriette-Charlotte de Rohan-Chabot, née le 18 janvier 1682, mariée, le 10 juin 1710, avec Alphonse-Dominique-François, prince *de Berghes* et du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison-d'Or, brigadier des armées de S. M. C. et commandant de ses gardes-du-corps à cheval dans les Pays-Bas, mort sans postérité à Bruxelles le 4 avril 1720. Sa veuve lui a survécu jusqu'au 12 mai 1751 ;

6°. Charlotte de Rohan-Chabot, *mademoiselle de Porhoët*, morte sans alliance ;

7°. Françoise-Gabrielle de Rohan-Chabot, née le 5 octobre 1685, morte religieuse en l'abbaye de N.-D. de Soissons ;

8°. Julie-Victoire de Rohan-Chabot, née le 3 décembre 1688, religieuse en la même abbaye, ensuite prieure des Bénédictines de N.-D. de Liesse, près Laon, morte le 10 octobre 1780 ;

9°. Constance-Éléonore de Rohan-Chabot, née le 14 février 1691 ;

10°. Marie-Armande de Rohan-Chabot, née le 4 octobre 1692, prieure perpétuelle des Bénédictines de N.-D. de Bon-Secours, à Paris, morte le 29 janvier 1742 ;

11°. Marie-Louise de Rohan-Chabot, née le 24 octobre 1697.

XIX. Louis-Bretagne-Alain DE ROHAN-CHABOT, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon, comte de Porhoët et de Moret, marquis de Blain et de Saint-Aulaye, gouverneur de la ville de Lectoure, était né le 26 septembre 1679, et avait été reçu au parlement comme duc et pair le 12 août 1728. Il vécut jusqu'au 10 août 1738. Du mariage qu'il avait contracté, le 29 mai 1708, avec Françoise DE ROQUELAURE, décédée à

Toulouse le 5 mai 1741, fille de Gaston-Jean-Baptiste-Antoine, duc de Roquelaure, pair et maréchal de France, et de Marie-Louise de Laval-Lezay, sont issus:

1°. Louis-Marie-Bretagne-Dominique, dont l'article suit;

2°. Louis-François de Rohan-Chabot, *vicomte de Rohan,* nommé, au mois de juillet 1735, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom (ci-devant Villars), député, en la même année, par les états de Bretagne, pour présenter les cahiers au roi, mort sans alliance à Paris le 29 janvier 1743;

3°. Louis-Auguste de Rohan-Chabot, né le 10 juin 1722. D'abord chanoine de Strasbourg, il quitta l'état ecclésiastique après la mort de son frère Louis-François, prit alors le titre de *vicomte de Rohan* et entra dans les mousquetaires. Il combattit à Dettingen; fut nommé, le 8 juin 1744, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom (ci-devant Levis-Châteaumorand), qu'il commanda aux siéges d'Ypres et de Furnes et au camp de Courtray en la même année, puis, en 1745, à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, enfin à celui de Bruxelles et à la bataille de Raucoux en 1746. Chargé de présenter au roi les drapeaux enlevés à l'ennemi dans cette bataille, le vicomte de Rohan fut créé brigadier de cavalerie le 19 octobre. Après avoir été employé dans ce grade sur les côtes de Normandie en 1747, il marcha avec l'armée dans les Pays-Bas, et se trouva au siége de Maëstricht en 1748. Promu au grade de maréchal-de-camp le 10 mai de cette année, il se démit de son régiment. La comtesse de Jarnac, sa tante, lui ayant substitué tous ses biens, à la charge de prendre le nom de Chabot seul, il obtint à cet effet de S. M., le 27 mai 1751, des lettres-patentes portant dérogation à celles du 15 septembre 1746, qui obligeaient toute sa branche à porter réunis les noms et armoiries de Rohan et de Chabot, et en conséquence il prit le nom de *vicomte de Chabot,* et fut seigneur et comte de Jarnac. Il est décédé de la petite vérole, sans enfants, le 16 octobre 1753. Marie-Jeanne-Olympe *de Bonnevie,* dame de la ville et du marquisat de Versins, en Picardie, qu'il avait épousée le 1er février 1752, et qui était fille de Jean-Charles de Bonnevie, conseiller du roi, commissaire en la première chambre des requêtes du palais, et de Marie Moreau, se remaria, le 21 avril 1755, avec Marie-François-Henri de Franquetot, marquis, puis duc de Coigny, pair et maréchal de France, gouverneur de l'hôtel royal des Invalides, décédé le 18 mai 1821;

4°. Louise-Armande-Julie de Rohan-Chabot, née le 30 mars 1712, mariée, le 4 février 1739, avec Daniel-François *de Gélas de Voisins d'Ambres,* vicomte de Lautrec, marquis d'Ambres, créé maréchal de France le 24 février 1757, et décédé à Paris le 14 février 1762, sans laisser d'enfants;

5°. Marie-Armande de Rohan-Chabot, née le 4 août 1713, mariée, le 28 septembre 1739, avec Pierre-Joseph *de los Rios,* comte de Fernand-Nunès, grand d'Espagne, général des galères de S. M. C., mort en 1745. Sa veuve est décédée au château de Fernand-Nunès, près Madrid, le 26 mai 1750.

XX. Louis-Marie-Bretagne-Dominique DE ROHAN-CHABOT, duc de Rohan, du Lude et de Roquelaure, pair de France, prince de Léon, marquis de Blain, comte de Porhoët et d'Astarac, et comme prince de Léon baron et président né de la noblesse aux états de Bretagne (1), naquit le 17 janvier 1710, et fut connu d'abord sous le nom de *comte de Porhoët*. Il fut breveté lieutenant réformé à la suite du régiment de Lorraine, cavalerie, le 10 février 1723, et obtint le brevet de capitaine réformé le 1er mai suivant. Devenu duc de Rohan sur la démission de son père, le 18 août 1727, il en prit alors le titre. Il servit au siége de Kehl en 1733, fut nommé colonel du régiment de Vermandois le 10 mars 1734, et commanda ce corps à l'attaque des retranchements d'Etlingen, ainsi qu'au siége de Philisbourg en 1734, puis à l'affaire de Clausen en 1735. Il devint colonel d'un régiment d'infanterie de son nom le 16 avril 1738, se trouva, au mois de janvier 1742, à la bataille de Lintz, et fut nommé gouverneur de Lectoure et brigadier de cavalerie les 30 janvier et 20 février 1743. Employé à l'armée du Rhin pendant cette campagne, il commanda une brigade à la bataille de Dettingen le 27 juin, puis, en 1744, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et au camp de Courtray. Il prêta serment comme pair de France au parlement le 18 février 1751, fut breveté maréchal-de-camp le 25 juillet 1762, puis créé lieutenant-général des armées le 5 décembre 1781, et mourut en émigration, le dernier rejeton de sa branche. Il avait épousé 1°, le 19 décembre 1735, Charlotte-Rosalie DE CHATILLON, nommée dame du palais de madame la Dauphine au mois de janvier 1745, et décédée sans enfants le 6 avril 1753. Elle était fille unique d'Alexis-Madelaine-Rosalie, comte, puis duc de Châtillon, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, et de Charlotte-Wautrude Voysin de la Noraye, sa première femme; 2° le 23 mai 1758, Emilie DE CRUSSOL D'UZÈS, morte sans enfants, fille de Charles-Emmanuel, sire de Crussol, duc d'Uzès, premier pair de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Saintonge et en Angoumois, brigadier des armées de S. M., et d'Émilie de la Rochefoucauld, sa première femme.

SECONDE BRANCHE, *aujourd'hui ducale* DE ROHAN-CHABOT.

XIX. Gui-Auguste DE ROHAN-CHABOT, *chevalier de Rohan*, puis *comte de Chabot*, second fils de Louis, duc de Rohan, et de Marie-Elisabeth

(1) Alternativement avec le duc de la Trémoille, comme baron de Vitré.

du Bec de Vardes, naquit le 18 août 1683. Entré dans les mousquetaires en 1700, il fit la campagne de 1701 en Flandre, obtint, le 15 avril 1702, un régiment de cavalerie (Auvergne), qu'il commanda à la bataille de Fredelingen, et fut nommé mestre-de-camp d'un régiment de dragons de son nom le 3 février 1703. Ce corps fit partie de la cavalerie qui couvrit les opérations des siéges de Brisach et de Landau. Le chevalier de Rohan combattit à Spire, puis à Hochstædt en 1704. Fait prisonnier de guerre, avec son régiment, dans cette dernière bataille, il fut échangé presqu'immédiatement, alla servir sous le maréchal de Villars à l'armée de la Moselle, en 1705, et se trouva aux batailles de Ramillies et d'Oudenarde en 1706 et 1708. On le créa brigadier de dragons le 29 janvier 1709, et il fut employé dans ce grade aux armées d'Allemagne, de Flandre et du Rhin, pendant les campagnes de 1709, 1710, 1711 et 1712. Il se trouva, en 1713, au siége de Landau, à la défaite du général Vaubonne, et au siége de Fribourg. Ce fut sa dernière campagne. Son régiment ayant été réformé le 15 août 1714, on l'entretint mestre-de-camp réformé à la suite du régiment Royal, dragons, et on lui donna le brevet de maréchal-de-camp le 1er février 1719. Il prit le nom de comte de Chabot, en se mariant en premières noces, le 30 janvier 1729, avec Yvonne-Silvie DU BREIL DE RAIS, morte à Paris le 15 juillet 1740, fille de Charles du Breil, marquis de Rais, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare. Le comte de Chabot fut promu au grade de lieutenant-général des armées du roi le 20 février 1734, et se remaria, le 25 mai 1744, avec Marie-Scholastique-Apolline HOWARD, sœur du comte de Stafford, pair d'Angleterre. Il est mort le 13 septembre 1760, ayant eu de son premier mariage :

1°. Louis-Antoine-Auguste, dont l'article suit;

2°. Louis-Anne de Rohan-Chabot, né le 11 septembre 1735, mort sans alliance;

3°. Marie-Charles-Rosalie de Rohan-Chabot, vicomte de Chabot, comte de Jarnac, né le 19 juillet 1740, nommé, au mois de décembre 1762, colonel d'un régiment de dragons de son nom (ci-devant la Ferronnays), et créé brigadier de dragons le 1er mars 1780, puis maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. Le comte de Jarnac est mort en 179... Il avait épousé, le 17 décembre 1759, Guionne-Hyacinthe *de Pons-Saint-Maurice,* morte en couches d'une fille née le 18 janvier 1761. Elle était fille de Charles-Philippe, marquis de Pons-Saint-Maurice, lieutenant-général des armées du roi, et de Marie-Charlotte Lallemant de Betz;

4°. Marie-Silvie de Rohan-Chabot, née le 12 décembre 1729, mariée 1°, le 7 septembre 1749, avec Jean-Baptiste-Louis *de Clermont d'Amboise,* marquis de Renel et de Montglat, lieutenant-général des armées du roi, décédé le 18 sep-

tembre 1761 ; 2°, au mois de mars 1764, avec Charles-Just, prince *de Beauvau*, de Craon et du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, capitaine des gardes-du-corps du roi, lieutenant-général des armées, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., etc., créé maréchal de France en 1783, et décédé le 21 mai 1793.

XX. Louis-Antoine-Auguste DE ROHAN-CHABOT, *comte*, puis *duc de Chabot*, comte de Maillé-la-Marche, né le 20 avril 1733, fut nommé cornette de cavalerie dans le régiment de Rohan le 4 avril 1747, et se trouva, en 1748, au siége de Maëstricht. Il devint colonel à la suite, au régiment des grenadiers de France, le 25 août 1749, puis, le 2 février 1756, colonel en second du régiment Royal étranger, qu'il commanda à la bataille d'Hastembeke, à la prise de Minden et de Hanovre, aux camps de Clostersevern et de Zell en 1757, à la retraite de l'électorat de Hanovre, ainsi qu'à la bataille de Crewelt en 1758, à celle de Minden en 1759, enfin, aux affaires de Corback et de Warbourg et à la bataille de Clostercamp en 1760. Le comte de Chabot devint successivement brigadier et maréchal-de-camp les 20 février 1761 et 25 juillet 1762, puis lieutenant-général des armées du roi le 5 décembre 1781, fut créé duc de Chabot en 1782, et reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 8 juin 1783. Il mourut le 15 décembre 1786, et avait épousé, le 12 avril 1757, Elisabeth-Louise *de la Rochefoucaud d'Anville*, fille de Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld-Roye, duc d'Anville, lieutenant-général des armées navales, et de Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld. De ce mariage sont issus :

1°. Alexandre-Louis-Auguste, duc de Rohan, pair de France, dont l'article est rapporté p. 207 ;

2°. Armand-Charles-Just, vicomte de Rohan-Chabot, né le 24 mai 1767. Il a servi avec distinction dans les guerres de la Vendée et a été l'un des chefs des royalistes du Maine, qui souscrivirent, en 1800, à la pacification générale. A l'époque de la restauration, le vicomte de Rohan-Chabot fut nommé aide-de-camp du duc d'Orléans, dont il devint ensuite premier écuyer, et fut promu au grade de maréchal-de-camp le 30 décembre 1814. Il a été créé commandeur de l'ordre du Mérite militaire le 1er mai 1821. Il est aussi commandeur de l'ordre des Guelphes de Hanovre. Il est marié ;

3°. Alexandrine-Charlotte-Sophie de Rohan-Chabot, née le 4 octobre 1763, mariée 1°, le 28 mars 1780, avec son oncle, Louis-Alexandre, duc *de la Rochefoucauld* et de la Roche-Guyon, pair de France, prince de Marsillac, massacré à Gisors le 14 septembre 1792; 2° avec Boniface-Louis-André, comte *de Castellane*, pair de France, lieutenant-général des armées du roi;

4°. Marie-Agathe-Adélaïde-Jeanne de Rohan-Chabot, mariée 1°, le 22 avril 1787, avec Joseph-Marie-Richard-Patrice, vicomte *de Walt*, officier au régiment du Roi, infanterie, mort en la même année: 2°, en 1789, avec Georges-François-Pierre, baron *de Glandevès*, pair de France, major des gardes-du-corps, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, etc. Elle est morte en 1817, sans laisser d'enfants de ses deux mariages.

La maison de Chabot, l'une des plus considérables et des plus anciennes du Poitou, a pour premier auteur connu Guillaume Chabot, qu'on voit figurer dès l'an 1040, avec Guillaume, duc d'Aquitaine, dans la charte de fondation de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, accordée par Geoffroi Martel, comte d'Anjou.

ARMES: *Écartelé, au* 1 DE NAVARRE; *au* 2 D'ÉCOSSE; *au* 3 DE BRETAGNE; *au* 4 DE FLANDRE; *sur le tout contre-écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, à* 9 *mâcles d'or*, qui est DE ROHAN; *aux* 2 *et* 3 *d'or, à* 3 *chabots de gueules*, qui est DE CHABOT. Couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Supports: à dextre un léopard lionné, à senestre un sauvage portant sa massue sur l'épaule. Devise: POTIUS MORI QUAM FŒDARI. En pointe un ballon qui s'élève d'un tertre isolé, avec cette légende: CONCUSSUS SURGO.

4 juin 1814. DE ROSSET DE ROCOZEL, *duc* DE FLEURY, (André-Hercule), né le 30 mars 1770, devint, par la mort de son aïeul, le 15 avril 1788, duc de Fleury (1), pair de France et premier gentilhomme de la chambre du roi. Émigré en 1791, il suivit les princes en Allemagne et en Angleterre, et revint en France avec S. M. Louis XVIII, qui, le 25 avril 1814, lendemain de son débarquement à Calais, réintégra le duc de Fleury dans la charge de premier gentilhomme de la chambre. Il fut créé pair de France le 4 juin suivant, et mourut à Paris le 16 janvier 1815, sans laisser d'enfants habiles à recueillir sa pairie, qui s'est éteinte en sa personne. Il avait épousé, le 5 décembre 1784, Anne-Françoise-Aimée DE FRANQUETOT DE COIGNY, fille d'Augustin-Gabriel de Franquetot, comte de Coigny (frère du dernier maréchal), chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, chevalier d'honneur de *madame Elisabeth*, et d'Anne-Josèphe de Michel de Roissy.

André-Hercule DE ROSSET, Ier du nom, duc de Fleury (2), pair de France,

(1) Jusqu'à cette époque, il avait été connu sous le nom de marquis de Fleury.

(2) Frère aîné de Jean-André-Hercule de Rosset, chevalier de Valquière, puis commandeur de Fleury, maréchal-de-camp, décédé le 23 octobre 1781, et de Pons-Fran-

marquis de Rocozel, baron de Ceilhes, etc., aïeul du dernier duc de Fleury, dont l'article précède, naquit le 17 septembre 1715. Il entra au service le 4 août 1726, et parcourut rapidement l'échelle des premiers grades jusqu'à ceux de colonel du régiment d'Angoumois, auquel il fut promu le 27 décembre 1731, de colonel-lieutenant du régiment Royal, dragons, le 10 mars 1734, de brigadier de cavalerie le 1er février 1740, de maréchal-de-camp le 2 mai 1744, et enfin de lieutenant-général le 10 mai 1748. Il était devenu duc de Fleury, pair de France, sur la démission de son père, le 30 mars 1736, et avait obtenu le gouvernement-général de la Lorraine et du Barrois le 24 octobre 1737, et la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi à la mort du duc de la Trémoïlle le 5 juin 1741. Le roi le créa chevalier de ses ordres le 1er janvier 1753. Le duc de Fleury est décédé le 15 avril 1788. Il avait épousé, le 6 juin 1736, Anne-Madelaine-Françoise DE MONCEAUX, dame du palais de la reine, fille de Jacques de Monceaux, marquis d'Auxy, chevalier des ordres du Roi, et de Marie-Madelaine de la Grange-Triauon. De ce mariage sont issus:

1°. André-Hercole-Alexandre, qui suit;

2°. André-Hercule-Alexis de Rosset de Rocozel, vicomte de Fleury, mestre-de-camp en second du régiment de Languedoc, dragons;

3°. Marie-Madelaine de Rosset de Rocozel, née le 27 janvier 1744, mariée, le 7 avril 1763, avec Paul-Étienne-Auguste, duc de Beauvilliers-Saint-Aignan, pair de France, gouverneur du Havre-de-Grâce en survivance, décédé le 19 octobre 1771. Son épouse a été dame du palais de la reine;

4°. Marie-Victoire de Rosset de Rocozel, née le 10 octobre 1745, religieuse carmelite le 20 mai 1770;

5°. Marie-Henriette-Élisabeth-Gabrielle de Rosset de Rocozel, née le 24 février 1749, mariée, le 29 avril 1771, avec Pierre-Charles, marquis *de la Rivière*, mestre-de-camp de cavalerie, cornette de la 2e compagnie des mousquetaires, mort le 27 décembre 1778;

6°. Élisabeth-Françoise-Thérèse de Rosset de Rocozel, née le 30 mai 1752, morte sans alliance le 8 août 1771.

çois de Rosset, bailli de Fleury, général des galères de Malte en 1751, grand'-croix de l'ordre en 1753, ambassadeur extraordinaire de la Religion près du roi des Deux-Siciles en 1755, mort le 17 octobre 1774; tous enfants de Jean-Hercule de Rosset, baron de Pérignan, créé marquis de Rocozel en 1724, chevalier des ordres du Roi en 1734, et enfin pair de France en 1735, fils de Bernardin de Rosset, seigneur de Ceilhes, de Rocozel, de Gorgas, etc.: marié, le 24 janvier 1680, avec Marie *de Fleury*, sœur du cardinal de ce nom, ministre secrétaire-d'état.

André-Hercule-Alexandre DE ROSSET DE ROCOZEL, titré marquis, puis duc de Fleury, né le 30 mars 1750, fut mestre-de-camp de dragons et major-général de l'armée de l'Inde, où il mourut le 20 août 1782. Il avait épousé, à Paris, le 7 novembre 1768, Claudine-Anne-Reine DE MONTMORENCY-LAVAL, grand'-croix de l'ordre de Malte, morte le 22 juillet 1784, fille de Joseph-Pierre, comte de Laval, colonel du régiment de Guienne, infanterie, menin de M. le Dauphin, etc., et d'Elisabeth-Renée de Maupeou. Le duc de Fleury a laissé deux fils :

1°. André-Hercule de Rosset de Rocozel, II^e^ du nom, duc de Fleury, pair de France, dont on a parlé plus haut ;

2°. Marie-Maximilien-Hercule de Rosset de Rocozel, comte de Fleury, né en 1771, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 18 mai 1794.

La famille de Rosset était originaire du Rouergue. Philippe de Rosset, son premier auteur connu, vivait vers l'an 1400, avec Marguerite de Roquefeuil, son épouse, et possédait la terre et baronnie de Monpaon, au diocèse de Vabres. Ses descendants se sont constamment bien alliés.

ARMES : *Ecartelé, au* 1 *d'argent, au bouquet de* 3 *roses de gueules, tigées et feuillées de sinople,* qui est DE ROSSET ; *au* 2 *de gueules, au lion d'or,* qui est DE LASSET ; *au* 3 *contre-écartelé d'argent et de sable,* qui est DE VISSEC DE LA TUDE ; *au* 4 *d'azur, à* 3 *rocs d'échiquier d'or,* qui est DE ROCOZEL ; *sur le tout d'azur, à* 3 *roses d'or,* qui est DE FLEURY.

17 août 1815. DE ROUGÉ, (Bonabes-Louis-Victurnien-Alexis, *marquis*), né à Paris le 31 janvier 1778, a été nommé, après la restauration, colonel, premier lieutenant des cent-suisses de la garde du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, puis créé pair de France le 17 août 1815. Du mariage qu'il a contracté, le 17 avril 1804, avec Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thimarette DE CRUSSOL D'UZÈS, née à Paris le 6 janvier 1785, dame pour accompagner Madame la Dauphine, et fille de Marie-François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, premier pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, etc., et d'Amable-Emilie de Châtillon, sont issus :

1°. Théodorith-Bonabes-Victurnien-Félicien, comte de Rougé, né à Paris le 16 janvier 1806 ;

2°. Hervé-Alexandre-Victurnien de Rougé, né au château de Morenil, département du Pas-de-Calais, le 18 janvier 1809 ;

3°. Louis-Victurnien-Bonabes de Rougé, né au même lieu le 7 novembre 1813 ;

4°. Emérence-Henriette-Victurnienne de Rougé, née le 23 octobre 1807.

XII. Pierre-François, marquis DE ROUGÉ, chevalier, seigneur de la Bellière (1), aïeul du marquis de Rougé, pair de France, entra au service, en 1726, dans les gardes-du-corps, d'où il passa capitaine dans les dragons de la Suze le 12 mai 1728. Après avoir servi au siége de Kehl en 1733, à celui de Philisbourg en 1734, et à l'affaire de Clausen en 1735, il fut nommé, le 16 avril 1738, colonel du régiment de Vermandois, qu'il commanda à l'armée du maréchal de Maillebois en Westphalie, au mois d'août 1741. Il marcha avec cette armée sur les frontières de la Bohême au mois d'août 1742, puis en Bavière en 1743, contribua, au mois d'août 1744, à la défaite du général Nadasti, près de Saverne, et, après avoir servi au siége de Fribourg, alla joindre l'armée du Bas-Rhin. On créa le marquis de Rougé brigadier d'infanterie le 1er mai 1745. Dans le cours de l'année suivante, il commanda sa brigade aux siéges de Mons, Saint-Guilain et Charleroy, ainsi qu'à la bataille de Raucoux, gagnée par le maréchal de Saxe, puis à celle de Lawfelt en 1747. Chargé, le 14 mars 1748, d'escorter un convoi de 260 chariots destinés au ravitaillement de Berg-op-Zoom, le marquis de Rougé se vit bientôt enveloppé par des forces ennemies bien supérieures aux siennes. Mais sa valeur, son sang-froid et ses sages dispositions suppléèrent à l'inégalité du nombre ; il repoussa et contint si vigoureusement tous les efforts de l'ennemi, que le lendemain tout le convoi entra dans Berg-op-Zoom, à l'exception de 8 ou 10 chariots brisés par le feu de l'artillerie des Impériaux. Créé maréchal-de-camp le 10 mai de cette année, le marquis de Rougé alla finir la campagne au siége de Maëstricht. Pendant la campagne de 1757, il fut d'abord employé dans le corps séparé que commandait le prince de Soubise; puis, ayant rejoint la grande armée, il combattit à Hastembecke et fut fait prisonnier de

(1) Frère aîné de Gabriel-César de Rougé, chevalier, seigneur de la Guilletière, du Tremblay et de la Chaussée, page de la grande écurie en 1720, marié, en 1728, avec Marie-Gabrielle *du Bois de la Ferté*, et père de :

Gabriel-François, comte de Rougé, seigneur châtelain de la Bizotière, successivement lieutenant et capitaine au régiment de Vermandois, major du régiment d'Auvergne, colonel du régiment de Flandre, brigadier d'infanterie le 20 février 1761, maréchal-de-camp le 16 avril 1767, et lieutenant-général le 1er janvier 1784, décédé en 1786, sans enfants du mariage qu'il avait contracté, le 20 mars 1760, avec Marie-Anne-Christine-Joséphine, princesse *de Croy*, chanoinesse de Remiremont, sœur de M. le duc d'Havré.

guerre à la bataille de Rosback. Échangé en 1759, il fut créé lieutenant-général le 17 décembre de la même année, et employé dans ce grade à l'armée d'Allemagne le 1er mai 1760. Il prit part à l'affaire de Corback, se jeta dans Marbourg, qu'il défendit, au mois de février 1761, avec autant de talents que de valeur; et, après avoir forcé l'ennemi de se retirer avec perte, il marcha avec l'armée au secours de Cassel, dont les Français firent lever le siége. Le 27 mars de cette même année, le marquis de Rougé fut pourvu du gouvernement de Givet et de Charlemont. Il ne jouit pas long-temps de cette dernière et honorable récompense de ses services: blessé mortellement à la bataille de Filinghausen le 16 juillet suivant, il fut transporté du champ de bataille à Soest, où il expira le lendemain. Il avait eu de Marie-Claude-Jeanne-Julie DE COETMEN, son épouse, entr'autres enfants:

1°. Bonabes-Jean-Alexis, qui suit;

2°. François-Pierre-Olivier, qui fonda la *seconde branche* rapportée ci-après.

XIII. Bonabes-Jean-Alexis, marquis DE ROUGÉ, colonel du régiment d'Auxerrois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a fait, à la tête de son régiment, les campagnes qui ont amené l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et est décédé à son retour en France le 9 juillet 1783. Il avait épousé, le 7 janvier 1777, Victurnienne-Delphine-Natalie DE ROCHECHOUART-MORTEMART, née le 24 janvier 1759, aujourd'hui marquise douairière de Rougé, fille de Jean-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, et de Charlotte-Natalie de Manneville. De ce mariage sont issus:

1°. Bonabes-Louis-Victurnien-Alexis, marquis de Rougé, pair de France;

2°. Adrien-Gabriel-Victurnien, *comte Adrien de Rougé,* né au château d'Everly le 2 juillet 1782, d'abord lieutenant-colonel du régiment des chasseurs de la Somme, élu par ce département membre de la chambre des députés en 1815, réélu en 1823, puis en 1824 à la chambre septennale, aujourd'hui lieutenant-colonel attaché à l'état-major-général, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, marié, au mois de septembre 1809, avec Caroline-Jeanne-Marie-Sophie *de Forbin d'Oppède,* fille unique d'Ambroise-Louis-Marie de Forbin de Maynier, marquis d'Oppède, et de Marie-Sophie Augeard. De ce mariage sont issus :

A. Félix-Palamède-Bonabes-Victurnien de Rougé, né au château de Moreuil le 5 août 1810;

B. Armel-Jean-Victurnien de Rougé, né à Montreuil le 3 mai 1813.

SECONDE BRANCHE.

XIII. François-Pierre-Olivier, comte DE ROUGÉ et du Plessis-Bellière, marquis du Fay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit au château de la Bellière le 26 janvier 1756. Il fut breveté colonel d'infanterie le 13 avril 1780, et nommé successivement colonel du régiment de Bresse en 1788, député suppléant de la noblesse aux états-généraux en 1789, et maréchal-de-camp le 20 mai 1791. Il a eu de son mariage, contracté, le 13 avril 1779, avec Marie-Josèphe-Vincente *Robert de Lignerac*, sœur du dernier duc de Caylus, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, et fille d'Achille-Joseph Robert, marquis de Lignerac, sous-lieutenant des gendarmes de Provence, grand-bailli d'épée, lieutenant-général et commandant pour le roi dans la haute Auvergne, et de Marie-Odette de Lévis de Châteaumorand:

1°. Augustin-Charles-Camille, qui suit;
2°. Catherine-Innocente de Rougé.

XIV. Augustin-Charles-Camille, *comte Camille* DE ROUGÉ, né à Paris le 28 octobre 1784, a été nommé successivement major, chef de bataillon et lieutenant-colonel du 4e régiment de la garde royale, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 23 mai 1825, et colonel du 47e régiment de ligne. Il a épousé, le 11 janvier 1808, Adélaïde-Charlotte-Colombe DE LA PORTE DE RIANS, fille unique d'Augustin-Charles-François, vicomte de la Porte de Rians, et d'Adélaïde-Charlotte-Colombe le Peletier de Saint-Fargeau. Ses enfants sont:

1°. Adolphe-Charles-Joseph-Camille de Rougé, né à Paris le 28 décembre 1803, page du roi en 1825;
2°. Emmanuel-Charles-Olivier-Camille de Rougé, né à Paris le 12 avril 1811;
3°. Charlotte-Adélaïde-Noëmi-Camille-Herminie de Rougé, née au château des Rues le 30 janvier 1813.

« Cette maison de chevalerie, et l'une des plus anciennes de la pro-» vince de Bretagne, paraît avoir eu pour origine (*lisez* berceau) la terre » de Rougé, située dans le diocèse de Nantes. Elle existait déjà dans le » onzième siècle (1); mais la branche aînée, connue sous les titres de

(1) *Lisez :* « Les chartes du onzième siècle constatent déjà son existence dans cette pro-

» seigneurs de Rougé, de Derval, et de vicomtes de la Guerche, après » avoir pris des allianees avec les maisons de Rieux, de Beaumanoir, de » Maillé, de Neuville de la Rochediré, de Tournemine et autres, s'étant » éteinte pendant le 15e siècle, et fondue dans les maisons de du Perrier, » de Quintin et de Châteaugiron, il n'est resté que des cadets, du nom- » bre desquels prétendent être MM. de Rougé du Plessis-Bellière, dont » l'auteur, — I. Huet *des Rues*, seigneur des Rues dans la paroisse » de Chenillé, en Anjou, (fief qui était un démembrement de la terre » de la Rochediré, ce qui donne une présomption pour l'attache » de ce seigneur des Rues à la maison de Rougé, quoiqu'elle n'ait pas » encore été prouvée), vivait en 1410, suivant un acte scellé de son sceau, » où l'on voit figurée *une croix patée, cantonnée de* 16 *billettes*. Il fut » père de — II. Jean *des Rues*, Ier du nom, seigneur des Rues, marié, dès » l'année 1388, avec Marie *de Vrigné*. Ceux-ci paraissent avoir eu pour » fils : — III. Jean *des Rues*, IIe du nom, seigneur des Rues, depuis lequel » la filiation est bien prouvée. Il épousa, en 1421, Jeanne *d'Orvaux*, dont » vint : — IV. Etienne *des Rues*, seigneur des Rues, marié, en 1447, avec » Anne *du Bois de la Burelière*. Ils vivaient dans les années 1450, 1462 » et 1477, et eurent pour fils unique : — V. Pierre *des Rues*, Ier du nom, » seigneur des Rues, qui le premier prit le nom *de Rougé*, dit *des Rues*. » Il épousa, l'an 1477, Françoise *d'Aves*, dame du Vaurenoul, avec la- » quelle il vivait encore en 1511, etc.» (Mémoire sur la maison de Rougé, dressé par M. Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, et envoyé, le 26 octobre 1757, à M. le marquis de Beringhen, premier écuyer de S. M. pour *l'entrée* des carrosses, demandée par M. le comte de Rougé, puis, le 2 juin 1781, à M. le comte de Vergennes, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères; mémoire inséré au t. III, pp 61, 62 des *Registres manuscrits des ordres du Roi*, conservés aux archives de M. de Courcelles.)

Armes : *De gueules, à la croix ancrée d'argent.* Supports : deux lions; l'écu timbré d'un casque taré de front, orné de ses lambrequins et sommé de la couronne de marquis. Cimier : un griffon issant d'un vol banneret.

» vince. » En effet, l'existence de chaque famille, prise dans un sens absolu, remonte à la création du monde. Ces impropriétés de termes se remarquent dans presque tous les ouvrages des meilleurs généalogistes, excepté, peut-être, ceux du célèbre Pierre d'Hozier, mort le 1er décembre 1660.

ROUILLÉ, *marquis* DE BOISSY DU COUDRAY, (Hilaire), né à Paris le 23 février 1765, ancien officier au régiment de Languedoc, dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fils d'Hilaire Rouillé, II^e^ du nom, marquis du Coudray, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie d'Abadie, a été créé pair de France le 17 août 1815. Il a épousé N.... D'ALIGRE, sœur du marquis d'Aligre, pair de France. 17 août 1815.

La généalogie de la famille Rouillé, comtes de Meslay et marquis du Coudray, est insérée au t. III de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, auquel nous renvoyons, pour ne pas nous répéter ici.

ARMES : *De gueules, à 3 gantelets senestres d'or; au chef du même, chargé de 3 molettes d'éperon de gueules.* Supports : deux lions. Devise : MODERATUR ET URGET.

DE ROUVROY, marquis DE SAINT-SIMON, (Henri-Jean-Victor), né le 11 février 1782, petit-neveu du duc de Saint-Simon, grand d'Espagne de la première classe, capitaine-général des armées espagnoles, colonel du régiment des gardes wallonnes, décédé au mois de janvier 1819, entra au service comme simple hussard, et fit, sous le général Moreau, les campagnes de 1799 et 1801 à l'armée du Rhin. Il devint successivement officier attaché à l'état-major-général et aide-de-camp du maréchal Ney, reçut la décoration de la Légion-d'Honneur le 14 mars 1806, et fut grièvement blessé à la bataille d'Iéna le 14 octobre de la même année. Passé à l'armée d'Espagne en 1808, il commanda en Catalogne le 29^e^ régiment de chasseurs, combattit souvent à l'avant-garde, et se distingua particulièrement à la bataille de Vich, où il fut blessé en exécutant une brillante charge contre l'armée espagnole. Aussitôt après l'acte du gouvernement provisoire prononçant la déchéance de Buonaparte, M. de Saint-Simon fut chargé de porter de nouvelles instructions aux maréchaux Soult et Suchet; mais les hostilités ne furent suspendues que par le résultat de la bataille de Toulouse. Après le retour de Louis XVIII, M. de Saint-Simon fut employé dans son grade de colonel comme sous-lieutenant des gardes du corps du roi, et fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur les 5 juillet et 24 août 1814. Ayant suivi le roi à Gand pendant les *cent-jours*, il a reçu le brevet de maréchal-de-camp le 15 mai 1815. Il commanda en cette qualité, et sous le duc d'Aumont, les royalistes qui débarquèrent sur les côtes de la Normandie, et firent reconnaître l'autorité légitime dans une grande partie de cette province. Il fut attaché dans son grade de maréchal-de-camp à l'inspection-générale de la cavalerie, et fut créé 5 mars 1819.

pair de France le 5 mars 1819, sous le titre de marquis de Saint-Simon. Jusqu'à cette époque, il avait été connu sous celui de vicomte de Saint-Simon. Le décès de son grand-oncle, le duc de Saint-Simon, l'appela en même temps à la grandesse d'Espagne, et il devint commandeur de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820. Il a été nommé ministre plénipotentiaire à Copenhague en 1821, puis ambassadeur à Lisbonne en 1822. Le marquis de Saint-Simon est aussi chevalier de l'ordre du Mérite militaire de Bavière.

La maison de Rouvroy de Saint-Simon a pris le premier de ses deux noms de la terre de Rouvroy, située sur la rive gauche de la Somme, à une demi-lieue de Saint-Quentin, et que possédait, en 1047, Gautier de Rouvroy, qualifié *bajulus comitis Veromandensis*, (c'est-à-dire tuteur du comte de Vermandois) dans le martyrologe de l'abbaye de Humblières.

Mathieu de Rouvroy, surnommé le *Borgne*, (surnom également porté par son fils et son petit-fils), chevalier, seigneur du Plessis-Choisel, épousa, avant l'année 1332, Marguerite, dame de *Saint-Simon*, héritière d'une race auguste, puisque son 5e aïeul Eudes, surnommé l'Insensé, seigneur de Saint-Simon, était l'unique fils d'Herbert V, dernier comte de Vermandois du sang royal des Carlovingiens (1). Leurs descendants, à partir du commencement du 16e siècle, n'ont presque plus porté que le seul nom *de Saint-Simon*, qu'ils ont soutenu par de nombreuses illustrations et de grandes alliances. Au mois de janvier 1635, Claude de Rouvroy, *dit* de Saint-Simon, premier écuyer du roi, grand-louvetier de France, premier gentilhomme de la chambre et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, fut élevé par Louis XIII à la dignité de duc de Saint-Simon, pair de France, laquelle fut conservée dans sa branche (2), avec la grandesse d'Espagne de première classe, jusqu'au 2 mars 1755, époque de la mort de Louis, duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du

(1) Eudes avait été déshérité par le conseil des barons de France, vers l'an 1077, parce qu'il était de petit entendement et sans gouvernement, comme le disent du Tillet, de Sainte-Marthe et du Bouchet. Ces seigneurs de Saint-Simon portaient *un écu d'argent, au chef émanché de sable.* C'est uniquement pour rappeler le souvenir de leur origine qu'on leur attribue les armoiries que portaient les comtes de Vermandois, leurs auteurs.

(2) Cadette de celles des seigneurs de Falvy-sur-Somme, de Montbleru et de Sandricourt. C'est de cette dernière qu'est issu le marquis de Saint-Simon, pair de France.

Roi, qui avait été membre du conseil de régence et ambassadeur extraordinaire en Espagne.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *échiquetés d'azur et d'or; au chef d'azur, chargé de* 3 *fleurs de lys d'or;* qui est DE VERMANDOIS; *aux* 2 *et* 3 *de sable, à la croix d'argent, chargée de* 5 *coquilles d'or,* qui est DE ROUVROY. L'écu timbré d'un casque ouvert, sommé d'une couronne ducale et soutenu par deux sauvages, homme et femme, l'un à dextre portant une bannière aux armes de Vermandois, l'autre à senestre, tenant aussi une bannière aux armes de Rouvroy. Cimier : un sauvage issant de la couronne, et portant sa massue sur l'épaule. Couronne de marquis sur le manteau.

Il existe en Normandie, sous la dénomination de marquis de Courtomer, une maison *de Saint-Simon* qui, quoiqu'ancienne, illustre et bien alliée, n'a pas la même origine que celle dont la notice précède. MM. de Courtomer portaient originairement le seul nom de *Simon*, qui est patronimique, et ont pour premier auteur connu Robert Simon, chevalier, qui, l'an 1195, de concert avec les chevaliers du Temple, fit une donation de quelques biens situés dans la paroisse de Beuzeville à Jean de Sainte-Mère-Église. Artus *Simon*, chevalier, seigneur de Beuzeville, de Sainte-Mère-Église, etc., chevalier de l'ordre du Roi, chambellan du duc d'Alençon, frère du roi Henri III, capitaine de 88 lances françaises et de 200 hommes de guerre, époux, en 1562, de Léonore *le Beauvoisin*, baronne de Courtomer, fut le premier qui fit précéder son nom *Simon* du mot *Saint*, en vertu de lettres patentes du 20 mars 1585, qui l'autorisaient, lui et sa postérité, à cette addition de nom. Cette maison porte pour armoiries : *De sinople, à* 3 *lions d'argent.*

ROY, (Antoine, *comte*), né à Savigny, en Champagne, le 5 mars 1764, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1785. D'honorables succès avaient marqué les premières années de sa carrière, et lui avaient acquis beaucoup de considération, lorsque la révolution fit retentir dans le sanctuaire des lois des accents si nouveaux pour elles et si douloureux pour la France. Fidèle à tous les devoirs de son ministère, M. Roy se proposa pour défenseur de l'infortuné du Rosoy, auteur du journal *l'Ami du Roi*, et l'une des premières victimes immolées juridiquement à la vindicte révolutionnaire le 26 août 1792. Les nobles sentiments qu'il avait professés dans cette cause, se reproduisirent avec une nouvelle énergie dans la défense des sectionnaires de Paris, pris les armes à la main au 13 vendémiaire an III, (5 octobre 1795); et, plus heureux cette fois, la révocation de plusieurs arrêts de mort prononcés contre

15 décembre 1821.

eux fut le prix de ses efforts. Dès l'année précédente, M. Roy avait formé, dans le département de l'Eure, plusieurs établissements considérables de commerce et de manufacture. Plus tard, le premier consul voulut envahir sur le duc de Bouillon les belles forêts de Navarre, dont M. Roy avait acquis la jouissance pour l'usage de ces mêmes établissements. Celui-ci résista avec fermeté et persévérance à cette spoliation; mais elle fut consommée, et le défenseur des droits du dernier Turenne, ne recueillit de ses soins qu'un vif ressentiment de la part de Buonaparte. Au mois d'avril 1815, lors de la convocation des colléges électoraux, M. Roy, élu secrétaire de celui du département de la Seine, provoqua la résolution par laquelle cette assemblée procéda à ses opérations sans avoir prêté à Buonaparte le serment prescrit, et se sépara sans lui avoir voté d'adresse, après avoir supprimé de la liste de ses membres Lucien Buonaparte, comme n'étant pas citoyen français. Élu par ce département à la chambre des représentants, M. Roy s'opposa, dans la séance du 6 juin, à la prestation du serment de fidélité à Napoléon; et, dans celle du 16, lorsque l'usurpateur eut annoncé qu'il marchait à l'ennemi, M. Roy demanda que, conformément à l'art. 50 de la constitution de l'an VIII, une commission spéciale fût nommée pour examiner si la guerre était nécessaire. Le 26 juillet suivant, Louis XVIII nomma M. Roy pour présider le collége électoral de l'arrondissement de Sceaux. Il fut réélu par le département de la Seine à la chambre des députés en 1815, 1816 et 1817. Le 19 mars de cette dernière année, il fut nommé membre de la commission de surveillance près la caisse d'amortissement et celle des dépôts et consignations. Les connaissances administratives et financières qu'il montra dans les plus importantes discussions de la chambre élective le firent choisir par le roi pour la place de ministre secrétaire d'état au département des finances. Il en prit possession le 7 décembre 1818, sur la démission du comte Corvetto, et la résigna le 29 du même mois, lorsque MM. de Richelieu, Lainé, Molé et Pasquier quittèrent le ministère. Celui de la marine fut offert à M. Roy, mais il ne l'accepta point. Le roi le nomma ministre d'état, membre du conseil privé. Le 19 novembre 1819, il fut rappelé au ministère des finances. Il a rempli ce poste jusqu'au 14 décembre 1821, et n'y a pas démenti les espérances de réforme et d'améliorations que ses principes, comme député, avaient fait concevoir sur les résultats de son administration. Le roi l'avait créé commandeur de la Légion-d'Honneur et pair de France les 24 août et 13 décembre de la même année. Le comte Roy n'a pas cessé

de prendre une part active et très-marquante aux déliberations de la chambre héréditaire. Il a deux filles, dont l'une a épousé N.... *Baston*, comte *de la Riboissière*, chef de bataillon de l'artillerie, fils du général de ce nom, mort dans la campagne de Russie en 1812; et l'autre est mariée, depuis 1817, avec le marquis *de Talhouet*, pair de France.

ARMES : *Tranché, au 1 d'azur, au coq hardi d'or, crêté d'argent, surveillant un trésor de 6 besants, 3 d'or et 3 d'argent, posés en forme pyramidale, savoir, un besant d'or, deux d'argent, un 3e de même entre deux besants d'or; au 2 d'or, à la tour de sable; à la champagne de sinople.*

DE RULLY, (*comte*), voyez BERNARD DE MONTESSUS. 17 août 1815.

RUTY, (Charles-Etienne-François, *comte*), *baron-pair*, né le 4 novembre 1774, entra au service, dans le corps de l'artillerie, à l'époque de la révolution, et fit, dans divers grades inférieurs, les campagnes aux armées du Nord, du Rhin, de Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse et d'Italie. Il était parvenu au grade de chef de bataillon d'artillerie, à l'époque où il s'embarqua avec l'armée d'expédition pour l'Egypte. Sa conduite à l'affaire de Lesbeh, sur la rive droite du Nil, le 1er novembre 1800, affaire dans laquelle cet officier eut un cheval tué sous lui en chargeant les janissaires, lui mérita un sabre d'honneur, que le général Kléber lui remit au nom du gouvernement. Peu de temps après son retour en France, M. Ruty fut nommé colonel du 4e régiment d'artillerie à pied. Créé général de brigade et commandant de la Légion-d'Honneur les 8 janvier et 14 mai 1807, il fut employé en Pologne, en Prusse, en Allemagne, en Espagne et en Portugal. Il a commandé l'artillerie de siége devant Ciudad-Rodrigo, dont la capitulation fut signée le 11 juin 1810. Quatre jours après, le général Ruty s'est distingué aux affaires de Santa-Marta et de Villalba. Ce général a rendu un service signalé à sa patrie le 16 mai 1811. Commandant une partie de l'artillerie à la bataille d'Albuhera, il sut, par son sang-froid et ses bonnes dispositions, arrêter les colonnes victorieuses de l'armée anglaise, et sauver à notre armée la honte et les malheurs d'une déroute complète. Il fut créé général de division d'artillerie le 10 janvier 1813, et continua de prendre part aux événements militaires jusqu'à l'époque de la restauration. Il a été reçu chevalier de l'ordre de Saint-Louis par monseigneur, duc d'Angoulême, à Nantes, le 5 juillet 1814, et nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 5 août suivant, puis membre de la commission de classement et de fortifications des places de guerre et membre du comité de la guerre 5 mars 1819.

les 28 octobre et 18 décembre de la même année. Le 16 mars 1815, il fut nommé commandant de l'artillerie de l'armée que devait rassembler le duc de Berry pour s'opposer à l'invasion de Buonaparte. Le comte Ruty est devenu successivement inspecteur-général de l'artillerie des côtes de l'Océan et directeur-général des poudres les 27 juillet et 19 novembre 1817, conseiller-d'état au comité de la guerre le 20 janvier 1819, pair de France le 5 mars suivant, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 mai 1825. Le 18 octobre 1818, le roi a signé le contrat de son mariage avec mademoiselle LE COCQ.

ARMES : *Parti, au* 1 *coupé de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or, et d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile d'argent; au* 2 *d'argent, au palmier au naturel.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : à dextre, un daim assis, et à senestre un sphynx.

S.

17 août 1815. DE SABRAN, (Elzéar-Louis-Zozime, *comte*, puis *duc*), des *comtes* DE FORCALQUIER et D'ARIANO, a émigré en 1791, et a fait les campagnes aux armées des princes. Louis XVIII l'a promu au grade de maréchal-de-camp le 4 juin 1814, et nommé commandant supérieur de Neuf-Brisack, dans la 5e division militaire. Lors des événements de mars 1815, le comte de Sabran a suivi le roi en Belgique; et, après le retour de S. M., il a été créé pair de France le 17 août de la même année. Appelé en même temps au commandement du département de la Haute-Garonne, il passa, en 1816, à celui de la Drôme, puis, en 1817, à celui des Pyrénées-Orientales. Le 23 mai 1823, il a été nommé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et le titre de duc a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance du roi du 30 du même mois. Le duc de Sabran est lieutenant-général des armées.

La maison de Sabran est l'une des plus illustres du royaume sous tous les rapports qui constituent la véritable grandeur des familles. Originaire du Languedoc, elle a pris son nom d'un ancien château, chef-lieu de la baronnie de Sabran, situé à 4 lieues N.-E. de la ville d'Uzès. Soit que la dignité de connétable des comtes de Toulouse fût attachée à la possession de cette baronnie, soit que cette dignité eût été inféodée particulièrement à cette maison, et c'est l'opinion que nous jugeons la plus probable, les anciens seigneurs de Sabran se qualifiaient *par la*

grâce de Dieu, connétables des comtes de Toulouse (1), et ils ont possédé cette grande charge jusqu'à la réunion du Toulousain à la couronne.

Ces seigneurs possédaient en franc-alleu plusieurs domaines considérables, et notamment une portion de la ville d'Uzès, qu'ils ont recueillie par suite d'un mariage contracté vers 1156. L'alliance de cette maison avec deux héritières des anciens comtes de Forcalquier, vers 1140 et 1178, a transmis à deux de ses branches des droits sur le comté de Forcalquier, que l'une d'elles a soutenus par les armes, et fait consacrer par un traité en 1220.

Cette maison a pour premier auteur connu :

I. Emenon, seigneur DE SABRAN, qui assista, au mois de juillet 1029, à la fondation du monastère de Saint-Pierre-de-Sauve, faite par Garsinde, vicomtesse de Beziers, veuve de Bernard, seigneur d'Anduse, et par ses fils. (*Histoire générale de Languedoc*, par D. Vaissète, in-fol., tom. II, p. 160 ; *Preuves*, colonne 182.) Emenon, seigneur de Sabran, paraît avoir eu deux fils :

1°. Guillaume Ier, dont l'article suit;

2°. Emenon de Sabran, qui fut présent, avec son frère Guillaume, à une charte du X des calendes de janvier 1066, par laquelle Almodis de la Marche, veuve de Pons, comte de Toulouse, réunit le monastère de Saint-Gilles à l'abbaye de Cluny. (*Ibid.*, p. 211 ; *Preuv.*, col. 253.) D'après l'ordre des temps, Emenon paraît avoir été père de :

A. Gibelin de Sabran, qui souscrivit, en 1088, avec Guillaume, seigneur de Sabran, la charte d'une donation faite par Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, à l'abbaye de Saint-André de Villeneuve, près d'Avignon. (*Ibid.*, p. 272 ; *Preuv.*, col. 342) ;

B. Giraud Amic ou Ami (*Amicus*), qui approuva, avec le même Guillaume de Sabran, une autre donation faite à l'abbaye de Saint-Andaon ou Saint-André de Villeneuve, par Bosoblas et Isnard de Pernes, père et fils, et par Guillaume Petri, leur proche parent. (*Hist. de la Noblesse du comté Venaissin*, par Pithon-Curt, in-4°, t. I, p. 27.)

II. Guillaume, Ier du nom, seigneur DE SABRAN, chevalier, fut donné, en 1080, pour garant d'une convention que le comte Raimond de Saint-Gilles fit avec Ermengarde, vicomtesse de Beziers. Il accompagna ce même comte de Toulouse, en 1096, à la première croisade prêchée au concile de Clermont, et fut l'un des chevaliers qui s'y acquirent le plus

(1) *Histoire générale de Languedoc*, t. III, p. 604, col. 2.

d'illustration, au rapport de toutes les chroniques qui consacrent les événements de cette guerre sacrée. A l'assaut d'Antioche, le 3 juin 1098, ce fut Guillaume de Sabran, *compagnon d'armes et compatriote du comte Raimond*, qui, pénétrant l'un des premiers dans la place, fit prisonniers la mère et les fils de Dacien, gouverneur mahométan, qui avait si valeureusement défendu Antioche contre l'armée chrétienne (1). Pendant le siége de Jérusalem, (juin 1099), les Sarrasins voulurent s'opposer au débarquement de 9 vaisseaux génois au port de Joppé, et déjà ils avaient repoussé avec avantage, à Rama, un détachement de croisés qui s'était avancé pour favoriser ce débarquement, lorsque Raimond Pelet et Guillaume de Sabran, suivis de quelques chevaliers, s'élancent avec fureur sur les infidèles, en étendent 200 sur la place, s'emparent de 100 chevaux qu'ils envoient au camp, et forcent le reste à chercher son salut dans la fuite. Le 14 juillet suivant, Guillaume de Sabran fut encore l'un des premiers chrétiens qui montèrent sur les remparts de Jérusalem et pénétrèrent dans cette cité sainte. (*Hist. de Languedoc*, t. II, pp. 256, 290, 295, 308, 309, 319, 321.) Rien n'annonce que Guillaume de Sabran, qui devait être alors sur le déclin de l'âge, ait survécu à cette expédition, et soit revenu en Europe avec le comte de Toulouse. D'après l'ordre des temps, il paraît avoir eu pour fils:

1°. Guillaume II, dont l'article suit;

2°. Rainon de Sabran, vivant en 1123;

3°. Emenon de Sabran, qui souscrivit, en 1125, une charte d'Alfonse-Jourdain, comte de Toulouse;

4°. Rostaing de Sabran, qui vivait vers le même temps et fut père de:

Pierre Ami. Celui-ci souscrivit, en 1153, une charte par laquelle le même comte, passant avec son armée sur le Rhône, confirma tous les dons que les comtes de Toulouse, ses prédécesseurs, avaient accordés à l'abbaye de Saint-André de Villeneuve. (*Hist. de Langued.*, t. II, p. 412; *Preuves*, col. 471.)

III. Guillaume, IIe du nom, seigneur DE SABRAN, né vers l'an 1070, fut compris, avec Raimond de Baux, Elzéar de Castries et plusieurs autres barons du pays, dans l'excommunication fulminée, en 1123, par le pape Callixte II, contre Alfonse-Jourdain, comte de Toulouse, qui avait

(1) Guillaume de Sabran reçut 3000 besants d'or pour la rançon de ces illustres captifs.

chassé les religieux de l'abbaye de Saint-Gilles. (*Hist. de Languedoc*, tom. II, pag. 393.) Guillaume II, seigneur de Sabran, eut cinq fils :

1°. Guillaume III, seigneur de Sabran, chevalier, connétable du comte de Toulouse pour la marche de Provence (comté Venaissin), né vers l'an 1100. Lui et son frère, Giraud Amic, furent donnés par Raimond V, comte de Toulouse, pour garants d'un accord que ce prince avait fait, en 1155, avec Raimond, évêque de Carpentras. Le même Guillaume, seigneur de Sabran, et son frère Rostaing, se rendirent garants, pour les sires de Baux, d'un traité conclu entre cette maison et le comte de Barcelonne, en 1156. Guillaume de Sabran paraît avec la qualité de connétable du comte de Toulouse dans une charte de ce prince en faveur de Raimond, évêque de Carpentras, du 11 janvier 1160; dans un traité de paix signé, le 8 juin 1163, par le comte Raimond V et Raimond-Trencavel, vicomte de Beziers et d'Albi; dans un accord fait entre le même comte de Toulouse et les religieuses de Saint-Saturnin-du-Port, (depuis Pont-Saint-Esprit), en 1164; enfin dans une lettre que lui, seigneur de Sabran, *connétable du comte de Toulouse et chevalier du roi*, écrivit à Louis le Jeune en la même année 1164. (*Hist. de Langued.*, t. II, pp. 475, 480, 484, 506; *Preuv.*, col. 574, 603, 604; *Gallia Christiana*, t. I; *Instrumenta*, col. 148.) Guillaume III a continué la branche des *seigneurs* DE SABRAN, connétables héréditaires des comtes de Toulouse, laquelle paraît s'être éteinte dans le 14ᵉ siècle;

2°. Giraud Amic, Iᵉʳ du nom, l'un des barons de la cour de Raimond V, comte de Toulouse, en 1155. Il fut marié 1°, vers l'an 1140, avec Alix *de Forcalquier*, fille de Bertrand Iᵉʳ, comte de Forcalquier, et de Jausserande de Flotte, et sœur des comtes Guillaume II et Bertrand II; 2°, vers l'an 1152, avec Galburge *du Caylar*, (de la maison d'Uzès), dame de Châteauneuf et du Thor, dans la marche de Provence, fille de Guillaume-Rainon, seigneur du Caylar, près de Nismes. Giraud Amic constitua pour douaire à Galburge du Caylar une valeur en biens-fonds égale à celle qu'elle lui apportait en dot, suivant la loi romaine. En 1162, il fit un accord avec l'abbé de Saint-André de Villeneuve, et fut présent, le 1ᵉʳ juin 1163, avec Guillaume de Sabran, son frère, au serment que les chevaliers des Arènes firent au comte de Toulouse, de ne point faire la guerre à ce prince avec leur vicomte, (le jeune Bernard-Aton, vicomte d'Albi et de Beziers), jusqu'à ce que celui-ci eût au moins atteint l'âge de 14 ans. Galburge du Caylar était veuve en 1165, lorsqu'elle engagea à Rainon du Caylar, son oncle, moyennant 10,000 sous melgoriens, les droits qu'elle avait sur le village de Galdencnque et sur les châteaux de Châteauneuf et du Thor. (*Hist. de Languedoc*, t. II, pp. 475, 501; *Preuv.*, col. 547; t. III, p. 27; *Hist. de la Noblesse du comté Venaissin*, t. II, p. 277; *Art de vérifier les Dates*, nouv. édit. in-8°, 1818, t. X, p. 430.) Giraud Iᵉʳ eut pour enfants :

Du premier lit :

A. Guillaume III de Sabran, qui prit le titre de comte de Forcalquier en 1209, (et fut le Vᵉ de ce nom), après la mort du comte Bertrand II, son

oncle, tant du chef d'Alix de Forcalquier, sa mère, qu'en vertu d'un testament que le même Bertrand II, comte de Forcalquier, avait fait, dès l'année 1168, en partant pour la terre sainte, testament par lequel Guillaume de Sabran, son neveu, se trouvait appelé à recueillir la moitié de ses biens. Comme le comté de Forcalquier se trouvait réuni de fait au domaine de Raimond-Berenger IV, comte de Provence, fils de Garsinde de Sabran, comtesse de Forcalquier; dont la mère, Garsinde, comtesse de Forcalquier, était fille du comte Guillaume IV, frère aîné du comte Bertrand II, Guillaume de Sabran se vit forcé de recourir aux armes pour appuyer ses prétentions. Guillaume de Baux, prince d'Orange, à qui l'empereur Frédéric conféra, en 1214, le titre de roi d'Arles, intervint dans cette querelle comme allié de Guillaume de Sabran. Ce fut le signal, pour les villes les plus considérables de la Provence, comme Arles, Aix, Marseille, Nice, Avignon, etc., de secouer le joug et de s'ériger en républiques. Cependant un traité fut conclu, le 29 juin 1220, entre le comte de Provence et Guillaume de Sabran. Celui-ci obtint un certain nombre de domaines dans le comté de Forcalquier, conserva personnellement le titre de *comte*, et transmit à ses descendants le nom et les armes DE FORCALQUIER. (*Hist. de Langued.*, t. III, p. 20; *Art de vérifier les Dates*, t. X, pp. 406, 431, 432.) Le comte Guillaume III mourut dans la même année 1220, car ce fut l'époque où sa veuve se remaria avec Josserand, surnommé le Gros, seigneur de Brancion. Elle se nommait Marguerite, dame *de Salins*, en Franche-Comté, avait été mariée au comte de Forcalquier, en 1211, et était fille de Gaucher de Vienne, sire de Salins, et de Marguerite de Bourbon, fille unique et héritière d'Archambaud VII, sire de Bourbon, et d'Adélaïde de Bourgogne. Elle eut en dot 1200 marcs d'argent, d'après une décision de la cour du roi de France, qui, en statuant sur les droits de Marguerite, dame de Salins, du chef de sa mère, sur la possession du Bourbonnais, prononça qu'une baronnie ne se divisait pas en France, tant qu'il y avait des enfants mâles, et que les filles recevaient leur dot en argent, plus ou moins considérable, selon leur naissance. (*Histoire des sires de Salins*, in-4°, Besançon, pp. 251, 252, 253.) La postérité du comte Guillaume III s'est éteinte en la personne de Gaucher de Forcalquier, évêque de Gap, qui, par son testament de l'année 1483, institua pour son héritier Georges de Castellane, son neveu, avec substitution en faveur de Gaucher de Brancas, son cousin-germain. Ce dernier recueillit cette substitution, et ses descendants, les marquis de Brancas, ont porté le surnom *de Forcalquier*, et écartelé leurs armoiries de celles de cette maison;

Du second lit :

B. Giraud Amic, II° de nom, seigneur de Châteauneuf (1), du Thor, de

(1) Ou Châteauneuf d'Amic, au comté d'Avignon. Les possesseurs de cette baronnie jouissaient du privilége singulier de n'être tenus à rendre hommage que dans leur château.

Caumont, de Robion, de Jonqueirettes, etc., qualifié connétable du comte de Toulouse dans une charte du 15 février 1209. Sa postérité s'est subdivisée, dans ses petits enfants, en deux branches : l'une, des *seigneurs* DE CHATEAUNEUF, DE ROCHEFORT, etc., existante en 1371; et l'autre, des *seigneurs* DE ROBION et DE CAUMONT, connue sous la dénomination *de Sabran-Montdragon*, éteinte vers la fin du 14ᵉ siècle;

C. Guillaume Amic qui fut présent, en 1195, à un traité fait entre Guillaume IV, comte de Forcalquier, et Raimond VI, comte de Toulouse;

D. Pierre Amic. Le 5 juin 1204, il garantit les stipulations portées au contrat de mariage de Marie de Montpellier avec Pierre, roi d'Aragon;

3°. Rostaing de Sabran, Iᵉʳ du nom, dont nous allons parler;

4°. Bertrand de Sabran, qui fut présent, en 1142, à une donation faite par Alfonse-Jourdain, comte de Toulouse, à l'abbaye de Saint-André de Villeneuve;

5°. Pierre de Sabran, doyen de Saint-André de Villeneuve en 1154.

IV. Rostaing DE SABRAN, Iᵉʳ du nom, né vers l'an 1105, souscrivit, en 1130, la promesse qu'Alfonse-Jourdain, comte de Toulouse, fit d'observer la paix avec le fils de Bernard-Aton, vicomte de Beziers et d'Albi. Rostaing fut présent, en 1132, au traité que le même comte signa avec Guillaume, seigneur de Montpellier, relativement à la possession du comté de Melgueil; puis, en 1140, à une donation faite par Alfonse-Jourdain à l'abbaye d'Andaon ou de Saint-André-de-Villeneuve; enfin Rostaing de Sabran fut l'un des barons qui donnèrent leur avis dans le conseil de ce prince lors du traité qu'il conclut, le 2 septembre 1143, pour la terre d'Argence, avec Raimond de Montrond, archevêque d'Arles. (*Hist. de Languedoc*, t. II, pag. 404, 411, 430, 443; *Preuv.*, col. 452, 464, 465, 471, 472; *Hist. de la Noblesse du comté Venaissin*, t. III, p. 3.) Il eut, entr'autres enfants, Rostaing II, qui suit.

V. Rostaing DE SABRAN, IIᵉ du nom, épousa, peu après l'année 1156, Rose ou Roscie, dame d'Uzès pour la moitié, et du Caylar, au diocèse de Nismes, fille et héritière de Rainon Iᵉʳ, seigneur d'Uzès et du Caylar, et de Béatrix, son épouse. (*Hist. de Languedoc*, tom. II, pag. 641.) Roscie d'Uzès est rappelée comme défunte en 1216. Elle avait eu deux fils, qui partagèrent également sa succession, savoir:

1°. Rainon II, dont l'article suit;

2°. Elzéar de Sabran, IIIᵉ du nom, comme seigneur d'Uzès (pour un quart). Sa postérité s'est éteinte peu après l'année 1389.

VI. Rainon II DE SABRAN, *dit* DU CAYLAR, seigneur d'Uzès en partie et seigneur du Caylar en 1208, mourut avant l'année 1223. Il avait épousé 1°, vers l'année 1178, Garsinde, comtesse DE FORCALQUIER, fille et héritière de Guillaume IV, comte de Forcalquier (celui-ci frère aîné de Bertrand II, comte de Forcalquier, et d'Alix de Forcalquier, épouse de Giraud Amic ; 2° N.... (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 641 ; *Art de vérifier les Dates*, t. X, p. 431.) Rainon II a eu pour enfants ;

Du premier lit :

1°. Garsinde de Sabran, comtesse de Forcalquier, domaine que le comte Guillaume IV, son aïeul, lui assura en la mariant, en 1193, avec Alfonse II, comte de Provence, décédé en 1209. Garsinde de Sabran, après avoir gouverné la Provence pendant la minorité de son fils, depuis l'année 1213 (époque du décès de Pierre, roi d'Aragon, tuteur de ce jeune prince) jusqu'en 1217, se fit religieuse en l'abbaye de la Celle. (*Art de vérifier les Dates*, t. X, pp. 406, 408, 431.) Elle avait eu :

A. Raimond-Bérenger IV, comte de Provence et de Forcalquier, père, par Béatrix *de Savoie*, son épouse, fille de Thomas, comte de Savoie, de quatre princesses qui furent reines, savoir :

a. Marguerite de Provence, épouse, en 1234, de saint Louis, roi *de France ;*

b. Éléonore de Provence, alliée, en 1236, avec Henri III, roi *d'Angleterre ;*

c. Sancie de Provence, femme, en 1244, de Richard *d'Angleterre*, roi *des Romains ;*

d. Béatrix, comtesse de Provence et de Forcalquier par testament de son père, mariée, le 19 janvier 1246, (*nouv. st.*), avec Charles *d'Anjou* (frère du roi saint Louis), roi *de Sicile ;*

B. Garsinde de Provence, femme de Guillaume, vicomte *de Béarn ;*

2°. Béatrix de Sabran, *dite* de Claustral, dame du Caylar, puis des comtés d'Embrun et de Gap, mariée, en 1202, avec André *de Bourgogne*, dit Guigues VI, dauphin *de Viennois*, dont elle fut séparée, en 1210, sous prétexte de parenté. Elle en avait eu :

Béatrix de Viennois, mariée 1°, en 1214, avec Amauri VI, comte *de Montfort ;* 2°, avec Démétrius *de Montferrat ;*

Du second lit :

3°. Guillaume III, dont l'article viendra ;

4°. Rainon III de Sabran, *dit* du Caylar, seigneur de la Tour d'Aigues et de la huitième partie d'Uzès, qu'il vendit, en 1242, à l'évêque de cette ville, du consentement de Philippe *de Masmolène*, sa femme, qui l'avait rendu père de :

Rostaing de Sabran. Celui-ci confirma cette vente en 1242. Il eut pour fils :

Guillaume de Sabran, seigneur de la Tour d'Aigues, qui fut père de :

I. Ermengaud de Sabran, seigneur de la Tour d'Aigues, qui servait, en 1337, sous le connétable de Brienne en Guienne, et s'allia, par contrat du 3 septembre 1342, avec Borghèse *d'Agoult*, fille de Raimond d'Agoult, II^e^ du nom, baron de Sault, et d'Hélionne de Baux, sa seconde femme;

II. Rainon de Sabran, prieur d'Agoult, vivant en 1337.

VII. Guillaume DE SABRAN, III^e^ du nom, surnommé *Martorel*, recueillit dans l'héritage de son père la huitième partie de la seigneurie d'Uzès, avec les terres de Forcalqueiret, Ansouis, Cucuron, Sannes Vaugine, etc., et fit, de concert avec son frère Rainon III, une donation à la chartreuse de Valbonne en 1223. (*Hist. de Languedoc*, t. II, p. 641; t. III, pp. 121, 480.) Les deux mêmes frères se constituèrent garants de Bertrand-Rambaud de Simiane, seigneur de Saint-Martin, de Castillon, de Boisset, etc., lorsque Geoffroi, évêque d'Apt, leva, le 24 mars 1247, l'excommunication qu'il avait fulminée contre ce seigneur dans le cours de l'année précédente. (*Hist. de la Noblesse du comté Venaissin*, t. III, p. 291.)

Guillaume III avait épousé une dame nommée Ermessinde, laquelle vivait en 1260. Il a été l'aïeul d'Ermengaud de Sabran, seigneur en partie d'Uzès, baron d'Ansouis, comte d'Ariano et de Pozzuolo, au royaume de Naples, grand-justicier de ce royaume en 1283, marié 1° avec Laudune *Aube de Roquemartine;* 2° avec Alix *de Baux-Avelino.* Du premier mariage est issu saint Elzéar de Sabran, comte d'Ariano, baron d'Ansouis, seigneur en partie de la ville d'Uzès, décédé à Paris, où il était en ambassade, le 27 septembre 1323, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec sainte Delphine *de Signe*, des comtes de Marseille, dame de Puymichel, inhumée avec son mari dans l'église des frères mineurs à Apt. La canonisation de Delphine de Signe fut sollicitée en 1362, auprès du pape Urbain V, par Raimond Bot, évêque d'Apt, et celle d'Elzéar de Sabran par Raimond III d'Agoult, en 1382, auprès du pape Clément XII, à la demande des états de Languedoc. Ces deux canonisations ont été prononcées, et l'Église honore la mémoire de ces deux saints personnages. (Le P. Borreli a publié une *Vie de saint Elzéar de Sabran.*)

Du mariage d'Ermengaud de Sabran et d'Alix de Baux, sa seconde femme, est issu Guillaume de Sabran, comte d'Ariano et d'Apici, baron d'Ansouis, co-seigneur d'Uzès et possesseur des autres terres de sa maison au comté Venaissin, vice-roi et capitaine-général de la terre de

Labour, du comté de Molizi et de l'Abruzze, marié, 1°, avec Roberte *de Saint-Georges*, comtesse d'Apici, dont l'arrière-petit-fils, Ermengaud II de Sabran, comte d'Ariano, maréchal du royaume de Naples, est décédé sans postérité, le dernier rejeton de sa branche; 2°, avec Françoise *de Celano*, dont sont sorties les branches D'ANSOUIS, DE BEAUDINAR, (devenue comtale titulaire *d'Ariano* et *d'Apici*, en 1503), D'AIGUINES, DE BIOSC, DE SARDON, DE SALLEPERRINE, etc. C'est de la branche de Beaudinar qu'est descendu M. le duc de Sabran, pair de France.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la croix de Toulouse d'or*, qui est DE FORCALQUIER ; *aux 2 et 3 d'azur, au rocher de 3 pointes de sable, celle du milieu supérieure, surmontée d'une étoile d'or*, qui est D'ARIANO ; *sur le tout de gueules, au lion d'argent*, qui est DE SABRAN. Supports deux lions. Devise : NOLI IRRITARE LEONEM.

4 juin 1814. DE SAINT-AIGNAN, (*duc*), voyez DE BEAUVILLIERS.

5 mars 1819. DE SAINT-AULAIRE, (*comte*), voyez DE BEAUPOIL.

17 août 1815. DE SAINT-GEORGES, *vicomte*, puis *marquis*, DE VÉRAC, (Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier), était officier dans le corps des carabiniers, lorsqu'il émigra en 1791. Il rentra en France avec son père en 1801, fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1814, et pair de France le 17 août 1815. Le titre de marquis a été attaché héréditairement à sa pairie par lettres-patentes du 14 avril 1818. Il est devenu gouverneur de Versailles en 1819, et officier, puis commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur les 19 août 1823, et 22 mai 1825. Depuis 1818, le marquis de Vérac a présidé, à chaque session, le conseil-général et le collége électoral du département de Seine-et-Oise. Il a épousé Marie-Euphémie-Cécile DE NOAILLES, fille de Louis-Marie, vicomte de Noailles, maréchal-de-camp, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Malte, et de l'association de Cincinnatus, et d'Anne-Jeanne-Baptiste-Pauline-Adrienne-Louise-Dominique de Noailles d'Ayen. Charles-Olivier DE SAINT-GEORGES, marquis de Vérac, père du précédent, et chef du nom et des armes de sa maison, est né au château de Couhé-Vérac en Poitou, le 10 octobre 1743. Dès l'âge de 10 ans, il fut pourvu de la survivance de son père dans la charge de lieutenant-général de cette province, qui, depuis son bisaïeul, s'était transmise sans interruption dans sa famille. Entré au service dans les mousquetaires en 1757, il fit la campagne de 1761 en qualité d'aide-de-camp du duc d'Havré, son beau-père, et

fut blessé au bras le 16 juillet, du même coup de canon qui frappa mortellement ce général à la bataille de Filinghausen. En 1763, il obtint, eu égard à la gravité de sa blessure, le brevet de colonel à la suite de l'infanterie. Il entra avec ce grade, en 1767, dans le corps des grenadiers de France, fut nommé, en 1770, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal, dragons, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, puis, en 1772, ministre-plénipotentiaire à Cassel. Il passa à l'ambassade de Danemark en 1774, ensuite à celle de Pétersbourg en 1779. Dans cette même année, le roi Louis XVI accorda au marquis de Vérac les entrées de sa chambre. Il fut créé brigadier de dragons le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. Nommé, en 1784, à l'ambassade de Hollande, il en fut rappelé en 1787. En 1789, il remplaça M. de Vergennes à l'ambassade de Suisse; mais il s'en démit en 1791, le jour même où il reçut la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes. Après avoir séjourné successivement à Lindau, à Venise, à Florence, à Ratisbonne, le marquis de Vérac ne rentra en France qu'en 1801. Louis XVIII lui a accordé les entrées de sa chambre en 1814, et l'a créé lieutenant-général de ses armées en 1816. Il a épousé, en 1760, Marie-Charlotte-Joséphine-Sabine DE CROY-D'HAVRÉ, (sœur de M. le duc d'Havré, pair de France), fille de Louis-Ferdinand-Joseph, duc d'Havré et de Croy, prince de Fenestrange et du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, gouverneur de Schelestadt, lieutenant-général des armées du roi, etc., etc., et de Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

1°. Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier, dont l'article a précédé;

2°. César de Saint-Georges, comte de Vérac, maréchal-de-camp, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, gentilhomme d'honneur *de Monsieur* le 1er janvier 1815, puis gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 26 septembre 1824, nommé, le 9 mai 1827, maître de la garde-robe de S. M., en remplacement du marquis de Boisgelin, décédé. La comtesse de Vérac, son épouse, (Marie-Eustoquie *de Vintimille*), dame d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, est morte le 16 juin 1822;

3°. Gabriel-Louis-Joseph-Olivier de Saint-Georges, chevalier, puis comte de Vérac, ancien officier, créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 14 novembre 1814.

La maison de Saint-Georges, dont les nombreux rameaux se sont étendus de la Marche-Limosine dans le Poitou, la Touraine, le pays

d'Aunis, la Saintonge et la Bourgogne, est également illustre par son ancienneté, ses services et ses alliances. Elle a pris son nom de la terre de Saint-Georges, située dans la Marche, et que possédait dans le XIII^e^ siècle Pierre de Saint-Georges, chevalier, mentionné dans le testament de Raiuaud d'Aubusson, de l'année 1281, père ou aïeul d'Olivier de Saint-Georges, chevalier, tué à la bataille de Poitiers en 1356.

La filiation a été prouvée au cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, depuis Olivier, seigneur de Saint-Georges, chevalier, qui épousa, avant le 5 avril 1403, Catherine *de Rochechouart*, dame de Boissec, fille d'Aimeri II, seigneur de Mortemart, chambellan du roi, sénéchal du Limosin et lieutenant-général en Poitou.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix de gueules,* qui est DE SAINT-GEORGES ; *aux 2 et 3 fascés nébulés d'argent et de gueules,* qui est DE ROCHECHOUART. Supports : deux sirènes. Cimier : une Mellusine. Devise : NITITUR PER ARDUA VIRTUS.

DE SAINT-GERAN, voyez DE LA GUICHE.

17 août 1815. DE SAINTE-MAURE-MONTAUSIER, (Louis-Auguste-Marie-César, *marquis*), *comte-pair*, né le 7 mai 1774, fils aîné de Louis-Marie-Cécile, marquis de Sainte-Maure, chevalier, baron de Ruère, capitaine de cavalerie, et de Victoire-Françoise Sauvage, (et frère d'André, né le 1^er^ décembre 1775, vicomte de Sainte-Maure, élu député à la chambre septennale pour le département de la Haute-Marne en 1824), a été nommé sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi, ors de la réorganisation de ce corps en 1814, et créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 24 août de cette année, puis appelé à la pairie le 17 août 1815. Il a épousé, le 5 septembre 1797, Antoinette-Joséphine-Gilberte *de Damas*, dame pour accompagner madame la Dauphine, et fille de Claude-Charles, vicomte de Damas de Marillac, maréchal-de-camp, ancien gouverneur-général des îles du vent de l'Amérique, et de Marie-Antoinette-Macrine de Montcalm-Gozon.

On peut consulter sur la maison de Sainte-Maure, originaire de Touraine, et l'une des plus illustres de cette province, laquelle a donné un chancelier et un vice-amiral de France, et a produit plusieurs hommes célèbres, le t. V, pp. 6 à 24, de l'*Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, et la Notice que nous avons donnée t. IV, pp. 149 à 152, du *Dictionnaire universel de la Noblesse de France*, auquel nous renvoyons, pour ne pas nous répéter ici.

ARMES : *D'argent, à la fasce de gueules.* Tenants : deux anges. Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau.

DE SAINT-PRIEST, (*comte*), voyez DE GUIGNARD. 17 août 1815.

DE SAINT-ROMAN, (*comte*), voyez DE SERRE. 17 août 1815.

DE SAINT-SIMON, (*marquis*), voyez DE ROUVROY-SAINT-SIMON. 5 mars 1819.

DE SAINTE-SUZANNE, (*comte*), voyez DE BRUNETEAU. 4 juin 1814.

DE SAINT-VALLIER, (*comte*), voyez DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES. 4 juin 1814.

DE SALMON, *comte* DU CHASTELLIER, (Charles-Louis), né au château du Chastellier le 24 août 1761, fils de Charles-Alexandre de Salmon, chevalier, seigneur du Chastellier, capitaine de cavalerie, et de Catherine-Aimée Marin de Montmarin, était vicaire-général du diocèse du Mans avant la révolution. Il a été nommé aumônier de *Monsieur* le 1er janvier 1815, évêque de Laon, puis de Mende, en 1817 et 1821, sacré évêque d'Evreux le 2 juin 1822, et créé pair de France le 5 décembre 1824. 5 décembre 1824.

La maison de Salmon, dont les branches se sont répandues dans le Maine et la Touraine, est originaire du Vendômois. Elle a pour auteur Jean Salmon, Ier du nom, écuyer, seigneur de Lehou, qui vivait le 30 juillet 1449. Ses descendants ont toujours suivi la carrière des armes, et ont contracté des alliances distinguées.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de lion du même, tampassées de gueules.* Devise : FRANC ET SANS DOL.

DE SAULX-TAVANNES, (Charles-François-Casimir, *comte*, puis *duc*), marquis de Tilchâtel et d'Arc-sur-Tille, baron de Lux et de Bourberain, comte de Beaumont, seigneur de Saulx-le-Duc et baron d'Aunay, en Normandie, fils aîné (1) de Charles-Michel-Gaspard, comte de Saulx- 4 juin 1814.

(1) Le duc de Saulx-Tavannes avait pour frère puîné Charles-Dominique-Sulpice *de Saulx*, vicomte de Tavannes, né le 19 janvier 1751. Celui-ci entra au service dans le régiment de la Reine, infanterie, dont il était mestre-de-camp en 1782, et il fut créé maréchal-de-camp le 18 juin 1790. Du mariage qu'il a contracté, le 8 mai 1771, avec Antoinette-Catherine-Pauline *Feydeau de Brou*, morte à Nancy au mois d'octobre 1780, sont issus :

1°. Charles-Joseph-Dominique de Saulx-Tavannes, né le 4 août 1772;

Tavannes, lieutenant-général des armées du roi, chevalier d'honneur de la reine, premier lieutenant-général et élu de la noblesse de Bourgogne, chevalier des ordres du Roi, mort à Paris le 2 février 1784, et de Marie-Françoise-Casimire de Froulay de Tessé, naquit le 11 août 1739. Entré dans les mousquetaires en 1753, il passa avec le grade d'enseigne dans le régiment du Roi infanterie, en 1756, fut nommé successivement capitaine au régiment de Vienne, cavalerie, en 1758, menin de M. le Dauphin le 4 septembre de la même année, colonel au corps des grenadiers de France en 1759, colonel-lieutenant du régiment de la Reine, infanterie, en décembre 1762, brigadier des armées du roi le 22 janvier 1769, chevalier d'honneur de la reine en 1779, maréchal-de-camp le 1er mars 1780, lieutenant-général en Bourgogne à la mort de son père, et premier élu de la noblesse de cette province, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1784, enfin gouverneur du château du Taureau en 1785. Le roi Louis XVI l'a créé duc héréditaire par brevet du 29 mars 1786, et Louis XVIII l'a élevé à la pairie le 4 juin 1814. Le duc de Saulx-Tavannes, créé lieutenant-général des armées après la restauration, est décédé à Paris le 15 juin 1820. Il avait épousé, le 15 avril 1759, Marie-Éléonore-Eugénie DE LÉVIS-CHATEAUMORAND, nommée dame du palais de la reine en la même année, fille de Charles-François, marquis de Lévis, lieutenant-général des armées du roi, et lieutenant-général au gouvernement de Bourbonnais, et de Philiberte Languet de Rochefort. De ce mariage sont issus, outre un fils mort à l'âge de trois ans:

1°. Charles-Marie-Casimir, dont l'article suit;

2°. Gabrielle-Charlotte-Éléonore de Saulx-Tavannes, née le 8 mars 1764, dame du palais de la reine sur la démission de sa mère, en 1785, mariée, le 22 mai 1784, avec Esprit-Boniface, vicomte *de Castellane*, officier au régiment du Roi, infanterie, gouverneur en survivance de la ville et du château de Niort;

3°. Catherine-Charlotte-Eugénie de Saulx-Tavannes, née le 24 octobre 1767, mariée, le 17 février 1787, avec Jacques-Alexandre-Innocent *le Sénéchal*, comte de Kercado, officier au régiment de Berry, cavalerie

---

2°. Gaspard-Louis-Henri de Saulx, chevalier de Tavannes, né le 7 décembre 1777;

3°. Aglaé-Caroline-Justine de Saulx-Tavannes, née le 25 décembre 1773, mariée avec Alexandre-Elisabeth-Michel, vicomte *Digeon*, pair de France, ministre d'état, membre du conseil privé, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, grand-croix des ordres de Charles III, de Saint-Ferdinand, etc., etc.

XXIV. Charles-Marie-Casimir DE SAULX, *comte* DE TAVANNES, devenu *duc* DE SAULX-TAVANNES et pair de France à la mort de son père, était entré au service sous-lieutenant au régiment de la Reine, infanterie, le 1er octobre 1784, et était breveté capitaine de dragons à l'époque de la révolution. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 9 avril 1786, N..... DE CHOISEUL-GOUFFIER, fille de Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, pair de France, ministre d'état, membre du conseil privé, l'un des 40 de l'Académie française, etc., et de Marie Gouffier d'Heilly, sa première femme.

La maison de Saulx est du petit nombre de ces grandes familles, dans lesquelles on voit encore subsister de nos jours les représentants des anciennes races comtales qui, comme feudataires immédiats ou arrières-vassaux de la couronne, ont exercé pendant tant de siècles la suzeraineté dans les provinces du royaume. A l'avantage qu'elle a sur beaucoup de ces grandes familles, d'avoir toujours conservé le nom et les armes de ses premiers auteurs, elle en joint un plus solide encore, celui d'avoir soutenu l'éclat de son origine par les plus belles et les plus nombreuses illustrations. Les chartes et les monuments de l'histoire établissent sa filiation avec surabondance de preuves, depuis :

Gui, Ier du nom, comte *de Saulx*, terre considérable, avec un ancien château, situé dans la Bourgogne, à cinq lieues au nord de Dijon. Il possédait en même temps la terre de Grancey, et descendait des anciens comtes bénéficiaires de Langres. Il était contemporain de Bruno, évêque de Langres, qui administra ce diocèse depuis l'an 981 jusqu'à l'an 1016, et il vécut jusqu'après l'année 1057. (D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, in-fol., t. II, pp. 409, 410.) Il fut père de Gui II, comte *de Saulx*, en 1086. Celui-ci eut pour fils Eblon, comte *de Saulx* en 1110, père de Gui III, comte *de Saulx* en 1170, et le dernier qui prit le titre de comte (1). Il fut père d'Otton, sire ou seigneur de Saulx, qui a continué la descendance de cette maison, laquelle s'est subdivisée en plusieurs branches, dans l'ordre suivant :

(1) Le comté de Langres étant sorti de la maison de Saulx à la fin du 12e siècle, par suite d'un échange fait entre Gui III, comte de Saulx, et Hugues III, duc de Bourgogne, qui donna ce comté, en 1179, à Gautier, évêque de Langres, son oncle, les enfants de Gui III, comte de Saulx, ont cessé de porter le titre de comte par suite de cet échange, et n'ont plus dans les chartes d'autres qualifications que celles *de seigneurs de Saulx*, ce qui prouve que la dignité comtale était attachée seulement à la possession de Langres.

I. Les *seigneurs* DE SAULX, qui conservèrent leur indépendance jusqu'en l'année 1272, époque à laquelle Guillaume de Saulx se reconnut homme-lige de Robert II, duc de Bourgogne. Isabelle de Saulx, sa fille, héritière de son frère Jacques II, mort sans postérité peu après l'année 1293, épousa Philippe *de Chauvirey*, qui, l'an 1299, par forme d'échange, céda la terre de Saulx au roi Philippe le Bel;

II. Les *seigneurs* DE VANTOUX, formés, au VIII^e^ degré généalogique, par Pons de Saulx, second fils de Barthélemi, seigneur de Saulx en 1197 et 1231, et d'Anne de Ruffey. Cette branche s'est éteinte vers l'année 1540;

III. Les *seigneurs* D'ARC-SUR-TILLE, *comtes* DE TAVANNES, *marquis* DE TILCHATEL, etc., *ducs* DE SAULX-TAVANNES, pairs de France, etc., descendent de Huguenin de Saulx (XII^e^ degré), vivant en 1392, fils puîné de Thomas de Saulx, seigneur de Vantoux, chambellan du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. De cette branche est sorti le célèbre Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France et amiral des mers du Levant (1), né en 1502, mort le 19 juin 1573. Son fils aîné, Guillaume de Saulx, comte de Tavannes, bailli de Dijon, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, a continué la branche aînée actuelle de Saulx-Tavannes, laquelle, outre le maréchal de Tavannes, a donné trois lieutenants-généraux des armées, trois chevaliers des ordres du Roi, et un cardinal, archevêque de Rouen, grand-aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, arrière-grand-oncle du duc de Saulx-Tavannes;

IV. Les *vicomtes* DE LIGNY, *marquis* DE TAVANNES, rameau formé, au XVIII^e^ degré, en 1643, par Jean de Saulx, fils puîné de Guillaume, comte de Tavannes, bailli de Dijon, et de Béatrix de Pontallier, sa seconde femme, se sont éteints au XXI^e^ degré, vers 1750, en la personne de Pierre de Saulx, marquis de Tavannes, enseigne au régiment des gardes françaises;

V. Les *marquis* DE MIREBEL. Ce rameau a eu pour auteur, au XIX^e^

(1) Nous avons consacré une notice à ce guerrier illustre, ainsi qu'au vicomte Jean de Saulx Tavannes, son fils puîné, dans le t. IX, pp. 98 à 107 du *Dictionnaire historique des Généraux français.*

degré, Noël de Saulx-Tavannes, marquis de Mirebel, troisième fils de Claude de Saulx, comte de Tavannes et de Beaumont, capitaine-lieutenant de la compagnie de gendarmes du prince de Condé, et de Françoise Brulard. Louis-Henri de Saulx, marquis de Mirebel, petit-fils de Noël, a été le dernier de sa branche;

VI. Les *vicomtes* DE TAVANNES. Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, (XVII^e^ degré), fils puîné du maréchal de Tavannes, et de Françoise de la Baume-Montrevel, a été la tige de ce rameau. Créé maréchal de France par le duc de Mayenne, le 27 février 1592, Henri IV lui conserva ce titre le 12 juin 1595, avec promesse de le pourvoir de la première des quatre charges de ce grade qui viendrait à vaquer: mais il mourut au mois d'octobre 1630, sans avoir été investi de l'une de ces charges. Henri de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un de ses fils, fut créé maréchal-de-camp et lieutenant-général au comté de Bourgogne. Il avait pour frère aîné d'un premier lit Charles de Saulx, baron de Tavannes, bailli du Mâconnais, dont le fils, Claude-François de Saulx-Tavannes, est décédé en 1647, le dernier de ce rameau;

VII. La *seconde branche* DE VANTOUX, *seigneurs* DE PIERRECOURT, DE GILLY, etc., etc., a été formée en 1429, au XIII^e^ degré, par Henri de Saulx, second fils de Jean de Saulx, seigneur de Vantoux, et de N.... d'Amanges. Henri fut le bisaïeul de Claude de Saulx, seigneur de Vantoux en partie, de Gilly et de Pierrecourt, chevalier des ordres du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, et gentilhomme de la chambre de S. M., lieutenant-général au duché de Bourgogne, dont le fils, Pierre de Saulx de Vantoux, seigneur des mêmes terres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et gouverneur du château de Beaune, fut le dernier de sa branche;

VIII. Les *seigneurs* DE FONTAINES, formés, au milieu du 13^e^ siècle, par Guillaume de Saulx (VI^e^ degré), second fils d'Othon, seigneur de Saulx, se sont éteints en 1429, à la 7^e^ génération et au XII^e^ degré généalogique;

IX. Les *seigneurs* DE COURTIVRON, l'une des plus anciennes branches de la maison de Saulx, ont été formés, en 1235, par Gautier de Saulx, seigneur de Courtivron, (VII^e^ degré), second fils de Gui III, seigneur de Saulx. Cette branche, ainsi que celles de Tavannes et de Vantoux, a

joué un rôle considérable dans la Bourgogne. Le dernier, Jean II de Saulx, seigneur de Courtivron, chancelier de Bourgogne, mourut sans postérité en 1420.

ARMES : *D'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules.* Supports : deux griffons. Devise : SEMPER LEO.

5 mars 1819. DE SAUVAN, *marquis* D'ARAMON, (Pierre-Philippe-Auguste-Antoine), *baron-pair*, était capitaine au régiment de Conty, dragons, lorsqu'il épousa, le 19 mars 1786, Marguerite-Mélanie-Stéphanie DE MELLET, fille de Louis-Raphaël-Lucrèce, comte de Mellet, seigneur de Neuvic, de Vallereuil, etc., en Périgord, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et d'Élisabeth-Mélanie le Daulceur. Le marquis d'Aramon fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 5 novembre 1814, puis nommé pair de France le 5 mars 1819, et officier de la Légion-d'Honneur le 13 novembre 1821. Il a présidé, après les *cent-jours*, le conseil électoral du Gard, puis, en 1826, le conseil-général de ce département. Le comte d'Aramon, son fils, est marié et a des enfants.

Le marquis d'Aramon a eu pour trisaïeul Jacques Sauvan, seigneur d'Aramon et de Valabrègnes, pourvu, le 3 octobre 1648, d'une charge de secrétaire du roi, dont il obtint les lettres d'honneur le 17 avril 1655. Ce fut sur le fondement de ces lettres que Jacques-Antoine-Léonor de Sauvan, fils de Jacques Sauvan, et seigneur d'Aramon, fut maintenu dans sa noblesse le 18 juillet 1669, par M. de Besons, intendant en Languedoc. (*Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, par le marquis d'Aubais, t. II, partie des *Jugements sur la Noblesse de Languedoc*, p. 278.)

On peut, pour plus de détails, consulter la Notice que nous avons donnée sur cette famille dans le IV^e^ volume du *Dictionnaire universel de la Noblesse*, in-8°., pp. 162, 163 et 164.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, au lion d'or*, qui est DE SAUVAN ; *aux 2 et 3 fuselés d'argent et de gueules*, qui est de GRIMALDI. Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux griffons.

17 août 1815. SÉGUIER, (Antoine-Jean-Mathieu, *baron*), né à Paris le 21 septembre 1768, était substitut du procureur-général près le parlement de Paris, lorsque la révolution éclata. Émigré avec son père en 1790, il le suivit en Savoie, à Wisbaden, à Mayence, et enfin à Tournay, où il lui ferma les yeux. Rentré en France après l'établissement du gouver-

nement consulaire, M. Séguier se retira dans une propriété de sa mère située en Languedoc, et y vécut dans la retraite jusqu'à l'époque où commencèrent à renaître la justice et la magistrature. Nommé par *interim* commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance du département de la Seine, le 12 février 1802, M. Séguier fut choisi, par arrêté du 24 mars suivant, pour coopérer à la rédaction du code de procédure civile. Il devint successivement président du tribunal d'appel de Paris, le 8 décembre de la même année, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, maître des requêtes en service extraordinaire attaché au conseil-d'état le 11 juin 1806, membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit de Paris le 31 juillet suivant, baron de l'Empire en 1809, premier président de la cour de Paris le 8 décembre 1810, (candidat au sénat par le collége électoral du département de l'Yonne en 1811), et conseiller-d'état en service extraordinaire le 5 juillet 1814. Exilé par Buonaparte au 20 mars 1815, pour son courageux dévouement au trône legitime, le roi, à son retour, l'a nommé pair de France et premier président de la cour royale de Paris les 17 août et 18 septembre de la même année. Le baron Séguier a été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 22 mai 1825. Il est marié et a eu des enfants.

IX. Antoine-Louis Séguier, père du précédent, né à Paris le 1er décembre 1726, fut nommé successivement avocat du roi au châtelet de Paris le 22 août 1748, avocat-général au grand-conseil le 26 février 1751, puis avocat-général au parlement de Paris le 10 mars 1755, fonction qu'il a remplie avec la plus grande distinction jusqu'en 1790, époque de la dissolution du parlement. Son beau talent oratoire l'avait fait admettre à l'Académie française en 1757. Émigré pour soustraire ses jours à la proscription, il est décédé à Tournay le 25 janvier 1792, avec la réputation d'un des plus illustres magistrats du 18e siècle (1). Il avait épousé, le 29 décembre 1767, N..... Vassal, fille de Jean Vassal, écuyer, secrétaire du roi près la chambre des comptes de Montpellier, et receveur-général des finances en Languedoc. Il a laissé, entr'autres enfants :

---

(1) On peut consulter sur l'avocat-général Séguier une Notice fort bien faite, insérée dans le t. XLI, pp. 465 à 470 de la *Biographie universelle ancienne et moderne*. Une autre sur le chancelier Séguier se trouve pp. 460 à 465 du même volume.

1°. Antoine-Jean-Mathieu, baron Séguier, pair de France;

2°. Armand-Louis-Maurice, baron Séguier, admis aux pages de la petite écurie en 1779. Il entra, au sortir des pages, sous-lieutenant dans les dragons de Lorraine. Émigré en 1790, M. Séguier a fait, au corps de Condé, toutes les campagnes jusqu'au licenciement définitif. Il accompagna S. M. Louis XVIII jusqu'à Halle. Rentré en France en 1801, M. Séguier fut nommé consul à Patna, sur le Gange. Il fut fait prisonnier à Pondichéry, par les Anglais, et fut détenu en Angleterre jusqu'à la conclusion du traité d'Amiens. On le nomma commissaire des relations commerciales à Trieste le 9 avril 1806, puis consul-général dans les provinces illyriennes, place qu'il occupa jusqu'à l'époque de l'évacuation de ces provinces par les troupes françaises. M. Séguier, décoré alors de la Légion-d'Honneur, fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 11 octobre 1814, et nommé par S. M. Louis XVIII consul-général à Londres en 1815. Le 26 mai 1820, il a constitué un majorat au titre de baron sur des terres situées dans le département de la Lozère, et notamment sur celle de la Bastide. Il est devenu officier, puis commandeur de la Légion-d'Honneur les 1er mai 1821 et 29 octobre 1826. Il remplit encore de nos jours les mêmes fonctions diplomatiques à Londres.

La maison Séguier est du nombre de celles dont les noms ont le plus illustré la magistrature française. Elle a donné un chancelier de France, cinq présidents à mortier, trois avocats-généraux, huit maîtres des requêtes, un ambassadeur à Venise, etc., etc. Elle a pour premier auteur certain, d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, (t. VI, p. 564), Blaise Séguier, mort le 25 avril 1510, et père, par Catherine *Chenart*, sa première femme, de Nicolas Séguier, seigneur de l'Etang-la-Ville, élu de la ville de Melun en 1493. Il a été la tige des branches suivantes :

I. Les *seigneurs* DE SOREL, *marquis* D'O, éteints en 1663;

II. Les *seigneurs* D'AUTRY, formés, au IVe degré, par Jean Séguier, seigneur d'Autry, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, puis lieutenant-civil au châtelet de Paris, 5e fils de Pierre Séguier, seigneur de Sorel, président au parlement de Paris, et de Louise Boudet de la Bouillie. Jean épousa Marie Tudert de la Bournalière, et en eut deux fils, dont l'aîné a été Pierre Séguier, garde-des-sceaux et chancelier de France, l'un des hommes qui ont laissé le plus de souvenirs chers à la magistrature, aux sciences, aux lettres et à la société entière, dans l'exercice d'une charge où tant d'autres noms s'étaient acquis avant le sien une si juste célébrité. Le chancelier Séguier avait été créé duc de Villemos par lettres-patentes du mois de janvier 1650; mais ces lettres ne

furent point enregistrées. Il est décédé sans postérité mâle le 28 janvier 1672. Son frère, Dominique Séguier, conseiller au parlement, doyen de l'église de Notre-Dame de Paris, évêque d'Auxerre en 1631, transféré à Meaux le 26 août 1637, enfin, premier aumônier du roi et prélat-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1649, mourut le 16 mai 1657;

III. Les *seigneurs* DE SAINT-CYR, DE CHAMPIGNY, DE SAINT-BRISSON, etc. Nicolas Séguier, II[e] du nom, seigneur de Saint-Cyr, auteur de cette branche, (au III[e] degré), et contrôleur-général de l'artillerie, puis maître des comptes, vivant en 1568, était second fils de Nicolas Séguier, I[er] du nom, seigneur de l'Etang-la-Ville et de Drancy, élu à Melun, et de Catherine le Blanc. C'est de cette branche que descend M. le baron Séguier, pair de France.

Barthélemi Séguier, frère de Blaise, auteur des trois branches dont on vient de parler, en a formé deux autres, sous les noms des *seigneurs* DE LA VERRIÈRE et DE COURTAMPIERRE, la première existante en 1734, la seconde éteinte.

On peut consulter sur cette famille le *grand Dictionnaire historique de Moréri*, édit. de 1759, t. IX, pp. 318 à 321; le *Dictionnaire de la Noblesse, par la Chesnaye des Bois*, in-4°, 1778, t. XII, pp. 523 à 530, et le *Dictionnaire véridique des Origines des familles nobles de France*, in-8°, 1819, t. II, p. 396.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un mouton d'argent.* L'écu timbré d'un casque taré de front, sommé d'une couronne de marquis. Tenants : deux anges. Cimier : un mouton issant de la couronne. Devise : INDOLE BONUS. La couronne de baron surmonte le manteau de pair.

DE SÉGUR, (Louis-Philippe, *comte*), fils aîné de Philippe-Henri, marquis de Ségur, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, ministre-secrétaire d'état au département de la guerre, décédé le 3 octobre 1801, et petit-fils de Henri-François, comte de Ségur, baron de Romainville, lieutenant-général des armées de Louis XV, chevalier des ordres du Roi, illustré par quarante ans de services les plus distingués, naquit à Paris le 10 décembre 1753. Il entra au service en 1769, avec grade de sous-lieutenant dans le régiment Mestre-de-camp-général, cavalerie, où il devint successivement lieutenant et capitaine. En 1776, M. de Ségur fut nommé mestre-de-camp-lieutenant en second du régiment d'Orléans, dragons, qu'il quitta, en

4 juin 1814 et 21 novembre 1819.

1781, pour commander, en qualité de colonel en second, le régiment de Soissonnais, infanterie, aux États-Unis d'Amérique. M. de Ségur fit les deux dernieres campagnes qui ont fixé l'indépendance de cette contrée, sous MM. de Rochambeau et de Vioménil; fut nommé, le 5 décembre 1782, colonel des dragons de son nom, et revint en France en 1783. Dans l'année suivante, il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Lazare. Nommé peu de temps après ministre plénipotentiaire en Russie, le comte de Ségur sut, par des talents et une noblesse de caractère que l'impératrice Catherine II honora de nombreux témoignages d'estime et de confiance, rétablir entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Versailles, l'harmonie qui, depuis trente ans, avait cessé d'exister entre elles. Il conclut, le 11 janvier 1787, un traité de commerce avantageux pour la France, et parvint à empêcher le renouvellement d'un semblable traité entre la Russie et la Grande-Bretagne. De retour en France, en 1790, il fut créé maréchal-de-camp en 1791, et Louis XVI lui offrit le choix entre le ministère des affaires étrangères, et l'ambassade près du Saint-Siége. M. de Ségur préféra ce dernier poste; mais les différents qui survinrent entre le pape et la France suspendirent sa mission. Vers la fin de la même année, il se rendit comme ambassadeur à Berlin, pour dissuader ce cabinet de prendre part à la coalition qui se formait contre la France. Resté étranger aux événements, mais non pas aux périls de la tourmente révolutionnaire, M. de Ségur, après une arrestation momentanée, ordonnée, le 10 août 1792, par le comité de salut public, a attendu dans la retraite des jours plus prospères pour sa patrie, consacrant ses talents à des loisirs qui seront aussi comptés pour la plupart comme d'utiles services rendus aux lettres et à l'histoire (1). Après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il crut pouvoir

(1) M. de Ségur a exercé sa plume sur les sujets les plus variés, et toujours avec une supériorité de talent remarquable. Indépendamment de diverses compositions pleines de grâce, d'abandon et de facilité, qui n'étaient que les délassements de travaux d'un ordre plus sérieux, on a publié de lui plusieurs ouvrages historiques et diplomatiques, recueillis dans la collection de ses *Œuvres complètes*, édition in-8°, commencée en 1824, et dont les principaux sont : I. *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes*, 3 vol.; II. *Décade historique*, 3 vol.; III. *Politique des cabinets de l'Europe*, 3 vol.; IV. *Histoire ancienne*, 3 vol.; V. *Hist. romaine*, 4 vol.; VI. *Histoire du Bas-Empire*, 4 vol.; VII. *Histoire de France*, 6 vol. Le 6e se termine avec le règne de Charles le Bel. M. de Ségur continue cet ouvrage; VIII. *Galerie morale et politique*, 3 vol.

reparaître sur la scène politique. Il devint successivement membre du corps législatif en 1801, conseiller d'état attaché à la section de l'intérieur le 25 décembre 1802, membre de l'Institut en 1803, grand-officier de la maison de l'empereur le 9 juillet 1804, grand-maître des cérémonies de France et grand-croix de la Légion-d'Honneur le 2 février 1805, comte de l'empire en 1806, grand-croix de l'ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg en 1810, sénateur le 5 avril 1813, et pair de France le 4 juin 1814. Ayant rempli pendant les *cent-jours* les mêmes fonctions de pair et celles de grand-maître des cérémonies, il fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Celle qui, en 1816, a réorganisé l'Institut, l'a conservé au nombre des membres de l'Académie française. Le comte de Ségur a été rappelé à la pairie le 21 novembre 1819. Du mariage qu'il a contracté, le 30 avril 1777, avec Antoinette-Elisabeth-Marie *d'Aguesseau*, petite-fille du chancelier de France et sœur du marquis d'Aguesseau, pair de France, sont issus :

1°. Octave-Gabriel-Henri, dont l'article suit;

2°. Paul-Philippe, mentionné après la postérité de son frère aîné;

3°. Louise-Antoinette-Pauline-Laure de Ségur, née le 11 avril 1778, mariée avec Auguste *Vallet*, baron de Villeneuve, trésorier de la ville de Paris, morte le 16 juillet 1812.

XVII. Octave-Gabriel-Henri, *comte Octave* DE SÉGUR, né à Paris le 30 juin 1779, nommé membre de la Légion-d'Honneur le 10 septembre 1814, chef d'escadron attaché à l'état-major de la garde royale le 5 novembre 1817, est décédé le 15 août 1818, laissant, du mariage qu'il avait contracté, le 13 mars 1797, avec Félicité D'AGUESSEAU, sa cousine germaine, fille de Henri-Cardin-Jean-Baptiste, marquis d'Aguesseau, pair de France, commandeur et grand-prévôt-maître des cérémonies des ordres du Roi, l'un des quarante de l'Académie française, etc., et de Marie-Catherine de Lamoignon de Basville :

1°. Eugène, comte de Ségur, chef d'escadron, marié, par contrat du 13 juillet 1819, avec Sophie *de Rostopsin*, fille du comte de Rostopsin, ancien ministre des affaires étrangères de Russie et gouverneur de Moscou;

2°. Adolphe-Louis-Marie, vicomte de Ségur de Lamoignon, marié, en 1822, avec mademoiselle *de Lamoignon*, fille d'Anne-Pierre-Chrétien, vicomte de Lamoignon, pair de France, au titre et à la pairie duquel il a été substitué par ordonnance du roi du 23 décembre 1823. Le vicomte Adolphe de Ségur a recueilli cette substitution par la mort du vicomte de Lamoignon, son beau-père, décédé le 22 mars 1827;

3°. Raimond, comte de Ségur, qui a fait la campagne d'Espagne, en 1823, et a été honorablement cité dans les bulletins de cette expédition.

XVIII. Paul-Philippe, comte DE SÉGUR, second fils du comte de Ségur, pair de France, est né à Paris en 1780. Entré au service en 1799, il fit la campagne terminée par la victoire de Hohenlinden, et celle du pays des Grisons. La paix de Lunéville ayant mis fin aux hostilités, il fut chargé par le gouvernement consulaire de plusieurs missions près des cours de Danemark et d'Espagne; puis on lui confia, en 1804, l'inspection de tous les ouvrages militaires et constructions maritimes des côtes de la Manche. Employé dans la campagne de 1805, contre l'Autriche, ce fut lui qui, au mois d'octobre, chargé deux fois, comme parlementaire, de sommer le général Mack d'ouvrir les portes d'Ulm à l'armée française, détermina ce général à capituler. Le comte Philippe de Ségur eut la mission de reconnaître la Calabre, pour les préparatifs d'une descente en Sicile. Il se distingua dans cette expédition, et particulièrement au siége de Gaëte, qui capitula au mois de juillet 1806. Passé de l'armée d'Italie à celle d'Allemagne, il combattit à Iéna le 14 octobre de la même année. A l'affaire de Nazielsk, le 24 décembre 1807, ayant chargé et traversé une arrière-garde russe de 4000 hommes avec 90 dragons seulement, le comte de Ségur fut enveloppé, blessé deux fois et fait prisonnier, après une défense désespérée. On l'envoya à Tologda, au-delà de Moscou. La paix de Tilsitt le ramena sous les drapeaux. Passé en Espagne, en qualité de major d'un régiment de hussards, il fut blessé, le 30 novembre 1808, au glorieux et sanglant combat de Somma-Sierra. Le comte de Ségur y combattait à la tête d'un des escadrons de chevau-légers polonais, qui enlevèrent une position escarpée et presque inaccessible à la cavalerie, défendue par 12,000 Espagnols et 15 pièces de canon. Il devint aide-de-camp du roi de Naples en 1809, et chevalier de l'ordre des Deux-Siciles le 2 août de cette année. Promu au grade de général de brigade le 22 février 1812, le comte Philippe de Ségur fut employé en cette qualité dans la campagne de Russie. Il fut nommé, en 1813, colonel des gardes d'honneur qu'il organisa à Tours; et, après la perte de la bataille de Haguenau, il fut chargé de la défense du Rhin depuis Landau jusqu'à Strasbourg. Il exécuta une très-belle retraite de la première de ces deux places à la seconde, avec 2000 chevaux, devant un corps de 20,000 Russes et Prussiens. Le comte de Ségur prit part aux actions les plus importantes

de la campagne suivante, et notamment à celles de Montmirail, de Château-Thierry et de Meaux. Au combat de Reims, le 12 mars 1814, à la tête de 100 gardes-d'honneur et de quelques hussards, il tomba sur les dragons russes à l'embranchement des routes d'Épernay et de Fismes, les enfonça, en culbuta un grand nombre dans le bras gauche de la Vesle, leur prit ou détruisit 600 chevaux, et leur enleva 8 pièces d'artillerie. Le comte de Ségur reçut deux blessures graves dans cette action. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur les 19 juillet et 23 août 1814, et le nomma, en 1815, chef d'état-major des corps royaux de cavalerie. Après le retour de Buonaparte, au 20 mars, il resta sans emploi jusqu'au second siége de Paris : alors on le chargea de la défense de la rive gauche de la Seine. En 1818, il a été nommé l'un des maréchaux-de-camp de l'état-major-général. Le comte de Ségur est commandeur de l'ordre du Mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, chevalier de l'Aigle d'or de Wurtemberg, et grand-officier de la Légion-d'Honneur de la promotion du 23 mai 1825 (1). Il a débuté dans la carrière des lettres par un ouvrage qui annonce dans son auteur un beau talent et de grandes connaissances militaires ; c'est une *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée* (deux vol. in-8°), dont la VI^e^ édition a été publiée en 1825, dix-huit mois après les cinq premières. Il a épousé Antoinette-Charlotte-Luce LE GENDRE DE LUÇAY, décédée le 23 janvier 1813, mère de deux fils et d'une fille :

1°. Paul de Ségur;
2°. Napoléon de Ségur;
3°. Marie de Ségur.

La maison de Ségur, une des plus anciennes et des plus illustres de la Guienne, et dont le nom figure dans les chartes des 9^e^, 10^e^, 11^e^ et 12^e^ siècles, avec des caractères qui annoncent sa splendeur et la pureté de son origine militaire, prouve sa filiation d'une manière suivie depuis Guillaume-Ramond de Ségur, chevalier, (présumé fils de Guillaume I^er^ de Ségur, à qui Henri III, roi d'Angleterre, enjoignit de se rendre à l'armée de Saintonge en 1242), marié, en 1259, avec Mansette DE BANNALS, fille de Vigoros de Bannals, chevalier. Ses descendants ont formé

(1) Voyez le t. IX du *Dictionnaire historique des Généraux français*, où sont aussi rappelés, pp. 140 à 152, les services et campagnes du maréchal de Ségur, et de tous les officiers-généraux de cette maison.

onze branches principales dont la filiation, les services et les alliances sont rapportés avec détail dans le premier volume de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, auquel nous renvoyons le lecteur, pour ne pas nous répéter ici.

ARMES : *Ecartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules, au lion d'or; aux* 2 *et* 3 *d'argent plein* (1). Supports : deux lions.

4 juin 1814. DE SÉMONVILLE, (*marquis*), *voyez* HUGUET.

4 juin 1814. DE SÉRENT, (Armand-Louis, *marquis*, puis *duc*), fils de Louis, marquis de Sérent de Kerfily, et de Marie-Madelaine-Gabrielle Charette de Montebert, naquit à Nantes le 30 décembre 1736. Il entra au service dans les mousquetaires en 1751, fut nommé guidon de gendarmerie en 1752, puis mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal, cavalerie, le 10 février 1759. Sa conduite distinguée pendant toutes les campagnes de la guerre de *sept-ans* lui valut la croix de l'ordre de Saint-Louis en 1762, quoiqu'il n'eût encore que onze années de service. Il fut créé brigadier de cavalerie le 20 avril 1768, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Le roi Louis XVI, à la demande de Mgr le comte d'Artois, le nomma gouverneur de LL. AA. RR. les ducs d'Angoulême et de Berry. Bientôt après, l'horizon politique s'obscurcit, et annonça à la France une tourmente funeste. Louis XVI donna au marquis de Sérent l'ordre de conduire les princes à la cour de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, leur aïeul maternel, sous les yeux duquel leur éducation fut achevée. Devenu grand d'Espagne de la première classe, il prit le titre de duc de Sérent. Il quitta, avec ses augustes élèves, la cour de Turin, près de laquelle il était devenu l'agent et l'intermédiaire des princes français, et servit alternativement près de la personne de S. M. Louis XVIII, près de Mgr., duc d'Angoulême, qu'il accompagna à l'armée de Condé, et enfin d'une manière plus permanente auprès de S. A. R. *Monsieur*, qu'il suivit dans sa retraite à Edimbourg. Rentré en France avec le roi, il fut appelé à la pairie le 4 juin 1814, créé lieutenant-général des armées, ensuite gouverneur du châ-

(1) La branche de Cabanac, que représente à Vienne, de nos jours, Auguste-François-Marcel, comte de Ségur-Cabanac, officier-major au service de l'empereur et roi François Ier, chambellan attaché à la personne de S. A. I. l'archiduc Ferdinand, prince héréditaire d'Autriche, et chevalier de l'ordre impérial de Léopold, ajoute pour brisure *une bordure d'azur, chargée de* 9 *besants d'or*.

teau royal de Rambouillet, et enfin chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820. Le duc de Sérent, ancien président de la noblesse aux états de Bretagne, est décédé le 30 octobre 1822, à l'âge de 86 ans, sans laisser d'héritier de sa pairie. Il avait épousé, le 23 janvier 1754, Bonne-Marie-Félicité DE MONTMORENCY LUXEMBOURG, née le 18 février 1739, fille de Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc d'Olonne, maréchal-de-camp, et de Marie-Etiennette de Bullion de Fervaques, sa première femme. La duchesse de Sérent fut nommée, en 1776, dame d'atours de *madame Elisabeth,* dont elle ne put obtenir de partager la captivité au Temple. Elle n'a pas cessé de rendre à cette princesse et aux augustes captifs les services les plus empressés, jusqu'au moment où elle fut arrêtée elle-même pour subir une captivité de plus de 13 mois. Peu de temps après le mariage de MADAME avec S. A. R. Mgr., duc d'Angoulême (1799), la duchesse de Sérent quitta la France, et se rendit à Mittau, près de S. A. R. MADAME, en qualité de dame d'honneur, fonction qu'elle a remplie depuis lors, sans interruption, jusqu'à sa mort, arrivée au château des Tuileries le 15 février 1823.

Elle avait eu du duc de Sérent :

1°. N...., comte de Sérent, nommé, le 22 novembre 1785, colonel en second du régiment d'Angoulême, infanterie, qu'il commandait en chef en 1790. Émigré vers la fin de l'année suivante, il rejoignit les princes français, qui le chargèrent, en 1796, d'une mission importante auprès des royalistes de la Vendée. Il a péri en remplissant cette mission. La comtesse de Sérent, qui lui a survécu, en avait eu une fille :

N.... de Sérent, mariée avec Louis-François-Auguste *de Rohan-Chabot,* prince de Léon, aujourd'hui abbé duc de Rohan. Elle est morte sans enfants le 10 janvier 1815 ;

2°. N...., vicomte de Sérent, qui a partagé le dévouement de sa famille pour la cause royale, et a péri dans la Vendée, le même jour que son frère, en 1796 ;

3°. N.... de Sérent, épouse de Raimond-Jacques-Marie, duc *de Narbonne Pelet,* pair de France, ministre-d'état, membre du conseil privé, et chevalier des ordres du Roi ;

4°. Anne-Félicité-Simonne de Sérent, mariée, en 1799, avec Étienne-Charles, alors comte, depuis duc *de Damas-Crux,* pair de France, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, premier menin de M. le Dauphin, etc.

La maison de Sérent, d'ancienne chevalerie de Bretagne, avait pris son nom d'une terre située dans l'évêché de Vannes, à une lieue et demie O. N. O. de Malestroit, à 3 S. O. de Ploermel, et à 5 lieues N. E.

de Vannes, sur la route de cette ville à celle de Ploermel. Il est fait mention du bourg de Sérent dans les chartes du 9e siècle. Son plus ancien possesseur connu est:

Marquier, seigneur *de Sérent* vers l'an 1050, lequel eut trois fils:

1°. Maingui, dont on va parler;
2°. Judicaël de Sérent,
3°. Pierre de Sérent,
} chevaliers, vivants vers l'an 1100.

Maingui, seigneur DE SÉRENT, chevalier, se sentant sur le point de mourir, voulut, suivant l'usage de ces temps reculés, se consacrer à Dieu et prendre l'habit religieux dans le monastère de Redon. Ses deux frères, Judicaël et Pierre de Sérent, firent le même vœu, et, par charte donnée vers l'an 1100, et transcrite au cartulaire de Redon, ils donnèrent à cette église les dîmes de leur terre. Maingui y fut inhumé peu de temps après. (*Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, par D. Morice, in-fol., t. I, colonne 522.)

Conen *de Sérent* et Judicaël son fils furent présents à une donation faite, en 1118, au prieuré de Saint-Martin de Josselin, par Geoffroi, vicomte de Porhoët, et par ses frères. (*Ibid.*, col. 539.)

Guillaume *de Sérent* vivait en 1274. (*Ibid.*, col. 1009.)

La filiation, d'après une production faite en 1752, au cabinet des ordres du Roi, est littéralement établie depuis Jean, seigneur *de Sérent*, qui, l'an 1351, fut l'un des 30 champions choisis par Beaumanoir pour combattre contre un pareil nombre de chevaliers et écuyers anglais, fait d'armes si improprement dénommé *le combat des Trente*. En 1356, Jean, seigneur de Sérent, commandait une compagnie d'écuyers, servant sous les ordres du sire de Rochefort, capitaine de 1000 hommes d'armes et de 500 archers, comme on le voit par une quittance de 80 écus d'or que Jean de Sérent donna, le 26 novembre de cette année, au trésorier des guerres, sous son sceau, représentant *un écu chargé de 3 quintefeuilles*. (Ibid., fol. 1506, 1512.)

Lors de la réformation de 1669, cette maison fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction : elle existait en trois branches connues sous les dénominations de *seigneurs* DE SÉRENT et DE LA RIVIÈRE, de *seigneurs* DE BRAMBRAC et DE KERLEVENAN, et de *seigneurs* DE KERFILY.

ARMES : *D'or, à trois quintefeuilles de sable.*

17 août 1815. DE SERRE, *comte* DE SAINT-ROMAN, (Alexis-Jacques), fils unique de

Jacques de Serre de Saint-Roman, comte de Fréjeville, conseiller de grand'-chambre au parlement de Paris, mort sur l'échafaud révolutionnaire le jour même de la chute de Robespierre, le 9 thermidor an II, (27 juillet 1794), et d'Hélène-Françoise de Murard de Bulon, est né le 13 mai 1770. Émigré en 1792, il a servi à l'armée des princes et au corps de Condé. Rentré en France en 1801, il ne remplit aucunes fonctions sous les gouvernements consulaire et impérial. Louis XVIII, à son retour en 1814, créa le comte de Saint-Roman officier dans les mousquetaires gris, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a été retraité chef d'escadron au licenciement des mousquetaires. Nommé, après les *cent-jours*, pour présider le collége électoral du département de l'Allier, le 26 juillet 1815, le roi l'a créé pair de France le 17 août suivant, et il est devenu colonel de la 8e légion de la garde nationale de Paris, puis officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Depuis sa nomination à la pairie, le comte de Saint-Roman n'a pas cessé de prendre une part active aux délibérations de la haute-chambre (1). Il a épousé 1°, à Wandsbeck, près Hambourg, le 20 août 1795, Marie-Mélanie LE REBOURS, fille de Jean-Baptiste-Auguste le Rebours, chevalier, seigneur de Saint-Mard, de Varimont et de Poix, en Champagne, président au parlement de Paris, mort victime d'un jugement du tribunal révolutionnaire le 14 juin 1794, et de Marie-Geneviève Clément de Barville; 2°, à Rouen, par contrat du 28 août 1810, Marie-Jeanne-Françoise DE TINTENIAC (2), fille de Hyacinthe-Joseph-Jacques, comte de Tinteniac, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé le 16 juin 1822, et de Marie-Yvonne-Xaverie-Guillemette de Kersauson, décédée le 16 septembre 1812.

Du premier mariage sont issus :

1°. Auguste-Jacques-Albéric de Serre de Saint-Roman, né le 15 avril 1804, mort en bas âge;

---

(1) Le comte de Saint-Roman a publié, en 1817, un livre ayant pour titre : *Réfutation de Montesquieu sur la balance des pouvoirs;* et, en 1820, une *Correspondance polémique sur la souveraineté;* enfin, à différentes époques, plusieurs fragments politiques, insérés dans divers recueils périodiques. M. de Saint-Roman a aussi composé plusieurs ouvrages dramatiques.

(2) D'une maison d'ancienne chevalerie de Bretagne, dont était le célèbre sire de Tinteniac, qui, le 27 mars 1351, remporta le prix de la valeur au *combat des Trente*.

2°. Sydonie-Susanne de Serre de Saint-Roman, mariée avec Anatole-Joseph-Philippe, comte *de Reilhac*, officier de dragons, décédée le 16 juin 1823;

3°. Marie-Geneviève-Gezeline de Serre de Saint-Roman, née le 11 juillet 1802, mariée avec Léon-Formose, comte *de Barbançois*, chef d'escadron de cuirassiers;

4°. Marie-Amicie de Serre de Saint-Roman, née le 23 mai 1805.

Jacques-Philippe DE SERRE DE SAINT-ROMAN, chevalier, baron de Saillans, oncle de M. le comte de Saint-Roman, pair de France, est né le 10 octobre 1755. Il a servi avec le grade de capitaine dans les dragons de Penthièvre, et a été créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il est décédé le 1er avril 1825. Il avait épousé, par contrat passé devant Pfluger, notaire juré public du canton de Soleure, en Suisse, le 15 juillet 1811, Marie-Anne-Françoise-Madelaine DE GLUTZ-RUCHTI, fille de Pierre-Jacques-Joseph-Antoine de Glutz-Ruchti, avoyer du canton de Soleure et ancien landamann de la Suisse, et de Marie-Elisabeth Schmid. De ce mariage sont issus :

1°. Jacques-Raimond de Serre de Saint-Roman, né à Soleure le 25 septembre 1812;

2°. Eymeri de Serre de Saint-Roman, mort en bas-âge;

3°. Jeanne-Françoise-Élisabeth de Serre de Saint-Roman, née le 8 juin 1817.

La famille de Serre de Saint-Roman est originaire des Cevennes. Ses titres constatent l'ancienneté de son nom (1) depuis l'année 1245, avec fragments de filiation jusqu'à l'année 1494, et établissent sa généalogie d'une manière littérale et sans autre interruption jusqu'à nos jours depuis noble Jean de Serre, seigneur en partie de Fromental, paroisse de Saint-Roman de Codières, qui vivait le 27 août 1543.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse d'extraction par ordonnance de M. de Bernage, conseiller d'état, intendant en Languedoc, du 1er octobre 1722. Elle a fait des preuves pour trois pages de la petite écurie du roi, preuves qui rappellent sa filiation depuis l'année 1543, comme nous l'avons observé plus haut. Pour cette filiation et pour tous les détails antérieurs, remontant à l'année 1245, on peut consulter le t. Ier de l'*Histoire généalogique*, où se trouve insérée la généalogie de la famille DE SERRE DE SAINT-ROMAN.

ARMES : *D'or, à la montagne de sinople; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

---

(1) Orthographié *de Serris* et *de Serro* dans les actes latins des 13e et 14e siècles, *Serres* ou *de Serres*, mais plus communément *Serre* ou *de Serre*, dans les titres français des siècles suivants.

SÉRURIER, (Jean-Mathieu-Philibert, *comte*), né à Laon le 8 septembre 1742, fils d'un ancien officier de la maison du roi, entra au service le 25 mars 1755, en qualité de lieutenant dans le bataillon de grenadiers royaux de cette ville, commandé par son oncle. En 1759, il passa enseigne dans le régiment de Mazarin, (qui prit le nom de Beauce en 1763, puis celui de la Tour-du-Pin), fit ses premières armes à la conquête de l'électorat de Hanovre en 1758 et 1759, et fut blessé grièvement au visage au combat de Warbourg le 31 juillet 1760, en combattant sous les ordres du chevalier du Muy. Il devint successivement sous-lieutenant, capitaine et capitaine-commandant au même corps en 1762, 1778 et 1782, fit la campagne de 1762 en Portugal, et celle de 1771 en Corse sous les ordres du comte de Marbeuf. Il reçut la croix de l'ordre de Saint-Louis en 1782, fut nommé major, puis lieutenant-colonel du régiment de Médoc (70e de ligne) les 17 mai 1789 et 1er janvier 1791, et colonel en 1792. Le 22 août 1793 il fut promu au grade de général de brigade, et employé à l'armée des Pyrénées-Occidentales. Le courage et la capacité qu'il fit remarquer dans ce nouveau grade l'élevèrent bientôt après à celui de général de division, qui lui fut conféré le 13 juin 1795. Il commandait alors, conjointement avec Masséna, la division de droite de l'armée d'Italie, sous le général Kellermann. Le général Sérurier, passé au commandement de l'aile gauche, prit une part très-active à toutes les actions qui terminèrent cette glorieuse campagne. Le 5 juillet 1795, il battit les Piémontais au col de Terme, et le 27, les Autrichiens au col de l'Inferno, culbuta l'aile droite des Prussiens le 25 novembre, sur le Tanaro, s'empara, le 26, d'Intropa et de Garessio, et, le 27, força l'ennemi de lui abandonner ses positions et son artillerie ; enfin concourut, le 11 décembre, au gain de la bataille de Final. Le 16 avril 1796, il s'empara des postes de Batifolo, Bagnasco et Nocetto. Le 19, il livra avec succès un combat opiniâtre au corps d'armée piémontais de Colli, près du bourg Saint-Michel, l'attaqua, le 22, sur les hauteurs de Vico, le mit dans une déroute complète, fit 1500 prisonniers, dont 3 généraux, et s'empara de 18 drapeaux et 8 pièces de canon. Ce brillant succès, qui ouvrait aux Français les portes de Mondovi, avait placé l'ennemi dans une position tellement désespérée, qu'il proposa immédiatement d'entrer en négociation pour la paix. Elle fut signée à Paris le 15 mai suivant, et l'on sait que ce fut ce traité qui détacha la Sardaigne de la coalition germanique. Cependant l'armée française continuait vivement les hostilités contre l'Autriche. Le 12 mai 1796, le général Sérurier con-

4 juin 1814.

tribua à la prise de Pizzighitone, puis au passage du Mincio le 29. Chargé de l'investissement de Mantoue, il déploya dans cette opération beaucoup de talents et une grande activité. Le 4 juin, il rejeta les Autrichiens dans la place et s'empara du faubourg Saint-Georges et de la tête de pont. Ce fut peu de jours après que Buonaparte confia au général Sérurier le commandement du siége de Mantoue. Attaqué au poste de la Favorite, le 16 janvier 1797, par le feld-maréchal Wurmser, quoique Sérurier n'eût que 1500 hommes pour la défense de ce poste, il repoussa avec perte ses nombreux adversaires. Le lendemain, il prit part au gain de la bataille de la Favorite. Il fut l'un des généraux qui, le 2 février suivant, signèrent la capitulation de Mantoue. Après avoir passé la Piave à Vidor le 12 mars, le général Sérurier se porta sur Valvasone, et prit part à toutes les actions engagées sur le Tagliamento. Sa division traversa l'Isonzo le 19 juin, força la garnison de Gradisca de se rendre prisonnière de guerre, et s'empara de magasins considérables à Gorizia dans les Alpes carniques. Arrivée, le 28, sur les bords de la Drave, sa marche fut arrêtée par les préliminaires de Léoben. Le général Sérurier fut alors chargé d'apporter à la convention 21 drapeaux pris dans les dernières affaires. Nommé au commandement de Venise, en des circonstances très-difficiles, ce général déploya dans cette mission une adresse et une fermeté qui lui concilièrent tous les suffrages, et prévinrent les entreprises de tous les partis. En 1798, le gouvernement le nomma inspecteur-général de l'infanterie, et le chargea d'occuper militairement le pays de Lucques. Commandant une division à l'armée d'Italie, sous le général Schérer, il battit un corps autrichien sur les hauteurs qui bordent le lac de Garda, le 26 mars 1799. Mais Sérurier fut moins heureux à la fausse attaque de Véronne, où ses soldats, contre son ordre, ayant poursuivi l'ennemi avec une opiniâtreté trop imprudente, furent bientôt assaillis par un renfort considérable, et forcés d'abandonner en désordre le champ de bataille, avec perte de plus de 4000 hommes. Le 5 avril, le général Sérurier enleva à la baïonnette le bourg de Villa-Franca, où il fit 1500 prisonniers, et il défendit, le 26, la tête de pont de Lecco contre un corps de grenadiers russes commandé par le prince Bagration. A la bataille de Cassano, le 27, après la retraite du général Grenier, Sérurier, avec moins de 2500 hommes qui lui restaient, eut à soutenir les attaques des divisions réunies de Rosenberg et de Vukassowich. Il marcha en bon ordre jusqu'à Verderio, et, ignorant les revers du centre, il se retrancha dans cette position, et s'y défendit toute la nuit. Il était

même parvenu, secondé par le général Frésia, à s'emparer de 27 pièces de canon et de 1500 hommes. Enveloppé de toutes parts, Sérurier assemble son état-major, lui fait part de la situation de la poignée de braves qu'il commande encore, et propose de se frayer un passage à la baïonnette dans les bataillons ennemis. Cette opinion, moins prudente que généreuse, n'ayant pas prévalu, Sérurier accepta une capitulation honorable, aux termes de laquelle tous les officiers rentrèrent en France, avec clause expresse que les soldats seraient compris dans le plus prochain échange, et des premiers, contre un pareil nombre de soldats alliés. Le fameux Suworow, auquel le général Sérurier fut présenté, ne put s'empêcher de lui témoigner son admiration pour cette marche hardie et cette belle défense. Après la révolution du 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799), dans laquelle le général Sérurier concourut au renversement du directoire, il fut appelé au sénat le 24 décembre. Il fut nommé vice-président en 1802, et prêteur le 17 septembre 1803. Le 25 avril 1804, il devint gouverneur de l'hôtel des Invalides, et, les 18 mai et 14 juin de la même année, il fut créé maréchal de France et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Plus tard, il reçut la grand'-croix de la Couronne-de-Fer, et le titre de comte. A l'époque de l'expédition des Anglais contre l'île de Walcheren, en 1809, le maréchal Sérurier fut appelé au commandement en chef de la garde nationale de Paris. Le 30 mars 1814, pendant la bataille de Paris, le maréchal Sérurier, voulant épargner à l'armée française l'humiliation de voir enlever les dépouilles glorieuses confiées à sa garde, ordonna que les 1417 drapeaux et étendards pris sur les ennemis de la France dans toutes les parties du monde, et qui étaient suspendus sous les voûtes du dôme des Invalides, ainsi que l'épée et les décorations du grand Frédéric, fussent brisés et brûlés dans la principale cour de l'hôtel, ce qui fut exécuté à 9 heures du soir. Le roi l'a compris dans la chambre des Pairs, créée par la charte le 4 juin 1814, et l'a nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 août suivant. Il a conservé le gouvernement de l'hôtel des Invalides jusqu'au 27 décembre 1815, époque à laquelle il a été remplacé par le maréchal duc de Coigny. Le comte Sérurier, décoré de la grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis le 8 septembre 1818, est décédé à Paris le 23 décembre 1819. (*Dict. hist. des Généraux français*, t. IX, pp. 165 à 166.) Le maréchal duc d'Albuféra a rendu hommage à sa mémoire, dans la séance de la chambre des Pairs du 9 mars 1820. La pairie du maréchal Sérurier s'est éteinte en sa personne.

ARMES : *De gueules, au lévrier assis d'argent ; au franc canton d'azur, chargé d'un serpent d'argent, qui se regarde dans un miroir d'or, autour du manche duquel son corps est tortillé.*

DE SESMAISONS, (Claude-Louis-Gabriel-Donatien, *comte*), créé officier, puis commandeur de la Légion-d'Honneur les 24 août 1820 et 23 mai 1825, voyez DAMBRAY, et pour la généalogie DE SESMAISONS, le t. III de l'*Histoire généalogique*.

17 août 1815. DE SÈZE, (Raimond, *comte*), né à Bordeaux en 1750, et fils d'un célèbre avocat de cette ville (1), débuta d'une manière brillante dans la carrière du barreau. La défense de plusieurs causes auxquelles son talent oratoire avait imprimé un haut degré d'intérêt, et particulièrement celle de la marquise d'Anglure, à laquelle d'avides collatéraux disputaient, en 1782, la légitimité de sa naissance, annoncèrent dans M. de Sèze un de ces caractères destinés à devenir un jour l'honneur et l'ornement de la magistrature. La sensation qu'avait produite cette dernière cause, plaidée au parlement de Bordeaux, s'était étendue jusqu'à la cour, et

(1) Le comte de Sèze a plusieurs frères. L'aîné, juge au tribunal d'appel de la Gironde le 31 mars 1800, a été nommé conseiller à la cour de Bordeaux les 12 mai 1811 et 24 janvier 1816. Victor de Sèze, médecin d'une grande réputation, ancien membre de l'assemblée constituante, était professeur à l'école centrale lorsqu'il fut choisi pour présider le collége électoral de Bordeaux le 7 avril 1803. Il devint successivement professeur de philosophie, doyen de la faculté des lettres, puis recteur de l'université de Bordeaux en 1809, associé non-résident de l'Académie royale de médecine en 1822, et inspecteur-général honoraire de l'Université en 1824. Il a publié : I. *Recherches physiologiques sur la sensibilité*, in-18, 1787 ; II. *Essais sur les maximes et sur les lois fondamentales de la Monarchie française*, 1789, in-8° ; III. *Les Vœux d'un citoyen, adressés au tiers-état de Bordeaux*, 1789, in-8° ; IV. *Observations sur le rapport fait au comité des recherches des représentants de la Commune, par M. Garran de Coulon*, 1789, in-8° ; V. *Observations pour les députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France, et sur le danger de l'établissement d'un tribunal de Cassation dans les colonies*, 1790, in-4°. N.... de Sèze, grand-vicaire de l'évêque de Dax avant la révolution, déporté en 1793, est mort le 26 janvier 1826, vicaire-général de l'archevêque de Bordeaux. Casimir de Sèze, quatrième frère du comte de Sèze, a été nommé successivement procureur du roi près le tribunal de première instance de Bordeaux en 1816, chevalier de la Légion-d'Honneur en 1822, président de la Cour royale de Bordeaux en 1823, et premier président de la Cour royale d'Aix le 6 août 1824. Deux autres frères de M. le comte de Sèze sont morts, l'un avocat-général au Port-au-Prince, l'autre capitaine d'infanterie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

faisait le sujet de toutes les conversations dans la capitale. Le comte de Vergennes, alors premier ministre, jugeant nécessaire au barreau de Paris la conquête d'un talent aussi distingué, chargea le célèbre Elie de Beaumont, de faire à M. de Sèze des ouvertures qui furent accueillies avec d'autant plus d'empressement, que l'amitié de M. de Beaumont en était le premier gage. En 1787, M. de Sèze fut l'un des conseils de la reine dans un procès malheureusement trop célèbre, non pas pour la mémoire de cette vertueuse et infortunée princesse, dont l'âme pure et élevée a toujours été si supérieure aux atteintes de la calomnie. Vers la fin de 1789, le roi de Pologne fit remettre à M. de Sèze une médaille d'or, comme un témoignage de sa reconnaissance et de son estime pour le courage avec lequel il avait défendu la cause du baron de Besenval. Enfin, en octobre 1790, M. de Sèze gagna pour *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), contre les héritiers de Bretiguère, la dernière cause qui fut plaidée devant la chambre des vacations du parlement, dont les portes furent fermées le lendemain même de l'arrêt. A cette époque, M. de Sèze jouissait, au barreau et dans le monde, de toute la considération qui peut s'attacher à l'éclat d'un beau talent, relevé par les qualités les plus éminentes. Honoré de la confiance du meilleur et du plus malheureux des rois, il fut adjoint par Louis XVI, à la fin de 1792, à MM. Tronchet et de Malesherbes, chargés de la défense de ce monarque. Ce fut M. de Sèze qui la prononça devant la convention nationale le 26 décembre 1792. L'histoire a consacré le noble et généreux dévouement de Malesherbes et de de Sèze, dont la gloire et les noms sont à jamais inséparables. Tous deux ont recueilli dans les derniers témoignages de reconnaissance et d'attachement du prince infortuné qui les avait adoptés, le prix le plus digne de leurs sentiments et de leur conduite. Malesherbes a péri avec la monarchie. De Sèze, oublié dans les cachots de la terreur, n'a dû la conservation de ses jours qu'à la chute de Robespierre. Rendu à la liberté après le 9 thermidor (27 juillet 1794), il a continué de se vouer à la défense du juste et de l'opprimé. Il n'a accepté aucune des offres qui lui ont été faites par les divers gouvernements qui ont précédé la restauration. Sa constante fidélité à l'ancienne dynastie fut attestée par Buonaparte lui-même: dans l'audience publique qu'il donna au corps-législatif le 1er janvier 1814, il dénonça à toute la France MM. de Sèze et Lainé, comme des conspirateurs qui entretenaient la correspondance des royalistes avec les princes français en Angleterre. Le 15 février 1815, M. de Sèze fut nommé premier président de la cour de

cassation, et commandeur-grand-trésorier des ordres du Roi, charge pour laquelle il prêta serment entre les mains de Louis XVIII le 19 du même mois. S. M., en lui remettant le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, se tourna vers les personnes de sa cour et leur dit : « C'est au » moins une consolation de pouvoir, au bout de 22 ans, récompenser » de pareils services. » Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, M. de Sèze se rendit avec ses fils à Bordeaux, puis en Angleterre, où le prince régent lui fit un accueil distingué. De Londres, il alla joindre le roi en Belgique, et rentra avec S. M. Il devint pair de France le 17 août de la même année, et reprit ses hautes fonctions judiciaires. En 1816, il remplaça Ducis à l'Académie française. Il a présidé, en 1823, le collége départemental de la Gironde, et a été nommé ministre-d'état, membre du conseil privé le 28 mai 1825. Il est chevalier de l'ordre de Malte et commandeur de celui de la Légion-d'Honneur. Son épouse, qu'il a perdue le 11 mars de cette année, l'a rendu père de plusieurs enfants, entr'autres des trois dont les noms suivent :

1°. Étienne-Romain, vicomte de Sèze, qui avant la restauration suivait la carrière de son père. En mars 1815, il fut employé comme officier des volontaires royaux. Le 18 septembre de la même année, après le retour de Louis XVIII, S. M. le nomma conseiller en la Cour royale de Paris, dont il est aujourd'hui l'un des présidents. Il est chevalier de la Légion-d'Honneur;

2°. Adolphe, baron de Sèze, qui fut nommé, le 7 août 1815, sous-préfet de Compiègne (Oise), puis, en avril 1821, maître des requêtes. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale le 16 janvier 1817, mademoiselle *Favin de Foucaucourt*, fille de M. Favin, baron de Foucaucourt, gentilhomme de la province de Picardie ;

3°. N... de Sèze, mariée avec M. le baron *Rohaut de Fleury*, alors colonel du deuxième régiment du génie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et commandeur de la Légion-d'Honneur, aujourd'hui maréchal-de-camp et inspecteur du génie.

ARMES : *De gueules, au château du Temple d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe de seize fleurs de lys d'argent*, 7, 6 et 3. Devise : 26 DÉCEMBRE 1792 (1).

---

(1) Ces armoiries sont une concession consacrée par ordonnance de Louis XVIII du 12 novembre 1817.

« Nous lui avons permis et permettons, dit S. M., de substituer, dans ses armoiries, » au *croissant* et aux *trois tours* qui s'y trouvent, *des fleurs de lys sans nombre, et une* » *tour figurant la tour du Temple*, ... et pour devise extérieure : 26 DÉCEMBRE 1792. »

SHÉE, (Henri, *comte*), né à Landrecies le 25 janvier 1739, et issu d'une famille noble irlandaise, entra au service comme cadet dans le régiment irlandais de Clarke le 1er mars 1755, et fut nommé lieutenant en second le 13 juillet 1760, puis, le 11 février 1761, sous-aide-major en récompense de sa conduite à l'affaire de Marbourg. En 1781, il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, puis nommé successivement capitaine-cornette blanche au régiment Colonel-Général, en 1783, colonel en second au régiment de Conflans en août 1784, enfin colonel du régiment Colonel-Général en 1785. En 1791, l'état de sa santé lui fit solliciter et obtenir sa retraite. Il reprit néanmoins le service actif en 1795, fut promu au grade de général de brigade, et tenta, en 1796, avec les généraux Hoche et Bruix, une descente en Irlande. Il quitta définitivement le service militaire après 46 ans et 9 mois, ayant fait 7 campagnes sur le continent, et deux campagnes maritimes à l'Isle de France, et entra dans la carrière administrative. Le 19 février 1797, on le nomma président perpétuel de la commission intermédiaire pour l'administration des pays conquis sur le Rhin. La sagesse et la probité qui ont présidé à sa gestion, sont restés pour lui des titres à l'estime publique. Le 22 juin 1800, on le nomma préfet du département du Mont-Tonnerre, puis, le 25 décembre suivant, commissaire-général du gouvernement dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin. Il devint conseiller-d'état en 1801, préfet du Bas-Rhin le 26 septembre 1802, membre, puis commandant de la Légion-d'Honneur les 28 octobre 1803 et 14 juin 1804, comte de l'Empire en 1809, sénateur le 5 février 1810, enfin pair de France, avec son neveu le duc de Feltre, le 4 juin 1814. Le comte Shée est décédé le 3 mars 1820. Le maréchal duc de Trévise a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs, le 21 juillet suivant. (*Moniteur* du 27, col. 1068.) Il a laissé une fille : 4 juin 1814.

Françoise Shée, épouse de Jacques-Wulfran, baron *d'Alton*, dont elle est restée veuve, avec un fils :

Edmond d'Alton, aujourd'hui *comte* D'ALTON-SHÉE, pair de France, né le 2 juin 1810, substitué à la pairie du comte Shée, son aïeul, par ordonnance royale du 11 décembre 1815, avec autorisation, pour lui et ses descendants, de joindre à son nom celui de Shée.

ARMES : *Ecartelé, au 1 tranché denché d'azur et d'or, à deux phéons de l'un en l'autre; au 2 de gueules, à trois épées d'argent en fasce, garnies d'or, la première et la dernière contreposées : au 3 de sable, à trois phéons renversés d'argent; au 4 de gueules, à trois épées d'argent, garnies d'or, croisées deux en sautoir et l'autre en pal.*

Ces armoiries sont celles du feu comte de Shée, dont la famille existe encore dans une autre branche également au service de France. M. le comte Edmond d'Alton-Shée a dû y joindre celles des d'Alton, dont il est issu.

25 octobre 1821.

SIMÉON, (Joseph-Jérôme, *comte*), *baron-pair*, né à Aix en Provence, le 30 septembre 1759, suivait, au commencement de nos troubles politiques, la carrière du barreau, dans laquelle son père s'était acquis, par son talent et son caractère, l'estime et la considération de ses concitoyens. En 1783, il fut appelé comme son beau-frère, M. Portalis, à l'une des fonctions administratives de sa province. Eloigné, par principes, de tout système d'exclusion et d'intolérance, il se montra peu favorable aux entreprises faites contre un gouvernement auquel la France avait dû tant de siècles de prospérité et de gloire, et perdit même la place de professeur en droit à l'université d'Aix, par son refus d'adhérer à la constitution civile du clergé. Lors de la fédération formée par plusieurs départements du Midi pour se garantir mutuellement de la tyrannie conventionelle et des excès du terrorisme, M. Siméon fut élu procureur-général-syndic de celui des Bouches-du-Rhône. Il sortit de Marseille le 25 août 1793, veille de l'entrée dans cette ville du général Carteaux, et fut mis hors la loi. M. Siméon se retira en Italie, d'où il ne revint que quelques mois après la chute de Robespierre. Il reprit alors les fonctions de procureur-général-syndic. Député des Bouches-du-Rhône au conseil des cinq-cents, en 1795, il s'y plaça, par ses opinions, au rang des hommes sages et éclairés qui ne cessèrent d'élever la voix pour la réparation des maux causés par l'injustice et la violence, et pour un prompt retour à des principes conservateurs. Dans beaucoup d'occasions, M. Siméon lutta contre les anarchistes avec autant de force de talent que de courage, et particulièrement lors de la proscription du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), dans laquelle il se trouva enveloppé, avec la plupart des hommes de bien qui composaient la minorité de l'assemblée. Parvenu à échapper au décret de déportation, il dut se rendre plus tard dans l'île d'Oléron, d'où il fut rappelé à Paris le 26 décembre 1799, pour être placé sous la surveillance de la haute police. Cependant la révolution qui venait de s'opérer, celle du 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799), s'annonçait par des actes faits pour relever les espérances des amis de l'ordre et de la prospérité publique. L'expérience et la modération allaient enfin devenir des titres, non plus à la haine des factieux, mais à l'estime des bons citoyens, qui purent

dès-lors se rallier et s'entendre. M. Siméon fut nommé préfet du département de la Marne. N'ayant pas accepté ce poste, il remplit pendant quelque temps les fonctions de procureur-général à la cour de cassation, et devint, le 28 avril 1800, membre du tribunat, qu'il a présidé pendant la session de 1801. Au mois de février 1802, il fut choisi avec Target pour faire partie de la commission qui devait organiser l'Institut de jurisprudence et d'économie politique. Depuis son entrée dans la carrière législative, M. Siméon n'avait cessé de prendre une part active et souvent très-influente à toutes les délibérations du conseil des cinq-cents et du tribunat. Ce fut lui qui, le 7 avril 1802, fit le rapport sur le concordat. Le 28, il défendit le nouveau plan d'instruction publique, et vota, le 11 mai, pour l'établissement du consulat à vie. M. Siméon présida le comité de législation pendant toute la discussion du code civil. Dans la séance du 30 avril 1804, il fut l'un des membres qui appuyèrent le plus fortement la proposition du tribun Curée, tendante à conférer le gouvernement héréditaire de la France, avec le titre d'empereur, à Napoléon Buonaparte (1). Celui-ci le fit nommer, le 7 décembre 1807, ministre de la justice et de l'intérieur du royaume de Westphalie, nouvellement érigé en faveur de Jérôme Buonaparte. Il remplit les fonctions de ces deux ministères jusqu'au 12 octobre 1813, époque à laquelle, ayant demandé sa retraite, il a été remplacé par le comte de Wolffradt. A l'époque de la restauration, il fut appelé à la préfecture du département du Nord, et créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 19 octobre 1814. Précédemment il avait été décoré de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière. Il fut élu, pendant les *cent-jours*, à la chambre des représentants, par le département des Bouches-du-Rhône, puis à celle des députés après le retour du roi, par le département du Var, qui l'a réélu pendant plusieurs années. Il est devenu conseiller-d'état en service ordinaire le 24 août 1815, et en cette qualité il a souvent porté la parole, comme commissaire du roi, chargé de la défense de divers projets de lois présentés par S. M. à la discussion des chambres. En 1818, il refusa les sceaux, qui passèrent de M. le baron Pasquier à M. de Serres. Le 7 mai 1819, il fut nommé inspecteur-général des écoles de droit; le 24 janvier 1820, sous-secrétaire-d'état au département de la justice, chargé du

(1) On peut voir, dans le *Moniteur* du 12 floréal an XII (2 mai 1804), le discours prononcé par M. Siméon dans cette circonstance extraordinaire.

portefeuille de ce département en l'absence du garde-des-sceaux; enfin ministre-secrétaire-d'état de l'intérieur le 21 février de la même année. Créé grand-croix de l'ordre de la Légion-d'Honneur et pair de France les 1er mai et 25 octobre 1821, il a quitté le ministère le 13 décembre suivant, et, par ordonnance du 15, a été nommé ministre-d'état membre du conseil privé. Le comte Siméon a eu de Mlle Portalis, son épouse, un fils, Joseph-Baltazar, baron Siméon, né à Aix, en Provence, le 6 janvier 1781. Il a été d'abord attaché à la légation de France au congrès de Lunéville, ensuite nommé second secrétaire de la légation à Florence le 6 août 1801, et premier secrétaire de cette légation le 16 septembre 1802. Il passa en cette qualité à Rome, en 1804, s'attacha, en 1807, au service diplomatique de Jérôme Buonaparte, roi de Westphalie, et fut chargé des affaires de ce gouvernement près le cabinet de Berlin, puis son envoyé extraordinaire à Darmstadt, à Francfort et à Dresde. Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur le 17 décembre 1814, puis, le 12 juillet 1815, préfet du département du Var, qu'il a administré pendant trois ans. Le 15 juillet 1818, le baron Siméon passa à la préfecture du Pas-de-Calais, dans le temps où il se disposait à se rendre à celle du Doubs, à laquelle il avait été nommé. Il est commandeur de l'ordre royal des Guelphes de Hanovre, et grand-croix de l'ordre grand-ducal de Hesse-Darmstadt, officier de la Légion-d'Honneur et gentilhomme honoraire de la chambre du roi, depuis les 18 mai et 26 novembre 1820.

Henri *Siméon*, fils du baron Siméon, a débuté dans les lettres par quelques poésies et un *Mémoire historique sur les provinces qui forment le département du Pas-de-Calais*, mémoire pour lequel la Société royale d'Arras lui a décerné une médaille d'or le 29 août 1825. Il a été nommé auditeur de seconde classe au conseil-d'état le 30 août 1826.

Armes : *Ecartelé, au* 1 *d'or, à la fasce d'azur, chargée de* 3 *merlettes d'argent, un soleil de gueules mouvant de l'angle dextre supérieur; au* 2 *de gueules, au cheval cabré d'argent; au* 3 *d'azur, à la galère d'argent, voguant sur une mer de pourpre; au* 4 *échiqueté de gueules et d'or de six tires; au chef et à la champagne d'azur.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux chevaux cabrés.

4 juin 1814. SOULÈS, (Jérôme, *comte*), né à Lectoure en Armagnac, le 24 août 1761, est entré au service, en 1776, comme volontaire dans le régiment de Hainaut. Il y parcourut rapidement l'échelle des grades inférieurs

jusqu'à celui de chef de bataillon, auquel il fut promu en 1794. Il fit dans ce grade les campagnes aux armées des Pyrénées-Orientales et d'Italie, en 1794, 1795, 1796 et 1797. A la bataille de Dégo, le 14 avril 1796, il passa la Bormida sous le feu de l'ennemi, enleva à la baïonnette les redoutes de droite, prit quatre drapeaux, et fit prisonnier de guerre le régiment de la marine piémontaise. Il se distingua de nouveau au passage du Pont-de-Lodi, traversa le Mincio à la nage, et prit deux canons aux Autrichiens. Il combattit aux 2 batailles de Castiglione, où il fut blessé, et au combat de Governolo les 3 et 4 août et 23 septembre de la même année. A Arcole, le 15 novembre, il délogea l'ennemi du village, fit 600 prisonniers et enleva 6 pièces de canon. M. Soulès fut encore blessé d'un coup de feu dans cette action. En 1798, il attaqua, avec 300 hommes, 1200 insurgés qui s'étaient retirés dans Malines, les battit complètement et s'empara de leur artillerie. Nommé chef de bataillon de la garde consulaire en 1800, sa conduite brillante à la bataille de Marengo lui mérita un sabre d'honneur. Il devint successivement chef de brigade de la même garde en 1802, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, général de brigade en 1805, chevalier de l'ordre militaire de Bavière le 29 mars 1806, sénateur le 9 août 1807, général de division en 1809, pair de France et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis les 4 juin et 19 juillet 1814. Il s'est trouvé, pendant les campagnes de 1806 et 1807, aux batailles d'Iéna, d'Eylau et de Friedland, et a fait partie de celles de 1809 et 1810 à l'armée du Nord. Le comte Soulès a présidé le collége électoral des Pyrénées-Orientales en 1813.

ARMES : *D'or, à deux épées de sable, passées en sautoir, et cantonnées de quatre étoiles de gueules.* Supports : deux lions ailés.

DE SPARRE, (Ernest-Louis-Joseph, *comte*), *baron-pair*, né à Lille en Flandre, le 20 juillet 1738, fut connu, du vivant de son frère aîné, sous le nom de comte *de Sparre de Cronnberg*. Il était déjà colonel-commandant du régiment de Sparre, lorsque, par contrat signé par le roi et la famille royale le 11 décembre 1763, il épousa mademoiselle HARDOUIN DE BEAUMOIS, fille de Charles Hardouin de Beaumois, trésorier-général du marc d'or des ordres du Roi, présentée à la cour le 27 décembre suivant, par la comtesse de Sparre, sa belle-sœur. Le comte de Sparre de Cronnberg, qui avait fait toutes les campagnes de la guerre de *sept-ans*, fut créé brigadier d'infanterie le 1er mars 1780, 5 mars 1819.

et maréchal-de-camp le 5 décembre 1781. Il est resté étranger aux évènements de la révolution. Après la restauration, Louis XVIII l'a créé lieutenant-général et commandeur de la Légion-d'Honneur les 9 juillet et 23 août 1814. Il est devenu pair de France le 5 mars 1819, et gentilhomme de la chambre du roi le 21 avril 1821. Le comte de Sparre, n'ayant pas d'enfants (1), a fait établir personnellement sa pairie, au titre de baron, le 25 juin 1822. Il est grand-croix de l'ordre de l'Épée de Suède.

Pierre-Magnus SPARRE, baron de Cronnberg, bisaïeul du comte de Sparre, qui précède, fut grand-maître de l'artillerie de Suède, ambassadeur du roi Charles XI en Angleterre en 1672, et successivement en Hollande, au congrès de Nimègue, et en France en 1674 et 1675. Le roi Louis XIV lui accorda le titre de comte, avec faculté de l'asseoir sur telle terre que lui ou ses descendants pourraient acquérir en France. Il mourut en 1692, laissant d'Ebba-Marguerite, comtesse DE LA GARDIE DE LECKO, un fils:

Lars ou Laurent, comte DE SPARRE, qui fut nommé lieutenant-colonel, puis colonel du régiment de Sparre, infanterie allemande, au service de France. Il abjura le luthéranisme entre les mains de l'évêque de Tournay en 1703, et se maria, en la même année, avec Félicité LE VAILLANT DE WATRIPONT. Le comte de Sparre mourut à Paris le 7 avril 1725, laissant Joseph-Magnus, qui suit.

Joseph-Magnus, comte DE SPARRE, né en 1704, a fait toutes les campagnes depuis la conquête de la Lorraine en 1733, jusqu'à celle de l'électorat de Hanovre en 1757, tant en Bavière qu'en Bohême, en Alsace, sur le Rhin, la Sarre et la Meuse, aux Pays-Bas, en Allemagne, etc. Il a été créé colonel du régiment Royal-Suédois (ci-devant Sparre) le 30 octobre 1742, puis maréchal-de-camp le 10 mai 1748, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 6 mars 1752. Le comte de Sparre a vécu jusqu'en 1788. Il avait épousé, à Lille en 1730, Marie-Antoinette DE CHAMBGE DES ALLŒUX, fille d'un président de la chambre des comptes de Flandre, de laquelle il a eu:

1°. Alexandre-Séraphin-Joseph-Magnus, comte de Sparre, né en 1736, nommé, en 1756, avec l'agrément du roi, colonel-propriétaire du régiment de Sparre,

(1) Il n'avait eu qu'une fille, Marie-Stanislas-Josèphe de Sparre, baptisée à Saint-Roch le 24 novembre 1764, et tenue sur les fonts par la reine de Pologne et la reine de France Marie Leczinska.

(Royal-Suédois), marié, par contrat signé par le roi et la famille royale le 23 janvier 1763, avec mademoiselle *Camuset*, fille d'un fermier-général. Il a fait avec distinction les campagnes de la guerre de *sept-ans*, et s'est trouvé au combat de Berghen et à l'affaire de Corback les 13 avril 1759 et 10 juillet 1760. Il est devenu successivement brigadier d'infanterie le 25 novembre 1766, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, et lieutenant-général des armées le 1er mars 1780. Il vivait encore à l'époque de la révolution;

2°. Ernest-Louis-Joseph, comte de Sparre, pair de France, dont on a parlé plus haut;

3°. Auguste de Sparre, ecclésiastique;

4°. Gustave de Sparre, chevalier de l'ordre de Malte, né en 1758.

La maison de Sparre, dont le nom originaire était *Toffeta*, qu'elle a cessé de porter depuis moins de deux siècles, est une des plus illustres maisons de Suède, où il en existe encore plusieurs branches, aînées de celle qui de nos jours a été élevée à la pairie, et dont l'une est représentée par le comte de Sparre, chef du génie de cette couronne. Nicolas Toffeta, suivant Hubner, épousa Morette, seconde sœur d'Éric XI, roi de Suède en 1223. Il était fils de Sixten Toffeta, grand-écuyer d'Eric X, roi de Suède.

Les descendants de Nicolas Toffeta et de Morette de Suède ont toujours rempli les premières charges de cette couronne.

Le père de Pierre-Magnus Sparre, baron de Cronnberg, dont nous avons parlé plus haut, se nommait Lars ou Laurent Sparre, IIe du nom. Il mourut en 1644, sénateur de Suède et gouverneur d'Upland. Son père, Éric Toffeta, baron de Sundby, sénateur et chancelier de Suède en 1580 et 1600, eut pour femme Ebba *Brahé*, comtesse de Wisinibourg, nièce de Catherine Stenboek de Torpe, troisième femme de Gustave Wasa, roi de Suède. Eric était fils de Lars ou Laurent Ier, seigneur de Sundby, sénateur et maréchal du royaume de Suède en 1523, et de Brigitte Trolle d'Engso. (Extr. d'un Mémoire de M. Clairambault, envoyé, le 14 novembre 1780, par M. Chérin, à M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. — Mémoire inséré t. III, pp. 92 et 93, des *Registres manuscrits du cabinet du Roi*, conservés aux archives de M. de Courcelles.)

La maison de Sparre a fourni plusieurs autres officiers supérieurs au service de France, entr'autres, 1°, Eric-Magnus, baron de Sparre, créé colonel du régiment de Sparre, infanterie, (depuis Royal-Suédois), le 20 octobre 1694, brigadier le 29 janvier 1702, maréchal-de-camp

le 26 octobre 1704; et lieutenant-général des armées le 10 septembre 1707. Il obtint, le 17 mars 1714, la permission de quitter le service et de retourner dans sa patrie; 2°, Charles-Magnus, baron de Sparre, qui, entré au service comme lieutenant dans le régiment de Sparre en 1696, en devint colonel le 18 juillet 1716, fut créé brigadier d'infanterie le 7 août 1720, et mourut en Suède le 14 janvier 1754; 3°, le baron de Sparre, chef d'escadron, qui prit part aux évènements des 18, 19 et 20 brumaire an VIII (novembre 1799) à Saint-Cloud, fut nommé, en 1803, colonel du 5e régiment de dragons, à la tête duquel il se distingua, le 9 août 1809, à la bataille d'Almonacid, puis, en 1810, contre les insurgés de Malaga. Il devint général de brigade en 1812, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 27 juin 1814; 4°, enfin le comte Achille de Sparre, lieutenant au régiment du Roi, infanterie légère, créé chevalier de la Légion-d'Honneur le 9 novembre 1814.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or.* Couronne ducale sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

SUCHET, *duc* D'ALBUFÉRA, (Louis-Gabriel), né à Lyon le 2 mars 1772, d'une famille distinguée dans la banque et le commerce de cette ville, entra au service en 1792, comme volontaire, dans la cavalerie nationale de cette ville. Après avoir parcouru rapidement les premiers grades, il obtint le commandement du 4e bataillon des volontaires de l'Ardèche, qui, au siége de Toulon, fit prisonnier de guerre le général O'Hara, chef de l'armée britannique, le 28 novembre 1793. Suchet fit la campagne de 1795 en Piémont. A Loano, le 24 novembre, à la tête d'un bataillon du 18e régiment de ligne, il s'empara de vive force des hauteurs presque inaccessibles du Monte-Calvo, et enleva 3 drapeaux à l'ennemi. Il combattit à Dégo, Lodi, Borghetto, Peschiera, Castiglione, Trente et Bassano, les 15 avril, 11 et 30 mai, 1er juin, 4 juillet, 19 août et 8 septembre 1796. Il reçut, disent les bulletins de l'armée, une glorieuse blessure à Céréa le 11 du même mois de septembre, et fut encore blessé au combat de Saint-Georges le 15 octobre. Suchet se distingua à Arcole et à Rivoli, et vint présenter à Buonaparte les drapeaux enlevés par l'armée de Masséna aux Autrichiens, le 25 mars 1797, sur le champ de bataille de Tarvis. Le grade de chef de brigade lui fut donné au mois d'octobre suivant, à la suite d'une affaire où il avait été blessé, en considération de la valeur qu'il avait montrée dans cette circonstance, ainsi qu'au combat et à la prise de Neumarck, où il

avait reçu une autre blessure le 2 avril précédent. Employé à l'armée d'Helvétie, sous le maréchal Brune, il fut créé général de brigade, après avoir présenté au directoire, le 18 mars 1798, 25 drapeaux pris sur les Suisses à Fribourg, à Neuneck et à Guemenen. Il passa à l'armée d'Italie comme chef de l'état-major-général de Joubert, occupa le Piémont et couvrit la retraite de cette armée. Employé à celle du Danube en avril 1799, Suchet fut détaché dans le pays des Grisons où il défendit valeureusement les positions de Davos, de Bergen et du Splugen. Le grade de général de division, auquel il fit promu le 12 juillet, fut le prix de cette brillante expédition, dans laquelle Suchet avait reçu plusieurs blessures. Il remplit les fonctions de ce grade et celles de chef de l'état-major-général de l'armée d'Italie sous les généraux Joubert, Moreau et Championnet, et prit part à toutes les opérations de cette armée. Après le 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799), Suchet fut choisi pour l'un des lieutenants-généraux (1) de Masséna. Le rôle brillant qu'il remplit dans la belle défense de la rivière de Gènes, commença à éveiller l'attention sur la maturité étonnante qu'on remarquait dans toutes ses dispositions, soit en luttant pendant cinq semaines, avec une poignée de braves épuisés par toutes sortes de privations et de fatigues, contre les efforts continuels des corps d'armée de Mélas et d'Elnitz, soit en opérant sur le Var ce beau mouvement de retraite qui couvrit la Provence, et qui seul eût fondé la réputation militaire de Suchet, si l'héroïque défense du pont du Var n'eût encore surpassé ce brillant fait d'armes. Attaqué, les 22 et 26 mai 1800, par de nombreuses légions autrichiennes, soutenues par le feu de 3 frégates anglaises, et par une artillerie formidable, Suchet oppose à l'assurance que l'ennemi trouve dans sa supériorité numérique et dans tous les avantages d'une bonne organisation, un sang-froid et une présence d'esprit qu'aucun péril ne peut émouvoir, une activité qui le multiplie et le présente presque en même temps sur tous les points attaqués, et un courage que l'ennemi trouve partout invincible. Suchet ne se borne point à sauver la Provence de l'invasion étrangère. Enhardi par une résistance où il compte déjà deux victoires, il sort de ses retranchements le 28 mai, fond sur le général Elnitz, que Mélas avait quitté depuis leur défaite du 22, le force dans toutes ses positions, le poursuit et le

(1) On donnait alors ce titre à ceux qui commandaient plusieurs divisions.

harcèle sans relâche, complète sa déroute sur la Pièva le 5 juin, et opère, le 7, sa jonction avec la garnison de Gênes, apportant 34 canons et 6 drapeaux, et amenant plus de 4000 prisonniers (1). Au passage du Mincio, devant Pozzolo, le 25 décembre, Suchet seconda le général Dupont, qui, commandant l'avant-garde, voulut engager la bataille malgré les opinions contraires, et partagea avec ce général la gloire de cette journée, où 3000 prisonniers, 11 pièces de canon et 3 drapeaux restèrent au pouvoir des Français. Suchet ne prit pas une part moins active aux affaires de Borghetto, de Vérone, de Montebello, et à toutes les actions qui précédèrent l'armistice du 16 janvier 1801. Après la paix de Lunéville, il fut attaché à l'inspection générale de l'infanterie, et commanda ensuite une division au camp de Boulogne. Le 14 juin 1804, Suchet reçut la décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur, et la place de gouverneur du palais de Sacken, près Bruxelles. Pendant la campagne de 1805, il commanda une division qui se distingua à Ulm, à Hollabrunn, et d'une manière très-remarquable à Austerlitz. Le général Suchet fut nommé grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 8 février 1806. Le 9 octobre, il battit, près de Saalfeld, l'avant-garde prussienne, commandée par le prince Frédéric-Christian-Louis, qui fut tué dans l'action, et s'empara de 1000 prisonniers et de 30 pièces de canon. A la bataille d'Iéna, le 14 du même mois, ce fut sa division qui engagea le feu. Elle se trouva également en première ligne à Pultusk, le 24 décembre. Suchet donna tellement le change à l'ennemi par ses manœuvres, que le feld-maréchal Benigsen prit sa seule division pour le gros de l'armée française. Gravement blessé à Preusch-Eylan le 8 février 1807, Suchet ne s'absenta pas un moment de sa division; et, le 16 mars, il concourut à la défaite de 25,000 Russes à Ostrolenka. La paix de Tilsitt fut le terme des événements de cette coalition. En 1808, Suchet fut appelé au commandement de deux divisions du 5e corps de l'armée d'Espagne. Il couvrit les opérations du mémorable siége de Sarragosse, qui capitula le 20 février 1809, et fut nommé, le 10 mars, en remplacement du duc d'Abrantès, commandant du 3e corps d'armée destiné à soumettre les

(1) Cette défense du Var causa, dans les circonstances critiques où la France était engagée, un enthousiasme et une émulation extraordinaires. Tous les journaux, et même les dépêches ministérielles, se plaisaient à comparer ce fait d'armes à celui des Termopyles. C'est incontestablement l'un des plus grands services qu'aucun général ait rendus pendant la révolution.

royaumes d'Aragon et de Valence. Ici va s'ouvrir pour Suchet une carrière nouvelle. L'expérience la plus parfaite, la valeur la mieux éprouvée, ne suffisent plus au succès d'une entreprise aussi difficile. Ce ne sont plus seulement les bataillons ennemis qu'il faut vaincre, ce sont des populations entières, exaspérées par le joug odieux que la ruse et la perfidie de Buonaparte leur impose, qu'il faut soumettre, désarmer, apaiser et réconcilier avec les Français, qu'elles admiraient naguère, mais qu'elles abhorent de toute la haine que peut inspirer au patriotisme le plus exalté le ressentiment d'une agression injuste, et l'insulte d'un joug étranger. Pour surmonter de tels obstacles, c'était peu d'avoir tous les talents, toutes les qualités qui garantissent la victoire ; il fallait encore, pour assurer la conquête, l'élévation d'âme, la noblesse et la générosité de caractère qui distinguent les héros. La postérité, qui juge du mérite des hommes moins par l'éclat des circonstances où ils se sont trouvés, que par les difficultés qu'ils ont su vaincre par une suite de combinaisons et de mouvements qui attestent que rien n'a été abandonné au hasard et aux caprices de la fortune, la postérité assignera au général Suchet une place honorable parmi les grands capitaines que les guerres de la révolution ont vu naître. En prenant le commandement du 3e corps, il ne compte sous ses drapeaux que 15 ou 16,000 soldats, découragés par la misère et par les innombrables dangers qui les environnent. Le fer, le feu, le poison, la famine, les trahisons de toute espèce, tels sont les ennemis qu'il faut dompter, dans un pays dénué, pour les Français, de toutes communications et de toutes autres ressources que celles que peut procurer la victoire. Cependant, cette faible armée eut tant de confiance dans les talents et l'énergie de son nouveau chef, et tant de respect pour l'ordre et la discipline qu'il avait établis, qu'en moins de cinq semaines elle conquit l'Aragon, anéantit une armée de 20,000 hommes, commandée par Blacke, dans deux batailles rangées sur la Huerba et à Belchite, les 15 et 18 avril, et présenta pour trophées 34 pièces de canon, 4 drapeaux, presque tous les équipages de l'ennemi, et 5000 prisonniers, dont un général et 53 officiers. Dès que Suchet eut assuré l'occupation de l'Aragon, et pourvu, par de sages règlements, à tous les besoins de son armée, il se prépara à la conquête du royaume de Valence. Le 19 février 1810, il débute par la prise de Villet, d'où il chasse avec perte le général Villa-Campa ; force le défilé de Xérica le 1er mars, s'empare de Segorbe, rejette l'ennemi sur la rive droite du Guadalavia, après lui avoir pris un drapeau et 9 bouches à feu, investit Lérida, sous

les murs duquel O'Donnell vient lui livrer bataille le 22 avril, et la perd, laissant au pouvoir des Français 3 canons, 3 étendards, un drapeau, 500,000 cartouches, 1000 chevaux et 5700 prisonniers, au nombre desquels se trouvaient un général, 8 colonels et 71 officiers. Le 13 mai, Suchet livre un terrible assaut à Lérida. Cette place, devant laquelle le grand Condé avait échoué en 1647, ouvrit ses portes le lendemain (1). Six jours après, Suchet investit Mequinenza. La ville se rend le 5 juin et la forteresse le 8 (2). Il commence immédiatement le siége de l'importante place de Tortose. L'ennemi lui livre 15 combats pour ravitailler cette place. Vainqueur dans toutes ces affaires, Suchet s'empare de 4000 prisonniers, de 10 pièces de canon, d'un drapeau et d'un obusier, et force Tortose à capituler le 2 janvier 1811, après treize jours de tranchée ouverte (3). Le fort Saint-Philippe de Balaguer est enlevé par escalade le 9 janvier. Enfin Tarragone, défendue par 16,000 hommes, et le rempart le plus formidable de la Catalogne, succombe le 28 juin, après deux mois de siége et six assauts (4). Suchet, à l'âge de 39 ans, reçut le bâton de maréchal de France, le 8 juillet 1811, pour prix d'une conquête regardée comme un des plus beaux faits militaires de l'histoire moderne. Le 24 juillet, il prend d'assaut les retranchements du Mont-Serrat, position regardée comme inexpugnable, où s'était retiré le baron d'Eroles; il pénètre ensuite dans le royaume de Valence, investit Sagonte le 28 septembre, et soumet le château d'Oropesa le 11 octobre. Le général Blacke, à la tête de 30,000 hommes, d'une belle cavalerie et d'une nombreuse artillerie, sort de Valence pour secourir Sagonte et venger la honte de Sarragosse et de Belchite. Le 25 octobre, il attaque le maréchal Suchet, qui, resserré entre deux places ennemies, lui oppose

---

(1) Cette nouvelle et éclatante victoire mit au pouvoir des Français 500 bouches à feu, 1,500,000 cartouches, 150 milliers de poudre, 10 drapeaux et 8000 prisonniers, qui furent conduits en France.

(2) On trouva dans la place 45 bouches à feu, 400,000 cartouches, 30 milliers de poudre, et l'on fit 1500 prisonniers.

(3) L'armée de siége n'excédait pas 10,000 hommes : 8000 Espagnols défendaient la place ; 1200 périrent, et le reste fut fait prisonnier. On trouva dans Tortose 170 bouches à feu, 9000 fusils et beaucoup de munitions de guerre et de bouche.

(4) Tarragone renfermait 384 bouches à feu, 40,000 boulets et bombes et 500 milliers de poudre ; on y fit près de 10,000 prisonniers, entr'autres, le gouverneur de la place, 3 généraux et 500 officiers.

moins de 15,000 combattants. L'Espagnol, séduit par l'apparence d'un premier avantage, perd, en s'avançant sur le terrain, celui que lui donnaient ses positions. Suchet, qui n'a pas vainement calculé le résultat des fautes de Blacke, le bat à plate couture, et lui prend 16 pièces de canon, 2 drapeaux, 4000 fusils anglais et 4600 hommes, dont 2 généraux, 40 colonels et majors, et 230 officiers (1). Sagonte, témoin de ce désastre, ouvre ses portes le 26 (2). Valence fut investi le 26 décembre. L'ennemi, chassé de ses positions retranchées, perdit 30 drapeaux et 30 pièces de canon. Après 10 jours de tranchée ouverte et sur le point d'être saccagée de fond en comble, Valence capitula le 10 janvier 1812. 16,000 prisonniers, l'élite de l'armée espagnole, 5 généraux (3), une immense quantité de munitions et d'artillerie furent les trophées de ce siége mémorable. Suchet fut créé duc d'Albuféra le 24 janvier, avec une dotation considérable, assignée sur le lieu même d'une victoire qui avait mis le sceau à sa réputation militaire. Le fort de Péniscola, défendu par 70 bouches à feu et par 1000 fantassins, capitula le 4 février, après huit jours de bombardement. Le 21 juillet, Suchet bat complètement à Castalla le général espagnol Joseph O' Donnel, auquel il prend 2800 hommes, 3 drapeaux, 2 canons et 6000 fusils. Cependant les revers éprouvés par les armées du midi et du centre devaient bientôt rendre inutiles les longs et brillants efforts du maréchal Suchet. Les Anglais et les Portugais, réunis aux Espagnols, avaient pris un ascendant marqué sur les Français, surtout depuis la malheureuse journée des Arapiles: l'armée d'Aragon seule (c'est ainsi qu'était désigné le corps d'armée de Suchet), avait conservé tous ses avantages, et, dans les premiers mois de la campagne suivante (1813), elle fit encore éprouver aux ennemis, dans divers engagements, une perte de 3000 prisonniers, 2 drapeaux, un général et quelques pièces d'artillerie. Le 12 juin de cette dernière année, le duc d'Albuféra paraît devant Tarragone: l'ennemi, qui assiégeait cette place, se rembarque précipitamment, abandonnant 30 pièces de canon et des magasins immenses. Cependant les Anglais avaient débarqué de nouvelles troupes à Alicante. Suchet, trop inférieur en nombre, et à qui le désastre de

(1) Le maréchal Suchet fut blessé d'un coup de feu à l'épaule dans cette bataille.

(2) La reddition de Sagonte mit au pouvoir des Français 17 bouches à feu, 800,000 cartouches, 2500 fusils anglais, 6 drapeaux et 2780 prisonniers.

(3) Les généraux Blacke, O' Donnel (Charles), Zayas, Cardizabal et Velasco.

Vittoria devait ôter tout espoir de secours, commença sa retraite sur la Catalogne, après avoir d'abord pourvu les places de moyens suffisants de défense, ce qui réduisit encore beaucoup son armée. L'ennemi avait de nouveau investi Tarragone: le 15 août, le duc d'Albuféra dégagea la garnison de cette place et en fit sauter les fortifications. Il força le col d'Ordal le 14 septembre, et battit l'avant-garde de l'armée anglo-espagnole. Le 21 novembre, il fut nommé colonel-général de la garde impériale, en remplacement du duc d'Istrie. Les alliés du Nord ayant pénétré en France, en 1814, le duc d'Albuféra vit bientôt son armée s'affaiblir de 20,000 hommes d'élite, qu'il eut ordre de faire diriger en deux colonnes sur Lyon. Dans le même temps, les Anglais s'étaient emparés, par une surprise déloyale (1), des places de Lérida, Mequinenza et Monzon. Suchet, dans la nécessité de se replier, fit sauter les forts d'Olot, de Palamos et de Bascara, remit Gironne aux Espagnols, après en avoir rasé les fortifications, et se concentra derrière Figuières, jusqu'au moment où les progrès des alliés sur la Garonne le forcèrent de repasser les Pyrénées, et de se diriger sur Narbonne. Le 14 avril 1814, le duc d'Albuféra adressa son adhésion au gouvernement provisoire, et conclut un armistice avec lord Wellington. Louis XVIII nomma le maréchal Suchet commandant de l'armée du Midi, pair de France le 14 juin, gouverneur de la 10e division militaire, puis de la 5e à Strasbourg, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 24 septembre. Au mois de mai 1815, le duc d'Albuféra, ayant accepté le commandement de l'armée des Alpes, forte de 15,000 hommes, chassa les Piémontais devant Montmélian le 14 juin, et, quelques jours après, repoussa les attaques des Autrichiens. Mais, malgré quelques avantages partiels, il ne put s'opposer à l'invasion du Dauphiné par les alliés. La chute de Buonaparte ayant mis fin aux hostilités, le maréchal Suchet, qui s'était replié sur Lyon, obtint pour cette ville une convention honorable, qui conserva à la France un immense parc d'artillerie. Compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, il fut rappelé à la chambre des Pairs le 5 mars 1819, et créé chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820. Il avait été nommé, à la suite de ses campagnes en Allemagne et en Pologne, commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, et chevalier de

(1) En supposant des ordres du duc d'Albuféra, dont un transfuge avait surpris le chiffre. Les réclamations de ce maréchal furent infructueuses, et ce stratagême honteux ne fut pas désavoué.

l'ordre impérial de la Couronne de Fer. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. IX, pp. 207 à 216.) Le maréchal Suchet est décédé à Marseille le 3 janvier 1826, emportant dans la tombe les regrets et l'admiration des chefs et de l'armée, et d'honorables témoignages de reconnaissance de la part de son souverain, et même des peuples que les chances de la guerre avaient soumis à ses armes (1). Il avait épousé à Paris, le 16 novembre 1808, Honorine Anthoine de Saint-Joseph, (sœur de madame la duchesse de Crès), fille de M. le baron Anthoine de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre royal de l'Étoile Polaire de Suède, décédé le 22 juillet 1826. S. M. Charles X a accordé une pension de 15,000 livres à madame la duchesse d'Albufera, qui a un fils, héritier de la pairie du maréchal Suchet, son père.

Armes : *Parti de* 3 *traits, coupés d'un; au* 1 *d'or, à* 4 *vergettes de gueules, à* 3 *fers de pique d'argent, brochants; au* 2 *d'argent, à la tour sommée de* 3 *tourelles de sable; au* 3 *contre-écartelé de gueules, à la tour de sable*, (à enquerre), *et d'or à l'arbre de sinople; au* 4 *d'argent, à* 3 *pals ondés d'azur; au* 5 *d'azur, à la galère d'argent à* 6 *rames, surmontée des lettres S A G, et accompagnée en pointe d'un dauphin et d'une coquille d'argent; au* 6 *d'or, à* 4 *vergettes de gueules, sur lesquelles broche un lys d'argent; au* 7 *d'azur, à la tour sommée de* 3 *tourelles de sable*, (à enquerre), *sur une terrasse de sinople; au* 8 *d'or, à cinq étoiles d'azur; sur le tout de gueules, au lion léopardé d'or, passant sur un pont de bois du même, et portant de la patte dextre un rameau d'olivier d'argent; au chef des écartelures de gueules, semé d'étoiles d'argent.* Supports : deux léopards lionnés. L'écu timbré d'un casque ouvert et taré de front, orné de ses lambrequins, et sommé de la couronne ducale.

de SUFFREN de SAINT-TROPEZ, (Pierre-Marie, *marquis*), *comte-pair*, né à Paris le 20 février 1753, fils aîné de Joseph-Jean-Baptiste de — 17 août 1815.

(1) On sait qu'après avoir reçu la nouvelle de sa mort, les habitants de Sarragosse se sont empressés de faire célébrer un service funèbre pour honorer sa mémoire; hommage pur et touchant que l'histoire ne prodigue pas, même aux guerriers les plus illustres.

Une vie aussi remplie d'actes de désintéressement, d'humanité, de dévouement et d'héroïsme, a bien racheté sans doute, aux yeux de l'inflexible histoire, le seul trait d'une soumission aveugle et trop funeste qui, dans la jeunesse de Suchet, lui a fait oublier une fois les nobles sentimens qu'il portait dans son cœur. Nous voulons parler de la malheureuse ville de Bédouin, au comté Venaissin, laquelle, en exécution d'un ordre du proconsul Maignet, a été saccagée et livrée aux flammes par le 4e bataillon de l'Ardèche, le 6 mai 1794.

Suffren, marquis de Saint-Tropez (1), mestre-de-camp de cavalerie, et de Louise-Pulchérie-Gabrielle de Goesbriant, entra au service en 1768, dans le régiment du Roi, infanterie. Il devint capitaine dans celui de Royal-Lorraine, cavalerie, gouverneur des ville et citadelle de Saint-Tropez, colonel en second du régiment de Béarn, infanterie, enfin colonel du régiment de Bassigny le 11 novembre 1782, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il commandait ce régiment à Tours au commencement de la révolution, et y maintint le bon ordre et la discipline. Émigré en 1791, le marquis de Suffren fit la campagne de 1792, comme volontaire, à l'armée des princes, où il reçut le brevet de maréchal-de-camp. Il passa en Angleterre avec sa famille à la suite de cette campagne, fut nommé par Louis XVIII, le 26 juillet 1815, pour présider le collége électoral d'Alais, et créé pair de France le 17 août suivant. Il est décédé sans enfants mâles le 8 mars 1821. Le duc de Pràslin a rendu hommage à sa mémoire dans la séance de la chambre des Pairs du 24 avril (2). Son épouse, née DE CHOISEUL-MEUSE, lui a survécu. Il a laissé un frère puîné, Louis-Victor, vicomte de Suffren-Saint-Tropez, chevalier de l'ordre de Malte, ancien officier dans le régiment Royal-Cravattes. Leur sœur, Olympe-Emilie de Suffren-Saint-Tropez, avait épousé, avant la révolution, Louis-Charles *de la Baume*, comte de Suze.

La famille de Suffren, qui, par ses services dans le dernier siècle, s'est acquis tant de droits à l'estime publique, est originaire de la petite ville de Salon, en Provence. Jean Suffren, son premier auteur, fut

---

(1) Frère 1° de Louis-Jérôme de Suffren-Saint-Tropez, sacré évêque de Sisteron le 30 septembre 1764, transféré, en 1789, sur le siége épiscopal de Nevers, et décédé en émigration. En 1780, ce vertueux et bienfaisant prélat a fait commencer dans son premier diocèse, un canal de deux lieues d'étendue, portant son nom. Ce canal a plus que doublé la richesse du pays qu'il traverse et des habitants de Sisteron, qui, en reconnaissance, ont élevé, en 1824, un obélisque à la mémoire de leur pasteur; 2° et de Pierre-André, bailli de Suffren, vice-amiral de France, chevalier des ordres du Roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, l'un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, né le 13 juillet 1726, mort à Paris le 8 décembre 1788. (Voyez la Notice excellente que lui a consacrée M. Hennequin, dans le t. 44, pp. 156 à 176, de la *Biographie universelle, ancienne et moderne.*) Une ordonnance du roi, du 14 février 1816, a ordonné que sa statue fût placée sur le pont Louis XVI. L'Académie de Marseille a mis au concours, en 1817, l'éloge du bailli de Suffren.

(2) *Moniteur* du 6 mai 1821, p. 622.

anobli en considération de ses services « tant au fait des guerres par » terre et par mer, qu'autrement, » par lettres-patentes du roi Henri III, du mois de septembre 1557, registrées à la chambre des comptes d'Aix le 23 mars suivant (*v. st.*), et mentionnées dans l'*Histoire de Provence*, (p. 937), par César Nostradamus, compatriote de Jean Suffren, auquel, suivant la remarque de cet auteur, le roi donna en même temps des armoiries. Ces mêmes lettres ont été produites lors de la recherche de 1667, puis à la chambre des comptes en 1685; enfin elles ont été imprimées à la suite d'un mémoire fait, vers l'année 1755, par le chapitre de Saint-Victor de Marseille, pour être opposées aux preuves qu'avait présentées à ce chapitre M. l'abbé de Suffren, depuis évêque de Sisteron, et qui donnait à cette famille une origine étrangère, en la faisant venir de Lucques en Italie, et remontant sa filiation, avec des qualifications et des alliances nobles, à l'année 1389. (Mémoire de M. Chérin, envoyé à M. le comte de Maurepas le 14 mai 1779, et inséré au t. I, p. 297, des *Manuscrits du cabinet des ordres du Roi*, conservés dans les archives de M. de Courcelles.)

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, à la fasce d'or; aux* 2 *et* 3 *de gueules, à* 3 *pals de vair et au chef d'or; sur le tout d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de* 4 *têtes de léopard d'or*, qui est DE SUFFREN. Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau. Devise : DIEU Y POURVOIRA.

DE SUSSY, (*comte*), *baron-pair*, voyez COLLIN. 5 mars 1819.

Le comte de Sussy, pair de France, est décédé le 7 juillet 1826. Son fils aîné, Jean-Baptiste-Henri Collin, vicomte de Sussy, né le 24 mars 1776, nommé, le 19 novembre 1826, président de l'administration des monnaies, lui a succédé dans ses titres et fonctions héréditaires.

DE LA SUZE, (*marquis*), voyez CHAMILLART. 17 août 1815.

T.

DE TALARU, (Louis-Justin-Marie, *marquis*), fils de Louis-François, vicomte de Talaru, mestre-de-camp de cavalerie, nommé premier maître d'hôtel de la reine en 1770, puis chevalier des ordres du Roi au sacre de Louis XVI, et de Henriette-Jeanne-Hélie de Bec-de-Lièvre de Cany, et neveu de César-Marie, marquis de Talaru et de Chalmazel, comte de Chamarande, premier maître d'hôtel de la reine en 1763, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis le 26 février 1777, et lieutenant-général des ar-

mées le 1er mars 1780, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 22 juillet 1794, et d'Ange-François de Talaru, sacré évêque de Coutances le 10 mars 1765, émigré en 1791, est né le 2 septembre 1769. Il a émigré avec sa famille en 1791. A l'époque de la restauration, il entra comme officier dans la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi, et fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 9 août 1814. Après l'usurpation des *cent-jours*, il fut nommé, le 26 juillet 1815, président du collége électoral du département de la Loire (qu'il a présidé encore en 1820 et 1822), et pair de France le 17 août de la même année. Appelé à l'ambassade d'Espagne à l'époque où Mgr, duc d'Angoulême, marchait avec son armée pour rétablir Ferdinand VII dans la plénitude de son pouvoir, M. de Talaru déploya beaucoup de talent et de caractère dans cette mission importante et difficile. Le roi d'Espagne, en reconnaissance de ses services, l'a créé chevalier de la Toison-d'Or et grand-croix de l'ordre de Charles III, et Louis XVIII l'a nommé chevalier de ses ordres le 15 février 1824. Il est devenu ministre d'état et membre du conseil privé le 28 mai de l'année suivante. Il est marié avec Louise-Joséphine-Marie-Delphine DE ROSIÈRES-SORANS, chanoinesse-comtesse de Remiremont, dame pour accompagner *madame Elisabeth*, veuve en premières noces de Stanislas-Marie-Adélaïde, comte de Clermont-Tonnerre, député aux États-Généraux, massacré le 10 août 1792, et fille de Henri-François de Rosières, marquis de Sorans, colonel du régiment d'Artois, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre chapitral de Saint-Georges de Franche-Comté, et de Marie-Louise-Adélaïde de Maillé de Carman.

La maison de Talaru est l'une des plus illustres maisons parmi celles de l'ancienne chevalerie du comté de Forez. Elle a pris son nom d'un ancien château situé dans cette province, et dont la possession est constatée depuis l'année 1084. Elle est la seule famille noble de France qui compte vingt-un chanoines-comtes de Lyon, depuis Girin de Talaru, qui fut admis dans ce chapitre en 1151. Elle a donné à l'église de Lyon trois archevêques, savoir : Jean de Talaru, fils de Mathieu Ier, seigneur de Talaru, sacré le 29 juillet 1375. Le roi Charles VI demanda pour lui le chapeau de cardinal, que le pape Clément VII lui accorda en 1389. Il est mort en 1393, et a été rappelé avec éloge par tous les historiens qui ont écrit sur les cardinaux de l'église romaine ; Amédée de Talaru, fils de Mathieu II, seigneur de Talaru, et de Béatrix de Marcilly, dame de Chalmazel, sa seconde femme, et petit-neveu du cardinal de Talaru,

dont on vient de parler. D'abord chanoine-comte, chantre et archidiacre de l'église cathédrale de Lyon, il fut nommé par le chapitre pour assister, en 1414, au concile de Constance. Il fut élevé à l'archevêché de Lyon en 1415, et sacré dans sa métropole le 16 janvier 1416. Ce prélat assista au concile de Bâle en 1430, fut créé cardinal par l'antipape Félix V le 12 novembre 1440, et mourut le 11 février 1443; enfin Hugues de Talaru, petit-neveu du précédent, et fils de Mathieu III, seigneur de Talaru, et de Jeanne de la Palu de Varembon. Il fut élu archevêque de Lyon en 1488; mais il avait pour compétiteur le cardinal André d'Espinay, auquel il céda après quelques mois. Il mourut en 1517.

ARMES : *Parti d'or et d'azur, à la cotice de gueules, brochante sur le tout.*

DE TALHOUET, (Auguste-Frédéric-Bonamour, *marquis*), *baron-pair*(1), a fait avec distinction les campagnes en Allemagne, en Prusse, en Pologne et en Russie. Il était sous-lieutenant au 15e régiment des chasseurs à cheval, lorsque, par décret daté du camp de Varsovie, le 3 janvier 1807, il fut nommé lieutenant et attaché comme aide-de-camp au général Espagne. Passé rapidement par les grades de capitaine et de chef d'escadron, il commanda, en mai 1809, comme officier d'ordonnance, deux compagnies de voltigeurs au bombardement de Vienne. Il fut nommé, le 4 octobre 1812, colonel du 6e régiment de chasseurs à cheval. Il avait reçu précédemment le titre de baron et la croix de la Légion-d'Honneur. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur les 27 juin et 27 décembre 1814. Colonel des chasseurs de Berry, il commandait ce corps à Compiègne, en mars 1815, lorsque les chasseurs royaux, séduits par le général Lefèvre-Desnouettes, s'avancèrent jusqu'en face des écuries des chasseurs de Berry, se rangeant en bataille, dans le but d'entraîner

5 mars 1819.

(1) Fils du feu comte de Talhouet de Bonamour, ancien officier du régiment du Roi, et de mademoiselle Baulde de la Vieuville. Le comte de Talhouet de Bonamour, en 1804 et 1805, a présidé le collége électoral du département de la Sarthe et a été nommé deux fois candidat au sénat conservateur. Il fut élu membre du corps législatif en 1805, et son épouse fut choisie, en 1810, pour l'une des dames du palais de l'impératrice Marie-Louise. Le comte de Talhouet, outre le marquis, pair de France, a laissé deux filles : l'aînée a épousé M. *le Couteulx* ; l'autre a été mariée, en 1802, avec Joseph, comte *de la Grange*, lieutenant-général des armées du roi, grand-officier de la Légion-d'Honneur, etc. etc.

ceux-ci dans le piége où ils étaient tombés. Mais le marquis de Talhouet, ayant fait rapidement monter à cheval, sut maintenir son régiment dans les sentiments qu'il devait au roi. Après le second retour de Louis XVIII, il a été nommé colonel du 2e régiment des grenadiers à cheval de la garde royale le 6 septembre 1815, puis maréchal-de-camp le 4 octobre 1816, et pair de France le 5 mars 1819. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale le 5 janvier 1817, Mlle Roy, fille d'Antoine, comte Roy, pair de France, ancien ministre des finances, ministre-d'état, membre du conseil privé, commandeur de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

Le nom de Talhouet est commun à deux maisons très-anciennes de la Bretagne; l'une connue sous les dénominations de seigneurs de Keraveon, de Villeneuve, de Coesby et de Brignac, l'autre sous celles de seigneurs de Keredren, de Bonamour et de Severac, dont est issu le marquis de Talhouet, pair de France. Ces deux maisons ont passé à la réformation de 1426, et toutes deux ont été maintenues comme issues d'ancienne chevalerie à celle de 1669.

Olivier de Talhouet ratifia, le lundi après la nativité de Saint-Jean-Baptiste 1292, l'acte d'une vente faite à Alain, vicomte de Rohan, par Henri de Kergoet, et fut l'un des seigneurs auxquels le duc Jean II fit des legs par son testament du mois de septembre 1302. (*Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. I, col. 1118, 1188.)

ARMES : *D'argent, à 3 pommes de pin de gueules* (1). Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

4 juin 1814. DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, (Alexandre-Angélique, *cardinal-duc*), né à Paris le 16 octobre 1736, fit ses études au collége de la Flèche, et les termina au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il fut pourvu, au mois de décembre 1762, de l'abbaye du Gard, au diocèse d'Amiens, et il était dès-lors aumônier du roi et vicaire-général du diocèse de Verdun. En 1766, l'abbé de Périgord fut nommé coadjuteur de M. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, et sacré, le 28 décembre de cette année, archevêque *in partibus* de Trajanople. A la mort de M. de la Roche-Aymon, (27 octobre 1777), M. de Périgord, qui avait presque continuellement rempli les fonctions épiscopales depuis l'époque de son sacre, est devenu archevêque-duc de Reims, pair de

(1) La seconde maison de Talhouet porte : *losangé d'argent et de sable.*

France. Il a fait bénir sa mémoire dans ce diocèse, par sa charité active et prévoyante, par les établissements utiles qu'il a fondés, par les nombreux encouragements qu'il accorda au commerce et à l'agriculture, enfin par les secours qu'il ne cessait de répandre parmi les malheureux. Député du clergé aux états-généraux, il signa les principales protestations de la minorité contre les délibérations de l'assemblée nationale, et émigra en 1791. Retiré d'abord à Aix-la-Chapelle, il quitta cette ville à l'approche des armées françaises, et résida successivement à Weimar et à Brunswick. Appelé à Mittau par Louis XVIII et admis dans le conseil de ce prince, M. de Périgord suivit le roi en Angleterre, et fut nommé, en 1808, grand-aumônier et prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, à la mort du cardinal de Montmorency. Il revint en France avec la famille royale en 1814, et fut rétabli, le 4 juin, premier pair ecclésiastique du royaume. Lors de la conclusion du concordat, en 1816, il se démit de l'archevêché de Reims, et fut promu, le 28 juillet 1817, au cardinalat sur la présentation de Louis XVIII, qui le nomma à l'archevêché de Paris. Le cardinal de Périgord est décédé le 20 octobre 1821. Le roi, dont il avait si long-temps partagé l'infortune, lui donna, pendant sa maladie, des témoignages d'intérêt et d'attachement; et les princes vinrent le visiter sur son lit de mort. Ses obsèques ont été célébrées avec pompe. Le 29 novembre, M. Frayssinous, aujourd'hui évêque d'Hermopolis, a prononcé, dans l'église de Notre-Dame, l'oraison funèbre du cardinal, et, peu de temps après, M. le cardinal de Bausset a publié une *Notice historique* sur M. de Périgord, son ami. (Voyez aussi le t. XLIV, pp. 436 et 437, de *la Biographie universelle, ancienne et moderne*, et le t. XXIX, p. 321, de *l'Ami de la Religion.*)

4 juin 1814.

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, *prince-duc* DE CHALAIS, (Hélie-Charles), grand d'Espagne de la première classe, neveu du cardinal de Périgord, est né à Versailles le 3 août 1754. Il fut nommé successivement sous-lieutenant dans le régiment Royal-Pologne le 4 août 1770, capitaine à la suite le 4 août 1772, capitaine dans les carabiniers le 2 juin 1774, mestre-de-camp en second du régiment Royal-Pologne le 1er mars 1778, enfin mestre-de-camp-commandant du régiment Royal-Normandie, cavalerie, en 1785. Le prince de Chalais a émigré en 1791. Le roi l'a créé pair de France le 4 juin 1814. Après les *cent-jours*, il a présidé le collége électoral du département de l'Hérault, et a été nommé lieutenant-général le 21 février 1816, et chevalier des ordres du Roi

en 1821. Le prince de Chalais a épousé, le 28 mai 1778, Elisabeth DE BAYLENS DE POYANNE, fille de Léonard de Baylens, marquis de Poyanne, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et de Marie-Augustine Erard de Ray, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1°. Augustin-Marie-Hélie-Charles, qui suit ;
2°. Léon de Talleyrand-Périgord, mort jeune.

Augustin-Marie-Hélie-Charles DE TALLEYRAND, comte DE PÉRIGORD, chevalier de l'ordre de Malte, a été nommé, le 6 septembre 1815, colonel-commandant du premier régiment de cuirassiers de la garde royale, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur le 27 février 1816, maréchal-de-camp le 20 avril 1818, à prendre rang du 20 avril 1814, enfin commandeur de la Légion-d'Honneur et gentilhomme de la chambre du roi les 18 mai et 26 novembre 1820. Il a épousé, le 24 juin 1807, Apolline-Marie-Nicolette DE CHOISEUL-PRASLIN, fille d'Antoine-César de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, et de Charlotte-Antoinette-Marie-Septimanie O'Brien de Thomond. De ce mariage sont issus :

1°. Hélie-Louis-Roger de Talleyrand-Périgord, né le 25 novembre 1809;
2°. Paul-Adalbert-René-Augustin de Talleyrand-Périgord, né le 28 novembre 1811;
3°. Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord, née le 4 novembre 1808.

4 juin 1814. DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, *prince-duc* DE TALLEYRAND, (Charles-Maurice), cousin-germain du prince-duc de Chalais, est né à Paris en 1754. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, fut nommé agent-général du clergé en 1780, puis sacré évêque d'Autun le 4 janvier 1789. Député du clergé de son diocèse aux états-généraux, il se réunit au tiers-état le 19 juin. Depuis cette époque, la vie politique de M. de Talleyrand s'est tellement liée aux événements de l'histoire, que nous ne pourrions entrer dans le développement des seules circonstances importantes où il a figuré, sans excéder de beaucoup le cadre d'une simple notice. Nous nous bornerons donc, en renvoyant pour les faits à la *Continuation de l'Art de vérifier les dates*, in-8°, (t. I et V), à indiquer sommairement les diverses fonctions qu'il a remplies, et les titres et distinctions dont il a été revêtu. Il a présidé l'assemblée constituante en 1790, s'est démis de son évêché en 1791, et est passé aux États-Unis d'Amérique en 1792, à la suite d'une mission diplomatique en Angleterre, et pour se soustraire au décret d'accusation que

l'assemblée législative avait prononcé contre lui. Rentré en France en 1796, il a été nommé successivement ministre des relations extérieures les 15 juillet 1797 et 22 novembre 1799 (ministère qu'il a rempli jusqu'au 8 août 1807), grand-chambellan de Napoléon le 10 juillet 1804, grand-croix de la Légion-d'Honneur le 2 février 1805, chevalier de l'Aigle Noire de Prusse dans la même année, prince-duc de Bénévent le 5 juin 1806, chevalier de l'Aigle Rouge de Prusse en la même année, vice-grand-électeur le 9 août 1807, chevalier de la Toison-d'Or en 1814, membre du gouvernement provisoire, ministre des affaires étrangères et pair de France les 1^er^ avril, 12 mai et 4 juin de cette année, plénipotentiaire au congrès de Vienne, pour S. M. Louis XVIII, pendant l'usurpation des *cent-jours*, ministre des affaires étrangères et président du conseil des ministres le 9 juillet 1815 (ministère dont il s'est démis après deux mois et demi d'exercice), ministre d'état et grand-chambellan de France le 28 septembre suivant, membre du conseil privé le 5 octobre de la même année, enfin chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820. Le prince de Talleyrand, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est grand-croix des ordres de Saint-Étienne de Hongrie, de la Couronne de Saxe et de Saint-Joseph de Toscane, chevalier de l'ordre de l'Éléphant de Danemark, et décoré du grand ordre persan du Soleil. Ayant été relevé de ses vœux et rendu à la vie séculière et laïque par bref du pape Pie VII, du 29 juin 1802, confirmé par arrêté des consuls du 20 août de la même année, il a épousé la veuve de M. Grand, riche banquier à Paris. En 1825, la reine d'Espagne a accordé à madame la princesse de Talleyrand le grand-cordon de l'ordre royal de Marie-Louise, comme un souvenir des égards qu'elle avait eus pour adoucir la position du roi Ferdinand VII, pendant le séjour de ce prince au château de Valençay. Le prince de Talleyrand n'a pas d'enfants; sa pairie a été substituée au duc Archambaud-Joseph de Talleyrand, son frère puîné, par ordonnance royale du 25 décembre 1815.

17 août 1815.

DE TALLEYRAND, (Augustin-Louis, *comte*), neveu du cardinal de Périgord, est né à Paris le 19 février 1770. Il se trouvait à Naples avec son père et ses frères, lorsque la révolution éclata. Rentré en France en 1800, il fut nommé chambellan de Buonaparte, et envoyé, le 16 mars 1808, comme ministre plénipotentiaire de France près le grand-duc de Bade, qui le décora de l'ordre de la Fidélité. Le 23 octobre 1808, il reçut une semblable mission en Suisse, où il est resté comme am-

bassadeur de Napoléon jusqu'en 1814, et depuis lors, comme ambassadeur de S. M. Louis XVIII jusqu'en 1823. Le comte de Talleyrand a déployé dans le cours de cette longue et honorable mission, beaucoup de talents et un beau caractère. Le roi l'a créé pair de France le 17 août 1815. Du mariage qu'il a contracté, le 21 août 1804, avec Caroline-Jeanne-Julienne D'ARGY, sont issus :

1°. Ernest de Talleyrand, né à Orléans le 17 mars 1807 ;
2°. Louis de Talleyrand, né à Orléans le 2 juillet 1810 ;
3°. Eugène de Talleyrand, né à Berne le 12 octobre 1812 ;
4°. Auguste de Talleyrand, né à Berne le 14 juin 1817.

Daniel-Marie-Anne DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, marquis de Talleyrand, comte de Grignols et de Mauriac, né au mois d'août 1706, entra au service dans les mousquetaires, et obtint, le 12 août 1733, une compagnie de cavalerie dans le régiment du Roi. Il devint, le 10 mars 1734, colonel du régiment de Saintonge, qu'il commanda dans la même année au siége de Philisbourg et à l'attaque des lignes d'Etlingen, puis à l'affaire de Clausen en 1735. Le 26 juillet 1737, on le nomma colonel du régiment de Normandie. Passé en Bavière au mois de mars 1742, il concourut à la défense de plusieurs places et obtint le grade de brigadier d'infanterie le 20 février 1743. Le marquis de Talleyrand continua de servir en Bavière jusqu'au mois de juillet, et finit la campagne sur les bords du Rhin. En 1744, il fut employé, sous le maréchal de Saxe, à l'armée de Flandre, qui couvrit les siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. On lui accorda une place de menin de M. le Dauphin le 18 février 1745. Employé au siége de Tournay, le marquis de Talleyrand y fut tué (1) dans la tranchée le 9 mai de la même année. (*Chronologie historique militaire*, t. VIII, p. 402.) Il avait épousé, 1°, Marie-Guyonne DE ROCHEFORT-THÉOBON, fille de Charles-Bordeaux de Rochefort, marquis de Théobon, captal de Puychagut, et de Marie-Anne de Pons ; 2°, le 3 août 1732, Marie-Elisabeth CHAMILLART, morte le 28 novembre 1788, dame du palais de la reine, fille de Michel Chamillart, marquis de Cany,

(1) Le dernier maréchal de Biron, qui avait passé la nuit auprès de lui, sur une peau d'ours, le quittait à peine pour donner quelques ordres au marquis de Choiseul-Meuse, lorsqu'un soldat, en nettoyant l'amorce de son fusil, mit le feu à un baril de poudre. Le marquis de Talleyrand fut enlevé avec 80 soldats, et une partie de son corps fut jetée à plus de 30 toises. C'était un excellent officier, et le maréchal de Saxe, quoique d'un caractère peu sensible, le pleura.

grand-maréchal-des-logis de la maison du roi, colonel du régiment de la Vieille-Marine, et de Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart. Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Gabriel-Marie, auteur de la *première branche actuelle,* dont on va parler ;

Du second lit :

2°. Charles-Daniel, auteur de la *seconde branche actuelle,* dont nous parlerons plus loin ;

3°. Augustin-Louis, chevalier, puis vicomte de Talleyrand, né le 10 août 1735. Il fut reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 26 avril 1736, fit les campagnes de la guerre de *sept-ans* en qualité de capitaine dans le régiment de Talleyrand, cavalerie, commandé par le comte Charles-Daniel, son frère aîné, et fut fait prisonnier de guerre à la bataille de Todenhausen au mois d'août 1759. Nommé, au mois de décembre 1761, colonel en second dans le corps des grenadiers royaux de France, il fit cette campagne et la suivante en Allemagne, et fut fait prisonnier à l'affaire de Cassel le 24 juin 1762. Le vicomte de Talleyrand fut nommé successivement brigadier d'infanterie le 3 janvier 1770, colonel du régiment provincial de Périgueux en 1771, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Il est décédé en émigration, ne laissant pas d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 29 mai 1787, avec Marie-Charlotte-Justine *de Messey,* veuve de Charles-Joseph Pâtissier, marquis de Bussy-Castelnau, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi, commandant-général des forces de terre et de mer au-delà du cap de Bonne-Espérance, mort à Pondichéry au mois de janvier 1785 ;

4°. Alexandre-Angélique, cardinal-duc de Talleyrand-Périgord, pair de France, dont la Notice est rapportée p. 280;

5°. Louis-Marie-Anne, auteur *de la troisième branche actuelle.* Son article sera porté plus bas ;

6°. Marie-Anne de Talleyrand-Périgord, née le 11 octobre 1738, morte en bas âge ;

7°. Marie-Elisabeth de Talleyrand-Périgord, mariée, le 20 février 1759, avec Jacques-Charles, comte *de Chabannes,* marquis de Curton et du Palais, maréchal-de-camp, écuyer de *madame Adélaïde,* mort à Saint-Domingue en 1779. Son épouse avait été nommée, le 4 mars 1759, dame pour accompagner la même princesse.

Gabriel-Marie DE TALLEYRAND, comte de Périgord, grand d'Espagne de la première classe, né le 1er octobre 1726, entra au service le 27 juillet 1741, comme enseigne dans la compagnie colonelle du régiment de Normandie, avec lequel il fit les campagnes de 1742 et 1743 à l'armée de Bavière. Il devint lieutenant de la même compagnie le 24 janvier 1744, avec rang de

capitaine, et servit aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. Le 11 mai 1745, il fut pourvu par Louis XV du régiment de Normandie, que commandait son père au siége de Tournay. Le comte de Périgord combattit à Fontenoy la même année, et se trouva, en 1746, aux siéges de Tournay, de Dendermonde, d'Oudenarde et d'Ath; à celui de Bruxelles et à la bataille de Raucoux en 1747, enfin au fameux siége de Berg-op-Zoom. M. de Lœwendahl le chargea de venir présenter au roi les drapeaux que l'armée française prit sur la garnison de cette place. En 1748, le comte de Périgord commanda son régiment au siége de Maëstricht. Il fut nommé menin de M. le Dauphin le 30 avril 1749, et pourvu, le 1er janvier 1752, des charges de gouverneur, lieutenant-général et grand-bailli d'épée de Berry, pour lesquelles il prêta serment le 21 janvier 1753, et des gouvernements particuliers de Bourges et d'Issoudun, sur la démission du prince de Chalais, son beau-père. Le 11 juillet 1753, il passa au commandement du régiment Dauphin, cavalerie, fut nommé brigadier de cavalerie le 23 juillet 1756, et devint grand d'Espagne, du chef de sa femme, à la mort du prince de Chalais, le 24 février 1757. Employé à l'armée d'Allemagne, le comte de Périgord commanda une brigade à la bataille d'Hastembeck, et concourut à la prise de Minden et de Hanovre; puis à la poursuite des ennemis vers Zell. En 1758, il se trouva aux batailles de Crewelt et de Lutzelberg. On le créa maréchal-de-camp le 20 février 1761, et successivement chevalier des ordres du Roi le 7 juin 1767, commandant en chef en Languedoc, et gouverneur-général de Picardie en 1770, enfin lieutenant-général le 1er mars 1780. Du mariage qu'il avait contracté, le 28 décembre 1743, avec Marie-Françoise-Marguerite DE TALLEYRAND, princesse de Chalais, marquise d'Exideuil, etc., fille unique et héritière de Louis-Jean-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, grand d'Espagne de la première classe, et de Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart, sont provenus :

1°. Hélie-Charles de Talleyrand-Périgord, prince-duc de Chalais, pair de France, dont la Notice est rapportée p. 281;

2°. Adalbert-Charles de Talleyrand, comte de Périgord, né à Versailles le 1er janvier 1758, admis à la retraite comme maréchal-de-camp en 1817. Il a épousé, le 25 août 1794, Marie *de Saint-Léger*, dont il n'a pas d'enfants;

3°. Marie de Talleyrand, mariée, le 17 janvier 1762, avec Louis-Marie, duc *de Mailly*, lieutenant-général des armées du roi. Elle fut dame d'atours de la reine.

PRINCES ET DUCS DE TALLEYRAND.

Seconde branche actuelle.

Charles-Daniel, comte DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, né le 16 juin 1734, second fils de Daniel-Marie-Anne, marquis de Talleyrand, et de Marie-Elisabeth Chamillart, sa seconde femme, fut nommé menin de M. le Dauphin en 1759, puis mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, incorporé, en 1761, dans le régiment Royal-Piémont, dont il prit le commandement. Il fit en Allemagne toute la guerre de *sept-ans*, fut créé brigadier de cavalerie le 25 juillet 1762, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1776, enfin lieutenant-général des armées le 1er janvier 1784. Le comte de Talleyrand-Périgord est décédé à Paris le 4 novembre 1788. Il avait épousé, le 12 janvier 1751, Alexandrine-Victoire-Éléonore DAMAS D'ANTIGNY, morte le 24 juin 1809, fille de Joseph-François Damas, marquis d'Antigny, comte de Ruffey, gouverneur du pays de Dombes, brigadier des armées du roi, et de Marie-Judith de Vienne, comtesse de Commarin. De ce mariage sont issus :

1°. François-Jacques de Talleyrand-Périgord, né le 18 janvier 1752, mort en bas âge;

2°. Charles-Maurice, prince-duc de Talleyrand, pair de France, dont l'article est rapporté p. 282;

3°. Archambaud-Joseph, dont l'article suit;

4°. Boson-Jacques, comte de Talleyrand-Périgord, né à Paris le 3 avril 1764. Il a fait avec distinction les dernières campagnes de la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Après la restauration, Louis XVIII l'a nommé, le 6 juillet 1814, maréchal-de-camp, puis successivement commandeur et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis les 23 août 1814 et 21 août 1822, et gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye. En 1817, il a été admis à la retraite, avec le grade de lieutenant-général honoraire. De son mariage contracté, le 20 octobre 1800, avec Charlotte-Louise-Madelaine *de Pusigneu*, est née :

Georgine de Talleyrand-Périgord, épouse de M. le duc *de Fimarcon*, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, fils aîné de Henri-Thomas-Charles de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de la première classe, et pair de France.

Archambaud-Joseph, comte, puis duc DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, né le 1er septembre 1762, a émigré avec sa famille. En 1809, il a présidé le collége électoral de l'arrondissement de Mantes, et a été créé maréchal-de-camp le 23 août 1814. Il a été employé dans ce grade jusqu'en 1817, époque à laquelle il a été admis à la retraite comme lieutenant-

général honoraire. Le duc Archambaud a présidé, en 1815 et 1816, le collége électoral du même arrondissement de Mantes. Par ordonnance royale du 25 décembre 1815, il a été appelé, lui ou son plus proche héritier mâle en ligne directe, à succéder à la dignité de pair de France, et au titre de prince, dont est revêtu le prince Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, son frère aîné, et Louis XVIII l'a créé duc par une autre ordonnance du 28 septembre 1817. Il a épousé, en 1779, Madelaine-Henriette-Sabine OLIVIER DE SENOZAN DE VIRIVILLE, morte victime du tribunal révolutionnaire, fille de Jean-François-Ferdinand Olivier de Senozan de Taulignan, marquis de Viriville, et de N..... de Vienne. De ce mariage sont issus :

1°. Archambaud-Marie-Louis de Talleyrand-Périgord, né le 10 avril 1784, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie et du Mérite militaire de Bavière, mort à Berlin le 18 juin 1808, célibataire ;

2°. Alexandre-Edmond, dont l'article suit ;

3°. Françoise-Xavier-Mélanie-Honorine de Talleyrand-Périgord, née le 19 septembre 1785, mariée, le 11 mai 1803, avec Antonin-Claude-Dominique-Juste, comte *de Noailles*, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du Roi, et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur, ambassadeur en Russie de 1814 à 1818, etc., frère puîné de M. le duc de Mouchy, prince de Poix. La comtesse de Noailles est dame d'atours de S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry.

Alexandre-Edmond DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, comte de Talleyrand, puis duc de Dino, né le 17 août 1787, entra au service sous le gouvernement impérial et fut aide-de-camp du prince de Neufchâtel. Il fit la campagne de 1809, à la grande armée d'Allemagne, et se trouva aux affaires les plus importantes de cette campagne, notamment à la bataille d'Essling le 22 mai 1809. En 1810, il fut décoré de l'ordre de Léopold d'Autriche, et fut nommé, en 1812, colonel du 8e régiment de chasseurs à cheval, qu'il commanda jusqu'en 1813. Fait prisonnier de guerre par les Prussiens à l'affaire de Borak, le 19 septembre 1813, il fut échangé peu de temps après. Il devint successivement maréchal-de-camp et commandeur de la Légion-d'Honneur les 26 avril et 29 juillet 1814, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis en la même année. En 1815, il fut nommé commandant de la 2e brigade de la première division de cavalerie de la garde royale, et attaché avec son grade au corps royal d'état-major. Par un décret du 9 novembre 1815, le roi Ferdinand I avait conféré au prince de Talleyrand le titre de duc dans le royaume

des Deux-Siciles, comme un gage de la reconnaissance de ce monarque pour le courage et l'habileté avec lesquels le prince de Talleyrand avait soutenu, au congrès de Vienne, les intérêts du seul Bourbon, dont le trône fut encore, à cette époque, occupé par un usurpateur. Par un second décret de Ferdinand Ier, daté de Naples au mois de décembre 1817, le titre ducal a été institué sous le nom *de Dino*, et transféré, sur la demande du prince de Talleyrand, au comte Alexandre-Edmond de Périgord, son neveu. Celui-ci fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. Employé, en 1823, à l'armée des Pyrénées, sous Mgr, duc d'Angoulême, il s'est distingué dans la plupart des actions de cette campagne, et particulièrement les 8 et 9 juin, à la défaite de la colonne du général Placencia, près de Santa-Cruz et Viches. La belle conduite du duc de Dino, à la valeur et aux talents duquel on dut le succès de ces deux actions, lui mérita le cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Louis et le grade de lieutenant-général des armées du roi, les 10 juin et 12 octobre de la même année, ainsi que la grand'-croix des ordres de Saint-Ferdinand d'Espagne, et de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne. Le duc de Dino a été nommé inspecteur-général de cavalerie en 1827. Il a épousé, le 23 avril 1809, Dorothée, princesse DE COURLANDE, née le 21 août 1793, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, et d'Anne, comtesse de Medem. De ce mariage sont issus:

1°. Louis de Talleyrand Périgord, né le 12 mars 1811;
2°. Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, né le 15 décembre 1813;
3°. Dorothée-Charlotte-Emilie de Talleyrand-Périgord, née le 9 avril 1812, morte en bas âge;
4°. N.... de Talleyrand-Périgord, née le 29 décembre 1820.

COMTES ET BARONS DE TALLEYRAND.

Troisième branche actuelle.

Louis-Marie-Anne, baron DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, cinquième fils de Daniel-Marie-Anne, marquis de Talleyrand, et de Marie-Elisabeth Chamillart, sa seconde femme, naquit le 11 octobre 1738. Il fut nommé mestre-de-camp du régiment de Piémont, cavalerie, en 1770, devint brigadier et maréchal-de-camp les 1er mars 1780 et 5 décembre 1781, puis ambassadeur extraordinaire de la cour de France près du roi de Naples en 1788. De son mariage avec Louise-Fidèle DURAND DE SAINT-EUGÈNE-MONTIGNY, sont issus:

1°. Augustin-Louis, comte de Talleyrand, pair de France, dont l'article est relaté p. 283;

2°. Anatole-Marie-Jacques, *comte Anatole de Talleyrand*, né le 7 juin 1772;

3°. Alexandre-Daniel, dont l'article suit.

Alexandre-Daniel, baron DE TALLEYRAND, né à Paris en 1776, fit, à Naples, ses études pour l'état ecclésiastique, auquel il fut d'abord destiné. La marche des événements de la révolution française paraissant consolider le nouveau système politique, le baron de Talleyrand se fit naturaliser Napolitain avec son père, et servit jusqu'en 1802 dans l'armée de Ferdinand IV (depuis Ferdinand Ier), roi des Deux-Siciles. A cette époque, il quitta le service avec le grade de major, et revint en France. Le 22 avril 1814, S. A. R. *Monsieur*, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, nomma le baron de Talleyrand préfet du département du Loiret. Louis XVIII le créa chevalier de la Légion-d'Honneur le 19 octobre suivant. Il a rejoint le roi à Gand, pendant les *cent-jours*, a rempli une mission à Vienne, pour S. M., et a repris ses fonctions à Orléans, au mois de juillet 1815. Dans ces dernières circonstances, plus difficiles encore que celles qui avaient précédé l'arrivée de Louis XVIII en 1814, le baron de Talleyrand se dévoua aux intérêts de ses administrés avec un zèle et une fermeté, qui ont d'autant plus fait d'honneur à son caractère, qu'il s'est trouvé par cela même en butte à toute sorte de vexations de la part des autorités militaires prussiennes. Il a été nommé conseiller-d'état en la même année 1815, et a siégé à la chambre des députés, pour le département du Loiret, pendant les sessions de 1815 et 1816. Il est passé à la préfecture du département de Vaucluse le 5 février 1816, de celle-ci à celle de l'Aisne le 30 janvier 1820, enfin de cette dernière à la préfecture du département de l'Allier le 9 janvier 1822. Il a cessé, en 1823, les fonctions administratives. Le baron de Talleyrand est officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Le prince-duc de Chalais, pair de France, et le prince de Talleyrand, pair et grand-chambellan, ont eu pour 16e aïeul Hélie Talleyrand, Ier du nom, fils puîné d'Hélie V, surnommé Talleyrand, comte de Périgord, et frère du comte Archambaud Ier. Hélie Talleyrand fut présent, en 1199, à la charte d'une donation accordée par son père à l'abbaye de Chancelade, et son fils, Boson Talleyrand, Ier du nom, reçut de son oncle Archambaud, comte de Périgord, la châtellenie de Grignols, cession que confirma, en 1245, le comte Hélie VI, son cousin-germain paternel. (Voyez l'*Art de vérifier les Dates*, édit. in-8°, 1818, t. X, p. 214.)

ARMES : *De gueules, à 3 lions d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Devise : RE QUE DIOU.

TARDIF DE POMMEROUX, *baron,* puis *comte* DE BORDESOULLE, (Etienne), est né à Luzeray, en Berry, le 4 avril 1771. Entré au service le 27 avril 1789, dans le 2e régiment de chasseurs à cheval, il fit la première campagne de la révolution à l'armée du Rhin, et se distingua, au mois d'octobre 1792, devant Spire, où, avec sept chasseurs de sa compagnie, il coupa une colonne ennemie qui sortait de cette ville. Le colonel la Boissière, voulant mettre à profit ce trait d'audace, accourut avec un renfort considérable, et fit mettre bas les armes à plus de 600 fantassins. M. de Bordesoulle fut blessé dans cette action d'un coup de baïonnette à la cuisse. Nommé brigadier le 1er décembre 1792, il donna de nouvelles preuves d'intrépidité, en mars 1793, entre Spire et Landau, dans une action où un bataillon et un escadron, avec deux pièces de 4, destinés à couvrir le flanc gauche de l'armée, furent surpris par l'ennemi dans un défilé. Cette colonne s'était débandée, abandonnant les deux pièces d'artillerie : Bordesoulle, à la tête d'une vingtaine de braves rassemblés à la hâte, s'élance au milieu du péril, contient l'ennemi pendant près d'une heure, rallie l'infanterie et parvient à sauver les canons. Cette action lui valut, le 24 mai suivant, le grade de maréchal-des-logis-chef. Au mois d'octobre, le colonel la Boissière fit choix d'une poignée d'hommes déterminés, qui, sous les ordres de Bordesoulle, devaient pénétrer à travers l'ennemi, jusqu'au grand quartier-général, pour informer le général en chef de la position des Français devant Wantzenau ; mais ce détachement fut enveloppé et fait prisonnier par un gros de cavalerie ennemie. A l'affaire d'Erixheim, le 28 juin 1794, Bordesoulle sabra plus d'une douzaine de hussards prussiens, et parvint à dégager le colonel la Boissière, qui avait été renversé de son cheval, en chargeant à la tête d'un escadron. Le 13 juillet, il reçut plusieurs blessures et eut un cheval tué sous lui à Brixheim, en chargeant avec impétuosité la cavalerie ennemie, qui s'était emparée de plusieurs pièces de canon sur les Français. Au mois de septembre, il se distingua à l'attaque des avant-postes prussiens devant Turckheim, et fut chargé, au mois d'octobre, de pénétrer de Kayserslautern à Birkenfeld, à travers l'armée ennemie, pour lier les opérations des deux armées du Rhin et de la Moselle. Cette marche de plus de 50 lieues, entravée de difficultés presque insurmontables, fut exécutée en moins de deux jours avec au-

9 octobre 1823.

tant de bonheur que d'habileté. Au mois de novembre, M. de Bordesoulle eut un cheval tué sous lui et fut atteint d'un coup de feu dans une reconnaissance sur Bretzenheim, en avant des lignes de Mayence. Lors de la prise de la redoute de Salzbach, au mois de décembre, il se fit remarquer dans une brillante charge contre la cavalerie ennemie, dont il tua, de sa main, le commandant, et sabra 5 ou 6 hussards. Il reçut lui-même deux blessures graves, mais qui ne l'empêchèrent pas, peu de jours après, de déloger et mettre en fuite un poste considérable d'infanterie prussienne, que soutenaient inutilement quatre pièces chargées à mitraille. Un bataillon français, posté près de Bretzenheim, ayant été surpris et enveloppé par l'ennemi, M. de Bordesoulle, à la tête de son peloton de chasseurs, vole à son secours, dégage l'infanterie, et culbute les hussards prussiens dans un ravin, où beaucoup furent tués ou faits prisonniers. Nommé aide-de-camp du général la Boissière le 19 juillet 1795, il fit la campagne à l'armée du Rhin, sous Pichegru, et seul, au mois d'octobre, il fit mettre bas les armes à un poste de 7 fantassins. Ce dernier trait de valeur lui valut, le même jour, le brevet de lieutenant. Au combat d'Emmendingen, le 19 octobre, à la tête d'un fort peloton, il chargea et mit en déroute la cavalerie ennemie, à laquelle il fit 30 prisonniers. Attaquant ensuite un corps d'infanterie qui couronnait les hauteurs, il fit mettre bas les armes à environ 400 hommes. Dans cette journée meurtrière, où le général Beaupuy avait trouvé la mort, le lieutenant Bordesoulle fut blessé de plus de quinze coups de sabre, et deux de ces blessures étaient graves. Tant de preuves de dévouement et de courage lui valurent le grade de capitaine le 20 janvier 1798. Le général Moreau le promut, le 14 mai 1799, au grade de chef d'escadron au 6e régiment de hussards, grade dans lequel le gouvernement le confirma, le 19 octobre, en considération de la brillante conduite qu'il avait tenue, le 16 août, à la sanglante et malheureuse journée de Novi, où, à la tête du 6e régiment de hussards, qu'il commandait alors, il chargea, sur la route de Pozzuolo, une colonne de plus de 6000 Russes, qu'il mit dans une déroute complète. Lors de l'évacuation, il eut ordre de couvrir la retraite de l'armée avec son régiment et un bataillon d'infanterie. Bordesoulle remplit cette tâche périlleuse, non sans avoir perdu beaucoup de ses braves, ayant eu continuellement à contenir les attaques furieuses d'un ennemi exaspéré par les pertes énormes que lui avait coûté cette victoire : lui-même eut le bras droit cassé et son cheval tué sous lui, en formant sa troupe en bataille sur la route de Pasturana. Au

combat de Neubourg, où périt la Tour-d'Auvergne, premier grenadier de France, le 27 juin 1800, M. de Bordesoulle chargea 500 cuirassiers ennemis, qui étaient parvenus à culbuter deux escadrons de son régiment, tailla en pièces plus de 200 hommes, prit de sa main le commandant autrichien au milieu de la mêlée, fit beaucoup de prisonniers et dégagea tous ceux que l'ennemi avait faits au commencement de l'action (1). Passé, le 19 septembre 1801, avec son grade dans la 7e légion de gendarmerie, il rentra chef d'escadron au 2e régiment de chasseurs le 29 mai 1802, et reçut un sabre d'honneur, le 15 septembre, en récompense des services qu'il avait rendus dans les campagnes précédentes. Il devint successivement major du 1er régiment de chasseurs le 29 octobre 1803, officier de la Légion-d'Honneur à la création, le 14 juin 1804, et colonel du 2e régiment de chasseurs le 27 décembre 1805, pour sa belle conduite à la bataille d'Austerlitz. M. de Bordesoulle fit les campagnes de 1806 et 1807 à la grande armée d'Allemagne. Il fut blessé à la bataille d'Heilsberg le 10 juin de cette dernière année, se fit remarquer, le 14, à celle de Friedland, et fut créé général de brigade, le 25, après avoir fait mettre bas les armes à 500 Russes avec un seul escadron de son régiment. Dans cette affaire, M. de Bordesoulle fut blessé de trois coups de baïonnette, dont un lui traversa la poitrine. Employé à l'armée d'Espagne en 1808, il détruisit, au mois de décembre, les débris de l'armée de Castanos dans les environs de Madrid. A la bataille de Medellin, le 28 mars 1809, sa brigade, composée des 5e et 10e régiments de chasseurs à cheval, culbuta, tailla en pièces ou fit prisonniers 6 à 7000 fantassins espagnols. Le général Bordesoulle fut rappelé à la grande armée en 1812. Le 30 juin, il attaqua et battit l'avant-garde de Barklay de Tolly à Soleschniki, s'empara de Mohilow le 21 juillet, à la tête du 3e régiment de chasseurs à cheval et d'un régiment d'infanterie, fit plus de 900 prisonniers dans cette place, et enleva des bagages et des ma-

(1) Tous ces faits sont extraits d'un état de services certifié par Moreau, général en chef de l'armée du Rhin. « Quelque récompense, dit-il, que cet officier réclame, il y a « tous les droits possibles. Il n'a jamais combattu sans s'être distingué, et ce n'est pas « exagérer son éloge que d'assurer qu'il n'y a pas, dans les troupes à cheval de la répu- « blique, d'officiers supérieurs qui aient rendu des services plus distingués. » Les mêmes faits qui ont dicté ce témoignage honorable de l'un de nos plus grands hommes de guerre, ont été attestés par les généraux Dessolle, Decaen, Pérignon, Sainte-Suzanne et Duhesme.

gasins considérables, et plus de 600 bœufs destinés au prince Bagration. Il combattit à Smolensk, à la Moskowa et à Krasnoï, les 17 août, 7 septembre, 13 et 16 novembre. Dans ce dernier combat, le général Bordesoulle s'empara de 9 pièces de canon, après avoir culbuté 12 à 1400 cavaliers et enfoncé un carré russe auquel il fit 300 prisonniers. Les services importants qu'il avait rendus dans cette campagne lui valurent le grade de général de division le 4 décembre. Commandant la première division de cuirassiers en Saxe, en 1813, il fit 6 à 7000 prisonniers à la bataille de Dresde. Pendant la campagne suivante, le général Bordesoulle contribua, le 12 février, au succès remporté sur le feld-maréchal Blucher à Vauxchamps. Le 14, il reçut des lettres de service comme général en chef commandant le 1er corps de cavalerie. Trois jours après, il culbuta l'ennemi au combat de Villeneuve, concourut à la reprise de Reims le 13 mars 1814, et se trouva au combat de Fère-Champenoise et à la bataille de Paris les 25 et 30. Louis XVIII nomma le comte de Bordesoulle inspecteur-général de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et grand-officier de la Légion-d'Honneur les 1 et 2 juin 1814, et 23 août de la même année. Lors des événements qui replacèrent momentanément la France sous le joug de Buonaparte, le comte de Bordesoulle, qui se trouvait à Stenay, se rendit auprès du roi à Gand, et rentra avec S. M., qui, le 9 septembre 1815, le nomma commandant de la première division de cavalerie de la garde royale. Il avait été élu à la chambre des députés, au mois d'août précédent, par les départements de l'Indre et de la Charente. Le 3 mai 1816, il fut créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et confirmé dans le titre de comte, que lui avait accordé le gouvernement impérial. Le 3 octobre suivant, le général Bordesoulle a été nommé grand-croix de la Légion-d'Honneur, pour prendre rang du 15 août 1815. Il est devenu aide-de-camp de S. A. R. *Monsieur* en 1817, gentilhomme d'honneur de S. A. R. Mgr, duc d'Angoulême, le 1er juillet 1820, et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis le 1er mai 1821. (*Dict. histor. des Généraux Français*, t. IX, pp. 224 à 228.) Appelé au commandement de la garde royale, formant le corps de réserve de l'armée des Pyrénées, sous Mgr, duc d'Angoulême, en 1823, le comte de Bordesoulle occupa Vittoria, Bilbao, Miranda de Ebro et Haro, au mois d'avril. En juin, il dirigea en personne une colonne d'expédition sur Séville par l'Andalousie, occupa Manzanarès, attaqua et dispersa complètement à Santa-Cruz et à Vilches, les 8 et 9 juin, la colonne de Placencia, à laquelle il prit un drapeau, deux canons et 860

soldats; occupa Cordoue le 13, Saint-Lucar le 23, Puerto-Sainte-Marie et Puerto-Real les 24 et 25, et compléta le blocus de Cadix, par les relations qu'il établit avec l'escadre du contre-amiral Hamelin. Sa colonne s'est particulièrement signalée en repoussant la sortie générale de l'île de Léon le 16 juillet, et à la prise du Trocadero le 31. Peu de jours après, le comte de Bordesoulle fut nommé commandant supérieur à Séville, et on lui confia la direction des opérations militaires devant Cadix. Les services qu'il rendit dans les circonstances les plus importantes de cette campagne glorieuse, lui valurent d'honorables récompenses. Le roi Ferdinand VII le créa grand-croix de l'ordre de Charles III; Louis XVIII l'appela à la pairie le 9 octobre 1823, et le nomma directeur de l'École Polytechnique. En 1824, le roi de Sardaigne lui a envoyé son portrait enrichi de diamants, et l'empereur de Russie l'a décoré du grand cordon de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky.

ARMES : *D'azur, au dextrochère armé de toutes pièces d'argent, tenant une épée du même émail, garnie d'or.*

DE TARENTE, (*prince*), voyez DE LA TRÉMOILLE.

DE TARENTE, (*maréchal-duc*), voyez MACDONALD. 4 juin 1814.

DE TASCHER, (Pierre-Jean-Alexandre, *comte*), né en 1745, entra au service en 1758, et combattit, en 1759, à la bataille de Berghen, gagnée, le 13 avril, sur le duc de Brunswick. Il quitta le service en 1785, avec le grade de premier capitaine au régiment de Penthièvre, dragons, et la croix de l'ordre de Saint-Louis. En 1793, il se mit à la tête d'un corps de volontaires à cheval de la ville d'Orléans, pour contenir les agitateurs venus de la capitale dans le but d'exercer une criminelle influence sur la haute-cour nationale. Il devint sénateur le 22 octobre 1804, comte de l'empire et officier de la Légion-d'Honneur. Le 15 décembre 1809, il présida le collége électoral de la Dordogne, fut créé pair de France le 4 juin 1814, et ne siégea point dans la chambre des *cent-jours*. Le comte de Tascher est décédé en son château de Prouvay le 3 septembre 1822. Il avait épousé, en 1777, Catherine-Flore BIGOT DE CHERELLES. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants : 4 juin 1814.

1°. Pierre-François-Léon de Tascher, né en 1778, mort en bas âge;

2°. Jean-Samuel-Ferdinand, *comte* DE TASCHER, pair de France, né à Orléans le 29 décembre 1779;

3°. Henri, comte de Tascher, qui entra au service le 11 avril 1803, et fut attaché à l'état-major-général de l'armée. Il devint chef de bataillon le 12 février 1807. Passé à l'armée d'Espagne, il se distingua, dans le mois de novembre 1808, à la

bataille d'Espinosa et au combat de Saint-Vincent. Le roi Joseph le nomma son aide-de-camp avec grade de colonel. Il fut promu à celui de général de brigade le 17 février 1814, et créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 13 août suivant;

4°. Deux autres fils, qui ont péri dans la campagne de Moscou;

5°. N... de Tascher, né en 1797, qui a servi dans les volontaires royaux en 1815;

6°. Marie-Charlotte-Aline de Tascher, née à Orléans le 21 juillet 1782, mariée, le 23 décembre 1805, avec Anaclet-Henri *de Cardevac*, marquis d'Havrincour, officier supérieur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du roi.

IX. Pierre-Alexandre DE TASCHER, chevalier, seigneur de Pouvray et de la Salle, lieutenant des maréchaux de France à Chartres, puis à Bellême, décédé en 1767, avait épousé, 1°, en 1741, Louise RECOQUILLÉ; 2°, en 1752, Philiberte DE TURIN. Du premier lit sont provenus:

1°. Pierre-Jean-Alexandre, comte de Tascher, pair de France, dont on a parlé plus haut;

2°. Charles-François, dont l'article suit;

3°. Philibert-Louis-Alexandre, chevalier de Tascher, député au corps législatif en 1810. Il a épousé mademoiselle *Bailly de Montarán*, dont il a eu:

A. Charles-Alexandre-Amédée de Tascher, auditeur au conseil-d'état le 12 février 1809, nommé maire de la ville du Mans en 1812;

B. Elisabeth-Charlotte-Catherine de Tascher, épouse de Fortuné-Louis-Jean-Bertrand, comte *de Bouzet*, chevalier de la Légion-d'Honneur.

X. Charles-François DE TASCHER, chevalier, seigneur de Contres, né en 1746, capitaine au régiment de Penthièvre, dragons, a épousé, en 1777, Louise DE BOULLEMER, dont il a eu deux fils:

1°. Alexandre-Samuel de Tascher, né en 1778;

2°. Auguste-Pierre-François de Tascher, né à Bellême le 29 juillet 1783.

La branche de la Pagerie, aînée de cette famille, subsistait à l'époque de la révolution, en deux rameaux, dont le premier avait pour chef:

XI. Joseph-Gaspard DE TASCHER, chevalier, seigneur de la Pagerie, page de madame la Dauphine en 1752, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé à la Martinique, le 8 novembre 1761, Rose-Claire DE VERGÉE DE SANOIS, dont il n'a eu que deux filles:

1°. Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie, née à la Martinique le 24 juin 1763, mariée 1°, le 13 décembre 1779, avec Alexandre-François-Marie, vicomte *de Beauharnais*, alors capitaine au régiment de la Sarre, depuis général en chef

de l'armée du Rhin, et ministre de la guerre en 1793, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 23 juillet 1794; 2° le 8 mars 1796, avec Napoléon *Buonaparte*. Elle devint impératrice en 1804, fut séparée en 1810, et est décédée à la Malmaison le 29 mai 1814. Elle a laissé de son premier mari Eugène de Beauharnais, prince-duc de Leuchtemberg et d'Eichstædt, mort à Munich le 21 février 1824, père de plusieurs enfants des deux sexes;

2°. Marie-Françoise de Tascher de la Pagerie, née le 3 septembre 1766.

XI. Robert-Marguerite, baron DE TASCHER, frère de Joseph-Gaspard, et auteur du seul rameau existant de cette branche aînée, fut page de madame la Dauphine en 1754, puis successivement lieutenant de vaisseau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France à Brest, et commandant des ports et rades de la Martinique. Du mariage qu'il contracta dans cette île en 1770, avec N..... LE ROUX DE LA CHAPELLE, sont issus:

1°. Robert-Gaspard de Tascher de la Pagerie, né le 7 février 1773;

2°. Louis-Robert de Tascher de la Pagerie, né le 20 octobre 1776;

3°. Aimé-Calixte de Tascher de la Pagerie, né le 13 mars 1778;

4°. Charles de Tascher de la Pagerie, né le 24 avril 1780, nommé, en 1821, membre suppléant du comité consultatif pour la Martinique;

5°. Marie-Louise-Marguerite de Tascher de la Pagerie, née le 24 mai 1771;

6°. Stéphanie de Tascher de la Pagerie, élevée au rang de princesse et mariée, le 1er février 1808, avec Prosper-Louis, prince-duc *d'Arenberg*. Ce mariage a été annulé par jugement du tribunal civil du département de la Seine le 29 août 1816, par sentence de l'officialité de Paris le 27 mars 1817, enfin par bulle du pape Pie VII le 21 août 1818.

La famille de Tascher est ancienne et bien alliée. Guillaume de Tascher, écuyer, seigneur de Romphais et de Bréméant, vivant en 1406 et 1455, est le premier depuis lequel la filiation est littéralement suivie. Au-delà, son ancienneté se prouve par une série d'actes et de donations inscrits dans les cartulaires des abbayes de Saint-Mesmin et Saint-Euverte à Orléans, dont le plus ancien est une charte du roi Louis le Jeune, datée de Châteauneuf-sur-Loire, en l'année 1176; charte par laquelle ce monarque accorde à Nicolas Tascher la permission d'établir sur les murs d'Orléans, telle construction qu'il jugera lui être nécessaire. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par ordonnances de MM. de Marle et de Machault, intendants dans les généralités d'Alençon et d'Orléans, des 12 mars et 30 juillet 1667, et a fait ses preuves devant M. Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, le 4 août 1750.

ARMES : *D'argent, à 3 fasces d'azur, chargées chacune de 3 flanchis d'argent, et surmontées de 2 soleils de gueules.* Supports : deux lions.

17 août 1815. LE TELLIER DE SOUVRÉ, *marquis* DE LOUVOIS, (Auguste-Michel-Félicité), né le 3 septembre 1783, fils unique de Louis-Sophie le Tellier de Souvré, marquis de Louvois, colonel du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, brigadier des armées du roi, lieutenant-général au gouvernement de Navarre et Béarn, etc., décédé le 5 août 1785, et de Jeanne-Marc-Henriette-Victoire de Bombelles, sa troisième femme, morte le 28 novembre 1822, émigra avec sa mère en 1791 : mais la marquise de Louvois, pour conserver la fortune d'un fils qui ne pouvait pas être utile encore à la cause royale, rentra en France avec lui en 1794. La famille de M. de Louvois fut l'une de celles que Buonaparte chercha à fixer à sa cour ; mais, soit par opinion, soit par goût pour la vie privée, le marquis de Louvois trouva toujours le moyen d'éluder les volontés de Napoléon. Au 31 mars 1814, il se rallia aux royalistes qui arborèrent à Paris la cocarde blanche, et fit partie de l'état-major de la garde nationale parisienne, qui présenta à *Monsieur*, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, les premiers soldats qui avaient crié : *Vive le Roi !* Il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur et sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Luxembourg, au mois de juin suivant. Lors des événements de mars 1815, le marquis de Louvois accompagna le roi jusqu'à la frontière. Au retour de S. M., il fut nommé pair de France le 17 août 1815. Il a présidé le collége électoral de l'arrondissement de Tonnerre en 1815 et 1816, puis le conseil-général du département de l'Yonne en 1817, et a été nommé officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, et gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 30 mai 1825. Le marquis de Louvois a épousé, le 8 août 1804, Athénaïs-Euphrasie-Louise-Philippine GRIMALDI DE MONACO, fille de Joseph-Marie-Jérôme-Honoré Grimaldi, *prince Joseph de Monaco*, maréchal des camps et armées du roi, et de Thérèse-Félicité de Choiseul-Stainville, fille du maréchal comte de Stainville. Ils n'ont point d'enfants.

Nous avons donné, dans le t. II de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, la généalogie des diverses branches de la maison le Tellier : nous y renvoyons le lecteur, afin de ne pas nous répéter ici.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 lézards rangés d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*, qui est LE TELLIER ; *aux 2 et 3 d'azur, à 5 colices d'or*, qui est DE SOUVRÉ. Supports : deux loups. Cimier : une branche de chêne rompue. Devise : MELIUS FRANGI QUAM FLECTI.

4 juin 1814. THÉVENARD, (Antoine-Jean-Marie, *comte*), né à Saint-Malo le 7 décembre 1733, et fils d'un officier supérieur de la marine marchande,

commença sous son père, et comme sous-lieutenant, ses premières courses maritimes en 1747. Entré ensuite au service de la compagnie des Indes, il fut nommé, en 1768, capitaine de vaisseau. Réclamé par la marine royale en 1769, Louis XV le nomma successivement capitaine de port, capitaine de frégate en 1770, puis capitaine de vaisseau et chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1775. M. Thévenard fut créé brigadier des armées navales en 1782, et chef d'escadre en 1784. Dès l'année 1778, ses connaissances profondes et plusieurs découvertes utiles l'avaient fait agréer académicien de la marine, et correspondant de l'Académie royale des Sciences, qui, en 1785, le nomma académicien ordinaire. Le 16 mai 1791, il fut appelé au ministère de la marine. Son attachement connu aux anciennes institutions fut bientôt un obstacle aux services qu'il eût pu rendre à Louis XVI, surtout après l'arrestation du roi à Varennes. Il donna sa démission le 17 septembre de la même année, trois jours après l'acceptation de la constitution, et fut remplacé par M. Bertrand de Moleville. Depuis lors, M. Thévenard a commandé la marine dans plusieurs ports de France. En 1796, il transporta à Saint-Domingue, sur deux vaisseaux et une frégate, les agents du directoire. Il devint préfet maritime à Lorient en 1800, vice-amiral, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, sénateur le 5 février 1810, pair de France et commandeur de l'ordre de Saint-Louis les 4 juin et 27 décembre 1814. Le comte Thévenard est décédé le 9 février 1815, avant l'ordonnance qui a fixé l'hérédité des pairies d'anciens sénateurs. La sienne s'est éteinte en sa personne, quoiqu'il ait laissé trois fils au service du roi. Un quatrième, capitaine de vaisseau, a été tué sur l'*Aquilon*, à la bataille navale d'Aboukir, le 1er août 1798. Il avait déjà commandé ce vaisseau au combat naval du 1er juin 1794, si connu par l'héroïsme du *Vengeur*.

ARMES : *D'argent, à l'ancre d'azur, surmontée d'un compas ouvert du même; au franc canton d'azur, chargé d'une épée d'argent, garnie d'or.*

THOMAS DE PANGE, *marquis* DE PANGE, (Marie-Jacques), *baron-pair*, fils de Jean-Baptiste Thomas de Pange, chevalier, marquis de Pange, conseiller du roi aux conseils-d'état et privé, commandeur-trésorier-général de l'ordre de Saint-Louis, et de Jacques-Philippe-Renée d'Espinoy de Songy, sa seconde femme (1), est né à Paris le 29 5 mars 1819.

(1) Le marquis de Pange avait épousé en premières noces, en 1752, Marie-Adélaïde *de Chambon d'Arbouville*, dont il n'avait eu qu'un fils, mort jeune, et une fille, Anne-

août 1770. Il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem par bref de minorité du 6 novembre de la même année. Entré au service, en 1786, dans les gendarmes de la garde du roi, il passa, en 1787, sous-lieutenant dans les hussards de Berchény, que commandait le comte de Berchény, son beau-frère, et y fut breveté capitaine dès 1789. Émigré au commencement de la révolution, le marquis de Pange fit, à l'armée des princes français, les campagnes de 1792 et 1793 en Champagne et en Allemagne, et celles de 1794 et 1795 en Hollande. Il servait dès-lors, et depuis 1793, avec son grade de capitaine dans le régiment de Rohan. Il quitta le service en 1795. Étant rentré en France, M. de Pange fut nommé, en 1809, l'un des chambellans de Napoléon. En 1812, il reprit du service et fut alors nommé colonel de la garde d'honneur du département de la Moselle. Il devint, le 7 avril 1813, colonel du 2e régiment des gardes d'honneur, et commanda sans interruption les escadrons de guerre de ce régiment, pendant les campagnes de 1813 et 1814, à la grande armée, en Saxe et en France. Son régiment fut particulièrement cité pour sa belle conduite aux batailles de Leipzick et de Hanau, ainsi qu'aux affaires qui eurent lieu lors du passage du Rhin, et de l'invasion de la France par les armées étrangères. A la restauration, le marquis de Pange a été créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant de la 2e compagnie des mousquetaires, et maréchal-de-camp les 4 juin, 1er juillet et 23 août 1814. Il n'a rempli aucunes fonctions pendant les *cent-jours*. Après le retour de Louis XVIII, il fut chargé, en qualité de maréchal-de-camp, du commandement du département de l'Ardèche, faisant partie de la 9e division militaire, par lettres de service du 8 août 1815. Le 5 mai 1816, il passa au commandement du département du Gard, en remplacement du général Lagarde, assassiné dans une émeute populaire, le 12 novembre 1815, en cherchant à dissiper des séditieux qui voulaient s'opposer à l'ouverture

---

Louise-Adélaïde Thomas de Pange, épouse, en 1769, de François-Antoine, comte *de Berchény*, magnat de Hongrie, grand-écuyer du duc de Lorraine, et premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, roi de Pologne, fils du maréchal de Berchény. Le marquis de Pange a contracté un troisième mariage, qui a été omis dans le t. V de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, généalogie de Thomas de Pange, p. 9. Ce fut avec Marie-Josèphe-Pauline *de Chalvet de Rochemonteix*, née le 28 novembre 1744, fille de Henri-Gilbert de Chalvet de Rochemonteix, comte de Vernassal, brigadier de cavalerie des armées du roi, et d'Anne-Françoise de Montmorin-Saint-Hérem. Il n'y a pas eu d'enfants de ce troisième mariage.

du temple protestant. Alliant la prudence à la fermeté, M. de Pange sut rétablir l'ordre dans quelques circonstances difficiles, et maintenir ensuite la tranquillité. Le 12 novembre 1817, il prit le commandement de la subdivision composée des départements du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche. Il fut nommé pair de France le 5 mars 1819, présida, en 1820, le collége électoral du département du Gard, et fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 30 avril 1821. (*Dict. Histor. des Généraux Français,* t. VIII, p. 303.) Le marquis de Pange commande actuellement le département de la Meurthe, dans la 3e division militaire. Il a épousé, par contrat passé devant Drugeon, notaire à Paris, les 15 et 16 août 1809, Elisabeth-Victoire-Charlotte-Henriette DE RIQUET DE CARAMAN, fille de Maurice-Gabriel-Joseph de Riquet, comte de Caraman, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, membre de la chambre septennale pour le département du Nord, et d'Antoinette-Elisabeth-Rose-Joséphine Hugues de la Garde. De ce mariage sont issus :

1°. Marie-Maurice-Claude Thomas, comte de Pange, né le 5 juillet 1813;
2°. Marie-Inès-Gabrielle Thomas de Pange, née le 19 juin 1812;
3°. Marie-Mathilde Thomas de Pange, née le 21 février 1815;
4°. Marie-Louise-Charlotte-Gabrielle Thomas de Pange, née le 9 avril 1816;
5°. Marie-Antoinette-Jeanne Thomas de Pange, née le 30 octobre 1818;
6°. Marie-Anne-Victorine Thomas de Pange, née le 30 mars 1820, décédée le 13 mars 1821.

ARMES : *D'argent, au chevron d'azur, chargé de* 2 *épées appointées d'argent, garnies d'or, et accompagné de* 3 *étoiles de gueules.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux lions.

DE TIMBRUNE-THIEMBRONNE, *comte* DE VALENCE, (Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Adélaïde), né à Agen le 22 septembre 1757, fils de Vincent-Silvestre de Timbrune, comte de Valence (1), baron de Montesquieu — 4 juin 1814 et 21 novembre 1819.

(1) Vincent-Silvestre avait deux frères aînés : le premier, Henri-Bernard-Emmanuel de Timbrune, marquis de Valence, créé maréchal-de-camp le 1er janvier 1748; le second, Claude-Silvestre, chevalier de Timbrune-Valence, créé brigadier des armées du roi le 10 février 1759, maréchal-de-camp le 25 juillet 1762, et lieutenant-général le 1er mars 1780. Leur père, Emeric-Emmanuel de Timbrune, marquis de Valence, colonel du régiment du Maine, infanterie, créé brigadier des armées du roi en 1719, tué à la bataille de Parme le 29 juin 1734, avait pour cousin issu de germain Jean-Baptiste-César, marquis de Timbrune-Valence, nommé inspecteur-général des écoles militaires le 9 décembre 1773, lieutenant-général des armées du roi le 5 décembre 1781, et grand-

en Roussillon, créé maréchal-de-camp le 20 février 1761, et de Marie-Louise de Losse, baronne de Saint-Jory, entra au service le 22 septembre 1773, comme lieutenant à la suite de l'artillerie, et fut breveté capitaine dans le régiment Royal, cavalerie, le 28 février 1778. Il portait alors (et il porta jusqu'à la mort de son père) le titre de *vicomte de Valence*. Attaché comme aide-de-camp au maréchal de Vaux, il devint, en 1783, colonel en second du régiment de Bretagne, premier écuyer du duc d'Orléans, (Louis-Philippe Ier, mort en 1785), colonel du régiment de Chartres, dragons, le 1er janvier 1784, et chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Lazare en 1788. Nommé, en 1789, député suppléant aux états-généraux, le comte de Valence n'eut pas l'occasion de siéger dans cette assemblée. Lié, par sa naissance, son esprit et ses qualités personnelles, à tout ce qu'il y avait de plus influent à la cour et dans le monde, il partagea l'enthousiasme que fit naître le système réformateur jusque dans les classes les plus élevées, et alla servir, au commencement de 1792, en qualité de maréchal-de-camp, à l'armée d'Alsace, sous le maréchal Luckner. Bientôt après, il rejoignit l'armée du Nord, que l'indiscipline et la trahison avaient mise dans une désorganisation complète. On confia à M. de Valence le commandement de tous les grenadiers, et, l'ordre qu'il sut rétablir ayant ramené la confiance, il s'empara de Courtray sur les Impériaux. Cette action lui valut le grade de général divisionnaire, le 20 août 1792. A l'affaire de Valmy, le 20 septembre, il commandait la réserve de Kellermann, formée des grenadiers, des carabiniers, d'une partie des dragons, et de deux compagnies d'artillerie légère. La fermeté de sa contenance et les bonnes dispositions qu'il fit prendre à ses troupes imposèrent à l'armée prussienne. Il fut ensuite chargé de régler la capitulation de Verdun, et détermina le duc de Brunswick à rendre la place de Longwy. Placé alors à la tête du premier corps de l'armée de Dumourier, composé de 10 bataillons de ligne, de 15 bataillons de volontaires, et de 12 escadrons, et formant la gauche, il combattit et fut blessé à Jemmapes le 6 novembre, s'empara de Dinant, de Charleroy et de

---

croix de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1785, mort sans postérité mâle de Louise *de la Carrière de Payre*, son épouse. Sa fille unique, mademoiselle de Timbrune de Valence, a épousé N.... *Prévost*, marquis de Sansac.

Emmanuel de Timbrune, IIe du nom, aïeul d'Emeric-Emmanuel, se distingua aussi dans la carrière des armes, et fut créé maréchal-de-camp en 1651. Ce fut pour lui et pour ses descendants que la terre de Valence d'Agen fut érigée en *marquisat* en 1653.

tout le pays situé entre la Sambre et la Meuse, occupa Nivelles, la forêt de Soignies et le camp de Mézy, expulsa les généraux Beaulieu et Schroeder du bois d'Assche, après un combat meurtrier le 17 du même mois, et investit la ville et la citadelle de Namur. Celle-ci, après une vigoureuse défense, lui ouvrit ses portes le 2 décembre, et plus de 5000 hommes furent faits prisonniers de guerre et conduits dans l'intérieur de la France. Les 8 drapeaux que les Autrichiens déposèrent sur les glacis de Namur, furent le premier trophée présenté à la convention nationale par les armées républicaines. Lorsque le duc de Brunswick arriva avec un renfort considérable, la fortune parut un moment abandonner l'armée française. Le corps de M. de Valence s'étendait en une longue chaîne de cantonnements sur la Roër. Les Impériaux passent cette rivière le 1er mars 1793, débloquent Maëstricht et culbutent les postes qui défendent Aix-la-Chapelle. Le général de Valence, auquel venait de se joindre Miranda, éprouva un échec considérable en voulant résister, le 5, avec des forces trop inférieures, au prince Charles devant Tongres, et, sans les efforts héroïques du premier, la défaite eût été complète et sanglante : une charge brillante et pleine d'audace dégagea 27 bataillons, qui se trouvaient compromis. M. de Valence ne se fit pas moins d'honneur, le 16 mars au matin, au combat de Tirlemont. Le 18, à la tête de la droite formée de l'armée des Ardennes, il disputa long-temps aux Autrichiens la victoire à Nerwinde, que la valeur du duc de Chartres (aujourd'hui S. A. R. le duc d'Orléans) eût fixée en faveur des Français, si les fautes du général Miranda n'eussent pas été irréparables. M. de Valence, blessé grièvement de plusieurs coups de sabre dans une charge de cavalerie, en avant de Nerwinde, fut transporté à Tirlemont. La convention, exaspérée par l'issue de cette funeste bataille, et dont la politique était de punir l'inconstance de la fortune comme une lâche trahison, mit hors la loi Dumourier et les principaux chefs qui commandaient sous ses ordres. M. de Valence, pour se soustraire à la proscription, abandonne l'armée des Ardennes, et se réfugie d'abord à Hambourg, ensuite dans le Holstein. Les événements du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) le ramenèrent dans sa patrie ; mais il fut placé momentanément sous la surveillance du gouvernement. En 1801, les habitants du canton de Verzy (Marne) le choisirent pour leur président, et ils l'élurent, en 1803, candidat au sénat conservateur. Il fut admis au sénat le 1er février 1805, et créé commandant de la Légion-d'Honneur. Le 20 mars 1807, le comte de Valence fut appelé au commandement de la

5e division de réserve dans l'intérieur. Passé en Espagne, en 1808, il revint en France à la fin de cette campagne, et fut décoré, en 1809, de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. En 1812, il commanda une division de cuirassiers faisant partie de la réserve aux ordres de Joachim Murat, et combattit, le 23 juillet, au combat de Mohilow. Au mois de décembre 1813, le comte de Valence fut envoyé, en qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement, dans la sixième division militaire (Besançon) : mais ses efforts et son patriotisme échouèrent devant les nombreuses cohortes des alliés. Au retour de sa mission, il signa à Paris, le 1er avril 1814, comme secrétaire du sénat, l'acte qui prononça la déchéance de Buonaparte, et fut nommé pair de France, le 4 juin suivant, par S. M. Louis XVIII. Cependant, lorsqu'en 1815 Buonaparte usurpa momentanément l'autorité souveraine, M. de Valence accepta les fonctions de pair dans la nouvelle chambre ; et, après la bataille de Waterloo, il fut l'un des commissaires envoyés par le gouvernement provisoire vers les généraux Blucher et Wellington. Après le retour du roi, le comte de Valence fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815. Il a été rappelé à la pairie le 21 novembre 1819, et est décédé le 5 février 1822 (1). Le comte de Valence avait été décoré du cordon de grand-officier de la Légion-d'Honneur le 6 janvier 1815, et de la grand'-croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe en 1816. Il avait épousé, en 1786, Pulchérie Brulart de Genlis, fille de Charles-Alexis Brulart, comte, puis marquis de Genlis et de Sillery, colonel au corps des grenadiers de France, créé brigadier le 1er mars 1780, puis nommé député à la convention nationale, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 30 octobre 1793, et de Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin, si connue dans la république des lettres sous le nom de marquise de Genlis. Le comte de Valence n'a laissé que deux filles :

1°. N.... de Timbrune de Thiembronne-Valence, mariée avec A.-F. *de Wisscher*, baron de Celles, maître des requêtes au conseil-d'état, et préfet de la Loire-Inférieure sous Buonaparte, aujourd'hui membre de l'ordre équestre des Pays-Bas;

2°. Rosamonde de Timbrune de Thiembronne-Valence, épouse d'Étienne-Maurice,

---

(1) Le comte de Lacépède a rendu hommage à sa mémoire dans la chambre des Pairs le 23 mars 1822. (*Moniteur* du 7 avril, p. 538.) Voyez aussi le t. XLVII, p. 295, de la *Biographie universelle, ancienne et moderne.*

Le comte de Valence a publié plusieurs écrits politiques, et entr'autres un *Essai sur les finances de la république française et sur les moyens d'anéantir les assignats.*

comte *Gérard*, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, grand-croix de la Légion-d'Honneur, etc., etc.

La maison de Timbrune-Valence tire son nom de la terre *de Thiembronne* (nom dont l'orthographe s'est corrompue en celle *de Timbrune*), située à trois lieues de Fruges, en Artois, et passée, au commencement du 14ᵉ siècle, dans la maison de Bournel, par le mariage de l'héritière de la branche aînée de Thiembronne, Jeanne, dame de ce lieu, avec Jean Bournel, seigneur de Puisieux, vivant en 1330, bisaïeul de Guillaume Bournel, seigneur de Lambercourt, grand-maître de l'artillerie de France en 1473. Les ancêtres de Jeanne, dame de Thiembronne, connus depuis l'année 1170, s'étaient alliés aux maisons de Guines, de Fiennes et de Bailleul.

Guillaume de Thiembronne, cadet de cette maison, appelé par le service militaire en Guienne, sous le règne de Charles VI, ayant épousé une riche héritière de l'Agénais, résolut de se fixer dans ce pays. Il fut témoin, en 1398, d'une sentence rendue par Arnoul de Marle, chevalier, seigneur de Neuville, son compatriote, sénéchal d'Agénais et de Gascogne, et choisi, en 1402, pour exécuteur du testament de Louis de Marle, aussi chevalier. (*Trésor des Chartes*, vol. VIII, fol. 6446, et vol. X, fol. 66; *Preuves faites au cabinet des ordres du Roi.*)

Les descendants de Guillaume de Thiembronne ont toujours suivi la carrière militaire; quelques-uns s'y sont illustrés; tous y ont rempli des grades supérieurs et des places importantes. Leurs alliances sont également pures et distinguées.

ARMES : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 fleurs de lys du même.* Couronne de marquis.

DE TOFFETA, voyez DE SPARRE.

LE TONNELLIER, *comte* DE BRETEUIL, (Achille-Charles-Stanislas-Emile), *baron-pair*, fils de Claude-Stanislas le Tonnellier, chevalier, puis vicomte de Breteuil, maréchal-de-camp, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, grand-croix-honoraire de l'ordre de Malte, et d'Olympe-Marguerite-Geneviève de Séry de Marigny, est né à Paris le 29 mars 1781. Il a été nommé successivement auditeur au conseil-d'état le 12 février 1809, préfet du département de la Nièvre le 30 novembre 1810, puis préfet à Hambourg, maître des requêtes honoraire le 5 juillet 1814, préfet du département d'Eure-et-Loir le 13 juillet 1815, maître des re- 25 décembre 1825.

quêtes en service extraordinaire, le 24 août de cette année, préfet du département de la Sarthe le 2 août 1820, ensuite préfet de la Gironde le 9 janvier 1822, officier de la Légion-d'Honneur le 21 août suivant, et pair de France le 23 décembre 1823. Du mariage qu'il a contracté, le 12 avril 1815, avec Elisabeth-Marguerite COTTIN DE FONTAINE, fille de Louis-Daniel Cottin, seigneur de Fontaine, de Fieulaine et de Meraulieu, et d'Adélaïde-Marie Poupart de Neuflize, est issu :

Louis-Charles-Ernest le Tonnellier, vicomte de Breteuil, né à Paris le 11 septembre 1816.

On peut consulter sur l'origine et les illustrations de la famille le Tonnellier, le t. XIII, p. 354, du *Nobiliaire universel de France*, 1818, in-8°, le t. II, p. 430, du *Dictionnaire des origines des familles nobles et anoblies du royaume de France*, in-8°, 1819, et le t. IV, p. 191, du *Dictionnaire universel de la Noblesse*, in-8°, 1821.

ARMES : *D'azur, à l'épervier d'or, au vol étendu, longé et grilleté du même.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux éperviers au vol étendu. Devise : NEC SPE, NEC METU.

DE LA TOUR-MAUBOURG, voyez DE FAY.

7 août 1815. DE LA TOUR DU PIN, (Frédéric-Séraphin, *comte*, puis *marquis*), fils de Jean-Frédéric de la Tour du Pin, comte de Paulin, lieutenant-général des armées du roi, ministre de la guerre sous Louis XVI, (condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 28 avril 1794), fut nommé colonel d'infanterie le 2 mai 1783, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Le comte de Gouvernet (c'est ainsi qu'il se nomma du vivant de son père) commandait le régiment Royal-des-Vaisseaux à l'époque de la révolution. Lors de l'insurrection de la garnison de Nancy (août 1790), ce fut lui qui porta à M. de Bouillé les pleins-pouvoirs pour réduire les troupes à l'obéissance, et le comte de Gouvernet eut un cheval tué sous lui dans l'affaire du 31 août. Au mois de mars 1791, le roi Louis XVI le nomma son ambassadeur et ministre plénipotentiaire à la Haye. Il remplit ce poste jusqu'au 10 août 1792. Retiré dans sa famille, près de Bordeaux, il fut bientôt contraint de s'expatrier, pour échapper à la proscription qui menaçait sa tête. Après avoir réalisé à la hâte, non pas sa fortune qui fut vendue révolutionnairement, mais quelques secours en espèces, il s'embarqua avec sa femme (née DILLON), et passa aux États-

Unis d'Amérique (1). Après la chute du directoire au 18 brumaire (9 novembre 1799), M. de la Tour du Pin, cédant aux instances de ses parents, quitta la terre hospitalière d'Albany, et revint en France. Le 12 mai 1808, il fut nommé préfet du département de la Dyle, et créé baron de l'empire. Il reçut, en 1810, la décoration de la Légion-d'Honneur, et passa, en 1812, à la préfecture du département de la Somme, qu'il administrait à l'époque de la restauration. Nommé ministre de France au congrès de Vienne, il a signé, le 13 mars 1815, avec le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg et le comte Alexis de Noailles, la déclaration des souverains alliés contre l'invasion de Buonaparte. Au mois de mai, il se rendit à Marseille, chargé d'une mission près du maréchal Augereau : mais, les propositions faites à ce maréchal n'ayant point été acceptées, M. de la Tour du Pin s'embarqua pour Barcelonne, d'où il se rendit à Madrid. Après le retour du roi, il fut nommé président du collége électoral de la Somme le 26 juillet 1815, puis pair de France le 17 août suivant. Ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire près le roi des Pays-Bas en 1816, il est passé en la même qualité, en 1820 (2), près le roi de Sardaigne à Turin, où il réside encore, et a été créé grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand des Deux-Siciles au mois de septembre 1817.

DE LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN, *marquis* DE SOYANS, (René-Guillaume-Claude-François-Jean), fils d'Armand-François de la Tour du Pin Montauban, marquis de Soyans, maréchal des camps et armées du roi, mort à Bourges en 1810, et né à Grenoble le 18 janvier 1772. Entré à l'École royale militaire de Paris le 31 octobre 1785, il fut breveté sous-lieutenant le 18 janvier 1787, et attaché avec ce grade au régiment du Roi le 6 mai suivant. Lorsque ce corps se révolta contre ses chefs, en 1790, M. de la Tour du Pin vit plusieurs fois les baïonnettes se diriger sur sa poitrine : mais son sang-froid le sauva des mains des rebelles. Présent à l'affaire de Nancy le 31 août de cette année, il sortit de France 4 juin 1814.

(1) On trouve, t. IV, p. 122 de la *Biographie des hommes vivants*, des détails curieux et même touchants sur les travaux champêtres auxquels cette famille s'est livrée pour s'assurer une existence indépendante et honorable, et réparer les maux que la révolution lui avait causés.

(2) Par lettres-patentes du 13 mars de cette année, le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie.

peu de temps après, et se rendit, en 1791, à Turin, près des princes français. S. A. R. Mgr le comte d'Artois le nomma major du corps des chevaliers de la Couronne, qu'il contribua à organiser dans les environs de Chambéry. M. de la Tour du Pin suivit comme aide-de-camp le marquis de Soyans, son père, en Espagne; rejoignit l'armée de Condé en octobre 1791, et fit dans ce corps les campagnes de 1792 à 1796. Nommé, le 27 avril de cette dernière année, capitaine de cavalerie aggrégé au régiment de Mecklenbourg, M. de la Tour du Pin le rejoignit à Lisbonne, au mois de décembre. Le prince régent de Portugal le nomma capitaine-commandant au régiment d'Olivença, cavalerie, le 2 juillet 1798. Dans la campagne de 1801, contre l'Espagne, il remplit au même régiment les fonctions de major, et en obtint le grade le 4 novembre 1803. Louis XVIII lui donna un brevet pour tenir rang de colonel de cavalerie le 15 janvier 1805, et le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis en la même année. Devenu lieutenant-colonel du régiment d'Olivença le 24 juin 1806, M. de la Tour du Pin continua de commander ce corps. Lors de l'invasion du Portugal par les Français et les Espagnols, au mois de novembre 1807, il fut envoyé, pour divers arrangements, auprès du général en chef espagnol, marquis de Socoro, et fut chargé, dans la même année, de plusieurs autres missions importantes. Sur la fin du mois de janvier 1808, le gouvernement de la maison de Bragance paraissant aboli, (le prince-régent s'était retiré au Brésil), M. de la Tour du Pin obtint un congé, s'embarqua dans la nuit du 30 au 31 sur un bâteau de pêcheur; et, après avoir essuyé le feu d'une patrouille espagnole qui blessa trois de ses matelots, et gagné la pleine mer en passant sous les forts, il rejoignit l'escadre anglaise, et revint en Angleterre sur l'*Hiberiana*. Le marquis de la Tour du Pin est revenu en France avec S. M. Louis XVIII en 1814. Le 1^er^ juin, il entra sous-lieutenant des gardes-du-corps dans la compagnie de Luxembourg, et devint colonel à la suite du régiment du Roi, dragons, et maréchal-de-camp les 5 juillet et 12 décembre de la même année. Le 5 mars 1815, il eut ordre de se rendre à Lyon pour prendre le commandement d'une brigade de cavalerie, et concourir à arrêter l'invasion de Buonaparte: mais, les événements ayant rendu son zèle inutile, il accompagna les princes en Belgique au 20 mars; fut nommé, le 27, commandant du cantonnement de Saint-Julien ainsi que de l'infanterie royale qui se formait à Langermarck, et acheva d'organiser les corps de cette arme à Termonde, sous les ordres du duc de Berry. Le 13 juin, ce prince lui donna le commande-

ment de la brigade d'infanterie légère, composée des volontaires royaux, des voltigeurs suisses et de deux bataillons du régiment de la Couronne. Dès les premiers jours de la seconde restauration, le marquis de la Tour du Pin-Montauban fut envoyé dans la 11e division militaire, (Bordeaux), par pouvoir du 25 juillet 1815, et il a été successivement nommé commandant du département de la Gironde le 8 août suivant, inspecteur d'infanterie dans la 16e division militaire le 18 août 1816, inspecteur de cavalerie dans la 18e division militaire le 27 avril 1817, commandant de la première subdivision de la 5e division militaire (département du Haut-Rhin) le 30 décembre 1818, officier de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820, inspecteur de cavalerie le 3 juillet 1822, enfin, le 14 février 1823, commandant de la 3e brigade d'infanterie de la 10e division, faisant partie du 4e corps de l'armée des Pyrénées, brigade qu'il a commandée dans les principales actions de la guerre d'Espagne. Le marquis de la Tour du Pin-Montauban, nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 31 décembre 1826, avait été reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1790, et s'était marié, en 1805, avec Marie-Charlotte-Marguerite-Adèle DU HOUX DE VIOMÉNIL, née le 31 décembre 1784, fille de Joseph-Hyacinthe du Houx, marquis de Vioménil, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., et d'Anne-Marguerite Olivier de Vaugien. Appelé, par ordonnance du 23 décembre 1823, à succéder à la pairie du maréchal marquis de Vioménil, son beau-père, le marquis de la Tour du Pin-Montauban a recueilli cette substitution le 5 mars 1827, jour du décès de ce maréchal, et il siége aujourd'hui à la chambre héréditaire.

On peut consulter, sur la maison de la Tour du Pin, l'une des plus anciennes et des plus illustres du royaume, la Notice que nous avons donnée, t. II, pp. 377 à 385, du *Dictionnaire universel de la Noblesse*, auquel nous renvoyons le lecteur, pour ne pas nous répéter ici, et le t. IX, pp. 291 à 345, du *Dict. historique des Généraux Français*, où nous avons rappelé les services de tous les officiers-généraux fournis par les diverses branches de cette maison.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée, ouverte et ajourée de sable; au chef cousu de gueules, chargé de* 3 *casques d'or, ouverts et sans grilles, et tarés de profil; aux* 2 *et* 3 *d'or, au dauphin d'azur, crêté et oreillé de gueules.* Supports : deux griffons. Couronne ducale sur l'écu et couronne de marquis sur le manteau. Devise : COURAGE ET LOYAUTÉ. Légende : TURRIS FORTITUDO MEA.

23 décembre 1823. DE TOURNON-SIMIANE, (Philippe-Camille-Casimir-Marcellin, *comte*), *baron-pair*, fils d'Alexandre-François-Xavier, comte de Tournon-Simiane, marquis de Claveson, baron de Banon en Provence, et de Retourtour en Vivarais, officier au régiment des Gardes-Françaises, et de Marie-Alix-Aldonce-Philippine-Eugénie-Geneviève de Scytres de Caumont, est né le 23 juin 1778, et a été reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, en la langue de Provence, le 15 août de la même année. Il fut nommé auditeur au conseil-d'état en 1806, puis intendant à Bareuth, où les Autrichiens le firent prisonnier et l'emmenèrent en Hongrie pendant la guerre de 1809. M. de Tournon avait montré beaucoup de sang-froid dans les circonstances difficiles où les événements l'avaient placé, et sa conduite administrative n'avait pas été moins digne d'éloges. Ces considérations le firent appeler, en 1810, à la préfecture de Rome, et à la place de président de la chambre du commerce de cette ville. Le 19 janvier 1814, Joachim Murat, alors roi de Naples, ayant occupé militairement les états romains, M. de Tournon refusa d'administrer sous son nom, et partit immédiatement pour la France. A son retour de l'île d'Elbe, Buonaparte nomma M. de Tournon préfet du département de l'Hérault le 22 avril 1815: mais M. de Tournon n'accepta point cette place. Louis XVIII, à son retour, le nomma préfet de la Gironde le 12 juillet suivant, puis successivement maître des requêtes en service extraordinaire le 4 novembre 1818, officier de la Légion-d'Honneur et gentilhomme honoraire de la chambre du roi les 18 mai et 27 novembre 1820, conseiller-d'état en service extraordinaire et commandeur de la Légion-d'Honneur les 9 janvier et 21 août 1822. Le même jour 9 janvier, le comte de Tournon avait été nommé à la préfecture du Rhône, que l'épuisement de sa santé ne lui a permis d'administrer qu'une année. A Lyon, comme à Bordeaux, il a laissé les souvenirs les plus honorables, et partout la reconnaissance de ses administrés a été le prix de son zèle infatigable pour le bien public, de son esprit conciliateur et de ses lumières. Quoique le département du Rhône soit, par son étendue, sa situation topographique, sa population et son commerce, l'un de ceux où les ressorts administratifs soient le plus compliqués, M. de Tournon, dans le court espace d'une année, a laissé des traces d'améliorations si nombreuses dans le service, et entrepris des travaux si importants pour l'utilité publique, qu'on a peine a en concevoir l'exécution, sans y attacher l'idée d'une longue et laborieuse magistrature. Louis XVIII, en

considération de ses services, l'a créé pair de France le 23 décembre 1823. Du mariage qu'il a contracté, le 29 août 1811, avec Augustine-Adèle-Denise MAYNEAUD DE PANCEMONT, fille de Jean-Baptiste Mayneaud, comte de Pancemont, ancien président à mortier au parlement de Bourgogne, ancien premier président de la cour de Nismes, etc., et d'Anne Raynaud, sont issus :

1°. Just-Joseph-François de Tournon, né à Saint-Germain-en-Laye le 13 mai 1815;
2°. Philippe-Antoine de Tournon, né à Bordeaux le 30 janvier 1820;
3°. Marie-Alix-Rose de Tournon, née à Rome le 5 septembre 1812;
4°. Marie-Amélie-Stéphanie de Tournon, née à Bordeaux le 1er mars 1817.

Nous avons donné, t. II de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, la généalogie des anciens barons et comtes de Tournon, à laquelle, afin de ne pas nous répéter ici, nous renvoyons pour les illustrations, les alliances et la postérité de diverses branches de cette illustre maison.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *partis, au premier semé* DE FRANCE ancien; *au deuxième de gueules, au lion d'or,* qui est DE TOURNON; *aux* 2 *et* 3 *d'or, semés de tours et de fleurs de lys d'azur,* qui est DE SIMIANE. Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux lions, celui de dextre en barroque. Devise : POTENTIA ET VIRTUTE. Cri de guerre : AU PLUS DRU.

TOURTEAU-TORTOREL, *comte*, puis *marquis* D'ORVILLIERS, (Jean-Louis), fils de Jean-Baptiste Tourteau-d'Orvilliers (1), avait été pourvu d'une charge de maître des requêtes de l'hôtel du roi le 12 juin 1782. Émigré avec sa famille en 1791, Louis XVIII, à son retour, l'a nommé conseiller-d'état honoraire, puis, après les *cent-jours*, président du collége électoral de Meaux, et pair de France les 26 juillet et 17 août 1815. Le titre de marquis a été attaché héréditairement à sa pairie le 25 juin 1822, et il a été créé officier de la Légion-d'Honneur 17 août 1815.

(1) Et proche parent de Jean-Baptiste Tourteau de Septeuil, premier valet de chambre de Louis XVI et trésorier de la liste civile, qui, de son mariage, contracté le 19 février 1786, avec mademoiselle *Pignon*, a laissé un fils, Achille Tourteau, baron de Septeuil, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de la Légion-d'Honneur le 18 mars 1820, lequel a fait les campagnes en Allemagne et en Espagne en qualité d'aide-de-camp du maréchal Berthier, prince de Neufchâtel, et a eu une jambe emportée par un coup de canon, dans une charge de cavalerie exécutée contre l'armée anglaise, au combat de Fuentes-de Onoro, sur la frontière de Portugal, le 5 mai 1811. (Voyez la *Biographie des hommes vivants*, t. V, p. 356.)

le 22 mai 1825. Le marquis d'Orvilliers a présidé le collége départemental de Seine-et-Marne en 1822 et 1823. Une ordonnance royale du 23 décembre de cette dernière année, a assuré la transmission de sa pairie au plus âgé de ses petits-fils vivant à l'époque de son décès.

ARMES : *D'azur, à la tour d'argent, sommée de 2 colombes ou tourtereaux affrontés du même.* Supports : deux lions.

4 juin 1814. DE TRACY, (*comte*), voyez D'ESTUTT.

4 juin 1814. DE LA TRÉMOILLE, (Charles-Bretagne-Marie-Joseph, *duc*), *prince* DE TARENTE, chef de l'une des premières et des plus illustres maisons du royaume (1), fils aîné (2) de Jean-Bretagne-Charles-Godefroi, sire de la Trémoïlle, duc de Thouars, pair de France, prince de Tarente et de Talmont, comte de Laval, au Maine, et de Montfort, en Bretagne, maréchal des camps et armées du roi (décédé en émigration), et de Marie-Maximilienne-Louise-Françoise-Sophie, princesse de Salm-Kirbourg, sa seconde femme, est né à Paris le 24 mai 1764. Il entra au service le 4 avril 1778, fut nommé sous-lieutenant au régiment de l'Isle de France le 18 avril 1779, et passa avec le même grade dans le régiment Royal-Normandie, cavalerie, le 22 juin 1781. Le duc de la

---

(1) Elle était, avant la révolution, l'une des quatre maisons qui jouissaient en France du rang et des honneurs de *princes étrangers* et du titre d'*altesse*.

(2) Le duc de la Trémoïlle a pour frère le prince Louis-Stanislas-Kotska de la Trémoïlle, né le 12 juin 1767, créé lieutenant-général des armées du roi à prendre rang du 11 mars 1814, et élu à la chambre des députés par le département du Cher en 1815. Il est marié, depuis le 1er avril 1802, avec Geneviève-Adélaïde *Andrault de Langeron*, fille de Charles-Claude Andrault de Maulevrier, marquis de Langeron, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Le duc et le prince de la Trémoïlle ont eu deux frères jumeaux, nés en 1765, 1° Antoine-Philippe de la Trémoïlle, prince de Talmont, général des armées vendéennes, guerrier plein de valeur, et doué des plus brillantes qualités, condamné à mort le 26 janvier 1797, par une commission militaire républicaine établie à Rennes, et fusillé dans la cour de son château de Laval; 2° et Charles-Godefroi-Auguste, prince-abbé de la Trémoïlle, chanoine, puis grand-doyen du chapitre de Strasbourg, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 15 juin 1794.

Nous avons donné, t. III de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, la généalogie des diverses branches de la maison de la Trémoïlle. Nous renvoyons à cet ouvrage, pour ne pas nous répéter ici, ainsi qu'au t. IX, pp. 349 à 359, du *Dictionnaire hist. des Généraux Français*.

Trémoïlle était colonel de cavalerie à l'époque où il émigra avec sa famille, en 1791. Passé depuis au service de Bade, il a été promu au grade de lieutenant-général, puis il a été nommé pair de France le 4 juin 1814, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il est grand-croix des ordres militaires de Bade et chevalier des ordres du Roi, de la promotion du 14 mai 1826. Le duc de la Trémoïlle a épousé 1°, le 20 juillet 1781, Louise-Emmanuelle DE CHATILLON, fille de Louis-Gaucher, duc de Châtillon, pair de France, lieutenant-général en Bretagne, et d'Adrienne-Émilie-Félicité de la Baume-le-Blanc de la Vallière ; 2°, le 9 juin 1817, Marie-Virginie DE SAINT-DIDIER, fille du comte Antoine de Saint-Didier. Du premier mariage il n'est issu qu'une fille, nommée :

Caroline de la Trémoïlle, née en 1788, décédée en 1791.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or*, qui est DE FRANCE ; *au 2 contre-écartelé en sautoir, en chef et en pointe d'or, à 4 vergettes de gueules, et en flancs d'argent, à l'aigle de sable*, qui est D'ARAGON-NAPLES ; *au 3 d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent, et cantonnée de 16 alérions d'azur*, qui est DE LAVAL ; *au 4 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or ; au bâton de gueules péri en bande*, qui est DE BOURBON ; *sur le tout d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules*, qui est DE LA TRÉMOÏLLE. L'écu timbré d'une couronne royale fermée et environnée du manteau de pair, sommé de la couronne de duc. Tenants : deux anges.

DE TREVISE, (*maréchal-duc*), voyez MORTIER. 4 juin 1814 et 5 mars 1819.

TRUGUET, (Laurent-Jean-François, *comte*), vice-amiral de France, fils d'un officier qui s'était distingué dans la marine royale, et qui était décédé capitaine du port de Toulon, fut reçu garde-marine en 1765, et devint successivement enseigne de vaisseau en 1773, lieutenant le 13 mars 1779, et major en 1786. Il fit, depuis l'année 1778 jusqu'en 1783, toutes les campagnes maritimes dans les Indes occidentales et aux États-Unis d'Amérique, sous les ordres des amiraux d'Estaing, de Guichen, de Grasse et de Vaudreuil, commanda une compagnie à l'attaque de Sainte-Lucie, et combattit à l'assaut des retranchements de Savannah. Les Français, repoussés avec une perte considérable, se retiraient en désordre, et le comte d'Estaing, grièvement blessé, était abandonné sur le bord du glacis. Le lieutenant Truguet, secondé par deux grenadiers qui périrent dans le trajet, parvint, malgré la mitraille et la mousqueterie, à ramener l'amiral au corps de réserve. Celui-ci obtint pour cet officier la croix de l'ordre de Saint-Louis, et l'en décora lui-même au mois 5 mars 1819.

de février 1780. Après la conclusion de la paix, il monta une corvette en 1784, et se rendit à Constantinople, à l'effet d'instruire les Ottomans dans les secrets de la tactique maritime européenne (1), et en même temps pour établir des relations commerciales avec les beys de l'Egypte et les chefs des tribus arabes du désert les plus puissants. Cette mission l'occupa pendant quatre années, et elle fut remplie avec tout le succès qu'on pouvait espérer des efforts d'un officier aussi expérimenté. Louis XVI lui témoigna sa satisfaction lors de son retour en 1789, et ce prince l'autorisa, en 1791, à faire en Angleterre un voyage pour compléter ses connaissances nautiques. Nommé contre-amiral le 30 mai 1792, il alla prendre à Toulon le commandement des forces maritimes de la Méditerranée Destiné à seconder les opérations du général Anselme, il se présente devant le port de Nice le 28 septembre, réclame le consul de France, dont les fonctions avaient cessé depuis le commencement des hostilités, et, par son langage et ses dispositions, détermine cette place à ouvrir ses portes aux Français. Le 23 novembre, il paraît devant Oneille, et détache un canot pour parlementer et inviter le gouverneur à prévenir les malheurs d'une attaque, par une reddition volontaire. Les habitants laissent aborder le canot sans aucunes démonstrations hostiles: mais, à peine a-t-il touché le rivage, qu'ils l'accueillent par une décharge de mousqueterie, presque à bout portant, et blessent six personnes, au nombre desquelles se trouvait le capitaine du pavillon (depuis amiral) du Chayla. Pour punir cette perfidie, l'amiral Truguet canonna vivement Oneille, et fit débarquer des troupes qui s'emparèrent de cette ville: elle fut livrée aux flammes et les habitants n'échappèrent qu'en se dispersant dans la campagne. Peu de temps après, l'amiral Truguet, ayant été joint par l'escadre du contre-amiral la Touche-Tréville, et par celle de Rochefort, aux ordres du contre-amiral de Trogoff, et ayant alors une armée navale de 17 vaisseaux de ligne, deux bombardes et plusieurs frégates, outre six vaisseaux dont l'armement s'achevait à Toulon, s'empara des îles Saint-Pierre, et se dirigea vers les côtes de la Sardaigne. Le 23 décembre 1792, il fait sommer Cagliari de lui ouvrir ses portes. Les habitants ne répondent que par une décharge sur le canot parle-

(1) Ce fut pendant ce temps qu'il publia un *Traité de la manœuvre pratique*, imprimé, en 1787, à l'imprimerie que le comte de Choiseul-Gouffier avait fait établir au palais de l'ambassade française à Constantinople.

mentaire. Ce fut le signal des hostilités. Le 27, la ville est bombardée avec fureur ; mais les troupes de débarquement ne secondent point les efforts de l'amiral. La méprise de deux colonnes, qui dans les ténèbres se chargent comme ennemies, jette le désordre et l'insubordination dans les rangs. D'un autre côté, le gouverneur de Cagliari, déterminé à une défense vigoureuse, avait fait ouvrir les prisons et les bagnes. Son artillerie nombreuse et bien servie causa de grands dommages à l'escadre française. Un vaisseau prit feu et sauta; un second échoua en s'approchant trop du rivage. L'amiral n'ayant plus d'ailleurs aucun espoir du côté des troupes, qui couvraient leur lâcheté et leur désobéissance aux ordres de leurs chefs, du prétexte alors si commun de la trahison, dut renoncer pour le moment à cette entreprise. Etant allé prendre à Toulon 7000 hommes de troupes et quelques bâtiments, l'amiral Truguet reparut, le 3 février 1793, devant Cagliari. Mais cette seconde attaque n'eut pas plus de succès que la première; les troupes furent battues le 17; trois jours après, une tempête horrible fit sombrer un vaisseau sous voile, et deux frégates eussent éprouvé le même sort, si elles n'eussent promptement abattu leur mâture. Contrarié par les éléments et par l'échec essuyé sous les murs de la place, l'amiral Truguet crut ne pas devoir prolonger plus long-temps cette entreprise; il rembarqua ses troupes le 21 et fit voile pour Toulon. Se trouvant à Paris lors du 31 mai 1793, il fut destitué de son commandement au mois d'août, puis incarcéré dans les premiers jours de septembre, lors de la promulgation de la loi des suspects. Mis en liberté après la chute de Robespierre, (juillet 1794), l'amiral Truguet fut rétabli dans son commandement, puis porté au ministère de la marine le 5 novembre 1795. Ce ministère, qu'il remplit jusqu'au 16 juillet 1797, fut marqué par quelques conquêtes faites sur les préjugés et la routine et par des événements dont les résultats ne furent pas toujours avantageux pour la France. Tels furent, par exemple, l'insurrection de l'assemblée coloniale de l'île de France, et l'expédition d'Irlande sous le général Hoche. Le 20 octobre 1797, l'amiral Truguet fut envoyé en ambassade à Madrid. Il y reçut un accueil flatteur, et le crédit qu'il sut acquérir auprès des ministres du roi d'Espagne, rendit sa mission très-profitable au commerce français. Cependant, ayant concouru par ses principes politiques, partagés par la majorité du conseil espagnol, relativement à la réforme du système colonial et de l'inquisition, à la disgrâce mo-

mentanée du prince de la Paix, il fut rappelé plus tard par le directoire, sous divers prétextes ; et, comme il n'obtempéra pas immédiatement aux ordres qu'il avait reçus, on le porta sur la liste des émigrés. Il en fut rayé après le 30 prairial, (19 juin 1799), fut appelé au conseil-d'état lors de l'établissement du gouvernement consulaire, et investi, le 28 décembre, du commandement des forces navales réunies à Brest. En 1802, il fut nommé amiral en chef de l'armée navale combinée, réunie à Cadix, et destinée à porter des secours à l'armée d'Egypte ; mais la nouvelle de la capitulation des débris de cette armée rendit cet armement inutile, et le traité d'Amiens fit rentrer la marine française dans les ports, à l'exception de la flotte destinée à agir contre Saint-Domingue, expédition ordonnée par Buonaparte, malgré l'avis opposé de plusieurs membres du conseil, et entr'autres de l'amiral Truguet. Lorsque Buonaparte conçut le projet d'une descente en Angleterre, l'amiral Truguet fut chargé d'organiser à Brest l'armée navale qui devait transporter Augereau avec 20,000 hommes. Dans cet intervalle, on apprit que Napoléon voulait se faire proclamer empereur. L'amiral, ayant refusé son adhésion à ce changement de gouvernement, fut destitué aussitôt après l'avènement de Buonaparte. Il vécut pendant quatre ans dans la retraite, après quoi on l'envoya prendre le commandement de l'escadre de Rochefort, que les Anglais avaient tenté d'incendier devant l'île d'Aix, par des machines infernales. Nommé préfet maritime de la Hollande le 24 mars 1811, et grand-officier de la Légion-d'Honneur le 23 octobre suivant, il n'a cessé, pendant la durée de son administration, d'employer tous ses efforts pour protéger le commerce et l'industrie des Hollandais, en développant leurs pêcheries sous le blocus le plus rigide, et en cherchant à leur procurer, ou à compenser par tous les moyens possibles, une partie des avantages qu'ils tiraient naguère de leurs colonies. Il montra surtout beaucoup de caractère, lorsqu'au mois de novembre 1813 toutes les grandes autorités abandonnèrent Amsterdam à l'approche des alliés et du prince d'Orange. Rentré en France après la restauration, l'amiral Truguet fut rétabli en activité de service par Louis XVIII, qui le créa grand-croix de la Légion-d'Honneur et lui conféra le titre de *comte* les 2 et 24 septembre 1814. N'ayant rempli aucune place, aucune mission pendant les *cent-jours*, le roi le nomma préfet du 3e arrondissement maritime le 19 juillet 1815, puis successivement commandeur et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, les 3 mai 1816 et 21 octobre 1818,

et pair de France le 5 mars 1819 (1). Il a constamment émis des vœux, dans toutes les sessions de la chambre héréditaire, pour la régénération de notre marine et la réforme de l'organisation des ports et du mode de recrutement des équipages. Le roi a signé, le 9 août 1818, son contrat de mariage avec mademoiselle *Castalie de Lafiteau.*

ARMES : *D'azur, à l'aigle d'argent, volante en bande, surmontée de* 3 *étoiles du même émail, mal ordonnées.* Supports : deux liens.

DE TULLE, *marquis* DE VILLEFRANCHE, (Joseph-Gui-Louis-Hercule-Dominique), *baron-pair*, né au château de Looze, près Joigny, en Bourgogne, le 25 septembre 1768, et chevalier de l'ordre de Malte, a servi comme officier dans le corps des carabiniers de *Monsieur*, et a été ensuite attaché à l'état-major du comte de Narbonne-Fritzlar. Après le retour du roi, le marquis de Villefranche a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 6 décembre 1814, puis maréchal-de-camp et inspecteur-général des gardes nationales du département de l'Yonne. Lorsque, par ordonnance du 2 octobre 1816, Louis XVIII accorda aux gardes nationales de ce département la décoration du Lys, comme une marque de la gratitude de ce prince pour les services et les bons sentiments des habitants, S. A. R. *Monsieur*, (aujourd'hui S. M. Charles X), voulut bien annoncer elle-même cette grâce du roi à M. de Villefranche, et lui écrire cette lettre pleine de bonté : « Monsieur le marquis de Ville-» franche, ma bien-aimée fille MADAME, duchesse d'Angoulême, qui n'a » point oublié les témoignages d'affection qu'elle a reçus des gardes na-» tionales de l'Yonne, partage avec moi le plaisir que j'éprouve à leur » transmettre, dans cette ordonnance du roi, une marque particulière » de la bienveillance de S. M. Le préambule de cette ordonnance me » rappelle leurs titres à cette distinction. Je ne doute point que ce prix » de leur dévouement ne les porte à servir avec un nouveau zèle le roi » et la patrie. Continuez, M. le marquis de Villefranche, de leur en don-» ner l'exemple et de mériter leur confiance. Les vertus de l'homme re-» lèvent encore les qualités du chef, et je saisis cette occasion de vous

25 décembre 1823.

(1) On peut pour plus de développements, consulter une Notice de 22 pages, consacrée à l'amiral Truguet dans le t. XX, pp. 85 à 106 de la *Biographie nouvelle des Contemporains.*

» dire combien votre conduite, à Pont-sur-Yonne (1), ajoute à mon » estime et mes sentiments pour vous. *Signé* : CHARLES-PHILIPPE. »

Le marquis de Villefranche, élu en 1816, à la chambre des députés, par le département de l'Yonne, a siégé à toutes les sessions de cette chambre jusqu'à l'époque où il a été appelé à la pairie (23 décembre 1823). Il a présidé le collége électoral de l'arrondissement de Joigny en 1816 et 1823, et le conseil-général de l'Yonne en 1824 et 1826. Du mariage qu'il a contracté, au mois de janvier 1793, avec Marie-Charlotte-Alexandrine DE LANNOY, née comtesse du Saint-Empire, dame de la Croix étoilée de Marie-Thérèse d'Autriche, sont issus :

1°. Adrien-Eugène-Gaspard, dont l'article suit ;

2°. Louise-Alexandrine de Tulle de Villefranche, mariée, le 25 avril 1818, avec Amédée-Esprit-Eugène *de la Bourdonnaye-Blossac*, lieutenant-colonel au corps royal d'état-major, chevalier de l'ordre de Malte, et des ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, fils de Charles-Esprit-Marie, comte de la Bourdonnaye, pair de France, et d'Anne-Louise de Berthier de Sauvigny, sa première femme ;

3°. Aimée-Constance de Tulle de Villefranche, mariée, le 29 mai 1822, avec Louis-Augustin-Hilaire-Eugène, comte *de Choiseul-Daillecourt*, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et des ordres de Malte et du Phénix de Hohenlohe, commandeur de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne, etc., fils de Michel-Félix, comte de Choiseul-Daillecourt, et de Marie-Eugénie Rouillé du Coudray ;

4°. Augustine-Ferdinande de Tulle de Villefranche, mariée, le 8 février 1827, avec Henri *d'Estutt*, vicomte d'Assay, fils de Philibert-Marie d'Estutt, comte d'Assay, ancien page de la reine, et ancien major du régiment de Cambrésis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Françoise de la Barre ;

5°. Léontine-Charlotte de Tulle de Villefranche.

XII. Adrien-Eugène-Gaspard DE TULLE, comte de Villefanche, né à Lyon en 1795, et chevalier de l'ordre de Malte, est entré dans les gardes du corps en 1814, et sert aujourd'hui avec le grade de capitaine au 6e régiment de hussards. Il a épousé, le 23 avril 1820, Alix-Renée-Joséphine DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, dame de S. A. R. Madame la Dauphine, fille d'Alexandre-Léon-Luce de Galard de Brassac, comte de

(1) Cette commune avait éprouvé, le 21 septembre 1816, un désastre épouvantable, occasioné par la chute d'une trombe, et un grand nombre de familles s'est vu réduit à une affreuse misère par cet événement.

Béarn, et de Marie-Charlotte-Pauline-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dame de S. A. R. Madame la Dauphine. De ce mariage sont issus :

1°. Auguste-Louis-Antoine de Tulle de Villefranche, qui a été tenu sur les fonts de baptême par LL. AA. RR. M. le Dauphin et Madame la Dauphine ;
2°. Constance-Joséphine-Marie-Alix de Tulle de Villefranche ;
3°. Mathilde-Pauline-Marie-Eugénie de Tulle de Villefranche.

La famille de Tulle est ancienne et a toujours contracté de belles alliances, signe le moins équivoque de la considération dont elle a toujours joui depuis son établissement dans le comté Venaissin. Originaire du royaume de Naples, où Falcon de Tullia, son premier auteur connu, possédait des fiefs en 1187, elle passa d'abord dans le Piémont, d'où, après plusieurs générations, Jacques de Tullia, gentilhomme de la cour d'Amédée VII, comte de Savoie, ayant suivi le pape Clément VII, (Robert de Genève), lorsque ce pontife vint établir son siége à Avignon en 1379, la transféra dans cette ville. (Fantoni, *Histoire italienne d'Avignon et du comté Venaissin*). Ce Jacques de Tulle, depuis lequel l'auteur de l'*Histoire de la Noblesse du comté Venaissin* (Pithon Curt, t. III, p. 449) donne la filiation non interrompue de cette famille distinguée, vivait encore le 19 novembre 1406, date d'une fondation qu'il fit dans le couvent des frères mineurs d'Avignon. Ses descendants ont donné plusieurs commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et trois évêques d'Orange, dont le premier fut Jean de Tulle, primicier de l'université d'Avignon en 1565, abbé de Saint-Eusèbe au diocèse d'Apt, nommé à l'évêché d'Orange en 1572, dans les circonstances les plus difficiles. En effet, les protestants s'étaient emparés de la ville d'Orange, en avaient chassé le clergé et incendié les églises. Jean de Tulle, successeur de Philippe, des comtes de la Chambre, en Savoie, qui, voyant ses efforts impuissants, s'était démis de son siége entre les mains de Grégoire XIII, s'appliqua à réparer les maux que les hérétiques avaient faits. Comme gouverneur du comté Venaissin (1), ce prélat exerça aussi une heureuse influence dans les affaires civiles de cette province. Le pape Sixte V et le roi Henri III l'employèrent constamment dans toutes celles qui intéressaient la religion. Il mourut

(1) Il succéda dans cette place, en 1601, à Horace Caponi, évêque de Carpentras, et la conserva jusqu'en 1605.

en 1608, ayant pour coadjuteur et successeur Jean de Tulle, son neveu, abbé de Saint-Eusèbe d'Apt, qui fut aussi recteur ou gouverneur du comté Venaissin. Ce prélat ne montra pas moins de zèle à rétablir la foi et la discipline ecclésiastique dans son diosèse. Pendant la minorité de Louis XIII, Marie de Médicis l'envoya en ambassade à Rome, et l'employa dans d'autres occasions importantes. Ce fut sous son administration qu'un couvent de capucins fut fondé à Orange, et que le chapitre de cette ville fut sécularisé. Jean de Tulle mourut le 30 octobre 1640. Jean-Vincent de Tulle, son neveu et son coadjuteur, lui succéda. Il était alors abbé de Saint-Eusèbe d'Apt, de Blanchelande et de Longueville. Pendant six ans qu'il siégea à Orange, il défendit la foi avec beaucoup de zèle et souvent au péril de sa vie; car les calvinistes n'avaient pas encore cessé leurs troubles et leurs désordres. Transféré à Lavaur le 30 octobre 1646, Jean-Vincent de Tulle fut nommé conseiller-d'état et ambassadeur de Louis XIV en Pologne. Ce prélat est décédé à Paris au mois d'octobre 1668, et a été inhumé en l'église des Feuillants, au milieu du chœur et près du grand autel.

Ce n'est que depuis un mariage contracté en 1736, que la famille de Tulle de Villefranche habite le duché de Bourgogne.

ARMES : *D'argent, au pal de gueules, chargé de 3 papillons du champ, miraillés d'azur.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

4 juin 1814. DE TUSTAL, (*comte*), voyez JOURNU-AUBERT.

U.

4 juin 1814. D'UZÈS, (*duc*), voyez DE CRUSSOL.

V.

4 juin 1814 et 21 novembre 1819. DE VALENCE, (*comte*), voyez DE TIMBRUNE-THIEMBRONNE.

4 juin 1814. DE VALENTINOIS, (*duc*), voyez GRIMALDI.

4 juin 1814. DE VALMY, (*duc*), voyez KELLERMANN.

25 décembre 1823. DE VALON DU BOUCHERON, *comte* D'AMBRUGEAC, (Louis-Alexandre-Marie), *baron-pair*, né à Paris le 30 octobre 1771, et reçu en la même année chevalier de Malte de minorité, entra au service dans la cavalerie en 1786, et émigra pour rejoindre à Coblentz l'armée des

princes français. Il fit la campagne de 1792 dans cette armée, puis celles de 1793 et 1794 dans les ulhans britanniques. Rentré en France en 1800, M. d'Ambrugeac reprit du service avec le grade de chef de bataillon, fit deux campagnes sous le maréchal Victor, et se trouva, en 1810 et 1811, au blocus de Cadix. Nommé, en 1813, colonel du 10e régiment de ligne, qui prit le nom de Colonel-Général en 1814, le comte d'Ambrugeac fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 19 juillet de cette dernière année. Employé à l'état-major de l'armée royale du Midi pendant l'invasion de Buonaparte, il sut conserver fidèle au roi son régiment d'infanterie, qu'il avait amené de Bayonne à Nismes, et à la tête duquel il contribua d'une manière brillante à la déroute du général Debelle, au pont de Drôme et sur les hauteurs de Loriol, le 2 avril 1815. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 5 du même mois, et est resté près de la personne de Mgr, duc d'Angoulême, jusqu'au retour de ce prince. Louis XVIII l'a nommé, le 26 juillet de la même année, pour présider le collége électoral de l'arrondissement d'Ussel, puis commandant de la 1ère brigade de la garde royale le 9 septembre. Elu député de la Corrèze en 1816, il a siégé à la chambre élective jusqu'à l'époque de sa nomination à la pairie (23 décembre 1823), et a été créé successivement commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 30 septembre 1818, commandeur, puis grand-officier de la Légion-d'Honneur les 1er mai 1821 et 3 septembre 1823, et lieutenant-général le 10 décembre de cette année, à la suite de la campagne d'Espagne, dans laquelle le comte d'Ambrugeac a commandé une partie de la garde royale. Il est marié avec mademoiselle DE MARBEUF, dont il a eu plusieurs enfants.

Gabriel-Louis DU BOUCHERON DE VALON, comte *d'Ambrugeac*, père du précédent, né le 2 janvier 1730, fut nommé successivement lieutenant, capitaine et lieutenant-colonel du régiment du Maine, infanterie, les 7 juin et 20 octobre 1746, et 5 septembre 1775, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 11 novembre 1776. Il a fait les campagnes de la guerre de *sept-ans*, et il commandait son régiment en Corse à l'époque de la révolution. Il avait épousé, en 1766, Louise-Jeanne D'ERLACH, présentée à la cour le 9 mai 1784, d'après les preuves faites au cabinet des ordres du Roi par le comte d'Ambrugeac, son mari, lequel eut aussi l'honneur d'être présenté et de suivre S. M. à la chasse le 17 janvier 1785. Elle était fille de Pierre-Louis, comte d'Erlach, maréchal des camps et armées du roi, capitaine de la compagnie de grenadiers

du régiment des gardes suisses, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., et d'Anne-Charlotte de Jassaud. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants:

1°. Alexandre-Charles-Louis de Valon du Boucheron, comte d'Ambrugeac, né à Paris le 12 juin 1770. Il entra au service le 9 septembre 1785, comme sous-lieutenant dans les dragons de Schomberg, sous le nom de *comte de Valon*, qu'il porta du vivant de son père. En 1789, il apaisa une émeute populaire dans la ville de la Souterraine (en la Marche), laquelle, pour consacrer le souvenir d'un service aussi important, donna son nom à la principale place publique, et y fit ériger une pyramide. Louis XVI daigna lui écrire pour lui témoigner sa satisfaction de sa conduite ferme et sage dans une circonstance aussi difficile. Le comte de Valon retourna à Valenciennes avec sa compagnie, et rejoignit les princes français à Coblentz en 1791. Il organisa la compagnie des gentilshommes d'Auvergne, puis un régiment dont il fut nommé major. Il fit avec distinction la campagne de 1792, à la suite de laquelle il reçut le brevet de colonel. Après le licenciement de l'armée des princes, M. d'Ambrugeac leva un corps à la solde anglaise; et, après la campagne de 1793, il alla se renfermer dans Nieuport, que l'aile gauche de l'armée républicaine attaqua presqu'aussitôt. Cette place n'étant plus tenable pour 1100 émigrés, le 6 juin, ils s'embarquent sur trois bâtiments pour rejoindre par le canal la flotte anglaise qui croisait devant la rade. Deux des bâtiments de transport sont coulés bas par l'artillerie des républicains. Le comte d'Ambrugeac, qui monte le troisième, se jette dans une chaloupe, remorque jusqu'à terre le dernier bâtiment, et, suivi par les 400 hommes qui le montaient, court à l'ennemi, le repousse, dégage 500 émigrés échappés au naufrage et déjà prisonniers, et fait sa retraite dans Nieuport, malgré le feu de toutes les batteries. Cependant la ville se rendit le 16 juin, malgré l'opposition des officiers anglais et du comte d'Ambrugeac qui proposaient d'aller surprendre Ostende pendant la nuit, et de s'y embarquer. Les émigrés abandonnés s'isolèrent, et les républicains les fusillèrent le jour même de leur entrée dans Nieuport. Le comte d'Ambrugeac n'échappa à la mort, ainsi que son plus jeune frère, et deux autres gentilshommes, qu'en se disant Allemands. Après avoir passé par une commission militaire à Ypres, ils furent envoyés à Amiens comme prisonniers de guerre. De là on les fit passer en Suisse. M. d'Ambrugeac, ayant rejoint les princes, fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis à Londres, en mars 1795. Il passa au service d'Espagne en 1797, revint en France en 1799, et fut nommé, en 1813, colonel d'un régiment de gardes d'honneur, à la tête duquel il se distingua à Mayence. Le comte d'Ambrugeac fut l'un des premiers royalistes qui exprimèrent leurs vœux pour le rétablissement des Bourbons, avant l'occupation de Paris par les alliés. Lors de l'invasion de Buonaparte, il se rendit successivement à Angers et à Bordeaux. Ayant appris le départ récent de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, il revint sur ses pas, et alla se concerter à Tours avec les chefs royalistes. Il y reçut, le 16 mai 1815, brevet de maréchal-de-camp et l'ordre de commander les forces royalistes dans

le Maine et les pays adjacents. Il s'empara du Lude le 7 juin, occupa le Mans dans les premiers jours de juillet, et facilita par ses opérations la réunion des Vendéens des deux rives de la Loire. Les habitants du pays où ce général a commandé, pendant sa courte et glorieuse mission, voulant lui donner un témoignage public de leur reconnaissance pour son dévouement et son courage, et pour l'excellente discipline qu'il avait su maintenir dans son armée, lui firent don d'une épée portant cette inscription : *La ville du Mans et le département de la Sarthe reconnaissants, au général comte d'Ambrugeac.* Il est officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et a été attaché au corps royal d'état-major, créé par ordonnance du roi du 6 mai 1818. Il a épousé N..... *de Vimeur de Rochambeau,* petite fille du maréchal de Rochambeau, et fille de N.... de Vimeur, vicomte de Rochambeau, général de division, tué à la bataille de Leipzick en 1813, et de Marie-Françoise-Éléonore Jouvenel des Ursins de Harville ;

2°. Louis-Alexandre-Marie de Valon du Boucheron, comte d'Ambrugeac, pair de France, dont l'article est porté plus haut ;

3°. N..... de Valon du Boucheron d'Ambrugeac, qui a péri dans les guerres de Portugal.

La maison de Valon, établie en Limosin depuis la fin du 14e siècle, est originaire du Quercy. On voit, en 1282, Armand-Etienne *de Valon,* chevalier, et Guillaume *de Valon*, clerc, son frère, seigneurs en partie de Tegra, transiger avec l'archiprêtre de ce lieu.

Raimond *de Valon*, co-seigneur de Tegra, damoiseau, confirma cette transaction en 1315, et Guillaume *de Valon,* damoiseau, son fils, passa un accord en son nom, en 1331, avec les autres co-seigneurs de Tegra. Dans le même acte figure un autre Raimond *de Valon*, co-seigneur de Gigouzac, qui fut père, par Valérie *Bonafos*, son épouse, d'un fils nommé Jean *de Valon,* lequel fut marié, en 1398, avec Antoinette *du Mier*, fille d'Adhémar, seigneur du Mier, près Peyrac, damoiseau, et d'Aigline de Chavagnac.

La filiation de MM. d'Ambrugeac est établie depuis :

I. Bernard DE VALON, damoiseau, seigneur de Gigouzac, vivant le 23 février 1399, et marié long-temps avec cette époque, avec Florence DE NEUVIC DE CHAMPIERS, dont il avait eu :

II. Guérin DE VALON, chevalier, qualifié *noble et puissant homme*, seigneur de Gigouzac, de Saint-Chamaran, de Belabre, de Belcastel, etc., en Quercy. Il devint aussi seigneur de Champiers en Limosin, en vertu des dispositions testamentaires de Guillaume de Neuvic, chevalier, seigneur de Champiers, vraisemblablement son aïeul maternel, puis

du Boucheron, près de Champiers, par la donation que Maragde d'Ussel, sa parente, lui en fit le 23 février 1399, à la charge de porter les noms et armoiries des maisons *de Champiers* et *du Boucheron*, dont les seigneurs avaient une origine commune. Depuis cette époque, Guérin de Valon ne fut plus connu que sous les seuls noms *de Neuvic* et *de Champiers*, qu'il prit alternativement. En 1436, il fut chargé, avec Louis de Gimel, d'une mission par les états du Limosin, et il vivait encore le 3 avril 1453. Il avait épousé Philippe Mourin, fille de Guillaume Mourin, chevalier, dont il eut, entr'autres enfants :

1°. Agnet de Champiers, *aliàs* du Boucheron, marié avec Jacquette *de Chaslus*. On ignore leur destinée ;
2°. Jacques Ier, dont l'article suit ;
3°. Geneviève de Champiers, mariée avec Jean *de Loubartes*, chevalier, seigneur de la Cous ;
4°. Jeanne de Champiers, femme de Jean *de Beaufort*, damoiseau ;
5°. Marguerite de Champiers, épouse d'Aimeri *de la Tour*, damoiseau.

III. Jacques du Boucheron et de Champiers, *aliàs* du Boucheron et de Valon, damoiseau, seigneur de Gigouzac, de Saint-Chamaran, de Belcastel, etc., épousa, en 1453, Huguette Beynette, fille et héritière de Hugues Beynette, seigneur d'Ambrugeac, en Limosin, et de Marguerite, dame de Saint-Hippolyte, en la même province. Une des clauses de ce mariage imposait à Jacques l'obligation de porter les noms et armes de Beynette et de Saint-Hippolyte, mais il ne paraît pas l'avoir remplie. En 1468, il fit son testament, par lequel il demanda à être inhumé, s'il mourait en Quercy, dans l'église de Gigouzac; ou dans celle de Palisse, au tombeau de ses prédécesseurs, seigneurs d'Ambrugeac, s'il mourait en Limosin. Il laissa, entr'autres enfants :

1°. Pierre de Valon, institué héritier universel de son père. Il paraît être mort sans postérité ;
2°. Bertrand de Valon, de Champiers et du Boucheron (1), qui épousa, avant le 8 décembre 1474, Marguerite *Turenne*, dame de la Feuillade, fille et héritière de Rigaud Turenne, notaire en la ville de Beaulieu. Leurs descendants ont continué la maison d'Ambrugeac, qui s'est alliée à celles de Nozières, de Rochefort Saint-Martial, de Montclar, de Soudeilles, de la Roche-Aymon, le Loup du

(1) Ses petits-enfants, et leurs descendants jusqu'en 1750, n'ont plus porté que le seul nom *du Boucheron*.

Chier, de la Borde, de Saint-Quintin, de Blot-Chovigny, de Bessuéjouls de Roquelaure, de Courterelle, de Rançonnet d'Escoire, etc., etc.

ARMES : *D'or, à trois lions de gueules.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

DE VAUBOIS, (*comte*), voyez DE BELGRAND. 4 juin 1814.

DE VAUDREUIL, (*comte*), voyez DE RIGAUD. 4 juin 1814.

DE LA VAUGUYON, (*duc*), voyez DE QUÉLEN. 4 juin 1814.

DE VENCE, (*marquis*), voyez DE VILLENEUVE. 17 août 1815.

DE VENTADOUR, (*duc*), voyez DE LEVIS. 4 juin 1814.

DE VÉRAC, (*marquis*), voyez DE SAINT-GEORGES. 17 août 1815.

DU VERGIER, *marquis* DE LA ROCHEJAQUELEIN, (Henri-Auguste-Georges), né à Avensan, arrondissement de Bordeaux, département de la Gironde, le 28 septembre 1805, fils aîné de Louis du Vergier, marquis de la Rochejaquelein, maréchal des camps et armées du roi, capitaine-lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval de la garde du roi (1), général en chef de l'armée royale dans la dernière guerre de la Vendée, tué en combattant pour son roi le 4 juin 1815, et de Marie-Louise-Victoire de Donissan de Citran (2), a été créé pair de France le 17 août 1815. Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par lettres-patentes du 18 février 1818, lettres par lesquelles S. M. Louis XVIII lui a en outre accordé une concession des plus honorables, dans ces termes : « Prenant en considération les services signalés du feu » marquis de la Rochejaquelein, maréchal-de-camp, la fidélité et le dé- 17 août 1815.

(1) Le marquis de la Rochejaquelein avait été pourvu de cette charge lors du rétablissement de cette compagnie par S. M. Louis XVIII, le 15 juin 1814.

(2) Veuve en premières noces de Louis-Marie, marquis de Lescure, général des armées royales vendéennes, mort le 4 novembre 1793, d'une balle qui lui avait traversé la tête dans une affaire à la Tremblaye, près Chollet, le 15 octobre précédent. Les services et campagnes du marquis de Lescure, du marquis de la Rochejaquelein, et de son frère Henri, sont rappelés, t. VII, pp. 171 à 177, et t. IX, pp. 413 à 417, du *Dictionnaire historique des Généraux Français.* La veuve de ces deux héros de la Vendée a écrit des *Mémoires* sur les guerres qui ont désolé cette malheureuse contrée, mémoires publiés en 1815, et qui sont un modèle de franchise, de pureté de style, et surtout d'impartialité.

» vouement à notre personne de sa famille, à laquelle il nous a plu de » confier la garde des étendarts de l'ancienne compagnie des grenadiers » à cheval de notre garde, nous autorisons notredit très-cher amé et » féal le marquis de la Rochejaquelein, son fils, à joindre à ses armoi- » ries qui sont, savoir, *de sinople, à la croix d'argent, chargée en abîme* » *d'une coquille de gueules, et cantonnée de quatre coquilles d'argent*, » des supports représentant lesdits étendarts réunis par une banderolle » portant ces mots: VENDÉE, BORDEAUX, VENDÉE; etc., etc. (1). »

En 1817, le jeune marquis de la Rochejaquelein a reçu des mains de l'ambassadeur de Prusse à Paris, une épée magnifique, que les officiers de l'armée prussienne lui ont offerte comme un hommage de leur admiration pour le dévouement de sa famille (2).

Comme nous nous proposons d'insérer dans l'un des volumes de cet ouvrage, une généalogie complète de la maison du Vergier de la Rochejaquelein, nous croyons devoir nous borner ici à dire qu'elle est issue d'ancienne chevalerie du Poitou, ayant pris son nom d'une terre seigneuriale située près de Bressuire, et que les titres qu'elle a produits au cabinet des ordres du Roi, en 1771, pour les preuves des carrosses, constatent sa filiation, sans aucune interruption jusqu'à nos jours, depuis Jean, seigneur du Verger ou du Vergier (3), vivant en 1339. (*Registres manuscrits du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit*, conservés aux archives de M. de Courcelles, t. III, pp. 127, 128, 129.)

5 mars 1819. VERHUELL, (Charles-Henri, *comte*), *baron-pair*, vice-amiral de France, est né à Doesbourg, dans le comté de Zutphen, (Gueldre), vers l'année 1770. Entré de bonne heure dans la marine militaire hollandaise, comme cadet, il y avait le grade de lieutenant de vaisseau, lorsque la révolution de 1795, opérée par l'invasion des armées françaises, interrompit momentanément son service. Mais, comme la fondation de

(1) Cette légende rappelle les diverses époques et les différents théâtres où la maison de la Rochejaquelein a versé son sang pour la cause royale.

(2) Les officiers de l'armée prussienne ont ajouté à ce don celui de deux candelabres en marbre blanc, d'une richesse et d'une beauté extrêmement remarquables, offerts à madame la marquise de la Rochejaquelein, et rappelant, par d'ingénieux emblêmes, la gloire et les malheurs de sa famille.

(3) C'est ainsi que le nom de cette maison est alternativement orthographié dans les actes et dans les chroniques.

la république batave devait être le terme des longues et sanglantes factions qui se disputaient la souveraineté de la Hollande, M. Verhuell, qui d'abord n'avait pas partagé les espérances que faisait naître l'ère nouvelle qui s'ouvrait pour sa patrie, demanda et obtint de l'emploi dans son grade, et bientôt des circonstances favorables le mirent à même de mériter, par ses talents et sa valeur, un avancement rapide. Lors qu'après la rupture du traité d'Amiens, Buonaparte eut conçu le projet d'une descente en Angleterre, M. Verhuell, en qualité de contre-amiral, fut pourvu du commandement en chef de la flottille batave, destinée à concourir à cette expédition. Le 15 mars 1804, il sortit de la rade de Flessingue avec 19 chaloupes canonnières, 47 bateaux canonniers bataves et deux prames françaises. Il échappa à la surveillance d'une croisière anglaise de 16 vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, commandée par le commodore Sidney Smith. Cependant, avant son arrivée à Ostende, quelques-uns des bâtiments ennemis parvinrent, à force de voiles, à l'atteindre. Quoique le contre-amiral Verhuell n'eût sur sa flottille que 100 bouches à feu à opposer aux navires qui l'attaquèrent, et qui, indépendamment de la force du bordage et de la supériorité de la marche, présentaient 410 bouches à feu de gros calibre, il soutint avec intrépidité un combat de 7 heures, et força à gagner la haute mer le vaisseau amiral *l'Antilope*, désabusé d'une victoire qu'il avait jugée facile, ainsi que deux frégates, une corvette et un brick, tous plus ou moins maltraités. C'était la deuxième fois que le contre-amiral Verhuell, depuis le peu de mois qu'il avait pris le commandement de cette flottille, se mesurait avantageusement avec la flotte britannique. Le succès de cette dernière affaire lui mérita le grade de vice-amiral de la marine batave, auquel il fut promu par le gouvernement d'état au mois de juin de la même année (1). Peu de temps après, on le nomma ministre de la marine hollandaise, en lui conservant le commandement dont il était revêtu. Le 17 juillet 1805, il appareilla de Dunkerque avec 4 prames françaises et 32 canonnières bataves. La croisière anglaise, composée d'un vaisseau rasé, de 2 frégates, 3 corvettes

(1) Ces faits rectifient une erreur qu'on remarque dans le t. III des *Documents et remarques historiques sur la Hollande*, par Louis Buonaparte. Il y est dit que le même jour, de simple lieutenant de vaisseau, M. Verhuell devint vice-amiral, (grade équivalent pour l'armée de terre à celui de maréchal de France). Cette erreur a été reproduite, t. XX, pp. 183, 184, de la *Biographie nouvelle des contemporains*.

et 9 bricks, observait la flottille à la hauteur de Gravelines. Il y eut ce jour même une première attaque peu importante par ses résultats; mais, le lendemain, à 4 heures et demie du matin, 19 voiles ennemies, dont 2 vaisseaux, 11 frégates et corvettes, et 6 bricks, vinrent fondre sur la flottille au mouillage devant Calais. L'amiral Verhuell était resté dans cette position pour y attirer les forces anglaises des différentes stations au nord du Pas de Calais, et faciliter ainsi la sortie du port de Dunkerque d'une grande partie des transports et bateaux canonniers qu'il y avait laissés. Cet engagement, dans lequel les Anglais combattirent avec des forces quadruples, dura environ deux heures, après lesquelles ils gagnèrent le large et allèrent pour la plupart réparer leurs avaries sur la rade des Dunes. Mais une croisière plus considérable encore surveillait la flottille entre les caps Blanez et Grinez. Celle-ci parut le même jour, 18 juillet, à la hauteur du premier de ces caps, vers 4 heures de l'après-midi. Elle trouva sous voiles 50 bâtiments ennemis portant plus de 900 bouches à feu : la flottille n'en avait pas 200 à opposer. L'action s'engagea à la hauteur de Wissant. Elle fit honneur au sang-froid et aux savantes manœuvres de l'amiral Verhuell, qui contint et déjoua les efforts d'un ennemi aussi supérieur, et fit entrer en bon ordre et sans dommages notables sa flottille dans la rade d'Ambleteuse, où ses évolutions précédentes avaient facilité le ralliement de 54 autres bâtiments. Le grand-pensionnaire Schimmelpenninck, chef du gouvernement batave, chargea l'amiral Verhuell de la réorganisation de la marine. Lorsque la Hollande fut érigée en monarchie par Buonaparte, à la suite de négociations dans lesquelles M. Verhuell figura d'une manière très-marquante, le roi Louis conserva à cet amiral ses places et ses honneurs, et le nomma l'un de ses chambellans honoraires, puis successivement conseiller-d'état au mois de juillet 1806, maréchal de Hollande par décret du 21 décembre suivant, ministre de cette puissance à Madrid le 2 mars 1807, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire près l'empereur de Russie au mois de décembre de la même année (époque de sa sortie du ministère), enfin ministre plénipotentiaire en France en 1808. Le titre de comte de Sevenaer lui fut accordé le 29 avril 1810; et, en 1811, il fut élu député au corps-législatif par le département de l'Issel-Supérieur. Napoléon lui avait accordé le rang de grand-officier, puis celui de grand-croix de la Légion-d'Honneur les 2 février 1805 et 11 juin 1806, et l'avait maintenu au service de France dans tous ses grades, lorsque, après l'abdication de Louis, (29 juin 1810),

il eut déclaré la Hollande réunie à ses états. Le comte Verhuell devint grand-officier de l'empire, grand-croix de l'ordre de la Réunion, et inspecteur-général de la mer du Nord le 7 avril 1813. Chargé du commandement de la flotte du Helder, il défendit ce port avec une rare constance contre les troupes alliées, et contre les Hollandais eux-mêmes, qui, fatigués du joug de Buonaparte, avaient appelé le prince d'Orange et favorisé les opérations des corps de Bulow et de Winzengerode. Le comte Verhuell ne consentit à poser les armes que lorsqu'il eut reçu officiellement la nouvelle de l'abdication de Buonaparte. Il remit alors la place du Helder au général Jonge, qui l'y assiégeait, et se rendit dans sa patrie adoptive. Louis XVIII lui conserva son grade de vice-amiral de France, et le nomma membre de la 3e commission près le ministère de la marine le 29 mai 1814. Plus tard, il a reçu de S. M. la décoration de l'ordre du Mérite militaire. Ses lettres de naturalisation ont été registrées à la chambre des Pairs le 20 décembre de cette année. Neuf jours après, par délibération votée unanimement, ces mêmes lettres ont été transcrites sur les registres de la chambre des Députés. Louis XVIII a dignement récompensé les longs et honorables services de l'amiral Verhuell, en l'appelant à la chambre héréditaire le 5 mars 1819.

ARMES : *Ecartelé, au 1 de gueules, à l'ancre d'argent; au canton d'azur, chargé d'une épée d'argent; au 2 d'azur, à 3 crampons d'argent; au 3 d'or, à la barre de sable, chargée de 3 coquilles d'argent; au 4 d'or, à 3 fermaux antiques de sable.*

VERNIER, *comte* DE MONTORIENT, (Théodore), né à Lons-le-Saulnier le 28 juillet 1731, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique. Le penchant qui le portait vers le barreau lui fit suivre en même temps à Besançon les cours de droit et de théologie. Il espérait que le temps changerait la résolution de ses parents : mais, voyant qu'il devait peu compter sur ce changement, il prit le parti de s'enrôler dans la gendarmerie à pied de Lunéville. Après quelques années d'un service dont le peu d'exigence lui permit de se consacrer entièrement à ses études favorites, il revint dans sa ville natale, et s'y acquit la réputation d'un habile jurisconsulte. En 1789, le tiers-état du bailliage d'Aval le nomma député aux états-généraux. Il s'y montra, ainsi qu'aux assemblées constituante et législative, partisan zélé du système des économistes ; mais son zèle ni les circonstances orageuses dans lesquelles il s'est trouvé, ne lui ont jamais fait franchir les bornes de la modération. On l'a vu pren- 4 juin 1814.

dre une part très-laborieuse aux délibérations de ces assemblées, particulièrement dans toutes les questions relatives aux impôts, aux charges de l'état, au crédit public et aux améliorations administratives. Le 8 janvier 1791, M. Vernier fit décréter une réduction sur l'imposition des biens du clergé. Le 7 juillet, il présenta un projet de loi tendant à accorder à toute personne la faculté de sortir du royaume. L'assemblée rejeta ce projet, dont le but évident était de prévenir le système de spoliation adopté deux jours après contre les émigrants. Cependant, par une de ces contradictions trop communes dans ces temps de calamités et de folies, ce fut le même M. Vernier qui, le surlendemain 9 juillet, proposa, comme organe du comité de constitution, l'adoption de cette loi tyrannique contre les émigrés, de cette plaie nationale qui, pendant plus de 25 ans, a tourmenté ses propres auteurs, et qu'une loi de justice a récemment cicatrisée. Au mois de septembre 1791, M. Vernier fut appelé à la présidence. Député à la convention nationale par le département du Jura, lors du procès de Louis XVI, il récusa la qualité de juge, que la plupart de ses collègues s'étaient arrogée, et vota pour le bannissement et l'appel au peuple. M. Vernier s'est placé par ce vote au rang des seuls hommes vertueux dont la conscience et l'humanité ne se soient point tues devant les poignards. Cependant, à l'exemple de Boissy-d'Anglas, et de quelques autres députés célèbres, il professait franchement les doctrines républicaines : mais en même temps il s'efforçait de repousser toute mesure qui pouvait compromettre l'honneur ou le repos de sa patrie. Aussi, lorsque les chefs de la Montagne ne dissimulèrent plus le dessein de renverser et de proscrire leurs adversaires, on vit ce député monter à la tribune le 13 avril 1793, et, rappelant son vote dans le procès du roi : « Je suis, dit-il, un » de ces scélérats avec qui l'on ne veut ni paix ni trève; et, comme je » crains d'échapper à cette noble proscription, je viens me dénoncer » publiquement. » Quelques jours après, M. Vernier opina contre la formation du tribunal révolutionnaire. Néanmoins il ne fut pas proscrit au 31 mai avec les autres députés du parti de la Gironde; mais, s'étant élevé contre les attentats de la commune dans cette journée, il fut décrété d'arrestation avec 72 de ses collègues. Échappé aux poursuites dirigées contre lui, il se réfugia momentanément dans le Jura; de là il passa dans le canton de Zurich, dont les magistrats, pour lui témoigner l'estime qu'ils portaient à son caractère, lui firent l'offre de lettres de bourgeoisie. Ce fut pendant son séjour en Suisse qu'il écrivit

son *Traité des Passions*, ouvrage, dit M. Weis, d'une philosophie douce, et entrepris uniquement dans la vue d'être utile aux hommes, mais qui se ressent malheureusement de l'âge de l'auteur. Rappelé dans le sein de la convention le 8 décembre 1794, M. Vernier fit adopter diverses mesures propres à relever nos finances, et à alléger les maux causés par la famine. Il fut l'un des 24 membres du comité de salut public institué le 26 avril 1795. Peu de jours après, il fut appelé à la présidence de la convention. Cette assemblée fut investie, le 20 mai, par une multitude innombrable de factieux et de furies, qui demandait, avec des vociférations épouvantables, du pain et la tête de plusieurs représentants. Exposé pendant plusieurs heures aux insultes de cette populace armée, M. Vernier lui résista courageusement, et ne céda momentanément le fauteuil que lorsque ses forces se trouvèrent épuisées par cette terrible lutte. Mais, se plaçant alors au bureau des secrétaires, il continua de prendre part à la ferme et impassible résistance que Boissy-d'Anglas, son successeur au fauteuil, opposa aux factieux, sans se laisser émouvoir par l'horrible trophée que les brigands promenaient dans la salle (1). Le 20 octobre 1795, M. Vernier fit décréter l'organisation de la Bourse. Élu député au conseil des anciens après la clôture de la convention nationale, il fut nommé à la présidence le 27 décembre. Ce fut comme président que, le 21 janvier 1796, il fit une profession de foi politique contraire au rétablissement de la royauté. Mais, comme il désirait, ainsi que tous les hommes modérés, le retour de l'ordre et de la justice, il prit part au renversement du directoire, et fut nommé sénateur le 24 décembre 1799. Il devint président du sénat le 25 mars 1801, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et pair de France le 4 juin 1814. Il est mort sans postérité le 6 février 1818, à l'âge de 87 ans (2). Il était membre d'un grand nombre de sociétés littéraires; mais sa bienfaisance lui a acquis plus de droits à l'estime et au souvenir de ses concitoyens que ses ouvrages, où le défaut d'idées neuves n'est pas suffisamment racheté par le mérite du style et de la mise en œuvre. En voici les titres : I. *Éléments de finances*, Paris, 1791, in-8°;—II. *Caractères des passions, au physique et au moral*,

(1) La tête du député Feraud, qu'ils avaient mise au bout d'une pique.

(2) Le comte de Richebourg a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs. (Voyez le *Moniteur* du 26 février 1818, pp. 248, 249, et la *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. XLVIII, pp. 252 à 255.)

1796, in-8°; 2e édit. revue et augmentée, 1807, 2 vol. in-8°; — III. *Sur l'Éducation*, 1802, in-8°, brochure de 41 pages; — IV. *Le Château de Beauregard, à Villeneuve-Saint-Georges*, 1807, brochure de 48 pages; — V. *Description de la maison de Montorient*, Lons-le-Saulnier, 1807, brochure de 60 pages; — VI. *Les Délices de la vie champêtre*, in-8°, 1807; — VII. *Notices et observations pour préparer et faciliter la lecture des Essais de Montaigne*, 1810, 2 vol. in-8°; — *Du Bonheur individuel*, 1811, in-8°; — IX. *Abrégé analytique de la Vie et des ouvrages de Sénèque*, in-8°, 1812.

ARMES : *D'azur, au soleil d'or, rayonnant et mouvant du chef à senestre; en pointe un rocher d'or, sommé d'une tour du même.*

17 août 1815. DE VIBRAYE, (*marquis*), créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827, voyez HURAULT.

25 décembre 1823. DE VICHY, (Roch-Étienne, *comte*), né à Paulhaguet, en Auvergne, le 7 juillet 1753, était avant la révolution abbé-seigneur de Saint-Ferme et aumônier de la reine Marie-Antoinette d'Autriche, épouse de Louis XVI. Il a émigré avec sa famille en 1791, a été sacré évêque d'Autun le 28 octobre 1819, créé comte-pair de France le 23 décembre 1823, et nommé conseiller-d'état le 26 août 1824.

Nous avons donné, t. IV de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, la filiation des diverses branches de la maison de Vichy, d'origine chevaleresque du Bourbonnais, où ses premiers auteurs tenaient rang parmi les barons. Comme de nouvelles recherches nous ont mis dans le cas de fournir plus de développements sur les premières générations, nous les reproduirons ici, avec d'autant plus de raison que ces renseignements servent à rectifier quelques erreurs assez graves, qui se sont glissées dans le premier travail.

I. Geoffroi, seigneur châtelain DE VICHY, issu par divers degrés de Théodébert, seigneur de Vichy, bienfaiteur, en 1065, de l'abbaye de Saint-Rigaud, au diocèse de Mâcon, épousa, vers l'an 1165, Isabeau DE LEVIS, dont il eut, entr'autres enfants :

1°. Guillaume Ier, dont l'article suit;

2°. Bouchard de Vichy, vivant en 1208. (*Coutûmes d'Auvergne*, par Chabrol, t. IV, p. 91);

3°. Béatrix de Vichy, abbesse de Cusset, près Vichy, vers l'an 1205. L'obituaire de

ce monastère marque sa mort au 6 des calendes de mai, sans indiquer l'année. (*Gallia Christiana*, t. II, colonne 385.)

II. Guillaume, Ier du nom, seigneur DE VICHY, sire ou baron de Busset, partagea les biens de sa maison avec son frère Bouchard, en 1200. (*Archives du château de Busset.*) Il eut entr'autres enfants :

1°. Robert Ier, dont l'article suit;

2°. Lucie de Vichy, abbesse de Cusset vers l'an 1220, décédée le 4 des nones de décembre..... (*Gall. Christ.*, t. II, colonne 385.)

III. Robert, Ier du nom, seigneur DE VICHY, sire de Cusset et d'Abret, en partie, chevalier, a laissé, entr'autres enfants :

1°. Damas Ier, dont l'article suit;

2°. Jean, auteur de la branche des *seigneurs* DE MONTET *;

3°. Châtard de Vichy, chanoine-comte de Brioude en 1257;

4°. Geoffroi de Vichy, chevalier, dont Éliane *du Broc* était veuve en 1270. Ils paraissent avoir eu pour fils :

A. Audin de Vichy, qualifié damoiseau dans un aveu de l'année 1317, où il est dit qu'il avait cédé des rentes et coutumes à Étienne de Cromeux, jurisconsulte. (*Archives de la chambre des comptes de Paris*, reg. 493, pièce 76.)

---

* *Seigneurs* DE MONTET, *en Bourbonnais.*

IV. Jean DE VICHY, Ier du nom, chevalier, co-seigneur de Vichy, de Montet, de Gondail, etc., fils puîné de Robert Ier, seigneur de Vichy, vendit, au mois d'octobre 1248, de concert avec *Simonne*, sa femme, à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, divers héritages situés entre Jauly et Vichy, mouvants du fief de Hugues Vairons, chevalier. (*Cartulaire de Saint-Bénigne de Dijon.*) D'après l'ordre des temps, Jean de Vichy eut, entr'autres enfants :

1°. Audin de Vichy, qualifié damoiseau en 1300, puis chevalier en 1316. A la première de ces époques, il fit hommage pour ce qu'il possédait à Vichy et à Saint-Gérand. A la seconde, il fut l'un des arbitres qui prononcèrent, le mercredi après le dimanche *Quasimodo* 1316, sur un différent qui existait entre Eudes, duc de Bourgogne, et Étienne, sire de Mont-Saint-Jean, chevalier. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 457, pièce 205; — *Chambre des comptes de Dijon.*) Audin de Vichy, chevalier, eut pour fille et héritière :

Mahaut, dame de Vichy en partie, femme d'Audin, seigneur *de Vendat*, chevalier. Celui-ci, après la mort de Mahaut, vendit, en 1374, au duc de Bourbon, ce qui lui revenait de la terre et châtellenie de Vichy. (*Ibid.*, reg. 1357, pièces 423, 424);

Il est qualifié chevalier en 1334, époque à laquelle il fut présent à un hommage rendu par Henri d'Isserpent;

B. Geoffroi de Vichy, damoiseau, rappelé, en 1337, dans un dénombrement fourni par Barthélemène et Garonne d'Aix, du tènement de la Planche, situé en la paroisse de Noiretable, qu'il leur avait vendu. (*Ibid.*, registre 490, pièce 76);

5°. Marquise de Vichy, mariée, vers l'an 1260, avec Pierre, seigneur *du Broc*, en Auvergne, du Chambon et de Plauzat, dont elle fut la seconde femme. Il fit son testament en 1273, et eut, entr'autres enfants :

A. Dauphine, dame du Broc, qui était mariée, en 1289, avec Louis II *de Beaujeu*, seigneur de Montferrand; 2°, en 1304, avec Briant *de la Roche*, dont elle eut un fils et deux filles :

a. Bertrand de la Roche, chevalier. L'an 1341, il céda à Gui, comte de Forez, des biens-fonds qu'il avait acquis l'année précédente de Dauphine, dame du Broc, sa mère. (*Chambre des comptes*, registre 1381, pièce 1312);

b. Dauphine de la Roche, } reçues novices en l'abbaye de Blesle en
c. Guillemette de la Roche, } 1312;

B. Marguerite du Broc, qui fut mariée, en 1289, du consentement de sa sœur aînée, avec Jean *Chauderon*, seigneur de Tramaye en Mâconnais.

SEIGNEURS DE MONTET.

2°. Raoul, qui a continué la descendance, et dont l'article suit;

3°. Robert de Vichy, chevalier, avoué de l'hôtel de Gondail. En 1297 et 1300, il vendit à Jean, comte de Forez, divers cens et rentes situés en la paroisse de Charères. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 456, pièce 175.) Il eut pour fils :

Hugues de Vichy, chevalier, seigneur de Gondail, paroisse de Saint-Gérand-le-Puy, qui fit hommage, en 1350 et 1366, avec Jeanne *de Tanlay*, sa femme (d'une branche puînée de la maison de Courtenay, issue de l'auguste maison de France), fille de Guillaume, seigneur de Tanlay, de Ravières, de Saint-Thierry, etc., chevalier, et d'Agnès de Mornay, et héritière de son premier mari Jean de la Palice, chevalier, pour des biens-fonds situés en la châtellenie de Verneuil. (*Chambre des comptes de Paris; — Trésor des Chartes*, t. IV, fol. 186.) Hugues de Vichy n'a laissé qu'une fille :

Agnès de Vichy, dame de Gondail, terre qu'elle porta en dot, avant le 12 juillet 1376, à Pierre, seigneur *de Chantemerle*, dont elle était veuve lorsqu'elle fit hommage pour la maison forte de Gondail en 1392. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 1394, pièce 27.) Agnès de Vichy vivait encore en 1412;

4°. Pierre de Vichy, seigneur de Montet, damoiseau, qui a laissé deux filles :

IV. Damas, Ier du nom, seigneur DE VICHY en partie, et d'Abret, chevalier, accompagna le roi saint Louis à la première croisade en Egypte, en 1248. Ce prince, pour le récompenser de ses services, lui fit don de la seigneurie de Ligny, comme le portent les lettres-patentes d'érection du comté de Champrond, de l'année 1644. (*Manuscrit de Bourgogne*, in-fol., à la Bibliothèque de l'Arsenal.) En 1279, il fit son testament, scellé de 8 sceaux. Ses enfants furent, suivant l'ordre des temps :

1°. Chatard, dont l'article suit ;

2°. Guillaume de Vichy, chevalier, seigneur d'Abret et de Puisagut, qui fit hommage, en 1301, pour la première de ces deux terres, située dans les paroisses de Périgny et de Saint-Gerand. Il avait alors pour vassaux Guillaume de Montjournal, chevalier, Étienne Chatard d'Abret, Bernard de Villars et Guichard Brun, damoiseaux. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 457, pièce 464);

3°. Eudes de Vichy, chevalier, seigneur de Pougues, qui rendit hommage au comte de Nevers, en 1328, pour ce qu'il tenait en haute et basse justice, par indivis avec feu Jean de Salières, chevalier, et dame Agnès de Fontenay, son épouse, et pour différents biens-fonds qu'il avait dans les paroisses de Pougues, Garchisy, Germigny, Chaugnes, Périgny, Varennes et Ursy. (*Titres de Nevers*, t. I, pp. 452 et 453, à la Bibliothèque du Roi.) Il paraît avoir été le père ou plutôt l'aïeul de :

Eudes de Vichy, chevalier, marié avec Yolande *d'Artey*, dame de Brinon,

---

SEIGNEURS DE MONTET.

A. Aliénor de Vichy, qui vivait, en 1322 et 1324, avec Hugues *de Montagu*, damoiseau, co-seigneur de Varennes, son mari;

B. Marguerite de Vichy, épouse de Robert *de Montagu*, damoiseau, seigneur en partie de Varennes, frère de Hugues. Ils vivaient en 1322 et 1324. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 454, pièce 107, et reg. 457, pièces 85, 99);

5°. Geoffroi de Vichy, visiteur-général des maisons de l'ordre du Temple en France et en Angleterre (1). Il donna commission à Jean de Membrêches, commandeur

---

(1) Antérieurement à Geoffroi de Vichy, D. Villevieille, dans son *Trésor généalogique*, conservé aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, fait mention de Renaud de Vichy, grand-maître de l'ordre des Templiers, qui, par acte du mois de juillet 1253, déclara qu'il ne pourrait rien acquérir en fief ou arrière-fief dans les comtés de Champagnes et de Brie, sans le consentement de Marguerite, reine de Navarre, comtesse de

veuve de Jean le Champlemy, chevalier, seigneur de Brinon. Eudes et Yolande rendirent, en 1387, aveu pour cette terre mouvante de la Ferté-Chauderon, à Gui de Bourbon, chevalier, seigneur de Cléry. (*Ibid.*, t. IV, p. 3131);

4°. Alasie de Vichy, abbesse de Cusset en 1319. (*Gallia Christ.*, t. II, col. 385.)

V. Chatard, seigneur DE VICHY, chevalier, épousa, vers l'an 1280, Marguerite, dame D'ABRET en partie, laquelle était veuve lors d'un hommage qu'elle rendit, en 1301, pour la terre seigneuriale de Château-Panier. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 450, pièce 102.) Chatard paraît avoir eu pour fils:

1°. Chatard de Vichy, damoiseau, co-seigneur de Vichy, qui fit hommage, en 1301, au sire de Bourbon, pour la portion du château de Vichy qui s'étendait depuis sa cour jusqu'à la grande cour d'Audin de Vichy, damoiseau, et où Chatard avait justice haute, moyenne et basse. (*Ibid.*, reg. 1357, pièce 422.) En 1322, Chatard de Vichy fournit le dénombrement de son hôtel seigneurial de Château-Panier et de la grande dîme de Varennes, ainsi que celui de l'hôtel d'Ursy, du chef de sa femme, Catherine *de Leire*. Il paraît être mort sans enfants dans cette même année. (*Ibid.*, reg. 460, pièces 106, 203);

2°. Raoul, qui a continué la descendance, et dont l'article suit;

3°. Damas II, auteur de la branche des *seigneurs*, puis *comtes* DE CHAMPROND, rapportée ci-après.

---

du Castellar, en Vermandois, pour transiger avec le chapitre de Saint-Quentin, ce qui fut exécuté le lundi après le dimanche *jubilate* 1291. (Cartulaire rouge du chapitre de Saint-Quentin, p. 111.)

6°. Guillaume de Vichy, chanoine-comte de Brioude en 1287.

V. Raoul DE VICHY, damoiseau, puis chevalier, seigneur de Montel, donna

---

Champagne, du comte Thibaut, son fils, et d'Isabelle de France, sa femme. (*Cartulaire de Champagne*, p. 172.)

Si cette citation de D. Villevieille est exacte, Renaud de Vichy aurait été oncle de Geoffroi, et l'un des frères de Jean, auteur de la branche de Montet. Cependant toutes les histoires et nomenclatures de l'ordre du Temple surnomment ce grand-maître Renaud *de Vichiers*. C'est probablement par corruption : du moins ce nom de Vichiers n'est pas connu dans l'ordre de la noblesse. Renaud était grand-maréchal des Templiers lorsqu'il fut élu à la grande-maîtrise en 1250. Ce fut lui qui, par ses remontrances, engagea le roi saint Louis à prolonger son séjour en Syrie. Renaud mourut en 1256. (D. Martenne, *Amp. Coll.*, t. V, col. 736.)

VI. Raoul, seigneur DE VICHY, sire d'Abret, de Busset, etc., co-seigneur de Chas et de Château-Panier, qualifié damoiseau, en 1322, est rappelé avec la qualité de chevalier, en 1344. A la première de ces deux époques, il transigea sur le partage de la seigneurie de Vichy avec Damas son frère puîné. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 456, pièces 189, 191; reg. 457 *bis*, pièce 10; reg. 1357, pièce 429.) En 1324, Raoul fit un partage de ses biens entre ses enfants, qui furent:

1°. Raoul de Vichy, damoiseau, seigneur de Vichy en partie. Il fut présent, en 1322, à la transaction passée entre son père et son oncle, et eut pour femme Isabelle, dame *de la Faye*, fille et héritière d'Étienne, seigneur de la Faye, terre pour laquelle Raoul de Vichy rendit hommage, au nom de sa femme, en 1351. (*Ibid.*, reg. 475, pièce 166);

2°. Guillaume II°, dont l'article suit;

3°. Jean de Vichy, chevalier, co-seigneur de Vichy, qui céda, en 1344, ce qui lui appartenait dans cette terre, du chef de feu Raoul de Vichy, chevalier, son père, à Pierre de Bourbon, comte de la Marche, pour la seigneurie de Jauzac, située près Brioude. Il mourut sans postérité avant l'année 1375. (*Ibid.*, reg. 1355, pièce 36; reg. 1357, pièces 423, 427);

4°. Robert de Vichy, moine de Mauriac, et prieur de Saint-Germain-des-Fossés en 1343. (*Gall. Christ.*);

SEIGNEURS DE MONTET.

l'aveu et dénombrement de la terre seigneuriale de Besson et de sa maison domaniale de Montigny, paroisses de Mazeret et de Saint-Priest, en Bourbonnais, en 1300 et 1326. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 455, pièce 201; reg. 456, pièce 59.) Il est qualifié chevalier, comme Audin de Vichy, son frère, et tous deux sont énoncés fils de Jean de Vichy dans un acte de l'année 1329. (*Coutumes d'Auvergne*, t. IV, p. 91.) Raoul eut, entr'autres enfants :

1°. Hugues I°r, dont l'article suit;

2°. Oudard de Vichy, chevalier, qui fit montre à Auxonne le 9 août 1363. (*Chambre des comptes de Dijon*, registre des montres.)

VI. Hugues DE VICHY, I°r du nom, damoiseau, seigneur de Montet, fit hommage, en 1342, pour un bois appelé le Bois-Rond. (*Chambre des comptes de Paris*, registre 456, pièce 138.) Hugues paraît avoir eu pour fils :

1°. Robert, dont l'article suit;

2°. Camus de Vichy, écuyer, panetier du roi, ainsi qualifié dans une quittance qu'il donna, au mois d'octobre 1355, au trésorier des guerres pour ses appointements militaires et ceux de deux écuyers de sa compagnie. Cette quittance est

5°. Pierre de Vichy, chanoine-comte de Brioude en 1369;

6°. Aliénor de Vichy, qui était mariée, en 1367, avec Jean, seigneur *de Vendat*, fils d'Audin de Vandat, chevalier, et de Mahaut de Vichy. En 1377, il rendit hommage pour la moitié de Château-Panier, qu'il possédait du chef de sa femme. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 460, pièce 26);

7°. Marguerite de Vichy, épouse de Guiot *Morel*, damoiseau.

VII. Guillaume DE VICHY, II° du nom, chevalier, sire de Busset, de Puisagut, de Saint-Georges et de Saint-Priest, conseiller de Louis II, duc de Bourbon, alla, avec les seigneurs les plus qualifiés de sa province, au-devant de ce duc, lors de son arrivée à Souvigny, deux jours avant la fête de Noël 1363. La veille du jour de l'an de l'année 1370, ce prince, ayant fait une promotion de chevaliers dans son ordre de l'Écu d'Or, y comprit le sire de Busset, et l'appela à siéger dans ses conseils. Il accompagna le duc de Bourbon au voyage de Grenade-sur-Garonne, en 1373, et commanda l'une des sept bannières qui conduisaient 100 gentilhommes composant l'escorte de ce duc. (*Hist. de Louis, duc de Bourbon*, par Papegius.) Les 20 août et 18 octobre 1375, Guillaume de Vichy, chevalier, fit montre à Saint-James de Beuvron et au Pont-Authon, avec sa compagnie, composée de 9 écuyers. (*Mémoires pour servir de preu-*

SEIGNEURS DE MONTET.

scellée de son sceau représentant *un vairé*, ayant pour brisure *une bande chargée de 3 lions*.

VII. Robert DE VICHY, I^er^ du nom, damoiseau, seigneur de Montet, servait, en 1363, dans la compagnie commandée par Oudard de Vichy, chevalier. Il fit hommage, en 1366, pour le Bois-Rond. (*Ibid.*, reg. 457, p. 20.) Il a eu, entr'autres enfants :

1°. Chatard, dont l'article suit;

2°. Lucque de Vichy, qui était veuve, en 1387, d'Audin *le Blanc*, chevalier, dont elle avait trois enfants, Guillaume, Aliénor et Marquise le Blanc. (*Ibid.*, reg. 464, p. 397.)

VIII. Chatard DE VICHY, damoiseau, seigneur de Montet, fit hommage, en 1397, pour Bois-Rond et pour d'autres biens qu'il possédait au terroir de Montgascon. (*Ibid.*, reg. 458, pièce 70.) Il eut pour fils Robert II, qui suit.

IX. Robert DE VICHY, II° du nom, écuyer, seigneur de Montet, fut père de :

1°. Hugues de Vichy, époux de Marguerite *Guérin*, avec laquelle il vivait en 1446

ves à l'Histoire de Bretagne, t. II, col. 399.) Il avait épousé Isabelle DE SALIGNY, dont il eut Smaragde, qui suit.

VIII. Smaragde DE VICHY, dame de Busset, de Puisagut, de Saint-Georges et de Saint-Priest, épousa, par contrat du vendredi après la Toussaint 1387, Morinot DE TOURZEL, baron D'ALÈGRE, l'un des plus célèbres chevaliers de son temps. Il fut échanson, puis conseiller et chambellan du roi et de Jean, duc de Berry, et avait pour père Assalit de Tourzel, époux de Marie d'Espinchal. De ce mariage est descendue toute la maison d'Alègre.

Marguerite de Tourzel d'Alègre, arrière-petite-fille de Smaragde de Vichy, porta, en 1498, les terres de Busset, de Puisagut et de Saint-Priest, en mariage à Pierre de Bourbon, auteur de la maison de Bourbon-Busset, en faveur de laquelle la sirerie ou baronnie de Busset, ancien apanage de la maison de Vichy, a été érigée en comté vers l'an 1558.

SEIGNEURS, *puis* COMTES DE CHAMPROND.

VI. Damas DE VICHY, IIe du nom, damoiseau, seigneur en partie d'Abret, de Chas et de Busset, fils puîné de Chatard, seigneur de Vichy,

---

SEIGNEURS DE MONTET.

et 1463, dates de deux hommages qu'il rendit pour le château fort de Montet et d'autres biens-fonds situés dans la châtellenie de Vichy. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 1357, pièce 415);

2°. Robert III, qui suit;

3°. Claude de Vichy, auteur du rameau des *seigneurs* DE CHATELUS et DE MARIGNY, rapporté ci-après.

X. Robert de VICHY, IIIe du nom, surnommé *Camus*, rendit hommage, en 1454, pour la moitié du château fort d'Arfeuille, dépendant de la châtellenie de Vichy. (*Ibid.*, reg. 452, pièce 485.) Ses enfants furent :

1°. Jean IIe, dont l'article suit;

2°. Antoinette de Vichy, décédée avant l'année 1482;

3°. Jeanne de Vichy, abbesse de Sainte-Claire, au diocèse du Puy, en 1499.

XI. Jean DE VICHY, IIe du nom, seigneur d'Arfeuille, fit, en 1482, donation de tous les biens qu'il avait recueillis de la succession d'Antoinette de Vichy, sa sœur germaine. Il fut père de :

transigea sur partage avec Raoul, seigneur de Vichy, son frère aîné, en 1322. Ces deux frères vendirent des biens-fonds à Gui, comte de Forez, en 1340. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 1381, pièce 3377.) Damas de Vichy porta la bannière du duc de Bourbon au siége de Verteuil, contre les Anglais, en 1345. Il vivait encore en 1357, et laissa, entr'autres enfants, Robert II, dont l'article suit.

VII. Robert DE VICHY, damoiseau, puis chevalier, seigneur d'Abret, épousa, vers l'an 1345, Marguerite, dame DE CHAMPROND, (fille de feu Hugues, seigneur de Champrond, chevalier), au nom de laquelle, en 1351, il fournit le dénombrement du fief seigneurial de Molères, situé dans la paroisse de Saint-Julien de Gray, au diocèse de Mâcon. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 489, pièce 49.) Il commanda une compagnie d'hommes d'armes sous le gouvernement de Guillaume, sire d'Apchon, capitaine-général pour le roi en Auvergne, suivant une quittance de ses appointements militaires du 20 avril 1358. (Vol. 67 des *Sceaux*, fol. 5245, fonds de Gaignères, à la Bibliothèque du Roi.) Robert de Vichy, chevalier, et Marguerite, dame de Champrond, sa femme, donnèrent au comte de Charolais, (Jean d'Armagnac), le dénombrement de leur terre et seigneurie de Lugny, le jeudi après la Saint-Martin

---

SEIGNEURS DE MONTET.

XII. Vassal ou Vassault DE VICHY, écuyer, seigneur de Montet et d'Arfeuille, qui rendit hommage, en 1506, pour la moitié de la châtellenie d'Arfeuille. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 457, pièce 208.) Il mourut avant l'année 1541, et l'on ignore s'il a eu des enfants.

SEIGNEURS DE CHATELUS ET DE MARIGNY.

X. Claude DE VICHY, écuyer, seigneur de Châtelus et de Bussières, vivait en 1474, avec Jeanne, dame DE VERISET, sa femme, dont il eut :

1°. Louis de Vichy, seigneur de Marigny (autrefois Veriset, selon Saint-Julien de Baleure, en ses *Antiquités des Bourguignons*, p. 322), et de Bussières, nommé avec ses père et mère dans un acte de 1474. Il fut protonotaire du saint-siége apostolique et vivait en 1518;

2°. Jean II°, dont l'article suit.

XI. Jean DE VICHY, II° du nom, écuyer, seigneur de Marigny, rendit hom-

d'hiver 1371. (*Chambre des comptes de Dijon*, Charolais, cot. 36.) Ils eurent, entr'autres enfants:

1°. Robert III, dont l'article suit;

2°. Aliénor de Vichy, dame d'Abret, qui vivait en 1411, suivant un hommage qu'elle rendit en cette année. On voit par cet acte qu'elle avait pour vassaux Pierre et Jean d'Alenay, Gonin de Brugheas, Étienne de Mergay, seigneur de Bois-Coutal, Hugues de Montagu, seigneur de Varennes, et Jean de Verseilles, seigneur de Las-Ramas, près de l'Allier. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 475 *bis*, pièce 6.)

VIII. Robert DE VICHY, III^e^ du nom, chevalier, seigneur de Champrond, en Mâconnais, épousa, vers l'an 1375, Alix DE PONTGIBAUD, qui vivait encore avec lui en 1404. Elle était fille et héritière de Pierre de Pontgibaud, seigneur de Luzilhat, de Vendègre, etc., et de Marguerite de Villars. Robert servait, en 1417, parmi les chevaliers qui, sous le seigneur de la Guiche, chevalier banneret, accompagnèrent le duc de Bourgogne en Flandre et à Paris, pour le service du roi. (*Chambre des comptes de Dijon*, *rôle des montres*). Robert III paraît être décédé dans ce voyage. Ses enfants furent:

1°. Antoine I^er^, dont l'article suit;

2°. Guillaume de Vichy, écuyer, panetier, puis premier échanson du duc de Bourgogne. Le 15 mars 1416, il fut gratifié de 100 fr. d'or pour le dédommager de la perte d'un cheval qu'il avait faite dans un voyage qu'il avait entrepris, par l'ordre

---

mage, en 1506, pour la seigneurie de Diery, mouvante de Moulins. (*Chambre des comptes de Paris*, reg. 453, p. 93.) Il fut père de :

1°. Philippe de Vichy, chevalier, seigneur de Marigny, qui épousa, le 1^er^ juin 1526, Madelaine *de Foudras*, fille de Jean de Foudras, II^e^ du nom, seigneur de Courcenay et de Touternon, chevalier de l'ordre du Roi, maître-d'hôtel de Louis XII. Il eut deux enfants :

A. N.... de Vichy, mort jeune, sans avoir été marié;

B. N.... de Vichy, dame de Marigny, épouse de N...., seigneur *de Perigny*;

2°. Louis de Vichy, seigneur de la Tranche et de Châtelus, qui, avec Jeanne, dame *de la Boutière*, sa femme, a continué cette branche dont on trouve la suite pp. 17 et 18 de la généalogie;

3°. Antoinette de Vichy, femme d'Antoine *de Foudras*, seigneur de Souternon (frère de Madelaine). Il mourut sans postérité.

du duc de Bourgogne, à la demande du duc de Guienne. Le 8 septembre 1418, il reçut une nouvelle indemnité de 200 francs d'or, pour les chevaux qu'il avait perdus à l'armée du roi devant Bourges; enfin, le 11 novembre 1421, le duc Philippe le Bon lui donna une pension de 160 livres pour qu'il pût soutenir l'office d'échanson dont ce prince l'avait pourvu depuis peu, lors de la mort de Jean de Sercey. (*Chambre des comptes de Bourgogne.*) Guillaume de Vichy vivait encore le 16 décembre 1439.

IX. Antoine DE VICHY, Ier du nom, chevalier, seigneur de Champrond, en Mâconnais, de Luzilhat et de Vendègre, en Auvergne, demandait au duc de Bourbon, en 1417, la terre de Pontaillier, située en Forez, laquelle faisait probablement partie de ses domaines. Antoine de Vichy servit avec distinction dans les guerres de son temps. Son dévouement aux intérêts du Dauphin, (depuis Charles VII), lui ayant fait prendre les armes contre le duc de Bourgogne, régent du royaume, et contre les Anglais, cette conduite généreuse lui attira la confiscation de ses biens situés dans le comté de Mâcon, lesquels furent donnés, en 1424, par le duc Philippe le Bon, au sire de Châtelus, en indemnité de ceux que les troupes du Dauphin avaient conquis sur ce dernier seigneur. (*Hist. de Bourgogne*, par D. Plancher, t. IV, p. 90.) Antoine de Vichy avait épousé, 1°, en 1400, Antoinette DE TENARRE DU SOUTERRAIN, fille d'Archambaud, baron de Tenarre, seigneur du Souterrain, et de Marie de la Bussière; 2°, en 1406, Marguerite DE LA TOUR DE MONTBELET, fille de Regnauld, seigneur de la Tour de Montbelet, chevalier, et d'Yolande de Lespinasse-Saint-André. Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Carados, Ier du nom, dont l'article viendra;

Du second lit :

2°. Gonin de Vichy, vivant en 1450;

3°. Eustache de Vichy, chevalier, co-seigneur de Thury, qui était marié, en 1451, avec Marguerite *de Sorbon.* (*Titres de Nevers*, t. II, p. 1619);

4°. Catherine de Vichy, femme de noble seigneur Philippe *de Messey*, écuyer.

X. Carados DE VICHY, Ier du nom, écuyer, seigneur de Champrond, de Luzilhat, de Vendègre, etc., épousa, en 1433, Marguerite DE LA MER, fille de Christophe de la Mer, écuyer, seigneur de Limons, et de Marie de Saint-Quentin. Elle était veuve de Carados de Vichy en 1452, et avait la tutelle de leurs trois fils, qui furent :

1°. Antoine II, qui a continué la branche de Champrond;

2°. Jean de Vichy, auteur de la branche des *seigneurs* DE LUZILHAT, *barons* DE BARBEZIT;

3°. Louis de Vichy, père de deux fils, Jacques auteur de la branche des *seigneurs* D'AGENCOURT et DE SAIGNY, et Charles de Vichy, marié, vers l'an 1495, avec Louise *de Savoisy*, fille de Henri de Savoisy, et de Jeanne de Martigny.

Ces trois frères forment chacun le XI^e^ degré généalogique de leur branche, au lieu du IX^e^ degré qu'ils formaient dans le premier travail. Ce léger changement de degrés doit s'observer pour tous les degrés ultérieurs.

ARMES : *De vair de quatre tires*. Support et tenant : un griffon et un sauvage.

VIESSE DE MARMONT, *duc* DE **RAGUSE**, (Auguste-Frédéric-Louis), issu d'une famille noble originaire de Bourgogne (1), est né à Châtillon-sur-Seine le 20 juillet 1774. Entré au service, en 1789, comme sous-lieutenant d'infanterie, il passa avec le même grade, en janvier 1792, dans le corps de l'artillerie, et fit ses premières campagnes aux armées des Alpes et d'Italie. Commandant une compagnie au blocus de Mayence, lors de la surprise du camp français par le comte de Clerfayt, le 29 octobre 1795, le jeune Marmont déploya un sang-froid et une intrépidité qui furent cités avec éloge. Au milieu du désordre et de la confusion qu'une terreur panique avait répandus dans les rangs français, on le vit, à la tête de ses canonniers, opposer une résistance vigoureuse aux escadrons ennemis, et n'abandonner le terrain que lorsqu'il fut sans espoir de secours et sur le point d'être enveloppé. En 1796, Marmont passa à l'armée d'Italie en qualité de premier aide-de-camp du général en chef Buonaparte, et avec le grade de chef d'escadron. Il eut un cheval tué sous lui, le 10 mai, à la bataille de Lodi, en enlevant une pièce de canon à l'ennemi. Un sabre d'honneur lui fut décerné en récompense de ce trait de courage. A Castiglione, le 15 août, il commanda l'artillerie à cheval qui influa si puissamment sur le succès de cette bataille; et, à celle de Saint-Georges, à la tête de deux bataillons, dont un d'élite, il enleva de vive force la tête de pont qui défendait le village, et fit mettre bas les armes à 400 cuirassiers autrichiens. Chargé de venir présenter au directoire les drapeaux pris sur l'ennemi pendant

4 juin 1814.

(1) La généalogie de cette famille est insérée dans le t. VI de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, auquel nous renvoyons le lecteur, pour ne pas nous répéter ici.

cette campagne, Marmont, après avoir rempli cette mission, rejoignit l'armée, et servit, en 1797, dans les états romains avec le grade de colonel-chef de brigade. En 1798, il fit partie de l'armée d'expédition d'Egypte, et se distingua à la prise de Malte, particulièrement le 10 juin, en s'emparant du drapeau du régiment de Malte, auquel, après l'avoir poursuivi jusque dans les fortifications de la Floriane, il fit mettre bas les armes, ainsi qu'à un bataillon des vaisseaux de l'ordre. Cette action lui valut le grade de général de brigade. Le 2 juillet, il se signala à la prise d'assaut de la ville d'Alexandrie, dont il avait fait enfoncer à coups de canon la porte *dite* de Rosette. Il fut cité parmi les généraux qui contribuèrent le plus à la victoire des Pyramides. Au retour d'une reconnaissance dans le Delta, dont il avait été chargé avec le général Menou, pour assurer la côte d'Égypte depuis Marabou jusqu'à Rosette, Marmont fut appelé au gouvernement militaire d'Alexandrie, dont il fit promptement relever les fortifications. Il défendit cette place avec valeur, malgré la famine et la peste, qui réduisaient tous les jours sa garnison, contre les forces maritimes anglaises, russes et ottomanes réunies, lesquelles bombardaient Alexandrie avec fureur. Le général Marmont, revenu en France avec Buonaparte, prit part au renversement du directoire le 18 brumaire an VIII, (9 novembre 1799), et fut nommé conseiller-d'état attaché à la section de la guerre. Le 24 décembre, il fut appelé au commandement de l'artillerie de l'armée de réserve, à laquelle, par des moyens extraordinaires, il fit franchir le Mont-Saint-Bernard les 17 et 18 mai 1800, et le défilé périlleux du fort de Bard, dans la vallée d'Albarédo, regardé comme la clef de la vallée d'Aoste. Le général Marmont commanda en chef l'artillerie à Marengo, le 14 juin suivant, et reçut, le 9 septembre, le grade de général divisionnaire. Après avoir pris part aux combats livrés sur le Mincio jusqu'au 1er janvier 1801, il fut chargé par Brune, le 16 de ce mois, de négocier l'armistice de Castel-Franco, et rentra en France après le traité de Lunéville. On le nomma alors premier inspecteur-général de l'artillerie. Il apporta de grandes améliorations dans le service de cette arme, et établit un système qui s'observe encore aujourd'hui. Le général Marmont devint successivement grand-officier et grand-cordon de la Légion-d'Honneur, et colonel-général des chasseurs à cheval les 14 juin 1804 et 1 et 2 février 1805. Après la rupture du traité d'Amiens, il alla prendre le commandement des troupes françaises stationnées en Hollande, et les dirigea sur le Rhin, et de là sur Wurtzbourg, où elles formèrent le 6e corps

et firent partie de l'aile gauche. Après avoir pris part au blocus et à la reddition d'Ulm, il envahit la Styrie ; marcha en Dalmatie après la paix de Presbourg, pour garantir la république de Raguse de l'invasion des Russes et des Monténégrins ; gagna, le 31 octobre 1807, avec moins de 6000 hommes exténués par la misère et les maladies, la bataille de Castel-Nuovo, contre 16,000 coalisés, et contraignit les Russes à se rembarquer précipitamment. Le général Marmont sut tenir en respect les peuples qui avaient livré les bouches du Cattaro, en même temps qu'il fit honorer la sagesse et la prévoyance de son administration par les travaux immenses qu'il fit faire pour l'utilité publique, dans un pays barbare à qui la plupart des ressources du commerce et de l'industrie étaient inconnues, faute de routes et de communications régulières. A la reprise des hostilités contre l'Autriche, le général Marmont rassembla son corps d'armée qui, après avoir complété les garnisons de la Dalmatie, de Raguse et de Cattaro, présentait un effectif de 9500 fantassins, 180 chevaux et 12 pièces de canon. A la tête de ce faible corps, il s'avança vers la Croatie, poussant devant lui une division autrichienne, forte de 16,000 hommes, que commandait le général Stoïsservick. Il battit ce général à Kitta, devant Gratschatz, où il fut blessé, à Gospitsch et à Ottolschats, dans le cours du mois de mai 1809, fit prisonnier Stoïsservick et effectua sa jonction avec l'armée d'Italie. Le général Marmont combattit à Wagram le 6 juillet. Le 9, il harcela et battit le prince de Rosenberg, et le lendemain il s'empara des hauteurs de Znaïm. De là, fondant sur l'armée du comte de Bellegarde, il la força dans ses positions, lui enleva deux drapeaux et fit 1200 prisonniers. Le 12, Marmont reçut le bâton de maréchal de France sur le champ de bataille de Znaïm, et fut créé duc de Raguse. Gouverneur-général des provinces Illyriennes, il termina en 5 jours une guerre de frontière qui durait depuis six mois et avait coûté à la Croatie un quart de son territoire, avec une place forte. Après dix-huit mois d'administration, il quitta ces provinces pour aller prendre le commandement de l'armée de Portugal, qu'il rejoignit le 7 mai 1811. Cette faible armée venait d'évacuer ce royaume et de rentrer sur le territoire espagnol. En peu de jours, le duc de Raguse la réorganisa et la mit en état de tenir la campagne. Il opéra, par une marche rapide, sa jonction avec l'armée du midi de l'Espagne, commandée par le maréchal Soult, contribua au déblocus de Badajoz, et couvrit pendant 15 mois la frontière occidentale entre le Duero et la Guadiana. Le 22 juillet 1812, le duc de Raguse livra à Wellington la bataille *dite*

de Salamanque ou des Arapiles. Son armée montait à 40,000 hommes; celle des Anglo-Portugais était presque double. Le duc de Raguse, frappé par un boulet creux qui lui fracassa le bras droit, fut contraint d'abandonner le champ de bataille. Une manœuvre imprudente, exécutée par le général Thomières, décida du sort de cette journée malheureuse, mais non sans gloire pour l'armée vaincue. Celle-ci se rallia, exécuta sa retraite en bon ordre, et repoussa toutes les attaques faites pour l'entamer. Le duc de Raguse, réduit, par l'état de ses blessures, à l'impuissance de continuer les opérations, fut transporté en France. Au mois d'avril 1813, il prit le commandement de 12,000 hommes, formant le 6e corps de la grande armée. Il contribua au gain des batailles de Lutzen, Bautzen et Wurschen, les 2, 20 et 21 mai, et de celles de Dresde, les 26 et 27 août; et battit différents corps ennemis à Dippoldis-Walda, à Falkenheim et à Zinwal. Le duc de Raguse fut blessé au combat de Mockern le 16 octobre, puis, le 18, à la bataille de Leipzick, où il soutint, avec son faible corps, tous les efforts de l'armée de Silésie. Il bombarda Hanau le 31 du même mois, força le pont de Lamboi, et enfonça et poursuivit l'aile droite des alliés jusqu'à Manheim. Après avoir assuré, par ce mouvement, le passage de l'arrière-garde française, il se replia sur la Kintzig, et alla couvrir le Rhin depuis Mayence jusqu'à Strasbourg. Lorsque les alliés eurent passé ce fleuve le 1er janvier 1814, le duc de Raguse dut suivre le mouvement rétrograde de l'armée. Il combattit à Brienne le 29 du même mois. A la bataille de la Rothière, le 1er février, il avait sous ses ordres 4600 fantassins et 1800 chevaux, formant l'aile droite des Français que commandait Buonaparte. Après la perte de cette bataille, le duc de Raguse marcha sur Troyes, repoussant toutes les attaques dirigées contre lui par le comte de Wrède. Le 10, à Champ-Aubert, il défit le corps russe d'Alsusiew, lui tua 1200 hommes, et lui fit 1800 prisonniers, au nombre desquels se trouvaient le général en chef, deux autres généraux et 47 officiers. Ce maréchal contribua beaucoup aux succès obtenus à Vauxchamps, à Etoges, à Montmirail, à Meaux, et au Gué-à-Trêmes, les 12, 17, 27 et 28 février. Chargé de la défense de Paris, le duc de Raguse, avec 7000 hommes de troupes réglées, arrêta pendant plus de 10 heures les efforts des alliés sous les murs de cette ville, et ne capitula, le 30 mars, qu'après leur avoir fait perdre plus de monde qu'il n'en avait sous ses ordres, et lorsqu'enveloppé de tous côtés et sans espoir de secours, il n'avait retrouvé sa communication qu'en se frayant un chemin à la baïonnette, action dans laquelle il eut un cheval tué

sous lui. Le duc de Raguse conclut à Essonne, le 4 avril, avec le prince de Schwartzenberg, une convention militaire, en exécution de laquelle son corps d'armée se retira par Versailles à Mantes, sur la lisière de la Normandie. Louis XVIII le créa pair de France le 4 juin, et capitaine d'une des compagnies des gardes-du-corps. Au 20 mars 1815, le duc de Raguse commanda la maison militaire du roi, qu'il conduisit sous les ordres des princes jusqu'à Béthune, et se rendit en Belgique, d'où il n'est revenu qu'avec le roi. Sa compagnie des gardes-du-corps ayant été supprimée lors de la réorganisation de la maison du roi, Louis XVIII le nomma l'un des 4 majors-généraux de la garde royale. Il est devenu commandeur, puis grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, les 3 mai 1816 et 24 août 1820, et chevalier-commandeur des ordres du Roi le 30 septembre de cette dernière année. En 1817, il a été envoyé, en qualité de lieutenant de roi et de commissaire extraordinaire de S. M., dans les 7e et 9e divisions militaires, (Dijon et Lyon), et a été nommé ministre-d'état le 30 novembre de la même année. En 1826, le duc de Raguse a assisté à Moscou, comme ambassadeur extraordinaire de S. M. Charles X, au couronnement de l'empereur Nicolas. Il est grand-croix de l'ordre royal de Wurtemberg, commandeur de l'ordre impérial de la Couronne de Fer d'Italie, et membre de l'Académie royale des Sciences. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. IX, pp. 430 à 437.)

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *fascés d'argent et de gueules; au* 2 *d'or, à l'étendard de gueules en bande, fûté de sable et chargé d'une croix d'argent; au* 3 *parti d'azur, à la croix de Lorraine d'or, et de gueules, au dextrochère de carnation tenant une épée flamboyante d'argent, et mouvant d'une nuée du même; ce parti ayant un chef cousu de sinople, chargé d'un lion d'argent.* L'écu posé sur deux bâtons de maréchal de France, passés en sautoir au centre du manteau de duc et pair. Supports : deux léopards lionnés. Devise : PATRIÆ TOTUS ET UBIQUE (1).

DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU, *duc* DE RICHELIEU, (Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie), né à Paris le 25 septembre 1766, a été connu sous le nom de *comte de Chinon* jusqu'au 8 août 1788, époque à laquelle il a pris celui de *duc de Fronsac*, qu'il a porté jusqu'à la mort du duc de Richelieu, son père (1791). Il fit ses pre- 4 juin 1814.

(1) Cette devise est une concession faite par S. M. Louis XVIII au maréchal duc de Raguse, en considération de ses services.

mières études au collége du Plessis, l'une des plus utiles fondations que les lettres aient dues à la munificence du cardinal de Richelieu, et s'y appliqua particulièrement à la connaissance des principales langues de l'Europe. Un voyage de quelques années dans les villes les plus considérables de l'Italie, compléta ses notions sur la littérature classique, et accrut celles que sa naissance et son nom rendaient indispensables au rang qu'il était appelé à tenir un jour dans le monde. A peine de retour en France, il y fut témoin de nos premiers troubles politiques, et, quoique bien jeune alors, son esprit, mûri par l'étude et la réflexion, ne le trompa point dans les funestes présages que lui inspirèrent les désordres sanglants du 5 octobre 1789 (1). Déjà l'infortuné Louis XVI n'avait plus, pour ainsi dire, qu'une souveraineté nominale; une multitude factieuse régnait par le fait, et l'on pouvait prévoir que de nouveaux attentats proclameraient bientôt, non plus la réforme nécessaire de quelques abus, mais l'abolition du pouvoir royal et l'avènement de l'anarchie. Le duc de Fronsac ne remplissait pas encore de place à la cour. N'ayant pas l'espoir de pouvoir rendre utile et influent son dévouement pour Louis XVI, il obtint de ce prince l'autorisation de se rendre à Vienne, où l'empereur Joseph II lui fit un accueil distingué. Après un séjour de quelques mois dans cette capitale, entraîné par le désir de la gloire et par l'exemple de plusieurs officiers français, qui tous ont depuis acquis beaucoup d'illustration dans les armées, le duc de Fronsac se rendit à celle que le prince Potemkin opposait aux Ottomans en Bessarabie. Employé dans le corps aux ordres du célèbre Soworow, le duc de Fronsac commanda l'un des bataillons qui montèrent les premiers sur les remparts d'Ismaïlow, le 22 décembre 1790. Sa conduite, dans cette journée mémorable (2), lui mérita une riche épée et la décoration de l'ordre de Saint-Georges, que lui envoya l'impératrice Catherine II. Cet heureux début dans la carrière des armes, et la situation politique de la France, le déterminèrent à s'attacher au service de la Russie. Il y devint successivement colonel, général major et lieutenant-général. Envoyé par Catherine II vers le prince de Condé, lorsqu'à l'issue malheureuse de la campagne de 1792, ce prince sollicita pour les Français exilés qu'il avait réunis sous ses

(1) On sait que le duc de Fronsac fut l'un des premiers qui, dans cette journée, accoururent de Paris au château de Versailles, et prévinrent le roi et la famille royale des périls qui les menaçaient.

(2) Le duc de Fronsac y fut légèrement blessé.

drapeaux, un asile dans les états de cette souveraine, le duc de Richelieu apporta le plan d'une colonie militaire que Catherine désirait former sur le bord de la mer d'Azof : mais, les préparatifs d'une nouvelle campagne ayant fait évanouir ce projet, M. le duc de Richelieu, après l'organisation du corps de Condé, y assista au siége de Valenciennes. A la fin de cette campagne, il revint en Russie, et y prit le commandement d'un régiment de cuirassiers, qu'un trait d'humanité lui fit ôter peu de temps après (1). La confiance et l'intérêt dont l'honorait le grand-duc Alexandre, réparèrent en quelque sorte l'injustice de cette disgrâce. Cependant le duc de Richelieu n'entrevit pas indifféremment la possibilité de son retour en France. La paix de Lunéville (1801) autorisait les émigrés à revoir leur patrie. M. de Richelieu en profita pour recueillir les débris de sa fortune, non plus dans son intérêt privé, mais pour en assurer la jouissance aux créanciers de son père et de son aïeul, auxquels il avait abandonné tous ses droits. Toutes les actions de cet homme d'état prouvent que chez lui le désintéressement n'était pas une vertu d'insouciance, car personne ne montra plus de zèle pour tous les intérêts autres que les siens; aussi la fortune qu'il tint de la juste et glorieuse récompense de ses services ne fut jamais à lui, et l'on ne vit pas sans étonnement un général, un ministre long-temps au faîte des honneurs publics, ne laisser, en descendant dans la tombe, qu'une modique succession de treize mille livres de rente, inscrites sur le grand livre. Cependant, après un séjour de quelques mois à Paris, la politique inquiète de Buonaparte, et des propositions contraires aux principes royalistes du duc de Richelieu, et à la reconnaissance qu'il conservait pour la Russie, le déterminèrent à sortir de France et à retourner dans sa patrie adoptive. En 1803, l'empereur Alexandre nomma le duc de Richelieu gouverneur militaire d'Odessa, anciennement Haigi-Bey, sur la mer Noire, et il le pourvut l'année suivante du gouvernement-général de la Nouvelle-Russie, avec attribution de pouvoirs les plus étendus. Ses soins, son activité, la sagesse de ses règlements et la loyauté de son caractère, appelèrent bientôt la confiance de toutes les nations commerçantes dans sa colonie. M. de Richelieu avait tout à y créer. Établisse-

(1) Il n'avait pas attendu d'ordres exprès pour voler, à la tête de son régiment, au secours d'un village dévoré par un incendie. Il fallait que le gouvernement de Paul Ier fût bien despotique, pour que le duc de Richelieu éprouvât à raison de cette action généreuse les effets d'une véritable disgrâce.

ments publics et particuliers, règlements de police, législation maritime, établissements pour les différents cultes, école d'instruction, théâtre, tout s'éleva et s'établit comme par enchantement; et, dans l'espace de dix ans, la misérable bourgade d'Odessa, qui comptait à peine 5000 âmes lors de l'arrivée du duc de Richelieu, offrait, lors de son départ, l'aspect d'une cité florissante, qu'habitait une population de 35,000 âmes, jouissant, au milieu des souvenirs si récents de la barbarie, des avantages et des bienfaits d'une civilisation avancée. Les mêmes progrès se faisaient remarquer sur tous les autres points de la Nouvelle-Russie, dont la population s'accrut d'un million d'âmes sous l'active et prévoyante administration du duc de Richelieu (1). *L'Histoire de la Nouvelle-Russie*, (par M. le marquis de Castelnau), retrace dans les termes les plus honorables les nombreuses preuves d'humanité, de dévouement, de zèle et de touchante affection données par ce seigneur à sa colonie, lorsque la peste y porta ses ravages en 1812 et 1813. C'est le temps où Buonaparte, devenu trop confiant dans la fortune et trop persévérant dans un système continental impraticable, était accouru à la tête de cinq cent mille hommes, se mesurer contre un écueil qui allait briser son sceptre et renverser sa couronne. Vaincu à Moscou par les éléments, écrasé à Leipzick par une coalition formidable, il allait bientôt, frappé d'un dernier vertige, sacrifier à Chatillon ses intérêts et sa politique aux ressentiments de son orgueil, et descendre du trône le plus glorieux de l'Europe, plutôt que de renoncer à de vains projets de domination et de conquêtes. Dès que les Bourbons eurent recouvré l'antique héritage de leurs aïeux, M. le duc de Richelieu, comme possesseur de l'une des anciennes pairies du royaume, fut compris, le 4 juin 1814, dans la chambre des Pairs instituée par la charte. De nouveaux devoirs le rappelant près de son roi, il se démit

(1) Ce ne fut qu'en 1818 que l'empereur Alexandre put aller vérifier par lui-même tout ce qu'il avait entendu raconter à sa cour du prodige de cette création nouvelle. Son attente ne fut point déçue par le tableau qui se déroula à ses regards. Aussi ce prince ne se crut pas dispensé de renouveler les témoignages de sa reconnaissance envers celui qui avait rendu sa puissance si formidable aux Ottomans dans ces contrées lointaines et sauvages. « En visitant les pays jadis confiés à vos soins, écrivit-il au noble duc, j'y »ai trouvé à chaque pas, j'y ai admiré avec une satisfaction qui se reportait sans cesse »vers vous, le fruit de vos travaux, de vos intentions droites et pures, constamment »réalisées par une vigilance infatigable. » Le cordon de l'ordre de Saint-André accompagnait ces expressions bienveillantes et méritées.

de son gouvernement militaire de la Nouvelle-Russie, et revint à Paris au mois d'octobre 1814. Louis XVIII le nomma premier gentilhomme de la chambre et lieutenant-général de ses armées. Pendant les *cent-jours*, le duc de Richelieu resta auprès de S. M. en Belgique. Le 9 juillet 1815, il fut nommé ministre de la maison du roi; mais l'idée de siéger dans le conseil à côté d'un homme dont le nom se liait aux plus déplorables souvenirs, (Fouché), lui fit refuser ce portefeuille. Lors du renouvellement du ministère, il devint, le 24 septembre suivant, ministre des affaires étrangères et président du conseil des ministres. A cette époque, 700,000 soldats étrangers sous les armes couvraient le sol de la France, lui demandaient compte des maux que l'ambition d'un homme avait fait peser depuis tant d'années sur les autres états, et élevaient des prétentions incompatibles avec la fierté nationale. D'ailleurs, toutes les sources de la prospérité paraissaient taries, le trésor était vide, le cours des contributions interrompu. Ce fut dans ces circonstances que le duc de Richelieu fut placé à la tête de l'administration publique, et chargé de suivre les négociations entamées par le précédent ministère avec les puissances alliées. Un parti s'était flatté, dans les conseils, de faire enlever à la France une portion du Bugey et de la Franche-Comté, l'Alsace, la Basse-Lorraine, une partie de la Champagne, ainsi que le Hainaut et la Flandre. Déjà la carte qui représentait la France dépouillée de ces belles possessions avait été mise sous les yeux de l'empereur de Russie. Le duc de Richelieu, qui la reçut de ses mains mêmes, fit sentir à ce monarque combien sa gloire et sa politique étaient intéressées au maintien des limites de l'ancienne France; et dès-lors on dut au crédit du ministre français sur l'esprit d'Alexandre, un prompt retour à des exigences plus modérées. M. de Richelieu obtint que les importantes places de Condé, Givet et Charlemont, et les forts de Joux et de l'Ecluse, ne fussent point compris dans les cessions territoriales. Il parvint à faire réduire de 100 millions l'indemnité pécuniaire, et obtint que l'occupation ne durât que cinq ans, et même qu'elle pût finir au bout de trois. Tels ont été les efforts du duc de Richelieu pour rendre moins dur et moins onéreux pour la France, ce traité du 20 novembre 1815, dernière et cruelle plaie de l'usurpation de Buonaparte. Nous ne suivrons pas dans toutes leurs applications les actes nombreux de l'administration du duc de Richelieu. Il suffit au cadre de notre ouvrage de dire que, dans le poste élevé où la confiance du roi avait placé ce ministre, par la franchise et la

loyauté de son caractère (1), par son zèle infatigable à soulager la nation des charges immenses que la guerre avait fait peser sur elle, à prévenir les troubles par des mesures fermes et sages, à adoucir les maux d'une disette affreuse, à recréer le crédit public anéanti par tant de secousses violentes, enfin à réorganiser l'armée sur un pied respectable, malgré la présence des forces alliées, il a su se concilier l'estime de tous les partis, et mériter les hautes marques de reconnaissance et de faveur dont le gouvernement l'a honoré lorsque sa santé ne lui a plus permis de suivre la direction des affaires (2), ainsi que les regrets et les suffrages unanimes de toute la France. Il avait été nommé membre de l'Académie française le 21 mars 1816, chevalier des ordres du Roi, de l'Aigle-Noire de Prusse et du Lion-Belgique, et grand-croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, pendant la tenue du congrès d'Aix-la-Chapelle (1818). Aussitôt après la retraite du duc de Richelieu, la chambre des Pairs et celle des députés supplièrent Louis XVIII d'accorder à ce ministre une récompense nationale proportionnée à l'éminence de ses services et de son désintéressement (3). En conséquence une loi érigea en sa faveur un majorat de 50,000 francs de revenu attaché à sa pairie. Le duc, n'ayant pu faire prévaloir les objections qu'il éleva lui-même contre un don si honorable pour lui, mais qui devait ajouter encore aux charges de l'état, consacra le revenu entier de ce majorat à la fondation d'un hospice dans la ville de Bordeaux. Délivré du fardeau des affaires, il parcourut le midi de la France, le nord de l'Italie, la Suisse et la Hollande, fut pourvu de la charge de grand-veneur au mois de mai 1819, et rappelé, le 20 février 1820, après l'horrible attentat de Louvel, à la présidence du conseil des ministres (4), dont il s'est démis au mois de novembre 1821. Le duc de Richelieu est

(1) *La parole du duc de Richelieu vaut un traité,* disait le duc de Wellington. Tous les souverains alliés partageaient cette confiance, et c'est par elle surtout que la France a conservé, dans ses malheurs, tous les égards, toute la considération dus à sa dignité et à sa gloire.

(2) Le 29 décembre 1818, le duc de Richelieu a donné sa démission du ministère des affaires étrangères et de la présidence du conseil des ministres, et il a été nommé le même jour ministre d'état, membre du conseil privé.

(3) Ce fut le marquis de Lally-Tolendal qui, le premier, fit agréer la proposition de cette supplique au roi par la chambre héréditaire.

(4) Le duc de Richelieu ne se chargea d'aucun département particulier.

décédé le 18 mai 1822, laissant veuve, sans héritier de son nom, Rosalie-Sabine DE ROCHECHOUART, qu'il avait épousée le 6 décembre 1782, et qui était fille d'Aimeri-Louis Roger, comte de Rochechouart, maréchal des camps et armées du roi, et de Madelaine-Mélanie-Henriette de Barberie de Courteille. La ville de Bordeaux, et celle d'Odessa, lui ont décerné des honneurs funèbres. Le 8 juin, le cardinal-duc de Bausset a rendu hommage à sa mémoire à la chambre des Pairs, et, sur la demande du marquis de Tollendal, la chambre a ordonné une impression extraordinaire du discours de M. le cardinal de Bausset, afin qu'il en fût donné trois exemplaires à chacun de ses membres. (*Moniteur* des 14 et 20 juin 1822, pp. 840, 910.) M. Dacier, son successeur à l'Académie française, a jeté aussi quelques fleurs sur la tombe de cet homme d'état, dans la séance publique de cette compagnie du 28 novembre de la même année. (*Moniteur* des 12 et 18 décembre, pp. 1691, 1692, 1708.) Sa pairie a été transmise, par le roi, à M. de Jumilhac, son neveu, que S. M. a aussi appelé à relever le nom et les armes de Richelieu, comme nous le remarquerons plus bas (1).

IX. Louis-Antoine-Sophie DE VIGNEROT DU PLESSIS, duc *de Richelieu* et de Fronsac, pair de France, noble génois (2), fils unique de Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de la Guienne haute et basse, l'un des quarante de l'Académie française, décédé le 8 août 1788, et d'Elisabeth-Sophie de Lorraine, sa seconde femme, est né le 4 février 1736, et fut connu jusqu'à la mort de son père, sous le titre de *duc de Fronsac*. Nommé mestre-de-camp de dragons le 1er mars 1744, il fit ses premières armes à la conquête de l'île de Minorque en 1756, et se fit remarquer à l'assaut qui contraignit le fort Saint-Philippe de capituler. Louis XV, à qui le duc de Fronsac

(1) On peut consulter sur le dernier duc de Richelieu, une très-bonne Notice insérée t. XXXVIII, p. 53 à 70 de la *Biographie universelle, ancienne et moderne.*

(2) Un décret du sénat de Gênes, du 17 octobre 1748, lui avait transmis ce titre, ainsi qu'à son père, comme une juste récompense des services signalés rendus par celui-ci (le maréchal de Richelieu) à la république de Gênes, dont il était en même temps autorisé à porter les armoiries, ce qu'avait ratifié une approbation de toute cette république du 7 janvier 1751, suivie de lettres-patentes de Louis XV, qui autorisèrent l'acceptation de cette concession glorieuse. Louis XVIII l'a également confirmée par lettres-patentes du 20 décembre 1817.

vint apporter la nouvelle de cette importante conquête, le créa brigadier de cavalerie le 23 juillet de la même année. Le 2 octobre suivant, il devint premier gentilhomme de la chambre du roi, sur la démission du duc de Richelieu, son père. Nommé aide-maréchal-général des logis-surnuméraire de l'armée d'Allemagne, il se trouva en cette qualité à toutes les affaires importantes qui eurent lieu, de 1757 à 1760. Le combat qu'il soutint à Ziéremberg, le 22 août de cette dernière année, avec deux régiments de dragons et 600 Suisses, contre les nombreux escadrons du prince héréditaire de Prusse, fut cité comme un des beaux faits d'armes de cette guerre. Le duc de Fronsac reçut le brevet de maréchal-de-camp le 20 février 1761, et commanda un corps d'avant-garde à l'armée du maréchal prince de Soubise. Attaqué, le 20 août, par le comte de Kilmansegg, il combattit avec la plus grande valeur contre des forces plus que quadruples des siennes, et, dès qu'il eut été secouru par un renfort de troupes, il attaqua vivement les ennemis, les chassa de la plaine et du village de Roxel, et les poussa avec vigueur jusque sous le feu des remparts de Munster, après leur avoir fait éprouver une perte d'environ 1000 hommes, dont 400 prisonniers. Le duc de Fronsac a continué de servir en Allemagne jusqu'à la paix de 1763. Il a été créé lieutenant-général des armées du roi le 1^er^ mars 1780, est devenu duc de Richelieu, pair de France le 8 août 1788, et est décédé en 1791. Il avait épousé, 1°, le 25 février 1764, Adélaïde-Gabrielle DE HAUTEFORT DE JUILLAC, morte le 6 février 1767, fille d'Emmanuel-Dieudonné, marquis de Hautefort, chevalier des ordres du Roi, maréchal des camps et armées, et de Françoise-Claire de Harcourt, sa seconde femme; 2°, le 20 avril 1776, Marie-Antoinette DE GALLIFFET, fille de Philippe-Christophe-Amateur de Galliffet, baron de Dampierre, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie de Levis. Le duc de Richelieu a laissé:

Du premier lit :

1°. Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie, duc de Richelieu, pair de France, dont l'article est rapporté au commencement de cette Notice;

Du second lit :

2°. Armande-Marie de Vignerot du Plessis-Richelieu, née le 27 juin 1777, mariée avec Hippolyte, marquis *de Montcalm-Gozon,* officier de la Légion-d'Honneur, ancien membre de la chambre des Députés ;

3°. Armande-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu, née le 2 novembre 1778, mariée avec Antoine-Pierre-Joseph *de Chapelle,* marquis de Jumilhac, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, grand-croix de l'ordre danois de Danebrog, gouverneur de la 16e division militaire, décédé à Lille le 19 février 1826. De ce mariage sont issus deux fils :

A. Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, *duc* DE RICHELIEU, pair de France, qui, par lettres-patentes de Louis XVIII du 19 septembre 1822, données conformément à deux ordonnances des 27 décembre 1818 et 22 juillet 1819, a été appelé à recueillir la pairie du duc de Richelieu, son oncle, ainsi que le majorat qui y est attaché, avec autorisation, pour lui et ses descendants, de porter le nom et les armes de Richelieu. (*Bulletin des lois,* année 1823, n° 14, 468, pp. 299, 300);

B. N.... de Chapelle de Jumilhac. Lui et ses descendants mâles directs ont été substitués à Armand-François-Odet, dans le cas où la ligne directe de celui-ci viendrait à s'éteindre.

Le nom de Richelieu, que relève de nos jours M. Chapelle de Jumilhac, a été porté d'une manière toute historique par deux maisons également fécondes en illustres personnages; celle des seigneurs du Plessis, en Poitou, et celle de Vignerot, qui a été substituée aux biens, nom et armoiries de la première, vers le milieu du 17e siècle.

Les anciens seigneurs du Plessis ont eu pour berceau une terre de ce nom, située à 3 lieues de la baronnie d'Angle, en Poitou, et à une demi-lieue de la ville du Blanc, en Berry, terre qui relevait de l'évêché de Poitiers. André du Chesne en a publié la généalogie en 1631, (in-fol. de 150 pages), et son travail a été reproduit en partie dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, édition de 1728, t. IV, pp. 361 à 371. D'après ces deux ouvrages, la filiation des anciens seigneurs du Plessis remonte à Guillaume, Ier du nom, seigneur du Plessis, des Breux et de la Vervolière, en 1201, lequel, après la conquête du Poitou par les Anglais en 1213, fut l'un des seigneurs qui demeurèrent volontairement sous la domination du roi Philippe Auguste. André du Chesne pense qu'il était neveu de Laurent du Plessis, chevalier, qui accompagna, en 1197, le roi Gui de Lusignan en Chypre, et y fonda la maison *du Morf,* seigneurs de Loriaque et de Guellie. Quant à Guillaume Ier, seigneur du Plessis, il eut deux fils, Pierre Ier, seigneur du Plessis, des Breux et de la Vervolière, qui a continué la descendance, et Jean du Plessis qui, passé en Angleterre en 1247, y épousa, 1°, Chrétienne *de Sanford*, fille de Hugues de Sanford, chevalier;

2°, Margerie, comtesse *de Warwick*, sœur et héritière de Thomas, comte de Warwick, et fille du comte Henri (1). Il eut du premier lit Hugues du Plessis.

Pierre II, fils de Guillaume II, celui-ci fils de Pierre Ier, seigneur du Plessis, fut père de Guillaume III, chevalier, seigneur du Plessis, des Breux et de la Vervolière, qui, de Charlotte *de la Celle*, sa femme, fille de Jean de la Celle, chevalier, sénéchal de Carcassonne, a laissé, entr'autres enfants, Pierre III, seigneur du Plessis en 1388, dont la branche, aînée de cette maison, existait encore en 1556, et Sauvage du Plessis, seigneur de la Vervolière et de la Valinière. Geoffroi du Plessis, fils de Sauvage, eut pour femme Perrine *Clérembault*, fille de Jean Clérembault, seigneur de Richelieu, et pour fils François du Plessis, Ier du nom, seigneur de la Vervolière, écuyer tranchant de la reine Marie d'Anjou, femme du roi Charles VII. Louis de Clérembault, son oncle maternel, l'institua héritier des terres de Richelieu et de Beçay, le 13 décembre 1488. François II du Plessis, seigneur de Richelieu et de la Vervolière, épousa, 1°, en 1489, Guionne *de Laval de Brée*; 2°, en 1506, Anne *le Roy*, dame du Chillou, fille de Guyon le Roy, seigneur du Chillou et de Mondon, vice-amiral de France. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants: 1°, Louis, dont on va parler; 2°, Jacques du Plessis-Richelieu, abbé de la Chapelle-aux-Planches, aumônier du roi Henri II, mort évêque de Luçon; 3°, François du Plessis, seigneur de la Jubinière, gouverneur de Courtemille, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie qui se signala en Piémont, puis dans les guerres du roi Charles IX contre les religionnaires, et mourut d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule en 1562, au siége du Havre-de-Grâce; 4°, Antoine du Plessis, surnommé le Moine, parce qu'il avait d'abord pris l'habit

(1) Les auteurs de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* font observer qu'ils ne rapportent les deux mariages de Jean du Plessis, et ne lui donnent le titre de comte de Warwick que d'après le témoignage d'André du Chesne. Rien en effet ne paraît moins certain que ce passage en Angleterre d'un cadet des seigneurs du Plessis. Du Chesne, qui écrivait du vivant du cardinal de Richelieu, auquel il n'a pas épargné la flatterie, paraît avoir voulu lui complaire en admettant la maison du Morf, en Chypre, et celle de Warwick, en Angleterre, comme deux branches de la maison du Plessis-Richelieu; mais ces assertions ne reposent sur aucune base raisonnable. Pour le reste de la généalogie, on peut s'en référer à l'exactitude accoutumée et aux lumières de ce généalogiste.

religieux. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers de la garde de François II, et gouverneur de Tours en 1568. Il servit aussi avec beaucoup d'activité, et fut tué à Paris, dans une dispute particulière, le 19 janvier 1576.

Louis du Plessis, seigneur de Richelieu, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances, épousa, le 16 janvier 1542, Françoise *de Rochechouart-Faudoas*, dont il eut, entr'autres enfants, 1°, Louis du Plessis, seigneur de Richelieu, échanson du roi Henri II, et lieutenant de la compagnie d'ordonnance de Louis de Bourbon, duc de Montpensier; 2°, François III, dont l'article suit.

François du Plessis, III^e^ du nom, seigneur de Richelieu, de Beçay, de la Vervolière, etc., créé chevalier des ordres du Roi en 1585, fut conseiller aux conseils-d'état et privé, capitaine des gardes-du-corps et grand-prévôt de France, et mourut le 10 juillet 1590. Susanne *de la Porte de la Lunardière*, sa femme, dame de la reine Louise de Lorraine en 1580, l'avait rendu père de trois fils et deux filles; 1°, Henri du Plessis, seigneur de Richelieu, qui servit comme maréchal-de-camp à l'armée du duc de Nevers et fut tué en duel par le marquis de Thémines en 1619; 2°, Alfonse-Louis du Plessis-Richelieu, *cardinal de Lyon*, d'abord évêque de Luçon. Il se démit de ce siége, vers l'an 1605, en faveur de son frère Armand-Jean, dont on va parler, et prit l'habit de chartreux. Mais le roi Louis XIII le fit sortir de cet ordre au bout de 20 ans, et le pourvut, en 1626, de l'archevêché d'Aix. En 1628, il passa à l'archevêché de Lyon, fut créé cardinal-prêtre en 1629 (1), et devint grand-aumônier de France et prélat-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1632, sur la démission du cardinal de la Rochefoucauld. Le cardinal de Lyon mourut le dernier de sa branche, le 23 mars 1653, et fut inhumé dans l'église de la Charité, qu'il avait fait bâtir avec beaucoup de soin et de dépense. (Voyez le *Gallia Christiana*, t. IV, col. 193; l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 289; le *Dictionnaire des Sciences ecclésiastiques*, t. III, p. 737); 3°, Armand-Jean du Plessis-Richelieu, *cardinal-duc de Richelieu*, né à Paris le 5 septembre 1585. Il fut sacré à Rome évêque de Luçon, par le cardinal de Givry, le 17 avril 1607, et devint secrétaire-d'état en 1616. Le pape Grégoire XV l'éleva

(1) Il y eut dans cette circonstance dérogation à l'ordonnance de Sixte-Quint, qui défendait que deux frères portassent la pourpre en même temps.

au cardinalat le 5 septembre 1622. Louis XIII le nomma, en 1624, son principal ministre et chef de ses conseils, et l'établit, au mois d'octobre 1626, grand-maître, chef et surintendant-général de la navigation et du commerce de France. Il obtint en la même année des lettres qui lui donnaient entrée, séance et voix délibérative au parlement, avec les mêmes honneurs que ceux attribués aux pairs du royaume. En 1630, le roi le nomma son lieutenant-général au-delà des Monts, avec une puissante armée. Sa terre de *Richelieu* fut érigée en *duché-pairie* par lettres-patentes du mois d'août 1631, registrées au parlement le 6 septembre suivant, lettres qui assurèrent, après son décès, la transmission de sa pairie à ses héritiers mâles ou femelles, et déclarèrent ce duché-pairie relevant à une seule foi et hommage du roi et de la couronne. Peu de temps après, le cardinal de Richelieu acquit le marquisat de Fronsac, que le roi érigea aussi en sa faveur en duché-pairie par lettres-patentes du mois de juillet 1634. Il mourut en son palais à Paris le 4 décembre 1642, avec la réputation d'un des plus grands hommes d'état dont l'histoire ait consacré le souvenir. (Voyez l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. VII, p. 908); 4°, Françoise du Plessis-Richelieu, mariée, 1°, avec Jean-Baptiste *de Beauvau,* chevalier, seigneur de Pimpean et des Roches, fils d'André de Beauvau, seigneur de Pimpean, et de Philippe de Naillac; 2°, par contrat du 28 août 1603, avec René *de Vignerot,* chevalier, seigneur de Pont-Courlay et de Glenay. Elle mourut en 1615, laissant François de Vignerot, II^e^ du nom, dont on parlera plus bas, et Madelaine de Vignerot, créée duchesse d'Aiguillon en 1638, dame d'atours de la reine, décédée le 1^er^ avril 1675, sans laisser d'enfants de son mariage avec Antoine *de Beauvoir du Roure*, seigneur de Combalet. Le duché d'Aiguillon passa à Marie-Thérèse de Vignerot du Plessis-Richelieu, sa nièce. Celle-ci étant morte en 1705, ce duché échut à son neveu Louis-Armand de Vignerot, comte d'Agénais; 5°, Nicole du Plessis-Richelieu, dame d'atours de la reine Marie de Médicis, mariée, par contrat du 25 novembre 1617, avec Urbain *de Maillé*, marquis de Brezé, maréchal de France, capitaine des gardes-du-corps du roi et gouverneur d'Anjou, mort le 13 février 1650. Nicolas du Plessis-Richelieu en eut un fils, Armand de Maillé, duc de Fronsac, pair de France, marquis de Brezé, grand-maître et surintendant-général de la navigation et du commerce de France, tué dans un combat naval le 14 juin 1646. Il n'avait pas été marié.

SECONDE MAISON DE RICHELIEU.

VI. François DE VIGNEROT, IIe du nom (1), marquis de Pont-Courlay, gouverneur de la ville et citadelle du Havre et du pays de Caux, fut créé chevalier des ordres du Roi en 1633, et nommé général des galères de France le 15 mars 1635. Le marquis de Pont-Courlay mourut à Paris le 26 janvier 1646. Il avait épousé, le 29 juin 1626, Marie-Françoise DE GUEMADEUC, de laquelle il eut deux fils qui ont eu postérité :

1°. Armand-Jean, dont l'article suit ;

2°. Jean-Baptiste-Amador, auteur de la branche des *ducs* D'AIGUILLON, rapportée ci-après.

VII. Armand-Jean DE VIGNEROT DU PLESSIS, duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, prince de Mortagne, etc., recueillit la succession du cardinal-duc de Richelieu, son grand-oncle, en vertu des dispositions testamentaires de ce ministre du 13 mai 1642, dispositions par lesquelles il était en même temps substitué aux nom et armes de la maison du Plessis-Richelieu. Né au Havre-de-Grâce le 3 octobre 1629, il avait été destiné à l'état ecclésiastique et pourvu de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, dont il se démit. Dès l'année 1643, il prêta serment au roi pour la charge de général des galères, qu'il commanda, en 1647 et 1648, sur les côtes de Naples, pour favoriser l'expédition du duc de Guise. Il prêta serment au parlement comme duc et pair, le 15 juin 1657, se démit de sa charge de général des galères en faveur du marquis de Créqui en 1661, et mourut le 10 mai 1715. Son fils et successeur, issu d'Anne-Marguerite D'ACIGNÉ, sa première femme, fut :

VIII. Louis-François-Armand DE VIGNEROT DU PLESSIS, duc de Richelieu et de Fronsac, pair et maréchal de France (2), chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, lieutenant-général gouverneur des haute et basse Guiennes, l'un des quarante de

(1) Il avait pour quatrième aïeul Jean Vignerot, écuyer, vivant en 1461 avec Huguette *de la Roche*, dame de Pont-Courlay, sa femme. C'est le premier à partir duquel l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 372, établit la généalogie de Vignerot.

(2) Nous avons consacré une Notice à ce maréchal, t. IX, pp. 437 à 442 du *Dictionnaire historique des Généraux français*.

l'Académie française, né le 13 mars 1696, décédé le 8 août 1788 (1), avait épousé, 1°, le 12 février 1711, Anne-Catherine DE NOAILLES, morte sans enfants le 7 novembre 1716, fille de Jean-François, marquis de Noailles, maréchal-de-camp, lieutenant-général au gouvernement d'Auvergne, et de Marguerite-Thérèse Rouillé de Meslay; 2°, le 7 avril 1734, Elisabeth-Sophie DE LORRAINE-GUISE, morte le 2 août 1740, fille puînée d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, prince de Guise, comte de Harcourt, etc., et de Marie-Louise-Christine Jeannin de Castille, marquise de Montjeu; 3°, en 1780, Jeanne-Catherine-Josèphe DE LAVAULX, chanoinesse de Poussay, veuve d'Edmond de Rothe, avec lequel elle avait été mariée en 1764. Elle était fille de Gabriel-François, comte de Lavaulx, seigneur de Sommerecourt, capitaine des gardes du duc de Lorraine, et de Charlotte de Lavaulx de Pompierre, sa cousine. Le maréchal de Richelieu a eu de sa seconde femme:

1°. Louis-Antoine-Sophie de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, dont l'article est rapporté p. 355;

2°. Jeanne-Sophie-Élisabeth-Louise-Armande-Septimanie de Vignerot du Plessis-Richelieu, née à Montpellier le 1er mars 1740, mariée, le 10 février 1756, dans la chapelle de l'hôtel de Richelieu, par l'évêque de Saint-Pons, avec Casimir, comte *d'Egmond-Pignatelli*, duc de Bisache, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du roi, fils puîné de Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli, comte d'Egmond, duc de Bisaccia ou de Bisache, grand d'Espagne de la première classe, et de Henriette-Julie de Durfort-Duras. Elle est morte sans enfants en 1769.

ARMES de cette branche aînée : *D'argent, à la croix de gueules*, qui est DE GÊNES; *à l'écusson d'argent, chargé de trois chevrons de gueules, brochant au centre de la croix*, qui est DU PLESSIS-RICHELIEU (2). Supports : deux griffons.

M. Odet de Jumilhac, substitué aux nom et armes de Richelieu, portait : *D'azur, à une chapelle d'or.*

COMTES D'AGENAIS ET DUCS D'AIGUILLON, *éteints.*

VII. Jean-Baptiste-Amador DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU, marquis de Richelieu, second fils de François II, marquis de Pont-Courlay,

---

(1) Son père était né en 1629. C'est une période de 159 ans pour deux générations. Ces exemples sont assez rares pour en faire excuser la remarque.

(2) Le maréchal de Richelieu a, le premier, cessé d'écarteler ses armes de celles DE VIGNEROT, qui sont *d'or, à 3 hures de sanglier de sable.*

et de Marie-Françoise de Guémadeuc, naquit le 8 novembre 1632, et mourut le 11 avril 1662, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur du Havre-de-Grâce et capitaine des châteaux de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles. Il avait épousé, le 6 novembre 1652, Jeanne-Baptiste DE BEAUVAIS, première femme de chambre et favorite de la reine Anne d'Autriche. Elle est morte, à 27 ans, le 30 avril 1663. Elle était fille de Pierre de Beauvais, seigneur de Gentilly, et de Catherine-Henriette Bellier. Il eut, entr'autres enfants, Louis-Armand, qui suit.

VIII. Louis-Armand DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU, duc d'Aiguillon, marquis de Richelieu, comte d'Agénais, baron de Québriac, né le 9 novembre 1654, fut mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie et gouverneur de la Fère, en Picardie. Il mourut à Paris le 22 octobre 1730. Il avait épousé Marie-Charlotte DE LA PORTE-MAZARINI, morte à Dieppe le 13 mai 1729, fille d'Armand-Charles, duc de Mazarin et de la Meilleraye, chevalier des ordres du Roi. Le duc d'Aiguillon a laissé Armand-Louis, qui suit.

IX. Armand-Louis DE VIGNEROT DU PLESSIS, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agénais, marquis de Montcornet, etc., mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Toulouse, cavalerie, naquit au mois d'octobre 1683. Il prit séance au parlement le 28 mai 1731, et mourut le 31 janvier 1750. Il avait épousé, le 12 août 1718, Anne-Charlotte DE CRUSSOL DE FLORENSAC, de laquelle il a eu Emmanuel-Armand, qui suit.

X. Emmanuel-Armand DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU, duc d'Agénais, puis d'Aiguillon, pair de France, comte de Condomois de Plélo et de Saint-Florentin, baron de Pordic, marquis de Montcornet, etc., noble génois, est né le 30 juillet 1720. Il fut nommé successivement maréchal-de-camp le 1er janvier 1748, commandant en chef en Bretagne le 20 avril 1753, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1756, lieutenant-général le 1er mai 1758, et ministre des affaires étrangères en 1771. Il réunit à ce ministère celui de la guerre le 24 janvier 1774, se retira au mois de juin suivant, fut exilé en 1775, et mourut le 1er septembre 1788 (1). Il avait épousé, le 4 février 1740, Louise-Félicité

(1) Les services de ce général et ceux du duc d'Aiguillon, son fils, sont mentionnés t. IX, pp. 445 et 446 du *Dictionnaire historique des Généraux français.*

DE BRÉHAN, dame du palais de la reine Marie Leczinska, fille unique et héritière de Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemark, et de Louise-Françoise Phélypeaux de la Vrillière. De ce mariage sont issus :

1°. Armand-Désiré, dont l'article suit ;

2°. Innocente-Aglaé de Vignerot du Plessis, née le 28 décembre 1747, mariée, le 16 novembre 1766, avec Joseph-Dominique-Guigues *de Moreton*, marquis de Chabrillant, premier écuyer de Madame, comtesse d'Artois. Elle est morte à Aiguillon le 11 juin 1776, laissant deux fils.

XI. Armand-Désiré DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agénais, noble génois, naquit le 1er novembre 1761, et fut connu, du vivant de son père, sous le titre de *duc d'Agénais*. Le 1er juillet 1780, il fut reçu capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde ordinaire du roi, devint colonel du régiment de Royal-Pologne, cavalerie, le 31 août 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Député de la noblesse d'Agen aux états-généraux en 1789, le duc d'Aiguillon se réunit au tiers-état avec la minorité de son ordre le 25 juin. Il fut décrété d'accusation après le 10 août 1792, pour s'être prononcé contre l'usurpation de pouvoir que s'attribuait l'assemblée nationale. Il parvint à se soustraire au décret et à se retirer en Allemagne. Le duc d'Aiguillon est mort à Hambourg le 4 mai 1800, le dernier de sa branche. Il avait épousé, le 1er février 1785, Jeanne-Victoire-Henriette DE NAVAILLES, vicomtesse de Saint-Martin, baronne d'Ossat, etc.

ARMES de cette branche : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, à trois hures de sanglier de sable*, qui est de VIGNEROT ; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, à* 3 *chevrons de gueules*, qui est DU PLESSIS-RICHELIEU.

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

DE LA VILLE, *comte* DE LACÉPÈDE, (Bernard-Germain-Étienne), né à Agen le 26 décembre 1756, était fils de Jean-Joseph-Médard de la Ville, seigneur de Lacépède (1), de Caleyrac, de Coupat, etc., etc., et de Marie de la Font, dame de Maleden. Après avoir terminé, avec beaucoup de succès, ses études au collége d'Agen, il se livra à son goût pour les sciences physiques et pour l'art musical, qui fut long-temps pour lui le délassement de recherches et d'occupations plus sérieuses. En 1776,

(1) Cette terre lui était échue de la succession de Marc-Antoine de Las, seigneur de Lacépède, son grand-oncle maternel.

M. de la Ville vint à Paris et y vit l'immortel Buffon. La lecture de l'*Histoire naturelle* avait inspiré au jeune Lacépède cette admiration passionnée qui dans tous les arts révèle les prédilections du génie et souvent fixe sa destinée. M. de Buffon, charmé des connaissances acquises et des dispositions d'un disciple aussi plein d'espérances, l'accueillit au jardin du Roi. Dès-lors, M. de Lacépède partagea ses loisirs entre les leçons de Buffon et de Daubanton, et celles de Lesage et de Darcet, qui ont tant ajouté aux modernes découvertes de la chimie. Cependant sa famille, qui le destinait à l'état militaire, lui obtint un brevet de colonel d'infanterie dans les cercles de l'empire d'Allemagne en 1778. Après une absence de 3 ans, durant laquelle il fut reçu membre des Académies de Munich et de Hesse-Hombourg, il revint à Paris, où il publia un *Essai sur l'Electricité naturelle et artificielle*, (2 vol. in-8°), et l'année suivante (1782), sa *Physique générale et particulière*, (2 vol. in-8°), ouvrages qui donnèrent une idée avantageuse de la méthode et du style brillant de leur auteur. En 1785, M. de Lacépède succéda à Daubenton dans la place de garde du Cabinet du Roi. Il publia dans cette année une *Poétique de la musique*, (2 vol. in-8°). Le style de cet ouvrage et la gravité souvent glaciale de ses préceptes, prouvent que M. de Lacépède, malgré quelques symphonies et quelques sonnates agréables échappées de sa plume, n'était pas parfaitement initié aux mystères de l'art enchanteur qu'il voulait célébrer. Mais, peu de temps après, M. de Lacépède rentra d'une manière solide et brillante dans la véritable sphère de son talent. Ce fut en publiant, en 1788, le premier volume de l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents*, qui annonça dès-lors, non pas un successeur, mais un digne continuateur de Buffon. Le second volume de cet ouvrage parut en 1789 : il contient un hommage touchant rendu par M. de Lacépède à la mémoire de son illustre maître. Appelé à siéger parmi la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, pour l'élection des députés aux états-généraux du royaume, il y fut représenté, le 12 mars de la même année 1789, par Marie-Marc-Charles de Lard de Bordeneuve, chevalier (1). Peu de temps après, M. de Lacépède fut nommé commandant de la garde nationale de l'une des sections de Paris, et ensuite membre du département de

(1) Voyez le t. IV, p. 256, du *Nobiliaire universel de France*, procès-verbal de l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée d'Agénais.

cette ville en 1791. Dans les derniers mois de cette année, la reine Marie-Antoinette, aux bontés de laquelle M. de Buffon, peu d'années avant sa mort, avait recommandé son élève, estimant les qualités personnelles et les lumières de M. de Lacépède, lui fit proposer les fonctions de gouverneur du Dauphin. Mais, soit défiance de lui-même, soit qu'il appréhendât que l'exigence des devoirs de cette place n'entraînât le sacrifice des paisibles occupations auxquelles alors toute son ambition était bornée, il n'accepta point, et ce fut M. de Fleurieu qui fut chargé par Louis XVI de l'éducation du Dauphin. Député à la première assemblée législative, M. de Lacépède en fut élu secrétaire le 28 novembre 1791. Il présidait cette assemblée vers la fin de la session; et, lorsqu'elle fut remplacée par la convention nationale, il se démit de sa place au Jardin des Plantes, et se choisit, non loin de la capitale, une retraite où il pût se livrer tout entier à ses travaux littéraires et scientifiques, et échapper à la tourmente révolutionnaire. Il fut appelé à l'Institut lors de l'organisation de ce corps en octobre 1795. Dès-lors il était rentré comme professeur d'histoire naturelle au Jardin des Plantes. Il fut reçu membre de l'Académie des Sciences de Bologne en 1797. Dans l'année suivante, parut le 1^er^ tome de son *Histoire naturelle des Poissons*, (4 vol. in-4°, 1798 — 1805), où les classifications se rapprochent beaucoup de celles du célèbre Linné. En 1798, M. de Lacépède organisa l'expédition projetée par le Directoire pour les côtes de la Nouvelle-Hollande, expédition dirigée par le capitaine Baudin, et à laquelle furent attachés deux savants, MM. Bory de Saint-Vincent et Péron. Nommé sénateur après l'établissement du gouvernement consulaire, le 24 décembre 1799 (1), il devint grand-chancelier de la Légion-d'Honneur lors de l'institution de cet ordre le 21 août 1803. Il avait été reçu membre de l'Académie de Gottingue en 1801. Ce fut M. de Lacépède qui, le 18 mai 1804, comme organe de la commission spéciale du sénat, prononça le discours d'adhésion au sénatus-consulte qui conférait à Buonaparte le titre d'empereur des Français, et fixait l'hérédité de ce titre dans sa famille (2). Quatre jours après, M. de Lacépède fut pourvu de la sénatorerie de Paris. Il reçut le grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 1^er^

(1) M. de Lacépède a présidé le sénat en 1801, 1807, 1812 et 1813, et a été nommé membre du grand-conseil d'administration de ce corps en 1808, 1812 et 1814.

(2) Ce discours est imprimé dans le *Moniteur* du 20 mai 1804, pages 1085 à 1090.

février 1805, fut créé comte en 1808, et ministre-d'état le 28 mars 1809. M. de Lacépède était l'un des hommes en qui Buonaparte avait placé sa confiance la plus intime, et qu'il s'est plu à combler des marques de sa plus constante faveur. Mais, placé par l'opinion publique au rang de tout ce que l'Europe savante présentait de talents du plus haut mérite, M. de Lacépède n'a obtenu aucune distinction qu'il n'eût personnellement méritée, et qui ne fût la juste récompense de ses travaux et de ses sentiments honorables. On peut donc s'étonner qu'un homme aussi sage, aussi modéré dans ses principes politiques et dans sa vie privée, ait pu trouver des expressions pour louer avec aussi peu de mesure qu'il l'a fait celui qui, trop long-temps pour sa gloire et pour notre repos, avait enchaîné les destinées de la France aux caprices de son ambition et de sa fortune. Long-temps M. de Lacépède a partagé avec un concurrent trop redoutable (M. de Fontanes) le dangereux honneur de haranguer Buonaparte, et jamais dans ses discours un conseil courageux, quelqu'indirect qu'il pût être, ne s'est joint à la louange, tant son admiration était aveugle et exclusive. Cependant, le 12 janvier 1814, quelques jours avant les conférences de Châtillon, il osa tenir à Napoléon un langage de paix et lui faire entendre cette effrayante vérité: « *Nous combattons entre les tombeaux de* » *nos pères et les berceaux de nos enfants.* Obtenez la paix, sire, par » un effort digne de vous et des Français, et que votre main, tant de » fois victorieuse, laisse échapper les armes après avoir signé le repos » du monde. » Au retour de Louis XVIII, M. de Lacépède entra, le 4 juin 1814, dans la Chambre des Pairs instituée par la charte. Ayant continué ses hautes fonctions législatives pendant les *cent-jours,* il fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, et cessa, pendant quatre ans, de faire partie de la première chambre. L'ordonnance royale du 5 mars 1819 l'y a rappelé. Celle du 21 mars 1816, relative à la réorganisation de l'Institut, l'avait maintenu au nombre des membres de l'Académie royale des Sciences. Il est décédé sans enfants le 6 octobre 1825, et sa pairie s'est éteinte en sa personne. La perte de ce savant illustre a été profondément sentie (1). On sait qu'il mettait la dernière main à deux ouvrages d'une haute importance. L'un est l'*Histoire*

(1) M. Geoffroi de Saint-Hilaire, professeur au Jardin du Roi, et M. le comte Chaptal, pair de France, membre et président de l'Académie des Sciences, ont prononcé des

générale, physique et civile de l'Europe; l'autre a pour titre *les Ages de la Nature, ou Histoire des races humaines.* L'impression de ces deux ouvrages est annoncée depuis peu de temps. Il a publié en outre des *Vues sur l'enseignement public*, 1790, in-8°; *Histoire naturelle des Cétacées*, 1804; plusieurs *Eloges historiques*, et deux Romans que le public a accueillis avec faveur, *Ellival et Caroline*, 2 vol. in-12, et *Charles d'Ellival et Caroline de Florentino* (suite du premier), 3 volumes in-12. M. de Lacépède a composé aussi un grand nombre de Mémoires, de Rapports scientifiques, et d'articles insérés aux *Annales du Museum d'Histoire Naturelle*, au *Dictionnaire des Sciences*, au *Journal de Physique*, etc., etc. Les *Discours d'Ouverture* de ses cours au Jardin des Plantes, forment un vol. in-4°.

Le comte de Lacépède avait épousé Anne-Hubert-Caroline JUBÉ DE LA PÉRELLE, sœur du baron Jubé de la Pérelle, lieutenant-général des armées du roi, et veuve, en premières noces, de M. Gauthier de Saint-Claude, dont elle avait un fils, que M. de Lacépède a adopté. Cette dame est décédée le 31 décembre 1801.

Augustin-Jean-Charles (*Gauthier de Saint-Claude*) DE LA VILLE, *baron*, aujourd'hui *comte* DE LACÉPÈDE, né en 1779, a succédé au nom et au majorat du comte de Lacépède. Il a épousé Victoire-Alphonsine DE JOUY, morte le 19 septembre 1822.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or à la bande de gueules, chargée de* 3 *alérions d'argent; au lambel d'azur brochant en fasce sur le premier quartier; au* 2 *de gueules, à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'or; au* 3 *bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules et au franc canton d'or; sur le tout d'or, à la croix de gueules; au chef de sinople, à la bande d'argent, chargée de* 3 *roses de gueules* (1). Couronne de comte. Supports : deux aigles.

25 décembre 1823. DE VILLEFRANCHE, (*marquis*), voyez DE TULLE.

5 mars 1819. DE LA VILLEGONTIER, (*comte*), voyez FRAIN.

5 décembre 1824. DE VILLÈLE, (Guillaume-Aubin, *comte*), né le 12 février 1770, et

---

discours sur sa tombe. M. Villenave, secrétaire-général de la Société philotechnique, a publié un *Éloge historique de M. le comte de Lacépède.* Voyez le *Moniteur* des 12 et 17 octobre 1825, pp. 1423 et 1424, et celui du 25 février 1826, pp. 231, 232.

(1) Ce chef, chargé d'une bande avec trois roses, constitue seul les armoiries de la famille de la Ville.

issu d'une ancienne famille noble établie en Languedoc, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Il jouissait, à Paris, de la réputation d'un prédicateur distingué, lorsque Louis XVIII le nomma à l'évêché de Verdun en 1817. Il fut sacré évêque de Soissons le 24 septembre 1820, devint archevêque de Bourges et primat des Aquitaines au mois d'octobre 1824, et fut créé pair de France le 5 décembre de la même année.

Mgr. l'archevêque de Bourges a pour frères :

Guillaume-Anne, comte de Villèle, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

Et François-Gaëten, chevalier de Villèle, lieutenant-colonel d'infanterie, lieutenant de roi, commandant à Saint-Jean-Pied-de-Port, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne.

D'une autre branche de la même famille est issu S. Ex. le comte Joseph de Villèle, né à Toulouse en 1773, officier de la marine royale en 1790, rentré en France après un long séjour à l'île Bourbon, pendant nos dissensions politiques, nommé maire de Toulouse après les *cent-jours* en 1815, et, depuis cette époque, élu à toutes les sessions membre de la chambre des Députés par le département de la Haute-Garonne. M. de Villèle a présidé le conseil-général de ce département en 1816, 1817, 1819 et 1821, et est devenu ministre-secrétaire-d'état, membre du conseil des ministres le 21 décembre 1820. Le 30 du même mois il a été reçu chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis par S. A. R. Mgr. duc d'Angoulême, a été nommé officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, et successivement ministre-secrétaire-d'état au département des finances le 14 décembre 1821, président du conseil des ministres le 4 septembre 1822, chevalier de la Toison-d'Or et grand-croix de l'ordre de Charles III au mois d'octobre 1823, chevalier des ordres du Roi le 30 décembre de la même année, grand-cordon de l'ordre de Christ de Portugal en 1824, et commandeur de l'ordre de Saint-Etienne de Hongrie en mai 1825. S. Ex. avait été décorée du titre héréditaire de comte le 17 août 1822. Il a épousé mademoiselle Panon des Bassayns, tante du vicomte Eugène des Bassayns de Richemont, commandant de la marine de première classe à Pondichéry. De ce mariage sont issus plusieurs enfants.

ARMES : *Parti émanché de trois pièces d'or et de deux pièces, et deux demi-pièces d'azur.*

4 juin 1814. DE VILLEMANZY, (*comte*), voyez ORILLARD et DE LA BONNINIÈRE DE BEAUMONT.

17 août 1815. DE VILLENEUVE, *marquis* DE VENCE, (Pierre-Paul-Ours-Hélion), né en 1760, du mariage de Joseph-Ours de Villeneuve, marquis de Flayosc, seigneur de Valbourg et de Château-Double, ancien officier des galères, et de Pauline de Villeneuve de Vence, était colonel en second du régiment Royal-Pologne en 1788. Il a émigré en 1791, a été créé maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et nommé pair de France le 17 août 1815. Le marquis de Vence est décédé à Paris le 9 septembre 1819, à l'âge de 59 ans (1). Il avait épousé N.... DE HARCOURT, fille de Marie-François, duc de Harcourt, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, etc., et de Jacqueline-Madelaine le Veneur de Tillières. De ce mariage sont issus plusieurs fils, dont l'aîné suit.

Clément-Louis-Hélion DE VILLENEUVE, *comte*, aujourd'hui marquis DE VENCE, pair de France, né à Paris le 11 février 1783, chevalier de l'ordre de Malte, entra au service sous le gouvernement impérial, et commanda le 4ᵉ régiment de chasseurs à cheval à la grande armée, pendant la campagne de 1813, puis le 1ᵉʳ régiment de la même arme pendant la campagne de 1814, en France. Le roi le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 13 août de cette année, et le nomma colonel du régiment de hussards de la garde royale le 6 septembre 1815, ensuite maréchal-de-camp le 13 avril 1817, et commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820. Au mois de novembre 1822, le marquis de Vence alla prendre à l'armée des Pyrénées le commandement d'une brigade, avec laquelle il fit la campagne de 1823 sous les ordres de S. A. R. Mgr., duc d'Angoulême. Le 23 mai, il battit 4000 hommes commandés par Milans et Llobéra, près de Mataro, sur la route de Barcelonne. Employé au blocus de cette dernière place, le marquis de Vence se distingua dans le combat livré sous ses

(1) Le duc de Doudeauville a prononcé son éloge à la chambre des Pairs le 28 décembre 1819. (Voyez le *Moniteur* du 20 janvier 1820, pp. 81, 82.)

murs le 30 juillet, et repoussa une nouvelle sortie le 12 septembre suivant. Le roi de Sardaigne l'a nommé chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et Saint-Maurice en 1824, et il est devenu grand-officier de la Légion-d'Honneur le 23 mai 1825.

Tout est grand, noble et illustre dans la maison de Villeneuve, en Provence, et les historiens de ce pays ne la désignent jamais sans faire remarquer qu'elle est du petit nombre de celles qui ont constamment conservé et soutenu tous les avantages du rang et de la considération dont elles jouissaient déjà il y a près de 600 ans. Aussi le bon roi René, en lui donnant, comme à toutes les grandes maisons de sa cour, un sobriquet caractéristique, (*libéralité de Villeneuve*), la place-t-il au second rang, immédiatement après l'illustre maison d'Agoult. On sait que celle-ci, tant qu'elle a possédé la ville et vallée, jadis souveraineté de Sault, a joui du titre de premier baron de la Provence; mais ce titre est passé à la maison de Villeneuve, après l'extinction de la branche d'Agoult-Sault (1), et c'est à raison de la possession du marquisat de Trans, (le premier de ceux que nos rois aient érigés par lettres-patentes, en récompense de quelque important service rendu par une famille particulière), que la maison de Villeneuve occupait la première place aux états du pays.

On peut consulter sur cette maison le *Nobiliaire de Provence*, par Artefeuil, t. II, p. 507; l'*Etat de la Provence*, par l'abbé Robert de Briançon, t. III, pp. 240 à 280; l'*Histoire de la principale noblesse de Provence*, par Maynier, 1re partie, p. 276; le *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, t. XIV, p. 634, etc., etc.

Nous ne sommes entrés dans aucuns développements ni sur l'origine de cette maison illustre, ni sur les grands hommes qu'elle a produits, ni sur les diverses branches qui représentent actuellement leur descendance. Une tradition qu'elle conserve, et que nous ne pouvons apprécier faute de titres, la fait venir d'Aragon en Provence en 1114; mais aucun généalogiste n'admet cette tradition, et il n'en est pas dit un mot dans les preuves faites au cabinet des ordres du Roi en 1767, pour l'admission d'Alexandrine-Charlotte-Adélaïde de Villeneuve-Vence dans le chapitre de Saint-Louis de Metz. A l'égard des faits historiques, ils sont si nombreux qu'ils ne pourraient entrer dans le cadre d'une simple No-

(1) Les autres branches d'Agoult, qui se sont continuées jusqu'à présent, s'étaient établies en Dauphiné, dès le commencement du 13e siècle.

tice; et, quant à la liaison des branches, elle n'est pas établie d'une manière assez positive, et même l'état de l'une d'elles ne nous a pas paru assez certain pour présenter un ensemble dont nous puissions garantir l'exactitude. Nous nous bornerons à une seule remarque, c'est qu'il a existé très-anciennement en Provence plusieurs maisons de Villeneuve, dont l'une, éteinte depuis long-temps, avait eu trois chevaliers à la première croisade, en 1096. Cette maison de Villeneuve portait pour armoiries : *D'or, à une ville d'azur, entourée d'un fleuve d'argent, sortant d'une montagne de sable à dextre.* Une autre famille de Villeneuve ou Villeneufve, est connue en Provence sous les noms de marquis de Forcalquieret et de barons d'Ansouis et de Bras, et porte pour armoiries : *De gueules, à la bande d'or, surmontée d'un loup du même; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Les deux branches qu'a formées cette famille tirent le principe de leur noblesse de deux charges de secrétaire du roi acquises en 1660 et 1674.

ARMES des marquis de Trans et de Vence : *De gueules, fretté de six lances d'or, et semé d'écussons d'argent dans les claires-voies; en cœur un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or,* (concession accordée par Louis XII). Tenants : deux anges, autrefois deux sirènes. Cri : A TOUT. Devise : PER HÆC REGNUM ET IMPERIUM.

4 juin 1814. VIMAR, (Nicolas, *comte*), est né à Mesnières, près Neufchâtel, en Normandie, le 30 octobre 1744. Destiné au barreau et reçu avocat au parlement de Rouen, il avait renoncé à cette carrière, mais non pas à l'étude de la jurisprudence, lorsque la révolution éclata. Dès la formation des premiers corps municipaux, (1790), M. Vimar fut nommé procureur de la commune de Rouen. Le département de la Seine-Inférieure l'élut, en 1791, député à l'assemblée législative, où il a voté constamment avec le parti constitutionnel ou modéré, si long-temps persécuté par les anarchistes de la Montagne. Après une captivité de six mois sous le régime de la terreur, M. Vimar rentra momentanément dans la vie privée, et ne crut même pas devoir accepter le portefeuille du ministère de la justice, que le directoire lui fit offrir après le 18 fructidor an V, (4 septembre 1797); mais il consentit volontiers à devenir membre d'un des comités de bienfaisance dont il avait provoqué l'établissement, et bientôt après du comité central d'instruction publique. Porté, par son département, au conseil des anciens, en 1798, il en fut élu secrétaire le 21 octobre de cette année; et, peu de temps après, il opina pour le rejet d'une résolution du conseil des cinq-cents,

tendante à déclarer irrévocables les ventes des domaines nationaux, quoiqu'irrégulières, et non-seulement celles qui étaient déjà consommées, mais même celles qui se feraient à l'avenir. Une opposition aussi manifeste au système de spoliation qu'on voulait consacrer fit naître de violents débats. M. Vimar se montrait peu favorable à la tyrannie directoriale; aussi le vit-on figurer d'une manière active dans les évènements de brumaire an VIII, (9 novembre 1799). Devenu membre de la commission législative intermédiaire du conseil des anciens le 11 novembre, il entra dans le sénat, lors de la création, le 24 décembre de la même année, et fut élu membre du conseil particulier de ce corps pendant les sessions de 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813. Il avait été pourvu de la sénatorerie de Nancy le 22 mai 1804, et créé comte de l'empire en 1807, et grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Le comte Vimar ayant adhéré aux actes du sénat relatifs à la déchéance de Buonaparte et à la formation d'un gouvernement provisoire, il fut appelé à la chambre des Pairs par le roi le 4 juin 1814. Il n'a pas siégé dans cette chambre pendant les *cent-jours;* mais il a été élu à celle des représentants, où il a fait partie du comité de législation. Lorsqu'après la bataille de Waterloo, les alliés s'avancèrent sur la capitale, cette chambre nomma une députation pour présenter aux souverains coalisés la déclaration de ses principes; mais le comte Vimar n'accepta pas cette mission. Il a repris ses fonctions à la chambre héréditaire après le retour du roi, en juillet 1815.

ARMES : *Coupé, au 1 d'or, à la tour de gueules, maçonnée, ouverte et ajourée de sable, posée sur une terrasse de sinople; au 2 d'azur, à la croix de Lorraine d'argent, remplie de sable.* Supports : deux léopards lionnés.

DE VIOMENIL, (*maréchal-marquis*), voyez DU HOUX et DE LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN. 4 juin 1814.

DE VOGUÉ, (Louis-François-Charles-Florimond, *comte*), *baron-pair*, né à Fresquel, près d'Alzonne, (Aude), le 25 août 1769, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a été employé à l'armée du Midi en 1815, sous les ordres de Mgr, duc d'Angoulême, qui l'a adjoint au général Merle pour mettre en état de défense les fortifications du Pont Saint-Esprit, et organiser les gardes nationales. Forcé de s'éloigner après la convention de la Palud, et l'embarquement de S. A. R. au port de Cette, pour l'Espagne, dès que les circonstances permirent au comte de Vogué de re- 23 décembre 1823.

paraître en Languedoc, il organisa, dans le département du Gard, un bataillon de royalistes connu sous la dénomination de *Royal-Miquelet*. Après la chute de Buonaparte et le retour de Louis XVIII, le même département élut le comte de Vogué à la chambre de 1815. Il fut réélu en 1816, 1817, 1820, 1821 et 1822, puis en 1823, pour la chambre septennale, et nommé pair de France le 23 décembre de cette dernière année.

Cérice-François de Paule, comte DE VOGUÉ, baron d'Aubenas et des états de Languedoc, et baron de Champestières en Auvergne, du chef de sa mère, Gabrielle Motier de la Fayette, fut grand-bailli des haut et bas Vivarais, de Valentinois et de Viennois, capitaine dans le régiment du Roi, infanterie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa, 1°, en 1705, Marie-Lucrèce DE TOURNESY, dame de Poussan; 2°, en 1726, Marie-Anne DE SERRES. Il mourut en septembre 1739, ayant eu :

Du premier lit :

1°. Charles-François-Elzéar, dont l'article viendra;

2°. Jacques-Joseph-Félix, chevalier, puis comte de Vogué, né le 26 septembre 1714. Il entra dans les mousquetaires le 7 janvier 1729, passa, le 20 août suivant, sous-lieutenant dans le régiment du Maine, et y obtint le brevet de lieutenant le 9 mars 1730. Après s'être trouvé aux sièges de Gerra d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan en 1733, et l'année suivante à ceux de Tortone, Novarre et Sarravalle, ainsi qu'à l'attaque de Colorno et aux batailles de Parme et de Guastalla, il obtint, le 13 décembre 1734, une compagnie de cavalerie dans le régiment de Vogué, puis, le 28 avril 1735, une place d'exempt des gardes-du-corps du roi. Le chevalier de Vogué eut rang de mestre-de-camp de cavalerie le 1er janvier 1739. Il combattit à Dettingen en 1743, et fit toutes les campagnes en Flandre, de 1744 à 1748. Il avait reçu, le 20 mars 1747, le brevet de mestre-de-camp de cavalerie. En 1752, il obtint celui de 3e enseigne de sa compagnie des gardes-du-corps, et fut promu au grade de maréchal-de-camp le 1er mai 1758. Le chevalier de Vogué devint successivement 2e enseigne le 9 avril 1760, 1er enseigne le 10 juillet 1762, 3e lieutenant le 19 du même mois, et 2e lieutenant le 30 décembre suivant. Il a fait la campagne de 1761 en Allemagne, a été créé lieutenant-général des armées du roi le 16 avril 1767, et est décédé en 1784. Il avait épousé Jeanne *de Valeton*, dont il a eu :

Ferdinand-Auguste, vicomte de Vogué, garde-du-corps dans la compagnie de Luxembourg;

3°. Deux filles non mariées;

4°. Marie-Anne de Vogué, épouse de Gaspard *de Fortia*, IIe du nom, marquis de Montréal, capitaine au régiment de Toulouse, cavalerie;

Du second lit :

5°. François-Sébastien de Vogué, mort au collége;

6°. Marie-Anne-Madelaine de Vogué, mariée, en 1751, avec Charles-Louis *de Clémens*, marquis de Graveson, fils d'André de Clémens, marquis de Graveson, et d'Angélique-Charlotte du Deffend.

Charles-François-Elzéar, marquis DE VOGUÉ, comte de Montlaur, baron d'Aubenas et des états de Languedoc, naquit le 14 juillet 1713. Entré aux mousquetaires le 7 janvier 1729, il obtint, le 17 novembre 1730, une compagnie de dragons dans le régiment d'Armenonville, fut nommé successivement mestre-de-camp-lieutenant du régiment de cavalerie d'Anjou, (depuis Artois), le 11 mars 1736, maréchal-général des logis de la cavalerie de l'armée d'Italie, sous les ordres du maréchal de Maillebois, le 1er avril 1745, brigadier de cavalerie le 1er mai suivant, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Dauphin, dragons, le 20 juillet 1746, maréchal-de-camp le 1er janvier 1748, premier aide-major-général des logis de l'armée d'Allemagne le 1er mars 1757, commandant en chef des grenadiers royaux de Solar le 1er mai suivant, inspecteur-général surnuméraire de la cavalerie et des dragons le 25 février de la même année, lieutenant-général des armées du roi le 28 décembre 1758, inspecteur-général de la cavalerie le 18 janvier 1760, maréchal-général des logis de l'armée en 1762, gouverneur de Montmédy en 1763, commandant en Alsace, puis en Provence, enfin chevalier des ordres du Roi le 7 juin 1778. Le marquis de Vogué a été l'un des officiers-généraux les plus distingués du règne de Louis XV. Il a fait toutes les campagnes en Italie, en Flandre, sur le Rhin, en Bavière, en Piémont, en Allemagne et en Hanovre, de 1732 à 1762, s'est trouvé à quatorze siéges et prises de places fortes et à dix batailles et actions militaires, a commandé plusieurs corps séparés dans ces dernières campagnes, s'est emparé, le 4 janvier 1760, de la ville d'Heftorn, et a commandé l'arrière-garde de l'armée du Bas-Rhin lorsque, dans son mouvement de retraite, elle fut attaquée le 14 juillet 1761, par les troupes légères de l'armée ennemie. Le marquis de Vogué les repoussa avec beaucoup de valeur, donna le temps aux colonnes françaises de défiler, et se retira ensuite en bon

ordre. Le 16 du même mois, il contribua particulièrement à l'attaque et à l'enlèvement du village et de la redoute de Scheidingen, chassa le général Scheiter es bords de l'Ems le 19 août, et reprit Dornstein le 3 septembre suivant. Le marquis de Vogué est décédé en 1782. Il avait épousé, le 19 février 1732, Marie-Madelaine DE TRUCHET D'ESPARRON, baronne de Saint-Agrève, morte le 21 février 1765, fille et héritière de Florimond, comte de Truchet d'Esparron, et de Jeanne de Clavières. De ce mariage sont issus :

1°. Melchior-Cérice-François, dont l'article suit ;

2°. Florimond-Annet, chevalier de Vogué, né en 1734, officier au régiment du Roi, puis capitaine dans celui de Vogué. Il fit les campagnes de la guerre de *sept-ans*, et fut blessé, ainsi que son frère aîné, à la bataille de Minden, le 1er août 1759. De son mariage avec N..... *de Cadoene*, sont issus plusieurs enfants, entr'autres :

Louis-François-Charles-Florimond, comte de Vogué, pair de France ;

3°. Jacques-Joseph-François de Vogué ;

4°. Marie-Madelaine-Rose de Vogué, mariée, en 1753, avec Anne-Joachim-Annibal *de Rochemore*, comte de Saint-Remeze, baron des états de Languedoc, capitaine dans les dragons de Septimanie ;

5°. Marie-Madelaine-Barbe de Vogué, mariée, le 14 janvier 1764, avec Alexandre-Henri-Pierre, marquis *de Rochemore-Saint-Cosme*, capitaine au régiment de Berry, cavalerie.

Melchior-Cérice-François, comte, puis marquis DE VOGUÉ, né en 1732, fut nommé capitaine dans le régiment d'Anjou, cavalerie, en 1748, puis, en 1758, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, qui fut depuis incorporé dans le régiment Royal. Il a fait les campagnes de la guerre de *sept-ans*, a été créé brigadier de cavalerie le 21 avril 1768, puis maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Député de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, en Vivarais, aux états-généraux du royaume, il a voté, à l'assemblée constituante, avec la minorité de la noblesse, et a émigré en 1791. Il avait épousé, 1°, le 1er mai 1763, Jeanne-Madelaine-Thérèse DU BOUCHET DE SOURCHES, fille de Louis du Bouchet, marquis de Sourches et du Bellay, comte de Montsoreau, conseiller-d'état, grand-prévôt de France et grand-prévôt de l'hôtel, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., et de Marguerite-Henriette des Marêts de Maillebois, sa seconde femme ; 2°, Louise DE BOUHIER DE VERSALIEU. Il a eu pour enfants ;

Du premier lit :

1°. Charlotte-Henriette de Vogué, première femme, le 7 mai 1781, de Guillaume-Louis-Camille, comte *de Gand*, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, etc. ;

Du second lit :

Cérice-François-Melchior, dont l'article suit.

Cérice-François-Melchior, comte DE VOGUÉ, décédé le 10 octobre 1807, avait épousé, le 24 mai 1802, Adélaïde-Louise-Zéphirine DE DAMAS, fille unique de Joseph-François-Louis-Charles-César, comte, puis duc de Damas, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, premier gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc. Elle s'est remariée, en 1813, avec César-Laurent, comte de Chastellux, pair de France, et a de son premier mari deux fils, dont l'un a été page du roi Charles X.

Il y a peu de maisons dans le Vivarais dont l'ancienneté, les services, les belles alliances, l'attachement constant à la religion, et l'inébranlable fidélité à la couronne pendant les guerres malheureuses qui ont ensanglanté ce pays aux 16e et 17e siècles, soient constatés par un aussi grand nombre de titres et de monuments historiques que celle de Vogué. Elle a pris son nom d'une terre seigneuriale et d'un ancien château situés à une lieue et demie de Villeneuve de Berg, terre dont elle justifiait la possession depuis 700 ans, à l'époque de la révolution. Elle possédait aussi, à cette époque, trois anciennes baronnies de tour du Vivarais, qui donnaient séance aux états-généraux et particuliers du Languedoc.

Bertrand, seigneur de Vogué, bienfaiteur, par charte de l'an 1080, du prieuré de la Villedieu, au diocèse de Viviers, est le premier auteur certain de cette maison. Il était marié avec une dame nommée *Bermonde*, (probablement issue de la maison d'Anduse), et avait deux fils, Jean et Raimond de Vogué. Pierre de Vogué, qui sans doute était leur oncle, paraît dans la même charte de 1080, comme donateur de divers biens-fonds qu'il possédait, ainsi que Bertrand, Jean et Raimond de Vogué, dans la paroisse de Saint-Maurice, à Simplicie, prieure de la Villedieu. Ce même acte contient des réserves en faveur d'Isengarde, prieure du monastère de Saint-Maurice.

Audibert, seigneur de Vogué, chevalier, rendit hommage pour cette

terre, en 1150, à l'évêque de Viviers. Le 27 février 1207, Pons et Raimond, seigneurs de Vogué, chevaliers, firent un semblable hommage à Burnon, évêque de Viviers. Le même Raimond possédait aussi la terre de Rochecolombe, distante d'une lieue et demie de Vogué, terre dont la possession s'est continuée dans la branche aînée jusqu'à l'époque de l'émigration. Ce fut comme seigneur de Rochecolombe, que Raimond de Vogué, chevalier, transigea, en 1210, avec l'abbé de Mazan.

Audibert, co-seigneur de Vogué, chevalier, mourut sans enfants avant l'année 1265. Sa succession fut recueillie par son cousin, Raimond, seigneur de Vogué, chevalier, vivant en 1256 et 1296. Depuis ce Raimond, qui fut en même temps seigneur de Rochecolombe, Saint-Germain, la Villedieu, Plantade, Coyras, Saint-Sernin, Lanas et Saint-Maurice, la filiation est établie jusqu'à nos jours sans aucune interruption dans les titres généalogiques.

Deux branches principales se sont formées vers la fin du 16e siècle, par deux frères, Melchior et Louis de Vogué, chevaliers de l'ordre du Roi (1), fils de Guillaume de Vogué, seigneur de Vogué, de Rochecolombe et de Lanas, qui, au commencement du règne du Charles IX, forma une association de seigneurs et de gentilhommes, ses voisins, et s'engagea avec eux d'employer leurs biens et leurs vies, jusqu'à la dernière goutte de leurs sang, pour faire rentrer les rebelles (les religionnaires) dans le devoir. Ce sont les expressions du testament qu'il fit le 4 octobre 1562.

Melchior, Ier du nom, seigneur de Vogué, de Rochecolombe et de 8 autres terres considérables, suivit les traces de son père. La reine régente, Marie de Médicis, avait une grande confiance dans le crédit, la valeur et le dévouement de ce seigneur puissant. Le connétable de Montmorency, gouverneur de Languedoc, étant décédé au mois d'août 1614, la reine écrivit à Melchior de Vogué et le chargea d'employer l'autorité dont il jouissait dans sa province, et sa prudence, pour contenir dans le

(1) Leur plus jeune frère, Gaspard de Vogué, chevalier de l'ordre de Malte, commandait un vaisseau de la Religion lors d'un combat naval livré aux Turcs en 1606, et dans lequel il fut tué.

devoir ceux qui tenteraient d'en troubler le repos. L'histoire a consacré un trait de courage et de piété qui fait trop d'honneur à la mémoire de ce seigneur, pour qu'on puisse le passer sous silence. Se trouvant au siége de Vallon, en Vivarais, en 1621, les religionnaires firent sur les troupes catholiques et royales une sortie dans laquelle le fils aîné de Melchior de Vogué fut renversé de cheval d'un coup de mousquet, sous les yeux de son père. Celui-ci court à lui, pour l'exhorter à consacrer ses derniers moments à Dieu, le recommande à un soldat, et s'élance à la poursuite de l'ennemi, qu'il harcèle jusqu'à la porte de la ville. Son devoir rempli, il revint pleurer sur le corps de son fils, qu'il trouva expiré.

C'est de Melchior I que descend la branche aînée de la maison de Vogué, sur laquelle nous avons donné un fragment au commencement de cette notice.

La second branche, *dite* des seigneurs de Gourdan, a été formée par Louis de Vogué, frère de Melchior I^er^. Louis de Vogué, seigneur de Gourdan, chef de cette branche au commencement du 18^e^ siècle, épousa Charlotte de Villars, sœur de Louis-Hector, duc de Villars, pair et maréchal de France, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du Roi et de la Toison-d'Or, mort en 1734, le dernier de son nom. De ce mariage est issu Pierre, comte, puis marquis de Vogué, né en 1698, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom en 1734, créé brigadier des armées du roi le 20 février 1743, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et chevalier honoraire de l'ordre de Malte, décédé à Annonay le 16 juin 1773. Il avait épousé, en 1751, Claire D'ALBERT. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, entr'autres, le marquis de Vogué, officier dans les carabiniers à l'époque de la révolution, père de Léonce, marquis de Vogué, grand d'Espagne de la première classe, officier dans les hussards de la garde royale. Celui-ci a été décoré de la croix de la Légion-d'Honneur par le roi, lorsqu'il fut présenté à S. M. au retour de la campagne d'Espagne en 1824. Dans l'année suivante, le roi Ferdinand VII l'a reconnu héritier de la grandesse d'Espagne du maréchal-duc de Villars. Le marquis Léonce de Vogué a épousé, le 29 octobre 1826, mademoiselle DE MACHAULT D'ARNOUVILLE.

De la même branche de Gourdan est descendu le comte Eugène de Vogué, député de l'Ardèche à la chambre de 1815, réélu en 1821,

puis à la chambre septennale. Il a présidé, en 1823 et 1824, le collége départemental de l'Ardèche.

ARMES : *D'azur, au coq d'or, crêté, barbé et membré de gueules.* Couronne de marquis. Supports : deux lions. Cri de guerre : FORTITUDINE ET VIGILANTIA. Devise : SOLA VEL VOCE LEONES TERREO.

4 juin 1814. DE VOLNEY, *comte*, voyez CHASSEBŒUF.

W.

4 juin 1814. DE WAGRAM, (*prince-duc*), voyez BERTHIER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AUX NOTICES DES PAIRS DE FRANCE.

TOME SIXIÈME.

A

D'AGOULT, pp. 6 et 7. Il s'est glissé à l'égard de l'origine de M. le vicomte d'Agoult, une erreur grave, rectifiée p. 36 de la généalogie de cette illustre maison, insérée dans le VII^e^ vol. de l'*Histoire généalogique des Pairs de France*, volume qu'il est essentiel de consulter.

D'AGUESSEAU, p. 8. Le marquis d'Aguesseau, pair de France, est décédé sans postérité mâle le 22 janvier 1826.

D'ALIGRE, p. 11. Les rang, titre et qualité de pair de France dont est revêtu le marquis d'Aligre, ont été substitués, par ordonnance du 21 décembre 1825, à Étienne-Marie-Charles *de Pomereu-d'Aligre*, son petit-fils, né à Paris le 3 mai 1813, fils de Michel-Marie de Pomereu, et d'Étiennette-Marie-Catherine-Charlotte d'Aligre, pour en jouir héréditairement après la mort de son aïeul. Par une ordonnance royale du 14 du même mois de décembre 1825, Étienne-Marie-Charles de Pomereu avait été autorisé à ajouter à son nom celui *d'Aligre*.

D'ARGOUT, p. 14. La pairie du comte d'Argout a été instituée personnellement sous le titre de *baron*, par lettres-patentes du 3 août 1822.

D'ARJUZON (*comte*), p. 14, ajoutez : *baron* et *pair*, fils de M. d'Arjuzon, fermier-général.

D'AURE, voyez DE GRAMONT.

D'AUX DE LESCOUT, (Honoré-Raimond, *comte-patron*), nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 31 décembre 1826, *voyez* DE LALLY-TOLENDAL.

B

BACHASSON, *comte* DE MONTALIVET, (Marthe-Camille), p. 19, ajoutez : *baron* et *pair* (1), né le 24 avril 1801, à Valence, en Dauphiné.

DE BANCALIS DE MAUREL, *marquis* D'ARAGON, p. 22, *ajoutez :* sa pairie a été instituée sous le titre de *baron* par ordonnance du roi du 18 septembre 1819.

DE BASCHI, *comte* DU CAYLA, (Hercule-Philippe-Étienne), p. 26, est décédé le 3 avril

(1) Nous ferons observer que tous les pairs dont les titres qualificatifs de famille sont différents de ceux de leurs pairies, portent la couronne au titre de famille sur l'écusson, et celle au titre de la pairie sur le manteau.

1826. Achille-Pierre-Antoine DE BASCHI, *comte* DU CAYLA, son fils aîné, né le 17 février 1775, a succédé à sa pairie.

DE BASTARD D'ESTANG, (*comte*), p. 27, ajoutez : *baron* et *pair*.

21 décembre 1825. DE BAUSSET-ROQUEFORT, (Pierre-François-Gabriel-Raimond-Ignace-Ferdinand, *comte*), archevêque d'Aix, a été nommé pair de France le 21 décembre 1825. Voyez, p. 21, la Notice relative à sa famille.

DE BEAUVILLIERS, *duc* DE SAINT-AIGNAN, p. 39, a été créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827.

BEKER DE BAGERT, (*comte*), p. 41, ajoutez : *baron* et *pair*.

BELLIARD, p. 43. M. le comte Belliard n'a pas été aide-de-camp du général Dumourier; c'est comme officier d'état-major qu'il a servi sous ses ordres.

Page 46. On doit rétablir les actions citées lignes 4 et 5 suivant l'ordre de leurs dates; ainsi, le général Belliard s'est trouvé au combat de Chebreiss et à la bataille des Pyramides, les 15 et 21 juillet 1798, aux affaires de Samnhoud, de Benouth et de Kosséir, les 22 janvier, 8 mars et 29 mai 1799, etc., etc., etc.

DE BETHISY, (*marquis*), p. 58, ajoutez : *baron* et *pair*. Ligne 6 de cette Notice, 1792, *lisez :* 1793; lig. 20, *supprimez ces mots :* rentré en France en 1814; lig. 23, *supprimez encore ces mots :* et aide-de-camp du duc de Berry; enfin, lig. 24, *au lieu de* France, *lisez :* Flandre.

DE BOISGELIN, (Bruno-Gabriel-Paul, *marquis*), pp. 61, 62, est décédé le 4 mai 1827. Sa pairie est passée à Alexandre-Joseph, *comte*, aujourd'hui *marquis* DE BOISGELIN, son frère puîné.

BOISSEL DE MONVILLE, (N...., *baron*), p. 63, *ajoutez ses prénoms :* Thomas-Charles-Gaston.

DE BOISSY D'ANGLAS, (François-Antoine, *comte*), p. 63, est décédé le 20 octobre 1826. Son fils, François-Antoine, *comte* DE BOISSY D'ANGLAS, né à Nismes le 25 février 1781, lui a succédé dans ses titres héréditaires.

DE BRANCAS, (Louis-Marie-Buffile, *vicomte*), p. 85. C'est par erreur qu'on a dit qu'il était décédé dans les guerres d'Allemagne. Il faut rétablir ainsi ses titres actuels : *duc* DE BRANCAS, grand d'Espagne de la première classe, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, nommé héritier de la pairie et du titre ducal de son oncle, le duc de Brancas-Lauragais, par ordonnance du roi du 10 décembre 1822.

C

DU CAMBOUT, *marquis* DE COISLIN, p. 98, ajoutez : *baron* et *pair*.

DE CASA-BIANCA, (Raphaël, *comte*), p. 102, est décédé à Bastia le 28 novembre 1825. Le seul fils qu'il avait étant mort dans l'expédition de Russie, en 1812, sa pairie demeure éteinte.

DE CATELAN DE CAUMONT, (Jean-Antoine, *marquis*), p. 112, ajoutez : *baron* et *pair*. Il a succédé, en 1825, dans la pairie, à son père, dont la Notice est rapportée p. 111, et a

épousé Amélie-Louise-Marie-Madelaine JULIEN. Ces époux ont été autorisés, par ordonnance royale du 27 novembre 1825, suivie de lettres-patentes du 4 janvier 1826, à instituer un majorat au titre de *comte*, en faveur d'Antoine-Eugène-Amable-Stanislas *de Gramont*, leur petit-fils.

DE CAUMONT-LA-FORCE, p. 118. La Notice sur la maison DE CALMONT D'OLT, en Rouergue, doit être rétablie ainsi qu'il suit :

I. Hugues, Ier du nom, seigneur DE CALMONT, né vers l'an 1000, et sa femme *Engelberge*, sont rappelés dans une charte accordée vers l'an 1050, par Astorg de Marcenay, en faveur des églises de Saint-Mamet et de Saint-Jean, en présence d'Odalric, abbé de Saint-Sauveur de Conques et de Sainte-Foi, et de ses religieux, charte par laquelle Gilbert de Felines devint vassal de l'église de Saint-Mamet, pour une maison qu'il avait fait construire sur le domaine de cette église. (*Recueil du président de Doat*, à la Bibliothèque du Roi, vol. 143, fol. 106.) Hugues Ier eut pour fils Hugues II, qui suit.

II. Hugues, IIe du nom, seigneur DE CALMONT, épousa, vers l'an 1040, une dame nommée *Foi*, avec laquelle il fit une donation à l'église de Pomairol, par charte passée la troisième férie du mois de mars, sous le règne de Henri, vers l'an 1045, en présence d'Odalric, abbé de Saint-Sauveur de Conques. (*Ibid.*, fol. 135.) Foi survécut à Hugues de Calmont, qu'elle avait rendu père de Begon Ier, qui suit.

III. Begon, Ier du nom, chevalier, seigneur DE CALMONT, par charte datée du monastère de Conques, le 3 des nones de janvier, sous le règne de Philippe Ier, vers l'an 1065, charte souscrite au profit de l'abbé Odalric par Begon et par Foi, sa mère, en présence et avec l'agrément des seigneurs de sa cour, rendit à l'ancien monastère de Conques sa prééminence sur le nouveau établi à Figeac; et, pour prévenir tous différents ultérieurs entre les deux monastères, il fit donation de celui de Figeac à l'abbaye de Conques, avec la réserve, pour lui et pour sa famille, de concourir à la nomination de l'abbé de Figeac. En 1074, le même Begon donna son consentement à la réforme que S. Hugues, abbé de Cluny, établit dans le monastère de Figeac; et, avec le consentement de ses barons, il soumit ce monastère à l'abbaye de Cluny, en faveur de laquelle il renonça à tous les droits qu'il s'était précédemment réservés. (*Gall. Christ.*, t. I, *Instrumenta*, col. 44, 53.) Begon Ier de Calmont, qualifié *noble chevalier*, donna son approbation à la cession du monastère de Beaulieu, faite par Hugues de Castelnau, au monastère de Cluny, au mois d'avril 1076. (*Histoire Tutelensis; Appendix*, col. 423.) Begon de Calmont vécut jusqu'après l'année 1092, avec *Florence*, sa femme, dont il eut trois fils et une fille :

1°. Geoffroi, dont l'article suit;

2°. Étienne de Calmont, mentionné avec ses frères, son père et sa mère dans la donation qu'ils firent de concert à l'abbaye de Saint-Sauveur et de Sainte-Foi de Conques de l'église de Saint-Saturnin, avec la chapelle de la Roque-Valzerques, contiguë à cette église, par charte de la 5e férie de mars sous le règne de Philippe Ier, entre les années 1092 et 1108. (*Rec. de Doat*, vol. 143, p. 224);

3°. Guillaume de Calmont, évêque de Cahors vers l'an 1113. Il abdiqua en 1143, et mourut avant l'année 1161. Ce fut sur des biens-fonds donnés par ce prélat que fut fondée l'abbaye de Bonneval;

4°. Sibylle de Calmont, mariée avec Raimond II *d'Anduse*, et aïeule de Bernard VI d'Anduse,

qui, par acte du 8 des calendes de novembre 1184, confirma la donation faite par Hugues de la Coste et Déodat, son fils, à l'abbaye de Bonneval, de biens provenants du don que Guillaume de Calmont, évêque de Rodez, (oncle du père de Bernard d'Anduse), avait fait, en avancement d'hoirie à Huguette, sa nièce, et à Déodat de la Coste, son mari. (*Rec. de Doat*, vol. 140, fol. 78.)

IV. Geoffroi, seigneur DE CALMONT, vivant vers l'an 1120, laissa deux fils et une fille :

1°. Begon II, dont l'article suit ;

2°. Ebles de Calmont, qui confirma, en 1175, les dons que Bégon de Calmont, son frère, à l'exemple de leurs ancêtres, avait faits à l'abbaye de Bonneval, au diocèse de Rodez. (*Gall. Christ.*, t. I, col. 258) ;

3°. Huguette de Calmont, femme de Déodat *de la Coste*.

V. Begon, II^e^ du nom, seigneur DE CALMONT, chevalier, confirma, en 1169, la donation que Guillaume de Calmont, son oncle, évêque de Cahors, avait faite à l'abbaye de Bonneval, et y ajouta des biens considérables. Cette charte était scellée des trois sceaux de Hugues, comte de Rodez, de Hugues, évêque de Rodez, et de Begon, seigneur de Calmont, celui-ci représenté en équipage de chevalier. B. de Sallèles, Aldebert d'Estaing, B. de Rodez, Martel et Guillaume Paulet, Hugues de Turenne, Bérenger de Camboulas, etc., la souscrivirent comme témoins. (*Recueil de Doat*, vol. 140, fol. 34, 35, 38.) Begon II ne vivait plus en 1175. Il fut père de Beg ou Begon III, qui suit.

VI. Beg ou Begon III, seigneur DE CALMONT, fut appelé, en 1183, pour prononcer comme arbitre sur un différent qui s'était élevé entre les religieux de Bonneval et Bermond *de Levedo*. (*Rec. de Doat*, id., fol. 55.) L'an 1214 et le 7 des ides de novembre, Begon III fut présent avec Bernard, seigneur de Calmont de Planca, à l'hommage que Hugues, comte de Rodez, rendit à Simon de Montfort. (*Histoire de Languedoc*, t. III, Preuves, col. 246.) Il eut pour fils :

VII. Guillaume, seigneur DE CALMONT, qui fit hommage-lige au roi Louis VII, à Espalion, au mois d'octobre 1226, pour ses terres et châteaux de Calmont d'Olt, Saint-Saintin, Montpeyroux, Castelnau de Mandailles, près Espalion, Saint-Cosme, Sevérac, Cruéjouls, Roquelaure, Belvèze, Saint-Chely, Selgues, la Roque-Mialet, Parlan, Sousceyrac, en Quercy, etc. (*Regist. Curiæ Franciæ*, manuscrit de la Bibliothèque du Roi, cot. n° 8407—D. n° LIII, p. 93.) Guillaume, seigneur de Calmont (1), eut, entr'autres enfants :

1°. Begon IV, dont l'article viendra ;

2°. Raimond de Calmont, évêque de Rodez en 1274. Il transigea, en 1291, avec les chanoines de son église, au sujet des limites du château de Calmont ; et, par un testament qu'il fit en 1297, il confirma les dispositions qu'il avait déjà faites en faveur de ses neveux Hugues de

(1) On paraît avoir confondu, dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 468, ce Guillaume, seigneur de Calmont, avec les auteurs de la maison de Caumont. Au reste cette maison pourrait bien descendre d'Étienne de Calmont, vivant vers l'an 1100, second fils de Begon I^er^, seigneur de Calmont d'Olt, et frère de Guillaume, évêque de Cahors. (*Voyez* t. VI de *l'Histoire des Pairs de France*, pp. 117 et 118.)

Castelnau et Pierre Pelet, relativement aux biens patrimoniaux qu'il tenait, tant de Guillaume de Calmont, son père, que de Begon de Calmont, son frère. (*Gall. Christ.*, t. I, p. 214);

3°. Walburge de Calmont, épouse de Raimond *de Scorailles*, chevalier, et mère de :

Pierre de Scorailles, archidiacre de Rodez, lequel fut substitué aux biens de la maison de Calmont par le testament de Raimond de Calmont, son oncle, évêque de Rodez.

VIII. Begon IV, seigneur, baron DE CALMONT en 1245, bienfaiteur de l'hôpital d'Aubrac et du monastère de Bonneval, donna des coutumes aux habitants d'Espalion en 1266, et fut arbitre, en 1276, avec Henri de Bénavent, d'un accord passé entre Henri, comte de Rodez, et l'évêque Raimond de Calmont, frère de Begon. (*Gall. Christ.*, t. I, p. 214.) Celui-ci est nommé, immédiatement après le comte de Rodez, dans une requête présentée au roi en 1284, par les principaux seigneurs du Rouergue. Il mourut peu de temps après, n'ayant eu que trois filles :

1°. Alasie de Calmont, mariée avec Maffrei *de Castelnau de Bretenoux*, fils de Garin, seigneur de Castelnau;

2°. Alixent de Calmont, femme 1° d'Astorg *d'Aurillac;* 2°, par contrat du 1er septembre 1292, de Raimond *Pelet*, IIIe du nom, chevalier, co-seigneur d'Alais, seigneur de Rousson et de Boucoiran;

3°. Éléonore de Calmont, mariée, avant l'année 1285, avec Guillaume III, vicomte *de Murat*, en Auvergne, dont elle était veuve en 1297, lorsque Raimond de Calmont, son oncle, légua à ses enfants 100 liv. de rente annuelle à prendre sur le lot assigné à Pierre Pelet, l'un de ses héritiers universels.

ARMES : *D'argent, au lian de sable.*

Les seigneurs de Calmont de Planca, dans le Razès, au diocèse de Rodez, bienfaiteurs de l'abbaye de Bonnecombe dans le douzième siècle, sont très-probablement une branche de la maison de Calmont d'Olt; mais l'époque de la séparation des deux tiges n'est pas connue, et paraît remonter au-delà de l'an 1000.

CHABROL DE CROUSOL, (Christophe, *comte*), p. 127, ajoutez : *baron* et *pair*. Il a épousé, en premières noces, mademoiselle TROUSSEAU. C'est de ce mariage qu'est né le *vicomte* Édouard *de Chabrol*, marié, par contrat signé par le roi le 2 avril 1826, avec Pauline *le Couteulx du Moley*.

CHAPT, *marquis* DE RASTIGNAC, p. 132, ajoutez : *baron* et *pair*.

CHAPTAL, (*comte*), p. 135, ajoutez : *baron* et *pair*.

DE CHASTELLUX, (*comte*), p. 141, ajoutez : *baron* et *pair*.

DE CHASTENET, *comte* DE PUYSÉGUR, (Pierre-Gaspard-Herculin), p. 145, ajoutez : *baron* et *pair*. Il a épousé mademoiselle DONCQUER, dont il a des enfants.

DE CHÉVERUS, (*comte*), voyez LE FEBURE.

5 novembre 1826.

CHOLET, (François-Armand, *comte*), p. 172, est décédé à Paris le 4 novembre 1826. Son fils unique, Jules, *comte* CHOLET, né à Paris le 25 mars 1798, lui a succédé à la pairie.

CLÉMENT DE RIS, (*comte*), p. 177, ajoutez : *baron* et *pair*.

LE CLERC, *marquis* DE JUIGNÉ, p. 178, ajoutez : *baron* et *pair*.

DE CLERMONT-TONNERRE, (*cardinal-duc*), p. 185, a été nommé ministre d'état, membre du conseil privé le 29 octobre 1826. Le duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, a été créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827.

DE COSSÉ, *duc* DE BRISSAC, p. 201, a été nommé ministre-d'état, membre du conseil privé le 29 octobre 1826.

CRIQUET, *comte* DE FONTENAY, p. 221, *lisez :* CLIQUET.

DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES, *comte* DE SAINT-VALLIER, (Jean-Denis-René), p. 227, est mort à Valence, en Dauphiné, le 13 mars 1824. Sa pairie a été recueillie par Alfred-Philibert-Victor-Guigues DE MORETON, *comte* DE CHABRILLAN, son gendre, né à Paris le 4 octobre 1800.

CURIAL, (*comte*), p. 242, a été créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827.

D

DE DURFORT-CIVRAC, *duc* DE LORGES, (Jean-Laurent), est décédé le 15 octobre 1826. Son fils aîné, Gui-Emeric-Anne de Durfort, duc de Civrac, lui a succédé dans ses titres héréditaires. Il est marié avec mademoiselle DE JAUCOURT.

Angélique-Victoire de Durfort-Civrac, comtesse de Chastellux, mentionnée p. 304, était sœur de feu M. le duc de Lorges et de la marquise de Donissan de Citran.

TOME SEPTIÈME.

F

DE FAY, *marquis* DE LA TOUR-MAUBOURG, (Marie-Victor-Nicolas), p. 7, né le 22 mai 1758, *lisez :* le 22 mai 1768, *et rétablissez ainsi l'énonciation de ses premiers grades militaires :* sous-lieutenant au régiment d'infanterie de Beaujolais en 1782, il passa avec le même grade dans le régiment d'Orléans, cavalerie, en 1783, et y devint successivement capitaine en 1785, capitaine de remplacement en 1786, et capitaine titulaire en 1788. — Page 8, lig. 13 et 14. Blessé dans une charge à la bataille d'Alexandrie, etc., *lisez :* Blessé grièvement à la tête le 14 mars 1800, huit jours avant la bataille d'Alexandrie, au premier mouvement que les Anglais, débarqués le 9 à Aboukir, firent sur Alexandrie. — Même page, lig. 23 et 24. Chargé du commandement d'un corps de cavalerie pendant les campagnes en Prusse et en Pologne en 1806 et 1807, etc., *lisez* : Pendant l'hiver de 1805 à 1806, M. de la Tour-Maubourg commanda la cavalerie du corps d'armée du maréchal Lefèbvre, formé de troupes provisoires et cantonné depuis Darmstadt jusqu'à Aschaffenbourg et Wertheim. Lorsque la grande-armée prit ses cantonnements en Bavière au printemps de 1806, il prit le commandement d'une brigade dans la première division de cuirassiers, commandée par le général de division d'Hautpoul. Au moment où l'armée se mit en marche, M. de la Tour-Maubourg reçut l'ordre d'aller prendre le commandement d'une brigade dans la 3e division de dragons, commandée par le général de division Beaumont, et, à la fin de cette année, il fut attaché dans le même grade à la division de cavalerie légère du général Lasalle. Sa bri-

gade se composait des 5e et 7e régiments de hussards, à la tête desquels il fut blessé au bras le 4 février 1807, peu de jours avant la bataille d'Eylau. — Même page, dernière ligne : bataille de Mérida, *lisez :* bataille de Medellin. — Page 9, ligne 2. Ce qui est dit relativement aux batailles de Cuença et d'Occana n'est point exact. La première division de dragons, que commandait M. de la Tour-Maubourg, ne se trouvait pas sur ces deux points. — Même page, lig. 32, 33 et 34 : En 1812, M. de la Tour-Maubourg passa à la grande-armée de Russie, et fut employé dans le 3e corps de cavalerie, commandé par le général Grouchy; *lisez :* Appelé, en 1812, à la grande-armée de Russie, il y prit le commandement du 4e corps de cavalerie, composé de 6 régiments de lanciers polonais, de 2 régiments de cuirassiers saxons et de 2 régiments de cuirassiers westphaliens, ce 4e corps ayant en outre 50 pièces d'artillerie. — Page 10, lig. 6, *ajoutez* qu'à la bataille de Dresde, le 1er corps de cavalerie, commandé par M. de la Tour-Maubourg, fit plus de 15,000 prisonniers autrichiens et s'empara de beaucoup de drapeaux. Ce fut à la suite de cette journée qu'il fut créé comte de l'empire. — Même page, lig. 19 et 20, *supprimez :* ambassadeur à la cour de Saxe. Ce fut le neveu de M. de la Tour-Maubourg qui remplit cette mission. — Même page, ligne 27. Sa nomination au gouvernement de l'hôtel royal des Invalides est du 13 décembre 1821 et non du 13 août.

LE FEBURE, *comte* DE CHÈVERUS, (Jean), né à Mayenne le 28 janvier 1768, sacré à Baltimor évêque de Boston le 1er novembre 1810, fut nommé évêque de Montauban le 13 janvier 1823. Il s'embarqua à New-York le 1er octobre, et fut de retour à Paris le 12 novembre de la même année. Il a été préconisé archevêque de Bordeaux par bulle donnée à Rome le 6 des nones d'octobre 1826, dont la publication a été ordonnée par le roi le 10 novembre suivant, cinq jours après la nomination de ce prélat à la pairie du royaume. (Cette Notice doit être placée p. 14, avant celle DE FÉLIX D'OLIÈRES.) 5 novembre 1826.

DE FONTENAY, *voyez* CRIQUET, *lisez :* voyez CLIQUET, p. 29.

DE LA FOREST, (Antoine-René-Mathurin, *comte*), p. 29, *lisez :* (Antoine-René-Charles-Mathurin, *comte*). — Page 31, lig. 12 : le 13, *lisez :* le 30.

DE GOUVION-SAINT-CYR, (le *maréchal marquis*), p. 76, *ajoutez :* Il est marié avec Anne DE GOUVION, sa parente.

GUILLEMINOT, (*comte*), a été créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827.

H

DE HARCOURT, p. 124, lig. 7, Boissey-le-Châtelet, *lisez :* Boissey-le-Châtel.

HENNEQUIN, *marquis* D'ECQUEVILLY, (Armand-François), p. 134, n'a point d'enfants. C'est son neveu, et non pas son fils, qui a épousé mademoiselle *le Forestier.*

DE HOUDETOT, p. 140. M. de Houdetot, qui a épousé mademoiselle *Hersant des Touches*, est cousin et non pas frère du vicomte de Houdetot, pair de France.

L

LANJUINAIS, (Jean-Denis, *comte*), p. 190, est décédé à Paris le 13 janvier 1826. Son fils aîné, Paul-Eugène, *comte* LANJUINAIS, né à Rennes le 6 août 1789, lui a succédé dans ses titres héréditaires.

DE LAPLACE, (Pierre-Simon, *marquis*), p. 193, est décédé le 5 mars 1827. Sa pairie est échue à son fils, le *comte*, aujourd'hui *marquis* DE LAPLACE, lieutenant-colonel du régiment d'artillerie à pied de la garde royale, gentilhomme de la chambre du roi, etc., etc.

DE LATIL, (*le cardinal-duc*), p. 197, a été nommé ministre-d'état, membre du conseil privé le 29 octobre 1826.

LAW, *maréchal-marquis* DE LAURISTON, p. 201, lig. 14, *effacez* : chevalier de la Toison-d'Or. N.... de Lauriston, né en 1824, est petit-fils du maréchal.

DE LEVIS, (*duc*), page 217, *ajoutez :* grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand des Deux-Siciles.

M

MACDONALD, *duc* DE TARENTE, p. 237 : né à Sancerre, en Berry; *lisez* : né à Sedan, département des Ardennes.

DE MAILLÉ, p. 247, lig. 26 : M. *de Montaigne,* lisez : M. *de Montaigu;* et *ajoutez :* elle est décédée. — Page 249, lig. 26, *au lieu de :* Grégoire de Tours, *lisez :* l'église de Tours.

DE MESNARD, (*comte*), p. 285, *ajoutez :* grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand des Deux-Siciles ; nommé, le 3 juin 1827, chevalier des ordres du Roi.

TOME HUITIÈME.

MOLITOR, (*maréchal comte*), p. 3, a été créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827.

DE RIVIÈRE, (*duc*), p. 183. A la suite de cette note : « Le marquis de Rivière avait été, pendant l'émigration, du petit nombre de ceux qui, indépendamment du sacrifice de leurs vies, avaient été assez heureux pour pouvoir offrir ce qu'ils avaient pu sauver de leur fortune à leurs princes exilés, » *ajoutez :* au nombre des biens vendus à l'époque de la révolution par M. le marquis, aujourd'hui duc de Rivière, était comprise la terre et vicomté de Bélair, située paroisse d'Orçay, près Bourges, terre que sa famille possédait depuis plus de 200 ans, et que M. le duc de Rivière a récemment fait rentrer dans ses mains, par acquisition. — Pag. 184, à la suite des armoiries, *ajoutez :* Supports : deux sirènes.

DE LA ROCHEFOUCAULD, (*baron*), p. 201, a été créé chevalier des ordres du Roi le 3 juin 1827.

DE LA TOUR DU PIN, *marquis* DE SOYANS, p. 307, lig. 24, en 1810, *ajoutez* : le 6 février. Pag. 309, lig. 17, marié en 1805, *lisez :* marié à Londres le 30 janvier 1805.

Le marquis de la Tour du Pin a reçu des mains de S. M. Charles X, le 4 novembre 1826, la croix de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

AUTRES ADDITIONS ET CORRECTIONS

AUX NOTICES SUR LES PAIRS DE FRANCE.

TOME SIXIÈME.

BARBÉ DE MARBOIS (*le marquis*). Pages 22 et 23, il faut ajouter à la notice les renseignements suivants : En 1769, il fut envoyé à Ratisbonne en qualité de secrétaire de légation; fut chargé d'affaires auprès de l'électeur de Saxe en 1774, 1775 et 1776; envoyé à Munich avec le même caractère en 1776; nommé capitaine au corps royal du génie des colonies en mai 1779, et reçu le 12 du même mois conseiller au parlement de Metz; fut envoyé en cette année auprès du congrès des États-Unis en qualité de secrétaire de légation et de consul général, fonctions qu'il y remplit pendant six ans. Nommé intendant de Saint-Domingue le 5 juin 1785, il revint en France en 1790, fut envoyé par Louis XVI, à la fin de l'année 1791, à Ratisbonne, en qualité de ministre à la diète de l'Empire, avec ordre d'aller auparavant à Vienne près de l'empereur Léopold, mission dont il vint rendre compte au commencement de 1792. Le général Dumourier venait d'être appelé à la direction des affaires. M. de Marbois donna sa démission en avril, après en avoir obtenu l'agrément du roi. Porté sur la liste des émigrés pendant la terreur, il fut mis en prison et en surveillance, et recouvra la liberté après la chute de Robespierre. Au mois de janvier 1795, il fut élu maire de la ville de Metz par les habitants réunis en assemblée générale, mais le directoire le destitua en la même année. Les électeurs du département de la Moselle le nommèrent membre du conseil des anciens, qu'il a présidé en 1796 et 1797, lorsque M. Barthélemy, ambassadeur en Suisse, fut élu membre du directoire. Dans le cours des mois d'avril et mai 1803, M. de Marbois, alors ministre du trésor public (sa nomination à ce ministère est du 27 septembre 1801), fut nommé plénipotentiaire pour traiter avec les ministres des États-Unis d'Amérique, MM. Levingston et Monroë, de l'indemnité due au commerce de ces États pour diverses causes, et signa ensuite un traité et deux conventions comme plénipotentiaire pour la cession de la Louisiane aux États-Unis. En mars 1806, il demanda et obtint sa démission du ministère des finances. Ce fut le 16, et non le 28 septembre 1807, que M. de Marbois fut nommé premier président de la cour des comptes. En 1812, il a présidé, pour la seconde fois, le collége électoral du département de l'Eure, et a été exilé par Napoléon en juin 1815. Il a cessé ses fonctions de garde des sceaux en mai 1816. Ce fut sous son ministère que la plus grande partie des cours royales et des tribunaux de première instance reçurent l'institution royale. Nommé en 1817 président de la commission pour rétablir, au moyen de dons particuliers, la statue de Henri IV, c'est en cette qualité qu'il a harangué le roi présent, avec sa famille et sa cour, à l'inauguration. Le marquis de Marbois est membre de la société royale pour l'amélioration des prisons, hôpitaux, etc., et continue l'exercice de ses fonctions de premier président de la cour des comptes, qu'il remplit depuis vingt-un

ans. Il a épousé, avec l'autorisation du roi, le 17 juin 1784, Elisa Moore, fille de M. Moore, président et gouverneur de l'État de Pensylvanie.

DE CHASTELLUX (*le comte*). Page 142, ligne 1re, 1781; *lisez* : 1780, et *ajoutez* : Émigré avec sa famille, il a suivi *Madame Victoire,* tante du roi, dont le comte de Chastellux, son père, était chevalier d'honneur. Après la mort de cette princesse, à Trieste, en 1799, le comte de Chastellux passa avec ses parents en Sicile, et entra au service de Naples. Il fut nommé capitaine de cavalerie en 1801, lieutenant-colonel en 1804, adjudant-général en 1806, après la campagne de Calabre, et sous-quartier-maître-général du prince royal en 1808. Il rentra en France avec sa famille à la fin de 1810, et y fut en surveillance jusqu'à la restauration. Il était aide-major des chevau-légers et colonel à prendre rang du 6 mai 1814, lorsque, etc., etc,..... Sorti de France pendant l'usurpation des *cent jours,* en 1815, M. de Chastellux fut nommé par S. M. Louis XVIII son commissaire près l'armée autrichienne d'Italie (1), et fit la campagne de Lyon avec le général baron de Frimont. Ligne 14, la promotion du comte de Chastellux au grade de maréchal-de camp est du 13 décembre 1821. Il a commandé avec ce grade la cavalerie du cinquième corps de l'armée des Pyrénées. Ligne 17, Fraella, *lisez*: Tramaced. Ligne 26, en janvier 1824, *lisez* : le 7 mai 1824. Il a présidé en la même année le collége départemental de l'Yonne, et a été nommé, le 23 mai 1825, officier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur. Il commanda en cette année une brigade au camp de Lunéville, et devint, en 1826, inspecteur-général du huitième arrondissement de cavalerie.

Page 143, ligne 4, après ces mots : le 9 mars 1788, *ajoutez* : Le comte de Chastellux avait administré la province de Bourgogne comme élu général de la noblesse depuis 1784 jusqu'en 1787. Il avait pour collègues M. l'abbé de la Fare, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, élu général du clergé, aujourd'hui cardinal, et M. Noirot, maire de la ville de Châlons-sur-Saône. Ces trois administrateurs furent appelés aux deux assemblées des notables du royaume, tenues à Versailles en 1786 et en 1787. Jamais peut-être l'administration de la province ne développa plus de zèle et d'énergie et n'obtint plus de succès importants que sous ces trois élus généraux. Le parlement de Dijon, souvent en conflit avec l'administration des États, fut contenu et replacé dans les limites de sa juridiction. L'impôt des tailles, très onéreux pour le peuple, fut sensiblement diminué. L'impôt des vingtièmes reçut une répartition plus juste. Des abus introduits dans plusieurs parties de l'administration furent réformés. Le canal du centre, long de vingt-cinq lieues, fut creusé en trois ans et la moitié des ouvrages d'art fut achevée. Les droits d'aides qui pesaient encore sur les comtés d'Auxerre et de Bar sur-Seine furent achetés. Des ponts et des chemins nouveaux multiplièrent et facilitèrent les communications. Aussi, à la tenue des états en 1787, où les élus généraux durent sortir de place, les trois ordres de la province rendirent à l'unanimité un décret, jusqu'alors sans exemple, pour exprimer aux élus sortants leur reconnaissance pour tous les résultats et les succès de leur administration. Ils ordonnèrent que ce décret fût imprimé sur-le-champ, envoyé et affiché dans toutes les communes de la province. M. le

(1) Ce fut M. le duc de Rauzan, commandeur de la Légion-d'Honneur, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Portugal, et frère puîné de M. le comte de Chastellux, qui dans le même temps fut chargé par le roi d'une mission auprès de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, qu'il eut ordre de rejoindre à son quartier-général dans le midi.

comte de Chastellux était chevalier d'honneur de madame Victoire, tante du roi, avec laquelle il émigra en 1791. Il accompagna cette princesse jusqu'à Trieste, où elle mourut le 7 juin 1799. Ayant déjà renoncé à sa fortune par attachement à la cause royale, il renouvela le même sacrifice, après la mort de madame Victoire, en se refusant à revenir en France réclamer, sous le consulat, des propriétés considérables en bois, encore sous le séquestre. Honoré de la confiance de S. M. Louis XVIII près du roi de Naples, il retourna avec sa famille dans ses États. Rentré en France à la fin de 1810, il mourut à Paris le 7 mars 1814, et ne put être le témoin du retour de ces princes dont il avait long-temps partagé les malheurs, et auxquels il avait donné les preuves d'une si persévérante fidélité. Il avait épousé Angélique-Victoire *de Durfort-Civrac*, dame d'honneur de madame Victoire, qui le suivit dans son émigration, et mourut à Paris le 16 novembre 1816, laissant, etc., etc.

Même page 143, article de M. le duc de Rauzan, *ajoutez* : Il avait été secrétaire de légation à Rome en 1814, et, au retour de cette mission, chargé de la direction des travaux politiques du ministère des affaires étrangères; lig. 17, au lieu de ces mots : En 1822, il a accompagné le duc Mathieu de Montmorency dans son ambassade à Vienne, *lisez :* En 1822, il a accompagné le vicomte de Châteaubriand au congrès de Vérone.

Même page, après l'article 3°., *ajoutez :*

4°. Gabrielle-Joséphine de Chastellux, mariée, en mai 1817, avec Jean-Baptiste-Augustin-Madelaine *de Percin*, marquis de la Valette-Montgaillard,

5°. Victoire-Georgine de Chastellux, mariée, au mois de novembre 1813, avec Charles-Angélique-François *Huchet*, vicomte de la Bédoyère.

Pag. 144, lig. 9, au lieu de ces mots : Il est décédé sans postérité, *lisez* : Il a laissé :

Alfred de Chastellux, d'abord auditeur au conseil-d'état, puis sous-préfet à Hambourg et chevalier de la Légion-d'Honneur, aujourd'hui capitaine au corps royal d'état-major.

Pag. 145, lig. 15 et 16, *rétablissez* ainsi la désignation des armoiries de la maison de Chastellux : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes du même, posées droites, six dans la direction de la bande, et une à l'angle sénestre supérieur.*

DE CHOISEUL, pag. 163. Le comte Albéric de Choiseul, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, et fils du comte César-Hippolyte de Choiseul, a été créé pair de France le 5 novembre 1827.

DE COURTARVEL-PÉZÉ, pag. 215. Le marquis Louis François-René de Courtarvel, frère aîné du comte Claude-René-César de Courtarvel, pair de France, a été élevé à la pairie par ordonnance du 5 novembre 1827.

DE DURFORT, pag. 297. Le marquis Alexandre-Emmanuel de Durfort-Civrac, frère puîné de Gui-Émeric-Anne de Durfort, d'abord duc de Civrac et aujourd'hui duc de Lorges et pair de France, a été élevé à la pairie le 5 novembre 1827.

TOME SEPTIÈME.

Pag. 107, lig. 9. M. le comte de Goyon, époux de mademoiselle de la Roche-Aymon, n'appartient pas à la maison de Goyon-Matignon.

DE KERGORLAY, pag. 170. Le comte Louis de Kergorlay, frère aîné de Louis-Florian-Paul, comte de Kergorlay, pair de France, a été élevé à la pairie le 5 novembre 1827.

DE LEVIS. Le marquis Gui-Henri-Joseph de Levis, maréchal des camps et armées du roi, a été créé pair de France le 5 novembre 1827.

Pag. 223. Le marquis Gustave de Levis-Mirepoix a aussi été élevé à la pairie le même jour, 5 novembre 1827. C'est par erreur qu'à cette même page 223 on a annoncé qu'il avait épousé en premières noces mademoiselle de Montboissier: sa première femme était mademoiselle Amable-Blanche de Bérulle.

TOME HUITIÈME.

DE PIERRE DE BERNIS, pag. 137. Le comte Jacques-René-Philippe-Hippolyte de Pierre de Bernis a été créé pair de France le 5 novembre 1827.

DE PREISSAC D'ESCLIGNAC, pag. 154. Le duc d'Esclignac, ci-devant connu sous le titre de duc de Fimarcon, a été élevé à la pairie le 5 novembre 1827.

DE ROUGÉ, pag. 218. Le comte Adrien-Gabriel-Victurnien de Rougé, frère puîné de Bonabes-Louis-Victurnien-Alexis, marquis de Rougé, pair de France, a aussi été élevé à la pairie le 5 novembre 1827.

DE SAINTE-MAURE-MONTAUSIER, pag. 236. Le vicomte André de Sainte-Maure-Montausier, frère de Louis-Auguste-Marie-César, marquis de Sainte-Maure-Montausier, comte-pair de France, a été élevé à la pairie le 5 novembre 1827.

DE VILLÈLE, pag. 367, lig. 11, François-Gaëten, *lisez :* François-Gaëtan. Lig. 15; *ajoutez :* le comte Joseph de Villèle a été créé pair de France le 3 janvier 1828.

DE VILLENEUVE, pag. 368. Le marquis de Vence a eu mademoiselle de Harcourt pour bru, et non pour femme. Il avait épousé Marie-Clémentine-Thérèse DE LAAGE, fille de Clément de Laage, seigneur de Bellefaye, et de Marie-Madelaine-Thérèse de Héère. De ce mariage sont issus deux enfants :

1°. Clément-Louis-Hélion de Villeneuve, marquis de Vence, pair de France, etc. (voyez p. 368 et 369). C'est lui qui a épousé Ayninarde-Marie-Juliotte *de Harcourt ;*

2°. Claire-Jeanne-Rossoline-Chantal de Villeneuve de Vence, épouse de Charles-Jean-Stanislas-François, marquis *de Bassompierre.*

DE VOGUÉ, pag. 377. Le comte Eugène de Vogué, issu de la seconde branche de la maison de Vogué, a été créé pair de France le 5 novembre 1827.

LE FEBURE, *comte* DE CHÉVERUS. Pag. 14 des additions du VIII^e^ volume, *ajoutez* les armoiries, qui sont : d'argent, à la croix ancrée de sable.

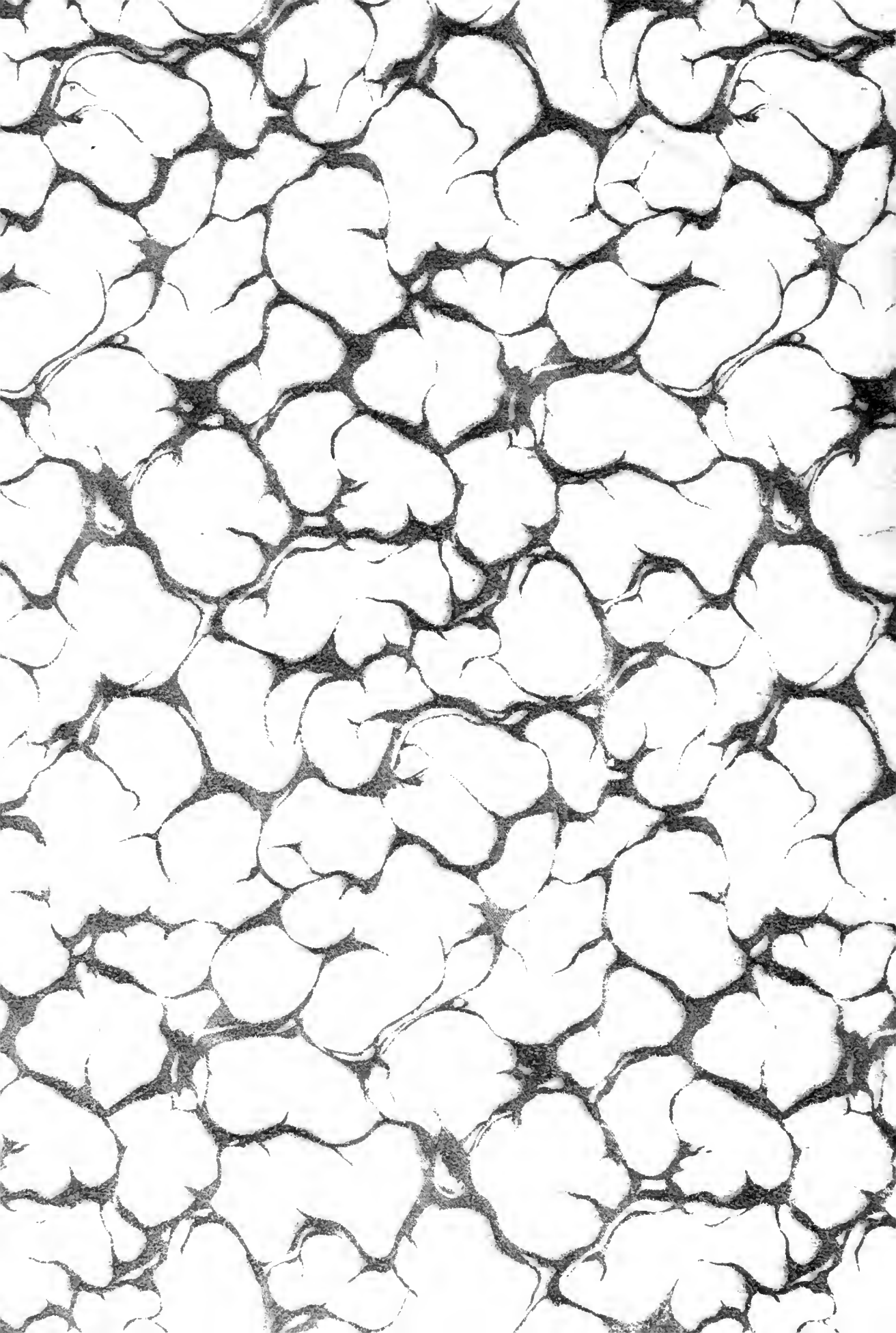

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY